

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES  
**CENTRE-VAL DE LOIRE**

**BILAN  
SCIENTIFIQUE**

Service Régional de l'Archéologie

**2019**



**PRÉFÈTE  
DE LA RÉGION  
CENTRE-VAL  
DE LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction régionale  
des affaires culturelles

**Bilan  
Scientifique  
de la région  
Centre-Val de Loire  
  
2019**

**DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES**  
6 rue de la Manufacture  
45000 Orléans

**SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE**  
6 rue de la Manufacture  
45000 Orléans  
tél : 02 38 78 85 41  
[secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr](mailto:secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr)

**Site internet :**  
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

---

**Bilan sous la direction de**

Stéphane Réuillon et Christian Verjux

**Coordination**

Pascale Araujo

avec la collaboration de l'ensemble des agents  
du service régional de l'archéologie  
Centre-Val de Loire

**Cartographie**

Viviane Aubourg

**Sources de données**

PatriArche et composants du RGE®

18 Bourges : Service d'archéologie préventive Bourges Plus s.d.

28 Chartres : Direction de l'Archéologie de la Ville de Chartres

41 Blois : PCR Blois

45 Orléans : Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans

**Illustration de couverture :**

Le site du château de Mez-le-Maréchal (XIIe-XIIIe s.) ou du nord (Florian Renucci).

**Mise en page, impression**

Prévost Offset

---

ISSN 1240-6708 © 2022  
Ministère de la Culture

	<b>Introduction</b>	<b>09</b>
	<b>Résultats scientifiques significatifs</b>	<b>13</b>
	<b>Tableau de présentation générale des opérations autorisées</b>	<b>19</b>
	<b>CHER</b>	<b>21</b>
	Tableau général des opérations autorisées	21
	Carte des opérations autorisées	22
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	23
	Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	23
	<b>BOURGES</b> 25 rue de Sarrebourg	25
	<b>BOURGES</b> Route de la Charité tranche 2	26
	<b>BOURGES</b> Route de la Charité tranche 3	27
	<b>BOURGES</b> 33 rue Émile-Martin	28
	<b>BOURGES</b> Les Noyers	30
	<b>BOURGES</b> Les Perches	30
	<b>BOURGES</b> ZAC des Breuzes tranche 3	31
	<b>BOURGES</b> Rue Bernard-Palissy	31
	<b>BRINON-SUR-SAUDRE</b> Les Pointards	32
	<b>LA CHAPELLE-SAINT-URSIN</b> Les Laburets	32
	<b>CHATEAUMEILLANT</b> La Maladerie	33
	<b>CHATEAUMEILLANT</b> Les Plantes à Baudon	34
	<b>PREUILLY</b> Les Champs Rouges tranche 4	35
	<b>SAINT-AMAND-MONTROND</b> Les Pétaudes	36
	<b>SAINT-DOULCHARD</b> Le Détour du Pavé	36
	<b>EURE-ET-LOIR</b>	<b>39</b>
	Tableau général des opérations autorisées	39
	Carte des opérations autorisées	41
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	43
	Prospection aérienne dans le sud Eure-et-Loir	43
	Arrondissement de Dreux	44
	<b>AMILLY</b> Les Six-Chemins	44
	<b>LES AUTELS-VILLEVILLON</b> Église Notre-Dame	45
	<b>BAZOUCHES-EN-DUNOIS</b> 38 rue de l'Église	45
	<b>BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN</b> Grande-Rue, rue Saint-Rémy, rue Albert	46
	<b>CHARTRES</b> 24 bd de la Courtille, 15 rue Victor-Gibert	46
	Les peintures murales romaines de Chartres- <i>Autricum</i>	47

<b>CHARTRES</b> 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet	49
<b>CHARTRES</b> Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val	49
<b>CHARTRES</b> 5 rue Parmentier	50
<b>CHARTRES</b> 74 rue du Grand-Faubourg	50
<b>CHARTRES</b> 17 rue des Fleurs	51
<b>CHARTRES</b> 19-21 rue des Vieux-Capucins	52
<b>DREUX</b> 2 rue Gromard	53
<b>DROUÉ-SUR-DROUETTE</b> 1 rue de la Mairie	53
<b>DROUÉ-SUR-DROUETTE</b> La Queue d'Hirondelle	54
<b>FRESNAY-L'ÉVÊQUE GUILLEVILLE</b> La Campagne du Petit Buisson	54
<b>GARANCIÈRES-EN-BEAUCE</b> La Distillerie	56
<b>HANCHES</b> ZAC Cœur de Ville tranche 1, rue de la Barre	56
<b>JANVILLE</b> Rue du Mail du Jeu de Paume	56
<b>LANDELLES</b> Église Saint-Marc Saint-Médard	57
<b>MIGNÈRES</b> Le Clos de l'Ouche	57
<b>PRASVILLE</b> Les Marmonneries	59
<b>PRASVILLE</b> La Pièce de l'Orme, le Chemin de Teillay	59
<b>PRASVILLE</b> Le Chapitre	60
<b>SAINTE-GEORGES-SUR-EURE</b> les Erriaux	63
<b>LE THEULIN, SAINT-DENIS-DES-PUITS</b> Les Sablons, Chauvannes zone 1	64
<b>LE THEULIN</b> Les Sablons zone 3	65
<b>YMERAY</b> Mont Sion	66
<b>INDRE</b>	<b>69</b>
Tableau général des opérations autorisées	69
Carte des opérations autorisées	70
Travaux et recherches archéologiques de terrain	71
<b>CHÂTEAUROUX</b> Forêt domaniale de Châteauroux	71
<b>BARAIZE</b> Le Péchouet	72
<b>BUZANÇAIS</b> Cœur de ville	72
<b>CHÂTEAUROUX</b> 30 avenue des Marins	73
<b>CHÂTEAUROUX</b> Couvent des Cordeliers	75
<b>CIRON</b> 1 route de Scoury	75
<b>CLUIS</b> Forteresse de Cluis-Dessous	76
<b>ISSOUDUN</b> rue de l'Hospice-Saint-Roch	77
<b>MARTIZAY</b> Les Hautes Maisons	77
<b>MONTIERCHAUME</b> ZI de La Malterie	78
<b>MONTIERCHAUME</b> ZI de La Malterie	79
<b>PELLEVOISIN</b> Carrière de Chassenay Quasimaillet	79
<b>LE POINÇONNET</b> Forêt domaniale de Châteauroux	80
<b>SAINTE-LIZAIGNE</b> Le Bourg	82
SAINTE-MARCEL Argentomagus temple 4 et bâtiment dit "domus de Quintus Sergius Macrinus"	83

<b>INDRE-ET-LOIRE</b>	<b>85</b>
Tableau général des opérations autorisées	85
Carte des opérations autorisées	87
Travaux et recherches archéologiques de terrain	89
<b>ABILLY</b> rue du Pont	89
<b>AMBOISE</b> 3 rue Rouget-de-Lisle	89
<b>AMBOISE</b> Les Châteliers, la Butte de César	90
<b>AMBOISE</b> ZA de la Boitardière partie ouest	91
<b>AMBOISE</b> 35 rue du Petit-Bonheur	93
<b>AMBOISE</b> ZA Boitardière Ouest 2	96
<b>ARTANNES</b> ZAC le Clos Bruneau tranche 2	97
<b>AUTRÈCHE</b> ZAC Porte de Touraine	97
<b>AZAY-LE-RIDEAU</b> Place de la République	97
<b>AZAY-LE-CHER</b> Le Marchais	98
<b>BALLAN-MIRÉ</b> Le Boourg	98
<b>BETZ-LE-CHÂTEAU</b> Château	98
<b>BRAYE-SOUS-FAYE</b> Maison Loison	100
<b>BRAYE-SOUS-FAYE</b> Abords de l'église	100
<b>CHANCEAUX-SUR-CROISILLE</b> rue de la Grande-Ferme, rue Guessières	101
<b>CHANCEAUX-SUR-CROISILLE</b> ZAC secteur Nord	101
<b>CINAI</b> Le Verger	102
<b>FONDETTES</b> Parc de la Pérée	103
<b>FONDETTES</b> Rue Alfred de Musset	103
<b>JOUÉ-LES-TOURS</b> 80-84, bld Jean-Jaurès, rue de la Rotière	104
<b>LANGEAIS</b> La Roche-Cotard	104
<b>MONNAIE</b> Route de Reugny	106
<b>MONNAIE</b> Route de Reugny, la Morietterie	106
<b>MONTBAZON</b> Forteresse de Montbazon, La Cocharde	107
<b>MONTREUIL-EN-TOURAIN</b> Écoquartier	107
<b>MONTS SORIGNY</b> A10 élargissement en 2x3 voies, tronçon 4	108
<b>MONTS</b> Servolet	110
<b>MOSNES</b> Rue du Général-de-Gaulle, place de l'Église et rue Nationale	110
<b>SAINT-ÉPAIN</b> Pont-Goubault	112
<b>SAINT-ÉPAIN</b> A10 tronçon A6	113
<b>SORIGNY</b> Le four à Chaux	113
<b>TOURS</b> Avenue André-Malraux, logis des Gouverneurs	114
<b>VARENNES</b> La Rocherie	117
<b>VARENNES</b> Les Cosses, La Rocherie et La Sablière	117
<b>VEIGNÉ</b> ZAC des Gués, tranche 2	117
<b>VERNEUIL-SUR-INDRE</b> Le Bourg	118
<b>VILLAINES-LES-ROCHES</b> Église Saint-André	118

	<b>LOIR-ET-CHER</b>	<b>119</b>
	Tableau général des opérations autorisées	119
	Carte des opérations autorisées	121
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	123
	<b>TOUR-EN-SOLOGNE</b> Forêt domaniale de Boulogne	117
	<b>ANGÉ</b> Les Potences	124
	<b>AVERDON</b> Église Saint-Lubin	124
	<b>BLOIS</b> Îlot Saint-Vincent, rue du Père Monsabré, rue Gallois	126
	<b>BLOIS</b> ZAC Saint-Vincent, rue du Pont-du-Gast, rue de La Poste	126
	<b>BLOIS</b> 64 rue de Villebrème	128
<b>BLOIS</b>	Ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours	129
	<b>BLOIS</b> 38 rue de Villoseau	133
	<b>CONTRES</b> Route de Pontlevoy	134
	<b>GIÈVRES</b> Rue Victor-Hugo	135
	<b>GIÈVRES</b> 36 ter rue Louis-Chabert	135
	<b>LISLE</b> Les Sablons	136
	<b>MENNETOU-SUR-CHER</b> Rue Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly	137
	<b>MER</b> Les Cents-Planches, la Pierre-Couverte	138
	<b>VALENCISSE</b> La Loge	139
	<b>MONTOIRE-SUR-LE-LOIR</b> Carrière de la Touche zone 5, tranche 7	139
	<b>MONTOIRE-SUR-LE-LOIR</b> Carrière de Prés Thierry tranche 4 zone 2	139
	<b>MONTOIRE-SUR-LE-LOIR</b> Carrière de la Touche zone 6, tranche 8	140
	<b>MUIDES-SUR-LOIRE</b> Le Bas des Flénats	140
	<b>MUIDES-SUR-LOIRE</b> rue des Flénats	141
	<b>MUIDES-SUR-LOIRE</b> rue des Flénats	141
	<b>BEAUCE-LA-ROMAINE</b> Rue Voie-Romaine	142
	<b>POUILLÉ</b> Rue de la République, Pièce de l'Arcie	142
	<b>ROMORANTIN-LANTHENAY</b> 36 rue Joseph-Gaveau	143
	<b>SAINT-AMAND-LONGPRÉ</b> Terres de Bréviaires	145
	<b>VENDÔME</b> 2 quartier Rochambeau, bâtiment Régence	145
	<b>VENDÔME</b> 33 route du Mans	148
	<b>VENDÔME</b> rue des Tanneurs	149
	<b>VENDÔME</b> 165 rue de Belleville	151
	<b>VILLERABLE</b> 12 rue du Petit Pont	151
	<b>LOIRET</b>	<b>153</b>
	Tableau général des opérations autorisées	153
	Carte des opérations autorisées	155
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	157
	Massif forestier de <b>LORRIS-LES-BORDES</b>	157
	Cantons de <b>BELLEGARDE</b> et <b>BEAUNE-LA-ROLANDE</b>	159
	Arrondissement de <b>PITHIVIERS</b>	161
	<b>DARVOY JARGEAU MARDIÉ</b> Déviation de Jargeau RD921	161
	<b>AMILLY</b> Rue de Couleureux	162
	<b>AMILLY</b> 79 rue de Paucourt	163
	<b>BACCON</b> Les Granges-Réages, Bois-Carré	163
	<b>BATILLY-EN-GÂTINAIS</b> Centre Bourg	166

<b>BOIGNY-SUR-BIONNE</b> Zac de la Clairière, trnache 1	167
<b>BONNÉE</b> Route des Bordes	169
<b>BONNÉE</b> Route du Clos-du-Mont	170
<b>BONNÉE</b> La Plaine aux lièvres	170
<b>CERCOTTES GIDY</b> Les Cent Mines Le Pont de Chicane, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 03)	171
<b>CHÉCY</b> La Malécotière	172
<b>DORDIVES</b> Château de Metz-le-Maréchal	172
<b>FAY-AUX-LOGES</b> Rocade des Carriers	174
<b>FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS</b> La Plaine du Mardeleux	174
<b>GERMIGNY-DES-PRÉS</b> Abords de l'église carolingienne	176
<b>GIEN</b> La Métairie	178
<b>INGRÉ</b> Les Terres Noires, Dinetard, les Cros Valettes, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 08)	178
<b>INGRÉ</b> Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA AC9)	178
<b>LE MALESHERBOIS</b> Route de Puisieux	179
<b>MEUNG-SUR-LOIRE</b> Les Grands Champs	180
<b>OLIVET</b> Zac du Moulin	181
<b>ORLÉANS</b> Rue Notre-Dame-de-Recourance	181
<b>ORLÉANS</b> 51 rue de la Cigogne	182
<b>ORLÉANS</b> Rue des Pensées	183
<b>ORLÉANS</b> Rues des Bouchers, des Tanneurs, de la Tour et Saint-Flou	184
<b>ORLÉANS</b> 24 rue Jeanne d'Arc, ancine collège Anatole Bailly	184
<b>ORMES</b> Les Abrès	185
<b>SAINT-LYÉ-LA-FORÊT</b> Impasse du Paradis	186
<b>SARAN</b> Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04)	187
<b>SARAN</b> Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 07)	187
<b>SARAN</b> Zac Portes du Loiret, le Mesnil, La Hutte (2011-2014)	188
<b>TRAINOU</b> Rue du Stade	194
<b>OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES</b>	<b>195</b>
<b>Tableau général des opérations autorisées</b>	<b>195</b>
<b>Travaux et recherches archéologiques de terrain</b>	<b>197</b>
Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	197
Prospections et sondages dans le lit mineur de la Loire	199
La place des métadolérites dans l'outillage des populations préhistoriques de l'actuelle région Centre	202
Althéré Alimentation et thérapeutique en région Centre-Val de Loire	203
Prospection aérienne Cher et Indre	204
AnTaReC Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire	204
<b>Gestion partagée SRA/INRAP au CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle : un premier bilan</b>	<b>205</b>
<b>Bibliographie régionale</b>	<b>209</b>
<b>Liste des abréviations</b>	<b>213</b>
<b>Personnel du Service régional de l'archéologie</b>	<b>214</b>



### Introduction

Depuis un certain nombre d'années, l'archéologie préventive en région Centre-Val de Loire connaît une progression sensible en raison du développement de nombreux projets d'aménagements. Il s'agit notamment de l'implantation de vastes zones d'activités, favorisées par des dispositifs incitatifs (« Territoires industriels » ; « Sites clés en main ») et les facilités d'accès offertes par les principaux axes autoroutiers régionaux. La mise en œuvre de projets de réhabilitation urbaine (« Cœur de ville ») et de lotissements répond également à l'extension de la sphère d'influence de la région parisienne, avec des temps de trajets assez courts depuis le nord-est de l'Eure-et-Loir par exemple, sans compter l'impact des grands projets urbains parisiens qui contribuent au développement de l'activité des carrières de matériaux, notamment en Beauce.

Ainsi, le service régional de l'archéologie a instruit 2 221 dossiers d'aménagement en 2019. 168 ont fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique et 58 d'un arrêté de fouilles archéologique préventive. Stable depuis 2017, le taux de prescription des diagnostics qui s'élève à 7,07 % en 2019, est cependant en légère diminution, puisque 202 diagnostics avaient été prescrits en 2018. Avec 58 opérations prescrites en 2019 contre 39 en 2018, le taux de prescription des fouilles archéologiques préventives passe de 1,49 % à 2,39 %. Le nombre des arrêtés de modification de consistance de projet est également en nette évolution avec 11 arrêtés en 2018 et 23 en 2019.

Sur les 168 diagnostics prescrits, qui représentent une superficie de 611 ha, 154 opérations ont été réalisées, constituant une emprise de 594 ha. L'Inrap a effectué 112 diagnostics totalisant 391 ha, soit 73 % de ces opérations et un peu moins de 66 % des surfaces diagnostiquées. Les services archéologiques de collectivités territoriales qui ont réalisé 27 % des diagnostics, soit 42 opérations totalisant 203 ha, ont choisi des opérations de plus grandes emprises leur assurant une productivité et un taux de subvention appréciable. Les diagnostics sont plus nombreux en Loir-et-Cher (42 op.), en Eure-et-Loir (38 op.) et en Indre-et-Loire (30 op.). Les emprises diagnostiquées sont plus importantes en Eure-et-Loir, en raison de l'aménagement de vastes superficies dans le cadre d'importants projets industriels et des exploitations de granulats.

Si le taux de prescription des fouilles archéologiques préventives a évolué, le nombre des fouilles autorisées reste stable, puisque les vingt fouilles engagées en 2019, pour une surface totale de 23,2 hectares et un budget total de 7,8 Millions euros HT (9,4 M€ TTC), correspondent aux vingt fouilles réalisées en 2018 pour 35,6 ha et 8,8 M€ HT (10,5 M€ TTC). On note que la superficie des fouilles évolue à la baisse et que leur coût moyen augmente, révélant l'étude de sites plus complexes et stratifiés, notamment sur des emprises limitées.

L'Inrap a réalisé six fouilles, ainsi que deux en groupement avec le service archéologique du département d'Indre-et-Loire et une avec la direction de l'archéologie de Chartres Métropole. Le pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans en a effectué trois et la direction de l'archéologie de Chartres Métropole, deux. Les services de l'archéologie préventive du conseil départemental d'Eure-et-Loir et archéologique de la communauté d'agglomération Bourges Plus ont chacun réalisé une opération. Quatre ont été confiées aux opérateurs privés : trois à Eveha et une à Archeodunum. Les fouilles ont été plus nombreuses en Indre-et-Loire (5 op.), dans le Loiret (5 op.) et l'Eure-et-Loir (4 op.). Elles concernent en majorité : les âges des métaux (axe 5) ; l'espace rural, le peuplement et les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10) ; le phénomène urbain (axe 9) et en moindre proportion, les phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité et les édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité. Signalons également le développement des interventions d'archéologie du bâti, conduites dans le cadre de la restauration des monuments historiques, classés ou inscrits, et notamment celle qui concerne les élévations du théâtre antique de Drevant (Cher) qui se poursuit et dont la prescription dans le cadre de l'archéologie préventive permet de coordonner de manière cohérente le travail des archéologues et celui des équipes chargées de la restauration de ce monument exceptionnel.

Les orientations données à la programmation scientifique de la région Centre-Val de Loire depuis 2016, ont été maintenues en 2019. Cette politique assure le développement et la stabilisation du nombre des opérations d'archéologie programmée autorisées (38 op.) qui avait connu un recul par le passé. Désormais majoritaires (14 op.), les projets collectifs de recherche bénéficient d'un soutien particulier. En favorisant le travail pluridiscipli-

naire et inter institutionnel autour de thématiques spécifiques, ils permettent la publication des résultats de la recherche sous des formes variées (actes de colloque, tables rondes, bases de données numériques, articles...). Le nombre des fouilles programmées (9 op.), dont on reconnaît tout l'intérêt pour le renouvellement des connaissances, est également stabilisé. Directement utiles à la carte archéologique nationale et aux prescriptions d'archéologie préventive, les opérations de prospections thématiques (8 op.), notamment aériennes, bénéficient d'un soutien comparable en raison de leurs apports à la connaissance des territoires. En baisse, le nombre des opérations de préparation de publication (4 op.) indique que plus de la moitié des dossiers ont abouti en 2018.

La majorité des opérations programmées concernent l'Indre-et-Loire (8 op.), le Loiret (6 op.) ou une problématique régionale (7 op.). Elles sont dirigées par des universitaires (9 op.), des archéologues de collectivités territoriales (5 op.), des archéologues de l'Inrap (5 op.), des personnels du Ministère de la culture (3 op.). Elles concernent surtout l'âge du Fer (7 op.), l'Antiquité (12 op.) et le Moyen Âge (12 op.). Avec 8 opérations, l'étude du phénomène urbain (axe 9 de la programmation nationale) reste l'une des caractéristiques de la recherche programmée en Centre-Val de Loire, également orientée vers l'étude des âges des Métaux (axe 5 : 7 op.), de la néolithisation (axe 4 : 6 op.) et des édifices de culte chrétien depuis la fin de l'antiquité (axe 8 : 5 op.). L'espace rural, les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10 : 4 op.) et les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne (axe 11 : 4 op.) font l'objet d'un nombre équivalent d'opérations. Les recherches concernant le Paléolithique (axe 1 : 2 op. et axe 2 : 3 op.) restent trop peu nombreuses malgré leur grand intérêt.

La diffusion et la valorisation des résultats des fouilles auprès des publics, que cela soit dans le cadre de la publication, de l'organisation de réunions scientifiques ou de manifestations publiques, sont l'une des priorités de la politique archéologique régionale. Dans ce sens, il a paru intéressant de porter un éclairage spécifique sur le cadre des publications scientifiques en région Centre-Val de Loire pour l'année 2019.

La DRAC Centre-Val de Loire apporte son soutien à la préparation de publication pour les études de dimensions régionales ou interrégionales dans le cadre de l'archéologie programmée. Ce soutien concerne principalement la diffusion des résultats des fouilles entreprises durant plusieurs années sur des sites archéologiques d'intérêt spécifique ou celle des recherches conduites dans le cadre de projets collectifs de recherches sur des thématiques particulières. La publication de ces résultats, qui concourent à l'avancée des connaissances et à l'élaboration de synthèses régionales participant de manière directe ou indirecte au développement de problématiques nationales, peut revêtir différentes formes. En dehors de l'édition traditionnelle dans une revue adaptée, il peut s'agir de la mise en ligne de volumineux corpus technotypologique ayant vocation à faire référence ou de bases informatiques permettant aux chercheurs d'accéder à un

ensemble de données concernant une problématique précise.

Citons l'exemple du PCR « *La céramique médiévale et moderne du Bassin de la Loire moyenne. Études des aires culturelles dans la longue durée* » dirigé par Philippe Husi. Ce programme conduit depuis 1996 a produit un volume important de données qui a fait l'objet de plusieurs publications dans les suppléments de la Revue archéologique du Centre de la France. Il n'est pas nécessaire de rappeler la qualité et l'importance de ce travail, unanimement reconnues, et surtout son impact extrêmement positif sur la conduite de la recherche de terrain et pour l'ensemble des études menées à sa suite. Ces travaux désormais relayés et développés dans le cadre du réseau international d'information sur la céramique médiévale et moderne ICERAMM, font l'objet depuis 2019 d'un nouveau projet de publication exclusivement numérique, permettant de finaliser l'ensemble des recherches et de leur mise en ligne sous la forme de programmes et de diagrammes logicistes, choisie notamment depuis quelques années par la revue *The Arkeotek journal* et par le pôle numérique des Presses Universitaires de Caen.

Citons encore, le soutien apporté par la DRAC Centre-Val de Loire à la publication récente de l'important volume qui fait la synthèse des recherches entreprises depuis plus de vingt-cinq ans à travers l'Europe sur le « phénomène pressignien ». Edité sous la direction de Nicole Mallet, Jacques Pellegrin et Christian Verjux, cet ouvrage, qui constitue une référence incontournable, concerne l'énorme production de très longues lames de silex débitées dans les grands ateliers de la région du Grand-Pressigny et leur large diffusion en Europe occidentale sous la forme de poignards, entre 3000 et 2450 av. J.-C.

La Revue archéologique du Centre de la France constitue le support privilégié de la publication scientifique à une échelle interrégionale des résultats des fouilles archéologiques préventives. La DRAC finance l'édition de deux à trois suppléments de cette revue par an. Cette année en dehors de la sortie du volume 58 de la revue, signalons la publication des suppléments n° 71 et 72. Le premier est la publication des travaux entrepris dans le cadre d'une thèse de doctorat par Sandra Chabert sur « La céramique arverne durant l'Antiquité tardive et le haut Moyen Âge (fin III<sup>e</sup>-milieu VIII<sup>e</sup> siècle). Approche chrono-typologique, économique et culturelle ». Le second est signé par Thomas Boucher, Fabrice Couvin et Thomas Lepaon, avec Véronique Brunet-Gaston, Philippe Gardère, Christophe Gaston et Magalie Guérit. Il est consacré aux résultats des fouilles entreprises sur « Le balnéaire antique de Cinais (Indre-et-Loire) ».

La collection grand public « Archéologie en région Centre-Val de Loire », publiée par la DRAC Centre-Val de Loire – Service régional de d'archéologie s'est enrichi d'un nouveau numéro consacré aux « Ateliers de taille du silex du Néolithique final de la région du Grand-Pressigny – le site de Bergeresse à Abilly (Indre-et-Loire) » sous la direction de Christian Verjux et de Stella Weisser. Ce fascicule présente en 16 pages les résultats exceptionnels

des études conduites dans le cadre de la fouille d'amas de débitage de grandes lames du Néolithique final dans la région du Grand-Pressigny.

À l'issue de ce rapide tour d'horizon, on comprend que la DRAC Centre-Val de Loire conduit une politique en faveur de la publication des résultats dans une région où les chercheurs en possèdent le réflexe ancré dans une longue tradition éditoriale. Afin d'orienter cette politique, l'analyse de la concordance entre les recommandations scientifiques de publication de la CTRA et la réalité de ces publications doit être conduite prochainement. En effet, le cadre réglementaire de l'archéologie française qui garantit la diffusion des résultats des opérations préventives ou programmées, grâce notamment à l'accessibilité donnée aux rapports finaux d'opération, ne peut être considéré comme le seul outil en ce domaine.

En 2019, le service régional de l'archéologie a participé ou a apporté son soutien à de nombreuses manifestations à destination du grand public. Ainsi, Les Journées archéologiques de la région Centre-Val de Loire ont été organisées, les vendredi 5 et samedi 6 avril 2019 à l'espace Canopé à Orléans, par la DRAC Centre-Val de Loire – Service régional de l'archéologie, l'UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), le service de l'archéologie du Département du Loiret et le Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans.

L'université François Rabelais de Tours a accueilli, les 3, 4, 5 juin 2019, le colloque « Rencontre autour de la typo-chronologie des tombes à inhumations » organisé par le Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire. Soutenue par la DRAC-Service régional de l'archéologie, cette manifestation, grâce à la présentation de synthèses territoriales, a permis de procéder à un examen critique des méthodologies et des approches thématiques en la matière. Elle a mis en lumière les avancées de la connaissance et les découvertes des deux dernières décennies dans le domaine de la typo-chronologie des tombes à inhumation ou plus généralement, des dépôts volontaires de corps non brûlés de la Préhistoire à nos jours.

Du 14 au 16 juin 2019, la nouvelle édition des journées nationales de l'archéologie a permis à un large public de visiter plusieurs chantiers archéologiques en cours et les locaux de certains opérateurs d'archéologie préventive. Citons l'exemple de la visite du théâtre antique de Drevaux (Cher) conjuguant fouilles archéologiques, chantier de restauration et une intéressante opération d'éducation artistique et culturelle « Une école, un chantier, des métiers » où des élèves du collège d'Argentes (36), sous la conduite de leurs enseignants et avec les professionnels des patrimoines, découvrent le chantier de fouilles archéologiques et de restauration de ce remarquable monument protégé au titre des monuments historiques. Dans le cadre de ces journées, un village de l'archéologie installé près de l'Hôtel Cabu, musée d'Histoire et d'Archéologie d'Orléans, réunissant démonstrations et activités ludiques, a été animé par les archéologues du Pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans, du département du Loiret, de l'Inrap, de l'IRAMAT-Centre Ernest Babelon,

de la Fédération archéologique du Loiret et le Label Ville d'Art et d'Histoire.

Les 21 et 22 septembre 2019, les journées européennes du patrimoine, ont été l'occasion d'ouvrir plusieurs chantiers archéologiques à la visite. Dans le Cher, le public a ainsi été accueilli par une équipe d'archéologues à la Tour de Vesvres à Neuvy-deux-Clochers, afin de comprendre les méthodologies de l'archéologie du bâti mises en œuvre pour l'étude de cet édifice médiéval, dont la visite a été assurée par l'association des « amis de la tour de Vesvres ». Dans l'Indre, Jean-Philippe Chimier (Inrap) a donné une conférence intitulée « 2 500 ans d'histoire de Buzançais » présentant les résultats du diagnostic archéologique préalable au réaménagement du centre-ville, qui documentent de manière inédite l'origine de l'agglomération et son développement.

Le 29 novembre 2019, l'auditorium de la Médiathèque de Chartres (Eure-et-Loir) a accueilli le séminaire d'archéologie en région Centre ayant pour thème : « Archéologie des enceintes urbaines dans leur environnement, l'apport de l'étude morphologique des parcellaires ». Organisé par la DRAC Centre-Val de Loire – Service régional de l'archéologie, l'Inrap, l'UMR 7324 CITERES – LAT, ce séminaire a été coordonné par Quentin Borderie, Antoine Louis (Service archéologique d'Eure-et-Loir), Émilie Roux (Pôle d'archéologie d'Orléans) et Thomas Lecroère (Direction de l'archéologie de Chartres métropole).

Du 8 mars au 26 mai 2019, le musée des Beaux-Arts de Chartres a présenté au public l'exposition « Les mille et une couleurs d'Autricum – Les fresques romaines à Chartres ». Elle est le fruit des études réalisées sur les fresques antiques mises au jour à Chartres dans le cadre des opérations archéologiques, par l'équipe du projet collectif de recherches « Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum ». Combinant panneaux restaurés, plaques simplement stabilisées dans un but d'étude, restitution à taille réelle ou motifs isolés, l'exposition a offert une immersion dans l'ambiance et l'atmosphère colorée et raffinée des *domus* ou des bâtiments publics de l'antique *Autricum*.

Du 29 mai au 4 octobre 2019, le musée d'Argentomagus à Saint Marcel (36) a accueilli l'exposition « *Apis Mellifera* » consacrée aux produits de la ruche et leurs usages en Gaule romaine. A cette occasion, un rucher construit d'après les descriptions de l'agronome latin Columelle a été implanté sur le site archéologique.

Le public a également pu visiter l'exposition « Les témoins de l'histoire, 20 ans de découvertes archéologiques à Orléans » réalisée par le Pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans et présentée dans le cadre des journées européennes de l'archéologie, les 21 et 22 septembre 2019, au musée d'histoire et d'archéologie de l'Hôtel Cabu à Orléans. Chaque période clé de l'histoire de la ville est abordée par un ou plusieurs éclairages thématiques apportés grâce à une sélection rigoureuse d'objets souvent méconnus, des origines préhistoriques à l'époque moderne, provenant des opérations d'archéologie préventive, des dépôts archéologiques orléanais et des réserves du musée.

Du 14 juin 2019 au 5 janvier 2020, le Musée du Berry a présenté une exposition intitulée « Le quartier *Avaricum* au fil du temps » réalisée par le service d'archéologie préventive de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus. Les fouilles de la ZAC *Avaricum* à Bourges qui constituent l'une des plus vastes opérations d'archéologie urbaine réalisée en France durant cette dernière décennie ont apporté de nombreuses et intéressantes données sur l'origine et l'évolution de ce quartier artisanal et commercial durant le Moyen Âge.

En conclusion de ces propos introductifs, force est de constater que 2019 a été une année riche et féconde, marquée par un certain nombre de temps forts tant dans le domaine de la recherche archéologiques que dans celui de la restitution des résultats auprès du grand public.

**Stéphane Révillion**

Conservateur général du Patrimoine  
Conservateur régional de l'archéologie

## Résultats scientifiques significatifs

■ **Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen**

Le projet collectif de recherche « Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire », initié en 2016 dans le cadre du réseau national de lithothèques qui couvre toutes les périodes du Paléolithique à la fin du Néolithique, bénéficie d'une nouvelle programmation pluriannuelle 2019-2021. Il est intégré, avec des projets similaires dans d'autres régions et d'autres programmes de recherche d'ampleur plus limitée, au GDR Silex. L'inventaire, le développement et l'enrichissement des lithothèques en région s'appuient désormais sur des méthodologies et outils développés au plan national. Il en est de même de la cartographie des formations à silicites, qui repose sur un important travail de caractérisation au sein de plusieurs aires géographiques dans l'espace régional. L'étude de différentes séries issues de fouilles archéologiques ou des collections anciennes permettra, tout en validant les méthodologies adoptées, de déterminer les gîtes de matière première.

■ **Axe 2 : Le Paléolithique supérieur**

Une série de 441 pièces lithiques sous la forme d'une concentration en bordure d'une légère dépression incisant un versant loessique a été mise au jour lors du diagnostic réalisé à **Cinçais** (37). Cet ensemble comprend des silex taillés, des nodules de colorant et des blocs de grès siliceux portant des négatifs d'enlèvements. Il est attribué à l'Aurignacien récent, grâce à ses caractéristiques techno-typologiques (production de lames larges au percuteur tendre organique, production lamellaire, grattoirs à museau...). La distribution spatiale des artefacts reconnue lors des sondages et l'abondante fraction fine témoignent de l'existence d'un site de plein air bien conservé, dont l'intérêt scientifique dépasse largement le cadre régional.

Le diagnostic réalisé à **Muides-sur-Loire** (41) a révélé la présence d'une concentration de mobilier lithique de la fin du Paléolithique supérieur, attribué au « belloisien ». Il s'agit d'une des zones ayant le mieux conservé les vestiges de fréquentation des populations de la fin du Tardiglaciaire et/ou du tout début de l'Holocène sur le site du Bas-du-Port-Nord.

À **Martizay** (36), au lieu-dit Les Hautes Maisons, une petite série lithique en position secondaire au sommet de la séquence stratigraphique dans un sable gris à oxydes ferro-manganiques, témoigne de la fréquentation de la vallée de la Claise durant le Paléolithique supérieur et au premier Mésolithique.

■ **Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures**

Les travaux conduits dans le cadre du Projet collectif de recherches autour de la grotte de la Roche Cotard à **Langeais** (37), l'une des deux seules grottes ornées de la région, ont atteint presque tous les objectifs fixés. L'enregistrement des données dans la grotte principale grâce à la mise en œuvre d'un système d'information géographique intégrant l'ensemble des relevés réalisés (relevés 3D, données du MNT, photos calées sur les relevés photogrammétriques, relevés des traces, indexation des dessins...) est en voie d'achèvement. L'analyse des traces anthropiques sur les parois (taches colorées, tracés digitaux...) et l'étude des mobiliers archéologiques ont été achevés. Des datations démontrant le comblement partiel de l'accès de la grotte par des limons de débordement de la Loire, après l'occupation par les hommes de Neandertal, ont été effectuées. Le collectif est désormais engagé dans un nouveau programme de trois ans pour la réalisation d'analyses complémentaires et la rédaction de la monographie de ce site exceptionnel.

■ **Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations**

À la limite de la vallée de l'Essonne et du plateau de Beauce, l'étude de deux ensembles de dalles en grès de Fontainebleau à **Le Malesherbois** (45) a révélé la présence de gravures figurées (poisson) et abstraites (tracés géométriques), dans un contexte de dépôts colluviaux contenant du mobilier archéologique et de la faune. Une datation  $^{14}\text{C}$  d'un fragment d'os de bovidé trouvé au sein de ces dépôts, a fourni une date de 7440 +/- 30 BP.

Une occupation du premier Mésolithique a été identifiée à **Orléans** (45), rue de la Cigogne, dans le lit majeur de la Loire, en rive gauche du fleuve. L'assemblage lithique comprend des armatures, des micro-burins, une production lamellaire. Plusieurs lames d'assez grandes dimensions évoquent la période finale du Paléolithique supérieur. Une datation OSL permettra de préciser la chronologie cette occupation.

Sur la ligne de crête dominant les bassins versants de l'Indre et du Nahon, un espace anthropisé dès le Néolithique ancien sur lequel s'implante un habitat au Néolithique moyen-récent puis au Néolithique récent-final, a été mis en évidence lors d'un diagnostic à **Pellevoisin** (36). Cette occupation complexe est perturbée par une

série de fossés parcellaires témoignant de l'exploitation agricole de ce secteur durant l'Antiquité.

La fouille réalisée à **Mignères** (28) au lieu-dit le Clos de l'Ouche a permis d'étudier une série de creusements contenant du mobilier céramique et lithique du Néolithique moyen (dates 14C, entre 4615 et 4442 av. J.-C.) attribué à la culture Chambon. Les plus grandes fosses semblent liées à une activité d'extraction. L'ensemble évoque un contexte domestique dont la structuration n'a pu être clairement établie.

À **Prasville** (28), un abondant mobilier du Néolithique final a été mis au jour sous une crête de labour au lieu-dit les Marmonneries. La grande quantité de céramique atteste d'un très bon état de conservation du site vraisemblablement organisée selon deux secteurs : l'un réservé à des activités liées au feu ; l'autre témoignant de la pratique du tissage et d'activités de mouture.

La fouille programmée de la minière à silex néolithique de **Lisle les Sablons** (41) est désormais engagée dans le cadre d'un programme triennal. Cette année a été consacrée à l'étude de deux fosses d'extraction de silex, afin de documenter les méthodes et techniques mises en œuvre pour l'extraction de ce matériau. L'étude technologique des déchets de débitage issus des comblements des structures et des colluvions confirme l'existence d'une chaîne opératoire unique de fabrication des haches, façonnées majoritairement à partir d'éclats massifs.

Le projet collectif de recherche « *Haches polies en métadolérites* » étudie la provenance de haches façonnées dans ce matériau particulier, qui constitue une partie non négligeable de l'outillage poli des populations du Néolithique en région Centre-Val de Loire. L'inventaire des collections des départements de la Vienne et du Maine-et-Loire complète celui de la région. Les recherches géologiques, poursuivies dans le sud du Massif armoricain, montrent qu'un tiers des haches en métadolérite de la région Centre est originaire de Plussulien et de la Mayenne ; que les gîtes de Vendée et du Thouarsais ont été mis à contribution au contraire de ceux du Morvan et des Vosges, qui n'ont pas diffusé en région Centre.

## ■ Axe 5 : Les âges des métaux

Les substructures d'un bâtiment attribué à l'âge du Bronze final ont été mis au jour dans le cadre du diagnostic réalisé à **La Chapelle-Saint-Ursin** (18). La fonction de cette construction particulière, édifiée en partie sur des tranchées de fondations recevant des parois sur poteaux et en partie grâce à des poteaux plantés, reste à déterminer.

Plusieurs occupations de l'âge du Bronze final et de la fin du second âge du Fer, ont été mises au jour à proximité d'un affluent de la Bièvre à **Contres** (41). La première est attribuée à la phase moyenne du Bronze final. La seconde, datée de la fin de l'âge du Bronze, correspond à un habitat en aire ouverte. Enfin, le plan partiel d'un établissement rural de la fin de l'âge du Fer a également été identifié.

Les indices d'une occupation domestique de l'âge du Bronze final sont présents à **Baccon** (45) au lieu-dit La

Vallée de Thorigny. Deux des quatre tertres connus sur le site, ont fait l'objet de sondages révélant la qualité et le bon état de conservation de ces monuments funéraires en pierres sèches, attribués au premier âge du Fer. Par ailleurs, les vestiges d'un établissement rural de La Tène D1-D2, se développent vers l'est.

Quatre fosses dispersées sans organisation apparente ont livré un mobilier céramique caractéristique du Bronze final IIb/IIIa, lors de la fouille réalisée à **Meung-sur-Loire** (45) au lieu-dit les Grands Champs. Les témoins d'une occupation du premier âge du Fer située à la périphérie d'un habitat se développant à l'ouest, ont été identifiés.

À quelques dizaines de kilomètres à l'ouest de Chartres, la fouille conduite à **Amilly** (28) au lieu-dit Les Six Chemins a permis d'étudier un ensemble de fosses livrant un abondant mobilier céramique de la seconde moitié du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3). Certaines fosses sont associées à un possible bâtiment à quatre poteaux porteurs et à une fosse présentant des traces de rubéfaction. L'ensemble suggère la proximité d'une zone habitat plus vaste s'étendant aux parcelles voisines.

Des fosses et des niveaux de sol attribués au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., mis au jour rue Émile Martin à **Bourges** (18) au cœur du centre-ville historique, pourraient être mis en relation avec l'existence d'une vaste zone artisanale occupant la frange occidentale du site d'Avaricum.

La fouille réalisée dans la zone industrielle de la Malterie à **Montierchaume** (36), a permis l'étude d'un habitat attribué à la période de transition entre le premier et le second âge du Fer (milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. – Hallstatt D3/La Tène A1) caractérisé par la présence de 10 bâtiments quadrangulaires sur poteau, et de deux silos. La conservation de grandes quantités de restes carpologiques documente certaines pratiques agricoles et celle de scories et de minerais de fer témoigne d'activités métallurgiques.

À **Prasville** (28) au lieu-dit « le Chapitre » les vestiges attribués au Hallstatt final – La Tène ancienne sont répartis en plusieurs secteurs d'activités en lien avec des pratiques agropastorales et/ou artisanales et l'habitat. Deux zones d'enclos suggèrent une évolution spatiale et chronologique de l'espace agricole à La Tène finale.

La campagne de fouille 2019 conduite autour du tertre de la Butte de César sur l'*oppidum* des Châtelliers à **Amboise** (37) a permis de confirmer la nature funéraire du monument et de poursuivre la caractérisation de la ville gauloise. Les sondages réalisés au pied du tertre révèlent l'emploi de techniques de construction spécifiques et la présence d'une imposante palissade de poteaux entourant le monument d'une circonférence de 67 m. L'attribution du tertre au premier âge du Fer est établie par des datations radiocarbone. Les observations réalisées et l'abondant mobilier recueilli autour du tertre, confirment la vocation artisanale et commerciale de ce quartier de la ville gauloise et sa fréquentation par une population exogène.

## ■ Axes 05 10 : Les âges des métaux – Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

Le projet collectif de recherche « **Althéré : Alimentation et Thérapeutique en région Centre-Val de Loire, de la Protohistoire au Moyen Âge** » a pour objectif d'identifier le contenu des récipients par des analyses biochimiques et préciser leurs usages ; alimenter les référentiels par l'établissement de profils métaboliques d'une vingtaine de plantes ; rechercher la finalité alimentaire, thérapeutique, rituelle, artisanale ou autre des préparations dans les sources antiques et médiévales. Les résultats obtenus en 2019 sont particulièrement prometteurs et permettent d'envisager tout l'apport de cette démarche à la connaissance des usages et comportements funéraires, domestiques ou culturels, datés entre le Hallstatt C et le début de l'Antiquité.

## ■ Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

La partie centrale de l'*oppidum* des Châtelliers à **Amboise** (37), où sont attestés des espaces public et religieux antiques, a fait l'objet de nouvelles investigations. Elles ont permis de mettre au jour un sanctuaire à monnaies (40/30 av. – 20 ap. J.-C.) qui a livré d'importantes quantités de mobilier, dont trois lingots de métal et plusieurs dépôts de potins turons. Des niveaux témoignent du changement de vocation du site, avant la mise en place, entre 20/40 et 70 ap. J.-C., de remblais permettant l'aménagement des fondations de deux galeries maçonnées et d'un *fanum* à l'est. Ces constructions font partie intégrante de l'ensemble culturel antique, reconnu au nord et à l'ouest par trois fana et un grand sanctuaire fouillé dans les années 1980 par A. Peyrard.

La première année du nouveau programme triennal de fouille du complexe culturel gallo-romain de **Saint-Martin-au-Val** (28) a été consacrée au dégagement des bois calcinés présents dans le bassin de la fontaine du bâtiment 2. Plus de 300 fragments de poutres, poutrelles et planches ont été collectés. Ils appartiennent à un plafond suspendu grâce à des crochets métalliques insérés dans des pitons, eux-mêmes fichés dans les poutres de la charpente couvrant le bassin. L'ensemble constitue des caissons géométriques en forme de losanges et d'hexagones encadrés de poutrelles portant des planches agrémentées de moulures d'encadrement sculptées. Les registres décoratifs présentent de nombreuses affinités avec le répertoire végétal adopté par les sculpteurs pour le décor des colonnes du mur est de bâtiment 2.

Au centre de l'antique *Argentomagus* à **Saint-Marcel** (36), les fouilles du temple 4 et de la « *domus* dite de *Quintus Sergius Macrinus* », permettent de mieux comprendre la chronologie de cet ensemble complexe. Au centre de la *cella* du temple 4, un imposant massif de fondation maçonnée, quadrangulaire (base de statue ?), est aménagé au début du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Des travaux sont entrepris dans l'édifice, avant l'aménagement d'une probable fosse à offrandes à la fin du I<sup>er</sup> s. Le long de la façade orientale, un seuil et des niveaux de circulation appartiennent à un espace de transition vers la rue. Deux

états de la « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » ont été identifiés. Le premier, daté du II<sup>e</sup> s., correspond à un bâtiment donnant sur une cour à portiques sur trois côtés, dont la partie septentrionale ouvre sur la rue. À l'est, plusieurs aménagements appartiennent à un espace de service. À la fin du II<sup>e</sup> s. ou au début du III<sup>e</sup> s., un espace couvert et un *impluvium* sont aménagés à l'emplacement du portique oriental. L'entrée depuis la rue est bouchée. L'espace de service connaît d'importantes transformations.

## ■ Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

La fouille réalisée rue Émile Martin à **Bourges** (18) à quelques centaines de mètres au sud-est du chevet de la cathédrale, a permis de redéfinir l'extension de la vaste nécropole antique vers l'ouest, en direction du *pomerium* redéfini au IV<sup>e</sup> siècle. Elle a confirmé différentes périodes de fonctionnement du Grand cimetière médiéval au X<sup>e</sup>, XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. et la présence d'inhumations multiples liées à des épisodes épidémiques ou de famine, avant l'abandon de l'espace funéraire à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s.

Le diagnostic archéologique effectué dans le bourg de **Sainte-Lizaigne** (36) a révélé les limites d'extension du cimetière médiéval dont une partie au moins est en fonction entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> s.

La seconde campagne de fouille programmée du cimetière de la communauté juive médiévale de **Châteauroux** (36), confirme la disposition des défunts en rangées, en fonction de leur sexe et selon des modes funéraires différents (civière/brancard). Destinée à optimiser l'utilisation de l'espace en respectant les tombes antérieures, cette gestion rigoureuse et la localisation extra-muros du cimetière différent de celle des cimetières étudiés en Europe (Espagne, Angleterre, Suisse, Italie, République tchèque) avec lesquels des comparaisons sont envisagées.

Le diagnostic archéologique réalisé rue du Général de Gaulle, place de l'Église et rue Nationale à **Mosnes** (37) permet de circonscrire l'emprise et l'évolution de l'aire sépulcrale à proximité de l'église Saint-Martin (XII<sup>e</sup> s.). Les tombes les plus anciennes sont des inhumations en sarcophage de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Utilisé jusqu'à XII<sup>e</sup> s., le cimetière semble à cet endroit abandonné, et il faut attendre la période moderne, pour que de nouvelles tombes soient aménagées à proximité immédiate de l'édifice.

L'opération archéologique menée sur la place de la République à **Azay-le-Rideau** (37) a permis d'observer l'ancien cimetière de la ville, dont le dernier état figure sur le cadastre de 1813. Les sépultures datées du XI<sup>e</sup> s. pourraient être contemporaines de l'église Saint-Symphorien. Plusieurs indices permettent de considérer l'hypothèse de deux pôles d'inhumation distincts, attestés par les archives jusqu'à l'époque moderne.

Participant à la dynamique des recherches conduites dans le cadre de l'axe 7, signalons la tenue du colloque « Rencontre autour de la typo-chronologie des tombes à inhumations » organisé par le **Groupe d'anthropologie**

**et d'archéologie funéraire** à Tours en juin 2019. Grâce à la présentation de synthèses territoriales, d'un examen critique des méthodologies et d'approches thématiques, il a permis de mettre en lumière les avancées de la connaissance et les découvertes des deux dernières décennies dans le domaine de la typo-chronologie des tombes à inhumation ou plus généralement, des dépôts volontaires de corps de la Préhistoire à nos jours.

## ■ Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Le sondage réalisé au nord-est du chevet de l'oratoire de **Germigny-des-Prés** (45) a permis de revisiter la stratigraphie laissée par les fouilles de 1930. La structure bâtie et deux niveaux de sols ont pu être datés par <sup>14</sup>C, de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. Autour de l'oratoire, plusieurs niveaux de remblais d'origine anthropique ont été identifiés grâce à des carottages. Par ailleurs, l'étude des mosaïques montre que les méthodes de fabrication du verre coloré composant certaines tesselles sont liées à une organisation spécifique du travail des mosaïstes.

La 14<sup>e</sup> campagne de fouille sur le site de l'abbaye de Marmoutiers à **Tours** (37) a concerné l'étude du moule à cloche du XIV<sup>e</sup> s. mis en évidence en 2018 et la reprise des données relatives à l'évolution complexe, entre le Haut-Empire et la première moitié du XI<sup>e</sup> s., de l'occupation précédant la construction de l'église romane. Une *mansio* occupée aux I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. et aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., fait place à 3 bâtiments de vie et d'accueil construits aux IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s., puis à un lieu de culte de plan rectangulaire à abside, édifié aux VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. La reconstruction de l'église au IX<sup>e</sup> s., à laquelle une première crypte est associée, marque l'évolution de ce secteur monastique.

Les sondages effectués dans l'église d'**Averdon** (41) ont révélé la présence de deux sépultures en sarcophage du V<sup>e</sup> s. et d'une douzaine d'inhumations en relation avec la construction d'un édifice à chevet plat à la fin du X<sup>e</sup> ou au début du XI<sup>e</sup> s. Le plan de l'édifice évolue au XII<sup>e</sup> s. notamment avec l'adjonction d'un chevet en abside semi-circulaire.

La fouille menée à l'emplacement de l'aile sud du cloître de l'abbaye de la Trinité à **Vendôme** (41) dans l'emprise du bâtiment édifié en 1732, a permis d'identifier les niveaux antérieurs à la première occupation monastique des XI-XII<sup>e</sup> s. et une partie du plan circulaire de la cuisine érigée au XII<sup>e</sup> s. Cette dernière est l'objet d'aménagement et de travaux entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> s., avant sa destruction au XVIII<sup>e</sup> s.

Le réexamen des sources documentaires et la réalisation d'un premier sondage dans la nef de l'édifice, apporte de nouvelles données sur l'ancienne collégiale Saint-Ours de **Loches** (37) et la localisation du tombeau de Ludovic Sforza. Les fondations du mur nord de la nef de la collégiale édifiée dès 963-965 ont été observées. Les vestiges de sols dallés de l'église construite au XI<sup>e</sup> s. et agrandie au XII<sup>e</sup> s. à cet emplacement, ont été reconnus. Cinq tombes présentant des squelettes en position primaire et un caveau funéraire, aménagés entre les XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s., ont été étudiées. Deux d'entre elles

pourraient correspondre à celle de Roland de Lescouët (mort en 1467) près de laquelle aurait été inhumé Ludovic Sforza (mort en 1508). Les modalités de transformation de l'église après la dissolution du chapitre en 1771 et l'aménagement atypique du caveau funéraire en 1839, ont également été documentés.

Les recherches menées à **Orléans** (45) par l'équipe du projet collectif de recherche sur « La cathédrale Sainte-Croix d'Orléans et son environnement », concernent la constitution du groupe épiscopal, les chantiers cathédraux de l'an mil à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le quartier canonial. L'étude des sources documentaires a permis d'identifier un état du chevet de la cathédrale avant sa reconstruction au XVII<sup>e</sup> s., représenté sur une enluminure de Jean Fouquet. Le fonds Chenesseau a fait l'objet d'un réexamen, car il documente les fouilles de 1889-1890 et de 1937-1938, des états anciens de la cathédrale et différents mobiliers liturgiques et épiscopaux. Parallèlement, le relevé scanner du monument engagé en 2018 a été poursuivi et l'étude des mobiliers issus des fouilles anciennes a été entreprise. Les terres cuites architecturales antiques et médiévales, la mosaïque attribuée au Bas-Empire et les sols de mortier ont fait l'objet d'une attention spécifique. Deux échantillons de sols ont été datés par radiocarbone entre 465 et 940 pour l'un et entre 994 et 1154 pour l'autre. D'autres datations situent la pose de la mosaïque entre 333 et 425, date compatible avec son attribution à la première cathédrale, construite sous saint Euverte.

## ■ Axe 9 : Le phénomène urbain

Au 35 rue du Petit-Bonheur sur l'*oppidum* des Châtelliers à **Amboise** (37), la fouille a permis d'observer les vestiges de la ville gauloise qui témoignent de multiples épisodes d'aménagement de l'espace urbain, notamment à partir du II<sup>e</sup> s. av. J.-C. Certaines fosses ont livré un mobilier spécifique en lien avec des activités artisanales et commerciales. À l'époque romaine un vaste enclos fossoyé est aménagé à l'extrémité occidentale de l'emprise. Plusieurs structures en creux (celliers, fosses, cave...) contiennent des matériaux provenant de la démolition de bâtiments en dur et des vestiges d'activités artisanales (scories de forge, battitures, pesons, fusaiöles...) ou de stockage (grands récipients...). Ce secteur de l'*oppidum* semble abandonné au début du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

Les travaux du projet collectif de recherche « **Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum** » ont porté sur des ensembles d'enduits peints mis au jour lors de plusieurs opérations archéologiques préventives (**Chartres** (28) rue des Fileurs ; **Amilly** (28) Pécante) et sur la réévaluation de lots provenant de fouilles plus anciennes (place des Épars – Cœur de ville ; boulevard Chasles – places Évora et Ravenne ; Casanova-Nicole ; parvis de la cathédrale). La mise en œuvre de nouvelles méthodologies d'investigation a révélé l'association de types de décors inédits à des éléments techniques rarement observés. Par ailleurs, l'étude des couches picturales et des supports révèle l'existence d'ateliers spécifiques.

Les sondages effectués rue des Pensées à **Orléans** (45)

ont permis d'identifier deux phases de construction entre les I<sup>er</sup> et III<sup>e</sup> s. de ce quartier antique, à proximité du *decumanus*. L'édification de l'enceinte du *castrum*, dans la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., placera cette zone hors-les-murs. Si de nouvelles constructions sont édifiées entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s., le secteur n'est occupé de manière pérenne qu'entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s. Il s'agit alors d'un faubourg dont l'essor est lié à la présence de l'église Saint-Victor. À la fin du XV<sup>e</sup> s., l'agrandissement de l'enceinte urbaine le rattache définitivement à la ville.

Le diagnostic réalisé à **Blois** (41) dans le quartier de l'Îlot Saint-Vincent au nord du château confirme l'importance de la stratification et du potentiel archéologique sous d'épais remblais attribué au XV<sup>e</sup> s. et de niveaux de sols associés au parvis de l'église moderne Saint-Vincent.

Les investigations conduites dans le bourg de **Batilly-en-Gâtinais** (45) indiquent que l'antique voie reliant Orléans à Sens est détruite par des terrassements d'époque moderne dans le centre bourg. Sur la place de la Mairie, une fosse du IX<sup>e</sup> s. pose la question de localisation de Baldiliacum. Des sépultures attribuées au XI<sup>e</sup> s. sont présentes au pied de l'église qui comporte des maçonneries des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Un fossé creusé au milieu du XIV<sup>e</sup> s. autour de l'édifice, est comblé à la fin du XV<sup>e</sup> pour laisser place à la construction d'une tour et au creusement d'un nouveau fossé qui entoure l'église et le cimetière utilisé entre le début du XVI<sup>e</sup> s. et la fin du XVII<sup>e</sup> s. puis jusqu'à son déplacement avant 1872.

À **Blois** (41), les recherches entreprises par les membres du projet collectif de recherche « Blois, ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours », ont permis de compléter les observations réalisées sur différents ouvrages de franchissement de la Loire : pont antique, pont en bois du XI<sup>e</sup> s., pont maçonné des XI<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., pont en bois du XVIII<sup>e</sup> s. Parallèlement, le bilan de l'évolution topographique du Val de Blois a été complété par l'analyse morphologique du parcellaire et l'enquête réalisée sur le bâti du quartier de Vienne. L'étude du lit majeur a été enrichie de nouvelles données sédimentaires et chrono-stratigraphiques. Enfin, 132 éléments ont été intégrés à la base documentaire globale permettant notamment la création ou la finalisation des notices de synthèse par période. Le collectif de recherche s'engage désormais vers un d'un nouveau programme triennal consacré à la publication des résultats obtenus depuis 2013.

#### ■ **Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne**

La fouille réalisée à **Montierchaume** (36), a permis l'étude d'une occupation médiévale du X<sup>e</sup> s. de part et d'autre d'un chemin. L'emprise a révélé le plan de plusieurs bâtiments sur poteaux, quelques structures de combustion et un réseau fossoyé. Les vestiges prennent place au sein d'une trame parcellaire plus large, connue par une dizaine d'opérations réalisées au nord-ouest du village depuis une vingtaine d'années.

Les opérations menées à **Saran** (45) sur le site de la

ZAC Portes du Loiret, lieux-dits le Mesnil et la Hutte ont mis au jour des indices d'occupations préhistoriques, deux établissements ruraux laténiens, un petit ensemble gallo-romain précoce, des indices d'une occupation antique et plusieurs pôles d'occupations alto-médiévale. La superposition des limites parcellaires protohistoriques et alto-médiévales avec les cadastres napoléonien et actuel montre que le réseau parcellaire fixé dès La Tène finale est maintenu jusqu'à l'installation de la ZAC.

Au nord-est de la commune d'**Amboise** (37), la fouille d'une emprise de 7 ha a révélé la présence d'un établissement agricole de La Tène finale dont l'occupation se poursuit à l'époque romaine et durant l'Antiquité tardive. Une sépulture attribuée aux VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C. marque une rupture dans l'occupation de l'espace, avant l'aménagement de chemins, la construction de bâtiments et le creusement de plus de 50 silos durant les IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. La qualité du mobilier mis au jour, dont un petit dépôt monétaire de deniers de Louis le Pieux et de Charles le Chauve, atteste du statut social d'une partie au moins des occupants du site à cette époque.

La fouille réalisée à **Boigny-sur-Bionne** (45) a permis d'étudier une partie du plan de la *pars urbana* d'une *villae* constituée d'un grand corps de logis doté d'une galerie. Cet ensemble qui prend place au sein d'un enclos supérieur à 3 ha, connaît de nombreux aménagements durant le Haut-Empire jusqu'au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. avec notamment, la construction d'un balnéaire et de plusieurs pièces semi-excavées. Plusieurs structures recoupant les vestiges de la *villae* appartiennent au Bas-Empire et certaines inhumations au haut Moyen Âge. Ces dernières sont mises en relation avec de nombreux trous de poteaux regroupés en plusieurs concentrations au sein desquelles apparaît le plan de plusieurs bâtiments.

Le diagnostic de la tranche 6 de la future déviation de **Jargeau** (45) a mis en évidence les témoins de la fréquentation de cette partie du Val de Loire, du Néolithique à la période contemporaine. Un ensemble de structures attribués au haut Moyen Âge, observé sur une surface de 1 ha en zone inondable, marque la proximité d'un habitat domestique qu'il reste à localiser.

#### ■ **Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne**

Le diagnostic réalisé au logis des Gouverneurs à **Tours** (37) a permis d'observer une portion du mur d'enceinte de la basse-cour du château construit au VIII<sup>e</sup> s., rebâti entre 1037 et 1068 dans l'angle nord-ouest du *castrum* antique. Il a également révélé la conservation de maçonneries appartenant à un bâtiment assurant la liaison entre la Porte des Maures et la basse-cour, antérieur à la construction du logis au XV<sup>e</sup> s. Confirmant les sources anciennes, plusieurs phases d'aménagement des différentes parties du logis avant 1671 ont été identifiées conduisant à son utilisation comme arsenal militaire, bâtiment de stockage ou poudrière. Sa fonction évolue encore avant une démolition partielle au XIX<sup>e</sup> s. lors de la création de la rue des Maures.

Le diagnostic réalisé en 2019 au Château de **Betz-le-Château** (37) a concerné le réseau souterrain, l'emprise de vestiges mis au jour lors de travaux en 2016 face au pont-levis et des relevés sur le bâti devant être restauré. L'inventaire complet des salles du souterrain montre que la fonction d'abord militaire de l'ouvrage évolue vers le stockage et s'achève avec la pratique d'activité artisanale. Une salle occupée du X<sup>e</sup> s. au XI<sup>e</sup> s. a été mise au jour et de nombreux indices évoquent l'existence d'autres salles et galeries non répertoriées. Dans l'emprise supposée du pont-levis, une salle souterraine et un départ de galerie témoignent de l'existence d'un autre réseau souterrain. L'étude du bâti a permis de réaliser de nombreuses observations, notamment l'identification de vestiges de l'ancien logis du XV<sup>e</sup> s. qui succède au logis du premier château.

Le château de Mez-Le-Maréchal à **Dordives** (45) est l'objet d'une étude programmée, permettant de mieux comprendre cette construction méconnue dans son environnement. Dans un état de conservation remarquable, le site autorise de nombreuses observations d'un grand intérêt pour la connaissance de l'architecture castrale médiévale. Ainsi, la tour-maîtresse de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., attribuée à Robert III Clément, est conservée sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII<sup>e</sup> s. L'enceinte carrée (60 m x 60 m) du début du XIII<sup>e</sup> s., attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste, est dans un état de conservation remarquable. Deux des quatre tours d'angle (diam. : 8 à 8,60 m) possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères est également présente. Il en est de même des tours encadrant la porte d'entrée, conservées sur toute leur hauteur. Tours et courtines reposent sur une fondation talutée formée de gros modules taillés présentant un fruit de huit degrés. La campagne d'enregistrement des micros reliefs, au sud-est du château est la première étape de constitution d'un modèle numérique de terrain (MNT) révélant les aménagements des douves, de la contrescarpe et les traces de l'ancien lit de la rivière des Ardouses.

### ■ Axe 13 : Aménagements portuaires et commerce

L'étude des vestiges conservés dans le lit mineur de la Loire a été poursuivie par la réalisation de prospections subaquatiques, de recherche dans les archives et de travaux de laboratoire. Dans la Grande Sauldre, affluent du Cher, à **Pierrefitte-sur-Sauldre** (41), les restes d'une pirogue ont été étudiés et datés de la période carolingienne. Il s'agit de l'un des rares témoins de la batellerie du bassin du Cher de cette période. Les prospections entre **Saint-Père-sur-Loire** (45) et **Sully-sur-Loire** (45) indiquent que les structures linéaires constituées de pieux et de pierres, font partie d'un dispositif plus vaste daté du début du XVII<sup>e</sup> s., permettant de diriger l'eau sur les roues de moulins sur bateaux. Des indices de la présence d'une pêcherie datée du XIII<sup>e</sup> s. ont également été observés dans ce cadre. L'étude des échantillons de bois prélevés en 2018 sur des pieux de la pêcherie de **Saint-Brisson-sur-Loire** (45) démontre que le dispositif mis en place en 1298 -1299 fonctionne jusqu'en 1319. Elle confirme

que la majorité des pêcheries découvertes dans le lit de la Loire sont médiévales et ne sont pas postérieures, ou de très peu, au XIII<sup>e</sup> s. À **Herry** (18), les prospections ont révélé : la présence de meules datées entre la première moitié du V<sup>e</sup> et la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. ; d'une cuve de sarcophage monolithe produite dans le nord de l'Auvergne au haut Moyen Âge ; et les vestiges d'un ancien quai de transbordement utilisé entre la fin du XVII<sup>e</sup> s. et le début du XX<sup>e</sup> s. Dix-sept meules de grès observées à l'extrémité aval de l'ancienne ligne de berge aménagée à **Bannay** (18) présentent de grandes similitudes avec les exemplaires de Herry. La datation d'échantillons de bois prélevés sur des pieux de l'ancienne berge fournit une date d'aménagement entre 572 et 573 ap. J.-C. Les deux ensembles de meules témoignent de l'acheminement de produits pondéreux finis et semi-finis, au début du Moyen Âge, depuis la carrière, par voie terrestre, puis par transport fluvial dans la vallée de la Loire.

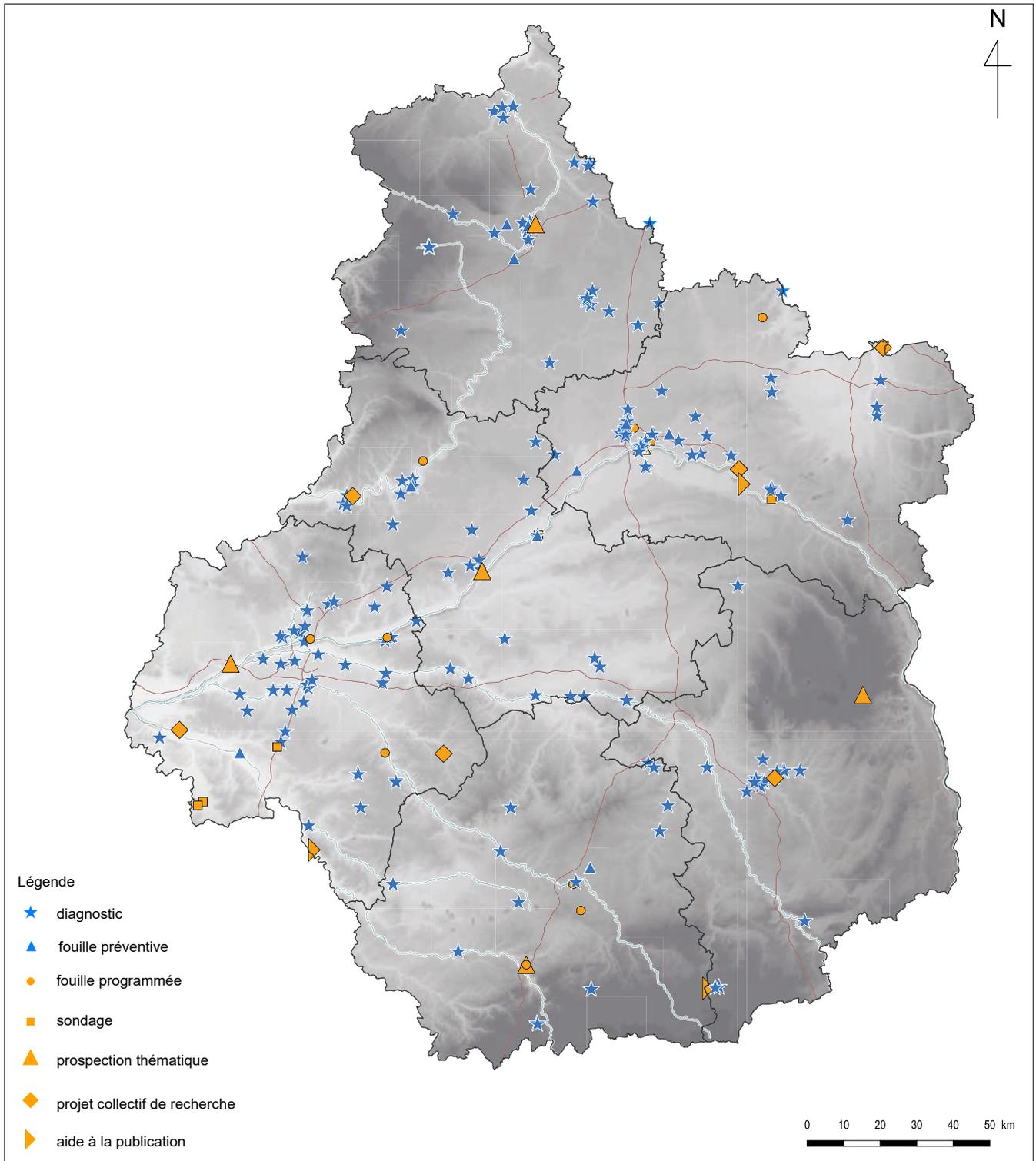
### ■ Axe 14 : L'archéologie des périodes moderne et contemporaine

À **Romorantin-Lanthenay** (41), l'étude de la grange de la ferme des Étangs, a révélé les vestiges d'une construction antérieure et plusieurs états de l'édifice actuel dont le volume, l'architecture et la fonction, bien que maintenus, connaissent de régulières modifications à différentes époques. Le premier état correspond à la construction de la grange et de sa charpente à portique délimitant un vaisseau central et deux bas-côtés au début du XVI<sup>e</sup> s. La construction présente alors une partition interne réalisée grâce à des cloisons maçonnées ou à pans-de-bois. La reconstruction du mur-gouttereau oriental, la suppression du pan-de-bois et plusieurs transformations en 1672 caractérisent le second état de la grange dont la charpente présente aussi les traces de plusieurs modifications.

En dehors des données recueillies à propos de la ville gauloise et de l'origine du tertre funéraire de la Butte de César, la campagne de fouille réalisée sur l'*oppidum* des Châtelliers à **Amboise** (37), documente la réutilisation de cette butte à la Renaissance, dans le cadre du système défensif du château royal situé à 500 m à l'ouest. Le réexamen des sources archivistiques précise les circonstances ayant conduit à la destruction de la moitié de Butte à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

Tableau de présentation générale  
des opérations autorisées

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région	Total
Aide à la préparation de publication (APP)	1	0	0	1	0	1	1	4
Fouille programmée (FP)	0	1	3	3	1	1	0	9
Opération préventive de diagnostic (OPD)	15	30	11	44	32	35	0	167
Opération de sauvegarde par l'étude (OSE)	1	4	2	5	3	5	0	20
Projet collectif de recherches (PCR)	1	2	1	1	1	1	6	13
Prospection inventaire (PRD)	2	2	1	0	1	3	2	11
Prospection thématique (PRT)	1	0	1	2	2	2	1	9
Sondage (SD)	0	0	0	3	1	1	1	6
<b>Total</b>	<b>21</b>	<b>39</b>	<b>19</b>	<b>59</b>	<b>41</b>	<b>49</b>	<b>11</b>	<b>239</b>

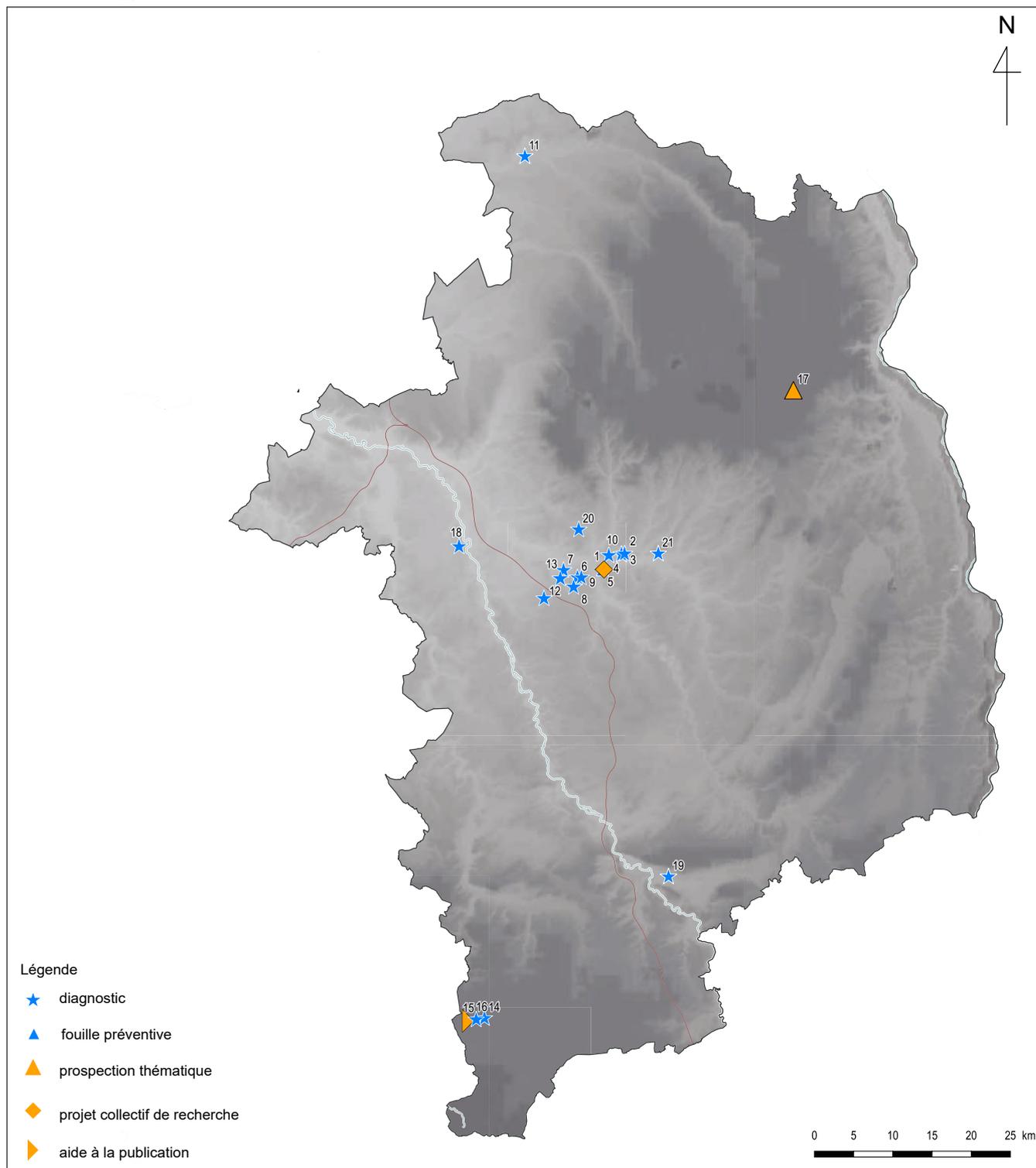


Les opérations archéologiques en région Centre-Val de Loire en 2019

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	Vallée du Cher de Bruère-Allichamps à Sainte-Thorette	DEPONT JEAN (BEN)	PRD		0612299	
18	Arrondissement Saint-Amand-Montrond	DEFAIX Patrick (BEN)	PRD		0612377	
18033	Bourges, 25 rue de Sarrebourg	MACON Philippe (COL)	OPD	GAL MA	0611416	1
18033	Bourges, route de la Charité tranche 2	BOUCHET Marion (COL)	OPD	FER CON	0612245	2
18033	Bourges, route de la Charité tranche 3	BOUCHET Marion (COL)	OPD	GAL	0612246	3
18033	Bourges, 33 rue Émile Martin	DURAND Raphaël (COL)	OSE	FER GAL MA	0612305	4
18033	Bourges, les Jardins de l'Archevêché	FONDRILLON Mélanie (COL)	PRT		0612326	5
18033	Bourges, ZAC des Breuzes tranche 2	SALIN Marilyn (COL)	OPD		0612337	6 ON
18033	Bourges, les Noyers	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	CON	0612343	7
18033	Bourges, les Perches	SALIN Marilyn (COL)	OPD	GAL MOD	0612391	8
18033	Bourges, ZAC des Breuzes tranche 3	AUGIER Laurence (COL)	OPD	BRO	0612471	9
18033	Bourges, rue Bernard-Palissy	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612543	10
18037	Brinon-sur-Sauldre, les Pointards	MUSCH Johannes (Inrap)	OPD		0612395	11
18050	La Chapelle-Saint-Ursin, les Laburets	BOUCHET Marion (COL)	OPD	GAL	0611605	12
18050	La Chapelle-Saint-Ursin, les Ailliers	BOUCHET Marion (COL)	OPD	BRO GAL MA	0612406	13 ON
18057	Châteaumeillant, La Maladrerie	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	FER	0612270	14
18057	Châteaumeillant, Le Paradis	KRAUSZ Sophie (SUP)	APP	FER	0612328	15
18057	Châteaumeillant, les Plantes à Baudons	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	MA	0612381	16
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre	MATAOUCHEK Victorine (Inrap)	PCR	MA	0612330	17
18186	Preuilly, les Champs-Rouges tranche 4	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	PAL NEO GAL	0612416	18
18197	Saint-Amand-Montrond, les Pétaudes	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	MA	0612370	19
18205	Saint-Doulchard, le Détour du Pavé	SALIN Marilyn (COL)	OPD	MA	0612253	20
18213	Saint-Germain-du-Puy, secteur Champs-Châlons	MACON Philippe (COL)	OPD		0612485	21 ON

Carte des opérations autorisées



## Arrondissement de Saint-Amand-Montrond

### Ainay-Le-Vieil

Découverte d'une meule hydraulique, vraisemblablement antique, d'un diamètre de 75 cm dans le lit du Cher. Entière et usée, elle se trouve le long de la rive gauche, dans la partie amont d'une laisse pouvant faire supposer qu'un aménagement ou dispositif meunier puisse être à l'origine de cet dépôt alluvionnaire. Il n'existe cependant pas d'élément visible en surface de cette laisse. En 2011, nous avons signalé une série de pieux en rive opposée, à une centaine de mètres en aval (pêcherie, digue, bief ?). Ces deux aménagements pourraient avoir un point commun qui reste à étudier. La meule présente les caractéristiques géologiques de la meulière antique de Saint-Christophe-le-Chaudry (Cher).

### Bigny-Vallenay

Plusieurs objets ont été découverts par un pêcheur dans le lit du Cher en rive gauche. Il s'agit de 2 outils lithiques (Néolithique), d'un bouchon/lest de nasse de pêche (Antiquité/Moyen Âge) et d'une cruche à bec réemployée en brûle-encens funéraire (Moyen Âge). La position de ces artefacts en rivière vient compléter la matérialité de sites terrestres et zones connues et étudiées le long de cette rivière, tant en rive droite (Bruère-Allichamps) qu'en rive gauche (Bigny-Vallenay).

### Bigny-Vallenay

À proximité du Château de Bigny, deux aménagements en bois sont découverts. L'un en rive gauche du Cher et l'autre, juste à côté, à la confluence d'un petit ruisseau avec le Cher. Bien que distants d'une vingtaine de mètres, ils paraissent faire partie de 2 systèmes différents :

- 3 sablières basses alignées avec mortaises (vestiges) pour certaines et dont la raison et l'utilité restent à déterminer: renforts/protection de rive, bief, quai/port de bac... (dans le Cher).
- Un coursier de moulin en bois présentant les caractéristiques et marques d'usure typiques d'une roue ayant frotté/ fonctionné avec ce dispositif (dans le ruisseau des Renardières).

Ces deux systèmes s'inscrivent dans un environnement déjà bien dense d'aménagements meuniers étudiés sur 400 m de rives et datés entre les VII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. L'un est apparu par l'érosion récente de la berge du Cher, l'autre par le prélèvement clandestin récent de sable dans le lit du ruisseau des Renardières où l'on soupçonnait déjà la présence d'un moulin.

### Marçais

La présence, déjà suggérée l'an dernier, d'un atelier métallurgique protohistorique ou antique est confirmé sur le Domaine agricole de La Font. Il est découvert des scories issues d'activités métallurgiques mais aussi un ferrier de matière première, en instance de préparation (débourage). Ces éléments sont proches d'un castrum décrit l'an dernier. Cette activité sidérurgique s'accommode bien avec l'occupation défensive connue sur l'emprise de la Ferme de La Font et une voie antique qui la traverse.

### Épineuil-le-Fleuriel

Une photographie aérienne fait apparaître une zone d'occupation antique assez importante dans le hameau de Grand Fond. Sont visibles « furtivement » des éléments figurant un ensemble de bâtiments de tailles différentes, un maillage de plusieurs chemins ainsi que des grandes zones quadrangulaires. « Apparition furtive » car les anomalies chromatiques n'ont pu être observées que lors d'un seul passage de l'avion dans une parcelle de blé en cours de mûrissement en juillet, elles ont disparu avec la couleur du blé et sa récolte. Cependant, la prospection de surface au sol a permis de mettre en évidence une occupation effective gallo-romaine sur la parcelle avec la découverte de nombreux tessons de tegulae, d'imbrices, de céramiques communes, de sigillée, morceaux de mortier à tuileau, scories. Un chemin secondaire antique est déjà signalé sur ce même secteur le long du Cher.

À la clôture du rapport 2019, de nouvelles photographies aériennes laisseraient apparaître d'autres zones ou habitats mitoyens du secteur. Au-delà d'une villa ou domaine agricole antique, c'est peut-être un vicus qui pourrait se révéler par de nouvelles recherches et compléments en 2020.

## La Celle

Deux sites méritent une attention particulière cette année. Le Tureau Jaune, les Chaumes. Son interprétation reste difficile. Il s'agit d'un amas tumulaire important ou tertre d'origine anthropique. Ses cotes actuelles de 90 m de diamètre et 5 m de haut, dérangent un peu. C'est un peu grand pour un tumulus et un peu petit pour une motte. La seule prospection de surface a révélé un mobilier très conséquent sous forme de tessons de céramiques communes, pratiquement toutes datées du Bas Moyen Âge. Son implantation se situe juste à la limite géographique Berry / Bourbonnais. Une opération en dirait plus sur ce tertre.

Le Bois des Beugnes, à quelques centaines de mètres du Tureau Jaune. Il s'agit d'une butte naturelle qui a subi des aménagements anthropiques. Elle est de forme circulaire et boisée. Un talus en demi-cercle a été ajouté ou aménagé dans sa partie Ouest et plusieurs traces distinctes de substructions ont été découvertes à son sommet. L'absence de vrai élément défensif repéré nous mène à penser pour le moment qu'il puisse s'agir d'un habitat de hauteur. Les ruines de bâtis (3) découvertes au sommet

n'ont pas restitué de terre cuite de couverture laissant supposer des couvertures de chaume ou de bardeau.

Les sites du Tureau Jaune et du Bois des Beugnes sont-ils à mettre en relation ? La question reste ouverte et ne peut être répondue sur la base uniquement de prospections de surface.

**Patrick Defaix**



Épineuil-le-Fleuriel (Cher) secteur de Grand Fond, 2019.  
(J. Archambault)

La Celle (Cher) Sites du Tureau Jaune et du Bois des Beugnes, 2019. (J. Archambault)



Photo aérienne J. Archambault Cercle d'Archéologie de Montluçon

Le diagnostic d'archéologie préventive, réalisé préalablement à un projet de construction d'un ensemble de logements et de commerces au n° 25 rue de Sarrebourg à Bourges, porte sur une surface de 956 m<sup>2</sup>. L'emprise est située au cœur du centre-ville, également centre historique, à environ 300 m au sud-est du chevet de la cathédrale. Ce secteur a été l'objet de nombreuses investigations archéologiques regroupant à la fois découvertes anciennes et opérations d'archéologie préventive récentes. Elles décrivent de façon très morcelée un secteur situé immédiatement au nord de l'un des axes majeurs de l'organisation des tissus urbains antiques et médiévaux, actuellement matérialisé par la rue de Sarrebourg. Trois sondages d'évaluation ont été implantés. Au nord de la tranchée 1, le fond de décaissement a pu être arrêté sur le niveau d'apparition du toit altéré du substrat, qui correspond à des calcaires lités de l'Oxfordien supérieur. Son altitude d'apparition y est de 144,20 m NGF.



Bourges (Cher) 25 rue de Sarrebourg : mur antique, F1-11. (Philippe Maçon, service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

Ce diagnostic a mis au jour des vestiges structurés, nombreux et denses, datés depuis La Tène finale jusqu'à la période contemporaine. Au total, une dizaine de périodes ont été définies, dont certaines regroupent plusieurs états. La première période renvoie, en tranchée 1, à une occupation a priori non structurée d'espaces naturels durant La Tène finale au plus tard. La période 4, identifiée dans le seul sondage profond ayant atteint le toit du substrat calcaire au nord de la tranchée 1, est caractérisée par la présence d'au moins deux trous de poteau. La période 5, datée du Haut-Empire, correspond à la première urbanisation antique, sous forme de bâtiments élevés en matériaux légers. Durant la période 6 devient monumentale avec la construction d'une ou plusieurs *domus*. Nombre de murs en élévation à double parement de moellons calcaires sont édifiés selon deux axes, est / ouest et nord / sud, et semblent présenter plusieurs états. Les périodes 7 et 8 sont rattachées à l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge. Elles se caractérisent par un retour aux constructions légères, par une ou plusieurs séquences de récupération de la *domus* antique et par la sédimentation de terres noires qu'elles génèrent. Les périodes médié-

vales 9 et 10 correspondent respectivement à l'aménagement d'une rue d'orientation est / ouest et à l'ouverture d'un cimetière clos par un mur au nord. Enfin, les périodes 11 et 12 renvoient à l'urbanisation moderne et contemporaine, caractérisée notamment par l'édification de plusieurs bâtiments, dont certains sur caves ; l'angle sud-est de l'emprise a été notamment très affecté par ces constructions en sous-sol.

Les vestiges archéologiques les plus récents apparaissent directement sous les fondations des constructions modernes et contemporaines, dont l'épaisseur moyenne est de 1,40 m. Dans l'ensemble, hormis ceux que renfermait l'angle sud-est de l'emprise, les vestiges sont bien conservés, quelles que soient les périodes considérées. Du fait notamment de l'alternance de modes de constructions en matériaux légers et en dur, du changement régulier des intensités d'occupation et de l'absence apparente de pression foncière, les occupations successives n'ont visiblement guère eu d'impact sur les précédentes.

Le diagnostic relate une occupation régulière, pour ne pas dire continue, du secteur, depuis La Tène finale au plus tard jusqu'à nos jours. Les types et différentes matérialisations de ces occupations successives témoignent sur le long terme des séquences d'urbanisation et de respiration d'une frange du cœur de ville de Bourges. Îlot urbain depuis le Haut-Empire au moins, l'emprise prescrite semble se situer aux marges des lieux de résidence dès la fin de l'Antiquité et durant le Moyen Âge. Son extrémité méridionale sera désormais investie par une voie et un cimetière densément exploité, tandis que se développent au nord des dépôts de type terres noires, peut être en lien avec une activité agropastorale.

**Philippe Maçon**



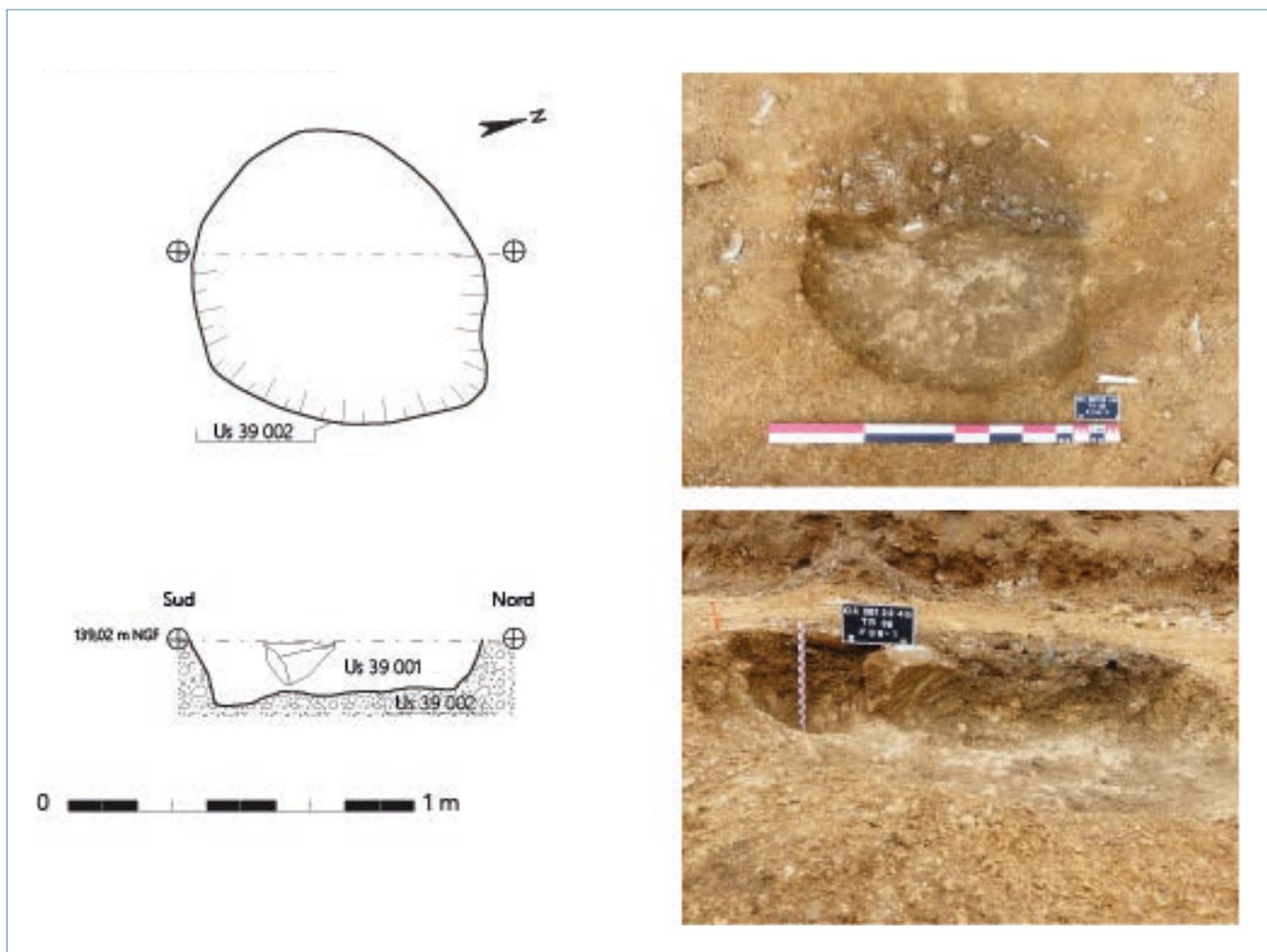
Bourges (Cher) 25 rue de Sarrebourg : cimetière enclous médiéval. (Philippe Maçon, service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé route de la Charité à Bourges, porte sur une surface de 19 300 m<sup>2</sup>. Il s'agit de la tranche 2 d'une prescription de diagnostic émise sur une superficie totale de 22,3 ha, préalablement à un projet d'aménagement et de réhabilitation du site militaire de Port Sec Nord, dont les derniers établissements ont été abandonnés par l'Armée de Terre au début des années 2000. L'emprise prescrite se situe en périphérie de la ville de Bourges, à environ 3,4 km au nord-est du centre historique et à 3,3 km à l'ouest du bourg ancien de Saint-Germain-du-Puy. Elle est localisée sur un versant exposé au nord, descendant en pente douce vers le Langis, en bordure d'un petit plateau calcaire culminant à 146 m NGF et délimité au sud par la vallée de l'Yèvre. Ce secteur péri-urbain intègre aujourd'hui une vaste zone commerciale et industrielle qui s'est développée depuis une trentaine d'années le long de la route de la Charité, et qui est traversée par la rocade de contournement nord-est de Bourges, récemment construite.

L'intervention a été contrainte par la topographie actuelle du terrain, remodelée dans le courant du XX<sup>e</sup> s. par les aménagements militaires, et par la présence d'une voirie bitumée encore utilisée au moment de l'opération. En

dehors des nombreuses traces laissées par les activités anciennes et récentes des militaires depuis l'acquisition du site par l'Armée de Terre à la fin du XIX<sup>e</sup> s., les vestiges archéologiques mis au jour renseignent sur l'occupation protohistorique du secteur. Ils sont très localisés et se limitent à une seule petite fosse peu profonde située dans la partie nord de l'emprise et dont le comblement a livré de la céramique attribuable au V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Hallstatt D3-La Tène ancienne). Localisée à environ 200 m des fosses artisanales du proche gisement de Port Sec nord, cette fosse s'intègre au vaste quartier à vocation artisanale de Port Sec considéré comme un des faubourgs du complexe princier de Bourges au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., et qui s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares, à la confluence entre l'Yèvre et le Langis. La fosse se situe en effet dans le prolongement à l'est de cette occupation et en constitue aujourd'hui sa limite orientale.

**Marion Bouchet**



Bourges (Cher) route de la Charité tranche 2 : plan et coupe ouest de F 39-1.  
(Marion Bouchet, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

## BOURGES

### Route de la Charité tranche 3

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé route de la Charité a porté sur une surface de 15 000 m<sup>2</sup>. Il s'agit de la tranche 3 d'une prescription de diagnostic émise sur une superficie totale de 22,3 ha, préalablement à un projet d'aménagement et de réhabilitation du site militaire de Port Sec Nord, dont les derniers établissements ont été abandonnés par l'armée de terre au début des années 2000. L'emprise prescrite se situe en périphérie de la ville de Bourges, à environ 3,4 km au nord-est du centre historique et à 3,3 km à l'ouest du bourg ancien de Saint-Germain-du-Puy. Elle est localisée sur un versant exposé au nord et descendant en pente douce vers le Langis, en bordure d'un petit plateau calcaire culminant à 146 m NGF et délimité au sud par la vallée de l'Yèvre. Ce secteur péri-urbain intègre aujourd'hui une vaste zone commerciale et industrielle qui s'est développée depuis une trentaine d'années le long de la route de la Charité, et qui est traversé par la rocade de contournement nord-est de Bourges, récemment construite.

L'intervention a été contrainte par la topographie actuelle du terrain, remodelée dans le courant du XX<sup>e</sup> s. par les aménagements militaires et inopportunistement par le stockage en bordure sud de l'emprise d'un merlon de blocs de béton issus du chantier de démolition des installations militaires. Douze tranchées de sondages ont été ouvertes mécaniquement et ont couvert une surface de 1 527 m<sup>2</sup>



soit 10,2 % de l'emprise prescrite. Les vestiges archéologiques mis au jour nous renseignent sur l'occupation antique et moderne du secteur.

Dans la partie haute du terrain, l'aqueduc gallo-romain de Nérigny a été mis au jour sur une distance de 104 m. Sa trajectoire dans l'emprise du diagnostic est parfaitement rectiligne, mais amorce une légère inflexion vers le sud-ouest par rapport au tracé fouillé 200 m à l'est, au Grand Pacage. Deux sondages mécanisés ont été opérés et ont montré la bonne conservation de la canalisation malgré la construction d'un bâtiment militaire par-dessus. Elle présente un mode de construction identique à ce qui avait déjà été observé en plusieurs points de découvertes, en amont et en aval du tronçon mis au jour dans le cadre de cette opération. Le conduit, creusé et construit dans le substrat calcaire, est en effet conservé sur une profondeur d'environ 0,90 m. La section de l'aqueduc n'est cependant pas complète et le système de couverture n'est pas conservé. Enfin, la présence de mortier de tuileau dans les maçonneries affleurant en surface sur la partie ouest du tracé semble indiquer la présence d'un aménagement spécifique, un changement dans le mode de construction de cette section (approvisionnement en matériaux différents), ou encore une possible réfection du conduit pour assurer une meilleure étanchéité. La suite du diagnostic dans la partie ouest du site militaire (tranches 2 et 4) permettra de mettre au jour le prolongement de la canalisation et de caractériser son état de conservation, a priori en dehors de toute construction contemporaine, et au plus près de la villa de Port Sec nord.

Dans la partie basse de l'emprise, les seuls vestiges détectés sont deux fossés parcellaires orientés nord-sud et distants d'un mètre l'un de l'autre. Ils correspondent, d'après le cadastre napoléonien, à la limite communale entre Bourges et Saint-Germain-du-Puy, aujourd'hui décalée d'une soixante de mètres vers l'est.

**Marion Bouchet**



Fig. 1 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : vue générale de l'emprise fouillée  
(Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

La fouille préventive, au 33 rue Émile-Martin à Bourges (parcelle HZ 388p), porte sur une surface de 1 492 m<sup>2</sup> (fig.1). Elle est située au cœur du centre-ville, également centre historique, de Bourges, à environ 375 m au sud-est du chevet de la cathédrale. Ce secteur a été l'objet de nombreuses investigations archéologiques regroupant à la fois découvertes anciennes et opérations d'archéologie préventive plus récentes. Elles décrivent de façon très morcelée une zone située entre deux axes majeurs de l'organisation des tissus urbains antiques et médiévaux. Ces axes sont actuellement matérialisés par les rues de Sarrebourg et Jean Baffier aux abords desquelles les vestiges archéologiques décrivent des espaces fortement urbanisés ou au contraire faiblement investis.

Les vestiges identifiés appartiennent à plusieurs phases d'occupation datées de la Protohistoire à l'époque moderne. Ces périodes sont inégalement représentées d'une zone à l'autre.

La période protohistorique est essentiellement représentée par des fosses et des niveaux de sol ou de circulation pour partie détruits par les occupations postérieures. Principalement céramique, le mobilier découvert dans ces structures concorde avec le répertoire du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., entre – 475 et – 430. Aucun élément mobilier ne per-

met de définir la nature de cette occupation. La proximité immédiate des sites de Saint-Martin-des-Champs à l'est et de 35 rue de Sarrebourg au nord semble corroborer l'existence d'une vaste zone artisanale occupant la frange occidentale du site d'Avaricum.

Les éléments datés du Haut-Empire sont plus discrets et relèvent principalement de mobilier en situation résiduelle dans les structures postérieures, notamment les sépultures appartenant à la nécropole de l'Antiquité tardive et aux espaces funéraires médiévaux. Ce mobilier pourrait provenir d'un habitat proche ayant pour l'instant échappé aux investigations archéologiques. Quelques structures fossoyées ont également été découvertes. Elles sont réparties en deux catégories. La première regroupe quelques fosses contenant un mobilier daté de la fin de la période gauloise à la fin de la période augustéenne. La seconde catégorie concerne trois probables carrières peut-être antiques ; la profondeur et l'instabilité de ces structures n'a pas permis leur fouille. De fait, seule la stratigraphie permet d'en proposer une datation relative.

Conformément à ce que sous-tendaient la proximité du gisement de Saint-Martin-des-Champs/place Malus et la contiguïté du cimetière des Capucins au sein duquel se sont multipliées les découvertes ponctuelles, des sépul-



Fig. 2 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : vue en perspective d'une partie de la nécropole de l'Antiquité tardive (Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

tures de l'Antiquité tardive ont été dégagées (fig. 2). Elles permettent de réévaluer les limites de la nécropole antique, étendant sa surface connue à l'ouest, en direction du *pomerium* tel qu'il est redéfini au IV<sup>e</sup> s. Les gestes funéraires sont identiques à ceux relevés jusqu'à présent dans les différentes zones de cet immense espace funéraire.

Une phase d'occupation discrète succède à la nécropole à partir du VI<sup>e</sup> s. La fréquentation du site est difficile à définir, car elle n'a laissé que peu d'éléments matériels. Alors qu'elle représente près de trois siècles d'occupation, elle n'en est pas pour autant la plus documentée parce qu'elle est traversée et intensément perturbée par l'activité du Grand cimetière.

Plusieurs phases d'occupation funéraire médiévales ont été dégagées. La plus ancienne correspond au Grand cimetière du X<sup>e</sup> s., représentée par des inhumations individuelles installées dans des fosses entamant directement le toit du substrat calcaire, et comprenant des aménagements de pierres coffrant l'espace de dépôt du corps. Plusieurs occupations funéraires succèdent



Fig. 3 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : superpositions de sépultures individuelles et multiples mêlant les différentes phases d'occupation du cimetière médiéval (Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

à cette installation, dont celle datée du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> s., renseignée par l'historiographie comme celle du « Grand cimetière de la Ville, public et général ». Toutefois, leurs topographies et leurs densités sont difficiles à évaluer, car des épisodes morbides particuliers altèrent la lecture stratigraphique et chronologique. Il s'agit d'au moins trois phases d'inhumations multiples correspondant à de fortes crises de mortalité évoquant des épisodes épidémiques ou de famine (fig. 3).

Progressivement abandonné à partir de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s., l'espace funéraire reste inoccupé jusqu'à l'implantation des établissements Monin. Immédiatement à côté de son extension orientale maximale, le couvent des Capucins est fondé en 1587. Une partie de ces installations souterraines mise au jour à l'occasion du diagnostic, d'après les plans anciens semblent être les seuls vestiges accessibles de l'édifice démantelé après 1791 et sa vente comme Bien National. La fouille a permis la découverte de maçonneries inconnues sur les plans anciens. Des latrines, ainsi qu'une citerne installée dans le jardin intérieur du couvent, ont pu être explorées (fig. 4). Seules les élévations de ces structures ont souffert des occupations et nombreux aménagements contemporains.

**Raphaël Durand**



Fig. 4 : Bourges (Cher), 33 rue Émile Martin : citerne du couvent des Capucins (Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive Bourges plus)

## BOURGES Les Noyers

L'opération de diagnostic archéologique menée sur le futur lotissement des Monts de Brettes a fourni peu d'éléments archéologiques dans un contexte pourtant prometteur.

En dehors de quelques structures de drainage et d'extraction de matériaux récentes (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.), quelques tessons anciens associés à la stratigraphie du fond de vallon apportent des informations sur l'occupation du lieu.

En effet, l'emprise étudiée se trouve sur la pente occidentale d'un vallon qui est inclus dans le chevelu de la vallée de l'Yèvre, dans un secteur densément occupé durant toutes les périodes au moins depuis le Mésolithique. Les

pentons de ce vallon se sont érodées au cours des temps, essentiellement lors de périodes où elles se trouvaient dénuées de végétation permanente, vraisemblablement lors de phases de mise en culture (écobuage, labours...). Les tessons mis au jour dans des horizons différents suggèrent une première mise en culture durant la Protohistoire, puis une suivante durant la période antique. Aucune datation précise ne peut être fournie ici, mais peut-être que de prochaines opérations, dans le fond du vallon, apporteront des informations plus importantes pour la compréhension de l'occupation de ce territoire.

**Alexis Luberne**

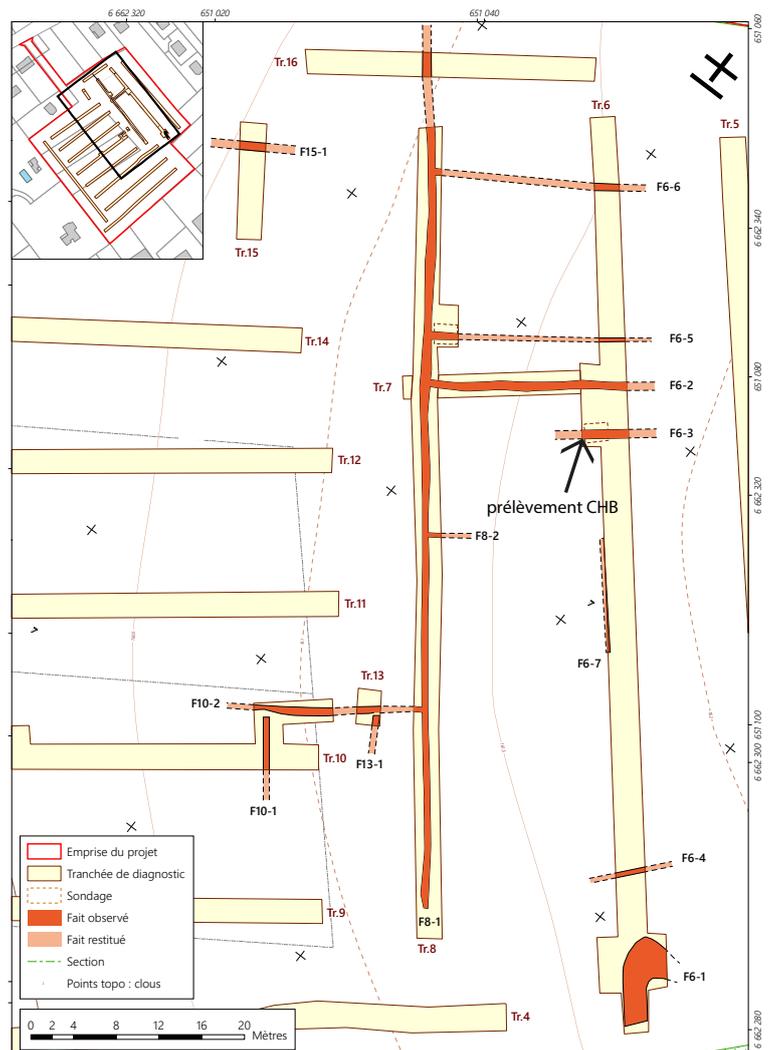
## BOURGES Les Perches

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé Chemin de Villeneuve à Bourges, porte sur une surface de 15 987 m<sup>2</sup>. L'emprise est située à 4 km au sud-ouest du site historique de Bourges.

Les vestiges archéologiques consistent en des empièvements linéaires formant des hérissos de drainage pour des murs et des murets de clôture, sur une surface de plus de 3 000 m<sup>2</sup>. Le tout s'organise de part et d'autre d'un grand empièchement linéaire de plus de 80 m de long qui s'apparente à la fondation drainante d'un mur de clôture. Les autres empièvements matérialisent des murs de bâtiments ou des murets, disparus sous l'effet d'un épierrement total et d'une forte érosion.

La surface de ces empièvements livre un mobilier indigent composé de quelques fragments de TCA attribuables à la période antique et des tessons de céramique moderne.

Une datation par radiocarbone d'un fragment de charbon de bois issu d'un niveau de mortier sus-jacent à l'un des empièvements fournit une datation de 255 BP avec une probabilité maximale pour le XVII<sup>e</sup> s. Ce qui s'apparente à un fond de grande fosse ou de mare (?) a livré du mobilier céramique et faunique attribuable à la première moitié du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Sa proximité topographique avec les empièvements invite à relier chronologiquement ces deux entités sans pouvoir le prouver de manière certaine (datation radiocarbone en cours).



Bourges (Cher) les Perches : localisation des faits dans le secteur nord-est (Marilyne Salin, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

**Marilyne Salin**

## BOURGES ZAC des Breuzes tranche 3

Le lieu-dit les Breuzes sur la commune de Bourges a fait l'objet d'une troisième tranche de diagnostic portant sur une surface de 36 147 m<sup>2</sup>, répartie en deux zones disjointes, de part et d'autre du chemin des Goulevents.

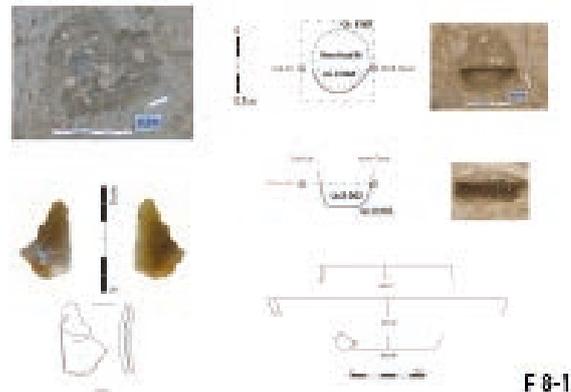
Le secteur se situe à 3 200 m au sud-ouest du site historique de Bourges, sur un plateau calcaire entre la vallée de l'Yèvre au nord et la vallée de l'Auron à l'est.

Des vestiges ténus et épars ont été identifiés au nord-est et à l'est de la zone 2 (parcelle EO 528), sous le niveau de labour, à une altitude comprise entre 156 et 157 m NGF, au contact avec la formation argileuse du Bois du Montet. Ils concernent un amas de mobilier piégé dans une dépression, composé : de céramiques, d'un silex et d'une molette de meule à va et vient que l'on peut attribuer avec prudence à l'âge du Bronze (fig.). De rares tessons erratiques de l'âge du Bronze et de l'antiquité tardive ont également été identifiés sous les niveaux de labour.

Enfin, deux pierres calcaires englobées dans une gangue d'argile rubéfiée ont été mis au jour dans la coupe de la tranchée 9. Il peut ici s'agir de pierres de calage de deux trous de poteau distants de 0,20 m. De même, un trou de piquet a été mis au jour à 20 m de l'amas mobilier

préssumé de l'âge du Bronze. Ces données lacunaires témoignent d'une occupation des lieux dès l'âge du Bronze, mais les découvertes ne permettent pas d'apprécier l'organisation d'un éventuel habitat qui devait se développer au nord de la zone 2.

**Laurence Augier**



Bourges (Cher) ZAC des Breuzes : mobiliers et relevés de F 8-1 (Laurence Augier, service d'archéologie préventive Bourges Plus)

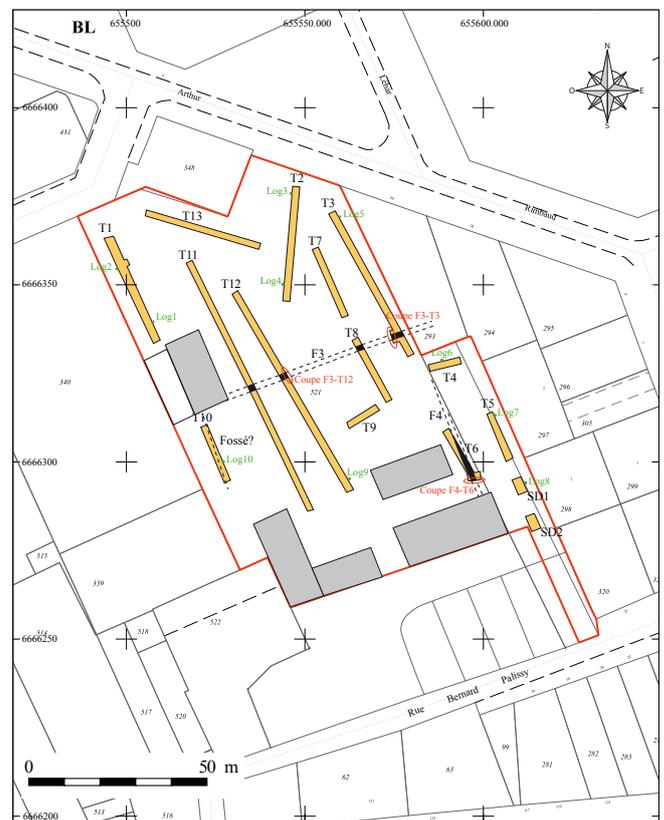
## BOURGES Rue Bernard-Palissy

Le diagnostic mené rue Bernard-Palissy à Bourges, dans un contexte pourtant propice à l'existence d'occupations humaines, n'a permis de mettre au jour que deux fossés vraisemblablement d'origine antique (F3 et F4). Aucun vestige, lié au vaste site de l'âge du Fer de Port-sec qui se trouve à quelques centaines de mètres à l'est de la parcelle étudiée, n'a été trouvé.

Les fossés mis au jour sont perpendiculaires l'un à l'autre. Le premier (F3), profond d'un mètre, suit un axe nord-est/sud-ouest. Il est parallèle à l'ancienne voie antique qui reliait Bourges *Avaricum* à Saint-Satur « *Cortono Castro* » (actuelle rue de Turly) et au cours du Langis, petite rivière affluent de l'Yèvre qui passe juste au sud de l'emprise étudiée. Le second fossé (F4), profond de 50 cm, permettait l'écoulement des eaux de ruissellement vers le cours du Langis.

L'orientation de ces deux structures correspond en tout point à celle du parcellaire actuel, même très récent. Dans ce secteur, seule la voie ferrée de Bourges à Saincaize forme une anomalie parcellaire.

Quelques fragments de terres cuites architecturales très érodés ont été trouvés dans le comblement final de l'un des fossés, ce qui permet de proposer une datation antique de ces structures. Ceci atteste l'occupation de ce secteur durant l'Antiquité, sans toutefois permettre d'identifier d'autres activités que simplement agropastorales.



Bourges (Cher) rue Bernard-Palissy : plan des vestiges (Alexis Luberne, Inrap)

**Alexis Luberne**

Cette opération de diagnostic archéologique concerne le projet d'exploitation en carrière d'un terrain situé au sud de l'agglomération de Brinon-sur-Sauldre (Cher). Il s'agit de la deuxième intervention d'archéologie préventive sur le territoire de cette commune dont le potentiel notamment pour les périodes protohistoriques et préhistoriques est relativement élevé. En effet, il convient de noter la présence d'importantes nécropoles de l'âge du Fer, notamment sur la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre. Par ailleurs, l'emprise du diagnostic se situe dans la vallée alluviale de la Grande Sauldre et à proximité d'indices d'occupation paléolithique et néolithique.

Au total 11 tranchées ont été réalisées sur l'emprise disponible. Ces tranchées ont permis de mettre en évidence 37 structures ou faits. Il s'agit en grande majorité de structures linéaires que l'on peut interpréter comme des fossés parcellaires. Pour ces structures un seul élément de chronologie est fourni sous la forme d'un fragment de TCA trouvé dans le comblement de l'un des fossés. Ce fragment de TCA est attribuable à la période gallo-romaine. Deux silex taillés ont également été trouvés lors de l'ouverture des tranchées mais il n'a pas été possible de préciser leur contexte étant donné qu'ils ont été recueillis sur les tas de déblais.

23 sondages profonds ont été creusés afin d'observer les alluvions pléistocènes, la géomorphologie de la parcelle et détecter la présence de vestiges préhistoriques. En dehors d'une esquille de silex dont le caractère anthropique n'est pas établi avec certitude, aucun vestige archéologique n'a été identifié mais on peut noter l'observation d'un horizon organique et tourbeux qui devrait remonter au Pléistocène moyen. En effet, ce dépôt se situe au sein d'une séquence de dépôts alluviaux pléistocènes. De récentes datations au ESR effectuées dans le même secteur sur des dépôts analogues par une équipe de chercheurs du BRGM et du Muséum national d'Histoire naturelle ont permis d'obtenir des dates s'échelonnant entre 154 et 300 ka (Tissoux *et al.*, 2013).

**Johannes Musch**

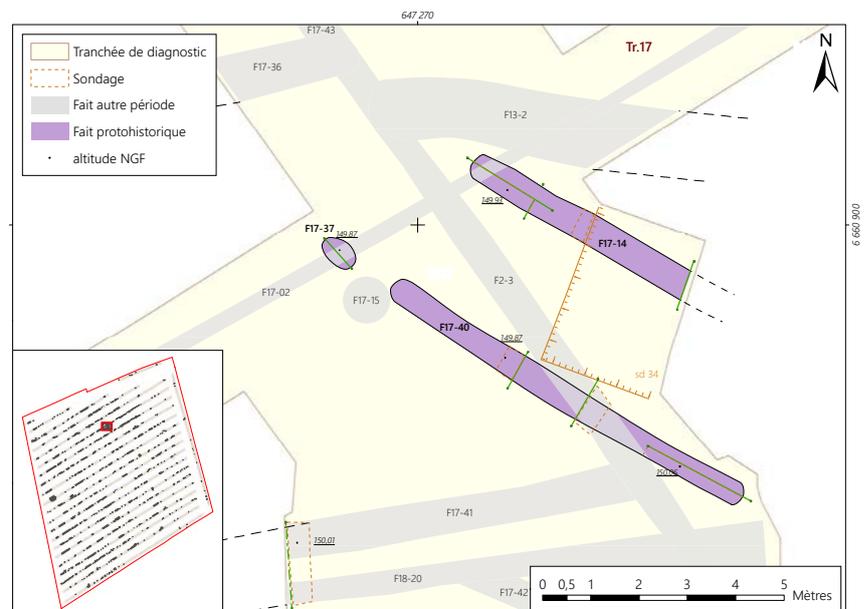
Tissoux et al. 2013 : TISSOUX H., PROGNON F., VOINCHET P., LACQUEMENT F., TOURLIERE B., BAHAIN J.J., « Apport des datations ESR à la connaissance des dépôts sableux plio-pléistocènes en Sologne, premiers résultat ». *Quaternaire*, 24 (2), pp.141-153.

# LA CHAPELLE-SAINT-URSin

## Les Laburets

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé au lieu-dit les Laburets à La Chapelle-Saint-Ursin, parcelle ZD 01, 02 et 03, porte sur une surface de 126 683 m<sup>2</sup>. L'emprise prescrite s'étend sur un petit plateau exposé à l'ouest et culminant à 156 m NGF. Elle est localisée à mi-chemin entre les vallées du Cher et de l'Auron, à environ 8 km au sud-ouest de l'éperon de Bourges et 2 km au sud du bourg ancien de la Chapelle-Saint-Ursin. Ce secteur de la Chapelle était réputé pour la richesse de son sous-sol en minerai de fer densément exploité dans le courant du XIX<sup>e</sup> s.

Les vestiges les plus anciens se situent dans la partie nord de l'emprise et concernent un bâtiment dont la fonction n'est pas déterminée. Il s'agit d'un édifice isolé construit avec une architecture mixte associant deux tranchées de fondation recevant des parois sur poteaux verticaux et des poteaux plantés. Le mobilier archéologique est presque totalement absent ; le



La Chapelle-Saint-Ursin (Cher) les Laburets : plan général du bâtiment protohistorique, structure 1 : F 17-14, F 17-40 (tranchées de fondation) et F 17-37 (trou de poteau). (Marion Bouchet, Service d'archéologie préventive de Bourges Plus)

seul élément de datation est un tesson de céramique du Bronze final découvert dans le comblement d'une des deux tranchées. Des analyses radiocarbones confirment cette chronologie.

Un réseau de limites parcellaires fossoyées a également été mis au jour. Il se développe sur toute l'emprise, selon un axe directeur nord-ouest/sud-est, orthonormé par rapport au tracé de la voie romaine de Bourges à Argentomagus. Les indices chronologiques sont ténus, mais la découverte de quelques tessons de céramique, datés entre le II<sup>e</sup> et le VI<sup>e</sup> s., permet d'envisager sa mise en place probablement durant le Haut-Empire et son maintien jusqu'au haut Moyen Âge.

Mais la majorité des faits identifiés (600 occurrences) sont répartis sur toute la surface investiguée. Ils concernent des aménagements en creux liés à l'extraction du minerai de fer à partir des années 1830. Il s'agit de puits de mine, de fosses et de tranchées d'extraction à ciel ouvert, et de fosses en lien avec le traitement sur place du mine-

rai extrait avant son transport vers les hauts-fourneaux de la vallée du Cher. La densité de ces vestiges révèle l'intensité de l'exploitation minière qui se développa sur une période relativement courte d'environ un demi-siècle.

Enfin, le chemin de Morthomiers à Bourges, mentionné sur le cadastre napoléonien et traversant l'emprise diagnostiquée d'ouest en est, a été repéré et identifié par la découverte d'une dizaine de petits linéaires irréguliers et parallèles, reprenant globalement la même orientation que le tracé indiqué sur le cadastre ancien. Ces vestiges ténus et faiblement ancrés dans le substrat marneux ont été reconnus sur environ 35 m de large et sont interprétés comme des probables ornières dudit chemin.

Marion Bouchet

Âge de Fer

## CHATEAUMEILLANT La Maladerie

Cette opération de diagnostic archéologique concerne le projet d'installation d'une centrale photovoltaïque à l'est de l'agglomération de Châteaumeillant (Cher).

L'important potentiel archéologique de cette petite ville est connu. En effet, le promontoire sur lequel elle est installée, encadré par les vallées de la Sinaise et de la Goutte noire, accueillit *Mediolanum*, l'un des *oppida* bituriges. Le lieu connut une occupation continue, mais peu expansive, jusqu'à nos jours. En dehors des nombreuses fouilles effectuées sur l'oppidum et ses abords immédiats depuis la fin du XIX<sup>e</sup> s., quelques diagnostics archéologiques ont été menés depuis les années 1990. Ces derniers ont fourni des résultats inégaux mais tendent à montrer une occupation plus dense à proximité de l'agglomération.

L'emprise étudiée de 6,3 ha est localisée à 1,3 km de l'oppidum et à un peu plus de 900 mètres du faubourg Saint-Genès d'origine médiévale et se situe à proximité du tracé potentiel d'une voie antique. Par ailleurs, le lieu-dit La Maladerie pourrait être associé à un établissement réservé à l'accueil de malades.

À l'aboutissement de cette opération de diagnostic archéologique, force est de constater que les résultats obtenus ne sont pas à la hauteur du potentiel archéologique de la commune. Ils ne sont toutefois pas complètement négatifs.

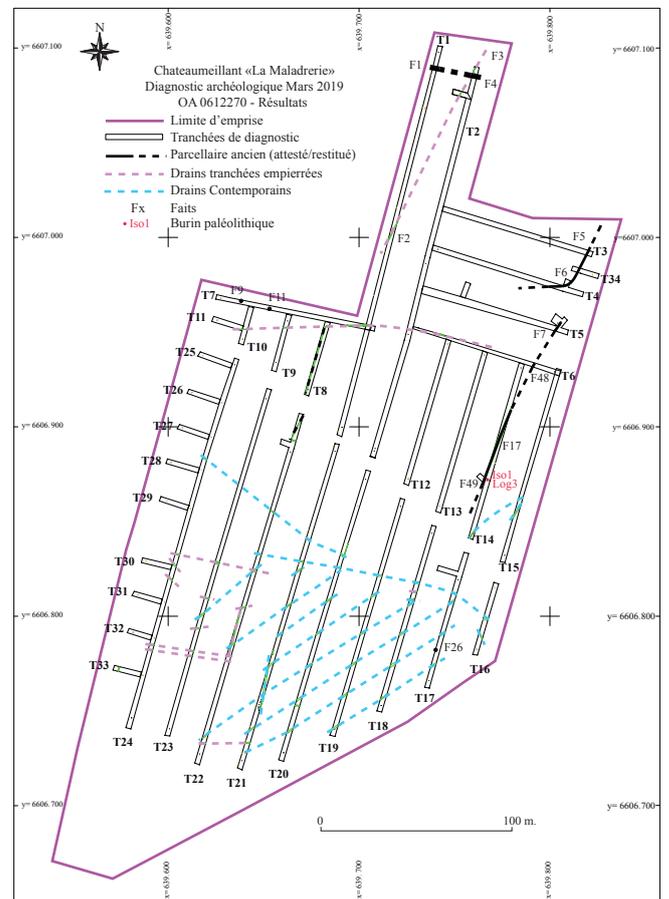
En effet, un burin, taillé dans un matériau jaspéroïde issu des niveaux géologiques de l'Hettangien (origine locale), a été trouvé dans les niveaux de sables grossiers qui constituent le substrat local. Il est daté du Paléolithique supérieur ou final ou du Mésolithique. Sa présence constitue l'un des très rares témoignages d'une occupation préhistorique de la région de Châteaumeillant.

Pour la fin de la période gauloise, deux fossés de parcelles ont été mis au jour. Orientés grossièrement selon les axes cardinaux (tout comme l'oppidum et les vallées qui l'entourent), ces fossés font partie des rares éléments mis au jour jusqu'à présent sur l'organisation du territoire

autour de l'oppidum. Ces fossés contenaient quelques fragments de céramique datés de La Tène finale au sens large (LT C2-D2).

Pour les périodes plus récentes, les seules structures mises au jour sont liées à la culture de la vigne (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.) et au drainage des parcelles.

Alexis Luberne



Châteaumeillant (Cher) la Maladerie : plan des vestiges (Alexis Luberne, Inrap)

Ce diagnostic archéologique se situe à peu de distance de l'*Oppidum* de Châteaumeillant, dans un secteur où des diagnostics archéologiques récents ont révélé l'existence de carrières de grès et d'un chemin creux antiques.

Les niveaux antiques et protohistoriques ont totalement disparu. Cette disparition est apparemment due à un vaste terrassement qui a mené au décapage des terres de surface pour atteindre des niveaux d'alluvions anciennes stables, composées de galets et éclats de schistes. Après ce terrassement, une occupation de ce secteur est organisée dès le XII<sup>e</sup> s. jusqu'au XIV<sup>e</sup> s. Pour preuve, l'existence de fosses, de fossés et de bâtiments sur poteaux ainsi que de niveaux contenant de nombreux fragments de céramique. Une concentration de tessons a été identifiée autour d'un foyer (F2) installé à la surface de la couche de galets. Plusieurs trous de poteaux de dimensions respectables ont été identifiés dans la partie centrale du diagnostic. Ces trous, destinés à accueillir des supports verticaux, sont en moyenne longs de un mètre pour une largeur d'environ 70 cm et une profondeur conservée d'environ 55 cm. Les tests effectués montrent des fantômes de poteaux d'un diamètre d'environ trente centimètres. Si les décapages effectués n'ont pas permis d'identifier un plan de bâtiment, il n'en reste pas moins

qu'il est probable qu'à cet endroit se dressait, entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> s., un bâtiment assez imposant. La fonction des quelques fosses mises au jour, appartenant à la même période, reste inconnue, mais des analyses fines devraient permettre de pallier le manque d'éléments matériels évidents. Enfin, un fossé assez imposant a été identifié (F4-F19). Large de plus de deux mètres à l'ouverture, il est profond d'un peu plus d'un mètre sous le niveau de décapage, soit 1,40 m sous la surface actuelle. Sa séquence de comblement primitive est composée de pierres non équarries, sans doute destinées à assurer un bon drainage. Comme cette structure se trouve dans l'axe d'une source captée située en dehors de l'emprise (prise d'eau du lavoir chaud), il est possible que ce fossé lui soit lié. Peut-être s'agit-il d'un moyen de domestiquer le flux de cette source pour une destination qui reste inconnue.

Si cette opération de diagnostic archéologique n'a pas fourni les résultats attendus, elle permet tout de même d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire castelmeillantaise, qui est cette fois tournée vers le Moyen Âge plutôt que vers l'Antiquité ou la Protohistoire.

**Alexis Luberne**



Châteaumeillant (Cher) Plantes à Baudon : plan des vestiges (Alexis Luberne, Inrap)

## Les Champs Rouges tranche 4

Cette opération de diagnostic archéologique est faite en amont de l'extension de la carrière des Terres Rouges qui exploite les dépôts des terrasses anciennes du Cher. L'intervention est divisée en deux zones distantes d'environ 400 m l'une de l'autre. La zone 1 à l'est, du côté de la vallée du Cher, et la zone 2 à l'ouest, du côté de la vallée du Dérompis. Les résultats sont positifs à plusieurs titres et pour plusieurs périodes, mais ils varient en fonction des zones.

Ainsi, dans la zone 1, ce sont essentiellement des éléments lithiques qui ont été mis au jour. Ils appartiennent tous au Paléolithique moyen. Les deux seules exceptions sont une céramique isolée de l'âge du Bronze final, et une fosse d'essouchement qui est datée du Bas-Empire grâce à une datation <sup>14</sup>C.

La mise en évidence de l'existence de nombreuses pièces du Paléolithique moyen vient confirmer l'importance de l'occupation de ce secteur durant cette longue période. Le fait qu'une bonne partie des éléments mis au jour semble ne pas avoir migré sur de grandes distances permet d'espérer, lors d'une prochaine opération, la découverte de niveaux d'occupation en place. En attendant, la collection de nouveaux éléments lithiques parfaitement localisés fournit des informations réactualisées sur l'occupation du territoire et la circulation des groupes humains durant cette période. Il n'en reste pas moins qu'une précision du contexte sédimentaire serait nécessaire afin d'évaluer une datation plus précise de ces niveaux.

Pour des périodes de la Préhistoire, du Mésolithique au Néolithique Moyen puis au Néolithique final, avec peut-être un léger débord sur l'âge du Bronze ancien, les informations recueillies lors de cette opération semblent avoir une valeur importante pour la recherche. D'une part, ces découvertes résultent d'une conservation particulièrement rare de niveaux en place au sein d'une petite dépression, et d'autre part, phénomène concomitant, elles s'étendent sur une superficie relativement réduite, soit un peu moins de 5 000 m<sup>2</sup> situés dans la partie nord-ouest de la zone 2. Plusieurs types de structures, et surtout une stratigraphie qu'il faudrait préciser dans le détail, apparaissent dans ce secteur.

La structure F160, structure linéaire comblée d'élément charbonneux, est difficile à interpréter. D'abord considérée comme potentiellement récente, elle est datée par <sup>14</sup>C de la seconde moitié du Néolithique moyen. Il pourrait s'agir d'un foyer en tranchée, mais la conformation du profil de la structure ne semble pas correspondre à cette interprétation. Par ailleurs, aucun mobilier appartenant à cette période n'a été découvert dans la zone toute proche qui concentre toutes les données préhistoriques postérieures au Paléolithique. L'interprétation de cette structure reste donc hasardeuse.

Pour ce qui concerne le Mésolithique, les éléments se trouvent uniquement dans la petite dépression. L'industrie appartient d'une part au premier Mésolithique de type Beuronien (segment, pointe à base retouchée) et d'autre part au second Mésolithique (trapèzes). Toutefois, les observations stratigraphiques menées lors de l'opération de diagnostic

ne sont pas suffisantes pour peaufiner l'interprétation des données. Il est parfaitement possible que certaines strates d'occupation soient toujours en place, seulement perturbées par les creusements du Néolithique. Une fouille fine s'imposerait pour préciser les choses.

La période Néolithique est presque entièrement localisée dans cette même dépression. Toutefois quelques éléments, tous très érodés, se trouvent à quelque distance vers le sud et vers le nord-est. Le mobilier recueilli, surtout le mobilier céramique, permet d'envisager un faciès de transition entre le Néolithique final et l'âge du Bronze ancien. En effet, certaines formes de céramique évoqueraient un âge du Bronze débutant, mâtiné d'archaïsmes néolithiques. Les choses seraient à préciser par l'apport de données supplémentaires, mais une partie des données recueillies semble mener en ce sens. Une étude plus poussée devrait permettre d'apporter des éléments pour faire avancer la connaissance de l'évolution de l'occupation dans la vallée du Cher.

Pour l'âge du Bronze final, il n'existe qu'un seul élément, une céramique isolée dont il a déjà été question plus haut.

Les deux âges du Fer sont totalement absents.

Pour la période antique quelques structures ont été identifiées, notamment un très long fossé orienté ouest-est qui traverse la totalité de la zone 2 et pourrait être interprété comme une limite de domaine. Pourquoi pas celui de la villa qui a été repérée par photographie aérienne au sud du domaine de la Motte ?

Une sépulture d'immature, voire de périnatal, a été trouvée près d'une portion de ce fossé. Le dépôt contenu dans cette sépulture la date sans équivoque de la période augustéenne, ou au plus tard de la période tibérienne. Elle est la seule structure de ce type mise au jour lors de ce diagnostic.

Enfin, un petit édifice quadrangulaire, vraisemblablement un temple de type indigène, a été trouvé dans la partie occidentale de la zone 2. C'est un bâtiment de plan quadrangulaire composé de deux rectangles concentriques. La cella mesure 4,80 m est-ouest et 4 mètres nord-sud. La galerie mesure, hors tout, 8,80 m est-ouest et 8 mètres nord-sud. L'ensemble du bâtiment est très arasé, mais il semble que dans les fondations de mur se trouvent des céramiques brisées en place, peut-être suite à un rituel de fondation. Au centre de la cella se trouve une petite fosse (F166) qui contient des os d'animaux calcinés. Seul un nettoyage pour circonscrire les murs a été fait sur cette structure. La décision prise a été de laisser les choses en l'état plutôt que de faire une intervention précipitée et qui nécessiterait sans doute plus de réflexion. Aucun mobilier n'a été récolté permettant de préciser la datation de cet édifice au sein de l'Antiquité.

Pour les périodes plus récentes, quelques fossés de parcelles modernes et contemporains ont été mis au jour, mais leurs comblements étant datés du XX<sup>e</sup> s., ils n'ont pas été pris en compte dans le développement du rapport.

**Alexis Luberne**

## SAINT-AMAND-MONTROND

### Les Pétaudes

Ce diagnostic au lieu-dit les Pétaudes, sur la commune de Saint-Amand-Montrond (Cher), est le premier à être effectué au sein d'une emprise qui couvre une superficie d'un peu plus de 5 ha et s'étend en direction de la ville médiévale. Les parcelles concernées (BR 148p et 149p) sont totalement libres d'accès à l'exception d'une haie qui dissimule un fossé. Ce dernier est associé à un parcellaire en lanière qui apparaît sur le cadastre de 1827.

L'endroit se trouve dans le lit majeur de la Marmande, à quelques centaines de mètres au nord du cœur médiéval de la ville de Saint-Amand.

Un diagnostic, mené en 2015 à quelques dizaines de mètres au nord de l'emprise (rue Armand-Fagot), avait révélé la présence d'une occupation médiévale importante. Les niveaux d'occupation et les diverses structures testées ont livré un mobilier d'une qualité suffisamment importante pour que soit proposée l'interprétation comme petite résidence seigneuriale des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Aucun vestige de ce type n'a été mis au jour lors du diagnostic effectué au lieu-dit les Pétaudes.

Les terrains archéologiquement utiles sont d'épaisseur réduite. Les tranchées creusées lors du diagnostic sont peu profondes et excèdent rarement 50 cm.

Les seules structures mises au jour sont des fossés de parcellaire dont la plupart se trouvent sur le cadastre de 1827 ou sont associés à l'organisation de ce dernier.

Quelques-uns de ces fossés servent de drains dans le courant du XX<sup>e</sup> s. Ils ont été comblés avec des éléments issus de démolitions (tuiles à crochet, tuiles mécaniques...) et contiennent pour certains des tubes de drainage en terre cuite.

Trois fossés de parcellaires, liés en baïonnette, se trouvent du côté occidental et participent de la même orientation. Ils appartiennent à un réseau un peu plus ancien. Toutefois, la mise au jour de fragments de tuiles à crochet dans leur comblement semble indiquer une datation qui ne saurait être antérieure à la fin du Moyen Âge.

L'élément le plus intéressant est la mise au jour de tessons de céramique des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. trouvés lors de la réalisation de deux Logs à l'extrémité occidentale du diagnostic. Leur découverte ouvre de belles perspectives quant à la présence de vestiges archéologiques dans les terrains qui s'étendent à l'ouest et au sud-ouest dont l'aménagement est prévu dans les années qui viennent.

Alexis Luberne

## SAINT-DOULCHARD

### Le Détour du Pavé

Le diagnostic réalisé préalablement à la viabilisation et l'aménagement de deux parcelles, Petit Champ du Devant et Champ de la Garenne et du Devant à Saint-Doulchard, a porté sur une surface de 73 308 m<sup>2</sup>. L'emprise est située à 2 200 m au nord-nord-est du bourg médiéval de Saint-Doulchard. Les vestiges identifiés se répartissent en cinq périodes chronologiques (fig. 1).

Aux IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., un ensemble concentré dans la partie nord-est de la parcelle BW4 comprend au moins un bâtiment sur poteaux (fig. 2), une fosse, des fossés et peut-être un dépôt animal (à confirmer par radiocarbone).

Aux XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., un ensemble étendu à toute la largeur de la parcelle BW4 comprend au moins un bâtiment sur poteaux (fig. 3) et murs en torchis (fig. 4), des fossés et un réseau fossoyé développé.

Aux XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., un bâtiment maçonné est construit en limite nord de l'emprise. Sa destruction s'opère avant l'établissement du cadastre napoléonien sur lequel il n'apparaît pas ; au moins un fossé peut lui être rattaché. De manière synchrone ou légèrement postérieure, un réseau

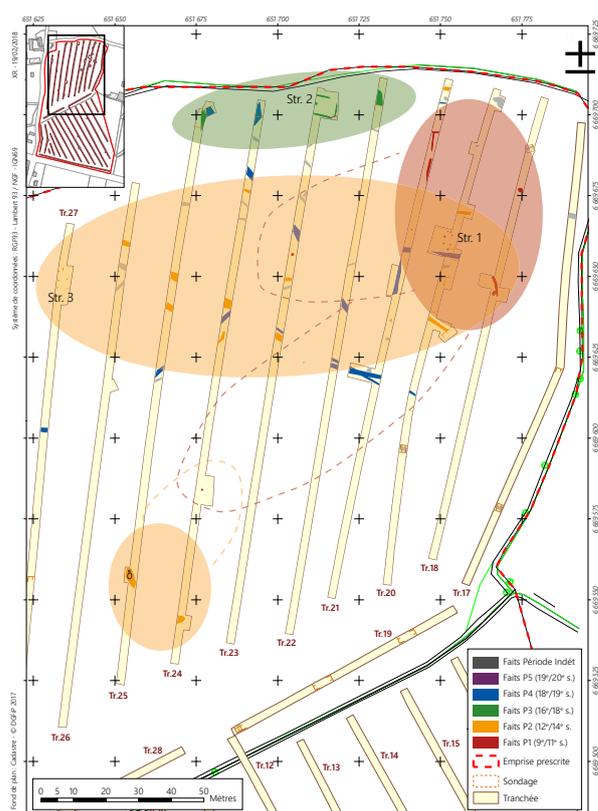


Fig. 1 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : plan synthétique et phasé des occupations (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

fossoyé dense est implanté dans toute la moitié nord de la parcelle BW4 et perdure au XIX<sup>e</sup> s. puisqu'il est visible sur le cadastre napoléonien. Enfin à la fin du XIX<sup>e</sup> s. et au XX<sup>e</sup> s., les parcelles sont abondamment drainées à l'aide de drains céramiques puis plastiques.

Les habitats ruraux du Moyen Âge, créés ex nihilo, sont peu connus dans le secteur de Bourges. Des diagnostics et fouilles ont porté sur des habitats du haut Moyen Âge mais qui ne perdurent pas au-delà du X<sup>e</sup> s. Les vestiges archéologiques mis au jour à Saint-Doulchard sont l'occasion de traiter la problématique relative à l'habitat rural se développant en marge des villages médiévaux et à celle de l'exploitation de terres délaissées aux périodes antérieures.

### Marilyne Salin

U.S. 25 008 - 64



Fig. 4 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : élément de torchis avec trace de clayonnage daté de la période 2 (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.) (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

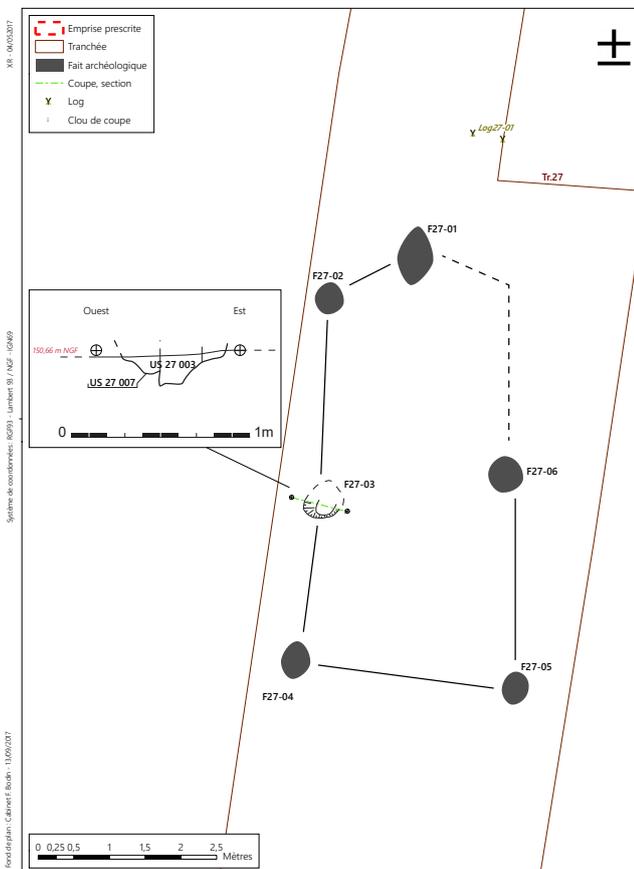


Fig. 2 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : bâtiment sur poteaux (Str. 1) daté de la période 1 (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.), (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)

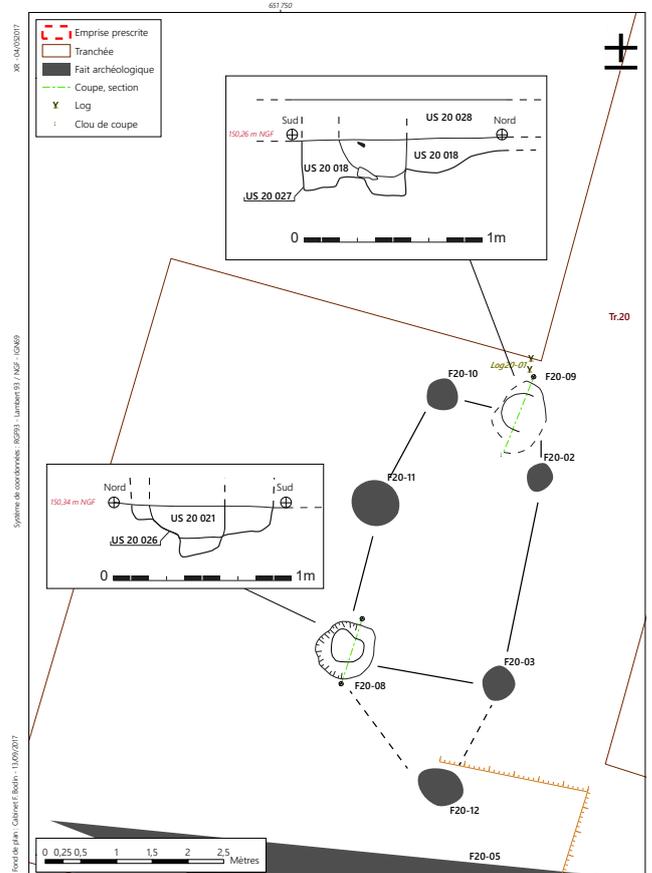


Fig. 3 : Saint-Doulchard (Cher) le Détour du Pavé : bâtiment sur poteaux (Str. 3) daté de la période 2 (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.), (Marilyne Salin, Xavier Rolland, Service d'archéologie préventive Bourges Plus)



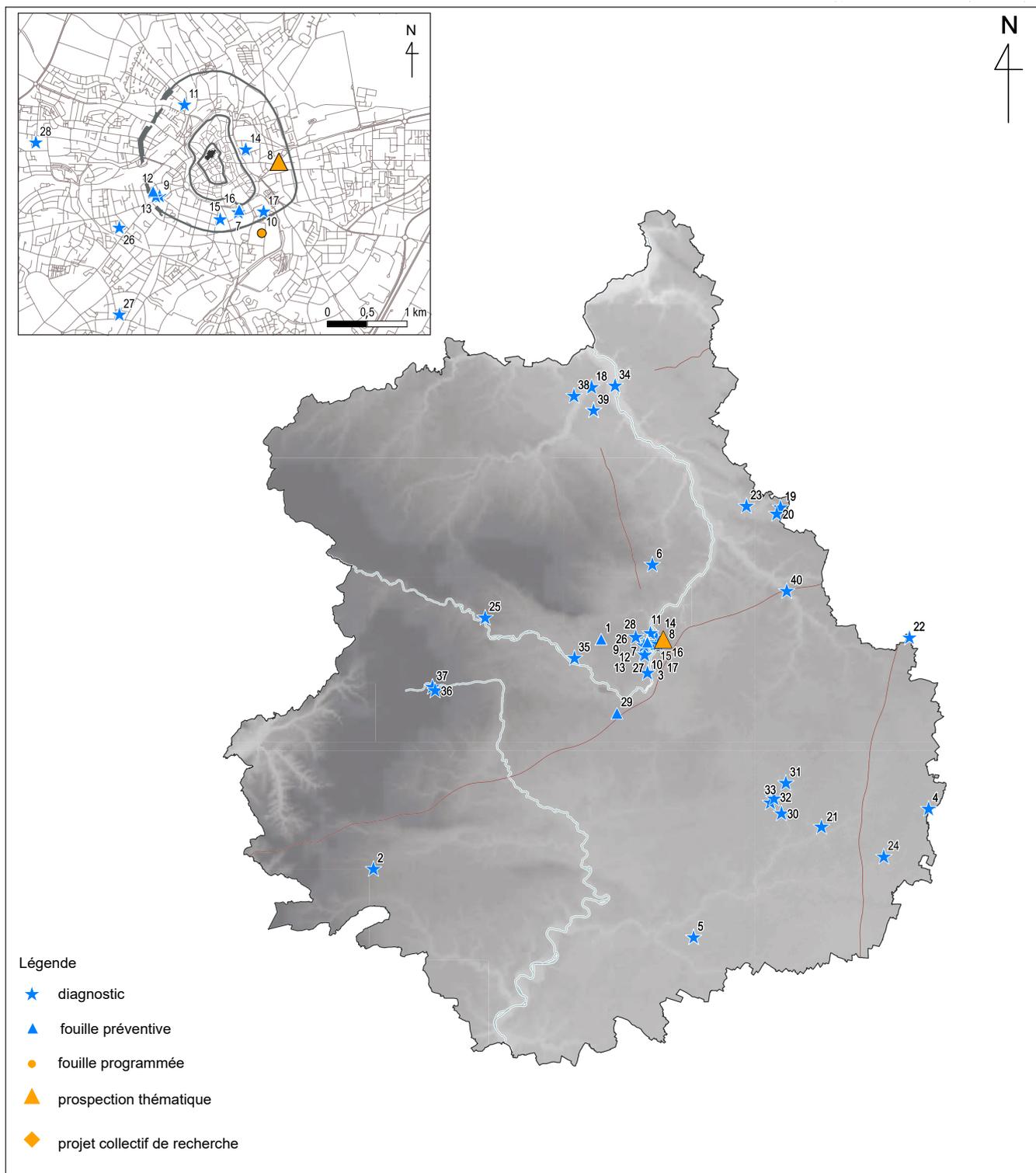
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	LELONG Alain (BEN)	PRD		0612278	
28	Prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir, arrondissement de Dreux	DOUARD Michel (COL)	PRD		0612361	
28	Les fortifications et leur environnement urbaine médiéval en Eure-et-Loir	BORDERIE Quentin (COL)	PCR	MA MOD	0612394	
28006	Amilly, Six-Chemins	FRENEE Eric (Inrap)	OSE	FER	0612293	1
28016	Les Autels-Villevillon, église Notre-Dame	LALLET Carole (Inrap)	OPD	MA MOD	0612461	2
28024	Barjouville, Cœur de village	BAILLEUX Grégoire (Inrap)	OPD		0612397	3 ON
28025	Barmainville, RD 2020 RD 109-7	JOUDOU Jean-Michel (COL)	OPD		0612507	4 ON
28028	Bazoches-en-Dunois, 38 rue de l'Église	LALLET Carole (Inrap)	OPD	MOD	0612502	5
28034	Berchères-Saint-Germain, Grande-Rue, rue Saint-Rémy, rue Albert	ACHERE Vincent (COL)	OPD	MA MOD	0612476	6
28085	Chartres, 24 bd de la Courtille, 15 rue Victor-Gilbert	GIBUT Pascal (COL)	OPD	GAL	068922	7
28085	Chartres, les peintures murales de Chartres-Autricum	HUCHIN Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612087	8
28085	Chartres, 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet	WAVELET David (COL)	OPD		0612292	9
28085	Chartres, complexe cultuel antique de Saint-Martin-au-Val	BAZIN Bruno (COL)	FP	GAL	0612312	10
28085	Chartres, 5 rue Parmentier	VIVANT Marie-Camille (COL)	OPD	GAL	0612316	11
28085	Chartres, 1-3, rue du 14 juillet	PERRICHON Pierre (COL)	OSE		0612355	12
28085	Chartres, 74 rue du Grand-Faubourg	LECROERE Thomas (COL)	OPD		0612456	13
28085	Chartres, 17 rue des Fileurs	LOUIS Apolline (COL)	OPD	GAL MOD	0612457	14
28085	Chartres, 19-21 rue des Vieux-Capucins	JOSSET Didier (Inrap)	OPD	GAL	0612459	15
28085	Chartres, 26-28 boulevard de la Courtille	WAVELET David (COL)	OSE	FER GAL MOD	0612470	16
28085	Chartres, 1 place Roger-Joly, 3-5 rue des Marais	GAUTHIER Fanny (COL)	OPD	CON	0612480	17
28134	Dreux, 2 rue Gromard	POULLE Pascal (Inrap)	OPD		0612474	18 ON
28135	Droué-sur-Drouette, 1 rue de la Mairie	LABAT Olivier (COL)	OPD	MA MOD	0612325	19

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28135	Droué-sur-Drouette, parc d'activité La Queue d'Hirondelle tranche 2	GOURIO Léa (COL)	OPD	NEO FER	0612433	20
28164	Fresnay-l'Évêque, Guilleville, la Campagne du Petit Buisson	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD	FER GAL	0612434	21
28169	Garancières-en-Beauce, la Distillerie	GOURIO Léa (COL)	OPD	NEO PROTO	0612493	22
28191	Hanches, ZAC Coeur de Ville tranche 1	CAPRON François (Inrap)	OPD	GR MA	0612386	23
28199	Janville, rue du Mail du Jeu de Paume	NOEL Mathilde (Inrap)	OPD	MA MOD	0612512	24
28203	Landelles, église Saint-Médard et Saint-Marc	LALLET Carole (Inrap)	OPD	MOD	0612487	25
28218	Lucé, rue de l'Oiseau-de-Feu, avenue Coriolan	ACHERE Vincent (COL)	OPD		0612506	26 ON
28220	Luisant, rue François-Lepine, rue Fleming, avenue de la République	ACHERE Vincent (COL)	OPD		0612371	27 ON
28229	Mainvilliers, ZAC des Clozeaux	HEROUIN Stéphane (COL)	OPD	PROTO MA MOD	0612407	28
28253	Minières, le Clos de l'Ouche	GIBUT Pascal (COL)	OSE	NEO GAL MA	0612342	29
28304	Prasville, les Marmonneries	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD	NEO GAL	0612267	30
28304	Prasville, la Petite-Contrée	BAILLEUX Grégoire (Inrap)	OPD		0612387	31 ON
28304	Prasville, carrière de Prasville tranche 6, la Pièce de l'Orme, le Chemin de Teillay	MERCEY Florent (Inrap)	OPD	NEO FER GAL	0612450	32
28304	Prasville, carrière de Prasville, tranche 7, le Chapitre	RODOT Marie-Angélique (COL)	OPD	FER MA	0612464	33
28332	Sainte-Gemme-Moronval, 1 route du Vallon	BAILLEUX Annette (Inrap)	OPD		0612462	34 ON
28337	Saint-Georges-sur-Eure, les Erriaux 2	HAMON Tony (Inrap)	OPD	NEO	0612479	35
28385	Le Thieulin, Saint-Denis-des-Puits, les Sablons et Chavannes zone 1	HAMON Tony (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0611977	36
28385	Le Thieulin, carrière des Abbayes du Loir, les Sablons zone 3	HAMON Tony (Inrap)	OPD	MA MOD	0612135	37
28404	Vernouillet, ZAC du Bois du Chapitre tranche 4	BAILLEUX Grégoire (Inrap)	OPD		0612366	38 ON
28404	Vernouillet, ZAC Porte Sud	CHAUDRILLER Séverine (Inrap)	OPD		0612436	39
28425	Ymeray, Mont-Sion tranche 1	RODOT Marie-Angélique (COL)	OPD	NEO FER MA	0612300	40

Carte des opérations autorisées





Travaux et recherches archéologiques de terrain

## Prospection aérienne dans le sud Eure-et-Loir

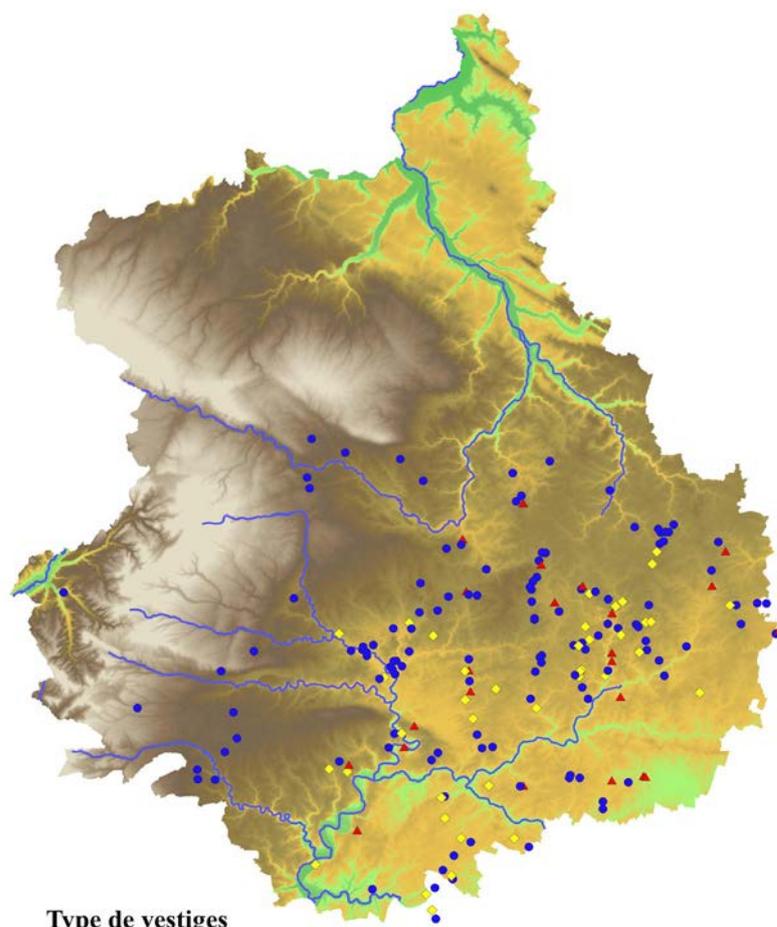
Les conditions climatiques de la fin de l'année 2018 et du début de l'année 2019 semblaient favorables à la prospection aérienne : l'automne, l'hiver et le début du printemps furent relativement secs alors que le mois de mai fut plus humide. En revanche, l'été fut très sec et chaud. Au moment où les vestiges commençaient à apparaître, les céréales subirent de plein fouet l'effet de la canicule et furent « grillés » en deux ou trois jours.

Néanmoins, 188 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice.

Les vestiges repérés sont souvent très ténus. Il s'agit principalement d'ensembles fossoyés accompagnés ou non de substructions. 133 sites (70 %) présentent des enclos ou enceintes de plans très variés. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcelles anciens voire antiques. Chaque fois nous les avons comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais très souvent

le constat est négatif. Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques voire médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut se prononcer. Lorsque des substructions sont présentes, il s'agit de traces peu visibles de bâtiments et malheureusement incomplètes.

Alain Lelong



### Type de vestiges

- fossés
- ▲ substructions
- ◆ fossés et substructions

## Arrondissement de DREUX

L'année 2019 marque la reprise des prospections aériennes dans le nord de l'Eure-et-Loir après une interruption de 7 années. Elle est la première réalisée par l'auteur et a servi à ce titre d'année probatoire dans tous ses aspects, de l'organisation à la réalisation des vols, jusqu'à la rédaction du rapport.

Il a pu être réalisé 4 vols au départ de l'aérodrome de Dreux-Vernouillet, entre le 22 juin et le 06 juillet 2019, avant que la vague de chaleur ne provoque le mûrissement généralisé des céréales et l'effacement de toutes les traces. Pour des raisons de repérage spatial, les 4 vols ont été réalisés le long des vallées de l'Eure et de l'Avre, ainsi qu'en suivant à distance des axes routiers d'importance départementale et/ou nationale.

Au terme de cette campagne, 28 sites, faisant l'objet de 127 photographies numériques, ont été déclarés au SRA de la région Centre-Val-de-Loire. Vingt-sept d'entre eux concernent des structures fossoyées (enclos et portions

d'enclos) et un seul une partie de la trame urbaine de l'agglomération antique de Beauche. La majorité des sites photographiés était connue des prospecteurs précédents et a fait déjà l'objet de déclarations auprès du SRA. La plupart sont aussi visibles sur les photographies aériennes verticales et/ou satellitaires de l'IGN ainsi que sur GoogleEarth.

La reprise de la prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir, malgré la faiblesse des résultats de l'année 2019, ouvre la possibilité, à terme, de compléter la carte archéologique nationale dans ce secteur à la jonction de deux territoires mieux couverts par la prospection aérienne : l'Eure, explorée depuis plus de 35 ans par les équipes d'Archéo 27, et le sud du département de l'Eure-et-Loir, survolé depuis les années 1980 par D. Jalmain puis par A. Lelong.

**Michel Douard**

Âge du Fer

## AMILLY Les Six-Chemins

Située sur la commune d'Amilly au lieu-dit Les Six Chemins (Eure-et-Loir), cette fouille archéologique fait suite au diagnostic réalisé en 2018 sous la conduite de Pierre Perrichon (Service d'archéologie préventive d'Eure-et-Loir) sur une superficie de 17 528 m<sup>2</sup>.

Le site est implanté au nord du village d'Amilly, à une dizaine de kilomètres au sud de la ville de Chartres, sur un plateau limoneux à l'ouest de la vallée de l'Eure, sur le versant nord d'un vallon peu marqué.

La fouille porte sur une surface de 12 500 m<sup>2</sup> divisée en deux zones :

À l'ouest, une zone A de 4 000 m<sup>2</sup>, centrée sur un secteur qui au diagnostic a livré 11 fosses ou lobes de fosses polylobées, certaines se recoupant, et un relatif alignement de 5 petits creusements. Le mobilier céramique est daté de la seconde moitié du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3). Et une zone B de 8 500 m<sup>2</sup>, moins dense, où les vestiges mis en évidence lors du diagnostic se limitaient à une fosse, également attribuée au premier âge du Fer.

Le décapage a permis la mise au jour de 111 faits majoritairement constitués de traces d'origine non anthropique et de mobilier lithique attribué au Néolithique.

L'occupation néolithique est représentée par une industrie lithique composée de 41 pièces en ressource siliceuse locale, une seule pièce étant d'origine exogène. L'état de conservation est médiocre et la répartition spatiale met en évidence une série éparse. L'outillage est composé d'un grattoir sur éclat, un éclat retouché, un fragment de hache

polie et une armature tranchante pouvant appartenir au Néolithique moyen II.

Les vestiges attribués au Hallstatt D3 sont constitués de quatre fosses d'extraction de matériaux limoneux, d'un possible bâtiment à quatre poteaux porteurs et d'une fosse caractérisée par des traces de rubéfaction. Ces creusements se concentrent dans la partie ouest du décapage.

Le terrain est également traversé par un réseau fossoyé attribué à la période moderne dont une partie semble appartenir à l'ancienne voirie partiellement recouverte par l'actuelle départementale 149.

Ces résultats mettent en évidence une occupation domestique rurale dont l'extension pourrait se poursuivre au nord-ouest et à l'ouest du décapage. Elle est proche de deux petites occupations de la fin du premier âge du Fer mises en évidence sur la commune d'Amilly, en limite ouest de la ZAC Pôle Ouest à Amilly (Muylder et Rivoire, 2015 : 152-160).

**Éric Frénée**

Muylder et Rivoire 2015 : MUYLDER M. de, RIVOIRE E., dir., *Eure-et-Loir, Amilly et Mainvilliers, ZAC Pôle Ouest*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Orléans : Inrap CIF, 2015, 2 vol.

Perrichon 2018 : PERRICHON P. dir., Amilly « *Les Six Chemins* » (Eure-et-Loir, région Centre), *Occupation du Hallstatt final*, rapport de diagnostic d'archéologie préventive, Chartres : Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, 2018, 114 p.

Le diagnostic archéologique réalisé dans le chœur de l'église de Notre-Dame de Villevillon a permis de mettre en évidence une importante stratigraphie. Les trois sondages ont montré chacun une épaisseur stratigraphique comprise entre 60 et 80 cm hors sépulture et le toit de cette stratigraphie est disponible dès les premiers centimètres. Le substrat a été atteint dans tous les sondages.

Le sondage 1, contre le mur sud du chœur de l'église a permis de dégager trois périodes d'utilisation de l'espace concerné par les travaux.

L'occupation la plus ancienne du site qui s'installe sur le limon, prend la forme de remblais et de sols de limons brun compact. Elle pourrait dater du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> s., même si le peu de fragments céramiques récoltés nous invite à la prudence.

La construction du mur sud du chœur de l'église est mise en évidence, dans le sondage 1, avec une tranchée de fondation remplie par une semelle de fondation débordante sur laquelle s'installe le mur en silex du chœur. Elle est recouverte par une couche de mortier liée aux travaux de construction. La datation radiocarbone d'un charbon contenu dans cette couche, avec toutes les précautions d'usage liées à ce type de datation, donne une fourchette large entre le XI<sup>e</sup> et début du XIII<sup>e</sup> s. et plus vraisemblablement entre le début du XII<sup>e</sup> et le début du XIII<sup>e</sup> s., ce qui serait plus en adéquation avec les datations de la première phase vue précédemment.

La troisième période correspond à l'occupation du chœur tel qu'il existe encore aujourd'hui. On observe un enchaînement de sols d'occupation en terre battue entre lesquels se succèdent plusieurs phases de travaux. Les sols les plus récents sont en carreaux de terre cuite.

Les sondages 2 et 3 ont livré des stratigraphies très riches, très différentes entre elles et très différentes de celle du sondage 1. Elles n'ont livré aucun mobilier datant dans les couches les plus anciennes. Seules les sépultures ont livré du mobilier céramique.

Deux hypothèses sont formulées pour raccrocher ces vestiges à la mise en phase du site réalisée grâce au sondage 1.

Dans la première hypothèse, les couches les plus anciennes des sondages 2 et 3 correspondent à une occupation antérieure au chœur de l'église, soit une occupation qui pourrait correspondre à la première phase d'occupation du site, datée du XI<sup>e</sup> ou du début du XII<sup>e</sup> s. mis en évidence dans le sondage 1.

Les sols postérieurs du sondage 2 et 3 correspondent sans aucun doute à l'utilisation du mur actuel du chœur. Ces sols sont régulièrement reperçés par l'installation de sépultures qui livrent du mobilier céramique daté le plus souvent du XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. et plus rarement du XV<sup>e</sup> s.

On note que pendant les deux périodes d'utilisation du chœur actuel, une limite nord-sud semble perdurer en pointillé.

Si l'hypothèse proposée ci-dessus pourrait convenir au niveau altimétrique, la datation de la couche la plus basse du sondage 2 pose un problème de chronologie car elle laisse supposer la présence d'une occupation antérieure à l'église qui daterait du XII-XIII<sup>e</sup> s., ce qui correspond en réalité à la datation déjà haute du mur du chœur.

La deuxième hypothèse serait donc de considérer que les premiers sols d'occupation observés dans les sondages 2 et 3 sont en réalité les premiers sols d'occupation du chœur de l'église dans son état actuel. L'absence de céramique en partie basse de ces deux sondages ne permet pas d'être plus précis en matière de datation.

Cela pose cependant un problème de calage altimétrique puisqu'on observe minimum 40 cm de décalage entre le premier sol du sondage 1 et les premiers sols des sondages 2 et 3. En revanche, cette hypothèse est confortée par la présence dès les couches les plus anciennes d'une cloison nord/sud qui correspond peu ou prou à la limite actuelle entre le chœur et la nef.

**Carole Lallet**

Le diagnostic archéologique réalisé sur la ferme rue de l'église dans le centre bourg de Bazoches-en-Dunois a permis de mieux appréhender les bâtiments observés. Il n'a pas été possible de réaliser un véritable diagnostic sur les maçonneries et au sol pour tester la stratigraphie puisque les travaux étaient déjà en grande partie réalisés, notamment dans le logis principal.

Le bâtiment le plus intéressant et certainement le plus ancien est justement ce logis qui sépare la cour nord et sud. Le traitement des façades nord et sud, complètement différent, permet de suggérer soit une différence de traitement architectural entre la façade principale nord et la façade sud, soit une façade sud remaniée dans un deuxième temps pour devenir la façade principale.

L'extrémité est du bâtiment semble aussi avoir connu des remaniements importants avec la disparition du bandeau de la façade nord et la modification de la charpente. Les autres corps de bâtiment sont des corps classiques de ferme qui ne semblent pas tous construits en même temps.

Le plan du cadastre napoléonien daté de 1836 montre que la ferme avait déjà la configuration actuelle à cette époque-là. Il est possible que dans une configuration plus ancienne, les bâtiments s'organisent plutôt au nord du logis. Les bâtiments observés pourraient pour les plus anciens datés du XVIII<sup>e</sup> s. Une étude des actes notariés pourrait donner des indications plus précises.

**Carole Lallet**

## BERCHÈRES-SAINT-GERMAIN

### Grande-Rue, rue Saint-Rémy, rue Albert

Le diagnostic a révélé la présence de deux types de vestiges. Dans la partie centrale et occidentale du site, ce sont des éléments appartenant au monde rural médiéval et moderne qui ont été observés. Ceux-ci sont d'ailleurs présents sur le plan du XVII<sup>e</sup> s. Un possible atelier de verrier est situé à l'extrémité ouest, des fosses d'extraction d'argile grise, peut-être pour une tuilerie proche, sont observées à proximité. Au nord, une mare, des fossés, un drain sont présents. Plus au sud, un deuxième bâtiment (une grange ?), des fossés, et quelques fosses indéterminées complètent les découvertes. Enfin, dans ce qui est appelé le jardin aux prêtres, des fosses de plantation ainsi qu'une maçonnerie correspondant à une structure dessinée sur le plan sus-cité, confirment le caractère rural du site. Les quelques tessons retrouvés (NR : 193) ne permettent pas de préciser les datations. On se situerait au minimum au XII<sup>e</sup> siècle (si l'on exclut les deux tessons alto-médiévaux retrouvés dans les fosses de la tranchée 12) jusqu'au XVI<sup>e</sup> s. voire XVII<sup>e</sup> s. Le mobilier serait issu de fumure. Cette fonction agricole perdure jusqu'à nos jours, la partie centrale verra l'installation d'une aire sableuse, vers 1990, pour servir de manège pour les chevaux de l'ancien propriétaire. Dans la partie orientale du site, les vestiges de l'église Saint-Rémy, édifiée au cours du XII-XIII<sup>e</sup> s., sont présents sous la forme de tranchée de récupération de ses murs et de son sol. Quelques assises encore en élévation ont pu être observées dans la tranchée 12. Cette église est accompagnée par son cimetière dont 44 sépultures ont été identifiées. Celles-ci indiquent une première inhumation au cours du XII<sup>e</sup> ou XIII<sup>e</sup> s. et une dernière inhumation au XVIII<sup>e</sup> s., ce que corrobore les textes qui citent pour la première fois l'église Saint-Rémy au XIII<sup>e</sup> s. et sa destruction au XVIII<sup>e</sup> s. Le mur qui

enserme le cimetière est visible au nord-est du site. Depuis la destruction de l'église en 1761, seule la croissance de la végétation est venue perturber ces vestiges.

Vincent Achéré



Berchères-Saint-Germain (Eure-et-Loir) Grande-Rue : vue vers l'ouest des sépultures 1059 et 1042 (crâne) (Vincent Achéré, Direction de l'archéologie Chartres métropole)

## CHARTRES

### 24 bd de la Courtille, 15 rue Victor-Gibert

L'opération située en rebord de plateau au sud-est de la ville et en rive gauche de l'Eure, a été divisée en deux temps sur deux espaces topographiques différents pour des questions de logistique et de topographie (7 au 14 novembre 2018 et 4 au 13 mars 2019) et concerne une superficie totale de 3645 m<sup>2</sup> dont moins de 30 % étaient disponibles.

En 2018, seule la parcelle AP 80, en partie haute, accessible depuis le boulevard de la Courtille au n° 24, a été diagnostiquée. Les trois sondages réalisés ont confirmé l'absence de vestiges en front de rue (bande d'au moins 4 m de large en front de boulevard fortement arasé et perturbé par des travaux de la période industrielle). En revanche, une occupation gallo-romaine faiblement strati-

fiée a été reconnue sur le reste de l'espace. Les vestiges apparaissent à environ 0,5 m sous la surface actuelle et se développent sur une épaisseur d'environ 1,2 m. Ont pu être fouillés : un cellier, deux fossés, quelques fosses et trous de poteaux.

En 2019, huit petites tranchées ont été réalisées sur la parcelle AP 81, dans la partie inférieure accessible au n° 15 de la rue Victor-Gilbert. Au-dessus des dépôts naturels, là aussi, la répartition des vestiges reflète une conservation hétérogène des lieux. Un arasement important de la moitié de la parcelle AP 81 est apparu (bande de 8 m de large à l'ouest). Les premières occupations reconnues sont datées du Haut-Empire et concernent : des sols de terre battue (4) ou de mortier (2), deux murs,

une fosse et un bloc de support. Au moins deux phases sont définies séparées par une séquence d'incendie qui, faute d'un mobilier abondant, doit être placée dans une large fourchette entre la fin de la période claudienne et le début du II<sup>e</sup> s. ap. J-C.

L'ensemble des investigations a touché moins de 8 % des 3 645 m<sup>2</sup> prescrits et le toit des argiles à silex n'a pas été vu dans le secteur. Cependant, sauf dans le sondage 1, partout le limon des plateaux a été atteint. Deux sondages profonds réalisés dans la partie basse ont révélé une importante séquence de plus de 1,3 m d'épaisseur.

Pour la période antique, les éléments présentent des directions similaires à celles des vestiges d'une *domus* reconnue en 1991 sur ces terrains au moment de la construction de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Ils offrent les mêmes axes que ceux des structures découvertes sur le site mitoyen du 26-28 Bd de la Courtille

(C271) diagnostiqué en 2008. L'ensemble s'inscrit dans le maillage d'un quartier d'*Autricum* révélé par les opérations de fouilles des Cinémas (C219), de la Courtille (C277) et de la rue Victor-Gilbert (C254). Un dénivelé de plus de 8 % se note entre les vestiges au nord du site et ceux au sud.

Aucune structure pertinente du Bas-Empire ou des périodes médiévales et modernes n'est attestée, cependant une douzaine de fosses et creusements appartiennent à une période indéterminée.

Enfin onze structures se rattachent à la période industrielle et correspondent aux occupations révélées par les anciens plans cadastraux du secteur (sols, murs, aménagements du coteau et réseaux).

Pascal Gibut

Gallo-romain

## Les peintures murales romaines de CHARTRES-AUTRICUM

L'année 2019 a été marquée par une grande diversité des actions du PCR et par une importante augmentation du temps alloué au programme grâce, notamment, à un investissement important de collaborateurs bénévoles et d'étudiants.

Les actions de valorisation se sont concentrées autour de l'exposition « Les mille et une couleurs d'Autricum – Les fresques romaines à Chartres » montée en début d'année 2019 en collaboration avec les équipes du Musée des Beaux-Arts de Chartres.

Les opérations archéologiques préventives de l'année 2019 n'ont pas livré d'ensembles importants d'enduits peints (petits ensembles sur un diagnostic au 17, rue des Fileurs à Chartres et sur la fouille au lieu-dit Pécante à Amilly). À l'inverse, la reprise de lots anciens, parfois mal datés et de faible ampleur, a permis de révéler quelques décors nouveaux (place des Épars – Cœur de ville US 3414 ; boulevard Chasles – places Évora et Ravenne ; Casanova-Nicole US 1360). Ils sont parfois associés à des éléments techniques peu courants (présence de rouge cinabre sur le mobilier de la rue du Cardinal-Pie et de vert céladon sur le diagnostic de la rue des Fileurs). Des similitudes étroites sont notées entre du mobilier de sites distants : bordure ajourée similaire sur des fragments des sites Sainte-Thérèse et Boulevard Chasles – Place Ravenne (fig. 1).

Les ensembles les plus intéressants concernent le mobilier des sites du parvis de la cathédrale et du boulevard Chasles (C191 – US 5082). L'étude des enduits peints de l'US 41424 du site de parvis de la cathédrale a été réalisée par M. Carrive (Université de Poitiers). Les fragments révèlent une composition classique à panneaux rouges encadrés de fins candélabres au fût jaune partiellement végétalisé et à inter-panneaux noirs ornés de candélabres plus développés. L'ensemble est surmonté d'une corniche fictive à laquelle étaient accrochés des

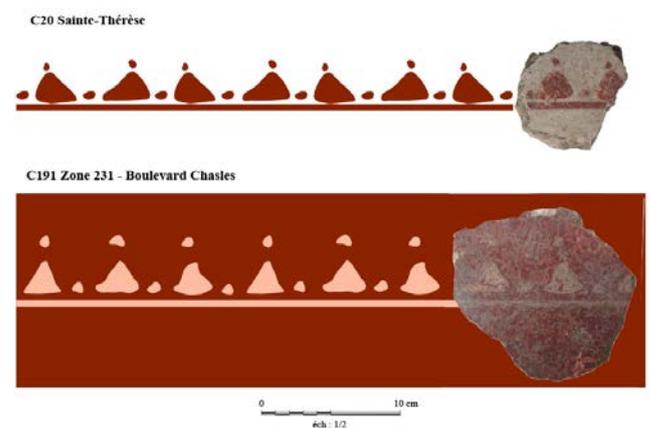


Fig 1 : Chartres (Eure-et-Loir) : décor avec bordure ajourée des sites de la rue Sainte-Thérèse et du bd Chasles (Raphaël Huchin, Chartres métropole)

motifs non identifiés, sans doute au centre des panneaux. Cette corniche opère la transition vers une zone supérieure noire décorée de motifs figurés (animaux, végétation). Une ouverture (fenêtre ?) est encadrée par un bandeau jaune. L'organisation de la partie basse est plus hypothétique. L'analyse stylistique et les comparaisons locales invitent à envisager une datation entre le milieu du I<sup>er</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s.

Les fragments de l'US 5082 du site du boulevard Chasles ont été vus par C. Allag (APPA-CEPMR). L'ensemble comprend deux lots distincts.

Le premier concerne une partie basse de décor. Une plinthe brune est surmontée de deux types de compartiments avec imitations de placages de marbre (fig. 2). Pour chaque marbre de même couleur, il existe plusieurs différences de traitement. Visiblement volontaires et bien maîtrisées, ces nuances permettaient de varier les effets d'un compartiment à l'autre, malgré une palette de base limitée.

Le second ensemble présente une succession de bandes très complexes marquées de plusieurs angles obtus, ce qui implique qu'elle appartient à une forme géométrique et non à une bande de transition ou de couronnement. Les angles à 135° évoquent une composition avec octogones réguliers. D'autres fragments suggèrent l'existence d'une guirlande végétale dont les côtés sont au contact, de part et d'autre, de bande rose et bleue (fig. 3). L'hypothèse retenue est celle d'un plafond. La structure géométrique et le large développement des motifs militent pour une composition de plafond à décor centré.



Fig 2 : Chartres (Eure-et-Loir) boulevard Chasles, Cœur de Ville : US 5082, décor 1, zone inférieure à imitations de placages de marbre (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

Les projets de révision de l'interprétation du décor de « procession » de la place des Épars et d'analyse en visible induit luminescence (VIL) des décors de l'exposition, engagés en partie en 2018, ont abouti à des résultats intéressants, avec une belle complémentarité des interprétations.

Les analyses photographiques VIL réalisées par A.-M. Guimier-Sorbets (ArScAn) et A. Guimier démontrent que le pigment bleu égyptien est présent sur presque tous les décors testés et aussi bien dans des zones bleues, vertes, comme attendue, que dans le mauve, violet, rose, marron, jaune ou blanc. Il est présent dans les architectures fictives, le vêtement, la carnation et la barbe des personnages mais aussi dans le plumage des oiseaux et les éléments végétaux. Sa présence inattendue est particulièrement intéressante sur le décor de « procession » de la place des Épars, avec une utilisation en couche de fond des vêtements.

La nouvelle tentative d'interprétation du décor de « procession » apporte des précisions sur quelques détails du décor : personnage avec crâne rasé ou cheveux coupés ras ; détermination du type de tunique qui n'est pas la dalmatique ; remise en cause de l'identification d'un camillus ; présence conjointe de codex et de volumen. Ce travail pose bien souvent de nouvelles questions ou problématiques pour lesquelles une analyse complémentaire des sources littéraires, iconographiques et statuariques serait nécessaire. Il apparaît toutefois clairement que ce décor correspond à une scène commémorative d'un moment officiel public (recensement ?). Mais rien n'indique ou ne contredit que cette scène ait un caractère religieux comme proposé initialement.

L'année 2019 correspond également au lancement d'un travail universitaire sur l'ensemble des décors du site du 10-12, place des Épars (master de C. Augranjean, Uni-

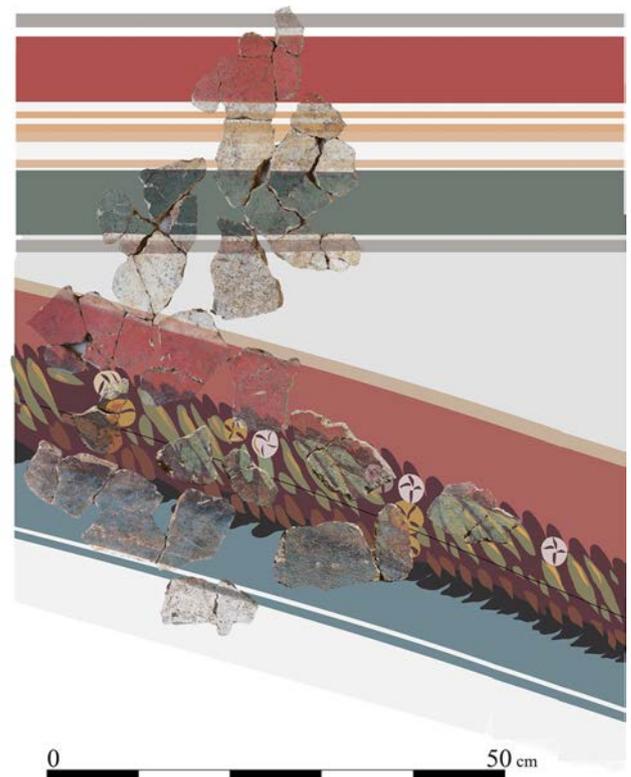


Fig 3 : Chartres (Eure-et-Loir) boulevard Chasles Cœur de Ville : US 5082, décor 2, schéma de succession des bandes (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

versité de Poitiers) qui aboutira à une reprise globale de l'analyse de la décoration de ce site et de son environnement. L'objectif est de compléter les études menées dans les années 1980-1990 et de préparer la documentation graphique en vue de la publication finale du PCR.

L'étude des mortiers s'est poursuivie avec l'analyse de fragments de onze décors de différents sites. Il apparaît que les techniques de mise en œuvre (généralement deux couches principales : une couche de préparation en mortier de chaux et de sable siliceux, de teinte beigeâtre, et une couche de finition en mortier de chaux et de sable calcaire, de teinte blanchâtre) et l'approvisionnement en matière première (calcaire bioclastique pour les couches de finition) sont relativement similaires pour les échantillons des deux sessions d'étude (analyse des décors du site du Cinéma en 2018).

La technique du doublement de la couche de finition, reconnue à plusieurs reprises sur les décors du site du Cinéma, apparaît à nouveau sur des décors provenant des sites du 14-26, rue des Grandes-Filles-Dieu (C42), du Faubourg-Guillaume (C79), de la rue du Grand-Faubourg (C94) et peut-être de l'îlot Casanova (C229).

Afin de compléter la documentation existante, une numérisation des anciens rapports d'étude, rapports de restauration et fiches d'inventaire du CEPMR a été engagée en 2019.

Toutes ces informations complètent la connaissance de la décoration pariétale de l'antique Autricum et permettent, petit à petit, d'entrevoir l'existence d'ateliers spécifiques aussi bien pour l'art pictural que pour la mise en place des supports des décors.

**Raphaël Huchin**

## CHARTRES

### 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet

Un diagnostic, au 62-68 rue du grand Faubourg et 1 rue du quatorze juillet à Chartres, a mis en évidence une occupation gallo-romaine à partir de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. avec, en particulier, une aire de circulation empierrée. De vastes structures en creux, riches en mobilier, témoignent d'une occupation dense dont la nature (habitat, entrepôt, artisanat) reste à préciser. L'occupation antique semble chronologiquement limitée puisque peu d'éléments sont datés au-delà du début du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. De nombreux indices témoignent d'un incendie peu avant l'abandon du secteur. En particulier une importante couche de bois brûlés dans le comblement d'un cellier.

La question de la relation de ces structures avec l'aqueduc de Landelles se pose. Les datations proposées par la fouille d'une partie de l'aqueduc dans la parcelle voisine en 1996 (C143) sont de la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. Nous serions donc en présence de parcelles abandonnées (voire expropriées) préalablement à la construction de cet aqueduc. Ces datations sont toutefois basées sur des tranchées en relation avec le bassin, en grande partie récupéré. Nous serions plutôt tentés de voir dans l'aire mise au jour sur le diagnostic, un espace de circulation en relation avec l'aqueduc qui serait donc existant dès le milieu du I<sup>er</sup> siècle. Les datations de <sup>14</sup>C seraient alors celles d'une récupération du bassin postérieure à l'abandon du quartier.

À ces vestiges gallo-romains, il faut ajouter une sépulture mérovingienne qui semble attestée à l'extrémité ouest de la tranchée 1. En effet, la découverte d'une aiguille à chas

en alliage cuivreux régulièrement retrouvée en contexte funéraire associée à un fragment de fémur humain pourrait correspondre aux vestiges d'une inhumation sans doute isolée.

Ces découvertes apportent des éléments nouveaux sur ce quartier mal connu de la ville, éléments qui seront complétés par la réalisation d'une fouille prévue en 2020.

**David Wavelet**



Chartres (Eure-et-Loir) 62 à 68 rue du Grand-Faubourg : vue du cellier 3002 avec traces d'incendie (David Wavelet, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

## CHARTRES

### Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2019 a porté sur le dégagement et l'extraction des bois calcinés présents dans les bassins 10676 et 10987 du bâtiment 2. Une petite opération de nettoyage et de relevés complémentaires a également été menée dans le secteur des marches de jonction entre les bâtiments 1 et 2. Au vu de l'ampleur du travail à réaliser dans le secteur du bassin, elle a été interrompue. La fouille des bois a permis d'extraire plus de 300 fragments correspondant à des poutres, poutrelles et planches constitutives de caissons d'un plafond aux formes géométriques complexes et aux décors multiples. Tout laisse à penser que ce plafond effondré venait couvrir le bassin. Plusieurs crochets métalliques insérés dans des pitons, eux-mêmes fichés dans les poutres permettent de restituer un plafond suspendu à une charpente. Deux formes de caisson, constitutives du plafond et encore partiellement assemblées, ont été identifiées et étudiées cette année. L'hexagone I est cadré par six poutrelles. Trois planches



Chartres (Eure-et-Loir) Saint-Martin-au-Val : caisson d'un plafond suspendu en bois en forme d'hexagone effondré dans le bassin. (Bruno Bazin, Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole)

disposées et clouées sur ces poutrelles prennent place en son centre. Les jonctions poutrelles/planches sont agrémentées d'une moulure d'encadrement ornée (avec décors très dégradés qui s'apparentent à des oves) tandis que le centre du caisson reçoit un décor apposé végétal. La mise en œuvre par décrochement des poutres et poutrelles permet d'obtenir une profondeur. Un deuxième type d'hexagone est assemblé différemment avec des planches emboîtées à chant. La profondeur de l'ensemble est de ce fait beaucoup plus marquée. Dans les deux cas, les assemblages restent très complexes et pour la plupart inédits. Le chevillage des éléments entre eux est utilisé, mais il est loin d'être systématique. L'emploi de clous en fer de différents modules est aussi attesté. Le programme décoratif est largement inspiré des motifs réalisés sur

lapidaire et notamment ceux relevés sur les colonnes du mur est du temple d'Apollon. Fleurons, feuillages, feuilles d'acanthé, palmettes, frises d'oves ou encore perles et pirouettes composent les éléments sculptés rapportés sur les hexagones. Un second type de caisson, non prélevé lors de cette campagne, est de forme losangique. Il est assemblé par quatre poutrelles décorées, et fermé en son centre par une planche avec un décor de feuillage agrémenté d'une double palmette. Le sapin reste l'essence la mieux représentée. Celui-ci est utilisé pour la charpente et les caissons du plafond. Il est associé au tilleul réservé au décor et au chêne pour les baguettes en lien avec les crochets de suspension ainsi que pour certains éléments de charpente.

**Bruno Bazin**

Gallo-romain

## CHARTRES 5 rue Parmentier

En dépit du faible nombre de structures et d'artefacts rencontrés, le diagnostic du 5 rue Parmentier réalisé sur une parcelle de 988 m<sup>2</sup> apporte de nombreuses données sur ce secteur de la ville jusqu'à présent peu exploré.

D'un point de vue topographique et géologique, on peut affirmer la conservation des séquences en dépit de la proximité des terrassements liés au chemin de fer au cours du XIX<sup>e</sup> s. Le profil du coteau semble avoir peu évolué depuis la période antique. Il serait possible d'extrapoler cette conservation à l'ensemble du coteau situé à l'ouest de la Rue Parmentier.

D'un point de vue archéologique, les structures antiques sont riches en informations. Ainsi, l'étude des fossés sous-tend la présence, dans les environs proches de la structure, d'un habitat modeste, occupé sur au moins deux générations entre la fin du I<sup>er</sup> s. et la fin du II<sup>e</sup> s. ap. J.-C et qui a probablement subi un incendie. Une activité artisanale du travail de l'os est aussi vraisemblablement présente aux alentours. Bien que lacunaire, cette occupation située à l'intérieur de la ville antique à environ 250 m du fossé d'enceinte, contribue à la connaissance et à la compréhension des franges urbaines d'*Autricum*. Cette

occupation est suivie d'une période qui voit la mise en place d'une couche de limon, sans qu'il n'ait été possible d'en déterminer la cause (colluvion, mise en culture, abandon...). Lui succède une exploitation des terres attestée par des fosses de plantations. Ces fosses sont attribuées à la période tardo-médiévale/moderne sur la base d'indices fugaces, mais pourraient corroborer une exploitation des terres à visée de production (vignes ou vergers) conforme aux sources. Le cadastre napoléonien révèle des parcelles agricoles dédiées soit à la mise en culture, soit à l'élevage. Le milieu du XIX<sup>e</sup> s. voit l'installation du chemin de fer, néanmoins ces parcelles semblent conserver leur vocation agricole. L'urbanisation du secteur débutera dans le courant du XX<sup>e</sup> s.

Ainsi, si les vestiges semblent lacunaires, ils sont néanmoins présents, conservés et partiellement caractérisés. Aussi, ce secteur offre des perspectives de découvertes dans les années à venir, notamment autour des problématiques liées aux occupations des franges urbaines antiques.

**Marie-Camille Vivant**

Gallo-romain

## CHARTRES 74 rue du Grand-Faubourg

L'emprise du diagnostic de la rue du Grand Faubourg, qui s'est déroulé en septembre 2019, se situe sur le tracé projeté de l'aqueduc antique de Landelles. Captant l'eau de l'Eure sur le territoire supposé de cette commune, située à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Chartres, il alimentait la ville haute d'*Autricum*. Son tracé a été étudié au XIX<sup>e</sup> s. par L.-G. Guérineau de Boisvilette, qui présente une carte dans sa Statistique archéologique (1864). Sur Chartres, l'aqueduc a été observé en 2012 à 500 m au sud-ouest (T. Lecroere, ville de Chartres), et en 1996 dans la parcelle voisine de la présente opération de diagnostic (R. Clotuche, AFAN). Il était associé à

un aménagement interprété comme un regard de visite pourvu d'un piège à sédiments afin de faciliter l'entretien du conduit.

Lors du diagnostic, l'aqueduc a été mis au jour sur environ 1,60 m de long dans le tiers sud de la parcelle. Installé dans une tranchée d'environ 2 m de large, il est constitué d'une semelle coulée en place et réalisée en silex d'environ 10 cm de module liés au mortier de couleur rose à orangé (mortier de tuileau ?). Sur cette semelle sont montés des piédroits en silex liés au mortier jaune. Ils sont recouverts d'un enduit rose/orangé, probable mortier

de tuileau, dont il reste des vestiges sur une dizaine de centimètres de haut. Le conduit de l'aqueduc est large d'environ 60 cm pour 70 de haut. Aucun élément de couverture n'a été mis au jour, mais ils ont probablement été récupérés, ainsi qu'en témoigne un creusement venant recouper le comblement de la structure.

À environ 10 m au nord, un fossé creusé parallèlement à l'aqueduc et tapissé d'argile a été interprété comme une canalisation secondaire, premier projet ou dérivation temporaire de l'adduction d'eau. Si le comblement du fossé est daté au plus tôt de la seconde moitié du I<sup>er</sup> siècle, la fouille de l'aqueduc n'a pas permis de préciser sa datation, estimée depuis l'opération de 1996 à la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s.

Au nord de la parcelle, un cailloutis non daté pourrait correspondre à un espace de circulation et une fosse (datée au plus tôt du II<sup>e</sup> s.) à une décharge. Des structures équivalentes mises en évidence sur les parcelles voisines sont datées entre le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> s.

Les périodes postérieures n'ont laissé que des fosses, servant probablement pour l'extraction de matériaux ou la plantation.



Chartres (Eure-et-Loir), 74 rue du Grand Faubourg : aqueduc, vue zénithale. (T. Lacroère, Direction de l'Archéologie Chartres métropole)

**Thomas Lacroère**

Gallo-romain

## CHARTRES 17 rue des Fileurs

Époque moderne

La parcelle BN 480 située au 17 rue des Fileurs à Chartres se trouve au nord-est de la ville de Chartres, dans la vallée de l'Eure, entre le lit de la rivière et le Petit Bouillon. Le diagnostic porte sur une surface de 2 253 m<sup>2</sup>. Cinq sondages ont porté sur une ouverture de 5 m x 5 m environ chacun (6,9 % de la surface accessible). La puissance stratigraphique antérieure à la fin du I<sup>er</sup> s.-II<sup>e</sup> s. ap J.-C., excédant 3 m de profondeur en moyenne, n'a pu être sondée pour des raisons de sécurité.

Cinq phases d'occupation ont été mises en évidence. Les éléments les plus anciens, proviennent du S1 et pourraient se rapporter à la fin du I<sup>er</sup> s. au minimum (ph 1, sol maçonné et tranchée de récupération). Ils constituent le prolongement des constructions fouillées dans la parcelle attenante au nord.

Des travaux d'exhaussement introduisent une deuxième phase d'occupation que l'on pourrait situer dans le courant de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. ou à la fin de ce siècle. Des sols de terre battue sont entrecoupés de couches d'occupation et de remblais. Les déchets architecturaux et décoratifs témoignent de la qualité des constructions. La partie supérieure de la stratigraphie antique est détruite dans la moitié sud de la parcelle lors de périodes postérieures.

Au nord de la parcelle, des fosses dépotoir sont utilisées entre le courant du XIV<sup>e</sup> s. et le début du XVI<sup>e</sup> s. (phase 3). Ces fosses iso-

lées pourraient correspondre à des occupations de fond de parcelle. La présence d'un grand creusement au sud de la parcelle (S5) est déduite d'une anomalie stratigraphique occasionnant un hiatus chronologique entre la fin du II<sup>e</sup> s. et le début du XVI<sup>e</sup> s. L'emprise totale de ce creusement n'est pas identifiée. La mise en place de caves, de zones d'extraction de remblais ou bien encore la proximité de l'enceinte urbaine de Chartres pourraient offrir des pistes de réflexion sur les causes de ce grand creusement.

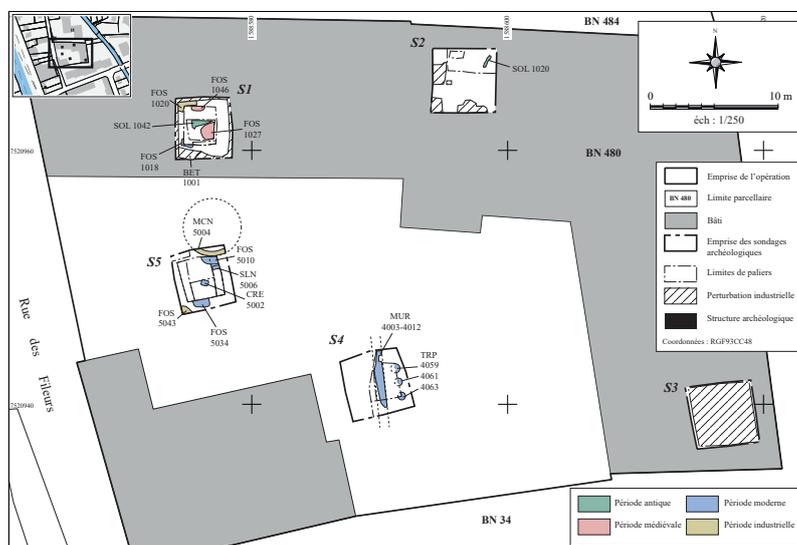


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue des Fileurs : plan phasé des vestiges de l'opération. (Apolline Louis, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Les dépôts de la période moderne sont difficiles à dater (début XVI<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> s., phase 4). Ils se subdivisent vraisemblablement en plusieurs sous-phases et se caractérisent par une stratigraphie de lecture difficile (terres noires). Ils constituent l'essentiel des dépôts stratigraphiques mis au jour dans la partie sud de la parcelle. Une première sous-phase de dépôts correspond au comblement du grand creusement. Une seconde sous-phase succède aux travaux de remblaiements et correspond aux vestiges d'une occupation structurée qui se met en place sur la partie sud de la parcelle au moins (mur, alignement de poteaux).

La période industrielle est illustrée par un probable fond de citerne ou de bassin, un épisode de remblaiement et le creusement de diverses fosses, préalables à la mise en place des sols actuels (phase 5). Des blocs de bétons antérieurs aux hangars actuels indiquent que ces bâti-



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue des Fileurs : sondage 1, vue générale de fin de fouille, stratigraphie antique à contemporaine, vue vers le nord-ouest. (Apolline Louis, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

ments ont connu plusieurs phases d'aménagement qui ont diversement affecté la stratigraphie sous-jacente.

Les données recueillies confirment que la partie nord de la parcelle possède un assemblage stratigraphique riche et complexe, tout à fait comparable à celui qui a été observé lors de la fouille de la parcelle voisine au nord. Au sud de la parcelle, la mise en évidence d'un fort hiatus chronologique, engendré par la disparition d'une part importante de la stratigraphie postérieure au II<sup>e</sup> s. et par l'accumulation d'abondants dépôts stratigraphiques modernes, soulève la question de l'utilisation et du rôle de ce secteur dans la topographie de l'espace péri-urbain de la période moderne avant son absorption dans l'espace urbain actuel.

**Apolline Louis**



Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) 17 rue des Fileurs : sondage 5, vue générale de fin de fouille, stratigraphie moderne à industrielle, vue vers le sud. Le fond du sondage est immergé dans la nappe actuelle. (Apolline Louis, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

Gallo-romain

## CHARTRES 19-21 rue des Vieux-Capucins

Un diagnostic archéologique 19-21 rue des Vieux-Capucins à Chartres (Eure-et-Loir) a été réalisé. Les résultats de la recherche archéologique sont positifs grâce à l'identification de vestiges qui s'étendent sur toute l'emprise diagnostiquée. Les deux tranchées de 300 m<sup>2</sup> réalisées sur une emprise globale de 1785 m<sup>2</sup> ont permis de répondre aux objectifs scientifiques de l'opération. L'intégralité de la stratification a été observée dans presque tous les sondages, exceptée pour la partie méridionale de la parcelle. Si l'on excepte les occupations récentes postérieures à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. la stratification étudiable maximale est comprise entre 0,90 et plus de 3,60 m d'épaisseur et son degré de conservation est élevé.

Les limons des plateaux sont présents partout au nord du site à partir d'un niveau déclinant sans trop de pente d'ouest en est. Leur épaisseur est d'au moins un mètre. Le profil général du terrain naturel de la parcelle ne peut cependant pas être estimé en raison de l'absence de donnée au sud. Sur les limons, des formations altérées désignent un horizon qui reflète à minima une fréquen-

tation du secteur, dont le terminus post quem serait le courant de la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Par la suite, un foyer et un cellier sont les premières structures d'habitat identifiées sur le site.

Peut-être pas avant 75 ap. J.-C., une occupation structurée et bâtie leur succède, représentée par une habitation de plain-pied et une maison probablement sur cave. L'agencement des bâtisses suggère qu'elles aient pu être édifiées au bord d'une voie axée NNO-SSE déjà identifiée plus au nord. Aucune trace d'activité autre que l'extraction de limons (fosses) n'a été décelée à l'arrière de ces constructions vers l'ouest. Un autre espace, mais au sud, pourrait également correspondre à celui d'une carrière à ciel ouvert creusée à flanc de coteau, mais dont on ne saurait toutefois établir le lien chronologique précis avec les autres occupations. L'utilisation secondaire des fosses d'extraction à l'ouest est celle de dépotoir domestique dont les éléments de datation placeraient le comblement au Haut-Empire ou pas avant le second quart du II<sup>e</sup> s. L'installation et la durée d'utilisation des bâtisses

voisines pourraient quant à elles être comprises entre le début du quatrième quart du I<sup>e</sup> s. et le courant de la première moitié du II<sup>e</sup> s.

La destruction accidentelle du bâti et les activités de récupération de matériaux qui s'ensuivirent se dérouleraient au cours de la première moitié du II<sup>e</sup> s. Si aucune autre occupation structurée n'est ensuite établie, le site n'est pas pour autant définitivement délaissé au-delà de la moitié du II<sup>e</sup> s. Au sud, une décharge recueille des remblais massifs issus d'habitats, et pour une grande part, de déblaiements de bâtisses incendiées. Ils pourraient avoir été apportés en plusieurs phases sur une période plus ou moins longue dans les II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> s. C'est peut-être du fait de cette activité que les effets de la fréquentation des lieux ont aussi été perçus dans certains autres horizons. Ce seraient parmi les derniers indices de présence antique

certaine avant les manifestations erratiques ponctuelles d'occupation du site, dont une fosse au XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s., et la mise en parenthèse rurale du secteur durant près de 1500 ans.

Ainsi, pendant des centaines d'années, le rebord du plateau redevient un milieu ouvert situé à moins de 200 m de la ville et de ses fortifications. Dans ce contexte rural, les activités agropastorales ont impacté à des degrés divers la stratification du site. La conséquence la plus spectaculaire de celles-ci, mais peut-être aussi conjuguée à d'autres causes pas encore bien identifiées, est le développement de terres noires jusqu'à la reprise urbaine progressive à l'extrême fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au tout début du XIX<sup>e</sup> s.

**Didier Josset**

## DREUX 2 rue Gromard

La parcelle diagnostiquée, d'une superficie de 7 500 m<sup>2</sup>, est située dans un îlot urbain délimité par la rue Claye au Nord, la rue Pastre à l'Ouest, la rue Gromard à l'Est et un bras de la Blaise appelé rivière des Châtelets au Sud. Le terrain, avec une pente marquée vers le nord en direction de la rivière, correspond à un ancien parc arboré d'une vaste demeure bourgeoise (maison Pastre) construite fin XIX<sup>e</sup> s.-début XX<sup>e</sup> s.

Dans l'îlot urbain situé immédiatement au sud-ouest, délimité par la rue Claye, au nord, la rue Pastre à l'est, le boulevard Pasteur au sud et la rue Saint-Denis au nord, plusieurs diagnostics archéologiques ont été conduits sous la responsabilité de P. Perrichon (Conseil départemental de l'Eure-et-Loir) en 2016 à l'occasion du projet de

restructuration du site Esmerly-Caron. Ils ont confirmé la présence d'une nécropole datant de la fin de l'Antiquité ou du début du haut Moyen Âge dont les premiers vestiges avaient été mis en évidence à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle lors de la construction de la maison Pastre et de l'urbanisation de cette partie de la ville de Dreux.

Cependant le présent diagnostic n'a livré aucun vestige archéologique. La partie haute du terrain a été excavée lors de la construction de la maison, puis remblayé par des dépôts massifs, épais par endroit de plus 1,70 m, et sur la pente, la terre végétale recouvre directement des colluvions d'argile à silex.

**Pascal Poulle**

Moyen Âge

Époque contemporaine

## DROUÉ-SUR-DROUETTE 1 rue de la Mairie

Époque moderne

Les vestiges révélés par le diagnostic réalisé sur un terrain attenant à l'église paroissiale de Droué-sur-Drouette se répartissent chronologiquement entre la fin du Moyen Âge (peut-être même avant) et la période actuelle.

Toutefois, l'étude géomorphologique montre une artificialisation des sols à des périodes plus reculées. Si l'espace funéraire attendu est bien présent, il apparaît comme profondément remanié dès le début de la période moderne et, au vu des deux seules sépultures incomplètes mises au jour, ne permet pas d'appréhender ni la question de l'organisation interne ni celle de l'état sanitaire de la population locale.

Largement contraints par les inondations régulières de la Drouette voisine, les différents aménagements de l'emprise diagnostiquée reflètent ces difficultés. Ainsi, la présence d'un réseau de drainage a permis l'exploitation douce de la zone que l'appellation de Pré aux Pommes semble conforter. L'emploi de préformes en grès dans le comblement de certains drains illustre indirectement l'importante industrie d'extraction et de façonnage du grès qui s'est tenue localement au tournant du XX<sup>e</sup> s.

**Olivier Labat**

L'opération de diagnostic menée à Droue-sur-Drouette la Queue d'Hirondelle sur une surface accessible de 53 500 m<sup>2</sup> a mis en évidence quelques vestiges d'occupations anciennes parmi de très nombreux chablis. Implantée sur le versant nord d'un petit cours d'eau, l'emprise très pentue a révélé la présence d'un ancien talweg déjà comblé au Néolithique et sur lequel s'installent la plupart des faits archéologiques.

Plusieurs périodes chronologiques sont concernées par ces découvertes. Quelques fossés drainants et/ou parcelaires de l'époque moderne et contemporaine jalonnent l'emprise dans le sens de la pente. Un autre fossé, perpendiculaire et au profil en V, traverse cinq tranchées. Il a fourni un mobilier céramique peu abondant et relativement indigent, permettant toutefois de l'attribuer au second âge du Fer.

L'époque Néolithique est attestée à travers au moins deux faits mis au jour en tranchée 6. Une fosse de rejet circulaire témoigne d'une présence humaine au Néolithique moyen. Ce fait a en effet livré un mobilier abondant et bien conservé caractéristique de la culture Cerny dans 40 cm d'épaisseur de comblement. Qu'il s'agisse du lithique, de la faune, des phytorestes, du torchis et dans une moindre mesure de la céramique, l'action du feu est très présente sur l'ensemble du mobilier, évoquant un contexte domestique. Environ 50 m en amont de cette

découverte, une petite concentration de mobilier lithique et de fragments de torchis de 4 m<sup>2</sup> s'installe en milieu de versant dans la tranchée 6, sans lien apparent avec des structures fossoyées. Correspondant sans doute au vestige d'un amas de débitage et de dégrossissage de silex, en place ou rejeté, il est attribué au Néolithique au sens large. Un « bruit de fond » néolithique final, caractérisé par du mobilier résiduel hors structure sur le secteur nord-ouest de l'emprise, complète les indices pour la Préhistoire récente.

Plusieurs vestiges n'ont pas livré les éléments nécessaires à leur datation. Il s'agit d'une part d'un puits, sans doute d'extraction, localisé en tranchée 4 et d'autre part d'un bâtiment sur poteaux en tranchée 6. Cet ensemble architectural sans doute lacunaire se compose d'au moins sept trous de poteau de dimensions variables, conservés sur une trentaine de centimètres. Deux fosses mises au jour à proximité pourraient lui être rattachées. La datation de ce bâtiment, localisé entre les faits néolithiques et le fossé laténien, pose question en l'absence de mobilier caractéristique. En l'état des connaissances, malgré des tentatives de remontage de mobilier et une datation <sup>14</sup>C, le rattachement de cette occupation à l'une ou l'autre de ses phases est impossible à établir avec certitude. Si occupation synchrone il y a, celle-ci s'implante clairement en milieu de tranchée 6 sur une longueur d'environ 100 m.

**Léa Gourio**

Le diagnostic réalisé à Fresnay-l'Évêque et Guilleville, sur une surface de 24 ha, a permis la découverte de deux pôles d'occupation de La Tène ancienne, datés du début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Le premier est situé dans la parcelle au nord/ouest du diagnostic avec une fosse isolée ayant livré du mobilier céramique. Une batterie de 5 silos située à 300 m au sud/ouest de cette structure a été découverte. Le test mécanique d'un des silos a permis le rattachement à cette même période.

La deuxième occupation se situe à environ 600 m à l'est vers la RN154. 12 fosses ou silos sont implantés de manière éparsée sur ce secteur avec un mobilier peu abondant à part pour une structure.

Une occupation de La Tène moyenne reste à ce jour hypothétique. Les éléments de datation disponibles sont trop rares pour permettre de confirmer l'existence de cette période.

L'occupation de La Tène finale, localisée au nord de la parcelle sud, est caractérisée par un système d'enclos fossoyé probablement quadrangulaires. L'ensemble est en grande partie masqué par une *villa* romaine et des

batteries de silos dont on ne perçoit pas l'étendu dans l'immédiat. L'occupation semble très dense comme en atteste la présence de ces nombreuses structures dans les tranchées 7 et 8. Ce sont en tout 11 structures archéologiques qui sont datées de La Tène finale.

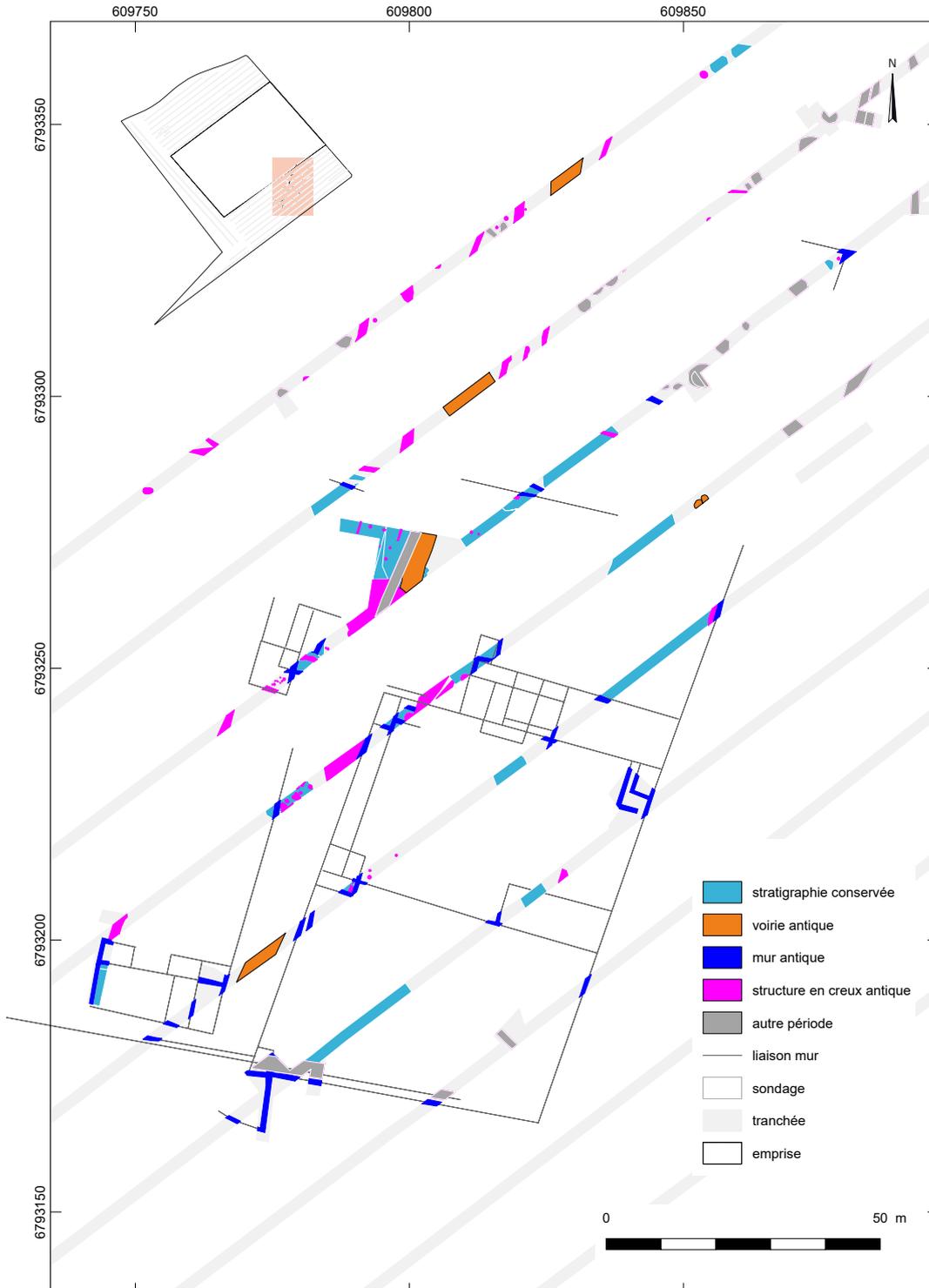
L'occupation romaine est caractérisée par la présence d'une importante *villa* romaine repérée par prospection aérienne par A. Lelong. Cette villa est centrée dans la partie sud du diagnostic. Elle se développe en longueur selon une orientation nord-sud (avec un très léger décalage vers le nord-est-sud-ouest). L'établissement est desservi par un chemin empierré qui sépare la partie agricole à l'ouest de la partie résidentielle à l'est. La *pars urbana* se présente sous la forme d'une enfilade de trois grands espaces quadrangulaires distincts qui se développent du sud au nord sur 114 m de longueur et 55 m de largeur. L'ensemble est ceinturé par un grand mur de clôture, interrompu à deux endroits. De nombreuses pièces ont été repérées dans la partie résidentielle. Elles semblent systématiquement centrées autour d'une cour. Dans l'espace localisé au sud, une cave a été détectée dans l'angle nord-ouest. Les enduits peints retrouvés dans son

comblement sont des indices pertinents pour supposer un statut social élevé des habitants. Dans l'espace central, une galerie longe le mur de clôture qui donne sur le chemin. À ses extrémités, deux pièces accolées se développent vers l'est. L'épaisseur des murs laisse supposer qu'il s'agit d'une construction massive qui aurait pu supporter un étage. Quelques murs isolés semblent indiquer que l'établissement pourrait se développer encore au nord, de façon plus sporadique.

Au-delà du chemin, la pars rustica se développe à l'ouest. Les bâtiments sont localisés au sud et au nord, ce qui laisse supposer la présence d'une grande aire ouverte au

centre. La zone est délimitée à l'est par un mur de clôture. Cette distinction des espaces et la présence au sud d'un bâtiment reconnu comme étant une grange (appartenant à des modèles dits standardisés) ont contribué à interpréter cet espace comme étant la partie agricole de la villa. L'occupation romaine du site s'étend du milieu du 1<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au début du III<sup>e</sup> s.

**Éric Champault**



Fresnay-L'Évêque Guilleville (Eure-et-Loir) la Campagne du Petit Buisson : essai de restitution du plan de l'établissement romain (Hervé Herment, Inrap)

## GARANCIÈRES-EN-BEAUCE

### La Distillerie

L'opération de diagnostic réalisée à Garancières-en-Beauce au lieu-dit la Distillerie sur une surface de 4,2 ha a mis en évidence des indices d'occupations datées du Néolithique, de l'âge du Fer et des périodes modernes et contemporaines.

Une fréquentation du secteur à la fin du Néolithique est perçue grâce à la présence d'une petite concentration de mobilier essentiellement céramique hors structure en creux. Ce phénomène de mobilier « flottant » dans les limons possiblement remaniés du Quaternaire est bien connu pour la fin de la Préhistoire et trouve un écho dans les découvertes de l'opération du Bois d'Authon localisée à 600 m au sud.

Les vestiges les plus conséquents appartiennent à une occupation sans doute synchronisée datée du Hallstatt final / La Tène ancienne. Les quatre faits sont localisés sur un secteur de 1400 m<sup>2</sup> au sud-ouest de notre emprise et semblent tous correspondre à des fosses de dimensions variables, bien que la présence d'ancrages de poteaux ne puisse être écartée. Les éléments typo-chronologiques proviennent d'une fosse polylobée conservée sur une

trentaine de centimètres de profondeur au maximum. Bien que le mobilier céramique récolté dans les autres structures ou hors-creusement n'ait pu être daté précisément, leur attribution à la Protohistoire au sens large et l'absence sur l'emprise d'autres occupations à laquelle ils pourraient appartenir, plaident en faveur d'une contemporanéité du secteur. Il s'agit sans doute des marges d'une occupation domestique en aire ouverte, toujours délicate à mettre en évidence en phase de diagnostic. Elle pourrait se poursuivre au sud en dehors de notre emprise.

La parcelle diagnostiquée est aménagée de fossés drainants, et peut-être parcellaires, à l'époque moderne. Absents du cadastre napoléonien, ces creusements semblent déjà abandonnés en 1812. Huit de ces fossés linéaires ont été observés dans les tranchées, tous parallèles selon une orientation nord-est/sud-ouest. Enfin l'époque contemporaine est uniquement représentée par une grande fosse d'extraction de craie et du mobilier résiduel issu d'un niveau de remblai présent au sud de l'emprise.

**Léa Gourio**

## HANCHES

### ZAC Cœur de Ville tranche 1, rue de la Barre

Les apports de cette opération de diagnostic en lien avec les travaux d'aménagement dans le bourg sont conséquents. Dans ce secteur humide soumis au dépôt d'alluvions de la Drouette, une occupation antique a été installée. Ce qui semblerait une contrainte a peut-être été mis à profit par les gallo-romains au début de notre ère pour un potentiel moulin hydraulique. Cette occupation de courte durée est rapidement scellée par d'importants dépôts d'alluvions, de colluvions et des remblais qui atteignent parfois deux mètres d'épaisseur. Ce mouvement lent jusqu'aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. semble s'accélérer à partir de la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

Les résultats de ce diagnostic montrent tout le potentiel de ce secteur. D'éventuelles opérations archéologiques ultérieures, intégrant les contraintes identifiées ici, permettraient de mieux documenter ce milieu humide et probablement permettre une association de ces vestiges à l'agglomération antique d'Hanches. Tout ceci montre la nécessité qu'il y a à intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement qui érode le sous-sol est surtout une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

**François Capron**

## JANVILLE

### Rue du Mail du Jeu de Paume

Le projet de réalisation d'un lotissement ayant un accès Rue du Mail du jeu de Paume à Janville (Eure-et-Loir), a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en milieu rural. L'ouverture des tranchées et sondages représente une superficie de 4 224 m<sup>2</sup>, soit 11,73 % de la surface accessible. Sept faits ont été mis au jour en plus d'une formation sédimentaire anthropique. Cinq faits correspondent en réalité à une seule et même structure. L'artefact de plus ancien mis au jour lors de cette opération est un silex taillé néolithique. Il est hors contexte, car se trouvant

dans le comblement d'un axe de circulation médiéval ou moderne.

Loin d'être une véritable voie, il s'agit surtout ici de résidus très ténus d'ornières indiquant un passage entre parcelles. Le mobilier en très faible quantité ne permet pas de datation précise. Cet axe est en partie scellé par un talus de terre linéaire qui traverse l'emprise du nord au sud.

Crée par « l'accumulation de petits dépôts de terre ré-

sultant du nettoyage systématique du coutre et du soc par le laboureur à chaque retournement de l'attelage au bout de la lanière » (Leturcq 2008), cette crête de labours est assez marquée dans le paysage (près de 200 m de long avec une élévation visible sur le MNT de la région Centre). Difficilement datable, on peut supposer qu'elle se met en place après la réorganisation parcellaire (peut-être à la fin de l'époque médiévale ?). Elle semble avoir perduré jusqu'à nos jours, puisque le découpage parcellaire n'a pas évolué. Elle sert d'ailleurs encore aujourd'hui de chemin de desserte entre les parcelles cultivées et en friche.

Au sud de l'emprise, une très grande fosse quadrangulaire a été en partie sondée. Il pourrait s'agir d'un puits. Sa datation est assez imprécise, mais elle semble être abandonnée durant l'époque moderne.

La dernière structure archéologique mise au jour n'est pas datée. Il s'agit d'un petit foyer isolé, sans éléments d'occupation à proximité.

**Mathilde Noël**

Époque moderne

## LANDELLES

### Église Saint-Marc Saint-Médard

Le diagnostic archéologique réalisé aux abords de l'église Saint-Marc Saint-Médard de Landelles a permis de mettre en évidence trois structures qui pourraient dater entre le XV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> s.

Le substrat a été observé dans les deux tranchées réalisées entre 0,54 m et 0,72 m de profondeur. La structure la plus ancienne, dans la tranchée 1, pourrait correspondre à des vestiges de four ou de zone de chauffe assez ténue. Elle est recouverte par un horizon qui semble correspondre aux couches plus charbonneuses, en partie centrale, au-dessus de cette structure. Cette phase d'abandon de la structure pourrait intervenir dans courant du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s.

À l'est de la tranchée 1, une zone de circulation extérieure semble s'installer sur ces remblais. Au centre, ces remblais sont recoupés par la mise en place d'une grosse structure circulaire. Une autre structure rectangulaire est observée dans la tranchée 2, directement creusée dans le substrat.

Ces deux grosses structures n'ont pu être sondées totalement en profondeur en raison de leur localisation en bord d'emprise. Elles sont comblées par des rognons de silex de taille moyenne. La structure présente dans la tranchée 1 pourrait correspondre à une fosse d'extraction liée à l'argile à silex. Les fragments de céramique retrouvés dans le comblement datent du XV-XVII<sup>e</sup> s. Pour la structure de forme rectangulaire, la caractérisation n'est pas possible. Le mobilier retrouvé dans le comblement est daté du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. Ces deux structures sont scellées par des remblais récents qui varient entre 20 et 35 cm d'épaisseur.

L'occupation observée aux abords nord-est de l'église semble donc dater de l'époque moderne. Cet espace ne semble pas avoir été utilisé comme cimetière. L'espace dédié aux sépultures a pu être installé de l'autre côté de l'église comme semble l'indiquer le cadastre de 1819 ou aux abords de l'église Saint-Marc.

**Carole Lallet**

Néolithique

Moyen Âge

## MIGNIÈRES

### Le Clos de l'Ouche

Gallo-romain

Au nord du cœur de bourg de Mignéres, à 12 km au sud de Chartres, la fouille préventive réalisée sur 8 000 m<sup>2</sup> au lieu-dit le Clos de l'Ouche (Perrichon, 2018) (fig. 1), a livré des vestiges d'occupations discontinues (7 phases) entre le Néolithique et la période contemporaine.

Sous 0,50 m de terre arable en moyenne, affleurent, au sommet des limons des plateaux (conservés sur plus de 0,7 m d'épaisseur), les creusements dérasés de toutes les périodes. Seuls cinq aménagements (deux chemins empierrés, un mur et deux alignements de blocs) modernes et/ou industriels sont conservés au-dessus, les couches d'occupation et les sols ont disparu (sauf au fond de grandes structures en creux).

Au Néolithique (phase 1), on dénombre 28 creusements, attestés ou supposés, associés à du mobilier céramique



Fig. 1 : Mignéres (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche : vue vers le nord de la coupe de la fosse néolithique 106 fouillée par moitié (S. Cottonneq, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)



Fig. 2 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche :  
vue de détail du vase néolithique iso 15 dans le comblement  
inférieur 15319 de la fosse 106  
(S. Cottonnec, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

et lithique stylistiquement en grande majorité de culture Chambon (confirmé par quatre dates <sup>14</sup>C, calées entre 4615 et 4442 av. J.-C. à plus de 80 % de probabilité). Mis à part un silo, les grandes fosses semblent liées à une activité d'extraction. Les petites structures n'offrent pas de plan cohérent pour qualifier ce type d'occupation. La grande fosse 106 se singularise par ses comblements (fig. 2) et l'abondant mobilier associé (plus de 80 % des artefacts de la période, fig. 3).



Fig. 3 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche :  
vue vers l'est du four « cigare » 109 daté du VI<sup>e</sup> s.  
(A. Pinhède, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

Les indices mobiliers de l'âge du Bronze et moins de 10 creusements du deuxième âge du Fer et/ou augusto-tibériens (phase 2), trop lacunaires, indiquent peut-être les prémices d'un parcellaire. Pendant le Haut-Empire (phase 3), une occupation rurale (partie d'une ferme indigène ?) s'organise, avec des caves, celliers, fosses, grenier sur poteaux, fond de cabane et quelques parcelles cultivées, sur un axe est-ouest au sud d'un espace de circulation (chemin ?). Un long fossé perpendiculaire part seul au sud vers le site Les Vergers. À la fin de l'époque antonine (phase 4), le nord du site retourne à un statut agricole, séparé du sud par un long fossé est-ouest. Seuls un cellier et un four occupent l'espace sud, derniers vestiges d'une ferme ?

Au VI<sup>e</sup> s., le quart sud-ouest du site est réinvesti par une série de cinq fours domestiques tubulaires (fig. 4) ou ovales (fig.5). L'abondant mobilier céramique collecté dans leur comblement d'abandon et ses spécificités font soupçonner la présence d'un atelier de potier proche. À partir du XI<sup>e</sup> s. (phase 6), une série de fossés (dont un probable enclos), une palissade et trois fosses montrent le retour d'une occupation agropastorale que les périodes moderne et contemporaines (phase 7) ne contrediront pas et compléteront de deux sentes perpendiculaires, d'un mur de division parcellaire et de deux mares ainsi que de quelques plantations d'arbres.

**Pascal Gibut**



Fig. 4 : Mignières (Eure-et-Loir) le Clos de l'Ouche :  
vue vers l'ouest de la chambre de cuisson à travers la bouche du  
four domestique 111 daté du VI<sup>e</sup> s.  
(P. Gibut, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

Le diagnostic effectué à Prasville, au lieu-dit les Marmonneries, a permis, sur une surface de 20,2 ha la découverte d'une occupation du Néolithique final piégée sous une crête de labour d'axe ouest/est en direction de la vallée de la Connie et de deux occupations espacées d'environ 400 m de la période romaine.

L'occupation du Néolithique final est matérialisée par un abondant mobilier céramique (presque 10 kg), un peu de mobilier lithique, des éléments en terre crue, ainsi qu'un fragment d'élément de mouture et 2 pesons. L'étude du mobilier céramique suggère que cette occupation s'installe sur des vestiges plus anciens, attribuables au Néolithique moyen I. Spatialement, l'occupation se concentre dans deux ensembles d'environ 100 x 50 m. L'ensemble 1 est constitué de plusieurs concentrations de mobilier céramique dont un pôle en lien avec les activités du feu. La grande quantité de céramique atteste d'un très bon état de conservation du site. L'ensemble 2 est plus modeste quantitativement mais témoigne d'activité de mouture et de tissage.

L'occupation romaine est divisée en deux pôles. Le premier au nord, identifié par A. Lelong en prospection aérienne, et le second à l'extrémité sud/est du site.

L'occupation nord a révélé la présence de trois bâtiments dont les fondations sont constituées de blocs de calcaires non liés au mortier de chaux. Les investigations ont révélé la présence de trois séquences d'occupation allant du I<sup>er</sup> s. au III<sup>e</sup> s. De nombreuses structures ne sont pas datées mais pourraient être reliées aux différentes séquences d'occupations du site. Cette occupation semble se poursuivre plus au nord et à l'est au niveau de la ferme de Lainsainvilliers. Il est à noter qu'aucun vestige n'a été



Prasville (Eure-et-Loir) les Marmonneries :  
vue générale du bâtiment 2. (N. Liéveaux, Inrap)

découvert dans les tranchées pratiquées à l'est de la ferme. Le mobilier céramique de consommation courante du bâtiment 2 atteste la présence d'un habitat dont la vocation reste encore à définir. Les bâtiments 3 et 4 questionnent quant à leurs fonctions. Il n'y a aucune partition interne peuvent être liés à des entrepôts de stockages.

L'occupation romaine découverte au sud/est, à 400 m de l'occupation nord du site, se caractérise par la présence d'un bâtiment dont les fondations sont en pierres calcaires sèches. La céramique découverte date du I<sup>er</sup> s. En 2005, lors du diagnostic des parcelles sud, un autre bâtiment non daté avait été découvert et est certainement en lien avec celui découvert en 2019. Il est possible que ces deux entités d'occupation de la période romaine fonctionnent ensemble.

**Éric Champault**

Dans le cadre de l'extension des carrières de Prasville, le diagnostic archéologique réalisé aux lieux-dits la Pièce de l'Orme, le Chemin de Teillay s'est déroulé au cours des mois de septembre et octobre 2019. Il concernait une surface de 25 ha environ, séparé en deux zones distantes de 200 m : une au nord de 5 ha, et la seconde au sud de 20 ha environ. Les éléments mis au jour au cours de ce diagnostic sont peu nombreux. Ils concernent principalement quatre périodes.

Un niveau recelant des vestiges mobiliers du Néolithique a été mis au jour au nord de l'emprise. Préservés sous une crête de labour, les éléments céramiques et lithiques

se concentrent sur une zone de 2 500 m<sup>2</sup> environ, en un niveau d'une vingtaine de centimètre d'épaisseur. Si la synchronie de ce mobilier apparaît certaine, au regard des caractéristiques typo-technologiques tant de la céramique que de l'industrie lithique, attribuables au Néolithique récent, sa dispersion spatiale paraît ponctuellement marquée par les pratiques agricoles. La mise en place de la crête de labour pourrait être attribuée à la période médiévale par la présence, dans les niveaux supérieurs, d'une agrafe à double crochet des VI<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> s. et de quelques fragments de céramique de facture médiévale.

À ces éléments, deux fosses protohistoriques peuvent

se rajouter. Ces deux faits ne livrent que peu de mobilier, mais permettent d'orienter leur datation vers les âges des Métaux (probablement Hallstatt).

Un ensemble antique, au sud-est de la zone d'intervention, comprend un mur de clôture délimitant un espace au sein duquel deux bâtiments sont partiellement identifiés. Outre les couches de démolition ou aménagements associées à ces bâtiments, une vaste fosse, peut être une fumure, quelques trous de poteaux et une fosse dépotoir ont également été reconnus. Le mobilier, composé pour l'essentiel de céramique, mais aussi d'un peu de faune, permet une attribution assez tardive de cet ensemble, aucun tesson ne permettant de rattacher cette occupation à une période antérieure au II<sup>e</sup> siècle.

Enfin, les autres éléments identifiés au cours de cette opération concernent trois carrières, un fossé parcellaire, et un chemin. La datation des carrières est rendue délicate par la quasi-absence de mobilier, mais on peut sans doute les rattacher à la période moderne. Le chemin, pour sa part, appartient à la période moderne et contemporaine : visible sur la carte d'état-major du XIX<sup>e</sup> s., il est encore présent sur les cartes IGN de 1950.

**Florent Mercey**

Âge du Fer

## PRASVILLE Le Chapitre

Moyen Âge

Ce diagnostic a été effectué sur la commune de Prasville (Eure-et-Loir), au lieu-dit le Chapitre, préalablement à la réalisation d'un projet de carrière (tranche 07). Il a concerné une surface de près de 26,5 ha, en contexte de plateau, et a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines s'échelonnant du Néolithique à l'époque contemporaine. Les principales découvertes se rapportent aux périodes de l'âge du Fer et du Moyen Âge.

Des indices d'occupation de la fin du Néolithique ancien ou du début du Néolithique moyen I, ont été identifiés au sud de l'emprise (fig.1 : locus 1). Ils sont représentés par une fosse contenant du mobilier céramique et une anomalie douteuse. Ces vestiges, bien que peu abondants, témoignent néanmoins de la fréquentation de ce secteur, si ce n'est de son occupation, au début du Néolithique.

Du mobilier céramique attribué à des productions du Néolithique final ou du début de l'âge du Bronze a également été découvert au sud-est de l'emprise (fig.1 : locus 2, tranche 07). Ces quelques artefacts, remaniés au sein de potentiels vestiges en terre crue, indiquent néanmoins la présence à proximité d'une occupation de cette période, bien qu'elle semble avoir été, en partie au moins, détruite par des activités anthropiques postérieures.

La période du Hallstatt final – La Tène ancienne est représentée, au sein de l'espace diagnostiqué, par plusieurs secteurs d'occupations, plus ou moins denses en vestiges, qui se distribuent sous forme de pôles géographiques plus ou moins étendus et éloignés les uns des autres (fig.1).

Le secteur le plus significatif se situe au sud-ouest de l'emprise et correspond au locus 4 (fig.1). Dans cet espace, une concentration en mobilier probablement en place, conservée au sein d'un potentiel sol a été mise en évidence. Cette probable nappe de vestiges, conservée sous des unités sédimentaires de type colluvions/crêtes de labour, semble associée à des trous de poteau. En périphérie immédiate, des fosses, des fosses-silos et des

trous de poteau ont également été reconnus (fig.1 : locus 4, zone centrale). Ces différents vestiges suggèrent une occupation liée à des activités domestiques, agropastorales et potentiellement artisanales. Sur les marges du locus 4, à 50 m environ du secteur principal, plusieurs petits pôles de vestiges représentés notamment par des fosses et des fosses-silos pourraient témoigner de zones d'activités périphériques, dédiées à des pratiques agropastorales et/ou d'extraction de matières premières par exemple (fig.1 : locus 4, marges).

Une interprétation similaire est proposée pour les quelques fosses et un trou de poteau du locus 5, situé à 200 m environ au nord du locus 4 (fig.1 : locus 5).

Au nord-est de l'emprise, cette période chronologique est représentée par le locus 6 qui se rapporte à un bâtiment sur poteaux de fonction indéterminée (habitat, annexes... ?) et à des fosses contenant quelques artefacts (fig.1 : locus 6). Cet espace, situé à 500 m environ au nord-est du locus 4, pourrait quant à lui se rapporter à des activités agro-pastorales et éventuellement à de l'habitat.

Enfin du mobilier céramique attribué à des productions du Hallstatt final – La Tène ancienne a été découvert, en position secondaire, au sein de vestiges situés dans les locus 8, 2 et ponctuellement 9 (fig.1). Ces artefacts, bien que remaniés par des activités anthropiques postérieures, témoignent de la présence, à proximité, d'occupations de cette époque de l'âge du Fer.

L'ensemble des vestiges attribués à la période du Hallstatt final – La Tène ancienne semble correspondre à une vaste occupation « ouverte » témoignant de plusieurs secteurs d'activités en lien avec de l'habitat (locus 4 et peut être 6) et des pratiques agropastorales et/ou artisanales. Cette occupation protohistorique apparaît plus ou moins dense et dispersée au sein de l'emprise du diagnostic et pourrait correspondre à plusieurs phases chronologiques successives.

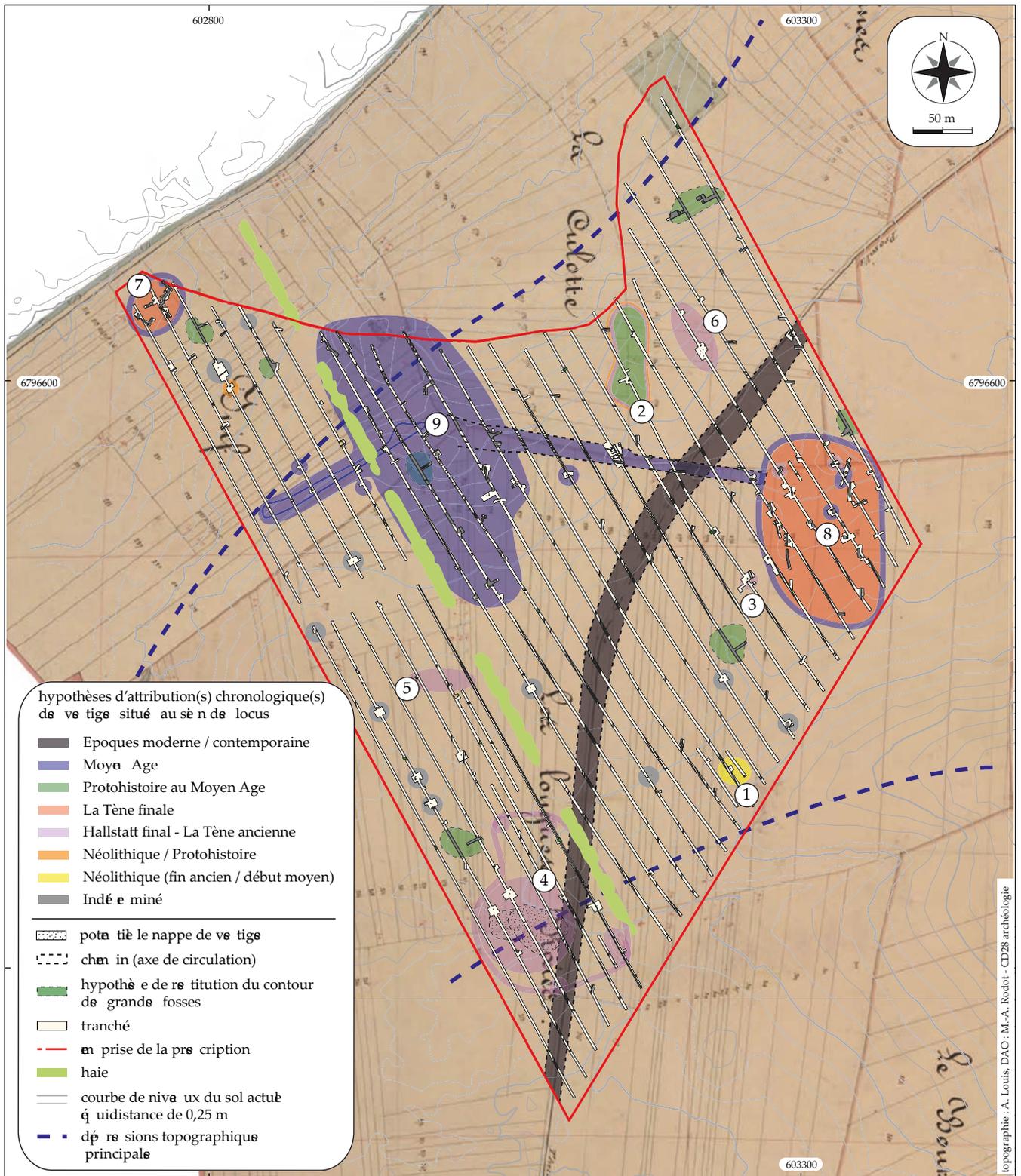


Fig 1 : Prasville (Eure-et-Loir) Le Chapitre : plan général des vestiges et hypothèses d'attribution chronologique. (Antoine Louis, Marie-Angélique Rodot, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

Les différents témoins de la vie quotidienne de ces populations de l'âge du Fer sont à compléter par deux « sépultures atypiques » et isolées qui sont supposées sub-contemporaines (fig.1 : locus 3). Situées au sud-ouest de l'emprise, elles semblent en marge des occupations « domestiques » et d'un espace funéraire. Néanmoins, l'emplacement de chacune d'entre elles (fig.2 : F. 07.06 et F. 07.07) était matérialisé par un poteau (fig.2 : F. 07.14 et F. 07.17). Toutes deux contenaient un individu adolescent, en position ventrale, avec les membres contraints, dont la décomposition s'est produite en espace colmaté. Lors

de la mise en terre, l'individu de la fosse F. 07.07, de sexe masculin, avait les membres inférieurs (genoux) et supérieurs (poignets) liés, alors que seuls les membres inférieurs (chevilles) de l'individu de la fosse F. 07.06, probablement de sexe féminin, étaient contraints (fig.2). Ces vestiges correspondraient plus probablement à « une gestion de cadavre liée à une exécution et jeté dans une fosse qu'à une sépulture ».

L'occupation de l'espace diagnostiqué apparaît de nouveau relativement dense au cours de La Tène finale.

Deux secteurs de vestiges attribués à cette période ont en effet été identifiés. L'un se situe à l'extrémité nord-ouest de l'emprise (fig.1 : locus 7) et le second au sud-est (fig.1 : locus 8). Ces deux secteurs, distants d'environ 600 m l'un de l'autre, sont caractérisés par des enclos fossoyés associés à des fosses, des trous de poteau et des artefacts.

Le locus 7 se caractérise, pour cette période de l'âge du Fer, par un enclos fossoyé sub-quadrangulaire, de 36 m de côté, dont l'emprise n'est que partiellement implantée dans l'espace diagnostiqué. Des fosses et des trous de poteau situés dans cet espace relèveraient également de cette occupation. Ces différents vestiges et les artefacts qu'ils contenaient tendent à témoigner de la présence localement d'activités variées, au sein et/ou à proximité de cet enclos. Ces dernières, probablement liées à des occupations à vocation « domestique », pourraient témoigner d'une zone d'habitation en relation avec des pratiques agropastorales et/ou artisanales.

Le locus 8 se caractérise quant à lui par deux enclos fossoyés, sub-rectangulaires, de 60 à 70 m de côté, accolés et légèrement décalés l'un par rapport à l'autre. Les fossés qui constituent ces enclos montrent des interruptions, des décrochés et de probables reprises. Les autres faits associés à cette occupation se rapporteraient à des fosses et des trous de poteau principalement situés à l'extérieur des enclos, au nord du locus 8, ainsi qu'éventuellement à des fossés, de chronologie indéterminée, localisés à l'intérieur et à l'extérieur de ces espaces. Bien que les fonctions de ces deux enclos demeurent indéterminées, il est envisageable qu'ils soient au moins en partie dédiés à des activités agropastorales. La présence à proximité, de zones liées à des occupations domestiques et/ou artisanales, est également probable au regard des artefacts (céramique, faune, terre cuite...) et des faits (fosses et trous de poteau) découverts et attribués à cette occupation.

Une dense occupation de cet espace est de nouveau perceptible pour la période de La Tène finale, alors qu'il semble peu à pas occupé à La Tène moyenne. L'identification de deux zones d'enclos qui pourraient toutes deux être partiellement liées à de l'habitat et dont une au moins relève potentiellement de plusieurs phases chronologiques (locus 8), tend à suggérer une évolution spatiale et probablement chronologique du territoire investi.

De grandes fosses d'extractions, dont la chronologie pourrait s'étendre entre la Protohistoire et le Moyen Âge, ont également été reconnues dans l'emprise du diagnostic. Elles témoignent de l'exploitation des ressources du sous-sol au cours de la période historique.

Pour cette même fourchette chronologique, soit entre la Protohistoire et le Moyen Âge, deux ensembles de vestiges distincts, correspondant à des anomalies pédo-sédimentaires « mises en œuvre par une action anthropique » et interprétées comme des terres crues, ont été identifiés au sein de l'emprise, au nord des tranchées 06 et 07 (fig.1 : locus 2). Ces anomalies sont globalement de natures différentes d'une tranchée à l'autre et leur identification est plus ou moins délicate. Dans la tranchée 07,

elles se caractérisent par des matériaux hétérogènes et mélangés, aux couleurs relativement contrastées ; alors qu'en tranchée 06, elles sont plus difficiles à appréhender bien qu'elles semblent associées à une zone rubéfiée. Ces anomalies, difficiles à caractériser, pourraient correspondre à des vestiges en place pour une partie d'entre eux (murs et sols associés à une zone rubéfiée en tranchée 06 ?, aménagements indéterminés en tranchée 07 ?).

La période médiévale est quant à elle représentée, dans la partie nord de l'emprise, par une vaste occupation qui semble se développer et évoluer spatialement et fonctionnellement entre le haut Moyen Âge et le bas Moyen Âge (fig.1 : locus 9).

Au cours du haut Moyen Âge (époque carolingienne), le secteur médiéval considéré (locus 9) paraît dédié à une zone funéraire à proximité de laquelle des activités « périphériques et techniques » telles l'extraction de matières premières et des zones d'ensilage (agropastoral) seraient effectuées. Pour cette période, la présence d'une occupation plus pérenne de type « habitat » demeure indéterminée. La nécropole, d'implantation linéaire, est installée sur le versant sud du paléo-vallon traversant le nord de l'emprise (fig. 1 : locus 9, contours surlignés). Son emprise s'étend du « diverticule » ouest du locus 9 au centre de cet espace. Vingt-six inhumations ont été recensées et deux d'entre elles ont été datées par la méthode du radiocarbone entre le milieu du VII<sup>e</sup> siècle et la fin du IX<sup>e</sup> s. La perdurance puis l'abandon de cet espace funéraire au cours du temps semblent perceptibles aux travers des recoupements stratigraphiques identifiés.

À partir du Moyen Âge central et au bas Moyen Âge, une occupation plus marquée en lien avec des activités domestiques, artisanales, et/ou agropastorales, de type « habitat » notamment, paraît se développer et évoluer au détriment de l'espace funéraire plus ancien. Les différents vestiges identifiés se rapportent notamment à des fossés, des fosses (extraction, ensilage, rejets...), des trous de poteau, des tranchées de fondation probablement sur solin de pierres, des ensembles bâtis (maçonneries – tranchées de récupération), une structure de combustion, des artefacts (céramique, faune, métal, terre cuite architecturale...) et des niveaux anthropiques (occupation, circulation, démolition, remblai...). Parmi ces vestiges, dont la datation est souvent peu précise, seules les maçonneries – tranchées de récupération semblent se rapporter préférentiellement à la période du bas Moyen Âge. Les découvertes effectuées au niveau du locus 9 laissent donc supposer, pour ces deux périodes de l'époque médiévale, la présence d'occupations relativement denses et pérennes, probablement liées à de l'habitat.

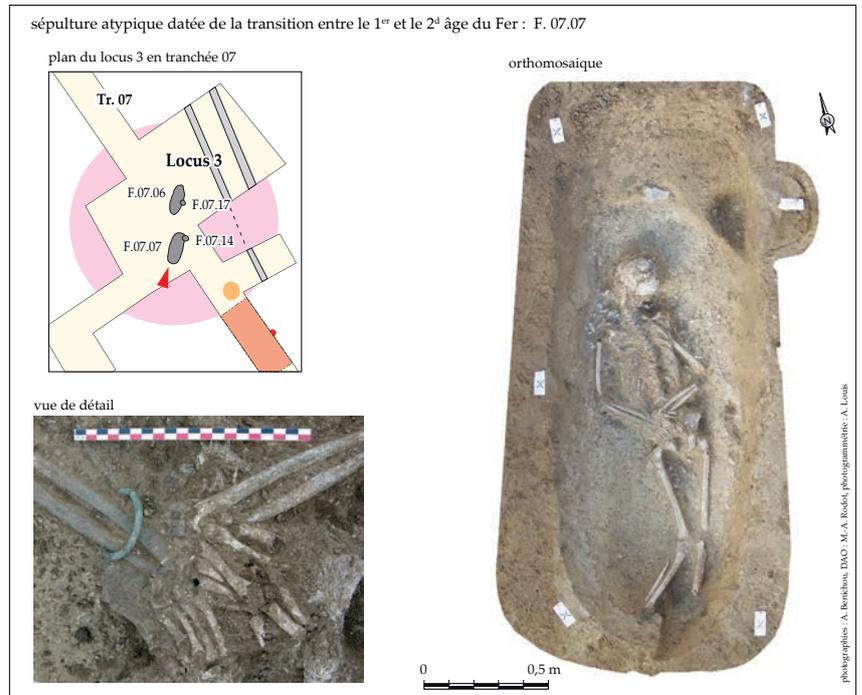
L'appropriation de ce territoire par les populations médiévales est également marquée par la présence d'un axe de circulation, identifié entre le locus 9 et un secteur d'activités situé au sein du locus 8 (fig. 1). Ce dernier semble correspondre à une zone d'extraction de matières premières et à des aménagements construits (fossé palissadé ou tranchée de fondation sur poteaux) qui pourraient dater du Moyen Âge central et/ou du bas Moyen Âge.

Cette vaste occupation médiévale pourrait se rapporter au « hameau » ou au « village » mentionné dans les archives textuelles et nommé « Les Juifs ». Ce dernier est attesté au IX<sup>e</sup> s. et les dernières mentions datent des années 1525-1539 où des mesures y sont encore signalées (« villaige des Juifz »).

Enfin, des fossés parcellaires contemporains, éventuellement modernes, ont été reconnus au sein de l'emprise ainsi que des traces agraires non destructrices sub-contemporaines.

**Marie-Angélique Rodot**

Fig 2 : Prasville (Eure-et-Loir) Le Chapitre : sépulture atypique datée de la transition entre le premier et le second âge du Fer. (Anne Bénichou, Marie-Angélique Rodot, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)



Néolithique

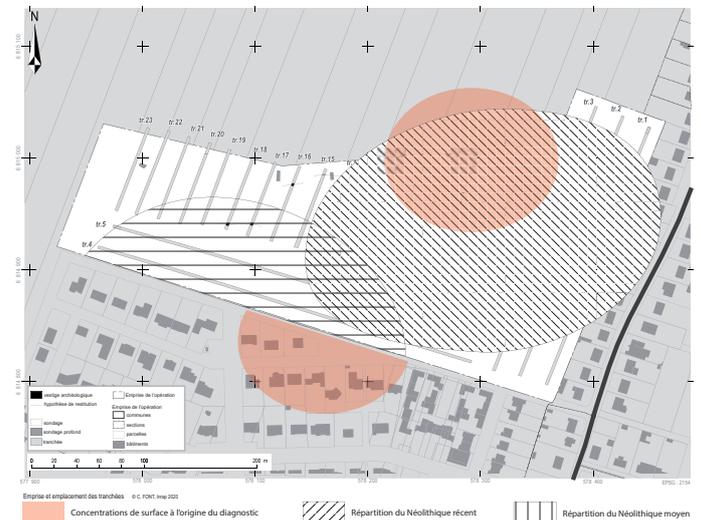
## SAINT-GEORGES-SUR-EURE Les Erriaux

Le diagnostic de Saint-Georges-sur-Eure les Erriaux 2 (Eure-et-Loir) est réalisé dans un secteur où du mobilier lithique avait été découvert en surface en deux locus espacés d'une centaine de mètres l'un de l'autre (Régent, Selles 1998). Le premier est situé sous le lotissement actuellement construit, le second, en bordure ouest dans l'emprise. Le mobilier découvert anciennement n'a pas été observé par les équipes du diagnostic. L'intervention a concerné une surface de plus de 8 hectares située sur le plateau traversé par un talweg. En plus des tranchées, des sondages profonds ont été réalisés par Céline Coussot (géomorphologue, Inrap) afin d'étudier le contexte géomorphologique local et la tenue du terrain diagnostiqué.

Lors du diagnostic deux périodes différentes d'occupations ont été mises en évidence. Du mobilier lithique et plus rarement céramique a été découvert sur l'ensemble de l'emprise lors du creusement des tranchées comme en surface. Deux voire trois périodes du Néolithique sont présentes, peut-être deux périodes du Néolithique moyen au vu de l'hétérogénéité des inclusions et une période sans doute ancienne du Néolithique récent. Le corpus est très fragmenté, mais dans l'ensemble plutôt frais et non roulé. Il n'est donc pas colluvié. Dans le secteur attribué au Néolithique moyen non caractérisé, des foyers à pierre de chauffe ont été mis en évidence. Aucune structure n'est attribuée au Néolithique récent. Le mobilier lithique est plus particulièrement concentré dans les tranchées situées le long du chemin d'aménagé, qui limite l'emprise sud du diagnostic. Dans la tranchée n° 5, un foyer à pierres de chauffe a été mis en évidence et fouillé (F52).

Seul le fond est conservé. Un réseau de fossés a été mis en évidence. Une grande partie est creusée à partir de la surface actuelle. Les autres fossés sont creusés en relation avec un réseau agraire qui se développe à 50 cm de profondeur par rapport à la surface actuelle. Ces derniers, sans mobilier sont très difficiles à dater. Ils pourraient être rattachés à une occupation protohistorique, comme médiévale.

**Tony Hamon**

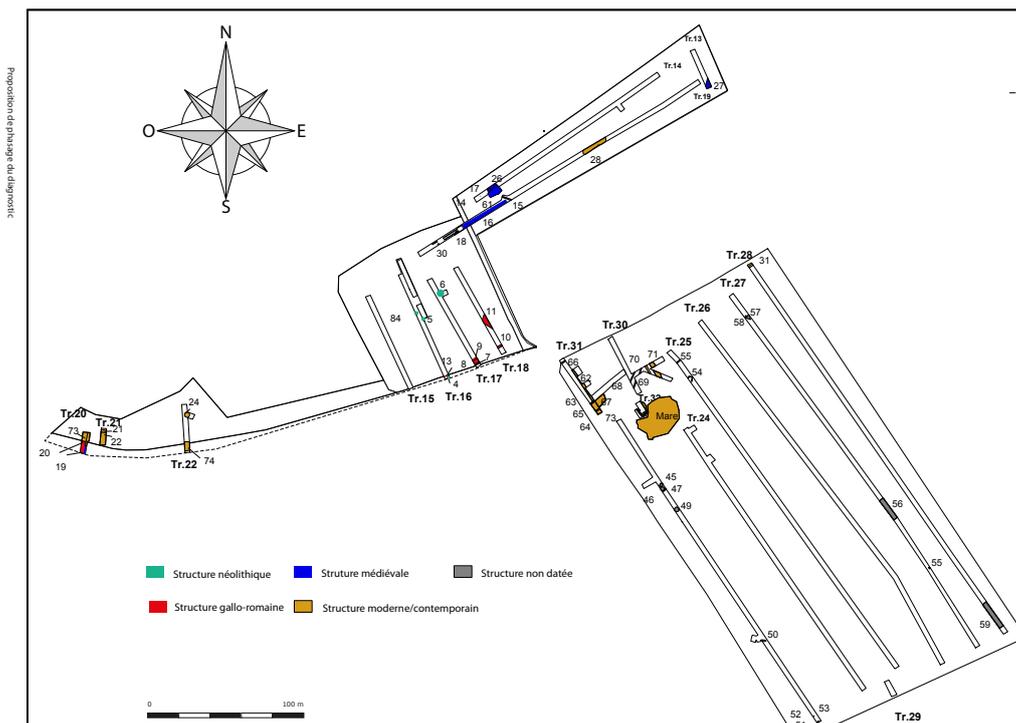


Saint-Georges-sur-Eure (Eure-et-Loir) les Erriaux 2 : répartition du mobilier néolithique (Tony Hamon, Inrap)

Le diagnostic de la tranche 5 du Thieulin les Abbayes (Eure-et-Loir) fait suite aux 29 ha explorés depuis 2007 (Goustard, Piana 2007, puis Bailleux, Labat, Piana 2007, Creusillet, Serre 2008, Hamon, Lecuyer 2019). La présente intervention a concerné une surface de près de 6,5 ha, en bordure de plateau et sur le versant d'une vallée marquée par un dénivelé de plus de 20 m, marqué en bordure d'emprise par un chemin de limite de commune réputé être une voie gallo-romaine. Du mobilier lithique du Néolithique avait été ramassé en surface, sur le plateau, avant le diagnostic du secteur. Le mobilier n'a pas été observé par les équipes précédentes (Goustard, Piana 2007).

Les tranchées réalisées ont été suivies par Jérôme Houssier (Géomorphologue Inrap) et sur la fin par Céline Coussot (Géomorphologue, Inrap) afin d'étudier le contexte géomorphologique local. Dans la parcelle n°107, à mi-pente de cette dernière, quatre foyers à pierres de chauffe ont été mis en évidence. Les datations au 14C de deux d'entre eux sont très cohérentes et correspondent au Néolithique Moyen. L'un d'eux est associé à un sol qui recoupe le foyer. Ce sol d'environ 10 cm d'épaisseur comporte des traces agraires qui recoupent le creusement du foyer. Cet aménagement et le sol associé semblent avoir été conservés dans la pente en raison de la construction d'un mur de retenue en terre crue. Les blocs très mal conservés sont de section quadrangulaire à angles arrondis. Ils semblent avoir été installés alors que le matériau était semi-sec. Une seule assise est conservée. Ce mur pourrait être en association avec le foyer à pierre. Sa présence explique en tout cas son bon état de conservation dans un contexte à forte pente.

Les découvertes de la période gallo-romaine concernent une fosse d'extraction de sable et un tronçon de voie. En effet, la tranchée 20 a livré une portion d'un ouvrage très certainement gallo-romain. Ce dernier est toutefois mal conservé. Seul reste le statumen, l'accotement septentrional a été récupéré au maximum possible, les umbones et la partie supérieure de la chaussée ont très probablement subi le même sort. Aucun fossé bordier n'a été mis en évidence. Avec cette phase de récupération, la voie gallo-romaine change de physionomie, peut-être dès le Bas-Empire, assurément à la période médiévale. Cette évolution semble se produire en deux temps. Une première étape de déstructuration de l'ouvrage avec la récupération de matériaux tels que des pierres calibrées (les umbones par exemple) ou des remblais aux propriétés particulières (le nucleus par exemple). La seconde étape est quant à elle marquée par une réfection de la chaussée à l'aide des matériaux sableux puisés dans les accotements. L'ouvrage d'origine gallo-romaine n'est plus identifiable à l'est de la tranchée 21. Il semble qu'un épisode non identifié par l'étude géomorphologique ait fait disparaître l'ouvrage probablement fragilisé par les interventions médiévales. En toute logique, si l'axe de circulation était rectiligne, il aurait dû être à proximité du sondage de la tranchée 14. Or y ont été découverts des aménagements de franchissement d'un axe d'écoulement perpendiculaire à l'ouvrage gallo-romain. Ces aménagements de franchissement semblent attribuables au XI<sup>e</sup> s. Il est donc fort probable que l'épisode qui voit l'ouvrage gallo-romain disparaître se situe autour de cette période. Le sondage de la tranchée 14 a livré un aménagement de franchissement d'un axe d'écoulement en pièces de bois qui correspond très probablement à un pont. Ce dernier,



Le Thieulin (Eure-et-Loir) les Sablons et Chavannes zone 1 : proposition de phasage (Tony Hamon, Inrap)

d'après les datations <sup>14</sup>C, semble avoir été réalisé après 910. Compte tenu de l'effet vieux bois, cet aménagement de franchissement soigné est daté aux alentours du XI<sup>e</sup> s. Ce probable pont semble subir un incendie avant d'être remplacé par des recharges de pierres qui ont elles aussi pour vocation le franchissement de l'axe d'écoulement. L'axe de circulation est ensuite abandonné au niveau du sondage de la tranchée 14, suite à une phase d'inondation de la parcelle. Il se décale progressivement vers l'ouest sur une trentaine de mètres où il prend la forme d'un chemin légèrement exhaussé constitué de recharges de pierres et de blocs dans les niveaux hydromorphes, ou plus simplement de grave. Ce chemin présente une phase ultime en creux avant d'être rebouché probablement à l'époque du début de l'exploitation de la carrière. Les parcelles 92 et 107 portent les traces d'une évolution du paysage d'un fond de vallon avec des phases où l'écoulement de l'eau semble encaissé dans un axe et par une ou des phases d'inondation complète du vallon. À cette problématique s'articule celle d'un axe de circulation et de son évolution pour franchir cette zone humide en fonction de son état. De plus, Ces parcelles portent aussi une troisième problématique qui s'articule avec les précédentes, en recelant de nombreuses traces qui témoignent probablement d'une ou plusieurs phases d'essartage dont la relation avec la ou les phases d'inondation questionne. D'après la stratigraphie observée dans le sondage de la tranchée 14, la phase d'inondation matérialisée par l'horizon hydromorphe 1039 semble se mettre en place après les aménagements de franchissement, c'est-à-dire après le XI<sup>e</sup> s. Enfin, une phase d'essartage est assurément attribuable au XIII<sup>e</sup> s., peut-être en lien avec une extension du domaine bénédictin.

La période moderne est représentée par une petite fosse, un contexte de mise en terrasse et un second ouvrage viaire qui remplace l'ouvrage gallo-romain disparu avec

une chaussée de 5,5 m de large, de facture soignée. Cet ouvrage présente un fond de forme, une bordure et au moins 3 couches de fondation : un « hérisson » sur 0,1 m, un noyau en sable et grave sur 0,15 m, et une couche de roulement en pierres et blocs de silex d'une épaisseur moyenne comprise entre 0,2 et 0,3 m. Il est très probablement bordé d'accotements, mais aucun fossé bordier n'a été découvert. Cet ouvrage s'est installé sur le flanc septentrional de la voie gallo-romaine, à l'extrémité ouest de l'emprise, et marque un large arc en direction du sud, comme pour contourner la zone où l'ouvrage gallo-romain a disparu. Cette seconde chaussée évoque les « routes royales » du XVIII<sup>e</sup> s. L'axe de circulation semble ensuite perdre de son importance et ne plus avoir qu'un impact local, au regard du niveau d'abandon qui est par place l'objet de modestes aménagements évoquant le statut de chemin. Dans la parcelle 189, ont été repérés les plans d'une ferme et ses annexes encore en élévation sur les clichés aériens de l'IGN datés de 1950.

**Tony Hamon, Sébastien Lecuyer**

Bailleux, Labat, Piana 2007 : BAILLEUX G., LABAT O., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » Tranche 2 (Eure-et-Loir, région Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Creusillet, serre 2009 : CREUSILLET M.-F., SERRE S., LE THIEULIN « *Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 3 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Goustard, Piana 2007 : GOUSTARD V., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 1 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Hamon 20119 : HAMON T., *Le Thieulin, Eure-et-Loir, les Sablons (zone 3), projet d'exploitation de carrière de sables des Abbayes du Loir (tranche 4)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Moyen Âge

## LE THIEULIN Les Sablons zone 3

Époque moderne

Le diagnostic du Thieulin les Abbayes (Eure-et-Loir) fait suite aux 24 ha explorés depuis 2007 (Goustard, Piana 2007, puis Bailleux, Labat, Piana 2007, Creusillet, Serre 2009). La présente intervention a concerné une surface de près de 5 ha installée en bordure de plateau, sur le versant d'une vallée marquée par un dénivelé de plus de 20 m.

Du mobilier lithique du Néolithique avait été ramassé en surface, sur le plateau, avant le diagnostic du secteur. Le mobilier n'a pas été observé par les équipes précédentes (Goustard, Piana 2007). Les tranchées une fois réalisées, Céline Coussot (Inrap) a été dépêchée sur le terrain afin d'étudier le contexte géomorphologique local du terrain diagnostiqué.

Dans l'emprise, seul un fossé de parcellaire a été découvert. Il a été installé au départ d'un ancien axe routier desservant la ferme des Abbayes et disparu depuis. L'extrémité sud est de l'emprise a livré des traces de labour au

contraire du restant qui était boisée. Le fossé appartenant sans doute à une parcellisation ancienne. Il semble en effet être parallèle à l'ancienne chapelle abandonnée, située à proximité de l'emprise (Goustard, Piana 2007). Ce tronçon de parcellaire est à mettre en parallèle avec ceux découverts lors des diagnostics précédents.

**Tony Hamon, Sébastien Lecuyer**

Bailleux, Labat, Piana 2007 : BAILLEUX G., LABAT O., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » Tranche 2 (Eure-et-Loir, région Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF. CIF

Creusillet, Serre 2009 : CREUSILLET M.-F., SERRE S., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 3 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Goustard, Piana 2007 : GOUSTARD V., PIANA J., *Le Thieulin « Les Sablons et Les Abbayes du Loir » tranche 1 (Eure-et-Loir, Centre)*, rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

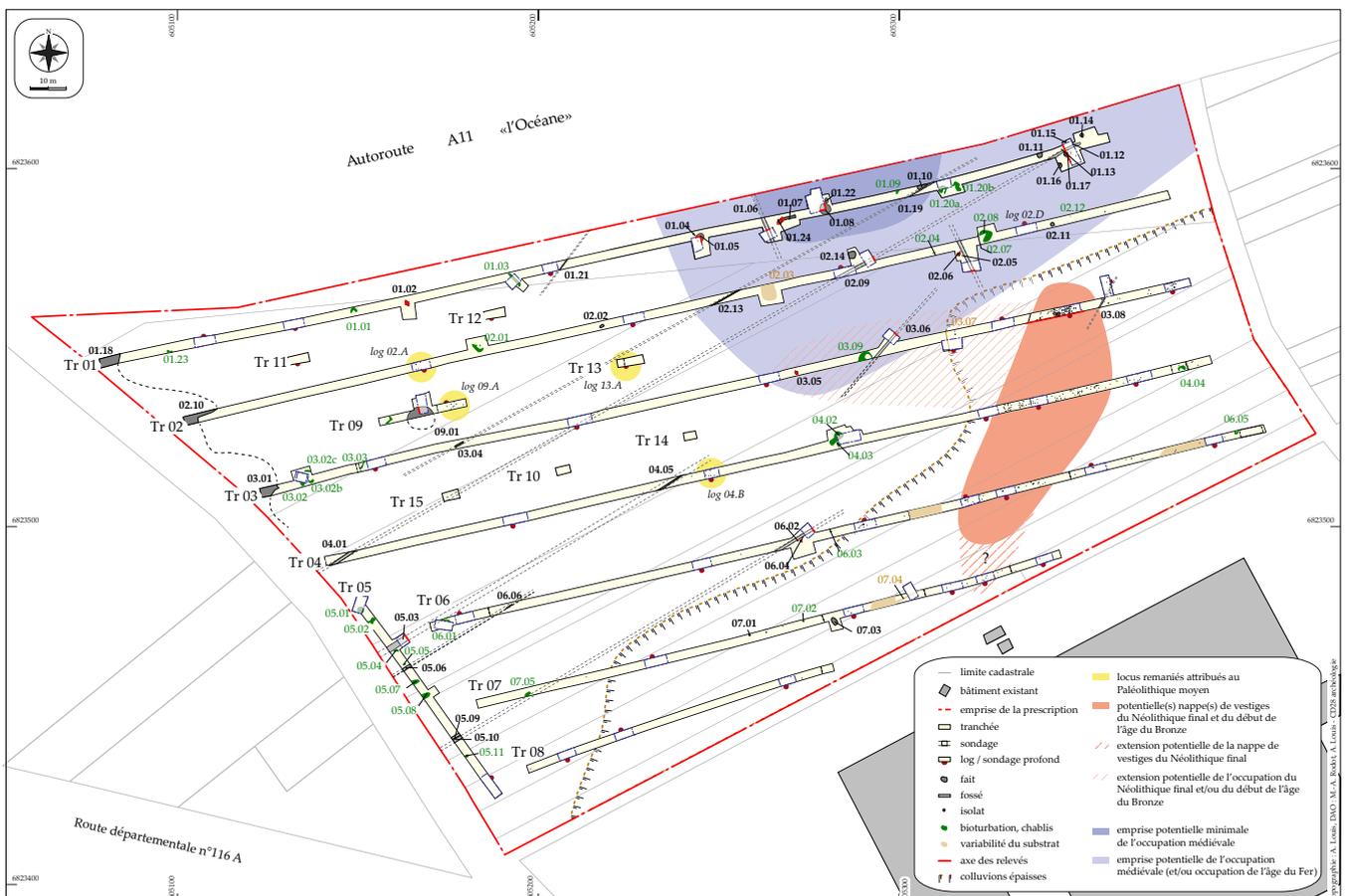
Ce diagnostic réalisé au lieu-dit Mont Sion à Ymeray (Eure-et-Loir) a permis de reconnaître des indices d'occupations humaines s'échelonnant du Paléolithique moyen à l'époque contemporaine. Trois occupations principales ont été reconnues. Deux se rapportent à des vestiges de mobilier, probablement en place, du Néolithique final et du début de l'âge du Bronze, alors que la troisième, médiévale, se matérialise par un possible bâtiment et des fosses dont une partie au moins correspond à des silos.

L'emprise diagnostiquée se localise à environ 300 m de la Voise, sur le versant ouest de la vallée, au niveau d'un petit vallon sec se situant au sud du terrain. La topographie actuelle, au niveau de l'emprise, est marquée par deux pentes dont le point culminant se situe à l'angle nord-ouest du terrain. La pente principale du versant vers la Voise est globalement orientée est/ouest, alors que celle marquant le vallon est d'orientation nord-ouest/sud-est.

Les observations géomorphologiques ont permis la reconnaissance d'un horizon BT de luvisol, l'identification d'un sol brun conservé en bas de l'emprise, ainsi que la caractérisation des colluvions répertoriées sur la carte géologique. Le tiers sud-ouest de l'emprise se caractérise par la présence de formations alluviales anciennes recouvertes par des colluvions renfermant des pièces

lithiques attribuées au Paléolithique moyen. Ces dépôts sont eux-mêmes scellés par un horizon BT de luvisol présent dans la partie centrale de l'emprise. Le tiers sud-est du terrain est caractérisé par une forte puissance de colluvions qui recouvrent l'horizon BT de luvisol ainsi que des formations alluviales et/ou colluviales en bas de versant. La mise en place de cette puissante séquence de colluvions aurait débuté soit à partir de l'époque gallo-romaine, soit de l'époque médiévale, au regard du mobilier contenu dans ces dépôts. Le potentiel sol brun conservé en bas de versant, à l'est de l'emprise, se localise sur un replat topographique formé par le toit des alluvions anciennes, ce qui pourrait en partie, au moins, expliquer sa conservation. Il est de plus scellé par les colluvions « historiques » et contient, dans sa partie supérieure de nombreux artefacts attribués au Néolithique final et au début de l'âge du Bronze.

Quelques pièces lithiques, attribuées au Paléolithique moyen, ont été découvertes au nord-ouest de l'emprise, sous forme de petits locus et de pièces isolées. Bien que remobilisés suite à l'érosion du versant, ces artefacts témoignent néanmoins de la fréquentation de ce secteur au cours du Paléolithique moyen et viennent compléter localement les connaissances générales sur ces périodes anciennes.



Ymeray (Eure-et-Loir) Mont Sion : plan des vestiges, propositions d'extension et d'attribution chronologique des principales occupations reconnues. (Antoine Louis, Marie-Angélique Rodot, Service archéologie préventive d'Eure-et-Loir)

Des indices de fréquentation de ce secteur au cours du Néolithique moyen ont été perçus par la découverte de mobilier, notamment céramique, dans les colluvions « historiques » situées à l'est de l'emprise. Cette présence humaine est étayée localement par l'existence de nombreux mégalithes, représentés par des dolmens et des menhirs, situés à moins de 2 km au nord de l'emprise, à la confluence entre la Voise et la Rémarde.

Les occupations humaines du Néolithique final et du début de l'âge du Bronze se matérialisent par des vestiges de mobilier se concentrant dans la moitié supérieure du potentiel sol brun identifié à l'est de l'emprise, à la base de la séquence colluviale. Les artefacts issus de cet horizon pédologique correspondent essentiellement à des silex taillés, des tessons de céramique et des fragments de silex chauffés. Le mobilier lithique étant « homogène » et non diagnostic, seuls les éléments céramiques ont permis de proposer la présence de deux périodes au sein de ce niveau. Ces deux probables occupations, successives et chronologiquement proches, bien que semblant « s'amalgamer » dans la partie supérieure du potentiel sol pédologique, seraient vraisemblablement en place en se fondant sur les données pédo-sédimentaires et archéologiques. En effet, les résultats portant sur les projections du mobilier en fonction des unités pédo-sédimentaires, les observations issues de la fouille d'un carré test, ainsi que les données propres aux artefacts présents dans ce niveau vont globalement dans le sens d'un dépôt non remanié. Outre le fait d'être conservé dans un potentiel paléosol, le mobilier lithique est très frais, les esquilles sont nombreuses et les différents éléments présents suggèrent que le débitage d'éclats aurait été réalisé in situ. De même, les céramiques témoignent de surfaces bien conservées et de remontages entre tessons proches spatialement. De plus, bien que ces deux potentielles occupations semblent conservées au sein d'un même horizon, elles pourraient posséder des extensions spatiales différentes, ce qui tendrait également à étayer l'hypothèse que le mobilier de ces deux occupations soit conservé en position primaire. Les données portant sur les céramiques attribuées au Néolithique final et au début de l'âge du Bronze ainsi que sur l'industrie lithique vont toutes dans le sens d'occupations en lien avec des activités domestiques, suggérant la présence proche d'habitations. Bien qu'aucun espace habité, en lien avec ces vestiges n'ait été reconnu au cours du diagnostic, à l'exception peut-être d'une fosse (F. 03.05), il demeure envisageable que de tels aménagements puissent être présents sur l'emprise (à la base de la nappe de vestiges, sur le bas de versant...) ou à proximité. Les exemples de sites à vocation domestique et liés à des habitats du Néolithique final et encore plus du début de l'âge du Bronze demeurent rares dans la région. Ces découvertes viennent donc documenter des périodes relativement mal connues, tant localement que régionalement.

Des indices de fréquentation de ce secteur, à la période gallo-romaine, ont été mis en évidence par la présence de mobilier, notamment céramique, dans les colluvions « historiques » situées à l'est de l'emprise.

La période médiévale a quant à elle été identifiée au nord-est de l'emprise. Elle est caractérisée par la présence d'un potentiel bâtiment dont les comblements contiennent

de la céramique homogène attribuée au milieu du XI<sup>e</sup> siècle, ainsi que par au moins deux fosses et potentiellement une douzaine autres de chronologie incertaine.

Au nord de l'emprise, une anomalie anthropique de forme globalement oblongue avec une angulation dans sa partie ouest ainsi que des extrémités élargies a été identifiée. La fouille manuelle de son extrémité ouest a permis de mettre en évidence la présence de deux faits correspondant à des creusements de type « fossé » et « fosse ». Les remplissages de ces faits ainsi que l'homogénéité du mobilier céramique qu'ils contenaient ont conduit à supposer que leurs comblements et donc leurs creusements étaient probablement « synchrones ». À l'issue de ces interprétations, l'hypothèse d'un bâtiment sur tranchée(s) de fondation associée(s) à des poteaux a été envisagée pour cette anomalie. Cette hypothèse permettait en effet d'expliquer les dimensions de cet aménagement, sa géométrie en plan ainsi que certains comblements, de façon plus pertinente. Selon ce postulat, le « fossé » correspondrait à une tranchée de fondation ayant pu accueillir une sablière ou peut-être un solin, et la fosse à un avant-trou marquant l'emplacement d'une pièce de bois. Le décapage s'étant cependant limité à cette anomalie anthropique, il n'est pas possible de déterminer si cette dernière dispose d'un pendant au sud, permettant alors d'étayer l'hypothèse d'une construction. Des comparaisons avec des plans de bâtiments, sur tranchée(s) de fondation associée(s) à des trous de poteau, ont cependant pu être établies. De telles constructions sont en effet connues dans l'Eure, sur le site de Bouafles, pour des édifices du XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. (Peytremann 2003 : 286-287).

Cet éventuel bâtiment se localise par ailleurs au sein d'une zone de fosses et de fosses-silos comptant 14 entités. Cependant, seules deux d'entre elles (F. 01.08 et F. 01.10) sont rattachables à une occupation médiévale en se fondant sur la présence de fragments de terre cuite architecturale dans leur comblement. Les douze autres fosses, sans mobilier datant, pourraient quant à elles se rapporter à l'âge du Fer et/ou au Moyen Âge, bien que la fosse F. 03.05, la plus excentrée, puisse également être en lien avec les occupations du Néolithique final ou du début de l'âge du Bronze. L'hypothèse la plus probable semble cependant être un rattachement des fosses et fosses-silos de chronologie incertaine à l'époque médiévale, bien que leur appartenance à l'âge du Fer ne puisse être exclue, même en l'absence de vestiges renvoyant à cette période dans l'emprise du diagnostic. Ces fosses et fosses-silos possèdent en effet des comblements de nature similaire en surface de décapage, se localisent dans un espace géographique limité, renvoyant à une zone d'ensilage, au sein de laquelle un possible bâtiment médiéval serait présent.

Ce potentiel bâtiment médiéval, associé au moins à quelques fosses et fosses-silos attribuables à cette période, appuie l'hypothèse d'une occupation rurale à vocation agricole ainsi que la proximité potentielle d'un habitat, dans ce secteur, situé à 500 m de la voie reliant Chartres à Dourdan par Albis. Ces différentes découvertes viennent donc documenter une période relativement peu connue localement.

Les périodes moderne et/ou contemporaine sont repré-

sentées sur l'emprise du diagnostic par : des fossés parcellaires, une fosse contenant le dépôt d'un probable poney mâle, âgé de 8 ans au moment de son décès, une vaste fosse probablement liée à l'extraction de matériaux issus de la terrasse alluviale ainsi que des niveaux de remblais anthropiques probablement liés à des aménagements routiers et notamment à la construction de l'autoroute A11.

**Marie-Angélique Rodot**

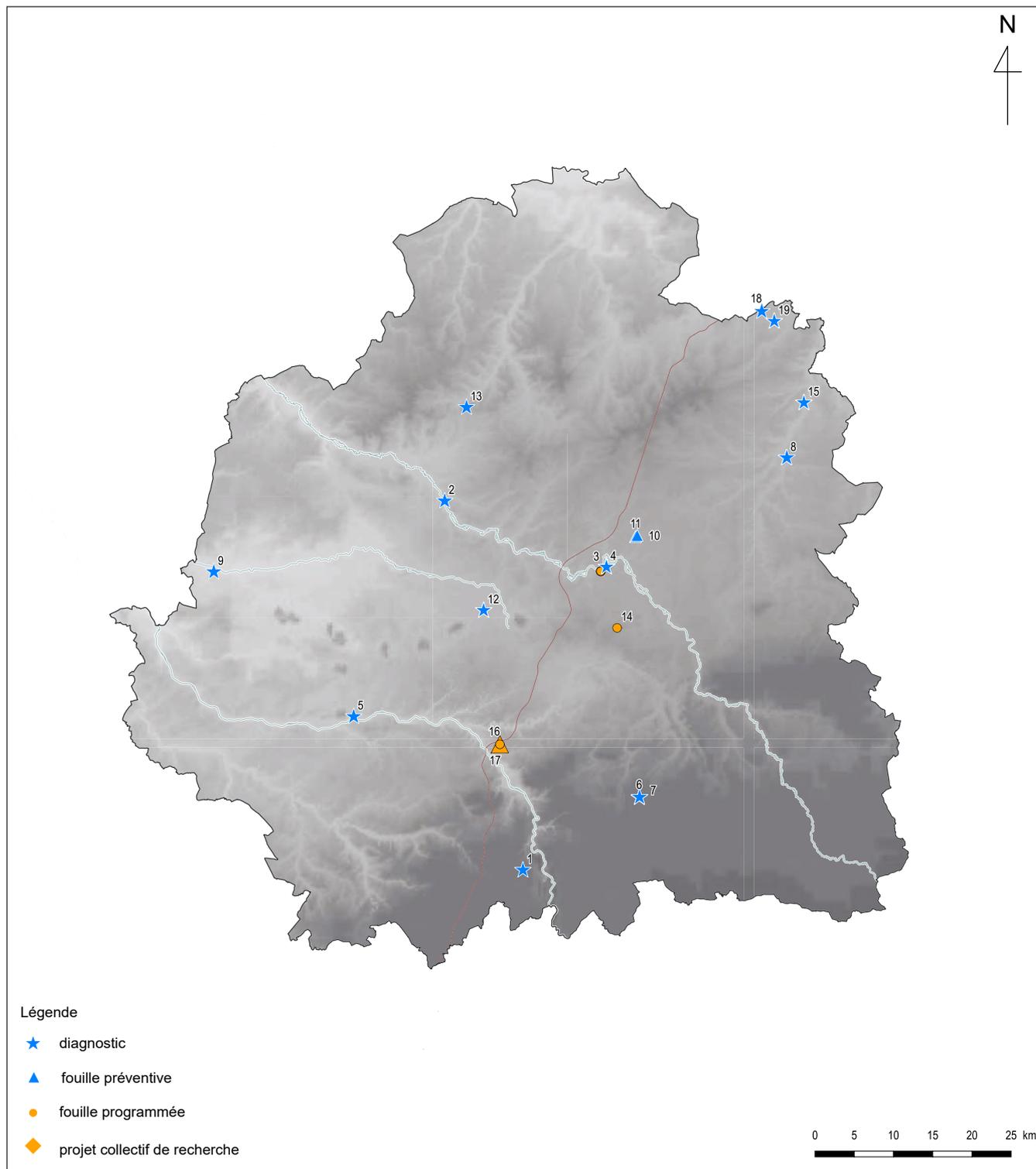
---

Peytremann 2003 : PEYTREMANN E., Archéologie de l'habitat rural dans le nord de la France du IV<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle, Saint-Germain-en-Laye : AFAM, coll. « Mémoires de l'Association française d'archéologie mérovingienne », 13.

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Prospection inventaire aérienne autour de Châteauroux (Indre)	DUBANT Didier (BEN)	PRD		0612362	
36	Châteauroux, Bommiers, forêt domaniale de Châteauroux	LACROIX Solène (SUP)	PRT	GAL MA	0612369	
36012	Baraize, le Péchovet	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	GAL	0611973	1
36031	Buzançais, Cœur de ville	CHIMIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MA MOD	0612329	2
36044	Châteauroux, 30 avenue des Marins	BLANCHARD Philippe (Inrap)	FP	MA	0612051	3
36044	Châteauroux, Couvent des Cordeliers	BLANCHARD Philippe (Inrap)	OPD	MA CON	0612257	4
36053	Ciron, 1 route de Scoury	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	GAL MA	0612542	5
36056	Cluis, Forteresse de Cluis-Dessous	HOLZEM Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612421	6
36056	Cluis, Forteresse de Cluis-Dessous	HOLZEM Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612445	7
36088	Issoudun, rue de l'Hospice Saint-Roch	SALE Philippe (Inrap)	OPD	MA	0612307	8
36113	Martizay, les Hautes Maisons	LANDREAU Céline (Inrap)	OPD	PAL MES FER	0612415	9
36128	Montierchaume, ZI la Malterie	ROY Gwenaël	OSE	FER MA	0611981	10
36128	Montierchaume, ZI la Malterie	CHERDO François (Inrap)	OSE	FER	0611982	11
36139	Neuillay-les-Bois, Chezal-Collet	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD		0612275	12 ON
36155	Pellevoisin, carrière de Chassenay, Quasimaillet (saisine)	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	NEO	0612414	13
36159	Le Poinçonnet, forêt domaniale de Châteauroux F090	LACROIX Solène (SUP)	FP	MA	0612368	14
36199	Sainte-Lizaigne, le Bourg	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA	0612262	15
36200	Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	DUMASY Françoise (SUP)	PCR	GAL	0612338	16
36200	Saint-Marcel Argentomagus temple 4 et bâtiment dit « domus de Quintus Sergius Macrinus »	GIROND Simon (Inrap)	FP	GAL	0612367	17
36205	Saint-Pierre-de-Jards, les Terrajeaux, (E2)	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD		069922	18 ON
36205	Saint-Pierre-de-Jards, la Chaise, les Terrajeaux (E1, E3, E4)	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD		069923	19 ON

Carte des opérations autorisées



Moyen Âge

## Forêt domaniale de CHÂTEAUROUX

Cette prospection pédestre s'inscrit dans le cadre d'une thèse concernant « la production du fer dans les forêts du Centre de la France, le cas des forêts de Châteauroux (Indre) et de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) au Moyen Âge » sous la direction de P. Husi (Ingénieur de recherche CITERES – HDR) et la co-direction de N. Dieu-donné-Glad (professeur d'archéologie antique à l'Université de Poitiers – HERMA).

Au cours de ces dernières années, les agents de l'ONF ont recensé l'ensemble des structures métallurgiques de cette forêt. Jusqu'à présent aucune étude archéologique concernant la production du fer n'avait été entreprise dans cet espace pourtant préservé de 5 200 ha. Cette prospection thématique a révélé la présence de deux types de sites métallurgiques, il s'agit de 20 sites bicolores, constitués de sédiment rouge et noir associé à un ferrier, et de 16 sites comprenant un ferrier noir. Les sites bicolores sont souvent très étendus, ils mesurent entre 500 et 11 000 m<sup>2</sup> environ, leur ampleur est donc très aléatoire. Les ferriers qui leur sont associés ont un volume hétérogène avec 11 individus mesurant moins de 1 000 m<sup>3</sup> et 9 compris entre 1 001 et 8 000 m<sup>3</sup>. Les ferriers noirs ont un volume plus homogène, inférieur à 400 m<sup>3</sup>.

L'activité métallurgique mise en évidence dans le massif est définie par des ateliers de réduction du fer. Les vestiges mis au jour permettent de restituer sur presque tous les sites, l'emploi de bas fourneaux à scories écoulées. Les fours apparaissent arrondis, creusés directement dans le sol, mesurant environ 20 cm de diamètre pour 5 et 7 cm de profondeur en moyenne. Quelques vestiges laissent également supposer l'utilisation de soles, d'abord identifiées comme des « meules », définies par des objets circulaires avec une partie centrale fine (env. 1 à 2,5 cm) et une périphérie plus épaisse (4 à 5,2 cm). L'argile composant les parois de four présente une pâte similaire sur l'ensemble des sites, il est donc probable que les métallurgistes l'aient directement prélevée dans la forêt. En effet, des formations géologiques argileuses se trouvent à l'est, à l'ouest et au sud du massif. En outre,

12 sites (8 sites bicolores, 1 épandage associé à un site bicolore et 3 ferriers) montrent l'utilisation de structure de soutien en bois (ossature) facilitant la pose de l'argile lors de la construction des fours. En outre, on trouve régulièrement des traces de canaux de 5 à 8 cm de large creusés dans le sol devant les fours pour faciliter l'écoulement de la scorie. Enfin, 9 sites, présentent des traces de rechapage (bombements rectilignes sur les parois, couches superposées d'argile).

Les déchets de production métallurgiques permettent de définir le type de productions réalisées dans la forêt. On constate ainsi que les scories écoulées présentent une typologie classique avec une grande quantité de scories à cordons épais, des scories à cordons fins, des scories agglomérées, des scories en plaque et ridées. Ces différents sous-types de scorie tendent à suggérer l'existence de trois profils de production différents au sein des ateliers de la forêt de Châteauroux. Le premier, et le plus représenté, comprend des scories très peu fluides que l'on retrouve sur des sites répartis dans l'ensemble du massif. Il s'agit principalement de sites bicolores. Le deuxième profil est défini par la présence en proportion importante de scorie à cordons agglomérés, observées principalement dans la partie ouest de la forêt sur des ferriers noirs. Enfin, le troisième profil est caractérisé par une proportion plus importante de scories témoignant d'une bonne fluidité de la matière. Les sites présentant ce profil se trouvent principalement dans la partie sud et sud-est du massif et sont surtout des ferriers noirs et/ou des ateliers de moyennes à grandes dimensions (> 500 m<sup>3</sup>). La vitrification récurrente des scories signale des conditions internes suffisamment importantes (température, pression) pour que la silice provenant du minerai et de potentiels ajouts se transforme en verre.

Une activité de forge est associée à la réduction sur les importants sites bicolores F085, F240 et dans l'épandage F546. Les foyers mesurent en moyenne 10 cm de diamètre, sont de forme circulaire et plano-convexe et sont creusés à même le sol. En outre, à l'exception d'un individu, ils caractérisent tous de petits travaux.

Différents éléments de datation permettent de restituer dans la forêt de Châteauroux au moins 3 phases de production métallurgique. Une première phase au cours de l'Antiquité, probablement entre 80 et 200 de notre ère, la région connaît alors une activité métallurgique très développée, notamment avec les deux grands centres que sont Argenton-sur-Creuse et Bourges ; une seconde phase à la période médiévale, entre les XII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s., période pour laquelle peu d'ateliers métallurgiques sont identifiés et étudiés ; et enfin une activité moderne, datée entre les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> s. époque où l'activité métallurgique est de nouveau bien développée dans la région, à travers les forges de Clavières et d'Ardenes par exemple. Le massif de Châteauroux entretient donc au cours de son histoire un lien étroit avec la production du fer qui s'y implante régulièrement.

Les scories de certains sites sont réemployées au cours du temps. Il est possible que ce soit notamment pour la création ou la restauration des routes forestières comme il est courant de le voir. Toutefois, les indices concernant cette utilisation sont trop ténus pour l'affirmer. Une autre mobilisation des scories est reconnue sur le site du château de la Motte où elles sont utilisées comme remblais pour participer à la construction de la motte castrale.

Finalement, malgré une production active au cours du temps, la forêt de Châteauroux conserve peu de traces, dans ses archives et dans sa toponymie, de la métallurgie qui façonne en partie son histoire ; il est possible que le caractère commun de cette activité dans la région ait favorisé son anonymisation.

**Solène Lacroix**

Gallo-romain

## BARAIZE Le Péchovet

Le diagnostic archéologique réalisé à Baraize au lieu-dit le Péchovet a révélé des vestiges historiques. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de parc photovoltaïque d'une emprise d'environ 19,17 hectares. La découverte principale intéresse une voie gallo-romaine jusqu'alors inconnue. D'une largeur de 13 m, elle se développe dans la zone d'étude sur environ 700 m de longueur, selon un axe nord-ouest/sud-est. Deux fossés bordiers encadrent la voirie dont l'aménagement central est très inégalement conservé. Seuls les niveaux de préparation de la chaussée sont préservés avec fréquem-

ment l'emploi de scories de fer. Cette voie gallo-romaine vient compléter notre connaissance du réseau viarie qui environne l'agglomération antique d'*Argentomagus*. En outre, l'étude des clichés aériens a permis de suivre la voie antique vers le nord sur plus de 5 km tout en repérant un carrefour sur lequel se greffent trois autres réseaux également inconnus. La voie antique mise au jour à Baraize est parallèle à la voie *Argentomagus*-Limoges. Un petit ferrier non daté, ainsi qu'un nombre très restreint de fossés parcellaires, complètent les découvertes.

**Jean-Philippe Baguenier**

Moyen Âge

## BUZANÇAIS Cœur de ville

Époque moderne

Un diagnostic a été réalisé préalablement à la troisième phase de l'aménagement Cœur de ville à Buzançais (Indre). L'emprise se situe en périphérie directe de l'ancienne église Saint-Honoré, aujourd'hui détruite, et de la motte castrale qui marque la topographie de la ville. Les travaux concernent le tracé méridional de l'enceinte urbaine médiévale et les jardins du château moderne.

La stratigraphie est conservée, sur une épaisseur pouvant aller jusqu'à 2 m. Elle se caractérise par des structures en creux et d'importantes séquences de remblais. Elle est marquée par de réguliers décaissements du site, opérés au Moyen Âge, à la période moderne et à la période contemporaine.

Une première période relevant de la Protohistoire ancienne (âge du Bronze – La Tène ancienne) a été ponctuellement reconnue ; elle n'est pas caractérisable.

La principale occupation (période 3) relève du Moyen Âge. Au X<sup>e</sup> s., les terrains sont partiellement terrassés et aménagés par une plate-forme de remblais dont la fonction exacte n'est pas déterminée. L'occupation qui

s'y développe (X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.) est dense et se caractérise par des constructions et des structures domestiques. Il s'agit pour l'essentiel de structures en creux (fosses, fossés et silos) et de vestiges de construction sous forme de trous de poteaux et d'un mur. Le peu d'éléments structurants, comme les fossés ou les murs, ne permettent pas de documenter la topographie du site. De la même manière, les surfaces ouvertes ne permettent pas de restituer ou de reconnaître les bâtiments illustrés par les poteaux. Les vestiges peuvent être mis en relation avec la motte et la place forte médiévale. Ils pourraient correspondre à ceux d'une basse-cour ou d'une plate-forme associée au site castral. Les structures mises au jour pourraient aussi correspondre aux premiers vestiges attribuables à l'occupation urbaine de Buzançais. Une sépulture a été mise au jour à proximité de l'église. L'inhumation, datée entre 776 et 971 par <sup>14</sup>C, est contemporaine des premières phases de l'occupation domestique et des travaux d'aménagement du site ou leur est immédiatement postérieure. Il s'agit d'un homme âgé de 30 à 60 ans dont le crâne présente un traumatisme *circum-mortem* et d'autres incisions peu ou pas cicatrisées. Le corps a

été déposé dans un contenant étroit avec un couteau contenu dans un étui. Compte-tenu des décaissements observés, il n'est pas possible de savoir si cette sépulture témoigne des premières phases d'occupation du cimetière Saint-Honoré connu par les archives à la période moderne. D'une façon plus générale, les sondages n'ont pas apporté d'information au sujet de l'église médiévale.

Aucun vestige d'habitat n'a été mis au jour pour la période postérieure aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s., malgré la présence de céramique souvent en position résiduelle. Cette absence s'explique soit par l'oblitération de la stratigraphie aux périodes postérieures, soit par une modification profonde de l'occupation des lieux. Le bas Moyen Âge (période 4) est marqué par l'édification de l'enceinte urbaine dont la construction n'est pas datée précisément. Elle induit une modification majeure de la topographie de Buzançais et sans doute de la nature de l'occupation des lieux. À compter de ce moment, le caractère urbain du site ne fait plus de doute. Les murs de la ville conduisent à une densification de l'occupation *intra-muros* et peut-être à un abandon du secteur péri-urbain ce qui expliquerait l'absence de vestiges dans les sondages.

La localisation de la partie méridionale de l'enceinte urbaine médiévale n'était pas reconnue avant le diagnostic mais il était admis qu'elle devait traverser son emprise. L'étude du premier cadastre montre un axe parcellaire fort, constitué du mur sud de l'église et de celui des bâtiments qui la prolonge à l'est : il pourrait s'agir de son tracé. Si les tranchées n'ont pas permis de retrouver d'éléments attribuables au mur d'enceinte qui a pu être détruit au gré des aménagements urbains modernes et

contemporains, les remblais reconnus le long du côté sud de cet axe pourraient correspondre au comblement du fossé. Une première intervention d'archéologie préventive (1998-1999) avait montré que la partie orientale du fossé a été remblayée à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.

La deuxième modification de ce secteur de la ville est la construction du château comtal et l'aménagement de ses jardins réalisés après 1531 (période 5). Ces travaux s'accompagnent de terrassements et d'un remblaiement partiel du site, observé dans une partie des tranchées. Une séquence stratigraphique interprétée comme l'ancienne terre végétale des jardins du château comtal marque la partie sud de l'emprise. Elle est mal datée mais correspond bien à la période moderne. Le diagnostic y a montré plusieurs aménagements, pour l'essentiel des fosses interprétées comme des plantations d'arbres et un dalot, une canalisation aménagée en briques destinée à évacuer ou acheminer de l'eau vers une installation du jardin. L'emplacement et l'axe de cette structure correspondent à la limite nord de l'allée centrale des jardins sur le cadastre de 1826.

La période contemporaine (période 6) est marquée par des aménagements urbains. Le cimetière de l'église Saint-Honoré est en usage au moins jusqu'en 1780 puis désaffecté suite à la création du nouveau cimetière, localisé *extra-muros*. Aucun vestige archéologique ne s'y rapporte directement. S'il est inscrit encore dans le paysage en 1787, le cimetière a vocation à être aménagé en tant qu'espace public, notamment par le pavage des rues.

**Jean-Philippe Chimier**

Moyen Âge

## CHÂTEAUROUX

### 30 avenue des Marins

L'intervention réalisée au 30 avenue des Marins à Châteauroux correspond à la seconde campagne de fouille programmée à l'emplacement du cimetière de la communauté juive médiévale de la ville. L'opération a permis de mettre au jour 23 nouvelles sépultures qui s'ajoutent aux 23 autres fouillées l'année précédente et aux dix fouillées en 1997 lors d'une fouille de sauvetage sur une parcelle localisée 50 m plus à l'est.

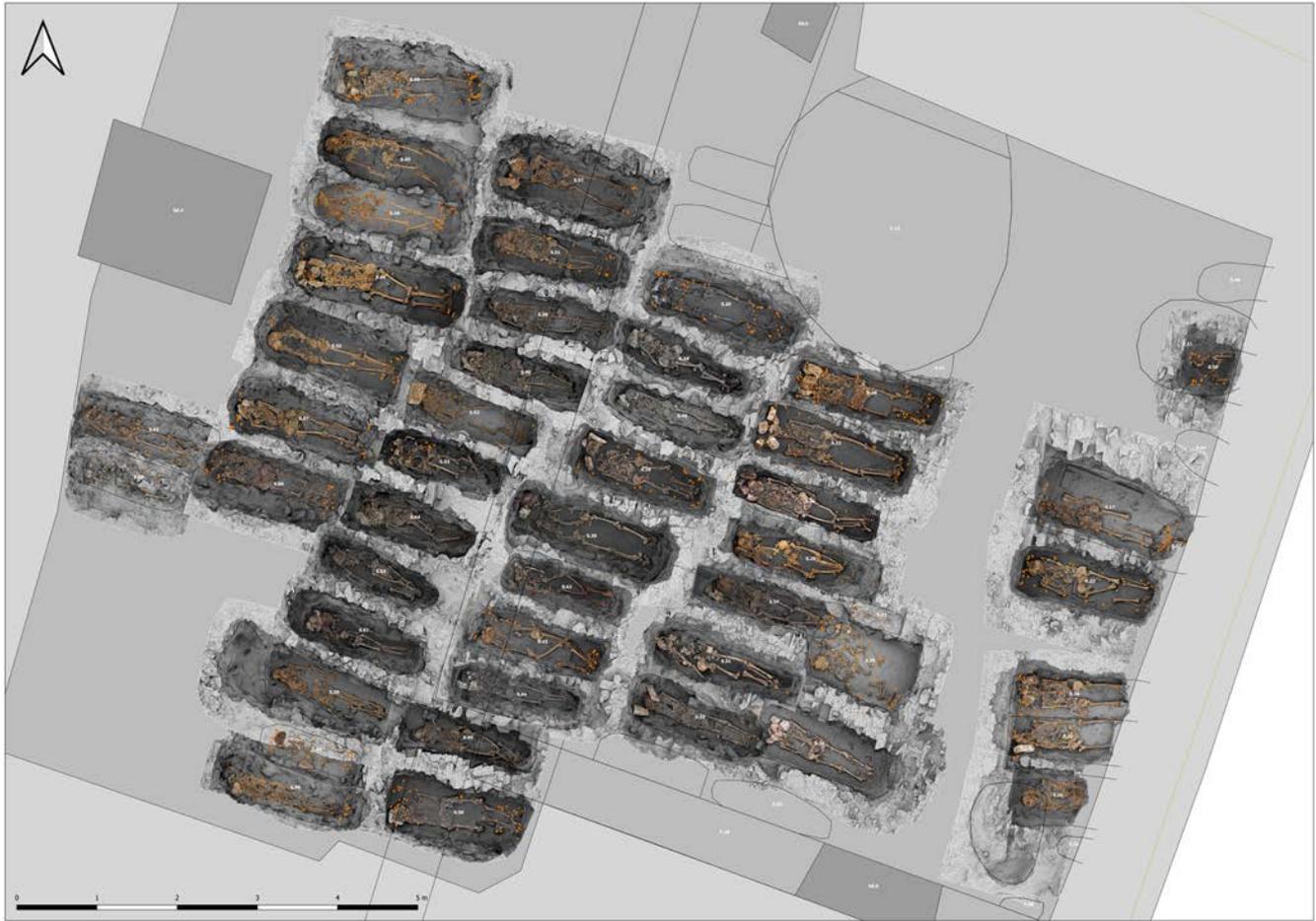
Le cimetière au Moyen Âge était situé à environ 150 m à l'ouest de l'enceinte urbaine. Cette position *extra-muros* est conforme à la quasi-totalité des autres espaces funéraires juifs observés en Europe. En effet, pour une question de pureté rituelle, les cimetières de ces communautés étaient toujours à distance des lieux de vie et de culte, à la différence de ceux des chrétiens (paroissiaux) bien implantés au cœur des cités.

Les sépultures fouillées sont toutes disposées selon un axe ouest-est (tête à l'ouest) et trouvent place au sein de rangées nord-sud bien organisées avec un espace régulier, mais restreint entre chaque fosse. Cela traduit une gestion particulièrement rigoureuse liée aux lois juives qui interdisent de recouper les tombes anciennes

et obligent alors à mettre en place une signalisation de surface pérenne (probables stèles, non retrouvées, car certainement récupérées pour revente comme matériaux de construction après les expulsions des communautés au XIV<sup>e</sup> s.). La fouille a mis en évidence un espace de circulation nord-sud qui a été partiellement comblé par de nouvelles tombes dans un second temps.

Deux types (44 sépultures individuelles et 2 sépultures doubles) et deux modes d'inhumations ont été observés : le cercueil de bois cloué et un dispositif de transport du corps de type brancard ou civière auquel était ajoutée une couverture de bois hermétique favorisant la décomposition en espace vide. Quelques blocs de pierre ont été mis en évidence auprès de certains crânes et pourraient correspondre à des éléments de calage afin de favoriser le maintien du regard vers une direction (zénith).

La position du corps est assez standardisée avec des dépôts sur le dos, les membres inférieurs en extension et les mains disposées le long du corps ou sur les fémurs. Si l'orientation, le décubitus dorsal et la rectitude des membres inférieurs ne se distinguent en rien des pratiques observées dans les cimetières chrétiens, la



Châteauroux (Indre) 30 avenue des Marins : orthophotographie des tombes fouillées lors des campagnes de 2018 et 2019 (Nicolas Holzem, Inrap)

position des mains, systématiquement basses, est en revanche un élément assez caractéristique des cimetières juifs. Les différents exemples fouillés en Europe révèlent en effet très majoritairement (souvent à plus de 90 %) des mains le long du corps ou au niveau du bassin (jamais ou très rarement en flexion sur les épaules ou la poitrine).

Les individus mis au jour (48) correspondent majoritairement à des adultes des deux sexes (77 %), des enfants ou adolescents de plus de 10 ans (15 %) et plus rarement (8 %) à des enfants de moins de 10 ans. Une gestion particulière en fonction de l'âge semble donc avoir été privilégiée puisque l'espace funéraire fouillé semble être réservé presque exclusivement aux adultes ou adolescents. Les immatures les plus jeunes (en dessous de 10 ans) pourraient être rassemblés dans une partie du cimetière spécifique (à l'extrémité est) comme en témoignent les dix sépultures fouillées en 1997 et dont les âges se répartissaient entre 6 mois et 8 ans. La gestion semble également prendre en compte le sexe des individus puisque l'on observe, quand la détermination a pu être effectuée, des rangées composées presque exclusivement (une exception) par des défunts de sexe identique.

En l'absence de mobilier porté par les défunts ou déposé dans la fosse, la datation des tombes est renseignée par : l'étude céramologique, la réalisation de cinq datations radiocarbones et la présence d'une monnaie résiduelle dans un comblement de fosse. L'horizon chronologique mis en évidence est centré sur le XIII<sup>e</sup> s. et potentiellement le XIV<sup>e</sup> s. Dans un cas, un résultat <sup>14</sup>C s'inscrit de

façon plus importante dans les XI<sup>e</sup> ou XII<sup>e</sup> s. suggérant un potentiel développement de l'est vers l'ouest de l'espace funéraire.

Pour la première fois en France, une problématique de recherche sur les cimetières de ces communautés médiévales a pu être mise en place grâce à une fouille programmée. L'intervention a révélé des critères qui permettraient à l'avenir de mieux identifier ce type d'espaces particulièrement rares et méconnus. Ces caractéristiques spécifiques aux cimetières et tombes juives sont la localisation extra-muros, une gestion très rigoureuse afin d'inhumer un maximum de défunts sans perturber les tombes antérieures et une position basse des mains. La fouille a en outre pu mettre en évidence des pratiques originales qui, jusqu'à présent, ne semblent pas avoir été reconnues ailleurs en Europe. Il s'agit notamment du regroupement des individus dans des rangées en fonction de leur sexe, mais aussi de l'identification d'un mode funéraire (civière/brancard) connu jusqu'à présent que par les sources textuelles ou iconographiques.

Les 56 tombes de ce cimetière juif médiéval constituent le plus important ensemble de référence jamais fouillé en France. Les données recueillies vont permettre d'établir des comparaisons avec les autres exemples européens (Espagne, Angleterre, Suisse, Italie, République tchèque) et d'étudier une autre approche que celle des sources écrites ou iconographiques.

**Philippe Blanchard**

L'intervention archéologique réalisée à Châteauroux dans le jardin du couvent des Cordeliers est liée à un projet de rénovation. Elle a été fortement contrainte par les aménagements paysagers en place lors de notre arrivée (parterres de fleurs, gazon, arbres, rampe d'escalier, mobilier urbain...). Le site se présente en deux espaces distincts, l'un situé en partie haute, près des bâtiments conventuels et au nord-est de l'église et le second en partie basse, à proximité de l'Indre.

Six tranchées ont été réalisées dans les espaces disponibles (allées de circulation). Elles ont révélé essentiellement la présence de remblais récents dans le mètre supérieur excavé. Trois maçonneries ont été mises au jour

dans la tranchée 1 en partie haute et une dans la tranchée 3 en partie basse. La maçonnerie M4 mise au jour en partie basse se rapporte très probablement à un mur de terrasse. En partie haute, la maçonnerie M3 correspond à l'arase du mur d'enceinte érigé au XV<sup>e</sup> s. Appuyé sur ce dernier a été érigé au début du XIX<sup>e</sup> s. un bâtiment (maçonneries M1 et M2) qui est très certainement en lien avec l'occupation des lieux par la gendarmerie.

Le fond de forme du projet n'a pas permis de descendre plus bas et de mieux comprendre ces vestiges.

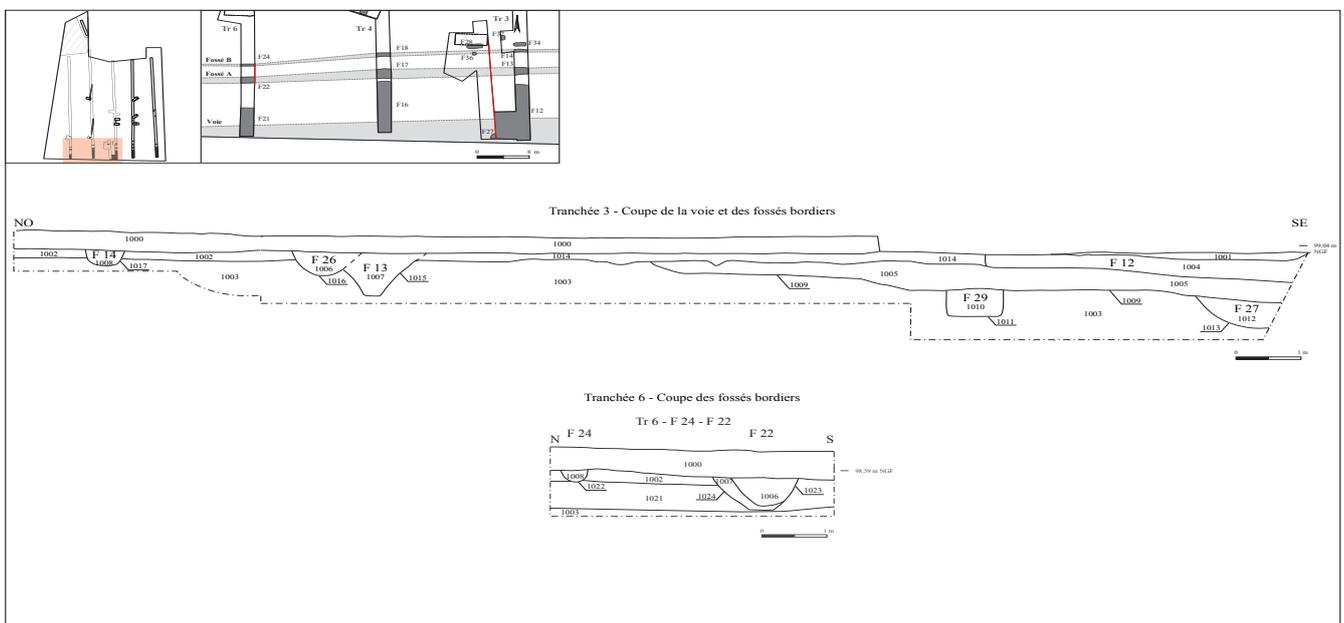
Aucun mobilier n'a été mis au jour.

**Philippe Blanchard**

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'extension d'un bâtiment industriel sur le versant nord de la vallée de la Creuse, au lieu-dit Scoury à Ciron (Indre). À proximité, la voie antique déjà répertoriée sur l'itinéraire *Argentomagus-Mediolanum* a été fouillée de façon exhaustive sur 25 m de longueur au passage d'un gué.

La voie antique est visible, en partie méridionale et d'est en ouest, sur les 116 m de largeur de l'emprise. Elle a été découverte au niveau d'un replat à mi-pente de la terrasse alluviale ancienne immédiatement sous la terre végétale. Orientée est-ouest, elle est visible sur près de 20 m de largeur. L'extrémité sud de la chaussée est hors emprise. Cependant, une grande partie de la chaussée et tousses aménagements nord ont été vus.

Un décaissement a été observé dans la terrasse alluviale ancienne permettant un nivellement du terrain. Sur ce sol aplani, le *statutem* est installé. Il s'agit d'un apport massif de sables grossiers et de graves. Tassé et damé, il est ensuite surélevé au niveau de la chaussée, par un niveau de gros blocs surmontés d'un niveau composé d'un matériau plus fins et sur l'accotement nord, par un niveau sableux damé (*cf.* photos). Bien que le *rudus* de blocs calcaires n'ait pas été observé dans son intégralité (5 m de largeur visible) aucune ornière ou trace d'usage n'a été mise en évidence. Une couche de sédiments plus fins le recouvre et forme l'assise carrossable proprement dite. Cette chaussée damée est stabilisée par un aménagement de bordure constitué d'un amas compact de blocs calcaires ou siliceux et de scories de grandes dimensions.



Ciron (Indre) 1 route de Scoury : coupe de la voie et des fossés bordiers A et B. (Philippe Ladureau, Inrap)

Au nord, un accotement (voie pédestre et/ou équestre) est aménagé sur le *statutem*. Visible sur environ 8 m de largeur, ce sol damé est composé d'un litage de sables limoneux brun parfois indurés. Sa composition, trop fine et triée, ne peut appartenir à la terrasse alluviale et sa présence uniquement entre la bordure de la chaussée et le fossé bordier ne peut résulter d'un colluvionnement. Au nord de cet ensemble et parallèle à celui-ci, le fossé bordier (fossé A) qui assurait le drainage de la voie, a subi au moins une réfection.

Parallèle au fossé A et distant d'environ 2,50 m à 3 m se trouve le fossé B. Entre les deux fossés un espace est laissé libre de tout aménagement. Le fossé B, de petites dimensions n'assurait pas de fonction de drainage et ne semble pas avoir connu de recreusement. Il pourrait correspondre à un fossé-limite matérialisant la zone de l'emprise publique définie préalablement à l'aménagement de la route.

Aucun élément permettant de dater cette voie n'a été mis au jour lors de l'opération. La fouille réalisée à environ 170 m à l'est de ce diagnostic n'a également pas permis de dater sa phase de construction. Seuls les niveaux tardifs de la voie sont datés du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Cette voie, qui figure sur l'Itinéraire d'Antonin, serait une des plus anciennes du Berry d'après Strabon qui situe sa construction dès le I<sup>er</sup> s. Elle ne serait qu'un segment de la grande voie militaire de Lyon à Saintes, dont la construction fut ordonnée par Agrippa. Même si aucun élément datant lié à phase de construction de la voie n'a été découvert, la largeur de chaussée, la conception de la voie ainsi que la présence d'un fossé-limite sont caractéristiques des aménagements publics précoces.

À moins d'un mètre au nord du fossé-limite, dans la partie centrale de l'emprise, une sépulture a été mise en évidence. La fosse sépulcrale de forme rectangulaire mesure 2,50 m de longueur et environ 0,90 m de largeur. Ses parois sub-verticales sont aménagées avec des galets et son fond est plat. Dans un contexte sédimentaire acide aucun reste osseux ou dentaire n'a été conservé mais le mobilier d'accompagnement déposé directement dans la fosse nous est parvenu. Il s'agit d'une céramique complète datée du IV<sup>e</sup> siècle, d'un fragment métallique de tôle rivetée et d'un éclat de silex. Cette sépulture est probablement accompagnée d'au moins trois autres inhumations. Il s'agit vraisemblablement d'un petit espace funéraire rural du Bas-Empire placé en bord de voie.



Ciron (Indre) 1 route de Scoury : coupe de la chaussée de la voie dans la tranchée 2. (Samuel David, Inrap)

Deux fosses parcelaires et un fossé palissadé, orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest, ont été reconnus au nord de la voie. Ce parcellaire pourrait être antique et s'inscrire dans l'organisation générale du territoire de la cité d'*Argentomagus*. Les fossés n'ont pas livré d'artefacts à l'exception de tegulae dans l'un d'eux. Ils semblent cependant s'inscrire dans le schéma de base de la cité, orienté sur les points cardinaux (nord-sud et est-ouest), afin de permettre la répartition et l'exploitation agricole des terres.

Trois silos ont également été découverts. Aucun n'a livré d'artefact. L'un d'entre eux, F3, est implanté dans l'aménagement bordier de la voie antique. Il offre ainsi une indication chrono-stratigraphique et oriente sans risque sa datation vers le Moyen Âge.

Trois fosses, de datation indéterminée, complètent l'inventaire des vestiges mis au jour.

Sur l'emprise du diagnostic, l'occupation ne semble pas être antérieure au I<sup>er</sup> s. et peut avoir perduré jusqu'au IV<sup>e</sup> s. Après un hiatus de quelques siècles, une petite réoccupation agricole médiévale (silo F3) signale de nouveau la présence humaine à proximité.

**Sandrine Bartholome**

L'opération de diagnostic menée sur le site de la forteresse de Cluis-Dessous (commune de Cluis, Indre) a consisté en une expertise des maçonneries devant être affectées par les prochains travaux de restauration réalisés à l'initiative de l'association de Sauvegarde des

Sites de Cluis. Ces travaux concernent le mur de courtine ouest et la chapelle, le donjon, les logis et le châtelet.

Cette intervention vient en complément du diagnostic global déjà effectué sur le site en 2016.

**Nicolas Holzem**

L'opération de diagnostic d'Issoudun (Indre) rue de l'hospice Saint-Roch couvre une surface de 9209 m<sup>2</sup>. Elle est située au sud du centre-ville historique à proximité immédiate de l'hospice, créé au XII<sup>e</sup> s. Localisée le long du cours de la Théol, elle a livré des résultats qui se répartissent en trois champs d'études différents :

- les fluctuations du cours de la Théol aux périodes anciennes (recherche des alluvions sableuses profondes) ou plus récentes (altitude des limons de débordements et des divers niveaux de remblais postérieurs déposés depuis la fin du Moyen Âge) ;
- la datation et la caractérisation de mobilier médiéval découvert dans les remblais, notamment celui issu

d'une concentration située à l'extrémité du sondage 3, à proximité de la chapelle de l'hospice et qui comprend des éléments de construction en bois, de la céramique, des éléments de faune assez nombreux et des pièces de cuir ou de peau ;

- des systèmes de drainage des XVIII<sup>e</sup> s. ou XIX<sup>e</sup> s. avec notamment la présence d'une canalisation en bois.

Malgré l'intérêt de ces données, aucune occupation in situ domestique, artisanale, funéraire ou religieuse n'a été enregistrée.

**Philippe Salé**



Issoudun (Indre) rue de l'Hospice-Saint-Roch : fourreau ou étui issu du lot d'objets en cuir ou en peau. (Philippe Salé, Inrap)

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit les Hautes Maisons, à Martizay, a permis de mettre en évidence du mobilier lithique attribuable au Paléolithique supérieur et au premier Mésolithique (fig. 1). Ce mobilier est présent au sommet de la séquence stratigraphique, dans un sable gris à oxydes ferro-manganiques profondément perturbé par des amendements marneux. La réalisation de huit carrés tests, répartis sur l'emprise en fonction des concentrations repérées au décapage mécanique, a permis de mettre en évidence le caractère très lâche, peu dense et remobilisé du mobilier lithique. En effet, se retrouvent au même niveau des éléments du premier Mésolithique et du Paléolithique supérieur. Cependant il faut noter la présence de quelques éléments lithiques (Iso 28) en bordure d'une dépression naturelle et stratigraphiquement sous le niveau à industrie du Mésolithique et du Paléolithique. Ce mobilier semble mieux conservé car plus enfoui (fig. 2) et un élément typologique, une pièce à rostre ou à soie issu de ce petit ensemble, le date du Paléolithique supérieur.



Fig. 1 : Martizay (Indre) les Hautes Maisons : localisation du niveau à potentiel lithique et répartition en cercles proportionnels du nombre de restes lithiques par isolat (Léa Roubaud, Inrap)

La Protohistoire est représentée par une petite concentration de structures de stockage de type fosse, silo et grenier. Le mobilier découvert au sein du comblement du silo permet d'avancer une attribution au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Les creusements les plus récents sont des réseaux parcellaires ainsi qu'un système de drainage dont le mobilier permet de dater les comblements du XX<sup>e</sup> s.

Céline Landreau

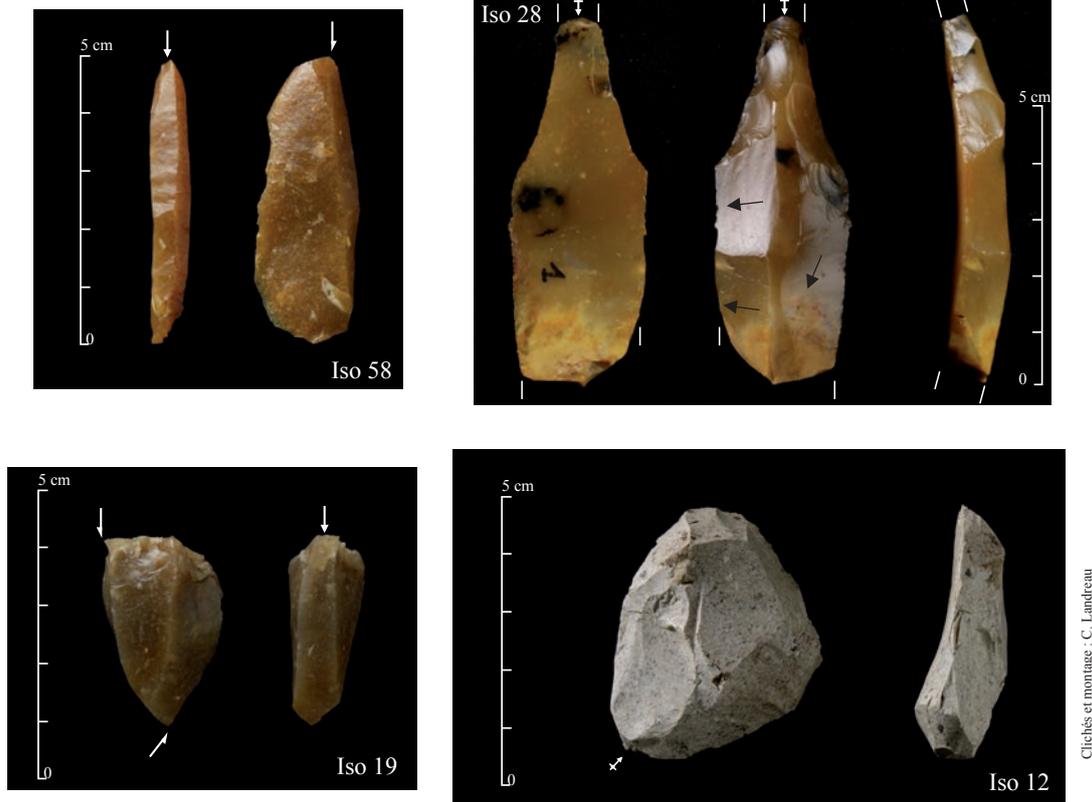


Fig. 2 : Martizay (Indre) les Hautes Maisons : isos 58 et 19 : burins ; iso 12 : grattoirs ; iso 28 : fragment de pièce à rostre ou à soie (Céline Landreau, Inrap)

Âge du Fer

## MONTIERCHAUME ZI La Malterie

Moyen Âge

La fouille archéologique préventive réalisée sur la ZI de la Malterie à Montierchaume s'inscrit dans la continuité de celle réalisée en 2014. Elle a porté sur une surface de 7000 m<sup>2</sup> et a permis de mettre au jour un gisement de 512 vestiges en creux.

Les données mobilières ont révélé deux périodes d'occupation principales. La première concerne la Protohistoire qui est renseignée par quelques vestiges en creux et un corpus mobilier conséquent (céramique et meule) dont une grande partie se trouve en position résiduelle. Ces vestiges évoquent un site dont l'étendue et les spécificités sont masquées par une occupation médiévale. Néanmoins, les données permettent d'envisager un rapprochement avec celui situé à 200 m au sud-ouest, dédié au stockage et à la préparation des denrées, et daté autour du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La seconde occupation s'inscrit entre le IX<sup>e</sup> et le début du XI<sup>e</sup> s. et concerne au moins la moitié du gisement archéologique. Elle est marquée par un chemin qui agrège de nombreux aménagements de part et d'autre de son tracé. La trame parcellaire est structurée à partir de l'axe viaire. La répartition fonctionnelle des vestiges témoigne

d'une spécialisation des espaces avec un secteur dédié au stockage des productions agricoles comprenant de nombreuses annexes bâties, et un autre concentrant des équipements collectifs (puits, structures de combustions), quelques structures agraires et deux sépultures. Ces vestiges sont étroitement associés à ceux mis au jour en 2014 lors d'une précédente opération de fouille. Ce secteur renfermait les vestiges de l'habitat associé à des structures artisanales. L'ensemble témoigne d'au moins une exploitation agricole mais suggère l'agglomération d'autres habitats autour de chemin. L'agriculture y tient une place prépondérante, mais d'autres activités, artisanales et notamment le travail du verre, sont perçues sur le site. Les données mobilières sont peu nombreuses mais caractérisent une population au statut modeste qui semble peu insérée dans l'économie régionale.

L'opération a permis de compléter les données disponibles sur cette partie du territoire de la commune de Montierchaume et d'alimenter la réflexion en cours sur l'organisation et la forme que prend l'habitat à la fin du premier Moyen Âge.

Gwénaél Roy

## MONTIERCHAUME ZI la Malterie

Cette fouille d'une surface de 3 000 m<sup>2</sup>, prescrite dans la ZI de la Malterie à Montierchaume (Indre), s'est déroulée durant les mois de mars et avril 2019. Outre quelques artefacts isolés et un fossé, le site mis au jour date de la transition entre le premier et le second âge du Fer (milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. – Hallstatt D3/La Tène A1).

Cette occupation est figurée par les structures porteuses de neuf bâtiments, ainsi qu'une dixième partiellement conservée. Ces unités architecturales sont accompagnées de deux silos excavés et de deux trous de poteaux matérialisant un porche d'entrée de palissade. Parmi les cinq fosses fouillées, l'une a la particularité de se situer à l'intérieur du plus grand des bâtiments (40 m<sup>2</sup>).

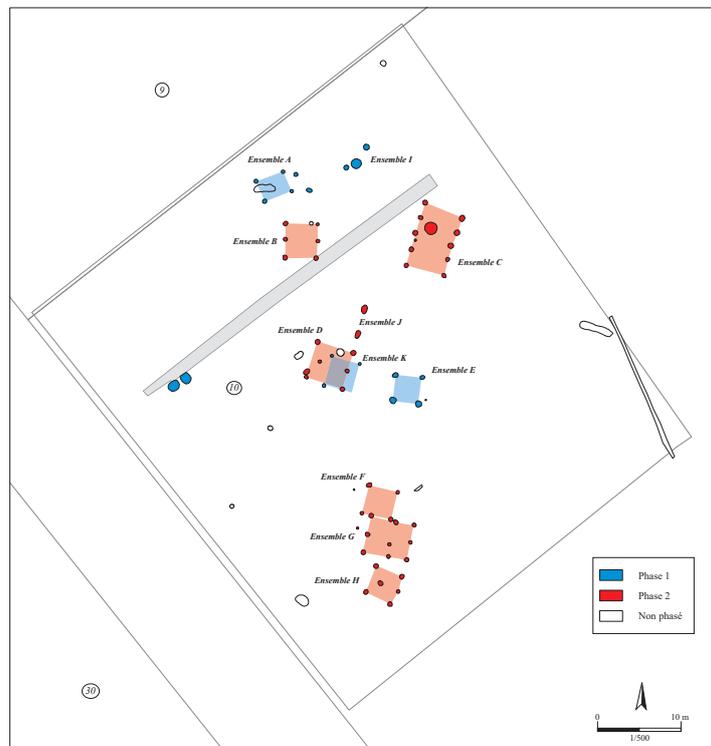
L'essentiel du mobilier céramique provient des silos. Son étude permet non seulement d'établir leur période chronologique d'appartenance, mais aussi de statuer sur le niveau de vie modeste des occupants.

Les restes de meules remployés comme calage de poteaux permettent d'affirmer qu'une activité de mouture était pratiquée par les occupants du site avant la réforme de ces objets.

Ceci est confirmé par la forte quantité de restes carpologiques recueillis. Leur étude a permis d'identifier les espèces de céréales stockées dans chacun des bâtiments et de cerner les pratiques agricoles en usage.

Le mobilier métallique est représenté par les restes d'un bracelet en alliage cuivreux, mais aussi par des scories de fer. Ces dernières, associées à la découverte de minerai de fer, met en valeur la pratique du travail des métaux.

François Cherdo



Montierchaume (Indre) ZI la Malterie : plan phasé  
(François Cherdo, Inrap)

## PELLEVOISIN Carrière de Chassenay Quasimaillet

Ce diagnostic motivé par le projet d'extension d'une carrière d'extraction de marne blanche actuellement en exploitation, a révélé deux occupations distinctes aux lieux-dits Chassenay et Quasimaillet sur la commune de Pellevoisin (Indre). La position topographique de ces parcelles agricoles, au sommet du versant nord d'une ligne de crête, permet de dominer à la fois les bassins versants de l'Indre et du Nahon. Sur l'emprise de l'opération, de fortes différences topographiques et géologiques sont constatées. Au sud, le terrain est relativement plat sur sa première moitié (de 162 à 160 m NGF) avant de s'infléchir vers le nord. Le substrat de cette ligne de crête est constitué de marne blanche naturellement bien drainée. En direction du nord, l'altitude passe de 160 m à 127 m NGF. Dans cette partie basse, c'est une marne verte à Ostracées (C2b) dont la nature très argileuse est encline à l'engorgement.

La première occupation, au nord-est, apparaît dans les marnes vertes. Elle regroupe peu de vestiges. Il s'agit d'un chemin et d'un fossé visibles sur le cadastre napo-

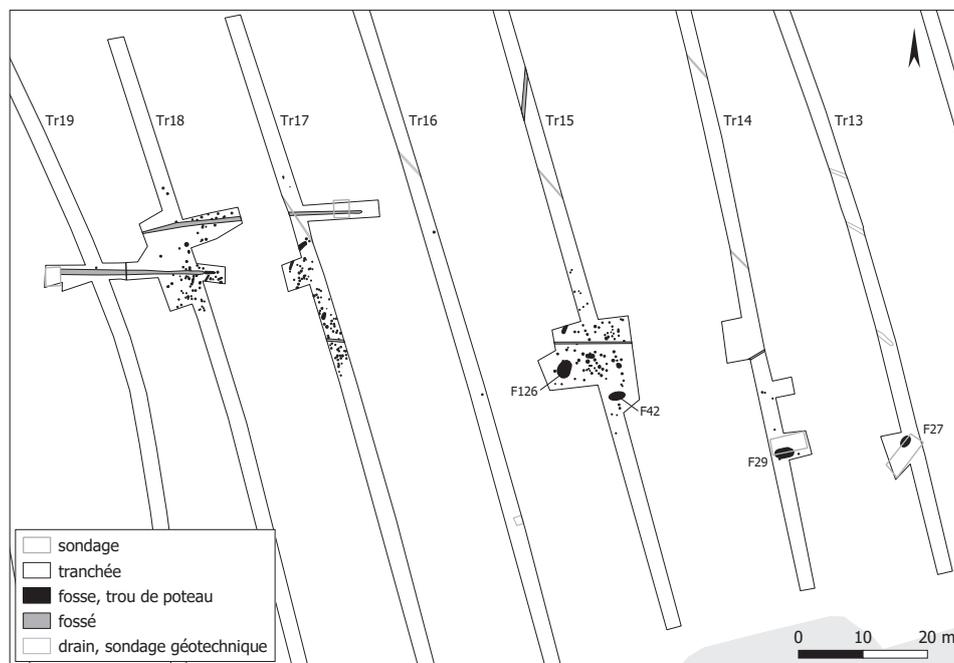
léonien de 1835. Un second fossé recoupant ces aménagements a également été identifié. Le mobilier découvert lors de l'opération confirme l'utilisation de ces aménagements à l'époque moderne-contemporaine.

La seconde zone comportant des vestiges archéologiques se situe au sud-ouest, sur la marne blanche. Plusieurs occupations, se superposant en partie, ont été identifiées.

La première occupation correspond à quatre fosses implantées sur la ligne de crête. Ces quatre structures semblent correspondre à des fosses de piégeage de type *Schlitzgruben*. La datation radiocarbone effectuée sur l'une d'entre elles donne un résultat du Néolithique ancien.

La seconde occupation, en partie implantée sur les fosses, correspond à un nuage de trous de poteaux et de piquets (265 faits). Malgré la densité de vestiges et l'attention portée par l'ensemble de l'équipe, aucun ar-

tefact n'a été découvert. Aucune organisation ne se dessine, aucun plan de bâtiment n'a été reconnu mais deux zones plus denses se distinguent. Ces deux zones ne fonctionnent pas forcément simultanément. Faute de mobilier, des datations radiocarbones ont été réalisées lorsque c'était possible. L'analyse radiocarbone effectuée sur l'une des zones donne une datation Néolithique moyen-récent, les deux analyses radiocarbones effectuées sur l'autre zone Néolithique récent-final. Il semble qu'un habitat s'implante au Néolithique moyen-récent et perdure peut-être jusqu'au Néolithique récent-final. Il peut également s'agir de deux implantations successives.



Pellevoisin (Indre) carrière de Chassenay Quasimaillet : plan général des occupations néolithiques à l'ouest de l'emprise (Jérôme Tricoire, Inrap)

Une dernière installation humaine est matérialisée par des fossés. Ils ont tous une orientation similaire et recoupent en partie la zone des trous de poteaux. Par chrono-stratigraphie relative ils sont donc plus récents. Un seul d'entre eux a livré un unique tesson Haut Empire offrant un *terminus post quem*.

Le diagnostic de Pellevoisin a mis en évidence, sur la ligne de crête dominant à la fois les bassins versants de l'Indre et du Nahon, un espace anthropisé dès le Néo-

lithique ancien sur lequel s'implanterait, par la suite, un habitat au Néolithique moyen-récent puis récent-final. Cette occupation complexe est ensuite perturbée par une réoccupation de type agricole (fossés parcelaires) possiblement antique.

**Sandrine Bartholome**

Moyen Âge

## LE POINÇONNET Forêt domaniale de Châteauroux

Cette fouille programmée s'inscrit dans le cadre d'une thèse concernant « la production du fer dans les forêts du Centre de la France, le cas des forêts de Châteauroux (Indre) et de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) au Moyen Âge » sous la direction de P. Husi (Ingénieur de recherche CITERES – HDR) et la co-direction de N. Dieu-donné-Glad (professeur d'archéologie antique à l'Université de Poitiers – HERMA).

Elle a pour but de caractériser un atelier de production du fer daté des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. dans le massif de Châteauroux. Elle s'intègre dans un travail de recherche mené depuis 2017 sur l'artisanat du fer qui s'est implanté dans ce massif au cours du temps et fait suite à plusieurs campagnes de prospection pédestres réalisées entre 2018 et 2019. Le ferrier F090 est de petite dimension, relativement à d'autres observés dans cette forêt, présente une coloration noire et une forme en fer à cheval. Une étude géomagnétique du sous-sol a d'abord été réalisée afin de localiser avec précision les espaces où se trouvaient les activités liées au feu. Une aire ouverte de 112,7 m<sup>2</sup> a été fouillée

sur les 512,3 m<sup>2</sup> que représente la surface totale du ferrier. Elle a livré trois espaces de travail bien différenciés par une délimitation physique. Chacun de ces secteurs dispose de fonctions distinctes

Le premier secteur observé est l'espace de réduction. Il comprend deux aires de combustion dont l'une est située au sud-est du ferrier. Cette dernière correspond à une structure creusée sur une quarantaine de centimètre de profondeur dans le sol géologique, où l'on a découvert les vestiges de deux bas fourneaux. Le premier, orienté nord-est/sud-ouest, mesure 1,40 m de longueur, 1 m de largeur dans sa partie la plus étroite et 1,40 m de largeur dans sa partie la plus évasée. Il ne reste de cette structure en argile que la partie inférieure en grande partie morcelée et arasée ainsi que des fragments de paroi en argile beige disposés de façon circulaire. Ce four est encastré dans le creusement, probablement dans le but de renforcer sa cheminée lors de la chauffe. Il est associé à un second four par un étroit passage d'environ 0,30 m de longueur sur 0,40 m de largeur creusé dans le

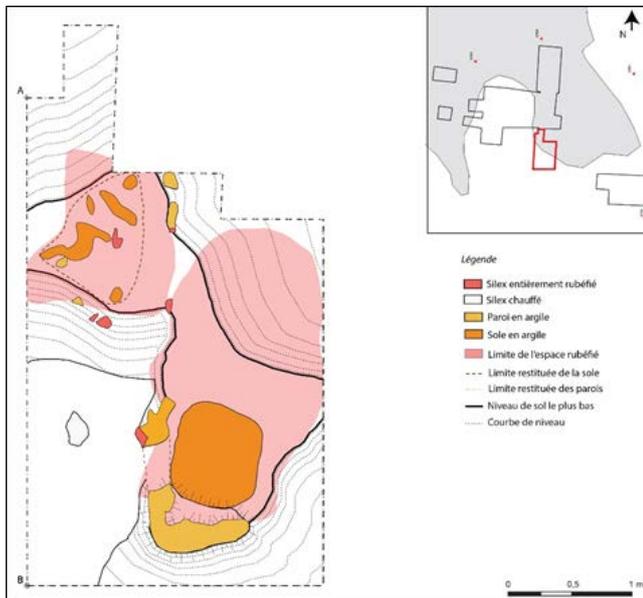


Fig. 1 : Plan des vestiges de l'aire de réduction du fer située au sud-est de l'atelier métallurgique F090 de Châteauroux (Indre). (S. Lacroix, CITERES/LAT)

substrat. Il est orienté sud-ouest/nord-est et présente des dimensions légèrement plus restreintes que le premier. Il mesure environ 1,20 m de longueur, 0,75 m de largeur dans sa partie la plus étroite et 1,30 m dans sa partie la plus large (fig. 1). Ce four est également très arasé et ne présente plus qu'une partie inférieure en argile extrêmement morcelés et quelques rares fragments en place de paroi en argile beige. Le fait que ces structures soient si dégradées et que l'on n'ait trouvé aucune couche de destruction associée semble signaler que cet espace a été abandonné par les artisans, probablement lorsque les fours sont devenus inutilisables. Ces deux bas fourneaux ont probablement fonctionné en alternance.

Au nord de cet espace se trouvent deux alignements de blocs de silex et de grès. Le premier s'étend sur environ 2 m et est orienté est-ouest et le second mesure approximativement 2,50 m et est orienté nord-sud. Ces blocs séparent l'espace de réduction et l'espace de rejet situé plus au nord. Au creux de ces alignements, un deuxième espace de réduction est installé sur une légère pente. Il comprend le bas-fourneau le mieux conservé des trois mis au jour sur le site (fig.2). Ses parois en argile beige sont encore en élévation sur une quinzaine de centimètre et mesurent une dizaine de centimètre d'épaisseur. On peut également restituer une cuve d'environ 40 cm de diamètre intérieur. Toutefois, un peu moins de 50 % de la structure est encore en place. Ce four présente des traces de chauffe mais contient peu de scorie et aucune scorie interne n'est retrouvée dans la cuve. Il est donc probable qu'il ait été curé avant d'être abandonné. La cheminée du four est montée à la main grâce à l'ajout successif et régulier d'argile et les artisans semblent avoir utilisé un clayonnage en bois pour la maintenir lors de sa fabrication. La présence de sillons longitudinaux observés sur les parois peut être perçue comme le négatif de ce clayonnage. En outre, l'absence d'ouverture dans la paroi du côté de la pente laisse supposer que cette structure appartient à la famille des fourneaux à scorie piégée. Ce type de fourneaux est généralement associé à des



Fig. 2 : Photographie des alignements de blocs de silex et du bas fourneau (vue vers le nord-est) de l'atelier métallurgique F090 de Châteauroux (Indre). (S. Lacroix, CITERES/LAT)

périodes plus anciennes, car cette technologie est chronophage pour un rendement peu important par rapport aux bas-fourneaux à scories écoulées par exemple.

Le second secteur aménagé au sein de l'atelier métallurgique se trouve à moins de 10 m au sud-est de la première aire de combustion et se caractérise par un creusement circulaire de plus de 2 m de diamètre pour 0,20 m de profondeur. La présence de rubéfaction dans le fond du creusement montre que le sol a été chauffé. Cela ajouté aux nombreux fragments de minerai, d'oxydes de fer et de charbon de bois retrouvés dans cet espace vient étayer l'hypothèse selon laquelle il s'agit d'une aire de grillage du minerai.

Enfin, le troisième secteur comprend la zone de rejet des déchets métallurgiques et est situé au nord de l'espace de réduction. Ce secteur est caractérisé par un creusement réalisé dans le sol géologique sur moins d'une vingtaine de centimètre de profondeur. Son diamètre exact est inconnu mais au vu de l'ouverture du site il doit être supérieur à 5 m. Les extrémités sud-est et sud-ouest du ferrier sont constituées d'une couche de 50 à 60 cm d'épaisseur limono-sableuse, noire, comprenant de très nombreux fragments de charbon de bois de tailles diverses. Ces couches sont probablement le résultat du rejet et/ou de l'entreposage du charbon de bois au sein de l'atelier.

Dans le but d'estimer l'ampleur de la production du fer sur ce site, un sondage a été ouvert dans la partie la plus épaisse des couches de rejet composant le ferrier. Ainsi dans 6,93 m<sup>3</sup>, environ 1 326 kg de vestiges métallurgiques, ont été mis au jour ; soit 44,5 t de déchets pour les 230, 6 m<sup>3</sup> restitué du ferrier. Le ferrier F090 de Châteauroux semble donc avoir été engendré par une activité de faible envergure.

L'organisation de cet atelier métallurgique médiéval présente ainsi un cheminement circulaire qui optimise l'espace et permet aux artisans d'enchaîner les différentes phases de la chaîne opératoire du fer sans se gêner. Cette opération apporte ainsi de nouvelles données intéressantes concernant la production du fer dans une région où elle est issue d'un fort héritage culturel mais a une période pour laquelle très peu d'information sont connues.

# SAINTE-LIZAIGNE

## Le Bourg

Le diagnostic archéologique effectué dans le bourg de Sainte-Lizaigne (Indre) fait suite à un projet de construction d'un bâtiment communal, sur une parcelle adjacente à celle de l'église romane. Trois tranchées ont été ouvertes mais une seule a livré des vestiges funéraires : cinq sépultures, organisées sur deux rangées orientées nord-nord-est – sud-sud-ouest. Aucun recoupement ni ossement en position secondaire n'est visible. Ces tombes se trouvent à moins de 15 m de l'angle nord-ouest de l'édifice de culte. Elles entaillent le substrat naturel 1,50 m sous le sol actuel. Il est intéressant de constater l'absence de recoupement des sépultures ainsi que d'ossements en position secondaire dans l'us 1015, sus-jacente, dite « terre de cimetière ». La conservation des ossements est bonne. Les défunts de la « rangée ouest » peuvent tous se rapporter à des individus adultes alors que ceux de la « rangée est » correspondent à des immatures.

Deux datations radiocarbone ont été réalisées à partir d'ossements de chacune des rangées. Les résultats indiqueraient une phase d'inhumation comprise entre la fin du VII<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> s. Ces sépultures sont donc à rapprocher de celles découvertes en 2017, lors du diagnostic qui a eu lieu à environ 50 m au sud-ouest. L'absence de sépultures dans la tranchée 1 semble marquer la limite occidentale de la nécropole alto-médiévale qui se développe autour de l'église. Le mobilier est disparate (vitraill du Moyen Âge classique, tesson céramique moderne, un fragment de TCA et de faune) et peu abondant.

Deux murs et une fosse ont également été découverts dans les tranchées 3 et 1. Leurs datations semblent, pour les murs, récentes, et leurs fonctions indéterminées.

Isabelle Pichon

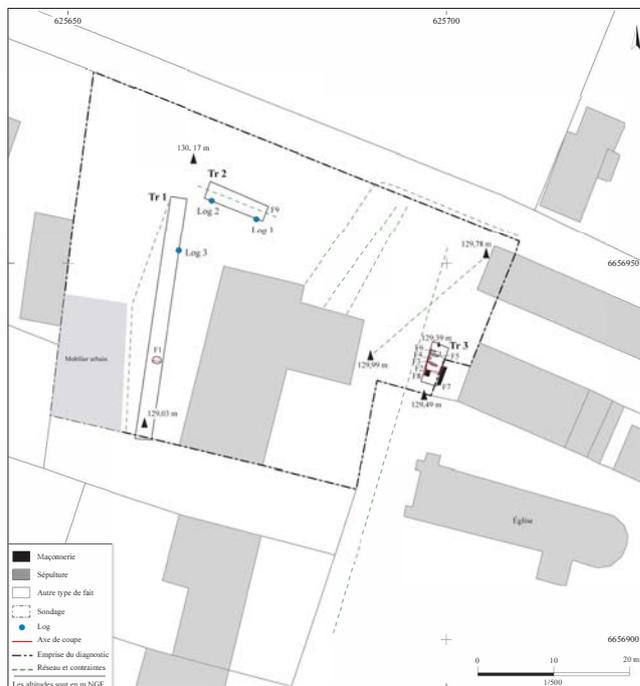


Fig. 1 : Sainte-Lizaigne (Indre) le Bourg : plan général des sondages et des vestiges. (Béatrice Marsollier, Inrap)

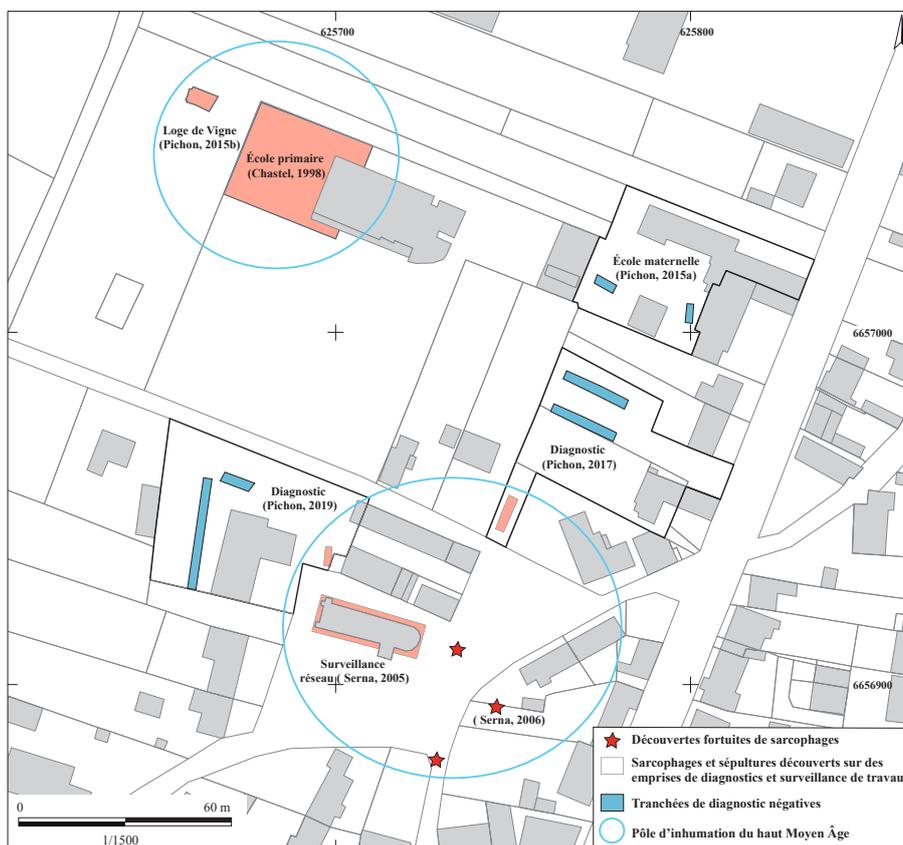


Fig. 2 : Sainte-Lizaigne (Indre) le Bourg : localisation des différentes opérations archéologiques réalisées depuis 1998 et des découvertes de sépultures. (Béatrice Marsollier, Inrap)

## SAINT-MARCEL

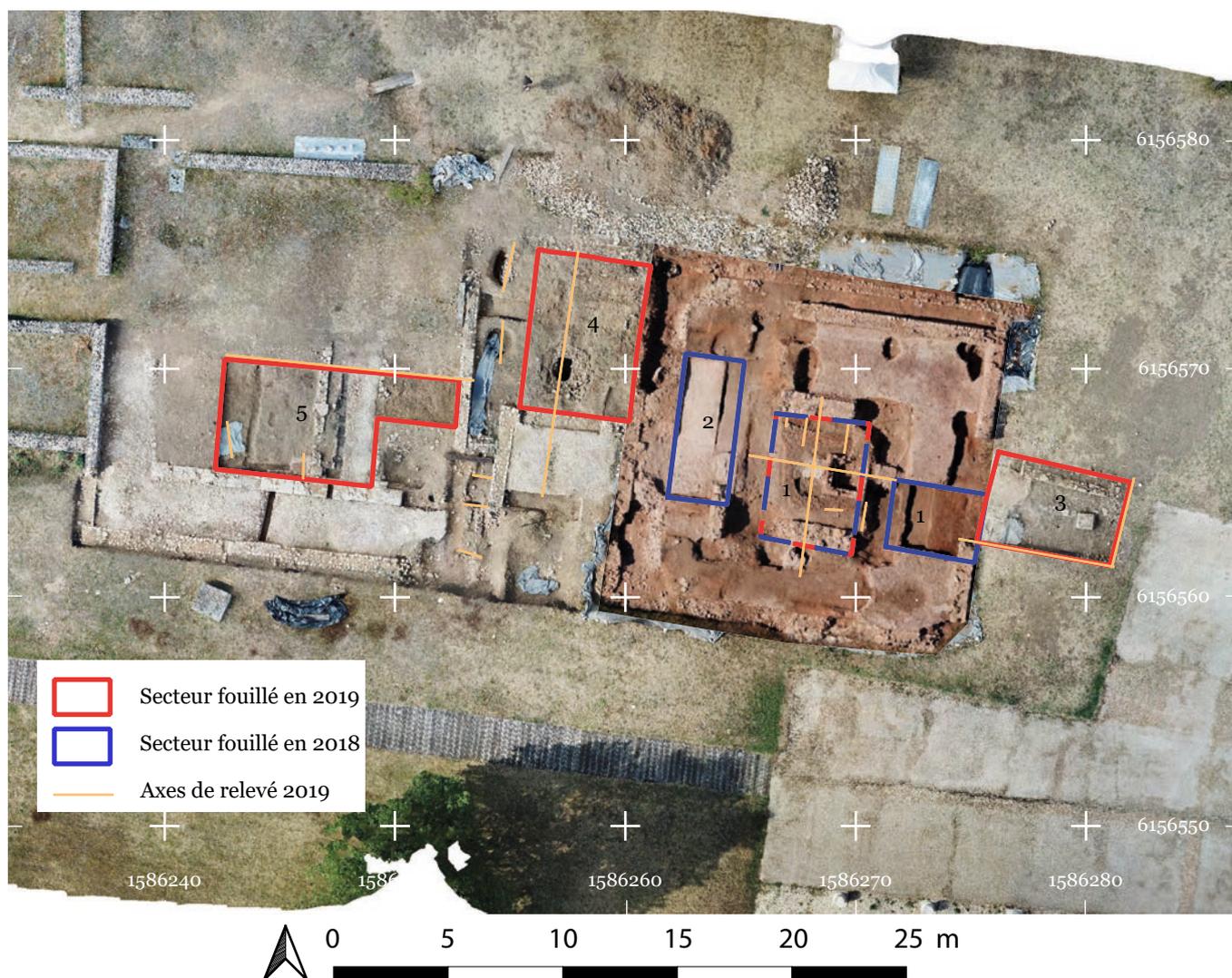
Argentomagus temple 4 et bâtiment dit  
“domus de Quintus Sergius Macrinus”

En 2019, nous avons mené la seconde campagne de fouille dans le cadre de notre recherche sur le temple 4 et le bâtiment dit « domus de Quintus Sergius Macrinus », implantés tous deux dans le même îlot du centre urbain d'Argentomagus. Elle s'est déroulée du 15 juillet au 17 août 2019, avec une équipe variant de 17 à 23 bénévoles.

L'objectif était de mener un approfondissement de l'étude des vestiges du temple 4 et un élargissement de la zone de fouille vers l'ouest, sur les vestiges du bâtiment voisin. Les recherches ont été réparties en quatre zones de fouille : à l'intérieur de la *cella* du temple (secteur 1), devant sa façade orientale (secteur 3), au sein de l'espace I du bâtiment dit de *Macrinus* (secteur 4) et dans sa cour centrale (secteur 5) (fig.). Sur le terrain, l'analyse

stratigraphique a été complétée par une étude du bâti, une étude géoarchéologique, ainsi que des mesures géochimiques par spectrométrie à rayons X de fluorescence. En post-fouille, des études de la céramique, du verre, des monnaies, ainsi que des objets en métal et en matières dures animales, ont été conduites.

Concernant le temple 4, la fin de la fouille du secteur 1 (commencée en 2018) livre de nouvelles données chronostratigraphiques sur l'état 1 de l'édifice. Le mobilier recueilli dans les remblais de construction fournit un *terminus post quem* au début du I<sup>er</sup> s. La *cella* présente alors un sol en béton de chaux au centre duquel prend place une base maçonnée puissamment fondée. Nous pensons qu'il s'agit de la base d'une statue. Après une phase d'occupation, l'édifice semble connaître, au cours de la



Saint-Marcel (Indre) *Argentomagus* temple 4 et bâtiment dit “domus de Quintus Sergius Macrinus” : plan général des fouilles 2019. (Photographies par drone : C. Venzo. Photogrammétrie: C. Gallinand. SIG : S. Girond.)

seconde moitié du I<sup>er</sup> s., un épisode que nous pensons lier à un abandon ou à un entretien défailant. L'implantation de poteaux vient percer le sol en béton de chaux et celui-ci est recouvert par un dépôt terreux épais de quelques centimètres. Par la suite, la surface interne du temple est fréquemment rechargée par des apports successifs de sédiments, sans véritable réfection. Au cours de la fin du I<sup>er</sup> s. ou au début du siècle suivant, une fosse maçonnée — possible réceptacle à offrandes — est mise en place contre les fondations de la base centrale. Dans le secteur 1 et 3, les analyses géochimiques apportent de nouveaux éléments à la réflexion, mais il faudra des études complémentaires pour pouvoir affiner notre compréhension des résultats notamment en les comparant à ceux d'autres zones fouillées cette année.

L'ouverture du secteur 3, devant la façade orientale du temple, confirme la présence des vestiges d'un seuil de l'état 1. Les strates fouillées correspondent aux aménagements successifs d'un espace reliant la rue nord-sud à l'entrée du temple. Il est matérialisé par des recharges de niveaux de circulation dont la composition se distingue des niveaux de rue. Au cours de l'état 2 du temple, mais à une date indéterminée, un bloc de remploi carré est installé précisément à la limite entre les deux espaces. Nous avons émis l'hypothèse de travail que ce bloc correspondait à la base d'un autel. Cette supposition ne peut être validée en l'état des connaissances et nous gardons ouverte son interprétation (base de colonne d'un portique ?).

Dans les secteurs 4 et 5, au sein des vestiges considérés comme ceux de la « *domus* de *Quintus Sergius Macrinus* », les travaux ont mis en évidence l'existence d'au moins deux états de construction et d'occupation du

bâtiment. Le premier pourrait correspondre à un bâtiment organisé autour d'une cour entourée de portiques sur trois côtés. La cour est parcourue par des installations hydrauliques destinées sans doute à l'évacuation des eaux pluviales. Le portique septentrional est ouvert directement sur la rue est-ouest qui borde le bâtiment. À l'est, entre la cour et le temple 4, un ensemble relativement indépendant est divisé en deux - espace I et pièce II. L'espace I, desservi par un couloir d'accès depuis la rue bordant le bâtiment au sud, est relié à la pièce II par un seuil. Il pourrait s'agir d'un espace de service. Il est caractérisé par la présence des trois fosses cuvelées — deux en bois et une en pierre — et celle d'une canalisation en bois dont la fonction reste à préciser (artisanat, stockage, réserve, latrines ?). Le mobilier découvert au sein de l'espace I et de la cour à portiques témoigne d'une occupation au cours du II<sup>e</sup> siècle de notre ère, centrée sans doute sur la première moitié et le milieu de celui-ci.

Le second état correspond à des changements structurels au sein de la cour à portiques. L'espace de la cour est réduit et les installations hydrauliques sont récupérées. Le portique oriental est détruit et laisse place à un nouvel espace couvert plus large et doté d'un sol en terre. Un impluvium est installé à son angle sud-ouest. Le stylobate sud et sans doute le sol de la galerie semblent avoir fait l'objet d'une réfection. L'entrée depuis la rue est-ouest est bouchée. L'espace I connaît également des modifications. La principale concerne l'abandon de l'usage des fosses cuvelées qui sont comblées. Il est probable qu'à cette même période on condamne le couloir d'accès à l'espace I. Le *terminus post quem* de ce second état est fixé entre la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et le début du III<sup>e</sup> s.

**Simon Girond**

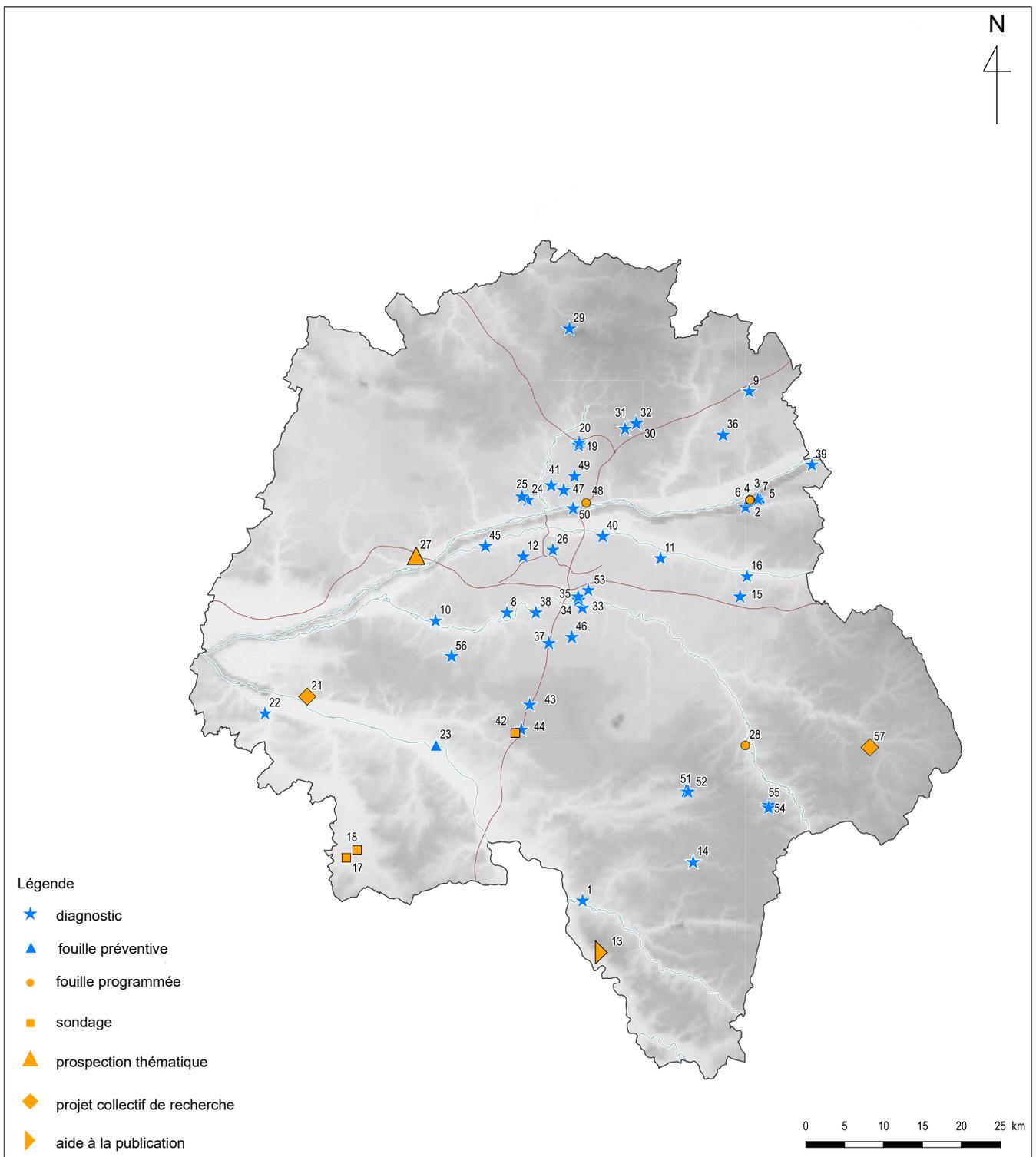
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37001	Abilly, rue du Pont	LANDREAU Céline (Inrap)	OPD	NEO	0612304	1
37003	Amboise, allée du Vau de Lucé, Clos de Brédane	COUDERC Agnès (Inrap)	OPD		0612249	2 ON
37003	Amboise, 3 rue Rouget de Lisle	COUDERC Agnès (Inrap)	OSE	FER GAL	0612287	3
37003	Amboise, les Châteliers la Butte de César	LARUAZ Jean-Marie (COL)	FP	FER	0612331	4
37003	Amboise, ZA de la Boitardière partie ouest	BEN KADDOUR Cyrille (PRIV)	OSE	FER GAL MA	0612356	5
37003	Amboise, 35 rue du Petit-Bonheur	SARRESTE Florian (PRIV)	OSE	FER GAL	0612413	6
37003	Amboise, ZA Boitardière Ouest 2	COUDERC Agnès (Inrap)	OPD	GAL MA	0612442	7
37006	Artannes, ZAC le Clos Bruneau tranche 2	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	CON	0612509	8
37009	Autrèche, ZAC Porte de Touraine	GAULTIER Matthieu (COL)	OPD	MA	0612308	9
37014	Azay-le-Rideau, place de la République et ses abords	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0612481	10
37015	Azay-sur-Cher, le Marchais	LANDREAU Céline (Inrap)	OPD	MA	0612294	11
37018	Ballan-Miré, le Bourg	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612396	12
37019	Barrou, les Marais, l'Assignat	MALLET Nicole (BEN)	APP		0612346	13
37026	Betz-le-Château, château	HOLZEM Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612375	14
37027	Bléré, ZA de Sublaines phase 2	LIAGRE Jérémie (COL)	OPD		0611718	15
37027	Bléré, 4 rue de Gimont, les Marlays	DJEMMALI Nasser (Inrap)	OPD		0612263	16
37035	Braye-sous-Faye, Maison Loison	MORLEGHEM Daniel (SUP)	SD	MA	0612333	17
37035	Braye-sous-Faye, abords de l'église	MORLEGHEM Daniel (SUP)	SD	MA	0612455	18
37054	Chanceaux-sur-Choisille, rue des Guessières, rue de la Grande Ferme	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	FER MA	0612372	19
37054	Chanceaux-sur-Choisille, ZAC secteur Nord	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	GAL	0612466	20
37072	Chinon, chapelle Sainte-Radegonde	MARZAIS Amaëlle (AUT)	PRT		0612347	21
37076	Cinay, le Verger	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	PAL FER MA	0612242	22
37093	Crouzilles, 11 rue des Poteries	SALE Philippe (Inrap)	OSE	GAL	0612483	23
37109	Fondettes, Parc de la Pérée	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	IND	0612488	24
37109	Fondettes, rue Alfred-de-Musset	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612508	25
37122	Joué-les-Tours, 80-84 Bd Jean Jaurès rue de la Rotière	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	MA	0612460	26
37 123	Langeais, la Roche Cotard	MARQUET Jean-Claude (BEN)	PCR	PAL	0611738	27
37132	Loches, Collégiale Saint-Ours	PAPIN Pierre (COL)	FP		0612344	28
37135	Louestault, les Bois-Guillains	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD		0612296	29 ON
37153	Monnaie, route de Reugny	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612251	30

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37153	Monnaie, site du Boulay	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD		0612259	31 ON
37153	Monnaie, route de Reugny, la Morietterie	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD		0612467	32
37154	Montbazou, forteresse de Montbazou, la Cocharde	DALAYEUN Marie-Denise (Inrap)	OPD	FER MOD	0612411	33
37154	Montbazou, rue du Clos de l'Image	LANDREAU Céline (Inrap)	OPD		0612443	34 ON
37154	Montbazou, rue de la Duchesse Marie	LANDREAU Céline (Inrap)	OPD		0612444	35 ON
37158	Montreuil-en-Touraine, Ecoquartier	HIRN Vincent (COL)	OPD	CON	0612266	36
37159	Monts, Sorigny A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné tronçon 4	JOUANNEAU-BIGOT Sylvia (Inrap)	OPD	GAL MA MOD	0611818	37
37159	Monts, Servolet	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	NEO FER GAL	0612297	38
37161	Mosnes, rue du Général de Gaulle, place de l'Eglise et rue Nationale	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA MOD	0612303	39
37208	Saint-Avertin, Puits Coellier	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD		0612446	40 ON
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, 272 bd Charles de Gaulle	LUSSON Dorothee (Inrap)	OPD		0612248	41 ON
37216	Saint-Epain, Pont-Goubault	MORLEGHEM Daniel (SUP)	SD	CON	0612334	42
37216	Saint-Epain, A10 tronçon 6	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD	GAL	0612353	43
37226 37216	Saint-Epain, Sainte-Maure-de-Touraine, A10 en 2x3 voie entre Poitiers et Veigné (tronçon 7)	KILDEA Fiona (Inrap)	OPD		0611822	44 ON
37243	Savonnières, rivière de contournement sur le barrage de Savonnières	BARTHOLOME Sandrine (Inrap)	OPD		0612449	45 ON
37250	Sorigny, ZAC du Four à Chaux	GRANSAR Marc (Inrap)	OPD	NEO BRO FER GAL	0612426	46
37261	Tours, 97-99 rue de la Chevalerie	LUSSON Dorothee (Inrap)	OPD		0611993	47 ON
37261	Tours, Abbaye de Marmoutier	LORANS Elisabeth (SUP)	FP		0612289	48
37261	Tours, rue de Suède	LUSSON Dorothee (Inrap)	OPD		0612384	49 ON
37261	Tours, avenue André-Malraux, logis des Gouverneurs	HIRN Vincent (COL)	OPD	MA MOD CON	0612469	50
37265	Varennes, la Rocherie	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD	GAL	0612295	51
37265	Varennes, les Cosses, la Rocherie et la Sablière	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD	MA	0612441	52
37266	Veigné, ZAC des Gués tranche 2	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	FER MA	0612250	53
37269	Verneuil-sur-Indre, Le Bourg	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD		0612282	54 ON
37269	Verneuil-sur-Indre, Le Bourg	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD	MA MOD	0612283	55
37271	Villaines-les-Rochers, église Saint-André	HOLZEM Nicolas (Inrap)	OPD	MA	0612258	56
37277	Villeloin-Coulangé, Villeloin les Tremblaire	MILLET-RICHARD Laure Anne (COL)	PRT		0612378	57

Carte des opérations autorisées





Travaux et recherches archéologiques de terrain

Néolithique

## ABILLY rue du Pont

Le diagnostic de la rue du Pont à Abilly a permis de mettre en évidence du mobilier datant du Néolithique final. Ce mobilier est principalement issu d'une couche d'origine alluviale (US 2), présente dans le tiers nord de l'unique tranchée. Les différentes études ont permis de mettre en évidence que l'US 2, d'une trentaine de centimètres d'épaisseur, contient en majorité du mobilier du Néolithique final et dans une moindre mesure, du mobilier du Néolithique moyen I. La céramique confirme l'hétérogénéité du mobilier de cette unité stratigraphique en ajoutant à la chronologie du mobilier de la Protohistoire, de la période antique et de l'époque moderne.

La production lithique est majoritairement tournée vers un débitage laminaire en percussion indirecte sur livre-de-beurre du Néolithique final. La production d'éléments laminaires est aussi issue de reprise de livre-de-beurre

et de nucleus plat. Parmi les outils, deux tranchets sont caractéristiques du Néolithique ancien ou moyen. Les autres productions d'éclats et de lames ne sont pas discriminantes et renvoient à une ambiance néolithique au sens large.

Comme pour le diagnostic des Foulons en 2013, le mobilier est découvert en bas de pente, dans une couche ayant subi de fortes contraintes colluviales entraînant un démantèlement des niveaux du Néolithique final et pour la rue du Pont, une reprise alluviale. Pour les deux sites, le mobilier lithique du Néolithique final est présent en grande quantité, mais mélangé à du mobilier plus récent (gallo-romain pour les Foulons, et protohistorique jusqu'à l'époque moderne pour la rue du Pont).

Céline Landreau

Âge du Fer

## AMBOISE 3 rue Rouget-de-Lisle

Gallo-romain

La fouille a été réalisée sur 700 m<sup>2</sup> de superficie. L'emprise étudiée se trouve dans la zone centrale de l'oppidum d'Amboise, où est attesté un centre religieux et public pour la période antique. Le bilan provisoire de la fouille indique au moins 3 phases d'occupation.

La plus récente est datée de la période gallo-romaine. Elle est représentée par un ensemble de deux galeries maçonnées, qui traversent le site au nord et à l'est, et un *fanum* à l'est. Les premiers résultats de l'étude céramique montrent que les murs sont fondés dans des niveaux de remblais datés de 20/40 à 70 ap. J.-C. Cet ensemble monumental se rattache vraisemblablement à l'ensemble culturel gallo-romain reconnu au nord et à l'ouest avec la présence de 3 *fana* et du grand sanctuaire antique (classé MH) fouillé dans les années 1980 par A. Peyrard.



Amboise (Indre-et-Loire) 3 rue Rouget-de-Lisle : vue des galeries maçonnées antiques et du fanum à l'est (Philippe Blanchard, Inrap)



Amboise (Indre-et-Loire) 3 rue Rouget-de-Lisle :  
vue du sanctuaire de La Tène finale/Augustéen en cours de fouille  
(Agnès Couderc, Inrap)

La seconde phase se caractérise par des niveaux liés à l'accumulation progressive de rejets d'activités (métallurgiques notamment) et de passages avant des apports plus massifs de remblais compactés dans lesquels sont fondés les murs de l'occupation antique. Ces rejets sont associés à un niveau de circulation, observé en divers points du site. Ils marquent peut-être une phase de transition et de réaménagement. Les premières datations de ces niveaux de remblais fournissent une fourchette chronologique comprise entre 20/40 à 70 ap. J.-C.

L'occupation gauloise/augustéenne constitue la phase la plus ancienne du site ; l'étude céramique en cours montre une datation entre les années 60/50 av. J.-C. et 20/40 ap. J.-C.

L'élément majeur et exceptionnel de cette occupation est la découverte d'un sanctuaire à monnaies, en contexte stratifié et non perturbé, qui a été fouillé entièrement à la main. Sa chronologie est comprise entre 40/30 av. J.-C. et 20 ap. J.-C. maximum. Il se compose d'une palissade extérieure, doublée d'une cloison interne (traces des parois en bois) et de quelques aménagements de type fosses ou trous de poteaux. La fouille stratigraphique fine

de ses niveaux intérieurs (sols, recharges, etc.) a mis en évidence des réaménagements de son architecture au cours de son occupation. Des quantités importantes de mobiliers ont été mises au jour dans le sanctuaire : monnaies, jetons en céramiques, objets en métal, terre cuite, faune... Les rituels identifiés sont presque exclusivement constitués de dépôts de monnaies, soit dispersées sur les niveaux de sols (jets de monnaies), soit rassemblées dans les structures ou déposées le long de la cloison interne. À cet endroit, elles forment trois concentrations distinctes. Ces dépôts de monnaies sont parfois associés à d'autres mobiliers (céramiques, métal, faune...) et l'un d'entre eux a livré un lingot de métal « à potin ». Une grande partie de ces monnaies sont « sacrifiées », et se rapportent majoritairement à des potins turons.

Un quatrième dépôt de monnaies a été mis au jour dans l'un des angles de la cloison interne, enfoui plus profondément au niveau de la fondation. Il est constitué de milliers de monnaies et de deux lingots de métal. Ce dépôt a été déclaré découverte exceptionnelle et a été prélevé pour sa fouille ultérieure.

**Agnès Couderc**



Amboise (Indre-et-Loire) 3 rue Rouget-de-Lisle : un dépôt d'objets et de céramiques associé à un lingot de métal « à potin » (à droite)  
(Agnès Couderc, Inrap)

Âge du Fer

## AMBOISE

### Les Châtelliers, la Butte de César

La campagne de fouille programmée au lieu-dit la Butte de César à Amboise (Indre-et-Loire) constitue la dernière année de ce programme initié en 2015.

Les vestiges mis au jour confirment la nature funéraire du tertre situé au centre la réserve archéologique et son antériorité par rapport à la ville gauloise qui l'entoure. Cette donnée constitue un pas décisif dans la compréhension de ce secteur et plus globalement de l'occupation ancienne du plateau. Bien que l'exploration du monument ne concerne qu'une surface modeste (80 m<sup>2</sup> sur les 3600 estimés), les données architecturales le concernant sont très importantes (technique des mottes de gazon, utilisation d'une boue calcaire, préparation du terrain par raclage). La fouille a également pu mettre en évidence la présence d'une tranchée palissadée, dont l'arc permet

de restituer une circonférence de 67 m. Cette tranchée mesure 1 m de largeur en moyenne, pour une profondeur équivalente. Elle accueille des poteaux de 0,40 m de diamètre, non jointifs, dont certains ont brûlé. Tous sont inclinés vers l'extérieur du monument, ce qui nous incite à penser que cet aménagement avait pour fonction de contenir la masse du tertre. Les datations radiocarbone sur plusieurs poteaux confirment l'attribution de ce monument au premier âge du Fer. En raison des caractéristiques mises en évidence, le qualificatif de *tumulus* princier peut donc être retenu.

Concernant la caractérisation de la ville gauloise autour du tertre, les données concernent majoritairement un four de potier exceptionnellement bien conservé, qui conforte le caractère artisanal de ce quartier. Ce four à deux vo-



Amboise (Indre-et-Loire) les Châtelliers : vue aérienne du plateau des Châtelliers depuis l'est : au premier plan la réserve de la Butte de César et au centre l'emprise de la campagne 2019 (Instadrone)

lumes dispose d'un seul alandier et d'une sole perforée reposant sur six pilettes rayonnantes. Il présente donc des différences sensibles avec les fours gaulois de la région, et même ceux du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. Le mobilier abondant qui provient de son comblement et de ses environs permet en effet d'envisager une production qui débute au plus tôt dans les années 30 av. J.-C. et s'achève avant la fin du règne d'Auguste. Il trouve plus de comparaison avec des structures identifiées dans la *provincia* et sur le *limes* rhénan. D'une manière générale, le mobilier de cette année confirme à nouveau le statut particulier de l'occupation de ce secteur de la ville (monnaies abondantes et diversifiées), et la présence probable d'une population exogène. L'hypothèse que ce quartier puisse correspondre à un établissement dédié notamment à des activités commerciales est donc confortée.

La campagne 2019 a enfin permis de documenter la réutilisation de la Butte de César à la Renaissance, dans le cadre du système défensif du château royal situé à 500 m à l'ouest (le « cavalier » mentionné par plusieurs sources). Pour terminer, le réexamen des sources archivistiques a également permis de préciser dans quelles circonstances près de la moitié de Butte avait été détruite. En effet, ces sources évoquent la présence d'un pavillon dans le courant du XVIII<sup>e</sup> s. et permettent d'établir que Louise de Bourbon, arrière petite-fille de Louis XIV, en était propriétaire au moment des saisies révolutionnaires. Le cadastre napoléonien, réalisé en 1808, permet quant à lui de constater l'absence de toute construction. Ce sont donc probablement des marchands de biens qui ont démantelé le pavillon et rasé la moitié de la Butte de César, après la vente au titre des biens nationaux (entre 1794 et 1808).

Jean-Marie Laruz



Amboise (Indre-et-Loire) les Châtelliers : four de potier en cours de fouille (Jean-Marie Laruz, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

Âge du Fer

Moyen Âge

## AMBOISE

### ZA de la Boitardière partie ouest

Gallo-romain

Le site ZA de la Boitardière partie ouest est localisé à la périphérie nord-est de la commune d'Amboise (Indre-et-Loire). La fouille fait suite au diagnostic effectué par Agnès Couderc (Inrap). Sur une surface de plus de 7 ha, plus de 2000 structures en creux ont pu être documentées, majoritairement des trous de poteaux et des fossés (fig. 1).

Quelques éléments lithiques épars attestent de la présence humaine dans ce secteur dès le Paléolithique (dont un biface taillé dans du silex local d'assez mauvaise qualité). Il faut attendre La Tène D pour voir de véritables aménagements sur le site. À cette période, une voirie est créée, comme l'attestent des fossés, des résidus de chaussée empierrée et des ornières. Cette voie axée sud-ouest/nord-est, a été observée sur plus de 220 m de longueur. Nous ne connaissons, pas pour l'instant la durée d'utilisation de cette voirie qui pourrait

être à l'origine de l'actuelle rue de la Mothe, décalée vers le sud, mais du mobilier alto-médiéval y a été retrouvé, en surface de décapage.

Les études de mobilier étant encore en cours, il est pour l'instant difficile de proposer une datation pour la majorité des structures postérieures à La Tène finale, mais différents endroits de la fouille présentent des concentrations de vestiges ayant livré de la céramique gallo-romaine, entre autres : une cave maçonnée dans l'angle nord-est, une grande mare dans la partie centrale, deux petits celliers au sud-ouest, etc. En l'état de l'étude de la céramique, il semble que l'Antiquité tardive soit relativement bien représentée.

Plusieurs sépultures, dont un petit groupe en bordure sud de la voirie, ont aussi livré du mobilier antique (récipients en verre et en céramique, rares éléments de parure et



Fig. 1 : Amboise (Indre-et-Loire) ZA de la Boitardière – partie ouest : plan général des faits archéologiques, toutes périodes confondues (Marion Vantomme, Cyrille Ben Kaddour, Eveha)

monnaies en alliage cuivreux). Un certain nombre de bâtiments sur poteaux plantés et de longues palissades datent aussi probablement de cette période. Des éléments de démolition (moellons calcaires et tuiles), comblant de vastes fossés, ou dans la terre recouvrant directement les vestiges archéologiques, laissent envisager des constructions en pierre se développant au nord du site (sous les actuels bâtiments de ferme, au lieu-dit Les Chaumières). Sur l'emprise de la fouille, seuls trois petits tronçons de murs étaient conservés, mais leur datation antique n'est pas assurée

Une sépulture atteste l'existence d'une population sur ou à proximité du site à la période mérovingienne. Les

ossements, à l'issue du diagnostic, ont pu être datés par radiocarbone de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> ou du début du VIII<sup>e</sup> s. ap. J.-C.

La période carolingienne (IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s.) est bien représentée sur le site, avec des ensembles de bâtiments sur poteaux, des chemins munis de fossés bordiers et plus de 50 silos. Certains de ceux-ci sont relativement profonds (jusqu'à plus de 1,60 m), d'autres étrangement peu profonds (moins de 0,40 m). Un certain nombre de ces silos, regroupés au nord du site (fig. 2), ont livré d'abondants fragments de céramique, fréquemment glacurée, attestant d'un statut social assez privilégié d'une partie au moins de la population du site à cette période. La



Fig. 2 : Amboise (Indre-et-Loire) ZA de la Boitardière – partie ouest : vue zénithale de l'aire d'ensilage carolingienne superposée à des bâtiments sur poteaux (Fabrice Bodereau, Cineadrone)

découverte d'un petit dépôt de monnaies, en périphérie du site réaffirme la richesse de cette population. Il s'agit de neuf deniers en argent frappés sous les règnes de Louis le Pieux et Charles le Chauve. Ils présentent tous la figuration d'un temple stylisé et la mention XPISTIANA RELIGIO au revers, et le nom de l'émetteur entourant une croix sur l'avvers. Quelques sépultures sans dépôt funéraire sont probablement liées à cette phase d'occupation.

Dans la partie sud, un bâtiment sur poteaux puissamment fondés et peu espacés pourrait constituer un grenier pour le stockage de denrées (fig.3). Il daterait également de la période alto-médiévale.

Après la période carolingienne et avant le XX<sup>e</sup> s., le site n'est plus habité mais un certain nombre de fossés, dont certains reprennent la trame des fossés antiques ou alto-médiévaux, témoigne de la continuité des activités agricoles.

**Cyrille Ben Kaddour**



Fig. 3 : Amboise (Indre-et-Loire) ZA de la Boitardière – partie ouest : vue oblique du bâtiment puissamment fondé du haut Moyen Âge (Cyrille Ben Kaddour, Eveha)

Âge du Fer

## AMBOISE

### 35 rue du Petit Bonheur

Gallo-romain

Le projet de construction d'une maison individuelle au 35 rue du Petit-Bonheur à Amboise a motivé la réalisation d'un diagnostic (effectué par l'Inrap à l'automne 2017) puis d'une fouille portant sur une superficie d'environ 3 000 m<sup>2</sup> (réalisée par Éveha du 9 septembre 2019 au 28 février 2020). Il s'agit de la plus grande fenêtre d'observation ouverte à ce jour sur l'*oppidum* des Châtelliers (fig. 1 et 2).

La fouille du 35 rue du Petit-Bonheur a permis de confirmer la fréquentation du plateau durant la Préhistoire, déjà attestée ailleurs par des découvertes isolées. Des colluvions sableuses piégées dans une cuvette formée par des solifluxions intervenues durant le Pléistocène contenaient des pièces lithiques erratiques rattachables au Paléolithique (deux pointes moustériennes, un biface et un chopper) mais également au Mésolithique et au Néolithique. Par ailleurs, plusieurs centaines de pièces lithiques réparties sur toute l'emprise indiquent la pré-

sence probable d'une occupation sur place ou à proximité immédiate durant le Néolithique moyen et final. L'hypothèse de la présence d'un habitat proche est confortée par la mise au jour d'un tesson de céramique portant un décor avec superposition de registres de triangles incisés à champ poinçonné. Les aménagements associés à cette période semblent avoir été détruits et remaniés par les phénomènes géomorphologiques (solifluxion et érosion) et par les interventions anthropiques ultérieures (dérasement, remblais, creusements...). De nombreuses pièces lithiques préhistoriques étaient ainsi redéposées dans les aménagements protohistoriques et antiques.

Les traces les plus anciennes d'une occupation pérenne du secteur étudié peuvent être attribuées au Hallstatt final ou à La Tène ancienne (VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Il s'agit de quelques fosses et fossés livrant des productions céramiques spécifiques de cette période.

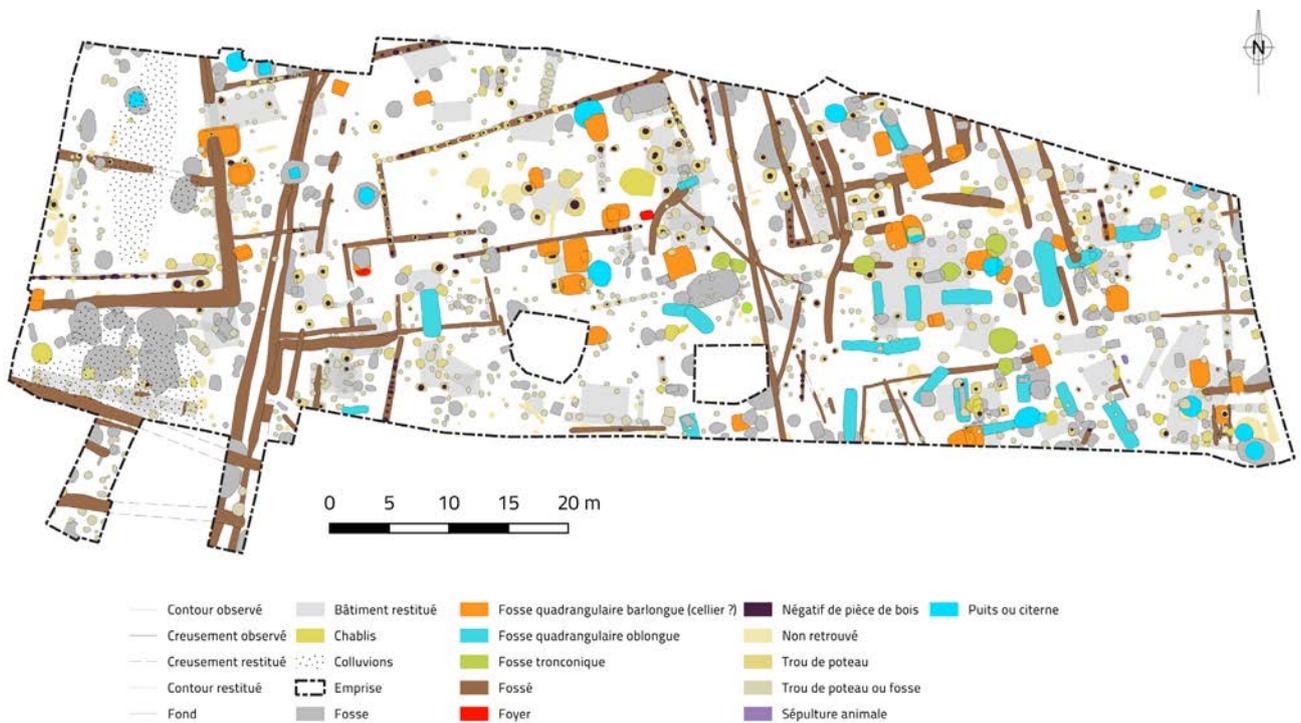


Fig. 1 : Amboise (Indre-et-Loire) 35 rue du Petit-Bonheur : plan masse provisoire de la fouille. (Florian Sarreste, Matthias Poulain, Marion Vantomme, Eveha)



Fig. 2 : Amboise (Indre-et-Loire) 35 rue du Petit-Bonheur : photographie aérienne réalisée après décapage. (Fabrice Bodereau, Cineadrone)

L'occupation de La Tène D2 est dense mais inégalement répartie sur l'emprise décapée. Un enclos palissadé, plusieurs bâtiments sur poteaux plantés, des structures profondes (puits ou citerne ?), des celliers excavés mais aussi des fosses de forme variée sont associés à cette période. Ils ont livré des rejets domestiques en abondance (vaisselle en céramique, vases de

stockage, restes de consommation carnée, monnaies...) indiquant la présence d'un habitat sans que l'on puisse

La très grande majorité des vestiges mis au jour est rattachable à l'occupation de la ville gauloise puis romaine d'Amboise (II<sup>e</sup> s. av.-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.). Il s'agit exclusivement d'aménagements excavés (fosses, trous de poteau, fossés, caves...). Leurs orientations divergentes témoignent d'une structuration mouvante de ce secteur de l'oppidum et sans doute d'une forte pression foncière. Les aménagements sont très denses et les nombreux recoupements observés indiquent l'existence de plusieurs états qu'il reste encore à comprendre par l'étude attentive des relations stratigraphiques mais aussi par la datation des mobiliers collectés dans les différents comblements (fig. 3). L'installation urbaine pourrait être un peu plus précoce que dans les autres secteurs fouillés sur le plateau. Elle interviendrait ici durant La Tène D1b. Une partie de ces structures précoces respectent l'orientation des installations de La Tène ancienne, ce qui pose la question d'une perdurance de certains éléments structurants anciens.



Fig. 3 : Amboise (Indre-et-Loire) 35 rue du Petit-Bonheur : photographie de l'apparition du cuvelage du puits F574. (Amaury Berthelon, Eveha)

encore en définir la logique en raison des nombreux chevauchements avec des aménagements antiques. L'occupation protohistorique s'étend jusqu'à la rupture de pente limitant le plateau vers le sud. Aucun système de clôture de l'*oppidum* n'a été reconnu en ce point pour La Tène finale.

Le remplissage des creusements laténiens fournit quelques indices sur la nature des activités réalisées sur place. La présence de restes sidérurgiques pointe en particulier la mise en forme d'objets en fer sur place. En outre, on peut signaler la présence de plusieurs dizaines de monnaies d'époque gauloise ainsi que de restes de conteneurs de diverses natures (*dolia*, amphores et vases de stockage) qui pourraient être associés à des activités de production et de commerce. La récurrence de fosses de morphologie inhabituelle (fosses quadrangulaires oblongues ou tronconiques) pose d'ailleurs la question de la réalisation sur place d'activités de production spécifiques. L'étude des mobiliers, mais aussi celle des prélèvements réalisés dans le comblement de ces aménagements, éclaireront peut-être leur fonction.

Aucun *hiatus* n'est perceptible dans l'occupation après la Conquête romaine et, si l'organisation générale semble changer, la nature des installations comme celles des rejets reste la même. Ainsi, c'est sans doute durant l'époque augustéenne qu'est mis en place à l'extrémité occidentale de l'emprise un vaste enclos fossoyé dont une large partie se trouve hors de l'aire étudiée. Ce dernier dicte l'implantation de certains dispositifs attribuables à la première moitié du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. (en particulier des celliers, caves et puits) et marque donc durablement le paysage.

Pour la période romaine, du moins à partir du second quart du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., des rejets de matériaux de construction issus de bâtiments maçonnés (moellons, tuiles de couvertures, briques et mortier) dans le remplissage de plusieurs fosses indiquent la proximité d'édifices en dur. Toutefois, aucun n'a pu être identifié dans l'emprise. Comme pour la période précédente, seuls des aménagements excavés nous sont parvenus. Il s'agit en particulier de fosses de stockage (celliers) dont une est pourvue de parois parementées (fig. 4). Ces installations ne semblent pas liées à des bâtiments, en tout cas aucun



Fig. 4 : Amboise (Indre-et-Loire) 35 rue du Petit-Bonheur : photographie zénithale du cellier maçonné F748. (Julie Mousset, Eveha)

qui ait laissé de trace dans le sol. En revanche, elles voisinent avec des puits cuvelés, généralement peu profonds (entre 2 et 4 m) (fig. 5). Les rejets présents dans leurs remplissages démontrent la pérennité des activités sidérurgiques (nombreuses scories de forge et battitures). De même, la fréquence élevée des conteneurs pourrait être mise en lien avec des activités spécialisées (espaces de stockage) ou d'échanges. Plusieurs pesons et fusaiöle témoignent également du tissage. Un fossé d'époque romaine suivant le rebord du plateau semble limiter l'occupation vers le sud. Ce dernier n'a été observé que dans l'angle sud-ouest de l'emprise à la faveur de deux extensions menées dans ce secteur. Le gabarit limité de ce creusement permet toutefois de repousser l'hypothèse d'une installation défensive.

Le secteur étudié semble déserté au plus tard au début du III<sup>e</sup> s. Aucun vestige mobilier rattachable à l'Antiquité tardive ou au haut Moyen Âge n'a été reconnu lors de la fouille. Quelques aménagements repérés dans les extensions menées en rebord de plateau signalent un réinvestissement tardif des lieux, durant l'époque moderne. Cette occupation semble s'étendre hors de l'emprise fouillée vers le sud.

**Florian Sarreste**



Fig. 3 : Amboise (Indre-et-Loire) 35 rue du Petit-Bonheur : photographie aérienne réalisée au début du mois de janvier 2020 (Fabrice Bodereau, Cineadrone)

Le diagnostic archéologique mené sur la seconde tranche du projet d'extension de la ZA de la Boitardière Ouest à Amboise a permis de mettre en évidence la continuité des occupations reconnues à l'est en 2018 et fouillées en 2019. L'opération s'est effectuée sur 6,3 ha. Les tranchées réalisées représentent 11,8 % de la surface du projet, et 160 structures ont été mises au jour.

La majorité des vestiges sont datés du Haut-Empire. L'occupation s'organise à l'intérieur de parcelles délimitées par des fossés et se caractérise principalement par la présence de fondations de plusieurs bâtiments maçonnés. Les recoupements entre les maçonneries ont permis de reconnaître au moins 3 états de bâtiments. Ces ensembles se réfèrent à une occupation de type domestique comme le suggère le mobilier relevé dans



Fig 1 : Amboise (Indre-et-Loire) ZA Boitardière Ouest : une des inhumations le long du mur antique (Samuel David, Inrap)

les remblais de démolition présents à proximité ou sur les bâtiments. Ces remblais sont datés de la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. et du III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Plusieurs monnaies de contexte plus tardif (fin III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) indiquent une fréquentation du site au Bas-Empire.

Au sud, une voie localisée dans l'axe supposé d'une des portes de l'*oppidum* a été mise au jour. Mal conservée, les éléments de datation sont rares, mais les observations réalisées sur d'autres portions dans l'emprise d'opérations archéologiques voisines permettent de proposer une datation gallo-romaine.

Pour le haut Moyen Âge, les indices sont peu nombreux mais marquent une réoccupation funéraire et peut-être cultuelle du site : plusieurs sépultures, dont une inhumation datée des VII<sup>e</sup>-IX<sup>e</sup> s. ap. J.-C., sont installées à proximité des bâtiments antiques et le long d'un des murs. Enfin, on note également la découverte d'un graffiti à connotation chrétienne (dédicace à saint Martin ?) sur un fragment de vase gallo-romain, qui peut éventuellement être associé à cette période.

**Agnès Couderc**

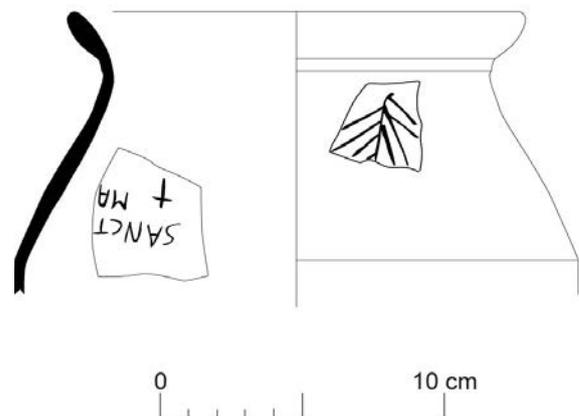


Fig 2 : Amboise (Indre-et-Loire) ZA Boitardière Ouest : restitution graphique et photographie du graffiti (Marie-Pierre Chambon, Inrap)

## ARTANNES

### ZAC le Clos Bruneau tranche 2

Le diagnostic archéologique fait suite au projet de création d'une zone d'aménagement concerté le Clos Bruneau (tranche 2) située à Artannes (Indre-et-Loire). La surface ouverte couvre 16% de l'emprise. Sur l'ensemble des tranchées (13 au total), seuls dix vestiges archéologiques ont été identifiés, dont sept ont été testés. Il s'agit de sept fosses empierrées, un fossé, une carrière et un trou de poteau qui se concentrent dans l'angle sud-ouest de l'emprise. Ces vestiges apparaissent directement sous la terre végétale, soit entre 0,20 et 0,40 m.

Hormis un fragment de brique récolté dans le comblement terminal de la carrière, le mobilier archéologique a

été prélevé dans les labours de la tranchée 5. Il ne permet pas de dater précisément l'occupation, qui semblent cependant pouvoir être attribuée à la période contemporaine (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.).

Les vestiges mis au jour participent à l'aménagement des parcelles probablement pour répondre à la mise en culture de celles-ci. Il semble d'après le fond cadastral ancien, que le projet soit implanté sur un ancien clos de vignes qui n'a pas laissé d'autres traces.

**Isabelle Pichon**

## AUTRÈCHE

### ZAC Porte de Touraine

Le projet d'extension de la ZAC de la Rivonnerie, appelé ZAC Porte de Touraine se situe à un peu moins de deux kilomètres au nord du village d'Autrèche. La prescription portait sur 147 800 m<sup>2</sup> et nous avons pu explorer 10,8 % de la surface, soit environ 16 000 m<sup>2</sup> en 44 tranchées et 3 extensions.

La quasi-totalité de la surface exposée dans les fonds de tranchée s'est révélée vide de vestiges archéologiques.

Nous avons néanmoins découvert quelques creusements d'origine humaine dont la plupart sont récents ou très récents. Ces creusements, fossé, fosses de plantation et fosse d'extraction réutilisée en mare sont liés à l'exploitation agricole récente de ces parcelles. Quant aux deux fosses de vidanges de foyer ou de structure de combustion, elles sont isolées et datent du VII<sup>e</sup> s., d'après une analyse radiocarbone de charbon de bois.

**Matthieu Gauthier**

## AZAY-LE-RIDEAU

### Place de la République

L'opération archéologique menée sur la place de la République d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) a permis la redécouverte de l'ancien cimetière de la ville, figuré sur le cadastre de 1813. Onze sondages ont été ouverts, pour une superficie totale de 112 m<sup>2</sup> ce qui représente environ 4 % de la surface du cimetière du XIX<sup>e</sup> s. (environ 2600 m<sup>2</sup>).

Aucune structure gallo-romaine n'a été identifiée mais du mobilier céramique antique a été prélevé dans des comblements de sépultures, témoignant d'une occupation ancienne de ce secteur de la ville.

Les sépultures les plus anciennes remontent au XI<sup>e</sup> s. Elles pourraient être contemporaines de l'édification, dans son plan actuel, de l'église Saint-Symphorien. Cependant, elles se trouvent à 130 m au nord-est de cette dernière, interpellant sur la forme de l'espace sépulcral originel. Il pourrait, en effet, s'agir d'une aire funéraire

continue depuis l'église, contre laquelle des tombes ont été découvertes. Le cimetière paroissial se serait ensuite divisé sans doute au moment de l'érection de l'enceinte urbaine. Les vestiges et l'importance de l'emprise que suppose cette hypothèse permettent également de proposer l'existence, dès le départ, de deux pôles d'inhumation distincts. Dans ce deuxième cas, toutefois, le pôle le plus éloigné ne semble pas attaché physiquement à une chapelle ou un lieu pouvant recevoir ou attirer des inhumations avant le XV<sup>e</sup> siècle.

Les sources textuelles ainsi que les plans anciens attestent la présence de deux cimetières jusqu'à l'époque moderne : un petit, situé au nord de l'église et détruit au XVI<sup>e</sup> s. ; un second, hors les murs, fonctionnant jusqu'au XIX<sup>e</sup> s.

Des maçonneries ont par ailleurs été retrouvées au nord-ouest de l'emprise. Elles forment l'angle d'un possible

bâtiment dont la datation restent encore inconnues. Il perce les dépôts funéraires des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. et semble fonctionner avec la sépulture la plus récente (postérieure au XVI<sup>e</sup> s.) ou, du moins, être visible dans le paysage au moment de son installation.

Suite à des travaux de voirie, la partie orientale du cimetière est amputée de 200 m<sup>2</sup> entre l'an XII (1804) et 1813. Il sera définitivement translaté hors du bourg entre 1842 et 1853.

**Isabelle Pichon**



Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire) place de la République : plan général des sondages et des vestiges sur fond du cadastre de 1813. (Véronique Chollet, Inrap)

Moyen Âge

## AZAY-SUR-CHER Le Marchais

La réalisation d'un diagnostic archéologique au lieu-dit le Marchais à Azay-sur-Cher a permis de mettre en évidence une petite occupation attribuable à la fin du Moyen Âge (XIV<sup>e</sup> s.). Ce petit ensemble est composé de structures en creux de type trous de poteau et fosses, d'un probable bâtiment sur au moins quatre poteaux et d'une

fosse d'extraction de marne se développant au-delà du bord sud de l'emprise. Le mobilier céramique est rare et en position résiduelle, mais indique tout de même une occupation du XIV<sup>e</sup> s., avec des vases du répertoire domestique.

**Céline Landreau**

Moyen Âge

## BALLAN-MIRÉ Le Bourg

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit le Bourg à Ballan-Miré (Indre-et-Loire) a livré peu de vestiges archéologiques. Les recherches ont principalement mis en évidence les aménagements en terrasse des trois parcelles concernées par le projet immobilier. Trois murs de terrasse et des remblais massifs, à l'est particulièrement, ont permis de compenser un dénivelé de l'ordre de 4 m de hauteur sur 63 m de longueur. Les remblais les plus anciens, dans la parcelle AO 12 ont livré du mobi-

lier céramique attribué à la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> s.-courant du XIV<sup>e</sup> s. Ceux-ci recouvrent une possible fosse datée du milieu du Moyen Âge (XI<sup>e</sup> s.-XII<sup>e</sup> s.). La chronologie relative entre les aménagements en terrasse et la grange ancienne située au nord de la parcelle AO 12 n'a pas pu être clairement déterminée. Un puits et une petite fosse ont également été mis au jour mais ne sont pas précisément datés.

**Nicolas Fouillet**

Moyen Âge

## BETZ-LE-CHÂTEAU Château

Le projet de restauration et de mise en valeur du château de Betz-le-Château et de son souterrain a motivé, pour la première fois, une opération de diagnostic archéologique sur le site au mois de juin 2019. Elle a regroupé plusieurs interventions comprenant la désobstruction de deux accès au réseau souterrain, un sondage devant le

pont-levis, faisant suite à la découverte de vestiges lors de travaux en 2016 et des relevés sur le bâti devant être restauré.

Le souterrain, déjà en partie décrit dans la littérature, a fait l'objet d'un inventaire complet de ses salles, gale-

ries et aménagements, permettant de distinguer trois grandes phases de percement et de réaménagement qui traduisent un changement de fonction (fig. 1). D'abord militaire, avec des galeries étroites et sinueuses ponctuées d'aménagement défensifs, la fonction de stockage s'affirme avec l'élargissement de certaines galeries et salles et l'installation d'une magnanerie, signe d'une activité orientée vers le textile.

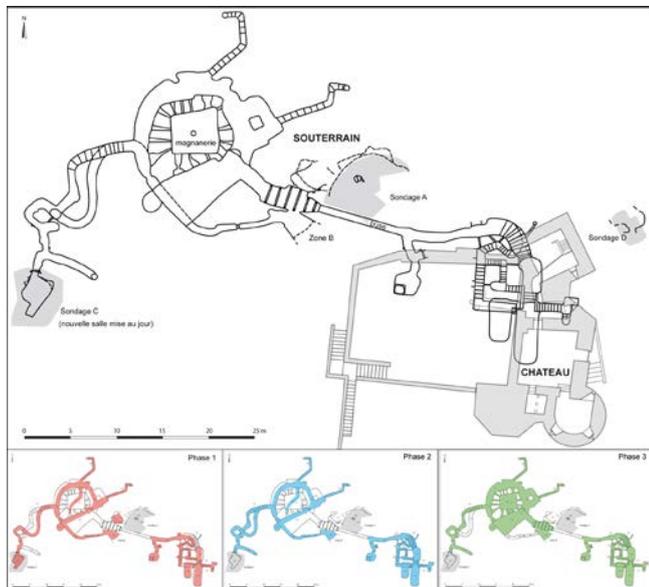


Fig. 1 : Betz-le-Château (Indre-et-Loire) château : plan du souterrain et des trois grandes phases d'occupation identifiées. (Gwenaël Roy, Inrap)

La désobstruction de l'accès ouest du réseau souterrain a mis au jour une salle non répertoriée en pied de coteau masquée par un effondrement du toit. Sa fouille a révélé la présence de plusieurs niveaux de sol qui ont été datés par <sup>14</sup>C, indiquant une occupation à partir de la seconde moitié du X<sup>e</sup> s., au moins jusque dans la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s. La désobstruction d'un second accès au milieu du souterrain laisse présager l'existence d'autres salles et galeries non répertoriées dans le secteur situé entre la terrasse du château au sud et le coteau au nord.

Si aucun aménagement lié au fonctionnement du pont-levis disparu n'a été découvert, une salle souterraine et un départ de galerie en direction de la tour carrée du château, murés et remblayés, ont été mis au jour. Ces vestiges attestent l'existence d'un second réseau situé du côté est de l'édifice.

Concernant le bâti du château, la reprise des enduits de la façade ouest et de la face nord de la tour d'escalier a permis de réaliser de nombreuses observations (fig. 2).

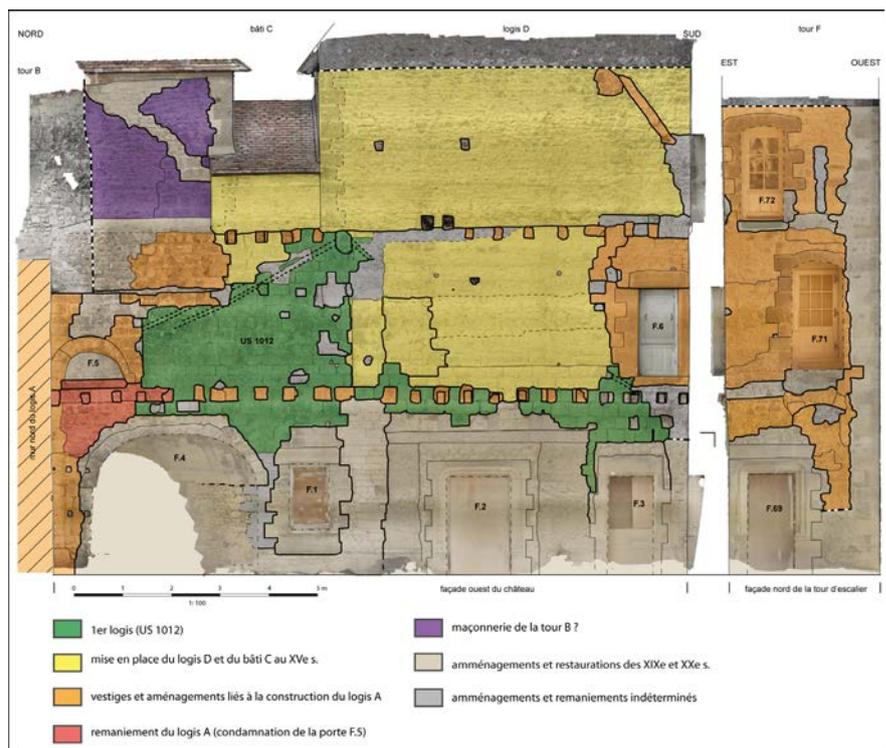


Fig 2 : Betz-le-Château (Indre-et-Loire) château : phasage des principaux remaniements identifiés sur la façade ouest et la face nord de la tour d'escalier du château. (Nicolas Holzem, Inrap)

Depuis le XIX<sup>e</sup> s., ce côté de l'édifice a été profondément remanié avec la destruction du logis couvrant en partie l'emprise de l'actuelle terrasse et l'ouverture d'un porche au niveau 1 de la tour carrée. Les observations révèlent également l'ampleur des travaux de restauration survenus dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., notamment ceux réalisés à partir du milieu des années 1970 avec, entre-autre, la disparition de la majorité des parements du niveau 1 et la reprise de l'angle de la tour d'escalier consécutive à l'arrachement des vestiges du mur sud du logis disparu.

Malgré ce constat, on peut encore observer sur la façade ouest les vestiges d'un ancien logis sous la forme d'une maçonnerie en moyen appareil contre laquelle la toiture d'un autre bâtiment était accolée. Ce bâtiment ne correspond pas à celui qui figurait encore sur le cadastre de 1813 et dont le mur nord est toujours partiellement conservé en élévation. Il est probable qu'il s'agisse d'un logis plus ancien appartenant peut-être au premier château édifié sur le site et qui sera remplacé au XV<sup>e</sup> s.

La construction de la grande tour d'escalier ne paraît pas être strictement contemporaine de celle du logis XV<sup>e</sup> et de la tour circulaire. Elle semble liée à la construction du grand logis situé à l'emplacement de l'actuelle terrasse qu'elle dessert. Les deux niveaux de plancher de ce bâtiment sont encore en grande partie visibles sur la façade.

Nicolas Holzem

Le village de Brayе-sous-Faye (Indre-et-Loire) est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. comme le lieu d'une nécropole de plusieurs hectares caractérisée par la présence de sarcophages tardo-antiques et alto-médiévaux. L'espace funéraire, dont la surface diminue progressivement, ne cesse d'être utilisé au cours du Moyen Âge et de l'époque moderne, pour aboutir à l'état actuel du cimetière communal au sein duquel (comme à Civaux (Vienne)) on voit affleurer des cuves et des couvercles de sarcophages.

Un sondage a été réalisé dans la cave d'un bâtiment moderne attenant au mur gouttereau sud de l'église du bourg, où deux sarcophages avaient été récemment mis au jour par le propriétaire à l'occasion de travaux.

La stratification, très fortement perturbée, a livré une grande quantité d'ossements humains et de mobilier céramique allant du haut Moyen Âge à l'époque moderne ; quelques éléments de parure mérovingiens ont égale-



Braye-sous-Faye (Indre-et-Loire) Maison Loison : vue générale de la sépulture 1 (Daniel Morleghem)



Braye-sous-Faye (Indre-et-Loire) Maison Loison : vue générale vers l'est de la salle 1 (Daniel Morleghem)

ment été mis au jour. Les deux sarcophages, disposés est/ouest, ont été partiellement détruits, mais chacun contenait encore des portions intactes d'un individu inhumé sur le dos. Le pied d'une troisième cuve, disposée nord/sud, a été identifiée à l'ouest en limite de sondage. Ces trois inhumations ont été datées par <sup>14</sup>C entre le milieu du VII<sup>e</sup> s. et le premier quart du VIII<sup>e</sup> s. Plusieurs sarcophages en place (cuve et couvercle associés) ont par ailleurs été observés en arrière des maçonneries de la cave.

Ces observations viennent compléter les données acquises en 2012 dans le cimetière communal et en septembre 2020 à l'occasion d'une surveillance d'urgence de tranchées ouvertes dans la rue de l'église. Elles témoignent d'une densité importante de vestiges funéraires bien conservés dans les parcelles situées au sud de l'église.

**Daniel Morleghem**

Le village de Brayе-sous-Faye (Indre-et-Loire) est connu depuis le XIX<sup>e</sup> s. comme le lieu d'une nécropole de plusieurs hectares caractérisée par la présence de sarcophages tardo-antiques et alto-médiévaux. L'espace funéraire, dont la surface diminue progressivement, ne cesse d'être utilisé au cours du Moyen Âge et de l'époque Moderne, pour aboutir à l'état actuel du cimetière communal au sein duquel (comme à Civaux (Vienne)) on voit affleurer des cuves et des couvercles de sarcophages.

À l'occasion d'une autre opération dans le bourg début septembre (Maison Loison). Une autorisation de sondage nous a été accordée pour suivre l'ouverture des tranchées dans la rue de l'église, pour une durée d'une semaine le temps de notre disponibilité. Deux tiers seulement de la rue ont fait l'objet d'une surveillance.



Braye-sous-Faye (Indre-et-Loire) abords de l'église : vue de la sépulture 3 accolée contre un mur du haut Moyen Âge, à l'ouest de l'église actuelle (Daniel Morleghem)

Cinq sépultures ont été observées à une dizaine de mètres à l'ouest du contrefort nord du pignon de l'église. Sans contenant apparent et à une profondeur d'environ 1 m sous le niveau de la rue, elles appartiennent à des individus adultes et immatures. L'une d'elle, installée contre une maçonnerie orientée est/ouest dont seule l'arase a été observée sur environ 3 m de longueur, a pu être datée du VIII<sup>e</sup> s.

Une quinzaine de sépultures et une quantité importante d'ossements ont été retrouvées au sud-ouest de l'église. Un premier ensemble, tout au sud, est composé de sépultures en fosse sans contenant apparent, certaines à fleur de terre et d'autres à 50-60 cm de profondeur. Les premiers sarcophages de tuffeau jaune, organisés en deux rangées (1 et 8 exemplaires dégagés), ont été observés à 25 m de l'église ; quelques fragments de couvercles effondrés dans les cuves ont été identifiés ; les rebords de cuves n'étaient qu'à quelques centimètres sous le niveau de la rue. Tous les individus inhumés sont matures ; le sexe n'a pu être déterminé que dans trois cas (trois femmes) ; la décomposition des corps s'est faite en espace vide. Les pratiques funéraires sont variées, qu'il s'agisse de la position des bras, de l'usage d'un bloc

calcaire pour supporter la tête ou de la réutilisation des contenants (on notera notamment un crâne placé à droite de la tête du défunt du sarcophage G). Les deux individus extrêmes ont été datés entre le début du VII<sup>e</sup> et le milieu du VIII<sup>e</sup> s.

**Daniel Morleghem**



Braye-sous-Faye (Indre-et-Loire) abords de l'église : vue des sarcophages A et B situés au sud-est de l'église (Daniel Morleghem)

Âge du Fer

## CHANCEAUX-SUR-CROISILLE rue de la Grande-Ferme, rue Guessières

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique réalisé à Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) rue de la Grande-Ferme et rue Guessières a révélé des vestiges protohistoriques et historiques. Les découvertes se concentrent exclusivement dans la moitié orientale de la zone d'étude. Un des fossés de l'établissement laténien de la ZAC de la Grande Pièce a pu être précisé dans son développement spatial, sans pour autant en déterminer les limites d'expansion septentrionale. Pour les périodes historiques, les apports concernent la trame parcellaire qui a pu être complétée pour le haut Moyen Âge, le Moyen Âge et les Temps

modernes. L'unique fossé daté des IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s. est probablement lié aux aménagements qui environnent la construction de l'église entre la fin du IX<sup>e</sup> ou la première moitié du X<sup>e</sup> s. Les autres fossés et petites fosses découverts sur le site sont liés aux activités agricoles des fermes environnantes. Cette opération a également permis de préciser les limites de développement spatial du cimetière paroissial ainsi que du prieuré bénédictin du XIII<sup>e</sup> s., absent de la zone d'étude.

**Jean-Philippe Baguenier**

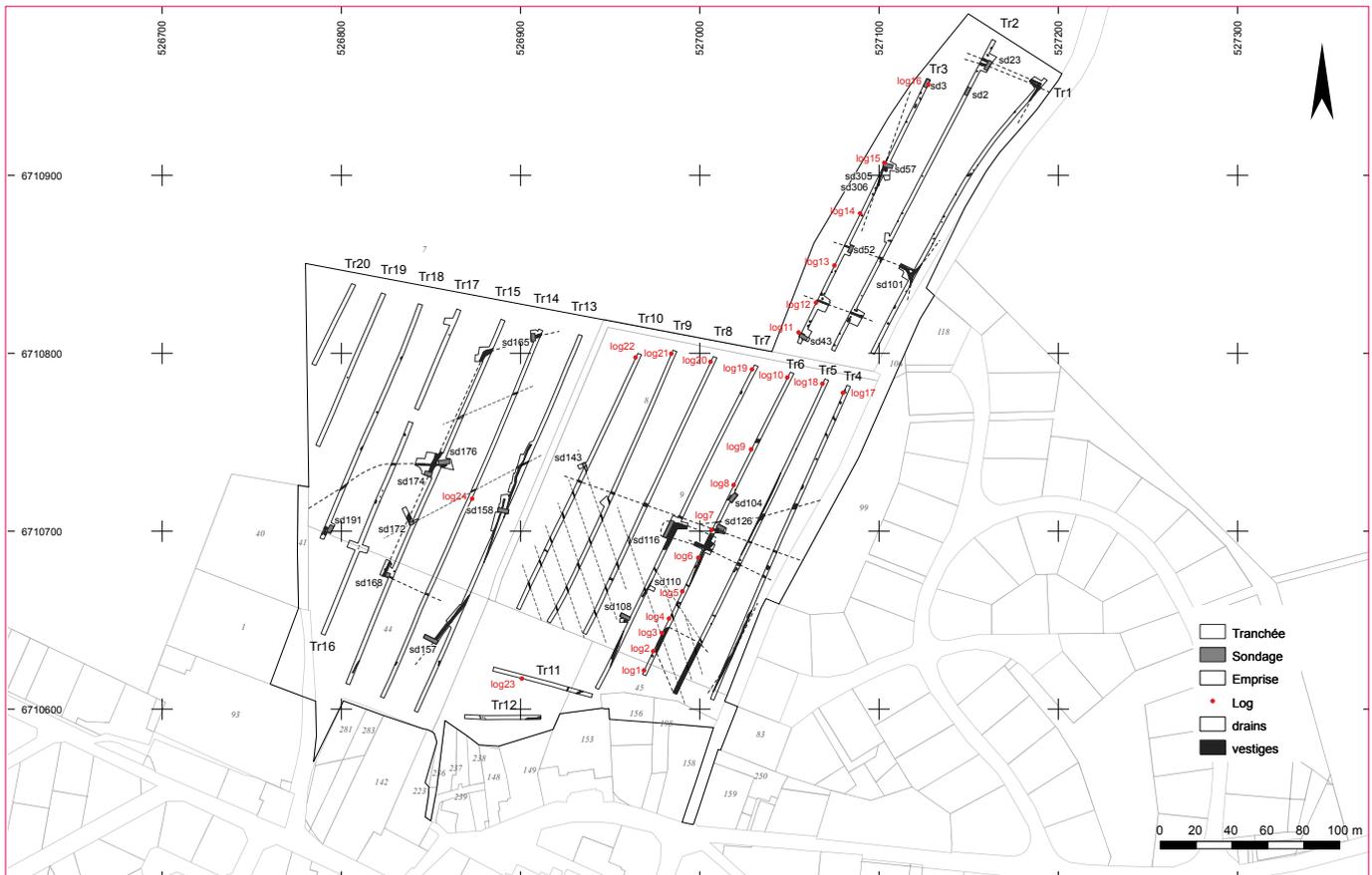
Gallo-romain

## CHANCEAUX-SUR-CROISILLE ZAC secteur Nord

Ce diagnostic est motivé par le projet d'aménagement d'une zone pavillonnaire à Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire). L'emprise du diagnostic correspond à des parcelles agricoles situées sur le versant nord du plateau de Chanceaux (de 92 m NGF à 82 m NGF) entre le bourg, au sommet du plateau, et l'autoroute A28 dans la plaine de la rivière de la Choisille. Sur le plateau, à environ 170 m au sud de l'emprise, une vaste occupation néolithique et protohistorique a été fouillée sur le site de la ZAC de la Grande Pièce. L'extrémité nord de l'emprise se situe à moins de 50 mètres de l'agglomération antique de la Prairie de la Bourdillière.

La position topographique de l'emprise du diagnostic explique la présence d'un fort colluvionnement. Celui-ci est plus marqué au nord-est et au nord de l'emprise, à la jonction de deux vallées sèches, où il atteint ponctuellement plus d'un mètre d'épaisseur. Ce colluvionnement ainsi que la proximité de sites archéologiques connus expliquent la présence en position résiduelle de mobilier archéologique allant du Néolithique à l'Antiquité.

Sur le versant, l'occupation humaine semble limitée. Aucun vestige antérieur à la Protohistoire n'a été identifié. Celle-ci correspond à deux fossés parallèles (F158



Chanceaux-sur-Choisille (Indre-et-Loire) ZAC secteur Nord : plan général des ouvertures et des vestiges dans l'emprise. (Jérôme Tricoire, Inrap)

et F159) situés dans la partie sud-ouest de l'emprise. L'un a livré du mobilier de La Tène finale, l'autre de la Proto-historique indéterminée. Ils suivent le même axe nord-nord-est/sud-sud-ouest que le parcellaire de l'occupation laténienne repérée au sommet du plateau.

L'occupation antique est plus étendue et plus variée. Elle a livré peu de vestiges mobiliers, ceux-ci sont datés du Haut-Empire (I<sup>er</sup>-III<sup>e</sup> s.). Certains rares ensembles céramiques offrent une fourchette chronologique allant du I<sup>er</sup> au II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ils correspondent globalement aux datations connues pour l'agglomération secondaire toute proche. Sur l'emprise du diagnostic, l'occupation correspond essentiellement à des enclos fossoyés sans doute à vocation agropastorale complétés par quelques fossés dont deux fosses d'extractions. Ce parcellaire est présent sur la quasi-totalité de l'emprise, sauf à l'extrémité ouest du diagnostic. Ils semblent correspondre aux aménagements reconnus sur la zone 8 de la fouille de l'agglomération antique. La destination des espaces internes délimités par ces enclos reste mal définie. La suite de

l'adduction d'eau traversant l'agglomération secondaire jusqu'aux balnéaires a été localisée. Cette découverte se situe entre l'adduction d'eau déjà connue et une nappe perchée découverte en haut de versant au sud-est de l'emprise. L'utilisation possible de cette nappe perchée comme une source d'approvisionnement de l'agglomération antique peut être supposée. D'autres aménagements probablement liés à la gestion de l'eau ont également été découverts plus à l'ouest.

Pour les périodes médiévale et moderne, il semble que la vocation agropastorale de la zone perdure. Une organisation parcellaire orientée sud-ouest/nord-est semble structurer le paysage du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. au moins. Entre le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s., ce parcellaire est sans doute complètement et/ou partiellement remplacé par des fossés drainant orientés ouest-nord-ouest/est-sud-est. Certains de ces fossés sont encore visibles sur le cadastre dit napoléonien et l'un d'entre eux a livré du mobilier céramique daté entre le XVII<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> s.

**Sandrine Bartholome**

Paléolithique

Moyen Âge

## CINAI Le Verger

Âge du Fer

Le diagnostic réalisé au lieu-dit Le Verger à Cinais (Indre-et-Loire), en amont de la construction d'un lotissement, concerne 22 200 m<sup>2</sup>. Les terrains, qui présentent un pendage sud-ouest/nord-est compris entre les cotes 66 et 53 m NGF, occupent le bas de versant d'un vallon secondaire du Négron, un affluent de la Vienne. Le substrat est

constitué d'une épaisse couverture limoneuse, le calcaire Turonien n'a pas été atteint.

Une occupation du Paléolithique supérieur ancien a été identifiée à l'est de l'emprise. Le niveau archéologique, situé à 0,5 m sous la surface actuelle, est estimée entre

100 et 200 m<sup>2</sup>. Il est scellé par le comblement d'une dépression de type talweg ou ravine se développant dans l'axe du versant au sommet d'une puissante séquence de loess. Seuls les vestiges minéraux sont conservés : silex taillés, nodules de colorants et blocs de grès siliceux présentant des enlèvements. Quelques remontages, l'abondante fraction fine, la finesse du niveau archéologique ainsi que la distribution spatiale cohérente des vestiges (perçue à travers l'examen de la distribution des pièces chauffées, des grattoirs, des nucléus à lamelles et des nucléus à lames), témoignent de l'excellent degré de conservation des vestiges de ce campement de plein air du Paléolithique supérieur ancien et plus spécifiquement de l'Aurignacien récent à grattoirs à museau (circa 31 000 BP).

La Tène ancienne est illustrée par trois silos et une fosse. Comme souvent sur les sites régionaux datés de la transition entre les deux âges du Fer, l'un des silos fouillé est de grand volume. Le mobilier, documenté et varié, comprend de la céramique, de la faune, des carporesses, ainsi que des fragments de torchis. Il témoigne de rejets provenant d'un secteur d'habitat proche. Ces structures se développent au nord de l'emprise, sur environ 1 000 m<sup>2</sup> situés près du rebord qui précède le fond d'un vallon. Il est possible que cette occupation se prolonge hors emprise, sur le même versant ou celui opposé. On note également au sud-est des terrains, la collecte de quelques tessons protohistoriques, fragmentés et roulés, en position redéposée et hors contexte.

Une occupation médiévale occupe la même position topographique près du rebord qui précède le fond de vallon. Des tronçons de fossés permettent de restituer une enceinte au tracé curviligne d'une emprise de 600 à 800 m<sup>2</sup>. À l'intérieur est identifié un bâtiment d'un minimum de 30 m<sup>2</sup>, construit en appareil calcaire lié à la terre. Aucun niveau d'occupation n'est identifié et il est possible qu'il ait été doté d'un vide sanitaire au-dessus duquel prenait place un plancher. Des trous de poteau périphériques participent peut-être à l'architecture de cet édifice ou à une construction antérieure. À proximité, on compte au moins un silo, au profil piriforme, de grand volume. Le mobilier associé est peu abondant. Il comprend principalement de la céramique, assez précisément datée du XII<sup>e</sup> s., dont une forte proportion de vases de stockage. Le métal et la faune sont totalement absents.

Malgré une clôture fossoyée et l'utilisation de la pierre, peu fréquente à cette période en contexte rural, cette occupation semble constituer un établissement rural, dont la fréquentation relativement courte peut indiquer une implantation "pionnière" rapidement abandonnée. Quelques vestiges non datés, situés à l'extérieur de la clôture, peuvent prendre place dans une basse-cour non enclose d'environ 3 000 m<sup>2</sup>.

Les structures les plus récentes, des fossés parcellaires et une extraction, se rattachent à la période contemporaine.

**Fabrice Couvin**

Indéterminée

## FONDETTES Parc de la Pérée

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit le Parc de la Pérée à Fondettes (Indre-et-Loire), a mis en évidence des creusements liés à des activités d'extraction de matériaux calcaires (9 fosses d'extraction et 4 carrières) et quelques maçonneries (2 murs et une canalisation). Ces vestiges ne sont pas tous précisément datés faute d'éléments mobiliers, mais la plupart sont sans doute liés à la ferme de la Pérée toujours en élévation au centre

de l'emprise explorée. Les indices les plus anciens correspondent à quelques fragments de tuile gallo-romaine retrouvés dans le comblement de la carrière la plus orientale. Il n'est cependant pas exclu que ces artefacts, isolés et très érodés, soient d'origine résiduelle et aient été redéposés dans ce contexte à une époque plus tardive.

**Nicolas Fouillet**

Époque contemporaine

## FONDETTES Rue Alfred de Musset

Le diagnostic archéologique réalisé rue Alfred-de-Musset à Fondettes (Indre-et-Loire), a livré peu de vestiges archéologiques. Seulement trois segments de fossés ont été mis au jour. Ces vestiges n'ont pas pu être précisément datés faute d'éléments mobiliers (un unique fragment de tuile à crochet mis au jour). Le fossé F1 borde certainement l'ancien segment de la rue des Maisons-Rouges, la voie communale n° 304 des Maisons-Rouges à la Frémaudière, qui traversait la zone explorée jusque vers la fin des années 1970. Les documents cadastraux contemporains suggèrent que les fossés F2 et F3 matérialisent

des limites parcellaires établies directement au nord de cette route.

Cette faible densité d'indices archéologiques montre que les installations rurales antiques et médiévales mises en évidence sur le site de la Cochardière, localisé à environ 200 m à l'est, ne se développent pas au nord de la rue Alfred-de-Musset (Joly 2005).

**Nicolas Fouillet**

Joly 2005 : JOLY S., *Fondettes, « les Cochardières », site 37.109.048 AH*, rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.

## JOUÉ-LES-TOURS

80-84, boulevard Jean-Jaurès, rue de la Rotière

Le diagnostic des 80-84, boulevard Jean-Jaurès et rue de la Rotière, à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire), a été réalisé en amont d'un projet immobilier. Trois tranchées totalisant 296 m<sup>2</sup> ont été réalisées dans l'emprise de 2 457 m<sup>2</sup>. À l'ouest, le calcaire apparaît régulièrement à 0,5 m de profondeur. Les argiles de décarbonatation qui reposent à sa surface sont largement perturbées, avec la présence de fragments d'ardoises et de terres cuites. À l'est, des colluvions en relation avec un fond de vallon s'épaississent pour atteindre 0,9 m en limite d'emprise. Un horizon livre du mobilier lithique, parmi lequel des éléments caracté-

ristiques du Paléolithique moyen et supérieur, ainsi que de la céramique usée et roulée, du Néolithique ou de la Protohistoire. Ce même contexte scelle un fond de fosse daté des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. La présence de cette structure peut être mise en relation avec l'occupation qui se développe à partir du haut Moyen Âge autour de l'église Saints-Pierre-et-Paul, située 250 m au nord. Apparemment isolée, cette fosse pourrait indiquer une fréquentation ponctuelle de la périphérie de ce noyau d'habitat, peut-être favorisée par la proximité du fond de vallon.

Fabrice Couvin

## LANGEAIS

La Roche-Cotard

### Travaux effectués en 2017

- La réalisation d'une première série de datations OSL (équipe danoise) qui ne permettent pas encore d'affirmer d'une manière certaine la date de la fermeture de la grotte et l'impossibilité pour Homo sapiens d'y pénétrer.
- La réalisation d'une étude géomorphologique du versant (Hubert Camus) qui permet de pointer les points faibles de ce versant dus d'une part à l'extraction des terres qui a eu lieu en 1846 et d'autre part aux travaux de mise en place de la tranchée autoroutière.
- La fin de la DAO des relevés-inventaires (L. Cinçon, M. Gaignerot, H. Guillemot) des 156 photographies des parois de la cavité
- La réalisation des premiers relevés de traces animales selon la méthode préconisée par Michel Lorblanchet et Eric Robert.
- La réalisation d'une partie de la photogrammétrie de l'ensemble de la salle du pilier (Y. Egels et A. Nguyen)
- La reconnaissance dans la grotte de traces rouges dont le caractère naturel ou anthropique devra être déterminé par analyse non destructrice

- La réalisation d'une tranchée et d'un sondage au-dessous et au-dessus de l'entrée de la grotte pour réaliser une deuxième série de datations OSL. Les échantillons ont été prélevés et envoyés.
- Les restes fauniques du site sont étudiés par G. Bayle
- La recherche de traces sur la collection de restes fauniques découverts par F. d'Achon en 1912, conservée au musée de Préhistoire du Grand-Pressigny (J.-L. Gillier) et le prélèvement d'échantillons de sédiments sur ces restes fauniques pour tenter de replacer ces restes dans la stratigraphie du remplissage de la grotte
- L'étude tracéologique de l'industrie lithique est en cours (D. Wojtczak)
- La parution d'un article dans la revue PALEO n° 27 donnant la nouvelle datation du «masque» de La Roche-Cotard.
- La mise à jour du SIG (A. Nguyen)

### Travaux effectués en 2018

- La modélisation de la grotte a été réalisée grâce à des relevés Laser de S. Rodrigues, F. Epaud et D. Morleghem. La finalisation du modèle 3D a été réalisée



Langeais (Indre-et-Loire) la Roche Cotard : salle du pilier nord. (A. Nguyen)

par Yves Egels, ainsi que des coupes horizontales et verticales de la cavité.

- La photogrammétrie de l'ensemble de la grotte a été poursuivie par Y. Egels et A. Nguyen.
- De nouvelles datations OSL ont été faites par T. H. Freiesleben (Danemark).
- Le Système d'information Géographique (SIG) qui avait été mis en place par V. Delahaye a été repris par H. Guillemot qui l'a réorganisé et enrichi de nombreuses données. La réorganisation a été faite en suivant les conseils de S. Badey
- Eric Robert a donné les instructions nécessaires pour le démarrage des relevés précis des traces. Il a été décidé de commencer par le relevé des traces animales, certaines de ces traces posant un problème d'attribution entre traces animales et tracés anthropiques. Le travail devant la paroi commence par une observation très approfondie du support, la paroi, avant de s'intéresser aux traces. Un relevé géomorphologique de cette paroi est effectué avant de passer à l'analyse des traces. Les traces anthropiques sont l'objet d'un pré-relevé avec numérotation des traces, description de chaque trace, hypothèse quant au sens dans lequel le doigt s'est déplacé. Un relevé précis est ensuite réalisé en situation devant la paroi, sur un transparent lui-même déposé et fixé sur une orthophoto de la paroi. Un autre relevé est effectué pour les traces animales. Ces relevés seront ensuite mis au propre au bureau. Ce travail a été précédé d'une vérification des relevés généraux effectués l'année précédente sur l'ensemble des 156 panneaux recouvrant la totalité des parois de la grotte. Ces relevés sont systématiquement mis au propre avec une vérification de sa qualité par comparaison avec le terrain.
- Laure Dayet a effectué un certain nombre d'observations sur les quelques traces rouges visibles sur les parois.
- Émilie Claud a effectué une étude tracéologique complète du masque de La Roche Cotard mais n'a pas souhaité entreprendre le travail ichnologique sur les parois.
- Dorota Wojczack a fait l'étude tracéologique de l'industrie lithique du site
- Le problème de la disparition des dalles de chert de la grotte a été confié à F. Demouche
- Depuis 2017, trois plaques ont été disposées sous trois



Langeais (Indre-et-Loire) la Roche Cotard : les panneaux circulaires et ondulés. (Jean-Claude Marquet)

des principaux panneaux pour assurer un suivi de la conservation ou de la détérioration de chaque panneau. Tous les mois les sédiments tombés sur la plaque sont récupérés sur chaque carré de 15 cm de côté puis pesés et conservés. Ils donneront lieu à l'établissement de diagrammes pour avoir une information de suivi sur l'état des parois.

- Pour la conservation du site, des mesures très ponctuelles des vibrations à l'intérieur de la grotte ont été mesurées. Ces mesures n'ont pas indiqué l'existence de fortes vibrations.
- Une petite étude climatologique a été effectuée par L. Magne. Au préalable, nous avons mis en place en quatre endroits, des enregistreurs de la température et de l'hygrométrie. Tous les relevés sont conservés et donnent une très bonne idée de l'influence de l'air extérieur sur les premières salles de la grotte.

## Travaux effectués en 2019 et liste des acquis à la fin de cette première triennale.

### 1. Enregistrement du site

#### Pour LRC I :

- SIG : très avancé mais reste à revoir les enregistrements des données fauniques et lithiques anciennes (années 1970). Tous les enregistrements qui suivent sont intégrés dans le SIG, renseignés et illustrés (H. Guillemot).
- Modèle 3D géoréférencé de LRC I : terminé, obtention de coupes géoréférencées horizontales, verticales (Y. Egels)
- Photogrammétries géoréférencées de LRC I : terminé pour les parois, non terminé pour sols et plafonds (Y. Egels, A. Nguyen)
- Relevés des tracés anthropiques : relevés de terrain terminés pour tous les principaux panneaux sauf pour le panneau rectangulaire sur lequel il n'y a pas accord (tracés digitaux ou tracés avec un outil dur), la DAO de ces relevés est faite. L'infographie du panneau circulaire a été proposée dans le rapport 2018, les autres infographies ne sont pas encore abouties (G. Alain, M. Calligaro, O. Spaey, J. Esquerre, H. Lombard avec les directives de E. Robert et le suivi de J.-C. Marquet).
- Relevés photographiques ayant permis l'inventaire des traces (en 2017). Les 156 photos et les 156 jeux de DAO (traces anthropiques, animales et géomorphologiques) pourraient constituer un volume de la monographie. Quelques très rares photos à refaire (J.-C. Marquet, DAO L. Cinçon, Mise en page G. Dinety).

#### Pour LRC II, III et IV :

- LRC II : photogrammétrie géoréférencée de la tranchée ouverte en 2017 (A. Nguyen)
- LRC III. Mise en place des cibles en vue de la réalisation du modèle 3D et de la photogrammétrie complète de l'abri (J.-C. Marquet, A. Nguyen).

### 2. Travaux sur les sédiments et sur le mobilier

- Analyses sédimentologiques des sédiments des deux locus LRC I et IV (J.-C. Marquet, J.-J. Macaire)
- Analyses géomorphologique du versant et de LRC I (H. Camus)
- Géologie et pétrographie du site (J.-J. Macaire et J.-G. Bréhéret)

- Micromorphologie (M. Liard)
- Archéozoologie (G. Bayle, J.-L. Gillier)
- Industrie osseuse (M. Baumann)
- Ichtyologie (E. Guillaud)
- Herpétologie, Amphibiens (J.-B. Peyrouse)
- Rongeurs (J.-C. Marquet)
- Palynologie (M. Boulon)
- Phytolithes (P. Verdin)
- Industrie lithique (T. Aubry)
- Tracéologie lithique (D. Wojczak).
- Tracéologie du «masque» (E. Claud)
- Analyse des pigments pariétaux (L. Dayet, P. Roger-Puyo)
- Analyse des traces carbonées sur esquilles d'os (P. Gautret)
- Etude du problème de la disparition des dalles de chert (F. Demouche)

### 3. Travaux de terrain

- Tranchée dans LRC II pour datations OSL
- Sondage au-dessus de l'entrée de la grotte pour l'OSL
- Tamisage des sédiments remaniés extraits de LRC III pour la récupération des restes fauniques et lithiques.
- Nettoyage de LRC III, pose de cibles pour le référencement du modèle 3D et de la photogrammétrie qui sont à faire.

Langeais (Indre-et-Loire) la Roche Cotard : Orthophoto du plafond de la niche 3 dans la salle du pilier sud. (Y. Egels)

En conclusion, on peut considérer que cette première triennale a permis une avancée très importante des travaux à réaliser pour comprendre l'histoire du site, les traces laissées par les animaux, les hommes, l'atmosphère, etc. Toutes les traces possiblement anthropiques n'ont pas encore pu être traitées, par exemple le plafond de cette niche de la salle du pilier où il semble évident que l'homme est intervenu (voir photo ci-dessus).

**Jean-Claude Marquet**



Moyen Âge

## MONNAIE Route de Reugny

Le diagnostic archéologique réalisé au lieu-dit la Morietterie à Monnaie (Indre-et-Loire), a livré peu de vestiges archéologiques. Une partie de la clôture fossoyée orientale de la ferme de la Morietterie a été retrouvée. Le remplissage du fossé a livré du mobilier céramique daté entre la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> s. et le début ou la première moitié du XVII<sup>e</sup> s.

Plus à l'est, les vestiges d'une structure linéaire sinueuse sont interprétés comme les traces d'un possible petit cours d'eau se jetant probablement dans le Baignon qui coule en contrebas. De la céramique datée du Néolithique ou de la Protohistoire ancienne est associée à ce contexte. Les trois autres faits sont : un drain récent ; un chablis non daté ; une fosse dépotoir contemporaine.

**Nicolas Fouillet**

## MONNAIE Route de Reugny, la Morietterie

La deuxième tranche du diagnostic réalisé au lieu-dit la Morietterie à Monnaie (Indre-et-Loire), a livré peu de vestiges archéologiques.

Le vaste empierrement F1 découvert dans la tranchée 2 pourrait être le résultat d'un épierrement du champ comblant une petite dépression possiblement d'origine naturelle. Ce dépôt n'est pas daté. Les cinq autres petits creusements sont des trous de poteau ou des petites fosses découvertes dans la tranchée 5. L'interprétation fonctionnelle de cette petite installation datée par la

céramique de la Protohistoire ancienne n'a pas pu être définie. Ces vestiges ténus peuvent néanmoins être mis en relation avec la structure linéaire mise au jour à 65 m à l'ouest lors de la première tranche d'investigation. Ce creusement linéaire sinueux a été interprété comme un possible petit cours d'eau rejoignant le Baignon qui coule en contrebas. De la céramique datée du Néolithique ou de la Protohistoire ancienne est associée à ce contexte.

**Nicolas Fouillet**

## Forteresse de Montbazon, la Cocharde

Ce diagnostic réalisé au lieu-dit la Cocharde à Montbazon avait pour principal objectif de renseigner des espaces jusqu'alors totalement vierges de toute investigation archéologique. Les attentes étaient, de prime abord, assez fortes compte-tenu du contexte historique de ce secteur marqué, pour les périodes médiévale et moderne, par la présence du château à quelques dizaines de mètres au nord, et de la motte de Bazonneau au sud. Le nombre de vestiges mis au jour est faible avec un total de 19 faits seulement.

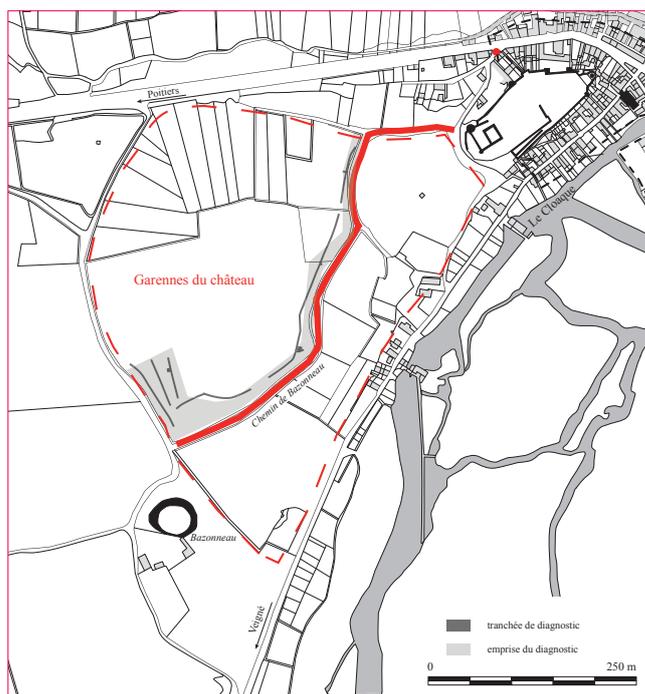
Quelques structures de la fin du premier âge du Fer permettent tout de même un éclairage inédit dans la chronologie des occupations de cette partie du plateau qui surplombe à un peu plus d'une centaine de mètres la vallée de l'Indre. Bien que la caractérisation de cette occupation n'ait pas été possible, ils constituent un véritable apport de connaissances.

L'essentiel des découvertes se compose par ailleurs d'un réseau de fossés parcellaires ou de structures de drainage dont la datation est située au plus tôt durant l'époque moderne. L'un d'entre eux retient cependant l'attention. Il s'agit du fossé découvert au plus près du site castral. La superposition du cadastre de 1819 avec l'emprise du diagnostic révèle que celui-ci longe presque parfaitement le fossé bordier du chemin de Bazonneau lequel semble par ailleurs agrémenté d'une haie. Le chemin aurait ainsi au cours du temps été légèrement décalé vers le nord. Il constituerait, d'après la datation fournie par le mobilier céramique, une limite parcellaire remontant au XI<sup>e</sup> s., c'est-à-dire contemporaine des premières occupations du château. Il pourrait par conséquent en être de même pour le chemin de Bazonneau.

Marie-Denise Dalayeun



Montbazon (Indre-et-Loire) la Cocharde : superposition du fossé et du cadastre de 1819. (Léa Roubaud, Inrap)



Montbazon (Indre-et-Loire) la Cocharde : domaine du château de Montbazon d'après le cadastre du XIX<sup>e</sup> s. et les sources écrites. (Marie-Denise Dalayeun, Inrap)

## Écoquartier

Le projet d'aménagement d'un écoquartier situé au cœur du village portait sur une surface de plus de 8000 m<sup>2</sup>. Les quatre tranchées implantées ont permis d'explorer réellement 10,6 % du terrain, soit environ 863 m<sup>2</sup>. La quasi-totalité des tranchées s'est révélée vide de vestiges archéologiques.

Les quelques rares traces anciennes observées concernent l'aménagement paysager de l'arrière des parcelles alignées sur la route principale du village. Il s'agit de quatre fosses de plantations et de deux fossés. Aucun de ces creusements n'est tout à fait datable même si les fossés sont contemporains et légèrement postérieurs au cadastre napoléonien de 1809.

Vincent Hirn

## A10 élargissement en 2X3 voies, tronçon 4

Localisé essentiellement sur la commune de Sorigny en Indre-et-Loire (la commune de Monts n'a pas été explorée), le diagnostic archéologique du tronçon 4 de l'A10 couvre une surface de 45 736 m<sup>2</sup> qui se développe sur une longueur de 3 800 m environ. Les résultats de cette intervention ont permis de mettre en évidence une occupation localisée en secteur A nommé « la Clairière ». Celle-ci se développe sur un peu plus de 7 000 m<sup>2</sup> et couvre les périodes du Haut-Empire, du second Moyen Âge jusqu'au début de la période moderne (fig. 2).

En secteur B, il s'agit de chemins et de parcelles visibles sur le cadastre napoléonien de Sorigny (1819).

En secteur C, les vestiges archéologiques se limitent à une portion de chemin récent, visible sur le cadastre ancien.

Les indices matériels anthropiques sont minimes, souvent en mauvais état de conservation et redéposés.

Deux tessons de céramique renvoient aux périodes du Néolithique ou de la Protohistoire indéterminée. Un a été découvert en position primaire dans les Limons des Plateaux, le second est résiduel ou redéposé dans une structure postérieure.

Des indices de fréquentation anthropique du Haut-Empire et de la période gallo-romaine ont été repérés dans la Clairière en secteur A (période 1). Ils se traduisent sous la forme de parcelles fossoyées. Une parcelle quadrangulaire de 2 100 m<sup>2</sup>, orientée 15° Est a été mis au jour (E1). Elle enferme un espace relativement vierge de vestiges archéologiques. Trois de ses côtés ont été reconnus. Une ouverture a potentiellement été détectée au nord, à moins qu'il s'agisse d'un autre mode de fermeture.

Aucun indice probant de rejet anthropique n'a été perçu dans les remplissages des fossés indiquant une occupation à proximité.

Un second ensemble fossoyé a été observé partiellement en bordure d'emprise dans la Clairière. Interprété comme une façade d'enclos avec accès, il a été intégré à la période 1 par sa morphologie et son orientation similaires (E2).

La phase 98 de diagnostic LGV SEA a mis en évidence au Ruaux un établissement rural antique maçonné, à vocation agricole, à moins de 100 m à l'est du site antique de la Clairière (Colonge et al. 2012), avec lequel les parcelles fossoyées gallo-romaines découvertes à la Clairière peuvent être mises en relation. L'extension ouest des Ruaux a pu être retrouvée, indiquant potentiellement l'emplacement de la pars rustica. D'autres organisations parcellaires de ce type ont été découvertes lors de la phase 43 de diagnostic LGV – SEA, puis fouillées au nord de Montison (Gransar et al. 2011 ; Poitevin et al. 2014). Enfin, signalons le site du Haut-Empire de Nétilly où des enclos fossoyés avec accès ont été reconnus, caracté-

risant des activités agropastorales (Jouanneau-Bigot et al. 2013).

Après un hiatus resserré autour de l'Antiquité tardive et le début du premier Moyen Âge, au second Moyen Âge (période 2), les indices anthropiques dans la Clairière s'étendent sur environ 7 000 m<sup>2</sup> (fig. 1). Les structures en creux ont livré un mobilier relativement brassé qui couvre tout le Moyen Âge classique. Une parcelle fossoyée de forme rectangulaire et axé 5° Est se superpose à celle de la période 1 mais en opérant un décalage vers le nord (E3). Elle enferme un espace vierge de 3 150 m<sup>2</sup> environ et une partition interne est sans doute discernable. Dans l'angle nord-ouest de la Clairière, un possible chemin identifiable par deux fossés bordiers suivant la même orientation que la parcelle a été mis au jour (E4). Il se dirige vers l'affluent du ruisseau de Montison. Un fossé perpendiculaire et probablement antérieur au chemin encadre une série de structures excavées interprétées comme du stockage immédiat ou de l'extraction d'argile (E6). L'abandon de ces dernières apparaît plus tardif, au début de la période moderne.

À la période 2, une reprise de l'occupation intervient avec un décalage vers le nord et l'ouest. Toutefois, ce secteur semble garder la même vocation agropastorale des par-



Fig. 1 : Sorigny (Indre-et-Loire) A10 élargissement en 2X3 voies, tronçon 4 : plan de mise en période des faits archéologiques (Léa Roubaud, Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

celles (culture, parcage). La densité des fossés identifiés dans la Clairière indique une volonté de drainage de sols peu perméables, qui a toujours cours.

L'établissement antique des Ruaux voisin de la Clairière perdure jusqu'à la période moderne (Colonge et al. 2012). Il est envisageable que les parcelles agricoles médiévales mises au jour sur le tronçon 4 appartiennent à ce site. La mise en valeur de ces dernières peut être rapprochée de l'enclos fossoyé médiéval ou moderne découvert lors de la phase 43 de diagnostic LGV SEA à la Besnerie sur la commune de Monts (Gransar et al. 2011 : 63-65). Là encore, il encadre un espace vierge. Un établissement rural médiéval a été mis au jour au sud-ouest du secteur B du tronçon 4 (Poitevin et al. 2012 : 73-81). Un enclos fossoyé relativement vierge de structures et des fossés parcelaires associés sont dévolus aux activités pastorales. Ces quelques exemples de terrains agricoles médiévaux et modernes découverts aux alentours du tronçon 4 de l'A10 mettent en lumière une commune, Sorigny, dont le terroir est occupé et mis en valeur depuis longtemps.

En secteur B, quatre fossés parallèles et orientés 20° Est se raccordent aux structures 9 et 10 de la phase 100 de diagnostic LGV SEA (Poitevin et al. 2012). Interprétés comme des chemins, ils sont visibles sur le cadastre napoléonien de Sorigny (6NUM10/250/015 : Section F de Montison, 2e feuille. 1819). Cependant, l'auteur émet l'hypothèse d'une origine antique pour ces structures (fig. 2).

En secteur C, les vestiges archéologiques font état d'une portion de chemin visible sur le cadastre napoléonien de Sorigny (6NUM10/250/016. Section G des « Boissières », 1e feuille. 1819). Orienté nord-est/ sud-ouest (environ 40° Est), il dessert la commune de Villeperdue au sud et mène à la Bérangerie au nord. Le secteur C se situe à

proximité du carrefour repéré sur ledit cadastre, au croisement des lieux-dits le Court Bail, la Tailles des Bodins, Fosse Somier et la Taille de l'Oisillière.

En guise de conclusion, le tronçon 4 de l'élargissement de l'A10 permet d'entrevoir un espace agricole exploité épisodiquement ou activement depuis l'Antiquité et dont la vocation semble être restée la même jusqu'à la construction de l'autoroute A10.

**Sylvia Jouanneau-Bigot**

Colonge et al. 2012 : COLONGE D., ALEXANDRE F., PHILIPPE G., CÉLINE B.-S., SÉBASTIEN M., FAYÇAL B. N., RÉGIS B., DAVID B., DAVID B., MICHEL C., GUILLAUME M. et MICHEL G., LGV SEA – Phase 98 : Sorigny, « La Gérardelière », *Indre-et-Loire (37)*, rapport final d'opération de diagnostic archéologique préventif, L'Isle d'Espagnac : Inrap GSO.

Gransar et al. 2011 : GRANSAR M., BARTHÉLÉMY-SYLVAND C., BOUILLON J., BIGOT S., GARDÈRE P. et LANG L., *Sorigny et Monts, Indre-et-Loire, Section Tours-Angoulême. LGV SEA 2 – phase 43 PK 9,0 – PK 14,2*, rapport final d'opération de diagnostic archéologique préventif, Pantin : Inrap CIF.

Jouanneau-Bigot et al. 2013 : JOUANNEAU-BIGOT S., BARTHÉLÉMY-SYLVAND C., BIGOT S., COUDRAY S., FONTAINE A., HENRI D., KILDEA F., ROBERT G., LGV SEA – Une occupation agro-pastorale enclose de La Tène finale à la fin du Haut-Empire ? Sorigny, Nétilly, *Indre-et-Loire (37)*, rapport final d'opération de fouille archéologique préventive, L'Isle d'Espagnac : Inrap GSO.

Poitevin et al. 2012 : POITEVIN G., BARTHÉLÉMY-SYLVAND C., GARDÈRE P. et MILLET S., *LGV SEA 2 – Phase 100 37 250 067 OP Sorigny, Indre-et-Loire (37)*, rapport final d'opération de diagnostic archéologique, L'Isle d'Espagnac : Inrap GSO.

Poitevin et al. 2014 : POITEVIN G., BARTHÉLÉMY-SYLVAND C., GARDÈRE P., LUSSON D., RIQUIER S., SIMARD M., THIÉRY G. et TROUBADY M., *LGV SEA – D'un habitat rural enclos gaulois à une villa antique à deux cours en Sud-Touraine, Montison, Sorigny, Indre-et-Loire (37)*, rapport final de fouille archéologique préventive, Pantin : Inrap CIF.

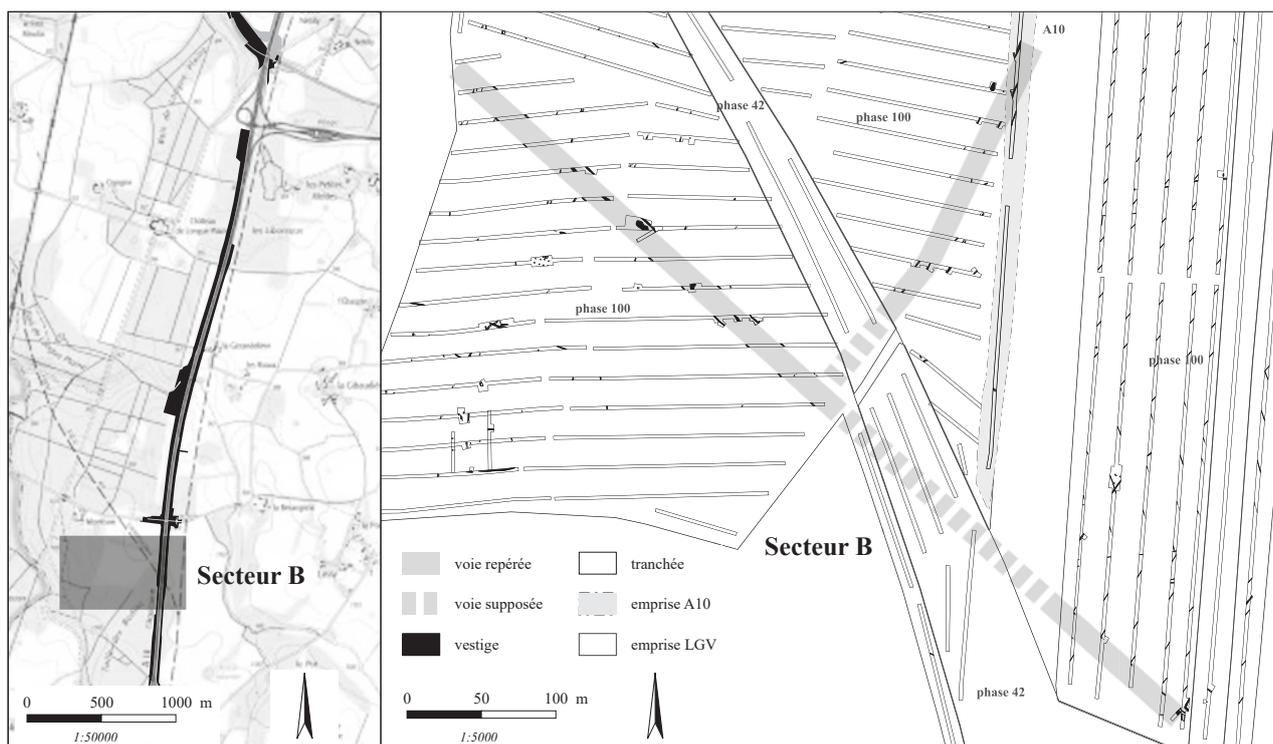


Fig. 2 : Sorigny (Indre-et-Loire) A10 élargissement en 2X3 voies, tronçon 4 : hypothèse du tracé de la voie antique 250076AH découverte sur la phase 100 de diagnostic LGV – SEA (d'après G. Poitevin 2012, Inrap) (Léa Roubaud, Inrap)

Le diagnostic archéologique à Monts (Indre et Loire) concerne une emprise située au lieu-dit Servolet, sur un flanc de coteau dominant l'Indre. Dans les années 1970, ces parcelles ont été en grande partie impactées par la réalisation d'un lotissement (décaissements, remblaiements, installation de réseaux...) et de courts de tennis aujourd'hui désaffectés. Dans les zones remaniées, seuls quelques fossés parcellaires modernes/contemporains sont présents. Seule la partie ouest de l'emprise n'a pas été impactée par les travaux des années 1970. Elle présente la particularité d'un double pendage. Le premier du sud vers le nord reprend l'orientation générale du coteau. Le second pendage, d'ouest en est, marque la présence d'un replat du terrain à l'ouest. Sur ce replat, les ouvertures ont permis de mettre au jour des vestiges archéologiques. Il s'agit de douze trous de poteau répartis en deux ensembles distants l'un de l'autre d'environ 13 m. Ces vestiges archéologiques marquent vraisemblablement la présence de trois bâtiments de dimensions modestes.

Le premier ensemble de quatre poteaux plantés peut correspondre à un possible bâtiment ou à une partie d'un bâtiment. Les datations 14C, effectuées sur les deux trous de poteau les mieux conservés de cet ensemble, proposent une attribution au Néolithique final, mais aucun artefact de cette période n'a été découvert.

Treize mètres plus à l'est un second ensemble est composé de huit poteaux et piquets. Ce deuxième ensemble pourrait correspondre à deux bâtiments sur quatre poteaux ou piquets. Leur datation incertaine est probablement à situer, au vu du peu de mobilier archéologique découvert, entre la Protohistoire récente et l'époque gallo-romaine.

Les résultats de cette opération archéologique laissent supposer trois occupations modestes et/ou périphériques chronologiquement différentes.

**Sandrine Bartholome**

## MOSNES Rue du Général-de-Gaulle, place de l'Église et rue Nationale

Le diagnostic archéologique fait suite à un projet d'enfouissement de réseaux dans le bourg de Mosnes, près de l'église Saint-Martin (XII<sup>e</sup> s.). Un sarcophage et des sépultures ont été découverts à proximité de celle-ci.

Trente-six faits archéologiques s'échelonnant du haut Moyen Âge à nos jours ont été reconnus. Si aucune structure gallo-romaine n'a été identifiée, du mobilier céramique ainsi que des terres cuites architecturales (tegulae, fragment de tubulure) ont été prélevés en position secondaire.

Les plus anciennes inhumations mises au jour datent de la seconde moitié du VII<sup>e</sup> s. et sont contemporaines des premières mentions du bourg. Elles semblent se concentrer sur la moitié sud de la place de l'église. Cette première phase d'inhumation se caractériserait par l'utilisation du sarcophage comme contenant funéraire. Son emploi, difficilement quantifiable avec cette configuration d'opération, semble toutefois minoritaire.

Les inhumations se succèdent au sud de l'église jusqu'au XII<sup>e</sup> s. Aucun autre sondage n'a, semble-t-il, livré de sépultures antérieures au XV<sup>e</sup> s. Il est donc possible de supposer une utilisation forte de ce secteur, aujourd'hui au carrefour des rues Nationale et d'Ouches, lors du premier Moyen Âge.

À l'extrémité occidentale de l'emprise, plusieurs niveaux d'occupation datés des IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. ont été reconnus. Leur interprétation est difficile (terre noire ?). Cependant ceux-ci n'ont pas de vocation funéraire. Leur localisation, à

65 m à l'ouest de l'église, marque une limite de l'espace funéraire dans cette direction.

L'espace sépulcral utilisé entre les XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. n'a pas été perçu dans les sondages ouverts au cours de l'opération. Ce hiatus chronologique est confirmé par une absence relative de mobilier céramique (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. inclus).

À la période moderne, l'aire funéraire paraît donc se concentrer aux abords directs de l'édifice.

La densité de sépultures d'immatures apparaît très élevée à l'arrière du bâtiment. Son importance autorise à y reconnaître un secteur réservé à l'inhumation des plus jeunes défunts.

L'emprise du cimetière figurée sur le cadastre du XIX<sup>e</sup> s. est double : la partie occidentale, englobant toute la nef est la plus grande, l'entrée s'y fait par le côté sud ; à l'arrière, une petite surface enserme le chevet. Le mur découvert dans le sondage au sud de l'église, correspond à la limite sud de ce cimetière. Il est translaté au moins dès 1822 à son emplacement actuel.

Sur ce même plan, les maçonneries mises au jour dans les sondages au nord et à l'ouest de l'église correspondent à des bâtiments aujourd'hui disparus.

**Isabelle Pichon**



Mosnes (Indre-et-Loire) rue du Général-De-Gaulle, place de l'Église et rue Nationale : localisation des sondages et des vestiges sur fond de cadastre ancien (s.d.). (Caroline Font, Inrap)

Cette nouvelle opération sur le site de Pont-Goubault avait pour objectif principal de préciser la nature de l'exploitation (pierres à bâtir et/ou sarcophages) se développant autour des trois tombes rupestres étudiées en 2018.

La plus grande partie du site, au nord des tombes, est occupée par une carrière de la fin du XIX<sup>e</sup> s. et caractérisée par l'extraction de gros blocs quadrangulaires (aucun module spécifique n'a été repéré) et un canevas d'exploitation dicté par les fissures de la roche. Au sud des tombes et au niveau de la rupture de pente, l'hypothèse de négatifs de blocs trapézoïdaux formulée en 2018 a été infirmée : il s'agit là encore de blocs quadrangulaires de grandes dimensions qui peuvent certainement – en

l'absence d'autres arguments – être attribués à l'exploitation contemporaine.

À l'est des tombes, plusieurs négatifs de 2 m de longueur ou plus, rectangulaires ou légèrement trapézoïdaux, ont été partiellement dégagés ; deux négatifs trapézoïdaux ont également été mis au jour sur un palier d'extraction (fig. 1). L'organisation des négatifs, les traces d'outils et les techniques d'extraction observées permettent d'y voir une petite carrière de sarcophages dont les limites nord et sud restent à cerner. Enfin, environ 20 m à l'est, un front de taille isolé conserve des traces d'enlèvements de grands blocs trapézoïdaux (fig. 2).

**Daniel Morleghem**



Fig. 1 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) Pont-Goubault : paliers d'extraction constitués de négatifs trapézoïdaux (Daniel Morleghem)



Fig. 2 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) Pont-Goubault : vue général du front de taille oriental (Daniel Morleghem)

## SAINT-ÉPAIN

### A10 tronçon A6

Ce diagnostic correspond au tronçon 6 du projet d'élargissement de l'autoroute A10. L'opération se situe à Saint-Épain (Indre-et-Loire). Le tronçon 6 a été découpé en trois secteurs (A, B et C) correspondant à des emprises s'échelonnant du nord vers le sud le long de l'autoroute. Ces parcelles se situent à l'ouest du tracé, le long des voies de circulation, et sont aujourd'hui occupées par des espaces agricoles. Dans le secteur A, au nord de l'aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine, quatre tranchées ont été ouvertes dans l'emprise accessible. Ce secteur présente un pendage du nord vers le sud (environ 115 m à 111 m NGF). Les tranchées ont été ouvertes dans le sens de la pente, en suivant le profil du terrain.

La tranchée 4, la plus au sud est totalement négative, mais dans les tranchées 1 à 3 une occupation Haut-Empire a été identifiée. Elle se situe sur un rebord de plateau dominant un ruisseau (affluent du Montgauger). Elle semble se structurer par des fossés localisés au sud et en partie ouest de l'emprise et comprend également deux fosses d'extraction, deux fosses oblongues et 35 trous de poteau. Les fosses d'extraction se situent à l'est, la zone d'habitat au centre.

Le secteur B, au sud de l'aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine au lieu-dit les Berthelonnères, présente également un pendage du nord vers le sud. Celui-ci est marqué au nord (de 114 m à 107 m NGF) avant le franchissement d'une ramification du ruisseau de Montgauger, affluent de la Manse, aujourd'hui canalisé dans un fossé. Après son franchissement, vers le sud, le terrain devient relativement plat. Douze tranchées ont été réalisées. Au nord du secteur, quatre tranchées ont été ouvertes dans le sens de la pente. Les deux les plus à l'est, ont livré huit pièces lithiques colluvionnées dans la pente avant un paléochenal dont le tracé diffère légèrement



Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : photographie de l'aménagement de F42. (Sandrine Bartholome, Inrap)

de celui du fossé actuel. Si ce mobilier n'est pas en place, il signale, en bruit de fond, la présence d'une possible occupation à proximité. L'exploration du paléochenal montre un phénomène de comblement rapide à partir de l'époque antique, qui fait écho à deux autres observations de ce type sur le tronçon 5 de l'A10. Elles témoignent d'une profonde modification du réseau hydrographique secondaire sur le plateau de Sainte-Maure-de-Touraine. La pression humaine semble avoir conduit à une modification profonde du paysage. Dans la partie sud de ce secteur, huit tranchées ont été ouvertes sans livrer d'indices d'occupation humaine.

Dans le secteur C, au sud des Berthelonnères, quatre tranchées ont été réalisées. À l'exception d'une pièce lithique découverte en tranchée 18 (la plus proche du secteur B), aucun indice d'occupation humaine n'a été découvert.

**Sandrine Bartholome**

## SORIGNY

### Le four à Chaux

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit le Four à Chaux à Sorigny (Indre-et-Loire) a permis de diagnostiquer une parcelle de 12 ha dans un projet relatif à une ZAC. 34 tranchées ont été réalisées. 297 faits ont été enregistrés et 66 isolats. Des vestiges des périodes préhistoriques, des âges des métaux, de l'Antiquité et des périodes moderne et contemporaine ont été mis au jour. Les résultats du diagnostic attestent la richesse patrimoniale de la commune de Sorigny.

Des artefacts dispersés datant du Paléolithique moyen, de l'Épipaléolithique et du Mésolithique indiquent des passages sporadiques de chasseurs-cueilleurs les mains dans leurs poches percées (par les silex!). Les premières traces de sédentarisation concernent le Néolithique ancien/moyen 1 et final, au travers de la décou-

verte de fosses, de silex et de céramique disséminés sur l'emprise. On observe la présence d'au moins quatre noyaux de structures datés entre l'âge du Bronze ancien et final. Ils peuvent représenter un ou plusieurs habitats ouverts et dispersés. La présence humaine au premier âge du Fer ainsi qu'à La Tène ancienne est attestée par la présence de rejets détritiques dans le chenal du ruisseau Mardereau et sa zone humide périphérique, situés dans le secteur oriental de l'emprise. Une portion d'établissement rural fossoyé datant de La Tène finale et du début de l'Antiquité indique une présence humaine pérenne. Un bâtiment maçonné figure une occupation qui perdure du I<sup>er</sup> au III<sup>e</sup> s. Il peut correspondre à un édifice d'exploitation agricole ou à l'habitat d'une villa plus vaste.

Le diagnostic révèle également la présence de vestiges

antérieurs au XVIII<sup>e</sup> s. (ancien chemin), du début du XIX<sup>e</sup> s. (fossés bordiers d'un chemin) ainsi que du milieu de XIX<sup>e</sup> s. (un four à chaux encore en élévation et des fosses d'extractions). Un réseau de drainage moderne

et contemporain est également présent dans le secteur oriental de l'emprise, dans la zone humide, en bordure du chenal.

Marc Gransar



Sorigny (Indre-et-Loire) le Four à Chaux : localisation des vestiges gallo-romains. (Léa Roubaud, Inrap)

Moyen Âge

TOURS

Époque moderne

## Avenue André-Malraux, logis des Gouverneurs

Le diagnostic a apporté des précisions utiles sur un édifice important de la ville de Tours qui n'avait jamais été étudié pour lui-même : le logis des Gouverneurs. Certes, il ne s'agissait que d'un diagnostic et non d'une fouille, et l'étude n'avait pas à porter sur l'ensemble du bâtiment, mais seulement sur son extrémité orientale (bâtiment A). Celle-ci, séparée depuis le début du XIX<sup>e</sup> s. du reste du bâtiment (bâtiment C) par le percement de la rue des Maures, avait l'avantage de n'avoir pas été restaurée : il a donc été possible d'y lire presque six siècles de modifications. Dans la mesure du possible, on a essayé de les comprendre en rapport avec le reste du logis des gouverneurs (bâtiment C) et avec son environnement plus géné-

ral, le château de Tours à l'ouest, et la porte des Maures à l'est. En effet, sa situation au contact de la basse-cour du château et de cette porte, qui était au nord la porte principale du *castrum* depuis l'Antiquité, explique largement la structure et l'évolution du bâtiment A. Cette histoire a été divisée en cinq périodes regroupant dix phases.

### Période 1

Comme le logis des gouverneurs est bâti sur le rempart nord du *castrum*, des observations ont pu être faites sur ce dernier. Elles viennent compléter celles réalisées et synthétisées dernièrement lors de la fouille du site de

la chapelle Saint-Libert. Elles n'ont pas apporté d'éléments nouveaux par rapport à ce bilan, notamment dans la mesure où la profondeur des sondages, limitée à la cote du fond de projet et aux dispositions de sécurité, n'a pas excédé 1,40 m ; or, d'après la fouille du site de Saint-Libert, les niveaux antiques se situent encore deux mètres plus bas. La maçonnerie, d'ailleurs dans un état médiocre, est identique aux tronçons déjà connus. La tranchée de construction n'ayant pas été atteinte, elle n'a pu livrer aucun mobilier susceptible de préciser la date de son édification. Les conclusions de la fouille du site de Saint-Libert restent donc valides qui fixent cette date aux années 315-330.

La faible profondeur à laquelle nous sommes descendus (relativement à l'épaisseur locale de la stratigraphie) n'a pas permis non plus d'aborder les niveaux du haut Moyen Âge.

## Période 2

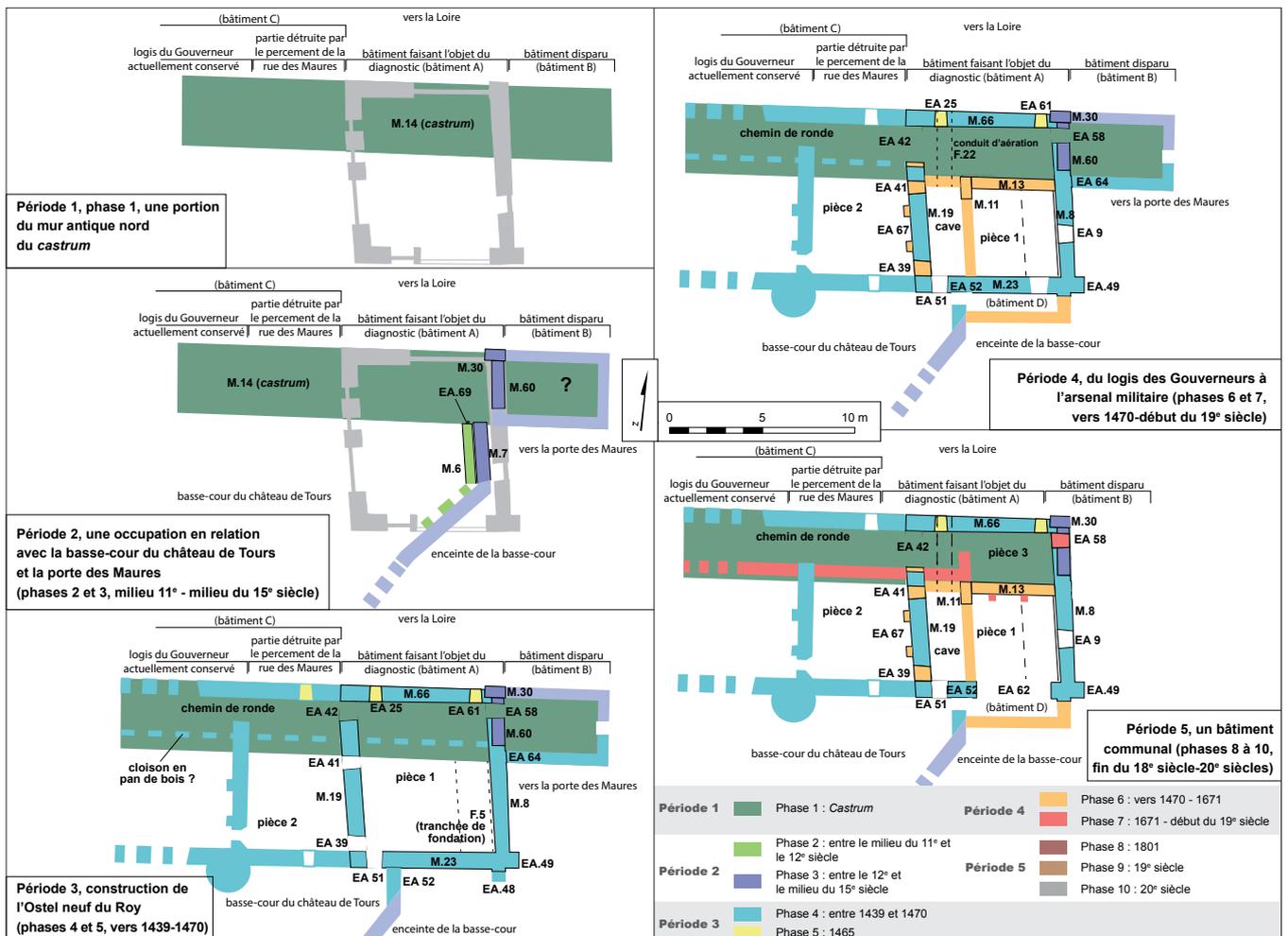
Les plus anciens contextes apparus ne remontent pas au-delà du XI<sup>e</sup> s. Ceux-ci sont liés à la construction du mur d'enceinte de la basse-cour du château de Tours. Cette fortification, installée dans l'angle nord-ouest du *castrum* antique et dont les prémisses remontent au 8<sup>e</sup> siècle, fut rebâtie entre 1037 et 1068. Il s'agissait alors d'un grand logis flanqué d'une tour maîtresse et adossé au rempart du castrum, entre deux tours. Il est probable

que, dès cette époque, la basse-cour située vers le sud et l'est du château ait atteint les limites qui sont attestées dans les documents planimétriques des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Deux portions de muraille arasées par la construction du logis des gouverneurs ont été observées au fond de la tranchée de fondation de ce dernier. Nous proposons de les rattacher à l'enceinte de la basse-cour, car leur situation topographique concorde parfaitement avec l'emplacement de ce mur donné par les plans anciens. La plus ancienne (M 6) remonterait au château du XI<sup>e</sup> s. La plus récente (M 7) semble une reconstruction que l'on pourrait faire coïncider avec celle du château par saint Louis entre 1228 et 1240.

D'autre part, deux maçonneries conservées dans les élévations nord et est du bâtiment A permettent d'envisager la restitution d'un bâtiment articulant l'extrémité de la basse-cour, le rempart sur la Loire et la porte des Maures. Cette construction (bâtiment B), antérieure à celle du logis, n'est pas précisément datable.

## Période 3

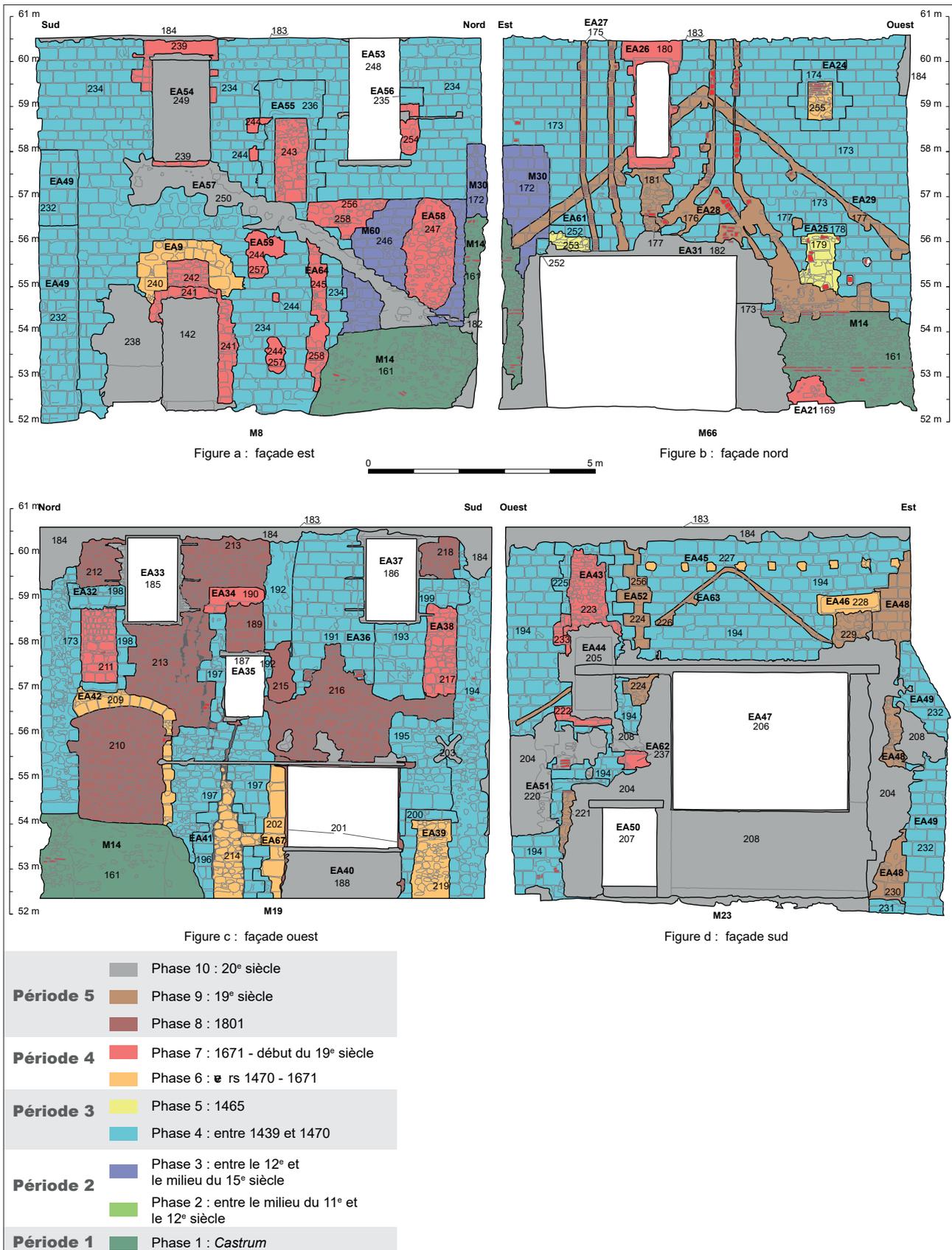
Vient ensuite la construction du logis. L'étude historique a montré qu'il était sans doute, au départ, un logis construit par le roi Charles VII pour la reine Marie d'Anjou, entre 1439 et 1461, et qu'il ne devint la résidence des gouverneurs que dans les années 1470 en perdant son statut de résidence royale, quand Louis XI se logera hors la ville,



Tours (Indre-et-Loire) logis des Gouverneurs : plan phasé du bâtiment A et des bâtiments adjacents. (Vincent Hirn, Service de l'archéologie d'Indre-et-Loire)

au château du Plessis. Cette datation du XV<sup>e</sup> s. ne repose que sur une interprétation de sources textuelles peu explicites, et la tradition rapporte la construction du logis plutôt au XVI<sup>e</sup> s. Le diagnostic n'a pas permis de trancher cette question, car le plus ancien mobilier céramique retrouvé dans un contexte postérieur à la construction du bâtiment

A ne remonte pas au-delà de la fin du XV<sup>e</sup> s. mais peut-être plus récent ; celui qui a été retrouvé dans la tranchée de construction du pignon ne contient que des éléments redéposés s'étalant de l'Antiquité au XIII<sup>e</sup> s., ce qui ne contredit pas une datation du XV<sup>e</sup> s. Au terme de l'étude, celle-ci semble la plus plausible.



Tours (Indre-et-Loire) logis des Gouverneurs : façades extérieures du bâtiment A, analyse des phases de construction. (Vincent Hirn, Service de l'archéologie d'Indre-et-Loire)

Le logis des gouverneurs, posé sur le rempart du castrum arasé bien au-dessous du chemin de ronde antique, intègre au revers de sa façade nord (sur la Loire) un chemin de ronde qui sera maintenu accessible jusqu'à nos jours. Il créait une différence de niveau avec le sol de la pièce du rez-de-chaussée du bâtiment A, ainsi qu'une partition des espaces par une cloison. Le bâtiment A possédait un étage, éclairé seulement par de toutes petites fenêtres ; il n'était chauffé par aucune cheminée et ne possédait pas de comble habitable. Ces caractéristiques laissent penser qu'il n'avait pas une fonction d'habitation, mais plutôt une vocation militaire en lien avec la porte des Maures et l'articulation avec la basse-cour. D'ailleurs, le bâtiment B fut partiellement reconstruit en même temps qu'était édifié le logis des gouverneurs.

#### Période 4

Un certain nombre de modifications affectent le bâtiment A. Avant 1671 (date du plan où ils figurent), quelques réaménagements sont opérés. À cette date, le logis des gouverneurs n'est plus utilisé que comme un arsenal militaire. Une cave voûtée étroite est créée dans une partie du sous-sol du bâtiment A ; comme la profondeur de nos sondages n'a pas permis d'en atteindre le fond et d'en observer des couches correspondant à son utilisation, nous ne savons pas à quel usage elle était destinée (provisions de bouche, poudre d'artillerie ?). La jonction avec l'enceinte de la basse-cour est retravaillée par la créa-

tion d'une pièce étroite (bâtiment D) qui devait mettre en communication le bâtiment A, l'enceinte et la basse-cour.

D'autres modifications interviennent avant le début du XIX<sup>e</sup> s., où un autre plan montre quelques différences avec l'état dessiné sur le plan de 1671. Des cheminées apparaissent au rez-de-chaussée et au premier étage. Peu après, le bâtiment B est abattu, ce qui signe sans doute la démilitarisation de la porte des Maures, avant sa disparition complète au début du XIX<sup>e</sup> s. avec la création à son emplacement de la rue des Maures. Le bâtiment A acquiert donc davantage une fonction résidentielle, sans doute toujours pour y loger des militaires. En 1815, la ville rachète le bâtiment et en fait officiellement une caserne.

#### Période 5

À partir du percement de la rue des Maures, le bâtiment A connaît une destinée différente du reste du logis (bâtiment C). Un garage est installé au rez-de-chaussée tandis qu'un appartement est créé à l'étage. Diverses ouvertures et aménagements de cette époque récente ont été observés. Il demeure bâtiment municipal jusqu'à son rachat par la Société archéologique de Touraine en 2019. Sa réhabilitation ouvre une nouvelle période de transformations, qui devrait garantir la pérennité de l'édifice pour les prochaines décennies.

Vincent Hirn

Gallo-romain

## VARENNES La Rocherie

Le terrain exploré au lieu-dit la Rocherie à Varennes (Indre-et-Loire) préalablement à l'extension de la carrière Morin a livré quelques indices d'une fréquentation de ce secteur à la Protohistoire (sans précision) et durant

l'Antiquité (fin I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) sans que les éléments recueillis ne permettent de mieux caractériser la nature de l'occupation.

Anne-Marie Jouquand

Moyen Âge

## VARENNES Les Cosses, La Rocherie et La Sablière

Le terrain exploré au lieu-dit les Cosses, La Rocherie et la sablière à Varennes (Indre-et-Loire) préalablement à l'extension de la Carrière Morin a livré quelques indices d'une fréquentation du secteur au Moyen Âge, resserrée autour des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Les éléments recueillis se rapportent

à une occupation agropastorale au sens large sans doute située à la périphérie d'un habitat dit « privilégié » non identifié qui pourrait se développer plus au nord sous l'actuelle ferme de la Rocherie par exemple.

Anne-Marie Jouquand

Âge du Fer

## VEIGNÉ ZAC des Gués, tranche 2

Moyen Âge

Le diagnostic archéologique réalisé à Veigné préalablement au projet de construction de la ZAC des Gués tranche 2, a livré une assez faible concentration de vestiges compte tenu de la surface importante explorée (presque 18 ha).

Les faits archéologiques les plus anciens sont deux petites fosses datées de la période Hallstatt D2-3/La Tène A. Au centre de la zone d'étude, les tracés de trois fossés décrivent un plan en forme d'agrafe. Cette structure fossoyée est attribuée à La Tène finale. Cette

particularité procure à l'aménagement un plan d'aspect atypique, voire l'impression d'une structure inachevée. L'absence de tout vestige d'habitat associé va également dans le sens d'un projet d'enclos avorté.

Deux vastes creusements sont interprétés comme des probables carrières d'extraction de calcaire détritique pour l'amendement des champs. Les comblements de

ces faits ont livré du mobilier céramique gallo-romain et médiéval. D'autres creusements de grandes dimensions semblent correspondre davantage à des anomalies géologiques d'origine karstique. Le reste des vestiges comprend un puits médiéval et du parcellaire récent (fossés et chemin).

**Nicolas Fouillet**

Moyen Âge

## VERNEUIL-SUR-INDRE

### Le Bourg

Époque moderne

L'analyse des documents consultés et les observations de terrain indiquent une occupation agricole de cette parcelle établie en limite septentrionale du grand potager du château de Verneuil-sur-Indre. Ce potager figure sur les plans du domaine depuis au moins le XVIII<sup>e</sup> s. Ont été reconstruites les tranchées de récupération du mur de clôture du potager, bordé d'un fossé, celle d'une seconde clôture

interne et probablement celle du pignon de la maison du jardinier. Une fosse ovale profonde qui évoque un puits a livré un unique et minuscule fragment de céramique qui fournit un *terminus post quem* XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. sans plus de précision. Les autres fosses plus récentes sont liées aux activités du centre de formation des Apprentis d'Auteuil.

**Anne-Marie Jouquand**

Moyen Âge

## VILLAINES-LES ROCHERS

### Église Saint-André

Le diagnostic mené dans l'église de Villaines-Les-Rochers intervient dans le cadre d'un projet comprenant une phase de restauration du clocher et du chœur de la partie médiévale de l'édifice et la pose d'un système de drainage contre la partie la plus encaissée de l'église dont les peintures murales, réalisées au XIX<sup>e</sup> s., sont fortement dégradées en raison de l'humidité.

L'ouverture de quatre sondages, depuis le chevet construit en 1858 au NO jusqu'à la galerie de 1828 au SE, a permis de constater la disparition du premier mètre de stratigraphie antérieure à l'époque contemporaine en contact avec l'édifice. Les vestiges mis au jour sont rares : un mur recoupé par l'église et une structure de combustion partiellement reconnue dans le sondage 2 à 1,20 m de profondeur, une sépulture datée par <sup>14</sup>C entre la fin du X<sup>e</sup> s. et le milieu du XII<sup>e</sup> s., seul vestige du cimetière médiéval, perturbée par l'installation d'un contrefort à l'angle SE de la façade médiévale, dans le sondage 4 à 0,80 m de profondeur. Une couche contenant des fragments de *tegulae* et de la céramique attribuable au Haut-Empire, reconnue dans les sondages 3 et 4, permet d'envisager la présence d'un site antique dans le secteur.

Deux sondages au sol, ouverts de part et d'autre du mur semi-circulaire de l'abside NE et des piquetages réalisés sur le mur gouttereau SE de l'ancien chœur et sur l'abside ont révélé un fort potentiel stratigraphique découlant des nombreux remaniements intervenus dans cette partie

de l'édifice (notamment deux états distincts du transept démolé au XIX<sup>e</sup> s.). Le sondage au sol, réalisé à l'intérieur de l'abside de l'ancien chœur, a permis la mise au jour d'un des piliers engagés soutenant la voûte d'une crypte aujourd'hui remblayée (fig.).

Deux analyses radiocarbone viennent confirmer une datation ancienne pour cette partie de l'église entre le X<sup>e</sup> s. et le début du XI<sup>e</sup> s.

**Nicolas Holzem**



Villaines les Rochers (Indre-et-Loire) église Saint-André : vue du sondage effectué dans l'abside de l'ancien chœur de l'église révélant le vestige d'un des piliers engagés soutenant la voûte de la crypte mise au jour (datation : X<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> s.)  
(Nicolas Holzem, Inrap)

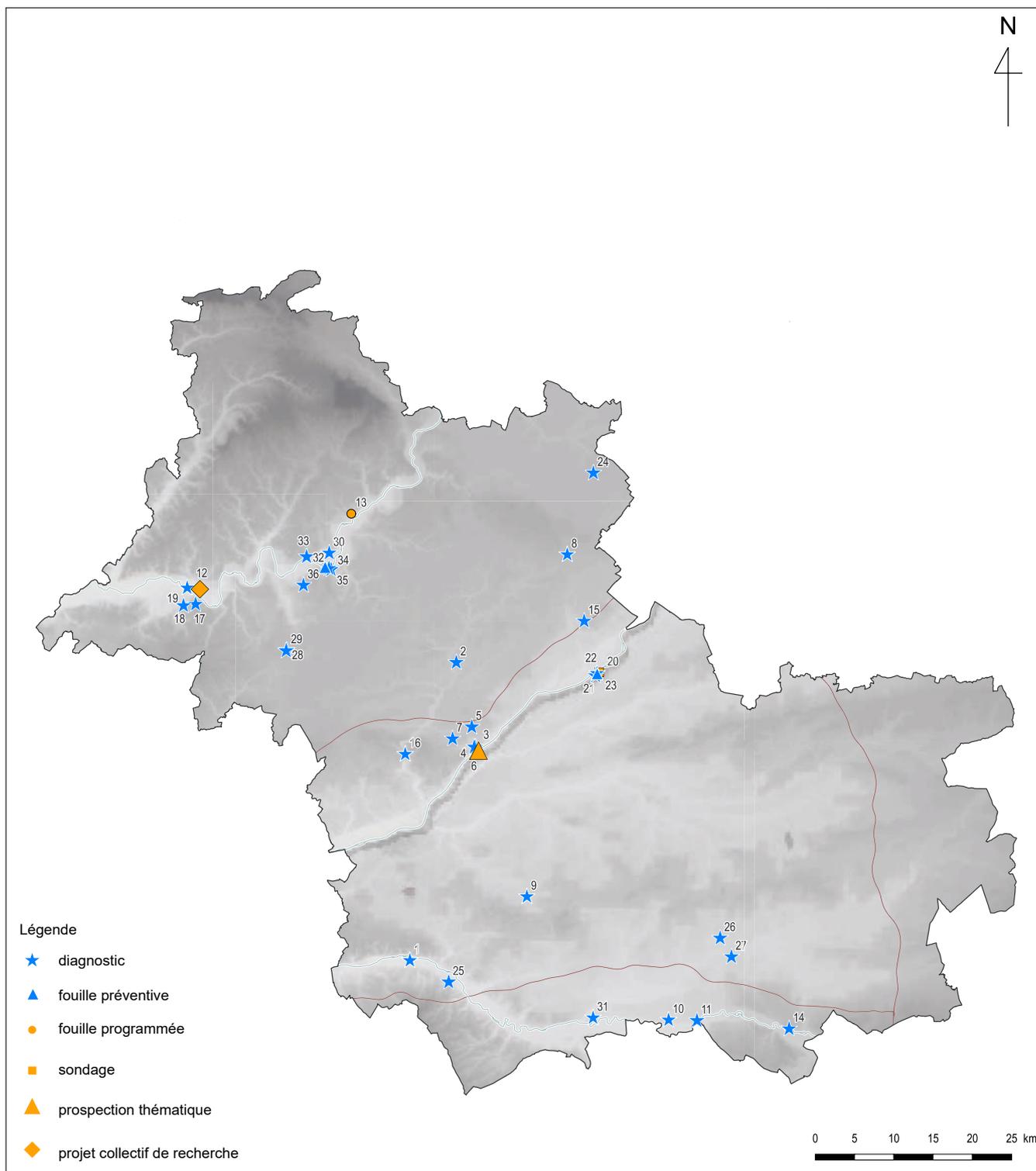
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41	Production du fer dans la forêt domaniale de Boulogne	LACROIX Solène (SUP)	PRT	GAL MA	0612357	
41002	Angé, Les Potences	DJEMMALI Nasser (Inrap)	OPD	NEO BRO FER	0612310	1
41009	Averdon, église Saint-Lubin	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA	0612374	2
41018	Blois, îlot Saint-Vincent	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	MOD CON	0611712	3
41018	Blois, 2 à 6 rue du Pont du Gast	JOSSET Didier (Inrap)	OPD	GAL MA MOD CON	0612112	4
41018	Blois, rue du Pont du Gast, rue de la Poste Jardin Clément Lévy	JOSSET Didier (Inrap)	OPD		0612113	4
41018	Blois, 64 rue de Villebrême	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612392	5
41018	Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	Josset Didier (INRAP)	PCR	GAL MA MOD	0611749	6
41018	Blois ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours	JOSSET Didier (Inrap)	PRD		0612404	6
41018	Blois, 38 rue de Villoiseau	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	GAL	0612492	7
41027	Briou, rue du Baron, les Terres du Bas Bourg	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD		0612382	8 ON
41059	Contres, route de Pontlevoy	FROQUET Hélène (Inrap)	OPD	BRO FER	0611836	9
41097	Gièvres, rue Victor-Hugo	SALE Philippe (Inrap)	OPD	GAL	0612383	10
41097	Gièvres, 36ter rue Louis-Chabert	SALE Philippe (Inrap)	OPD	GAL CON	0612389	11
41113	Habitat civil médiéval des XI <sup>e</sup> et XIV <sup>e</sup> s. de la vallée du Loir autour de Lavardin	MAROT Emeline (SUP)	PRT	MA	0612358	12
41116	Lisle, les Sablons	LETHROSNE Harold (PRIV)	FP	NEO	0612084	13
41135	Mennetou-sur-Cher, rue Bonne Nouvelle et rue Marcel Bailly	PICHON Isabelle (Inrap)	OPD	MA CON	0612402	14
41136	Mer, les Cents Planches, la Pierre Couverte	CHERDO François (Inrap)	OPD	NEO FER GAL MA	0612239	15
41142	Valencisse, la Loge	CHERDO François (Inrap)	OPD	MA MOD CON	0612473	16
41149	Montoire-sur-le-Loir, carrière de Prés Thierry tranche 4 zone 2	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO	0612398	17
41149	Montoire-sur-le-Loir, carrière de la Touche tranche 7 zone 5	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO	0612399	18
41149	Montoire-sur-le-Loir, la Touche	BAGUENIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	NEO MA	0612400	19
41155	Muides, le Bas des Flénats	CHEVALLIER Aude (MC)	SD	PAL	0612097	20
41155	Muides-sur-Loire, rue de la Croix et rue des Rêdes	DESCHAMPS Sandrine (Inrap)	OPD		0612268	21 ON

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	BIARD Miguel (Inrap)	OSE	PAL NEO BRO	0612271	22
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	DESCHAMPS Sandrine (Inrap)	OPD	PAL NEO	0612373	23
41173	Beauce-la-Romaine, Voie Romaine	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	NEO GAL MA	0612390	24
41181	Pouillé, rue de la République, Pièce de l'Arcie	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	CON	0612336	25 ON
41194	Romorantin-Lanthenay, 36 rue Joseph-Gaveau	CHIMIER Jean-Philippe (Inrap)	OPD	MOD	0612499	26
41194	Romorantin-Lanthenay rue de Piégu	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD		0612503	27 ON
41199	Saint-Amand-Longpré, Terres des Bréviaires	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD	CON	0612359	28
41199	Saint-Amand-Longpré, Caserne de gendarmerie	FOUILLET Nicolas (Inrap)	OPD		0612360	29 ON
41226	Saint-Ouen, 17 route de Paris	JOUQUAND Anne-Marie (Inrap)	OPD		0612504	30 ON
41242	Selles-sur-Cher, les Plantes Bernard	GRANSAR Marc (Inrap)	OPD		0612477	31 ON
41269	Vendôme, 2 quartier Rochambeau, bâtiments Régence et Porche	BLANCHARD Philippe (Inrap)	OSE	MA MOD CON	0612306	32
41269	Vendôme, 33 route du Mans	JOUANNEAU-BIGOT Sylvia (Inrap)	OPD	NEO MOD	0612393	33
41269	Vendôme, rue des Tanneurs	JOUANNEAU-BIGOT Sylvia (Inrap)	OPD	CON	0612425	34
41269	Vendôme, 165 rue de Bellevue	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	CON	0612451	35
41269	Vendôme, 165 rue de Bellevue	COUVIN Fabrice (Inrap)	OPD	CON	0612452	35
41287	Villerable, 12 rue du Petit-Pont	POITEVIN Grégory (Inrap)	OPD	CON	0612423	36

Carte des opérations autorisées





Cette prospection pédestre s'inscrit dans le cadre d'une thèse concernant « la production du fer dans les forêts du Centre de la France, le cas des forêts de Château-roux (Indre) et de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) au Moyen Âge » sous la direction de P. Husi (Ingénieur de recherche CITERES – HDR) et la co-direction de N. Dieu-donné-Glad (professeur d'archéologie antique à l'Université de Poitiers – HERMA).

La présence d'éléments témoignant de l'existence d'une activité métallurgique ancienne dans les forêts de Boulogne et de Chambord (Loir-et-Cher) est connue depuis une vingtaine d'années grâce aux nombreuses observations réalisées par L. Magiorani. Ce massif s'étend sur environ 105 km<sup>2</sup> et se trouve à environ 10 km au sud-ouest de Blois. Entre 2014 et 2017, le programme SOLIDAR dirigé par X. Rodier et C. Laplaige du Laboratoire Archéologie et Territoires (UMR CITERES 7324), a permis d'appréhender de façon très précise la microtopographie de ces forêts, et ainsi celle des différents ferriers qui les compose.

Le massif de Boulogne/Chambord comprend 43 ferriers situés principalement au sud et au sud-ouest de la forêt. La restitution du volume moyen de déchet composant ces sites (< 400 m<sup>3</sup>) permet de définir qu'ils ont été engendrés par une production métallurgique de faible à moyenne ampleur que l'on peut situer entre celle observée dans le Poitou par G. Saint-Didier et celle restituée par F. Sarreste sur les plus petits sites du Bas-Maine.

Les vestiges prélevés témoignent de l'utilisation de bas fourneaux à scories écoulées dont l'argile beige/orangée provient probablement de la forêt ; pour consolider la structure, les artisans ont employé des éléments de terre cuite architecturale. La cuve des fours, installée à même le sol, mesure en moyenne entre 15 et 20 cm et est de forme arrondie et plano-convexe ou quadrangulaire et plan. Un orifice, situé à la base des fours, permet à la

scorie de s'écouler, puis de cheminer facilement sur le sol grâce à la présence de canaux d'environ 5 cm de diamètre. De nombreux indices signalent également que les artisans ont utilisé des tuyères en argile, composée d'une base plus ou moins épaisse et d'une partie supérieure semi-cylindrique, pour favoriser la ventilation des fours.

La production du fer est caractérisée dans ce massif par une activité de réduction dont les vestiges semblent assez homogènes. Cette homogénéité signale une technique de fabrication très similaire au sein de toute la forêt caractérisée notamment par des températures importantes et des scories écoulées très peu fluides lors de leur écoulement.

Une activité de forge est associée à au moins 3 sites de réduction. Elle est caractérisée par des foyers mesurant moins de 10 cm de diamètre, de forme arrondie et plano-convexe et creusés à même le sol. Les culots de forge signalent des petits travaux engendrés par des techniques différentes.

Les indices de datation relevés sur les sites métallurgiques du massif permettent de dater l'activité qui y a pris place entre le début du VI<sup>e</sup> et le début du VIII<sup>e</sup> s. Or, la production du fer est peu connue en France et dans la région pour cette période. Ces sites apportent donc des informations essentielles quant à notre compréhension de la métallurgie et son développement entre l'Antiquité, période de très importante production avec le site des Ferrys par exemple, et le Moyen Âge central au cours duquel de nouveaux outils de production apparaissent comme les proto haut fourneaux ou l'utilisation de l'énergie hydraulique. L'histoire des scories ne s'arrête cependant pas au haut Moyen Âge puisque de nombreux indices et témoignages montrent qu'une partie de ces déchets est réemployée au cours du temps, notamment pour la création ou la restauration des routes forestières.

## ANGÉ

### Les Potences

Le cadre du diagnostic archéologique des terrains de la future extension de carrière sur le site d'Angé "Les Potences" a donné lieu à la découverte de nombreux vestiges archéologiques et a permis d'alimenter de manière appréciable nos connaissances sur cette zone sensible de la plaine alluviale du Cher. Ainsi, l'étude géomorphologique du secteur met en lumière l'homogénéité des séquences sédimentaires présentes sur ce site où les séquences fluviatiles installées au-dessus de la terrasse la plus ancienne prennent fin, probablement, au cours de l'Allerød (entre -13100 et -12000). Les dépôts sableux supérieurs commencent, alors, à se mettre en place et finissent de se stabiliser au tout début de l'Holocène (-10000 à nos jours) et seuls quelques glissements locaux sont enregistrés. C'est pour cette raison que les implantations du Néolithique et de la Protohistoire apparaissent condensés dans le même horizon brunifié qui livre également du Mésolithique. Dès lors, les écoulements sont drainés le long de deux paléochenaux sensiblement parallèles dont la formation ne semble pas synchrone. Le processus aboutit à la formation d'un ensemble sédimentaire sableux au relief très estompé au sein duquel le contexte archéologique se trouve assez perturbé. Les éléments archéologiques d'époque historique signalent un comblement tardif, par le biais de colluvions sableuses.

Dans ce contexte, la zone sableuse qui s'est édifiée dans l'interfluve de ces deux paléochenaux a livré les vestiges témoins d'une fréquentation régulière durant plusieurs phases du Néolithique et de la Protohistoire. Cependant, les phases érosives qui ont caractérisé ce secteur de la plaine semblent avoir perturbé de façon conséquente les installations humaines qui s'y sont développées. Cela a abouti à la disparition partielle ou totale des éventuelles structures anthropiques et à un brassage des ensembles mobiliers des différentes époques reconnues. Cette désorganisation de l'espace a rendu hasardeuse toute tentative de caractérisation des hypothétiques établissements humains dans ce secteur. De ce fait, les découvertes réalisées au cours de cette intervention sont, essentiellement, caractérisées par la présence de nappes plus ou moins denses de mobilier lithique et céramique. Les secteurs positifs ont également

enregistré la présence de rares structures en creux ; elles sont peu concluantes et leur caractère anthropique reste fortement discutable. Ces vestiges ont été découverts dans les moitiés nord de sept tranchées successives situées dans la zone centrale de l'emprise du projet et enregistrées au sein de l'horizon brunifié des sédiments holocènes. Elles ont donné lieu à la mise au jour d'un ensemble de près de 1345 vestiges mobiliers répertoriés en dehors de structures avérées.

L'étude du mobilier archéologique a identifié la présence de plusieurs époques du Néolithique et de la Protohistoire. Une première phase correspondant au Néolithique ancien/moyen 1 est constituée d'un corpus céramique mal conservé et pauvre en éléments typologiques. Ses témoins dans le panel lithique restent également peu concluants avec de rares éléments typologiques et des caractéristiques technologiques faiblement diagnostiques.

La deuxième phase est représentée par du mobilier céramique caractéristique du Néolithique récent qui a été retrouvé à l'angle sud-ouest de l'emprise dans ce qui semble être une dépression naturelle ayant piégé du mobilier archéologique. Le matériel lithique est totalement dénué d'éléments permettant la discrimination chronologique, alors que le corpus céramique renferme des attributs technologiques (forme des bases de vases, techniques de montage, rares décors et moyens de préhension) qui justifient de l'intégrer à cette phase chronologique.

Enfin, les époques protohistoriques sont représentées par un ensemble de 131 restes céramiques qui se décomposent en plusieurs lots témoignant d'une activité humaine dès l'âge du Bronze final/début premier âge du Fer (un pot retrouvé dans F.8). Deux éléments de poteries retrouvées dans la tranchée 65 (pied creux et fragment de gobelet à profil arrondi) témoignent d'ensembles du premier au deuxième âge du Fer. Enfin, une série renfermant plusieurs fragments de pots rend compte d'une fréquentation du secteur par des populations de La Tène finale.

**Nasser Djemali**

## AVERDON

### Église Saint-Lubin

Le diagnostic archéologique de l'église d'Averdon (Loiret-Cher), suite à un projet de travaux de restauration et d'assainissement des murs de l'édifice, s'est révélé positif. Vingt-huit faits archéologiques, s'échelonnant du haut Moyen Âge à nos jours, ont été identifiés dans les quatre sondages réalisés. Couvrant une superficie totale de 10,40 m<sup>2</sup>, ils ont été ouverts dans le chœur, la sacristie et à proximité du chevet de l'église.

L'ensemble des indices d'époque gallo-romaine découvert, 25 restes de terres cuites architecturales et un tessalon daté II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s., se trouve en position secondaire. Ce mobilier archéologique souligne la proximité d'une *villa* gallo-romaine au lieu-dit les Sarrazines (à une centaine de mètres au nord de l'église).

Les vestiges les plus anciens mis au jour par l'opération sont deux sépultures en sarcophage du V<sup>e</sup> s. Celles-ci

ont été découvertes à proximité de l'église au nord-ouest du chevet et indiquent la présence d'une aire funéraire antérieure à l'édifice préroman.

Outre les sarcophages, une douzaine de sépultures de très jeunes enfants sont installées à l'est et au sud-est du chevet de l'église, entre la toute fin du X<sup>e</sup> et la première moitié du XII<sup>e</sup> s. Le recrutement exclusif de l'arrière de l'église et la concentration de ces très jeunes individus sur un petit secteur amènent à considérer cette aire funéraire comme leur étant réservée.

Ces inhumations pourraient être liées à la construction de l'édifice daté du X<sup>e</sup> ou du début du XI<sup>e</sup> s., comprenant la nef ainsi que le mur mis au jour entre la croisée du transept et le sanctuaire. L'orientation et la localisation de ce dernier permettent de restituer un chevet plat. L'église mesurerait alors 20 m de longueur environ sur un peu moins de 14 m de largeur. Les restitutions plus précises du plan de l'édifice restent cependant problématiques. En effet, deux hypothèses peuvent être envisagées. La première est celle d'un plan strictement rectangulaire à chevet plat, sans rupture visible entre la nef et le chœur. Cependant, les bâtiments n'excèdent jamais les six mètres de largeur. La seconde hypothèse présente un chœur carré, séparé de la nef par un épaulement. Ce plan à chœur carré, séparé de la nef par un épaulement, apparaît majoritaire dans la région surtout à la fin du premier Moyen Âge.

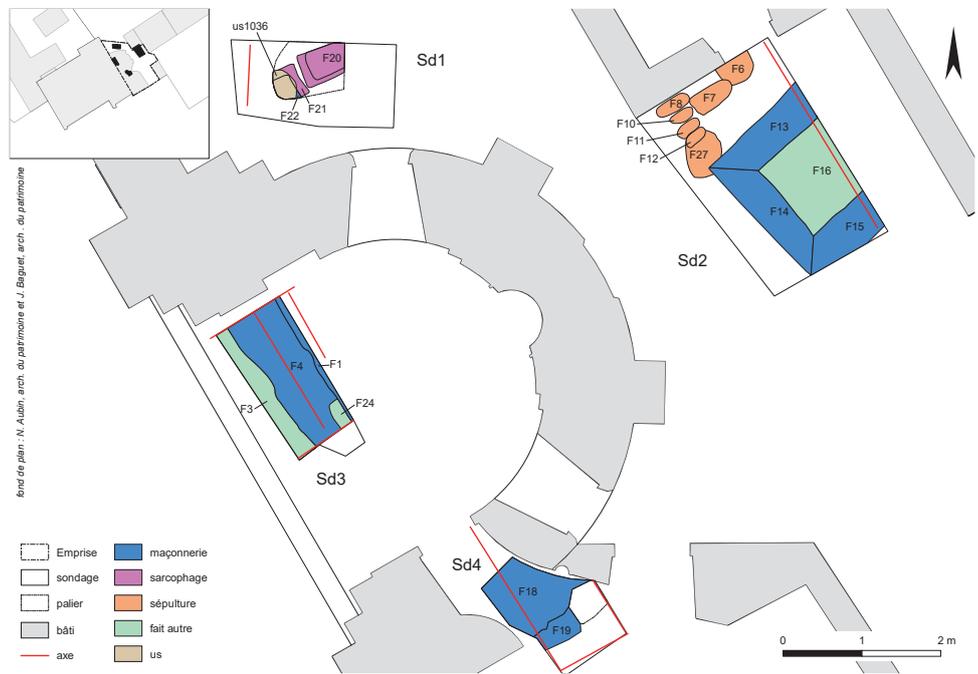
L'aire funéraire qui est associée à cette église reste en service durant une période certainement courte, de moins de deux siècles. Aucune sépulture postérieure au XII<sup>e</sup> s. n'a en effet été mise au jour au plus près des murs du bâtiment. La fin des dépôts sépulcraux dans ce secteur semble par ailleurs coïncider avec la modification de l'arrière de l'église et

l'adjonction d'un chevet en abside semi-circulaire. Le mur du chevet plat est arasé pour faire place à la nouvelle abside et le sol du nouveau sanctuaire est surélevé par rapport au reste du chœur.

À l'arrière du chevet, après ces différentes réorganisations de l'espace, un conduit d'aération carré d'une cavité souterraine est aménagé. Il s'installe sur les sépultures antérieures au XII<sup>e</sup> s. et est comblé, semble-t-il, au cours ou après le second Moyen Âge. Tout ce secteur a été peu modifié depuis l'érection de l'abside au XII<sup>e</sup> s., hormis des travaux de drainages récents.

À l'intérieur de l'édifice, dans le chœur, les niveaux de circulation et de préparations de sol se sont régulièrement succédé jusqu'à rattraper celui du sanctuaire, sans doute dès l'époque moderne. Le sol unifiant tous les espaces internes de l'église a dû être mis en place au moment de la construction de la sacristie, à la fin du XVIII<sup>e</sup> s. ou au début du XIX<sup>e</sup> s.

Isabelle Pichon



Averdon (Loir-et-Cher) église Saint-Lubin : plan général de l'opération sur fond de cadastre actuel (Jérôme Tricoire, Inrap)

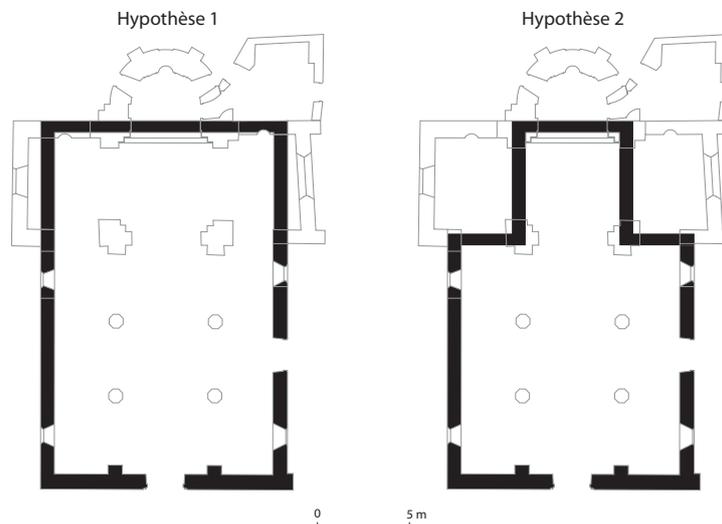


Figure 2 : Averdon (Loir-et-Cher) église Saint-Lubin : restitutions de l'état initial de l'église (Jérôme Tricoire, Inrap)

## Îlot Saint-Vincent, rue du Père Monsabré, rue Gallois

Le diagnostic est localisé à Blois (Loir-et-Cher) dans le quartier de l'Îlot Saint-Vincent, quelques mètres au nord du château. L'emprise prescrite de 4 350 m<sup>2</sup> s'implante dans la vallée de l'Arrou.

Les précédents diagnostics réalisés dans le secteur démontrent que la stratification est régulièrement supérieure à 2 m et atteint plus de 5 m d'épaisseur, dans l'axe central de la vallée. Ces importantes épaisseurs soulignent un fort potentiel archéologique et laissent présager un haut degré de conservation des sites des périodes anciennes. Dans le cadre du présent diagnostic, tout en confirmant les données archéologiques précédentes, cette épaisse stratification a formé un obstacle à l'étude des horizons antérieurs à la période Moderne. En effet, la cote de fond des travaux et l'application des normes de sécurité lors de la réalisation des sondages ont limité l'exploration à 1,30 m-1,50 m de profondeur. Dans la totalité des sondages, les horizons documentés sont de la période contemporaine et, au mieux, de la période moderne.

Découverts dans des remblais modernes, un tesson de céramique campanienne et quelques fragments de TCA antiques accréditent une fois de plus de la fréquentation de la vallée entre la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. et le Haut-Empire, sans toutefois prétendre à préciser le type d'occupation.

Les sondages ont confirmé la présence des épais remblais progressivement mis en place à partir du XV<sup>e</sup> s. afin de viabiliser toute la vallée et ses coteaux. Le sondage 3 a également mis en lumière des aménagements de sols pouvant être associés au parvis originel de l'église moderne Saint-Vincent. Ces données augurent de la bonne conservation des couches de constructions de l'édifice religieux.

Au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s., la fixation définitive de la trame urbaine a considérablement modifié la topographie de l'Îlot Saint-Vincent. Les travaux de nivellements et de remblaiements de la vallée ont adouci les reliefs des coteaux et surélevé certains points bas de la vallée.

**Grégory Poitevin**

## ZAC Saint-Vincent, rue du Pont-du-Gast, rue de la Poste

Les projets de réaménagements des espaces publics attenants à l'extension d'un axe commerçant – Saint-Vincent rue du Pont-du-Gast, rue de la Poste et rue Gallois à Blois présentés par la société 3 Vals Aménagement ont motivé une opération de diagnostic archéologique

sur les parcelles cadastrées DP 813p, DM 76, DM 79 et DM 160 et domaine public. Les six sondages réalisés sur une emprise globale de 3 146 m<sup>2</sup> ont permis l'observation de l'intégralité de la stratification et de son bon degré de conservation. L'espace étudié s'étend de la base

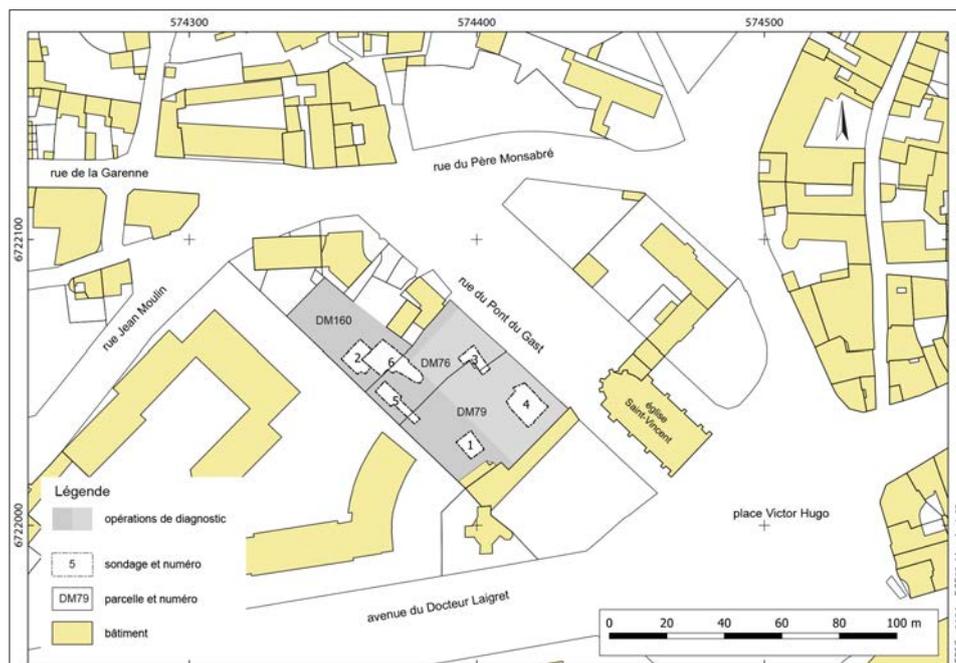


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : localisation du diagnostic sur le fond de plan cadastral de Blois. (Didier Josset, Inrap)

du coteau méridional de la vallée de l'Arrou, le long de la rue du Pont-du-Gast, à la partie médiane du versant anciennement aménagée en terrasse. Le terrain naturel est représenté par les marnes et calcaires de Beauce et les limons des plateaux.

La mise au jour d'un probable fossé comblé au Haut-Empire dans la partie basse du terrain est désormais l'aménagement le plus ancien connu dans ce secteur de la vallée de l'Arrou (fig.2). Sa position et son orientation, parallèle à la rue du Pont-du-Gast, tel que son tracé figure sur le plan cadastral de 1810, pourraient confirmer l'ancienneté de l'occupation du site le long d'un axe de circulation privilégié déjà en place.



Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : vue vers le nord-ouest de la coupe du fossé antique. (Jérôme Tricoire, Inrap)

Après un long hiatus où aucune occupation pérenne n'est identifiée, les résultats du diagnostic illustrent une importante occupation médiévale à partir du XIII<sup>e</sup> ou du XIV<sup>e</sup> s. Un atelier de métallurgie du cuivre et de ses alliages occupe pour partie un fond de parcelle (fig. 3 et 4). Les vestiges découverts au bas du coteau attesteraient la polyvalence des travaux réalisés dans cet atelier de proximité, dont l'étendue et l'organisation ne sont pas connues.

Les phases d'occupations du site des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., reconnues et fouillées aux abords de la rue du Pont-du-Gast, révèlent principalement la présence d'un habitat proche. La caractérisation d'espaces extérieurs comme de probables cours confirme également la même position de fond de parcelle de ces lieux (fig.5). La superposition du plan des découvertes et du plan cadastral de 1810 donne à voir une structuration du parcellaire en adéquation avec les données nouvelles : parcelle arrière d'habitats localisés en front de rue, ou plus sûrement de chemin. Les parcelles seraient dotées d'aménagements internes en contrebas du versant, murs, murets, ayant la double fonction de délimiter les espaces fonctionnels, voire les propriétés, et de soutenir des plates-formes peu élevées. On bénéficie ainsi d'indices toujours plus nombreux pour documenter le caractère attractif de la vallée de l'Arrou, au plus proche de la sortie de ville. Si ce n'est le début, il paraît acquis que l'expansion d'un faubourg est à l'œuvre dès cette époque. À mi-pente du versant, ce n'est qu'au XV<sup>e</sup> s. que la plate-forme haute pourrait avoir été progressivement aménagée et mise en valeur dans une visée vivrière (vergers, potagers), d'agrément (parcs) ou mixte (jardins).



Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : four de fusion fouillé au sud de la rue du Pont du Gast. (Samuel David, Inrap)

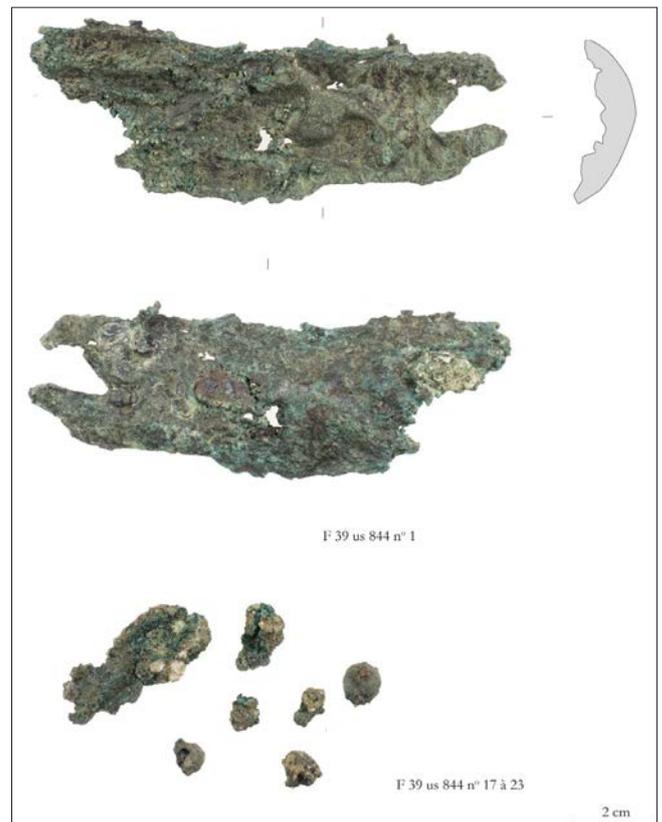


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : chutes de fonderie découvertes dans le comblement du four. (Nicolas Thomas, Inrap)



Fig. 5 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : cour aménagée à l'arrière d'une maison ayant pignon sur rue, au nord. Son utilisation est attestée aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles. (Didier Josset, Inrap)

C'est vers la fin du XV<sup>e</sup> s. ou tout début du XVI<sup>e</sup> s., que les trajectoires de développement de l'ensemble des parcelles semblent coïncider (fig.6). Ce serait le temps des jardins royaux. Les premiers remblaiements d'ampleur sur la terrasse intermédiaire résulteraient des aménagements des Jardins Haut et Bas. La construction de la terrasse intermédiaire interviendrait tout de suite après au tout début du XVI<sup>e</sup> s.

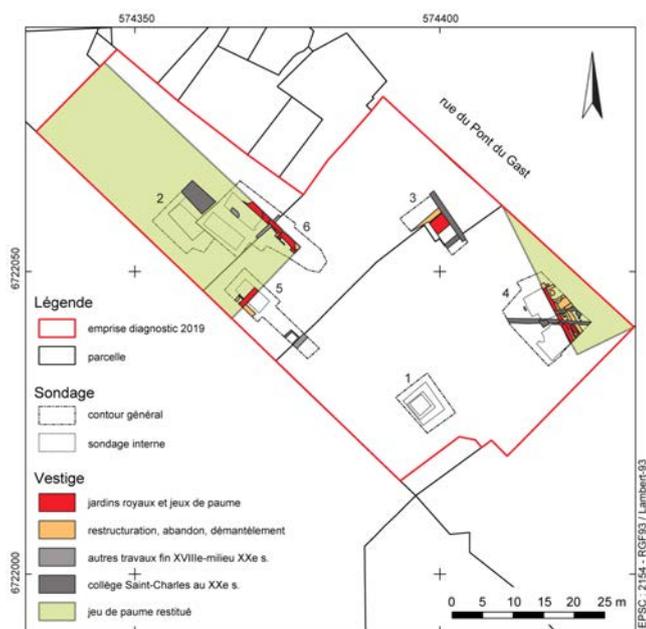


Fig. 6 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : plan de masse des vestiges modernes et contemporains du diagnostic archéologique sur le fond du cadastre de Blois ; emprises restituées des jeux de paume. (Didier Josset, Inrap)

En bas de pente, des jardins seraient installés en arrière de parcelle, accompagnant probablement l'édification du jeu de paume dit de Louis XII, notamment illustré par Jacques Androuët Du Cerceau vers 1576 (fig.7). Dans le même temps, un édifice d'agrément de même type est construit sur la terrasse intermédiaire ; il s'agit du jeu de paume dit de Henri II. Beaucoup mieux documenté, la construction occuperait au moins un quart de la superficie de la terrasse. Les jardins royaux avec leurs grands édifices paraissent demeurer ainsi jusqu'au moins le milieu du XVII<sup>e</sup> s. Les jeux de paume connaissent des réaménagements internes, mais aucune donnée ne permet véritablement d'appréhender leurs abords avec les structures associées aux jeux eux-mêmes (latrines) et les aménagements de surface (plantation, circulation).

C'est dans la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> s. que l'évolution chrono-fonctionnelle des parcelles se disjoint nettement. Le jeu de paume dit de Henri II est démantelé. La terrasse pourrait avoir été de nouveau retransformée en parc et jardin, avant qu'au XVIII<sup>e</sup> s. les terrains ne soient divisés en trois parcelles séparées par des murs de pierres. Le long de la rue du Pont-du-Gast, ce sont des transformations fonctionnelles qui affectent le jeu de paume dit de Louis XII. L'édifice semble avoir été divisé en plusieurs entités distinctes, jusqu'à ce que les bâtisses renaissances et modernes ne soient détruites pour laisser place à une nouvelle maison, sans doute au XX<sup>e</sup> s.

À partir de 1928, l'établissement scolaire privé Saint-Charles prend possession de l'endroit. L'extension progressive de ses installations aboutira au regroupement de toutes les parcelles étudiées.

**Didier Josset**



Fig. 7 : Blois (Loir-et-Cher) ZAC Saint-Vincent : vue zénithale (nord-est en haut) de la préparation de sol de la galerie du jeu de paume dit de Louis XII. (Didier Josset, Inrap)

Époque contemporaine

## BLOIS

### 64 rue de Villebrème

Les recherches archéologiques réalisées à Blois (Loir-et-Cher) au 64 rue de Villebrème ont révélé des maçonneries liées à la grange contemporaine toujours présente dans l'emprise prescrite. Une structure excavée partiellement explorée (cave maçonnée ?) a été mise en évidence contre les fondations du mur de clôture de cette dépendance agricole. En dehors de ces constructions

contemporaines non figurées sur le cadastre napoléonien, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans le cadre de ce diagnostic.

**Nicolas Fouillet**

# BLOIS

## ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours

Conformément au projet 2017-2019, dans la continuité des travaux réalisés depuis 2013, l'objectif principal du PCR est l'élaboration d'un document proche du Dérapv dans l'esprit des Synthèses Archéologiques Urbaines.

Quant à l'objet étudié, outre la ville et son vaste territoire, d'où un cadre de recherche très large, sont placés au cœur du projet, trois espaces spécifiques étudiés à une plus grande échelle, car jusqu'alors à l'écart des préoccupations des chercheurs. D'une manière globale, il s'agit du Val de Blois et plus précisément : le lit majeur et son cadre paléo-environnemental ; le lit mineur et en particulier tous les aspects liés à son anthropisation ; l'espace urbanisé de la rive gauche défini comme le quartier de Vienne.

En plus de l'exploitation systématique des données issues de l'archéologie préventive, des actions de recherches de terrain ont été menées et toutes les autres sources disponibles et utiles ont été conjointement exploitées. Aux termes de ces trois dernières années de travaux 2017-2019, les données brutes acquises, foisonnantes, et les résultats préliminaires des multiples études engagées, montrent l'intérêt de l'approche pluridisciplinaire suivie

depuis 2013. Le PCR Blois en est à un moment charnière de son activité. Les conditions sont désormais réunies pour préparer dans les meilleures conditions la publication générale des résultats.

La campagne de prospection inventaire et subaquatique 2019 s'est déroulée du 02 au 06 septembre 2019. L'étiage était extrêmement favorable pour la recherche avec des niveaux d'eau équivalents à ceux de 2003, -1,20 m ou en deçà par rapport à l'échelle principale de Blois. Le zéro de l'échelle est à une altitude NGF de 65,97 m (nivelement ING 69). Les membres du PCR ont effectué une prospection inventaire pédestre accompagnée de sondages manuels (resp. Didier Josset) et une prospection subaquatique (resp. Emmanuelle Miejac).

Les prospections faites en Loire ont une nouvelle fois contribué à réunir une documentation inédite importante. 54 prélèvements (bois d'architecture, objets et sédiments) ont été réalisés sur site, pour datations dendrochronologiques et radiocarbone, pour la détermination d'essences de bois, et identification de roches. Cependant, les résultats 2019 sont encore provisoires puisqu'aucune exploitation systématique des données n'a encore été

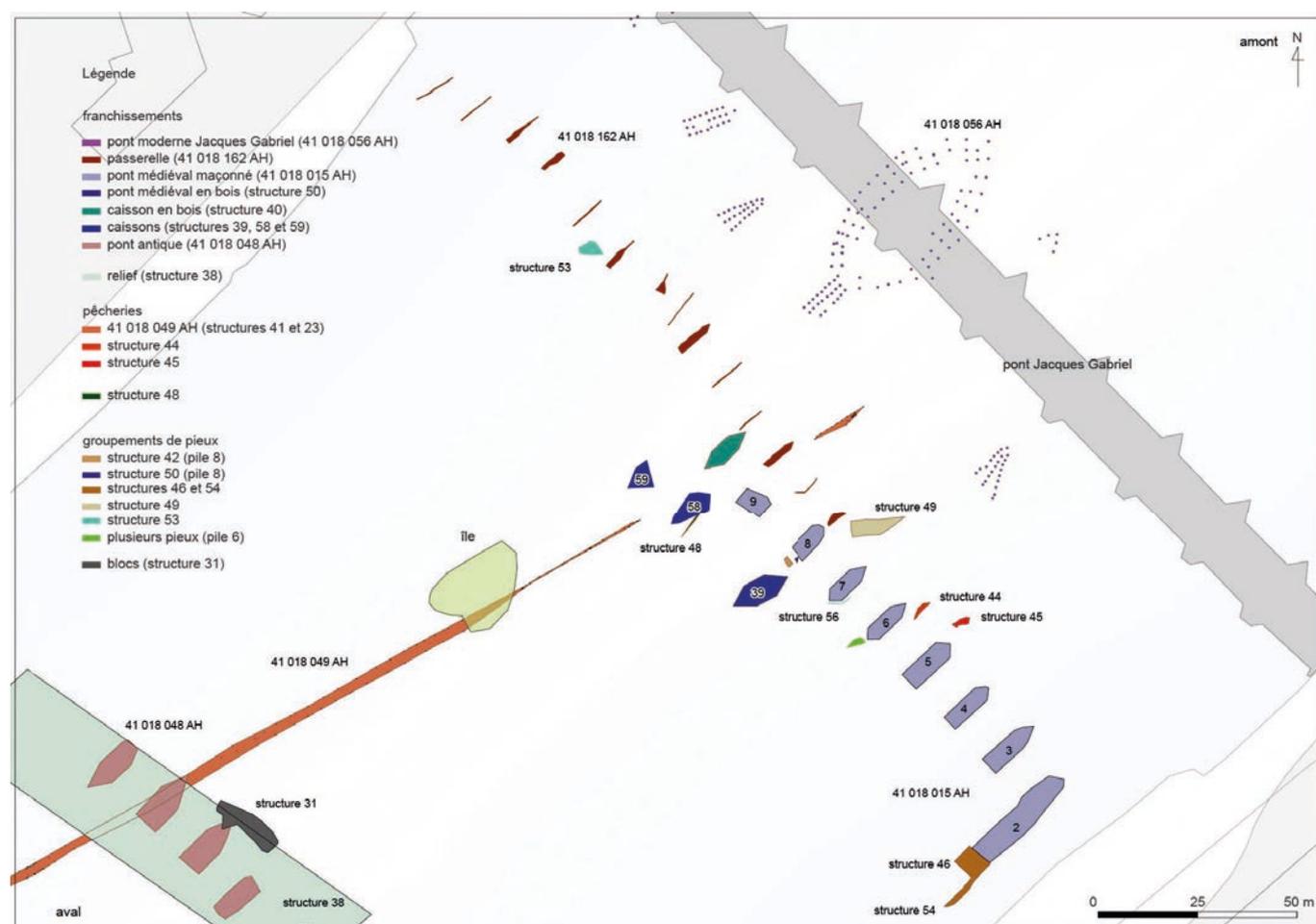


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) : l'aire d'étude des prospections inventaire et subaquatique pour l'exercice de 2019. (Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

faite. D'une part, l'analyse descriptive et comparative des aménagements peut ne pas être achevée, ou bien être à peine ébauchée. D'autre part, toutes les datations ne sont, soit pas encore acquises – les datations <sup>14</sup>C ne seront disponibles qu'au premier trimestre 2020 –, soit pas encore mises en œuvre dans nos raisonnements (datations par la dendrochronologie faites par le Cedre à Besançon).

Malgré cela, tous les objectifs scientifiques fixés pour 2019 ont pu être atteints. Ils s'inscrivaient dans plusieurs axes qui se placent dans la continuité des recherches antérieures.

Le premier axe était destiné à compléter les connaissances sur des structures médiévales appréhendées les années précédentes aux abords du pont de pierre médiéval (015 AH) et dont les fonctions ne sont pas toujours certaines. Pour cela, des observations complémentaires ont été faites, accompagnées par de nouveaux prélèvements de bois. Trois ouvrages mis au jour en 2018 (structures 44, 45 et 49), tous constitués de pieux de chêne, ont donc fait l'objet d'une première réinterprétation. Tout comme quasiment tous les autres ouvrages, les analyses descriptives poussées des vestiges et les études comparatives restent à mener. Par conséquent, en l'état, sur ces structures en particulier, les interprétations ne sont qu'indicatives : système de pêcherie, plateforme et autres aménagements en lien avec les travaux d'entretien et de reconstruction du pont de pierre et/ou fondations d'ouvrages en surplomb installés sur le pont (fig. 1).

Le deuxième axe se rapportait à la problématique majeure des franchissements. Toujours présente dans les travaux du PCR, que l'on évoque le franchissement du val et du lit majeur ou le franchissement du fleuve, cette problématique est en effet à la croisée de nombreux questionnements sur la fabrique urbaine de Blois. Parmi ceux-ci, figurent la compréhension de la mise en place et de l'évolution du parcellaire ancien, ainsi que son intérêt dans la connaissance du développement urbain *stricto sensu*. Vis-à-vis de cet axe de recherche, trois buts devaient être poursuivis et, sans préfigurer des résultats des études futures, nous les avons tous atteints sur le terrain :

- le premier visait à obtenir des compléments d'informations sur divers aménagements déjà repérés dans la sphère immédiate du pont maçonné médiéval. Ces recherches visent à mieux appréhender l'environnement bâti contemporain du franchissement et permettent d'aborder les conditions techniques de son édification : une poutre ouvragée incorporée à la pile 2 a été précisément relevée et décrite en vue d'une étude xylologique à venir. Approfondir l'étude de cette pièce de bois se justifie pour deux raisons : de par sa position à l'intérieur d'une pile dont le plan est unique, elle pourrait révéler la présence d'un aménagement spécifique, éventuellement un moulin ; ensuite, la datation obtenue par une analyse par le radiocarbone, qui indique un âge calibré de 1030 à 1189 ap. J.-C., soulève beaucoup de questions quant à la date véritable de sa mise en œuvre.

Un nuage de pieux verticaux situés à l'arrière de la pile 6 a été enregistré et relevé. Ces éléments pourraient

être les vestiges de pieux de soutènement de maisons construites sur l'arrière- bec de la pile vers la fin du XIII<sup>e</sup> s., voire au tout début du XIV<sup>e</sup> s.

Enfin, c'est un batardeau (structure 56) qui a été en partie dégagé et étudié en bordure de la pile 7. Il témoignerait de travaux réalisés au début du XVII<sup>e</sup> s.

- Le second était de découvrir de nouvelles structures en lien avec la structure 39 du haut Moyen Âge découverte en 2017 et que nous interprétons comme une pile de pont (fig. 2).

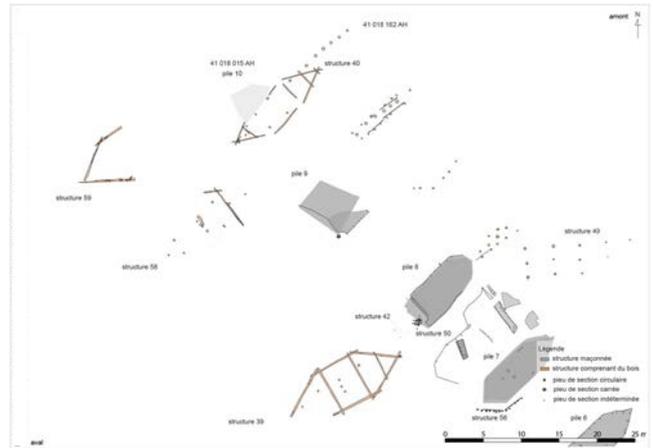


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) : les trois caissons 39, 58 et 59 dans leur environnement actuel. (Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

Pour rappel, la pile du haut Moyen Âge (structure 39) concerne un caisson en bois charpenté, très bien conservé, auxquels sont associés des pieux verticaux. À défaut d'obtenir des résultats fiables par la dendrochronologie, l'ouvrage avait été daté entre la fin du VII<sup>e</sup> s. et la fin du IX<sup>e</sup> s. par le radiocarbone à partir de 5 mesures faites sur trois madriers et deux pieux.

La prospection subaquatique 2019, a permis la découverte de deux nouvelles structures (58 et 59) situées quelques mètres au nord-ouest de cette dernière. Pour effectuer ne serait-ce que le dégagement très partiel de ces structures, mais malgré tout d'une partie morphologique significative, un très important travail de fouille à l'aspirateur à sédiment a été nécessaire. Il s'agit de deux ouvrages charpentés qui s'apparentent à deux nouvelles piles (fig. 3). Leurs dimensions et leurs



Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) : assemblage en moise de la structure 58. (Didier Josset, Inrap)

morphologies sont semblables à celles de la pile du haut Moyen Âge identifiée en 2017. De plus, ces trois structures sont à peu près localisées sur le même axe. Pour l'heure, et sans qu'aucune analyse approfondie des données n'ait été faite, les datations par la dendrochronologie effectuées sur les échantillons prélevés sur les nouvelles constructions rendent compte de deux choses. D'une part, les trois ouvrages semblent strictement contemporains. D'autre part, cette contemporanéité permet de corriger la datation des 5 bois analysés de la première pile (structure 39). Les corrélations dendrochronologiques permettent désormais de reconnaître une phase d'aménagement qui, bien que du haut Moyen Âge, se serait déroulée dans la seconde moitié du X<sup>e</sup> s.

La prospection subaquatique systématique a aussi entraîné la découverte de la structure inédite 53 beaucoup plus au nord, en amont de l'ancien pont médiéval maçonné (015 AH), à une soixantaine de mètre de la rive droite. Aucune interprétation et aucune datation ne sont encore proposées pour cet aménagement.

- Enfin, le troisième objectif 2019 était de sélectionner et de prélever des échantillons pour datations dendrochronologiques sur un maximum de pieux du pont antique (048 AH) (fig. 4).

Alors que, fin 2018, l'étude des données dendrochronologiques disponibles faisait apparaître au moins trois

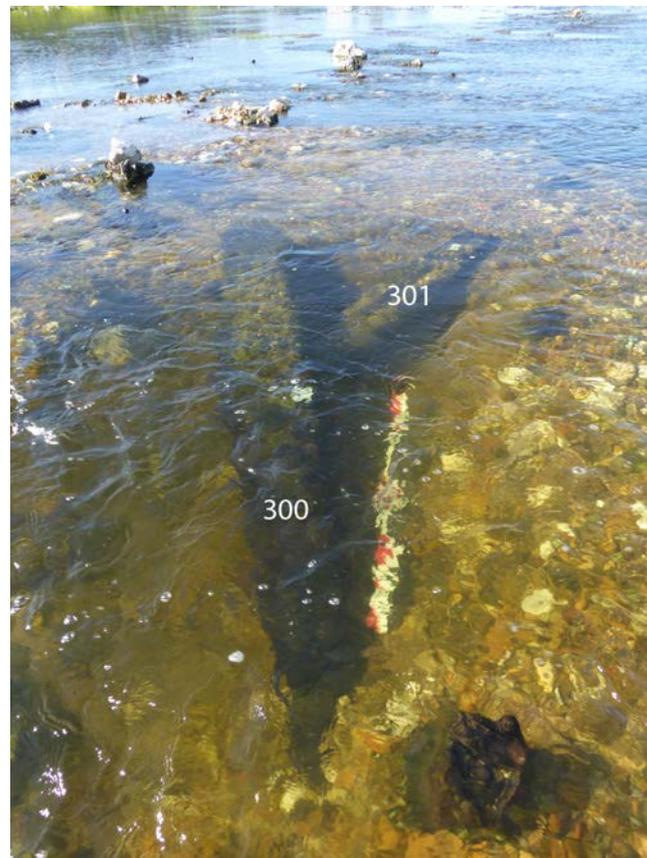


Fig. 5 Blois (Loir-et-Cher) : les pieux couchés de l'ensemble 6. (Didier Josset, Inrap)

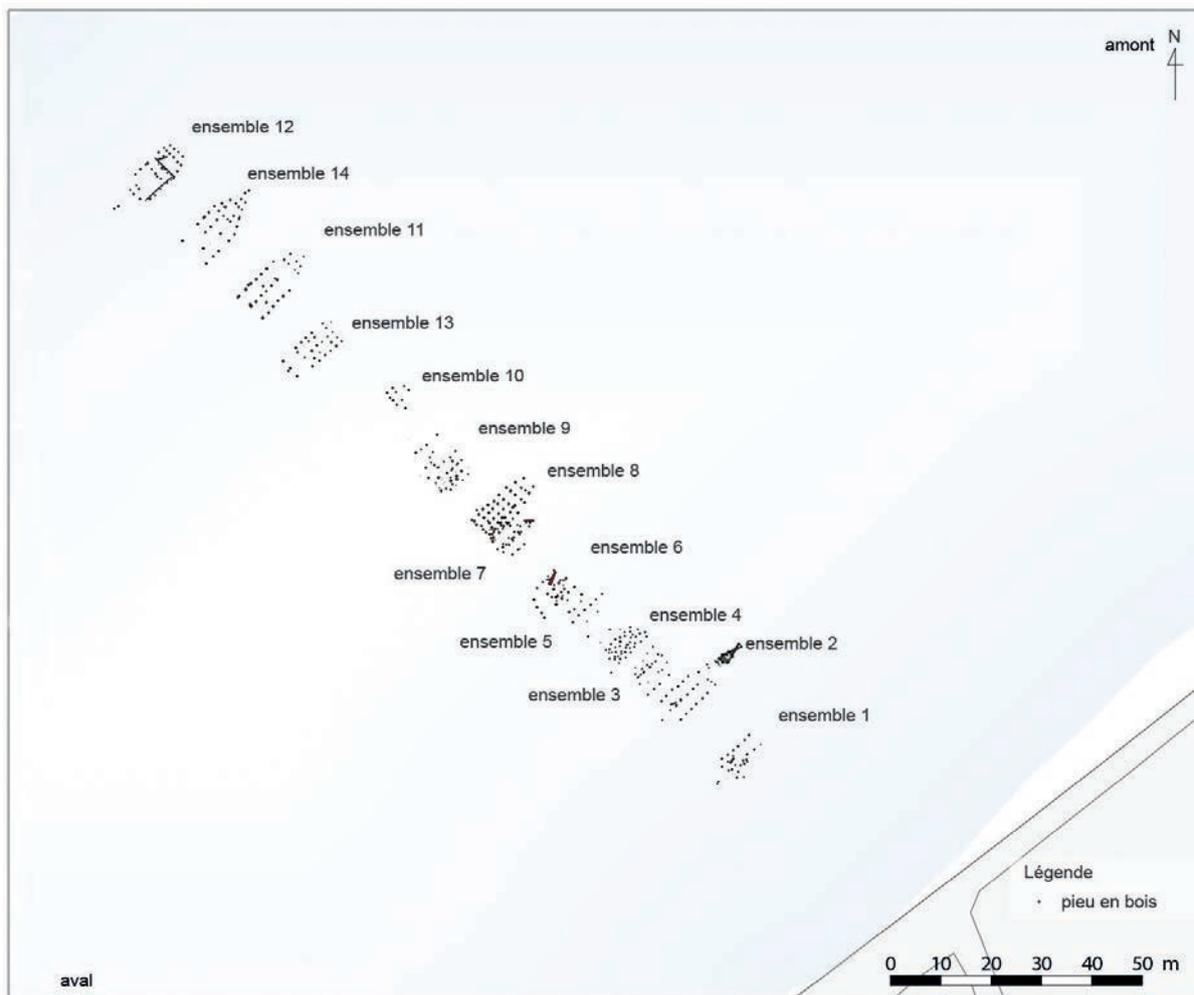


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) : les ensembles étudiés du franchissement antique. (Viviane Aubourg, DRAC Centre-Val de Loire)

phases majeures de constructions, l'objectif de la campagne 2019 était de multiplier les prélèvements pour accumuler les données chronologiques. Le choix des bois à traiter constitue au final un large échantillonnage qui a suivi 3 critères :

- bois implantés dans un groupe de pieux en apparence inorganisé ;
- bois jugé intercalaire dans le schéma de pile qui semblait respecter l'état principal du franchissement ;
- et enfin bois couché, plus facile à prélever et révélant sans doute une phase de destruction, quelle que soit son origine (fig. 5).

Les travaux ont donc porté sur 7 piles (ensembles 1, 3 à 8) parmi les plus accessibles à pied sans équipement de plongée, depuis la rive gauche. Aucune recherche de terrain complémentaire n'a été faite sur la pile 2, compte tenu des travaux antérieurs dont elle avait déjà fait l'objet. Vu la difficulté du travail de dégagement des pieux, et encore plus des efforts à fournir pour le sciage des échantillons, tous les moyens humains de la prospection pédestre ont été consacrés à cette action.

Après avoir été initié en 2018 par le laboratoire Chrono-environnement UMR 6249 de l'université de Besançon, l'étude dendroarchéologique de tous les bois dûment documentés prélevés lors des prospections Loire du PCR sera réalisée au cours du premier trimestre 2020. Cette étude concernera aussi bien des bois mis en œuvre dans les ouvrages fluviaux que les objets en bois ou composites comportant du bois.

La seconde étude sur le mobilier découvert en 2017 en aval de la pile 2 du pont médiéval maçonné et l'étude des lardoires trouvées lors des prospections entre 2013 et 2018 ont été achevées cette année.

Les derniers vestiges présentés dans le rapport 2019 concernent la structure 31, une concentration de blocs en calcaire présents le long d'un possible gué (structure 38), au niveau du pont antique. Alors qu'un relevé complémentaire et un enregistrement détaillé des blocs ont eu lieu en 2018, dans le même temps, des planches de bois, possibles éléments d'un bordage d'embarcation, ont été détectées sous certains d'entre eux, et prélevés. La datation <sup>14</sup>C réalisée sur un échantillon du bois 639 donne un âge calibré de 1511 à 1799 ap. J.-C. Cette datation serait un terminus post quem pour la mise en place des blocs. Les caractéristiques des blocs (pierres de taille brutes de carrière) et leur position au milieu du fleuve, au niveau d'un seuil, semblent désigner le naufrage d'un chaland.

Pour le val et le quartier de Vienne, jusque-là déshérité en termes de recherche, les travaux ont désormais atteint la phase de synthèse. En 2019, le travail préparatoire de récolement et d'analyse préliminaire des données pour l'étude géomorphologique du Val a été achevé. Elles ont également été corrélées avec les données acquises lors des prospections réalisées dans le cadre du PCR. La corrélation de ces données complémentaires, issues à la fois de l'archéologie préventive et programmée, permet de restituer plus finement que jamais les modalités d'évolution morphologique et sédimentaire du Val de Blois dans la longue durée, ses implications sur la fréquentation et

l'occupation humaine, mais aussi sur la taphonomie des sites archéologiques. Cette année marque ainsi la fin de l'acquisition des données pour cet axe thématique du PCR, et le début de l'étape de valorisation.

Quant à l'enquête sur le patrimoine bâti, elle s'est terminée cette année par une importante synthèse méthodologique. La poursuite de ces travaux concernera leur synthèse en termes d'apports à la connaissance de l'évolution de la paléo-topographie du Val et des espaces urbanisés au sud de la Loire.

En préalable à l'étude du parcellaire ancien, le géoréférencement et la digitalisation des cadastres anciens pour l'ensemble du cadre d'étude ont été achevés en 2019. L'analyse de la construction de la forme parcellaire de la ville de Blois et de son val sur le temps long a donc été engagée. L'objectif de cette étude était de procéder à l'analyse approfondie du parcellaire de Blois et de son val, à partir du cadastre numérisé du début du XIX<sup>e</sup> s., des données parcellaires inédites (projet Solidar), des documents anciens (textuels, iconographiques et planimétrique) et des données issues de l'archéologie préventive. Le but était aussi de replacer la ville de Blois dans le réseau local et régional. Il ne s'agit pas d'un travail abouti mais de pistes de recherche qui devront être approfondies à partir de 2020, notamment par un travail pluridisciplinaire poussé qui réunira tous les chercheurs.

Pour le Dépavf, l'inventaire des opérations d'archéologie préventive et programmée arrêté au deuxième trimestre 2019 fait état de 96 rapports dépouillés sur 183 opérations enregistrées. 132 Éléments Documentaires (ED) supplémentaires provenant de travaux variés ont été renseignés en 2019 dans la base de données spatialisée. Au total, ce sont 1680 ED qui sont désormais enregistrés, à partir desquels 137 Phases de Repères Urbains et 101 Repères Urbains ont été créés. Alors que les notices des Repères Urbains n'ont pas encore fait l'objet d'une rédaction finalisée et publiable, les notices de synthèse urbaine déjà rédigées pour les périodes allant du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C. au X<sup>e</sup> s. préfigurent assez précisément leur aspect final. Dans la continuité de ce qui a été initié en 2016, la création des Éléments Documentaires des édifices religieux et du funéraire a été cette année nourrie des données se rapportant à l'Hôpital général. Tous les Éléments Documentaires issus de ce travail ont été intégrés dans le Sig. Le dépouillement des rapports des opérations d'archéologie préventive s'est accompagné par la rédaction de nouvelles notices de Repères Archéologiques de Terrain. Un très important, et nécessaire, travail de récolement des données a notamment été réalisé pour les fouilles dites de la place Valin-de-la-Vaissière effectuées en 1975 et 1976. Il en résulte une somme d'informations souvent inattendue dont le caractère remarquable est parfois suggéré pour certaines. De ce fait, et afin de rendre plus accessible l'impressionnant travail d'analyse effectué par P.-J. Trombetta, le rapport de fouille 1975 a été monté à partir des documents présents dans les dossiers archivés au SRA et qui ont tous été numérisés. Le fascicule ainsi obtenu sera versé au SRA.

**Didier Josset, Viviane Aubourg**

# BLOIS

## 38 rue de Villoiseau

L'opération de diagnostic 38 rue Villoiseau est localisée à Blois (Loir-et-Cher). L'emprise prescrite de 18 089 m<sup>2</sup> s'implante sur le plateau nord de la Loire, à environ 3 km au nord-ouest du centre-ville.

Les premiers vestiges de l'activité humaine dans ce secteur sont matérialisés par deux tessons de céramique datant du Néolithique. Ils suggèrent au mieux la fréquentation de cette partie du plateau à cette période.

La seconde occupation des lieux se manifeste de manière plus concrète, avec l'aménagement d'un enclos fossoyé à bipartition de 7 200 m<sup>2</sup> environ, entre le II<sup>e</sup> et le début du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cet établissement rural gaulois

est classique par sa forme. Cependant, l'interprétation définitive de cet ensemble est sujette à caution. En effet, les tranchées de diagnostic n'ont pas révélé la présence de bâtiment. L'enclos apparaît vide et les fossés recèlent peu de rejets domestiques.

Au cours du I<sup>er</sup> s. ap. J.-C., de vastes fosses d'extraction sont mises en place sur la partie est des parcelles étudiées. Les creusements peu profonds permettent l'exploitation du sédiment limono-argileux.

De l'Antiquité à nos jours, les parcelles diagnostiquées sont dévolues à des activités agropastorales.

Grégory Poitevin



Blois (Loir-et-Cher) 38 rue de Villoiseau : plan des vestiges protohistoriques et non datés (Philippe Ladureau, Inrap)

Le diagnostic archéologique, portant sur une superficie d'environ 3,2 ha, a permis de mettre au jour plusieurs occupations principalement de l'âge du Bronze final et de la fin du second âge du Fer. Ces habitats se sont installés à proximité d'un ruisseau, affluent de la Bièvre, actuellement canalisé, mais toujours actif.

Concernant le Bronze final, l'implantation primitive (fig. 1), relevant de la phase moyenne du Bronze final (fin XI<sup>e</sup>-courant X<sup>e</sup> s. av. J.-C.) n'est signalée que par la présence de céramiques collectées dans un horizon colluvié, localisé au fond du vallon (pl. 1). Les quelques fosses, observées au sud-est de l'emprise, ont livré un lot céramique abondant qui témoigne de la présence d'un habitat en aire ouverte et à structuration lâche attribuable à la fin de l'âge du Bronze, soit une occupation centrée sur le IX<sup>e</sup> siècle av. notre ère (pl. 2). L'analyse des restes carpologiques permet de dresser un premier bilan de l'économie vivrière du site, basée principalement sur les céréales (orge vêtue, blé et millet). Compte tenu du positionnement topographique de l'implantation anthropique et des écarts observés entre les deux phases chronologiques identifiées, il paraît raisonnable de supposer que la durée d'occupation s'inscrit sur un temps long.

La période gauloise est représentée par un enclos plus ou moins quadrangulaire reconnu sur 3 côtés (fig. 1). Cet enclos délimite un établissement rural dont la superficie est estimée autour de 3200 m<sup>2</sup>. Prennent place au sein de cet enclos ou à l'extérieur, mais à proximité immédiate, trois ensembles de trous de poteaux qui déterminent l'implantation de bâtiments dont la fonction reste à préciser. Les lots céramiques exhumés, localisés principalement dans le fossé F43, correspondent à des rejets domestiques qui signalent la présence d'une habitation dans l'environnement immédiat. Ils fournissent un premier jalon chronologique fiable qui permet de situer l'occupation durant le 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.

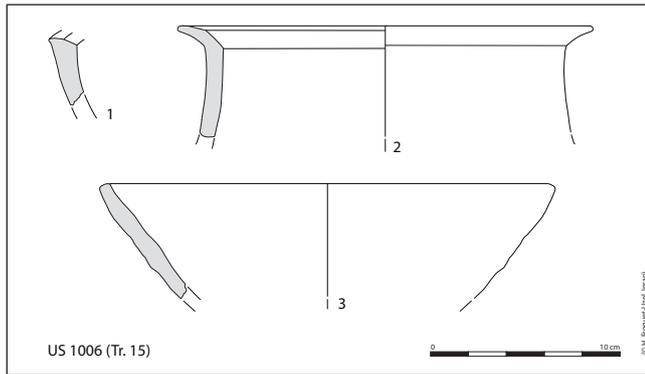
Enfin, plusieurs tronçons de fossés ont livré des éléments erratiques historiques qui s'échelonnent de la fin de la période médiévale jusqu'au début du XX<sup>e</sup> s. Les fossés identifiés sont, en grande majorité, directement superposables à la trame parcellaire établie en 1817 sur le cadastre napoléonien.

**Hélène Froquet-Uzel**



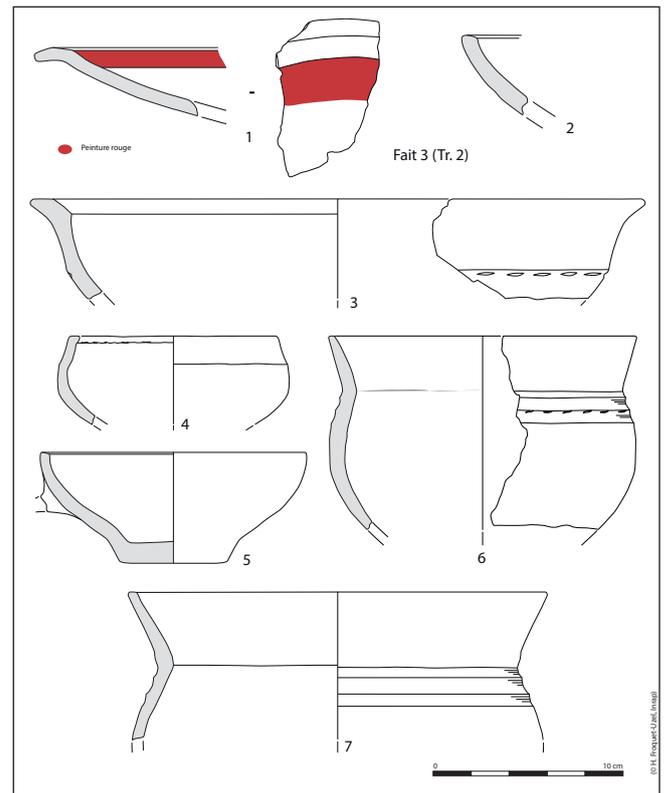
Fig. 1 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : plan de localisation des vestiges attribuables à la Protohistoire (Hélène Froquet-Uzel, Inrap)

Pl. 1



Pl. 1 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : vestiges céramiques caractérisant la phase moyenne du Bronze final (Ha A2/B1) (Hélène Froquet-Uzel, Inrap)

Pl. 2



Pl. 2 : Contres (Loir-et-Cher) route de Pontlevoy : vestiges céramiques caractérisant la phase finale du Bronze final (Ha B2/B3) (Hélène Froquet-Uzel, Inrap)

Gallo-romain

## GIÈVRES Rue Victor-Hugo

L'opération de diagnostic au 41 rue Victor-Hugo à Gièvres a livré quelques vestiges archéologiques attribués au Haut-Empire et qui correspondent à quatre fossés. Ils comprennent un mobilier archéologique peu abondant et à l'attribution chronologique incertaine. Il semble ainsi que cette parcelle soit située en limite de l'extension de

l'agglomération secondaire. La succession des fossés suggère une modification du parcellaire de ce secteur au cours du Haut-Empire.

**Philippe Salé**

Gallo-romain

## GIÈVRES 36 ter rue Louis-Chabert

Époque contemporaine

L'opération de diagnostic au 36 ter rue Louis-Chabert à Gièvres a livré de rares vestiges archéologiques attribués au Haut-Empire, qui concernent une grande fosse profonde, les soubassements d'un muret éventuel et des creusements superficiels. Le mobilier présente cependant un intérêt indéniable, en particulier les terres cuites

architecturales qui comprennent des fragments de tubuli et des carreaux de pilettes d'hypocauste. Ils suggèrent la proximité d'un établissement thermal. Les vestiges d'une construction de la période contemporaine sont également attestés.

**Philippe Salé**

En juillet 2019 s'est tenue la quatrième campagne de fouille programmée sur la minière à silex néolithique de Lisle les Sablons. La stratégie de fouille s'est portée sur la poursuite des investigations de deux principaux faits néolithiques visibles dans le sondage de la coupe géo-archéologique. La fouille de ces deux faits a débuté en 2017 pour l'un et en 2018 pour le second. Ils sont interprétés comme des fosses d'extraction de silex dans les argiles. Ils doivent permettre de renseigner les méthodes et techniques mises en œuvre au Néolithique pour l'extraction des matériaux siliceux. Les plans des deux fosses ne sont connus que partiellement, leurs dimensions se situent approximativement entre 1,20 m et 1,80 m. Le fait F10, le mieux documenté à ce jour, n'est fouillé et enregistré pour l'instant que sur une épaisseur de 0,70 m. Le comblement est constitué de rejets très denses de déchets de taille du silex.

Le contexte géomorphologique des colluvions sur le site est maintenant bien identifié et interprété au sein de la coupe géo-archéologique débutée en 2017. Les faits néolithiques se situent sous les colluvions de l'us1003 alors que les faits des périodes moderne et contemporaine (fossés parcellaires) entaillent ces mêmes colluvions.

Les colluvions très riches en artefacts remobilisés couvrent l'ensemble du site. Leur fouille s'est poursuivie lors de cette campagne pour permettre d'atteindre le niveau d'apparition des faits néolithiques. Les limites d'une nouvelle fosse dont le plan reste encore partiellement masqué par les colluvions ont ainsi pu être perçues lors de cette campagne. La partie sommitale du comblement qui a été dégagée se matérialise par une grande concentration de mobilier qui s'organise selon un plan qui semble sub-circulaire et dont la plus grande longueur est de 1,60 m.

Sur l'ensemble de la zone fouillée, le nombre de fosses néolithiques comblées par des artefacts de restes de taille liés à la chaîne opératoire de façonnage de haches s'élève maintenant à cinq faits à la suite de cette quatrième campagne de fouilles.

L'assemblage lithique récolté lors de la campagne 2019 a livré 4170 objets en silex (esquilles non comptabilisées). L'ensemble représente une masse totale de 94783 grammes. L'industrie en silex provient des comblements des faits F11 et F10 (niveaux fouillés en 2019), du nettoyage en plan du niveau d'apparition de F19 et des niveaux de colluvions (US1003).

D'après les résultats des études technologiques, la seule chaîne opératoire identifiée dans les déchets du débitage issus des comblements des structures et des colluvions déjà fouillées se rapportent à la fabrication des haches en silex.

Pour le fait F10, les résultats de l'étude 2019 viennent confirmer ceux des années précédentes où un léger tri dans la représentation des étapes de la chaîne opératoire

avait déjà été observé d'une unité stratigraphique à une autre : les éclats de dégrossissage sont absents ou rarissimes dans certains niveaux de comblement qui sont généralement ceux qui contiennent proportionnellement le plus d'éclats de régularisation. Les étapes de façonnage semblent également plus présentes dans les comblements les plus anciens stratigraphiquement. L'étape de mise en forme est discrète mais toujours présente au sein des assemblages. La fosse étant toujours en cours de fouille, les résultats devront être pondérés en fonction des études ultérieures.

L'étude du mobilier du fait F11 a été pensée de manière à constituer un référentiel des stigmates de débitage observés sur les artefacts archéologiques du site de Lisle les Sablons (matière première et chaîne opératoire) afin de les comparer avec une série expérimentale qui sera constituée pour mieux comprendre les techniques de façonnage (geste et outil). Les premiers résultats montrent une dichotomie entre les stigmates des premières étapes de dégrossissage et de mise en forme, plutôt liés à l'utilisation d'un percuteur dur et ceux du façonnage et de la régularisation, plutôt liés à l'utilisation d'un percuteur tendre. Entre les différentes étapes du façonnage, les effectifs restent néanmoins toujours très déséquilibrés ce qui interroge la valeur de la représentativité des stigmates analysés pour chacun de ces groupes.

Les caractéristiques morpho-technologiques du mobilier issu du nettoyage en plan du fait F19 entrent en stricte corrélation avec toutes les observations effectuées sur le mobilier lithique déjà étudié. Ce fait livre en outre dix éclats retouchés et deux préparations bifaciales utilisant des supports d'éclats.

À ce stade des études technologiques, il semble que pour environ un tiers de ébauches identifiées sur le site, les supports utilisés soient des éclats massifs. Les études de mobilier se poursuivent pour mieux caractériser les modalités de la chaîne opératoire de fabrication des haches.

L'opération de fouille est poursuivie dans le cadre d'un programme triennal (2019-2021). Il s'agit d'appréhender les méthodes et techniques d'extraction des matériaux siliceux au Néolithique ainsi que la structuration et le fonctionnement de cette minière à silex. Cette dernière problématique est abordée par une analyse technologique poussée de la série lithique couplée à une analyse stratigraphique fine des comblements des fosses. Ainsi, l'organisation techno-économique et spatiale des activités de taille au sein de la minière peut être recherchée à travers le séquençage des rejets de la chaîne opératoire de façonnage dans les différentes unités stratigraphiques des différentes fosses.

**Harold Lethrosne, Olivia Dupart**

Le diagnostic archéologique mené à proximité de la porte Bonne-Nouvelle de l'enceinte médiévale de Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) a permis de découvrir une importante stratification (maximum 1,80 m d'épaisseur) correspondant notamment au comblement du fossé défensif enserrant la ville.

À l'extrémité ouest de l'emprise, le creusement du fossé perce des occupations indéterminées du XIII<sup>e</sup> s. Il doit probablement intervenir rapidement après l'abandon de ces niveaux puisque la demande pour sa réalisation, entreprise par le seigneur de Vierzon auprès de l'abbesse du prieuré de Mennetou, est émise en 1212.

Le fossé, partiellement visible, a été observé sur presque 3,80 m de largeur et 1 m de hauteur. Son fond est plat. Il est massivement comblé par un sédiment homogène. La paroi orientale est recoupée par le creusement d'un second fossé au un profil possiblement en V dont le fond n'a pas été atteint. Sa largeur observée est d'environ 2,50 m. Un mur est installé dans le comblement final qui intervient après le XVII<sup>e</sup> s. La fonction de ce mur reste inconnue.

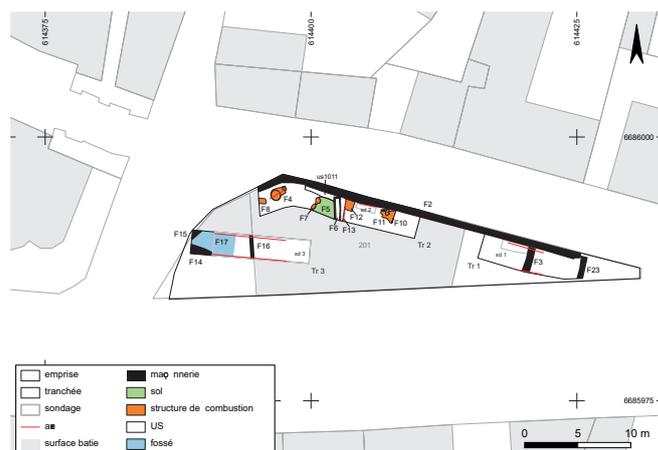
Peu de mobilier céramique postérieur aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s. a été mis au jour. Les textes et le cadastre ancien montrent un espace composé de jardins, peu bâtis. Il faut attendre la fin du XIX<sup>e</sup> ou le début du XX<sup>e</sup> s. pour voir l'installation d'un atelier de charron et de son habitation sur la parcelle. Ils ont sans doute fonctionné au moins jusque dans les années 50. Les vestiges de l'atelier sont majoritairement des foyers à l'air libre, nécessaires pour la mise en œuvre du cerclage métallique des roues. Ils se distribuent sur au moins 1 m de hauteur et ne semblent pas construits mais allumés au besoin dans cet espace préservé des vents par un haut mur de clôture.

Le dernier état de cet atelier montre un espace de travail aménagé ou un possible appentis accolé à une fosse d'emballage. À l'extrémité est de la parcelle, deux murs parallèles espacés d'un peu plus de 4 m pourraient être les vestiges de l'habitation de l'artisan, qui figure sur des cartes postales du début du XX<sup>e</sup> s. Celles-ci montrent l'évolution rapide de ce secteur de la ville marquée par le recul des jardins et sa construction progressive.

Isabelle Pichon



Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) rues Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly : localisation de l'emprise sur fond de cadastre de 1828. (Jérôme Tricoire, Inrap)



Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) rues Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly : plan général des sondages et des vestiges. (Jérôme Tricoire, Inrap)



Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) rues Bonne-Nouvelle et Marcel-Bailly : assemblage des photographies de la coupe sud du fossé défensif qui recoupe des occupations plus anciennes. (Jérôme Tricoire, Inrap)

L'opération archéologique réalisée aux lieux-dits les Cent-Planches et la Pierre-Couverte à Mer (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer seize parcelles préalablement au projet de création du parc d'activités des Portes de Chambord II. Les 26 tranchées, couvrant 11,01 % des 72 857 m<sup>2</sup> à investiguer, recelaient des vestiges des périodes néolithique, protohistorique, antique, médiévale et moderne/contemporaine.

Le Néolithique moyen est représenté par un fond de silo daté par <sup>14</sup>C. Déjà matérialisée par deux silos et une fosse sur la fouille de Mer la Gueule II, c'est ici un nouvel indice d'une implantation humaine sur le territoire mérois à cette époque.

Le Néolithique final est figuré par seule fosse déjà intégralement fouillée lors de la première intervention de 2008 et dont l'étude du mobilier a fait l'objet d'une publication en 2011 (Irribarria, Hauzeur 2011).

La Protohistoire correspond dans un premier temps à des fosses et du parcellaire dont la datation large ne permet pas de les inclure dans une phase chronologique précise de cette période.

Ce sont ensuite des silos antérieurs à La Tène finale qui ont été mis au jour au sud des terrains. Ces premiers vestiges pourraient être contemporains d'un ensemble de trous de poteau et de fosses datées de La Tène ancienne/moyenne localisés plus au nord.

C'est enfin un réseau parcellaire fossoyé daté de La Tène finale qui vient compléter le plan d'un vaste enclos mis en évidence en 2008 au lieu-dit des Villiers (Cherdo, Poitevin 2009).

L'Antiquité est représentée par un vaste creusement interprété en tant que carrière d'extraction grâce à l'identification d'un palier de front de taille.

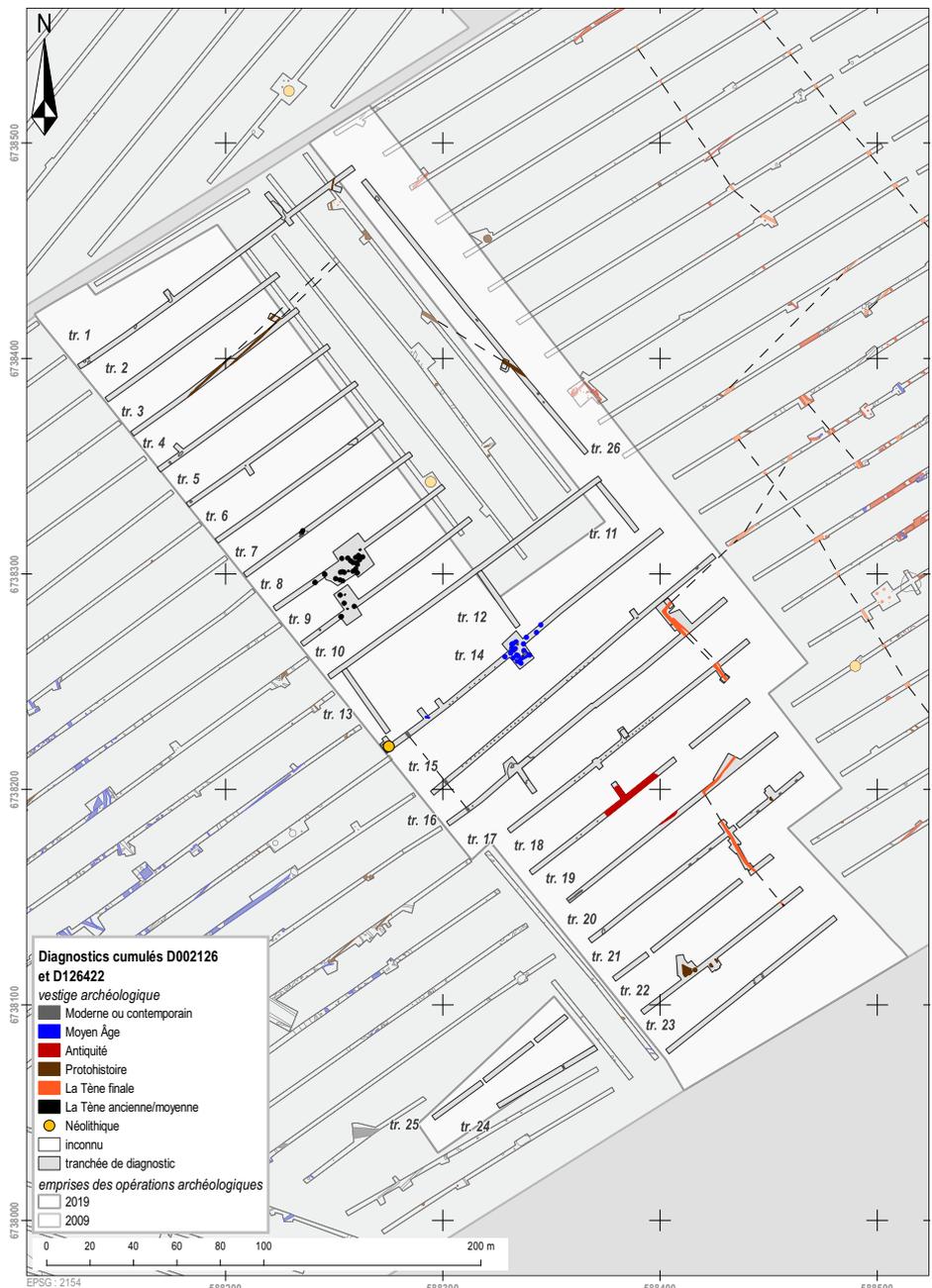
Le haut Moyen Âge rassemble un ensemble de trous de poteau et une fosse oblongue. C'est grâce au mobilier céramique collecté à proximité immédiate et par analogie morphologique avec les vestiges fouillés sur le site médiéval des Cent-Planches que ceux-ci ont été intégrés à cette période chronologique.

Enfin une crête de labour, d'anciens rangs de vigne et du parcellaire fossoyé illustrent les périodes moderne et contemporaine.

Au final, les découvertes de cette intervention archéologique reflètent la densité et la diversité des occupations humaines déjà identifiées sur la commune méroise qui ne compte pas moins de 241 références sur un territoire de 26,5 km<sup>2</sup>.

**François Cherdo**

Mer (Loir-et-Cher) les Cents-Planches, la Pierre-Couverte : plan général phasé du diagnostic (Caroline Font, Inrap).



## VALENCISSE

### La Loge

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit la Loge à Valencisse (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer 23 parcelles préalablement au projet d'extension urbaine du centre bourg. Les 19 tranchées, couvrant 10,43 % des 25 600 m<sup>2</sup> à investiguer, recelaient des vestiges des périodes médiévale, moderne et contemporaine.

Le haut Moyen Âge est représenté par un fossé et du mobilier en position résiduelle dans un trou de poteau. Ces indices datent du VIII<sup>e</sup> s., voire fin du VII<sup>e</sup> s. Ce premier fossé a été impacté par le creusement d'une vaste fosse ayant servi de dépotoir au cours du IX<sup>e</sup> s. Une unité architecturale et différents systèmes de délimitation du parcellaire (chemin, fossés, clôtures et haies) des

époques moderne et contemporaine ont par ailleurs été mis au jour.

Les quelques découvertes de cette intervention archéologique reflètent l'implantation humaine sur la commune de Valencisse précéda la création de la paroisse de Saint-Secondin au XI<sup>e</sup> s. et l'édification de son église au XII<sup>e</sup> s. Les terrains ont ensuite été aménagés pour délimiter des parcelles et faciliter la circulation, ainsi que l'accès à un bâtiment en matériaux périssables, au cours des périodes moderne et/ou contemporaine.

**François Cherdo**

## MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

### Carrière de la Touche zone 5, tranche 7

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au préalable de l'extension de la carrière de la Touche (zone 5, tranche 7) a révélé la présence de deux concentrations de vestiges lithiques associés à de rares tessons de céramique très altérés, conservées dans de légères dépressions. La séquence stratigraphique témoigne de la faible accrétion sédimentaire du fait de processus érosifs, la nappe graveleuse de la terrasse se rencontrant entre 0,50 et 0,60 m sous la surface actuelle. Du mobilier lithique et céramique a été découvert régulièrement au sein de la formation argileuse de faible puissance. Les états de surface divers du mobilier lithique témoignent de la remobilisation d'une partie d'entre eux. Il est par ailleurs vraisemblable que, considérant les conditions de conservation médiocres, le mobilier céramique néolithique soit sous-représenté du fait de sa dégradation. Les vestiges

lithiques, présents dans toutes les tranchées (hormis la tranche 2), qu'ils soient en position isolée ou regroupés au sein de concentrations cohérentes, témoignent d'une fréquentation des lieux au cours du Néolithique, et plus vraisemblablement au cours de la phase récente du Néolithique. C'est l'hypothèse d'attribution chrono-culturelle retenue pour l'amas 1 (Tr 13) qui livre un assemblage original dont les objectifs de débitage sont la production d'éclats courts et déjetés extraits de nucléus évoquant de gros denticulés. Cette production pourrait être liée à des activités spécifiques, comme la moisson, aucun élément matériel n'évoquant la présence d'une implantation humaine pérenne de la fin du IV<sup>e</sup> millénaire.

**Jean-Philippe Baguenier**

## MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

### Carrière de Prés Thierry tranche 4 zone 2

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au préalable de l'extension de la carrière de la Touche, Prés Thierry (zone 2, tranche 4), a révélé la présence d'une concentration de vestiges lithiques (amas 2) conservée dans une légère dépression. La séquence stratigraphique témoigne de la faible accrétion sédimentaire du fait de processus érosifs, la nappe graveleuse de la terrasse se rencontrant entre 0,50 et 0,60 m sous la surface actuelle. Du mobilier lithique épars a été découvert au sein de la formation d'argile limoneuse de faible puissance (US 1002), avec une fréquence bien moindre que dans l'emprise de l'opération de diagnostic située immédiatement à l'ouest

de la présente opération. Les états de surface divers du mobilier lithique témoignent de la remobilisation d'une partie d'entre eux, en particulier dans le secteur central de l'emprise où la terrasse est affleurante. Il est par ailleurs vraisemblable que, considérant les conditions de conservation médiocres, le mobilier céramique néolithique soit sous-représenté du fait de sa dégradation. Les vestiges lithiques témoignent d'une fréquentation des lieux au cours du Néolithique, et plus vraisemblablement au cours de la phase récente du Néolithique.

**Jean-Philippe Baguenier**

## MONTOIRE-SUR-LE-LOIR

### Carrière de la Touche zone 6, tranche 8

Le diagnostic réalisé à Montoire-sur-le-Loir au préalable de l'extension de la carrière de la Touche (zone 6, tranche 8), a révélé la présence d'un habitat rural peut-être attribuable au haut Moyen Âge et des indices ténus de fréquentation des lieux au Néolithique. L'occupation historique est renseignée par 49 structures en creux (45 trous de poteaux et 4 fosses) localisées dans la moitié sud de l'emprise. Cinq ensembles ont été définis mais aucun plan de bâtiment n'a été formellement reconnu malgré la réalisation de fenêtres ; l'alignement de quatre trous de poteau (ensemble 5) au sud de la tranchée 26 évoque toutefois ce type d'aménagement. Seul un vase, représenté par huit tessons provenant du comblement d'un

unique trou de poteau, vient documenter la chronologie relative de cette occupation, à savoir le IX<sup>e</sup> s. La nature du substrat accueillant l'installation est sensiblement différente des formations environnantes observées lors des opérations de diagnostic réalisées dans la carrière de la Touche. L'occupation est en effet située sur les points altimétriques les plus hauts de l'emprise, sur des sables pouvant correspondre à un lambeau affaissé d'une ancienne levée naturelle du Loir. Si l'attribution chronologique venait à être confirmée, des parallèles pourraient être établis avec des sites contemporains découverts au cours des vingt dernières années dans la vallée du Loir.

Jean-Philippe Baguenier

## MUIDES-SUR-LOIRE

### Le Bas des Flénats

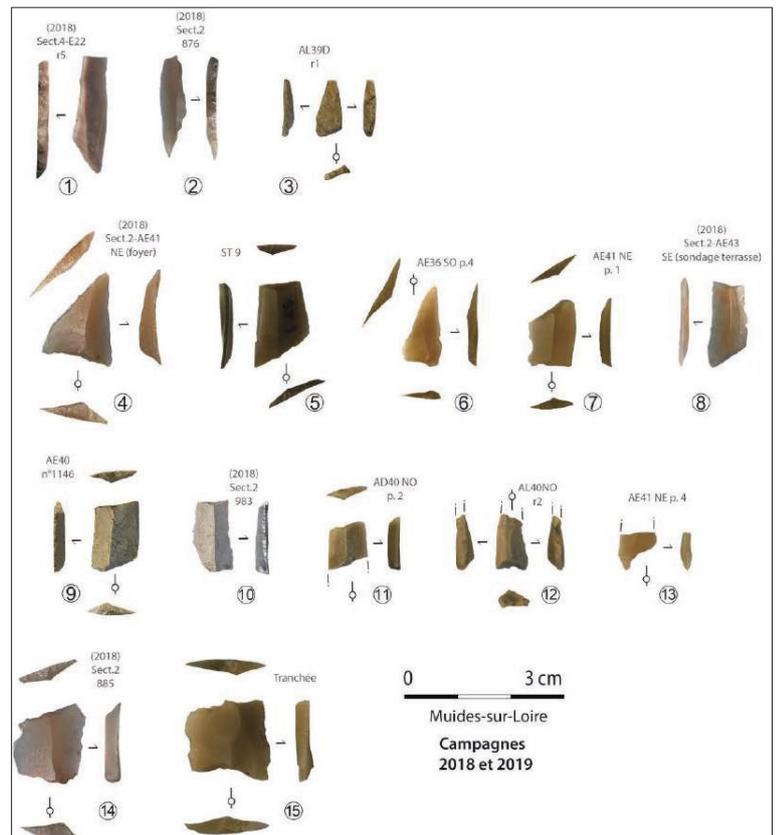
Une première campagne de sondages réalisée en 2018 a permis d'explorer les parcelles ZE25-26 situées au lieu-dit le Bas des Flénats à Muides-sur-Loire afin d'interroger le potentiel des vestiges paléolithiques identifiés lors de précédentes fouilles programmées dirigées par R. Irribarria entre 2010 et 2015 et qui s'intéressaient alors plus particulièrement à une occupation du Néolithique ancien. Une nouvelle campagne d'exploration a été menée pendant l'été 2019 afin de préciser les premiers résultats obtenus.

L'exploration du secteur 2, qui avait livré en 2010 une structure de combustion et pour lequel les observations de 2018 laissaient présager la conservation d'un sol archéologique antérieur au Néolithique, a été poursuivie par une extension planimétrique de la zone fouillée associée à des sondages ponctuels plus profonds permettant d'appréhender l'extension et la dilatation du ou des niveau(x) d'occupation. L'étude des vestiges lithiques récoltés dans ce secteur a permis de préciser la chronologie de la structure de combustion qui s'avère relever d'une occupation mésolithique caractérisée par la présence d'armatures (petits triangles scalènes et trapèzes réalisés sur petites lames régulières) et de déchets de taille témoignant d'une production lamellaire. Dans ce secteur, les produits issus d'un débitage laminaire large tel qu'il est connu au Paléolithique final restent anecdotiques.

Dans le même temps, une tranchée profonde a été ouverte, transversalement au lit d'un talweg repéré lors d'études antérieures réalisées par Clément Recq, dans une zone déjà fouillée jusqu'aux niveaux néolithiques par les campagnes du début des années 2010. Cette exploration visait une meilleure compréhension du lien entre le talweg et les niveaux d'occupation (contemporanéité ou non, perturbations taphonomiques, etc.). Très peu de vestiges ont été identifiés lors de l'ouverture de la tranchée et les quelques vestiges découverts ne permettent pas une attribution chrono-culturelle fine. Certains sont cependant cohérents avec une attribution au Mésolithique (produc-

tion lamellaire), tandis que d'autres, très rares, pourraient être issus d'activités paléolithiques (rares productions laminaires). Le comblement de la dépression sableuse a en revanche pu être documenté précisément. Deux lots de prélèvements pour datations par OSL ont ainsi été effectués, dans une coupe correspondant au centre du talweg et dans les fentes de gel visibles aux abords de la dépression.

Célia Fat Cheung, Aude Chevallier

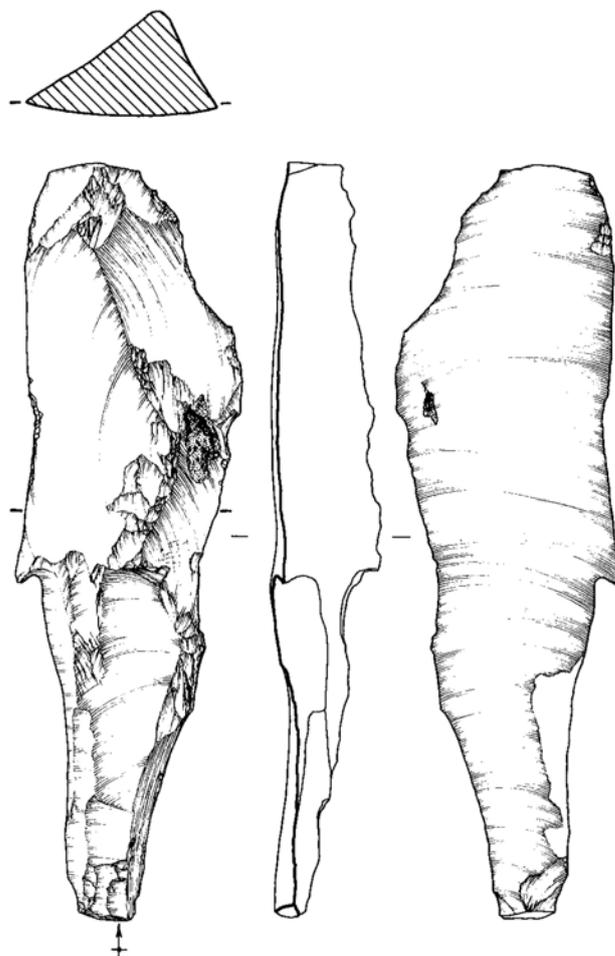


Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) le Bas des Flénats : armatures des campagnes 2018 et 2019. (Célia Fat Cheung, UMR 5608 Traces)

## MUIDES-SUR-LOIRE rue des Flénats

À la suite du diagnostic réalisé en 2018 par Sandrine Deschamps (Inrap) à Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) 41 rue des Flénats, une fouille s'est déroulée dans les parcelles ZE 204 et 207, situées sur le côté nord de la rue des Flénats. Le décapage et la fouille (1 009 m<sup>2</sup>) ont été menés par une équipe de cinq archéologues préhistoriens. L'agrandissement des tranchées de diagnostic a confirmé la présence de vestiges préhistoriques épars attribuables à la Préhistoire récente (Néolithique, âge du Bronze). Seule une pièce possédant des critères typo-technologiques irréprochables est attribuable au Belloisien, période de l'extrême fin du Paléolithique.

**Miguel Biard**



Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher)  
rue des Flénats : grande lame d'entretien débitée à la pierre tendre  
attribuable au Belloisien (Miguel Biard, Inrap)

## MUIDES-SUR-LOIRE rue des Flénats

Le projet de construction d'une habitation individuelle sur le coteau de Muides-sur-Loire à 1,4 km à l'est du centre bourg, sur les parcelles ZE 205, 206, 208 et 209 a donné lieu à un diagnostic archéologique. Celui-ci a permis la mise en évidence de l'extension du site du Bas-du-port-Nord découvert par Roland Iribarria dans les années 70 (Iribarria 1993).

Deux tranchées ont mis au jour une stratigraphie contenant des vestiges archéologiques (faits et mobilier) conservée sur un peu moins d'un mètre de puissance. Les niveaux sommitaux sont des horizons de labours et des niveaux de colluvions. Une unité stratigraphique comporte du mobilier néolithique et de l'âge du Bronze et correspond au niveau de creusement des faits proto-historiques sensu lato. La découverte du mobilier néolithique au sein des deux tranchées (1 et 2) ainsi que d'un plan de bâtiment en 1996 sur la parcelle ZE 206 et d'une fosse fouillée en 1995, laisse présager un potentiel pour le Néolithique moyen et peut-être pour le Néolithique récent/final.



Muides-sur-Loire (Loir-et-Cher) rue des Flénats : industrie lithique  
du Paléolithique final. Remontage entre deux lames  
(Sandrine Deschamps, Inrap)

La présence d'un ensemble de fosses rattachables à la fin de l'âge du Bronze (fin du IIIa/début IIIb) témoignerait d'une occupation du site légèrement antérieure à celle connue jusqu'ici au Bas-du-Port-Nord.

Une unité stratigraphique plus ancienne comporte une occupation du Paléolithique final « belloisienne » déjà connue à Muides-sur-Loire. Elle se présente sous la forme de concentrations de matériel pouvant être qualifiées d'amas. L'industrie lithique du « belloisien » est très bien conservée. Des remontages entre pièces lithiques ont été réalisés. Il s'agit d'une des zones ayant le mieux conservée les vestiges de fréquentation des populations de la fin du Tardiglaciaire et/ou du tout début de l'Holocène sur le site éponyme du Bas-du-Port-Nord.

La présence de ponctuels vestiges mésolithiques est avérée mais aucun niveau n'a été identifié.

Enfin, la présence d'un fait historique datant de la Renaissance (XVI<sup>e</sup> s.) est assez rare à Muides-sur-Loire pour être soulignée, celui-ci se trouve être conservé immédiatement sous la couche de colluvions la plus récente. Il reste isolé pour le moment.

**Sandrine Deschamps**

Iribarria 1993 : IRRIBARRIA R., Les occupations du Paléolithique final, du Néolithique moyen et de l'Age du Bronze à Muides-sur-Loire « Le Bas du Port Nord », rapport tri-annuel, D.F.S., S.R.A. de la région Centre.

Néolithique

Moyen Âge

## BEAUCE-LA-ROMAINE Rue Voie-Romaine

Gallo-romain

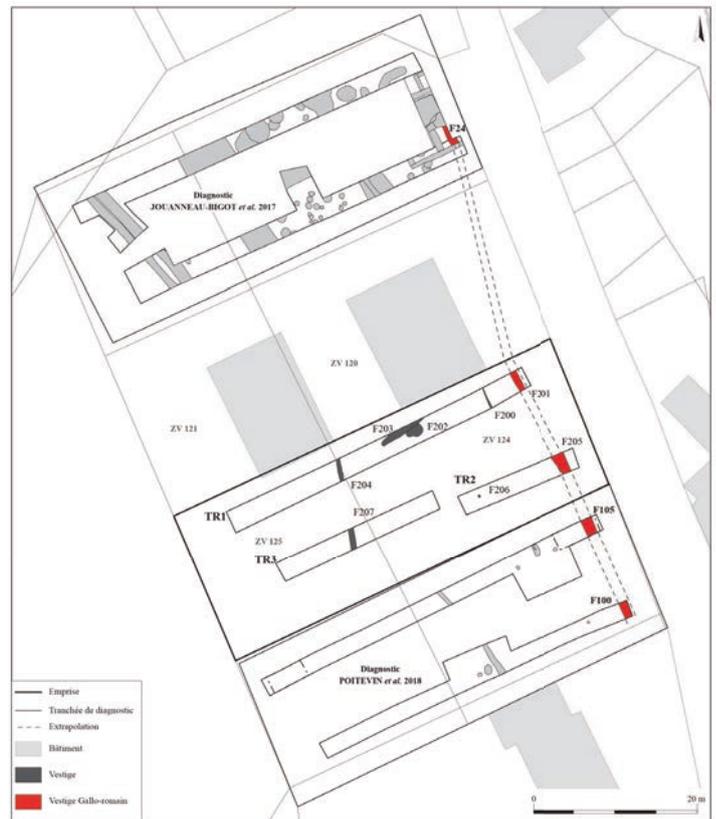
L'opération de diagnostic rue Voie Romaine est localisée à Beauce-la-Romaine (Loir-et-Cher), située à une trentaine de kilomètres à l'ouest de la ville d'Orléans (45) et à une quinzaine de kilomètres au sud-est de la ville de Châteaudun (28). La prescription de 991 m<sup>2</sup> est implantée sur la bordure sud-ouest du bourg.

Les rares tessons en position résiduelle mis au jour lors du diagnostic mettent en évidence une fois de plus la fréquentation de ce secteur de Beauce-la-Romaine au Néolithique ancien ou Moyen I. Les occupations et les habitats dont est issu l'ensemble du mobilier découvert lors des divers diagnostics et fouilles du quartier des Vignes restent à identifier.

La découverte attendue du fossé bordier ouest de la voie antique reliant Châteaudun et Meung-sur-Loire précise son parcours dans ce secteur du bourg actuel. À la période gallo-romaine, Les parcelles offrent l'image d'un paysage rural, avec une agglomération se développant plus au nord.

À la période médiévale, les parcelles étudiées sont en marge des occupations du haut Moyen Âge et du Moyen Âge mises en relief à une vingtaine de mètres au nord.

**Grégory Poitevin**



Beauce-la-Romaine (Loir-et-Cher) Rue Voie-Romaine : vestiges gallo-romains des diagnostics du secteur (P. Ladureau, Inrap)

Époque contemporaine

## POUILLÉ Rue de la République, Pièce de l'Arcie

Le diagnostic archéologique réalisé rue de la République Pièce de l'Arcie, à Pouillé (Loir-et-Cher), dans une emprise de 3 000 m<sup>2</sup>, montre que ce bas de versant de la vallée du Cher a été largement exploité pour ses matériaux alluviaux et calcaires. Cette exploitation, de datation

contemporaine, se traduit par un profil en gradins hauts d'environ deux mètres. Si quelques lambeaux d'une terrasse alluviale ancienne sont ponctuellement conservés, aucun mobilier préhistorique en place n'a été identifié.

**Fabrice Couvin**

# ROMORANTIN-LANTHENAY

## 36 rue Joseph-Gaveau

Un diagnostic a été réalisé sur la grange de la ferme des Étang, située au 36 de la rue Joseph-Gaveau à Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) sur le territoire de l'ancienne commune de Lanthenay. L'opération a donné l'opportunité de procéder à une expertise d'archéologie globale, à travers une étude d'archives, essentiellement les cartes anciennes, des sondages dans le sol et sur les maçonneries et par l'expertise de la charpente. Elle avait pour objectif de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents à travers l'analyse stratigraphique des bâtiments en élévation et la recherche de l'origine de cette installation.

Deux sondages réalisés à l'intérieur du bâtiment ont mis au jour un mur dérasé, perpendiculaire à la grange. Il est recoupé par les tranchées de fondation des murs-gouttereaux et recouvert par le sol en terre battue. Aucun élément ne permet de proposer une datation absolue de cet élément. Son interprétation reste délicate, il s'agit soit du vestige d'un état initial de la grange, soit d'un élément correspondant à une construction antérieure. Compte tenu des observations sur l'élévation du bâtiment et de la stratigraphie, la dernière hypothèse est la plus vraisemblable.

La grange est un bâtiment de plan rectangulaire, long de 17,50 m et large de 9,60 m pour une surface intérieure de 150 m<sup>2</sup>. Elle présente une charpente à portique qui délimite un vaisseau central et deux bas-côtés. L'accès

à la grange se fait par une porte charretière ouverte dans le mur-pignon sud qui donne sur le vaisseau central. Deux baies sont ouvertes dans le mur-pignon nord, une fenêtre et un jour.

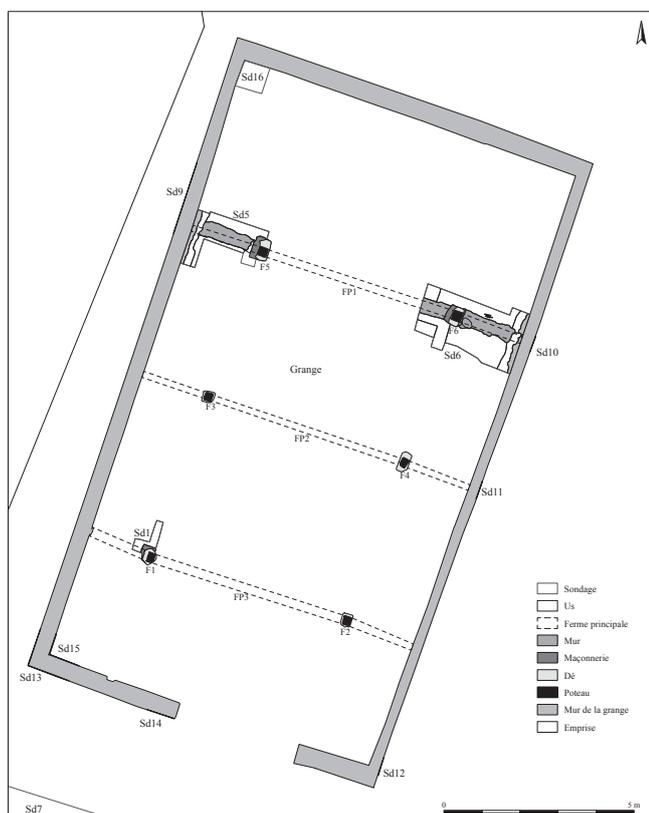
Le premier état perceptible en élévation correspond à l'édification de la grange avec sa charpente à portique. La grange présente dès l'origine ses dimensions actuelles en plan et en volume. L'appareillage est certainement similaire pour tous les murs : relativement assisés, en petits rognons de silex, avec des lits discontinus de tuiles à crochets disposées à plat. La partie nord du mur-gouttereau oriental présente une reprise architecturale qui témoigne d'une construction originelle en pan-de-bois, installé sur un mur-bahut ou solin. Ce parti s'explique peut-être par un programme mixte intérieur, avec une travée « maçonnée » au nord et trois travées en pan-de-bois au sud. Des engravures relevées sur la ferme principale 1 témoignent d'une partition de l'espace montrant que la travée nord est véritablement isolée du reste de l'espace intérieur, peut-être dès l'état 1.

La charpente est à ferme et pannes. Elle comporte trois fermes principales, montées sur portiques. Une quatrième ferme, qui n'est composée que d'un portique avec deux poteaux et l'entrait est presque ennoyée dans le mur-pignon sud.

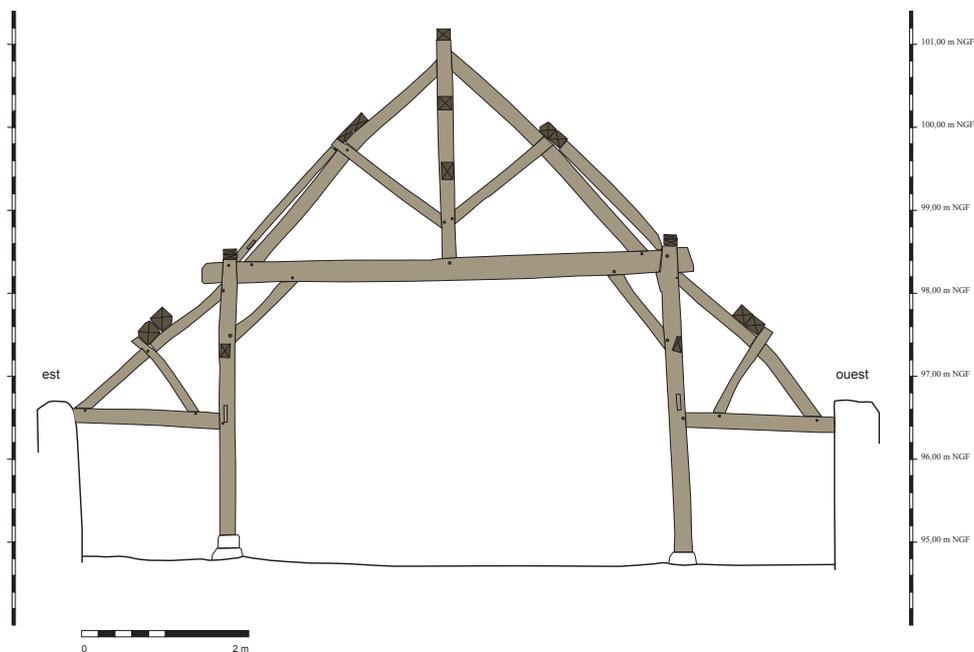
La construction de la ferme principale est assez classique : elle se compose d'un entrait reposant sur la tête des poteaux du portique, de deux arbalétriers se rejoignant en tête sur le poinçon. La triangulation de l'ossature est assurée par des aisseliers entre poteaux et entrait puis par des contrefiches entre poinçons et arbalétriers. Dans les demi-fermes latérales, une contrefiche assure également la triangulation entre le demi-entrait et l'arbalétrier. Les demi-fermes qui couvrent les bas-côtés se composent d'un demi-entrait portant du portique jusqu'au mur-gouttereau. Le contreventement longitudinal est assuré par plusieurs dispositifs, essentiellement par un niveau de faîtage et de sous-faîtage, mais aussi par un deuxième niveau de pannes intermédiaires qui sont assemblées avec la tête des poteaux, triangulées par de grands aisseliers implantés longitudinalement. Les chevrons portent en pied sur un cours de pannes sablières. En tête, ils reposent sur les pannes faîtières et entre tête et pied sur les trois niveaux de pannes intermédiaires.

La datation de la charpente par dendrochronologie montre que les bois utilisés ont été coupés en automne-hiver 1509-1510. En cela, elle confirme les critères typologiques et morphologiques observés sur le terrain qui évoquaient directement la fin du Moyen Âge.

Tout en maintenant le volume, l'architecture globale et la fonction du bâtiment, la grange de la ferme des Étang est régulièrement modifiée. Le deuxième état de la grange correspond à la reconstruction du mur-gouttereau oriental, la suppression du pan-de-bois et son remplacement par une maçonnerie, datée par le chronogramme de



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 36 rue Joseph-Gaveau : plan général de la grange (Véronique Chollet, Inrap)



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 36 rue Joseph-Gaveau : coupe transversale sur la charpente au droit de la ferme principale 2. (Victorine Mataouчек, Nicolas Holzem, Inrap)

1672 inscrit dans l'enduit. D'autres transformations sont observées dans la maçonnerie, en particulier la reprise des angles sud. La charpente présente aussi plusieurs modifications, des reprises de la croupette et de pièces ponctuelles révélées par l'étude dendrochronologique.

La grange est une composante d'une exploitation agricole complexe, constituant peut-être l'évolution d'une installation médiévale. Elle est composée de deux logis qui sont implantés autour d'une cour ouverte. Cette organisation suggère celle d'une métairie, peut-être liée à trois étangs situés à proximité directe.

La littérature historique et archéologique décrit la Sologne de la fin du Moyen Âge et du début de la période moderne comme une région agricole pauvre, principale-

ment occupée par des établissements bâtis en terre et en bois. La ferme des Étangs pourrait alors correspondre à un établissement de rang intermédiaire ou illustrer une nouvelle forme d'exploitation des campagnes, en rupture avec celles du Moyen Âge.

Cette étude montre que le bâti dit vernaculaire apporte aussi son lot d'information archéologique, sur des périodes que l'on croit récentes mais qui finissent par être moins bien documentées que leurs ancêtres médiévales. Les spécificités de la charpente contribuent par ailleurs à enrichir nos connaissances et le corpus des charpentes modernes de la région.

**Jean-Philippe Chimier, Victorine Mataouчек**



Romorantin-Lanthenay (Loir-et-Cher) 36 rue Joseph-Gaveau : vue d'ensemble de la charpente. (Nicolas Holzem, Inrap)

## SAINT-AMAND-LONGPRÉ

### Terres de Bréviaires

Le diagnostic réalisé à Saint-Amand-Longpré au lieu-dit Terres de Bréviaires a révélé la présence de quatre faits archéologiques : un fossé, une cavité souterraine et deux petits creusements. En l'absence de tout mobilier, ces vestiges ne sont pas précisément datés. Le fossé, assez récent eu égard à son niveau d'apparition, borde un ancien chemin qui mène à un petit bâtiment figurant sur le cadastre napoléonien. La cavité souterraine est apparue effondrée et n'a pu être que partiellement explo-

rée pour des raisons de sécurité. Son plan est lacunaire et sa fonction n'est pas déterminée. Les deux petits creusements très profonds sont peut-être les vestiges d'anciens poteaux électriques. De nombreux drains agricoles contemporains et toujours actifs ont également été mis en évidence dans l'emprise explorée.

Nicolas Fouillet

## VENDÔME

### 2 quartier Rochambeau, bâtiment Régence

La fouille préventive menée entre mars et juillet 2019 dans le bâtiment Régence du quartier Rochambeau était liée à des travaux de réaménagement des lieux. Ce vaste bâtiment de 93 x 11 m a été érigé par les frères mauristes en 1732 à l'emplacement de l'aile sud du cloître de l'abbaye de la Trinité construite vers le milieu du XI<sup>e</sup> s. selon les sources textuelles. Il a ainsi remplacé le réfectoire des moines, mais aussi une importante cuisine circulaire qui pourrait avoir été construite durant le XII<sup>e</sup> s.

L'intervention archéologique comprenait deux phases distinctes. La première, liée à l'implantation d'une machinerie de monte-charge, se rapportait à une fouille de 35 m<sup>2</sup> à l'emplacement de la cuisine circulaire médiévale et avait pour objectif de mieux documenter l'organisation et le fonctionnement de ce type d'édifice. La seconde correspondait à une étude de bâti du mur nord du bâtiment Régence dont le diagnostic (juin 2018) avait révélé la préservation d'une partie de la maçonnerie nord du



Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) 2 quartier Rochambeau : vue depuis le nord, de la zone de fouille. Au premier plan, on distingue la maçonnerie circulaire du puits, au centre la base de colonne et en arrière-plan les niveaux de cendres et charbons de bois en cours de fouille par l'équipe (P. Blanchard, Inrap)

réfectoire médiéval. Le but pour cette seconde partie était donc de réaliser un travail d'étude afin d'identifier les parties médiévales encore conservées et d'en comprendre l'évolution avant d'être masquées par les travaux d'aménagement.

La fouille a été menée sur une profondeur d'environ deux mètres et a permis d'identifier les niveaux antérieurs à l'occupation monastique. La première période est en effet caractérisée par des terres assez grasses (tourbeuses) pouvant correspondre à des prairies herbeuses comme le suggèrent les sources textuelles. Ces terrains étaient probablement fréquentés durant l'Antiquité et le haut Moyen Âge (activités pastorales) comme semblent en témoigner les quelques restes de céramiques et de TCA mis au jour.

La seconde période reconnue s'inscrit dans un horizon chronologique XI-XII<sup>e</sup> s. et se rapporte à une large maçonnerie et quelques niveaux associés. La fonction est indéterminée, mais probablement liée à la première occupation monastique. Au terme de cette période, l'élévation du mur semble récupérée et l'ensemble des vestiges est recouvert par une série de remblais d'environ 0,40 à 0,50 m, qui pourraient traduire une volonté de rehausser les niveaux de sol afin de mieux lutter contre les éventuelles crues des différents bras du Loir environnants.

La troisième période (XII-XIII<sup>e</sup> s.), la mieux documentée par les données archéologiques, correspond à celle de la cuisine monastique qui, selon les textes (et partiellement confirmée par les données du sol), est érigée au XII<sup>e</sup> s. Les structures de cette période sont peu nombreuses avec principalement une large maçonnerie circulaire, dont seule une petite partie a été identifiée et qui correspond au mur périphérique extérieur de la cuisine médiévale. À l'intérieur, une base de colonne appartenant à un péristyle circulaire composé de dix colonnes a également été mise au jour (fig. 1). Les éléments les plus nombreux pour cette période se rapportent aux sols et niveaux d'occupation. Ces derniers, très cendreux et charbonneux se

sont d'ailleurs avérés riches en restes de faune (coqs, caprinés, porcs, bœufs et lapins) et surtout de nombreux fragments de coquilles d'œufs et de poissons (arêtes et écailles). L'étude de ces derniers a révélé une majorité de restes de harengs (56 %), de cyprinidés (16,5 % avec des tanches, chevaines, vandoises ou brèmes entre autres), d'anguilles (10 %), d'esturgeons (5 %), de brochets (1,3 %) et de saumon (1,6 %). Des traces infimes (moins de 1 %) de congres ou de maquereaux ont aussi été reconnues et prouvent, comme pour le hareng, un approvisionnement par des espèces maritimes. Les restes de poissons correspondraient autant à des déchets de préparations culinaires que des déchets d'assiettes.

L'étude documentaire confirme que les moines possédaient directement à Vendôme ou dans les environs, des pêcheries ou des droits sur certaines d'entre elles (redevances en poissons). Des droits de pêche plus éloignés sont également mentionnés comme celui dans la Mayenne entre Angers (Maine-et-Loire) et La Roche (La Mayenne) concédés aux moines en 1124 par le comte d'Anjou.

Les espèces mentionnées dans les textes en lien avec l'abbaye sont essentiellement des poissons d'eau douce comme la carpe, l'anguille ou le brochet, le hareng étant le seul poisson d'eau de mer. Ainsi, en 1383, un prieur doit une rente de 3000 harengs par an aux moines et un millier à l'abbé. Les sources textuelles semblent donc parfaitement cohérentes avec les restes identifiés par l'étude ichtyologique.

L'organisation interne de la cuisine reste peu précise. Outre un puits (pas de mobilier antérieur au XV<sup>e</sup> s. recueilli en raison d'un probable curage), aucune cheminée n'a été clairement reconnue pour cette période, notamment en raison de la localisation de la zone de fouille (très peu en contact avec le mur périphérique circulaire de la cuisine). Toutefois, l'intervention a permis de mettre au jour de nombreux sols dont certains présentaient d'im-

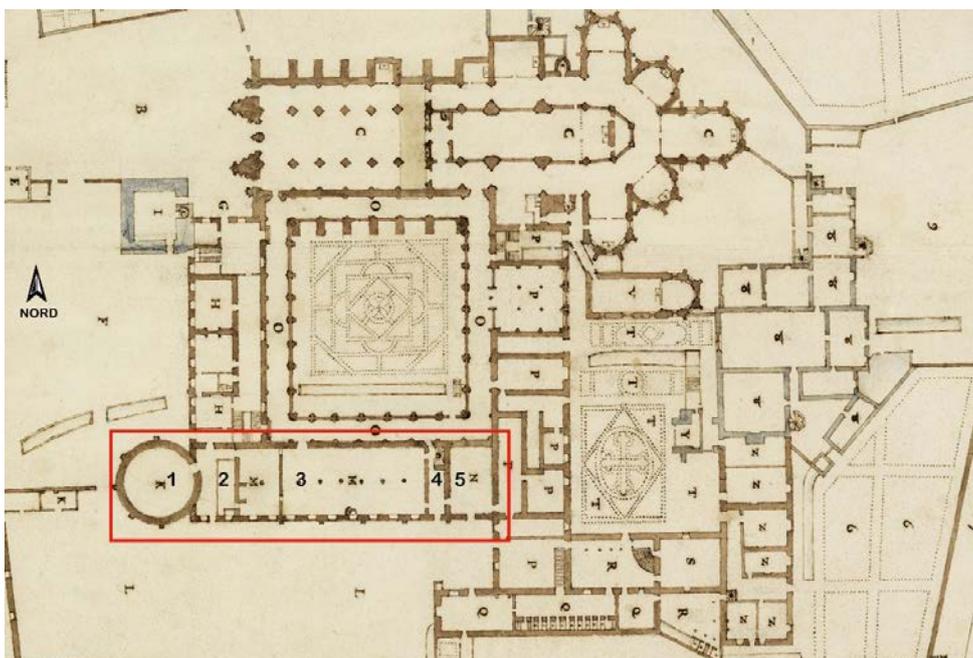


Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) 2 quartier Rochambeau : plan de l'abbaye en 1677 avec en encadré les différentes pièces de l'aile sud du cloître (A.N. CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4)

portantes traces de rubéfaction. Celles-ci trahissent la présence de probables foyers à même les sols et destinés à réchauffer ou maintenir au chaud les préparations culinaires avant le service. Les cheminées devaient être utilisées pour la cuisson de grosses pièces de viande ou pour fournir des braises pour les petits foyers périphériques disposés à même le sol.

La quatrième période (XV-XVI<sup>e</sup> s.) semble correspondre à un réaménagement des lieux avec une destruction de la colonnade à péristyle pour un remplacement par un muret bas (+/- circulaire) et un sol pavé sur la périphérie intérieure. Ces travaux ne semblent pas trahir un changement de fonction des lieux, mais plutôt une restructuration. En effet, le puits est toujours en fonction et le matériel retrouvé dans son comblement est essentiellement à fonction culinaire (ustensiles, outils ou plats en métal ou en bois). Le seul aménagement soupçonné est celui d'un four identifié par une trace circulaire de rubéfaction et qui renforce l'hypothèse d'une cuisine en utilisation. Toutefois, à la différence de la période précédente, on ne retrouve plus les nombreuses couches de cendres et de charbons de bois qui recouvraient les niveaux de sol. Cela pourrait indiquer que la façon de cuisiner est différente, ou se rapporte à un effectif qui se distingue en nombre et peut-être en qualité. Sur un plan de 1677 (fig. 2), la cuisine est qualifiée de réfectoire des domestiques, ce qui pourrait peut-être expliquer alors ce changement.

La dernière période (XVIII-XIX<sup>e</sup> s.) se rapporte à la destruction de la cuisine médiévale (1732 selon les textes) et l'édification du bâtiment Régence. Le puits, probablement utilisé depuis les origines, est alors obstrué. Les fondations du mur nord du bâtiment Régence ont révélé la présence d'un large égout pour l'évacuation des fluides et très probablement déjà en fonction à la période précédente. L'espace sera cloisonné au XIX<sup>e</sup> s. lors de la transformation des lieux en casernes militaires.

L'étude archéologique de bâti du rez-de-chaussée du mur nord du bâtiment mauriste (Régence) sur toute la largeur du cloître a permis de mettre en évidence une maçonnerie ancienne qui pourrait correspondre à la maçonnerie d'origine du bâtiment sud du cloître, comme le montre les datations <sup>14</sup>C de trois prélèvements de charbons de bois situés dans une fourchette comprise entre 943 et 1045. Il faut préciser que ces datations concernent la partie basse du mur. Ce bâtiment très peu documenté pourrait dater, selon la thèse de Gaël Simon, de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s. (Simon 2015 : 320).

La pièce de rez-de-chaussée devait mesurer environ 7,10 m de hauteur depuis le sol observé dans les sondages jusqu'au ressaut souligné par un bandeau décoré retrouvé sur quasiment toute la largeur du mur observé dans les tableaux des fenêtres lors de l'aménagement de la caserne. Juste en dessous ce bandeau, on note la présence de deux fragments d'arc en claveaux taillés dans la pierre calcaire. Ces arcs correspondent certainement à des baies en plein cintre qui devaient rythmer la façade. Ces baies semblent avoir été transformées en oculi, eux-mêmes bouchés avant la mise en place d'un nouveau bâtiment par les mauristes.

Le bâtiment d'origine devait être divisé en plusieurs pièces. La partie ouest devait accueillir la cuisine avant la construction de celle circulaire (n° 1 sur figure 2) au XII<sup>e</sup> s., ainsi qu'une pièce d'office pour la préparation des plats. On peut penser que le plan de 1677 conservé aux Archives Nationales (A.N. CP N/II Loir-et-Cher I, pièce 4) doit à peu près correspondre au plan du réfectoire d'origine. À l'ouest, on trouve une cuisine partitionnée en deux pièces (n° 2 sur figure 2). Au centre est situé le réfectoire (n° 3) et à l'est, on observe une pièce de passage entre la basse-cour et le cloître (n° 4) et une chambre commune (n° 5). Cette organisation semble confirmée par la découverte dans la partie ouest d'un conduit de cheminée qui pourrait être lié à la pièce d'office.

Le bâtiment connaît peut-être un rehaussement au XII<sup>e</sup> s. Cette hypothèse émise n'a malheureusement pas pu être complètement confirmée. Les observations stratigraphiques sont trop restreintes pour en avoir la certitude. Il n'en reste pas moins que le mortier utilisé en partie haute semble bien différent par la teinte mais utilise le même type de sable. De même, le décor du bandeau en raie de cœur et dents de scie semble plutôt caractéristique du XII<sup>e</sup> s. Ce rehaussement pourrait être contemporain de la construction de la cuisine circulaire.

Le mur observé connaît, entre le XII<sup>e</sup> s. et le XVII<sup>e</sup> s., plusieurs modifications. En partie haute, on observe la mise en place de fenêtres ou de portes en grande partie cachées derrière la maçonnerie du bâtiment mauriste. Au rez-de-chaussée, plusieurs ouvertures semblent s'échelonner dans le temps. Ces différentes reprises pourraient correspondre à des travaux réalisés entre la fin du XIII<sup>e</sup> s. et le début du XV<sup>e</sup> s. puis au XVII<sup>e</sup> s. à l'arrivée des mauristes.

Au début du XVIII<sup>e</sup> s., la construction d'un grand bâtiment par les mauristes vient en grande partie détruire le bâtiment médiéval. Seul le rez-de-chaussée du mur nord, sur lequel il s'appuie, est préservé. Ce bâtiment est encore fort bien conservé. Les salles du rez-de-chaussée, d'une hauteur d'environ 7,25 m, étaient certainement couvertes par une voûte en anse de panier irrégulière, soutenue régulièrement par des arcs reposant sur des pilastres engagés. La partie orientale semble dédiée au réfectoire et devait être couverte de lambris au moins pour la partie basse des murs.

Au début du XIX<sup>e</sup> s., le bâtiment est récupéré par l'armée qui le transforme en caserne autour de laquelle se structure un véritable quartier militaire. Cette transformation voit la création d'un entresol, le percement de nombreuses ouvertures en briques et la destruction de la voûte de couverture du rez-de-chaussée.

Enfin le départ des armées et les nouvelles affectations des bâtiments donnent lieu à de nombreuses reprises en ciment.

**Philippe Blanchard, Carole Lallet**

Simon 2015 : SIMON G., *Espace et société à Vendôme du 11<sup>e</sup> au début du 19<sup>e</sup> s. : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long*, Tours, France : SCD de l'université de Tours.

Le diagnostic au 33 route du Mans au nord-ouest du centre-ville de Vendôme (Loir-et-Cher), réalisé sur une superficie de 2 054 m<sup>2</sup>, a révélé un potentiel archéologique limité mais néanmoins présent. Un fossé moderne à contemporain et une structure excavée datée possiblement du Néolithique final ont été mis au jour (fig. 1).

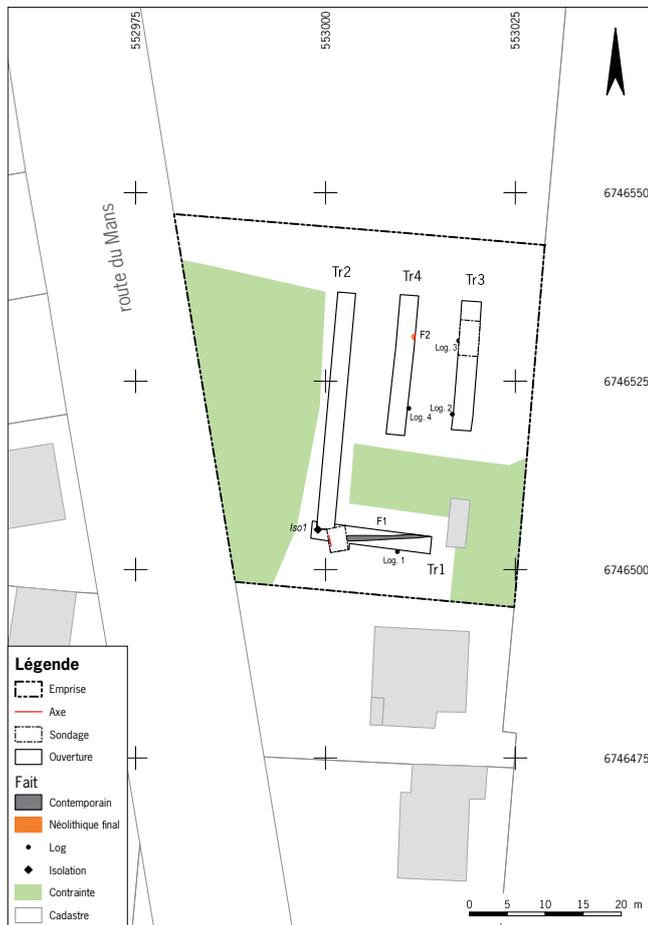


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) 33 route du Mans : plan d'apparition des vestiges sur fond cadastral actuel (Jérôme Tricoire, Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Localisé sur le versant nord de la vallée du Loir et à l'ouest d'un petit affluent, l'emprise prescrite connaît un environnement archéologique proche relativement bien documenté depuis la Préhistoire jusqu'à la période moderne.

Située sur le piémont droit du Loir, cette parcelle renferme un épais niveau de limons colluviés qui s'est déposé sur les argiles éocènes. Celui-ci a emprisonné du mobilier lithique et céramique de toutes périodes. Huit silex taillés du Turonien inférieur de la vallée du Loir ont été prélevés. Si deux lames ont pu être caractérisées, ces artefacts, résultant de dépôts de pente, n'ont pu être identifiés, ni datés (fig. 2).

La période la plus ancienne recensée lors de cette intervention archéologique est le Néolithique final, avec la datation par radiocarbone d'un charbon de bois issu du comblement de la fosse isolée F2 (fig. 3). Cette fosse,



Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) 33 route du Mans : sondage 1, US 1002. Deux lames en silex local du Turonien inférieur (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

partiellement enfouie sous la berme est de la tranchée 4, contenait quatorze éclats de silex chauffés et des inclusions de terre rubéfiée. L'épais niveau de colluvions vient sceller ce fait. C'est davantage sa position stratigraphique qui confère à cette structure son caractère ancien.

Le bruit de fond céramique prélevé dans les colluvions et dans la couche supérieure de terre végétale ancienne atteste la présence d'éléments de rejets domestiques dont un grès du Beauvaisis et de contenants pour la pharmacie. Ces vestiges sont datés entre la seconde moitié du XV<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> s.



fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) 33 route du Mans : vue en coupe vers l'est de la fosse datée du Néolithique final par radiocarbone, mire de 0,50 m (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Mentionné sur la section C du cadastre napoléonien de Vendôme (référence : 3 p 2/271/4, 1811. adlc), un tronçon de fossé, F1, localisé en périphérie sud de l'emprise et orienté est-nord-est/ ouest-sud-ouest a été mis au jour. Si l'on ne connaît pas sa période d'installation, il était toujours actif au XIX<sup>e</sup> s. Ce fossé marque ainsi une limite parcellaire qui a eu cours jusque récemment.

Délimité au nord par le fossé F1, un épandage de démolition de bâtiment est étalé en remblai en périphérie méridionale de la parcelle. Cette démolition semble intervenir dans un temps proche de celui de l'abandon du fossé F1. En effet, le même type de moellons de calcaire et de silex se retrouve en régalage et dans le remplissage de F1.

Enfin, cette intervention archéologique a permis de mettre en évidence une parcelle qui a conservé son caractère

agropastoral a minima depuis l'attestation dans les textes du hameau de Courtiras au premier Moyen Âge. L'accumulation de dépôts de pente a scellé les quelques vestiges isolés de facture préhistorique et a également brassé du mobilier de toutes périodes, issu des occupations anthropiques voisines.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Époque contemporaine

## VENDÔME rue des Tanneurs

Le diagnostic situé rue des Tanneurs, immédiatement à l'est du quartier Rochambeau et du centre-ville de Vendôme, a été réalisé sur une superficie de 5907 m<sup>2</sup>. Elle a révélé un potentiel archéologique limité mais néanmoins présent. Les séquences alluviales rencontrées sont constituées d'argile hydromorphe, de galets grossiers et de tourbe. Les nappes phréatiques sont affleurantes.

Localisé à la confluence de deux bras du Loir, celui au sud nommé rivière Saint-Bienheure et le canal de dérivation des Grands-Prés au nord, ce secteur est nommé les Petits-Prés sur le cadastre ancien de 1811 (Section J dite de la Chappe. 3 p 2/271/14, adlc). L'emprise étudiée dépend, dès le début du premier Moyen Âge, du faubourg Saint-Bienheure et se situe à proximité du bras naturel sud du Loir éponyme. Ce faubourg est divisé en deux secteurs, la Haute et Basse Chappe, mentionné

dès le XI<sup>e</sup> s., *Cappa* ou *Capa Vindocinensis* dans les cartulaires de la Trinité et de Marmoutier (Barré de Saint-Venant 1913 : 289). Il reste à l'extérieur de l'enceinte de la ville édifiée dès le XIII<sup>e</sup> s.

Dans le secteur de la Chappe, plusieurs moulins y sont attestés. Cependant, les différentes sources écrites restent peu explicites quant à leur nombre. Ces moulins sont situés à la Basse Chappe (Barthélemy 1993 : 235, 594 ; Simon 2015 : 245).

À partir de la fin du XVII<sup>e</sup> s., le secteur comprenant le domaine de l'abbaye de la Trinité et ses prés environnants, les Petits prés notamment, sont transformés en quartier militaire. C'est également à cette période que l'enceinte urbaine est abandonnée et, sur autorisation de la municipalité, multiplement percée.

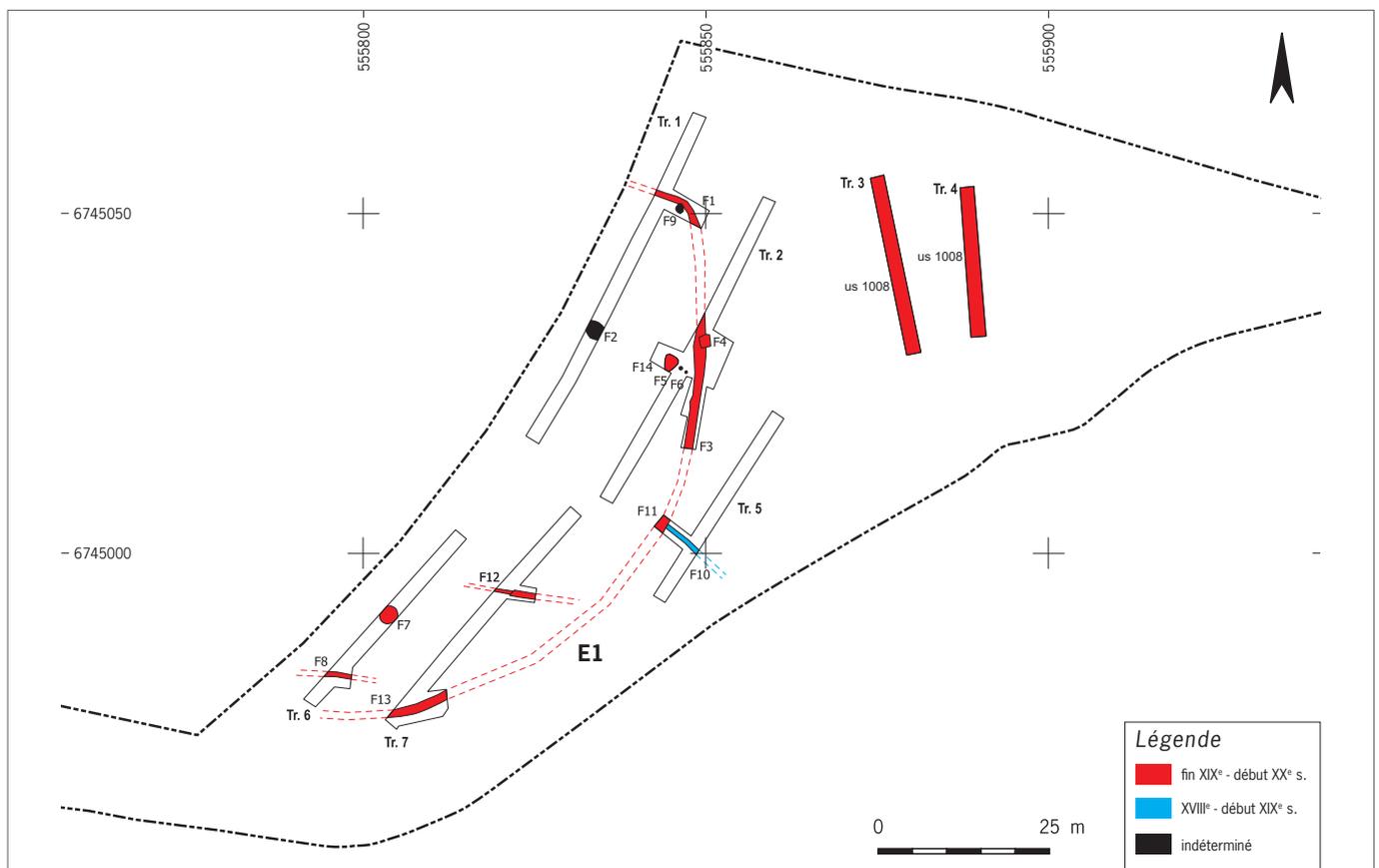


Fig. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : plan phasé des faits archéologiques dans l'emprise diagnostiquée. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Jérôme Tricoire, Inrap)

Les résultats du diagnostic ont mis en évidence quatre tronçons de fossés matérialisant une limite curviligne nommée ensemble E1. Celle-ci se développe vers l'ouest en dehors de l'aire prescrite (fig. 1). L'essentiel du matériel céramique et les éléments de mobilier en verre indiquent une fourchette d'abandon de E1 comprise entre le dernier quart/ extrême fin du XIX<sup>e</sup> s. et le premier tiers/ première moitié du XX<sup>e</sup> s.. L'ensemble E1, très marqué dans le paysage, suggère une limite parcellaire forte, potentiellement agrémentée d'une haie. Néanmoins, il est impossible de renseigner sa chronologie d'installation : contemporain du quartier militaire au XIX<sup>e</sup> s. ou des jardins potagers jusque dans les années 1960 (fig. 2). Le plan d'ensemble du quartier d'artillerie de Rochambeau atteste l'existence d'une piste cavalière à son emplacement et dont l'orientation semble être commune avec E1 (Simon à paraître).



Fig. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : vue aérienne des jardins ouvriers dans le secteur des « Petits Prés ». Photographie aérienne, 1955 et géoréférencement de la piste cavalière d'après le plan militaire du 5<sup>e</sup> Corps d'Armée, Génie.  
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Jérôme Tricoire, Inrap)

Cette hypothèse peut être corroborée par la présence de plusieurs exemplaires d'éperons de cavaliers et de fers à équidés dans les comblements de E1 (photo 1). Cependant, l'utilisation et la période d'abandon de cette limite parcellaire curviligne a pu perdurer avec les jardins ouvriers, car le type de mobilier peut concorder avec les travaux potagers. Par ailleurs, signalons la présence de pieux en bois plantés verticalement dans le fond du tronçon de fossé F3 et qui s'apparentent à un ouvrage de franchissement ou de retenue d'eau ou de terre (photo 2).

Trois portions de fossés isolées au sud de l'emprise ont été observées. Elles sont orientées perpendiculairement à E1 et leurs dimensions sont réduites. La fourchette chronologique d'abandon semble commune avec E1. En effet, F10 se raccorde à F11 (E1). Cependant, un tessou de faïence stannifère daté à partir du XVIII<sup>e</sup> s. a été prélevé dans le sondage mécanique pratiqué pour F10. Si ce tessou n'est pas résiduel, l'antériorité de F10 peut être envisagée. Là encore, ces limites sont vraisemblablement liées aux jardins potagers.



Photo. 2 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : présentation des quatre pieux issus du comblement de F3 (E1), mire de 1 m (Isolation 1047.1.1 à.4).  
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)



Photo. 1 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : exemplaire d'éperon de cavalier mis au jour dans les comblements du fossé F13 de l'ensemble E1 (Isolation 1036.0.19).  
(Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Cinq grandes fosses isolées ont été repérées dans l'emprise. Si leur fonction première n'a pas été établie, elles ont servi par la suite de dépotoir entre la fin du XIX<sup>e</sup> s. et la première moitié du XX<sup>e</sup> s.

Deux trous de poteau, isolés en tranchée n° 2, ont été mis au jour. Ces faits ne s'insèrent pas dans une structure plus complexe et, en l'absence de mobilier datant, ils ne peuvent être interprétés.

Enfin, en périphérie orientale de l'emprise, d'épais niveaux d'argile limoneuse riche en rejets domestiques et de remblais de démolition ont été observés. Ce secteur a été fortement exhaussé dès la première moitié du XIX<sup>e</sup> s., afin de lutter contre les crues du Loir.

Parallèlement, cette zone a servi de dépotoir jusque dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s. Aucune structure en creux n'a été vue.

En partie basale de la tranchée n° 3 et en surface de l'argile organique, de nombreux rejets de cuir ont été découverts. Ils attestent la présence d'une activité de tannerie à proximité. En effet, cet artisanat apparaît dans le faubourg Saint-Bienheureux proche dès le XVII<sup>e</sup> s. (fig. 3).

**Sylvia Jouanneau-Bigot**

Barré de Saint-Venant 1913 : Barré de Saint-Venant R., *Dictionnaire topographique, historique, biographique, généalogique et héraldique du Vendômois et de l'arrondissement de Vendôme*, Blois : C. Migault, 344 p.

Barthélemy 1993 : BARTHÉLEMY D., *La société dans le comté de Vendôme ? : de l'an mil au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris : Fayard, 1118 p.

Simon à paraître : SIMON G., « Le poids de l'armée dans la fabrique d'une ville intermédiaire?: l'exemple de Vendôme du 17<sup>e</sup> s. au 19<sup>e</sup> s. », *Patrimoine militaire*, n° 4, Presses Universitaires du Midi

Simon 2015 : SIMON G., *Espace et société à Vendôme du 11<sup>e</sup> au début du 19<sup>e</sup> s. ? : fonctionnement et fabrique d'une ville intermédiaire sur le temps long* [En ligne], thesis. Tours, France, 3 vol., 1915 p.



Fig. 3 : Vendôme (Loir-et-Cher) rue des Tanneurs : les différents métiers représentés dans Vendôme à la fin du second Moyen Âge et notamment les tanneries (Simon 2015, Vol. 2, Pl. 62 : 56)

Époque contemporaine

**VENDÔME**  
**165 rue de Belleville**

Le diagnostic archéologique réalisé dans une emprise de 2 644 m<sup>2</sup>, 165 rue de Belleville à Vendôme (Loir-et-Cher), a mis en évidence la présence d'une carrière de calcaire contemporaine dont le front de taille est encore visible. Compte tenu de l'importante épaisseur des remblais, plus

de 3,5 m, aucune trace d'exploitation antérieure n'a pu être vérifiée. Cette activité semble avoir concerné une large partie de ce rebord de plateau et en particulier les terrains situés immédiatement au sud du diagnostic.

**Fabrice Couvin**

Époque contemporaine

**VILLERABLE**  
**12 rue du Petit Pont**

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Villerable (Loir-et-Cher) à environ 35 km au nord-ouest de la ville de Blois et cinq km au sud de Vendôme. L'emprise prescrite de 789 m<sup>2</sup> s'implante dans le bourg de Chante-loup, dont l'origine est médiévale.

sur le cadastre de 1807-1811. De rares tessons permettraient de dater sa construction vers la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> s. La majeure partie de cette habitation, dotée d'une cheminée et d'un four à pain encore en élévation de nos jours, a été détruite au cours du dernier quart du XIX<sup>e</sup> s.

**Grégory Poitevin**



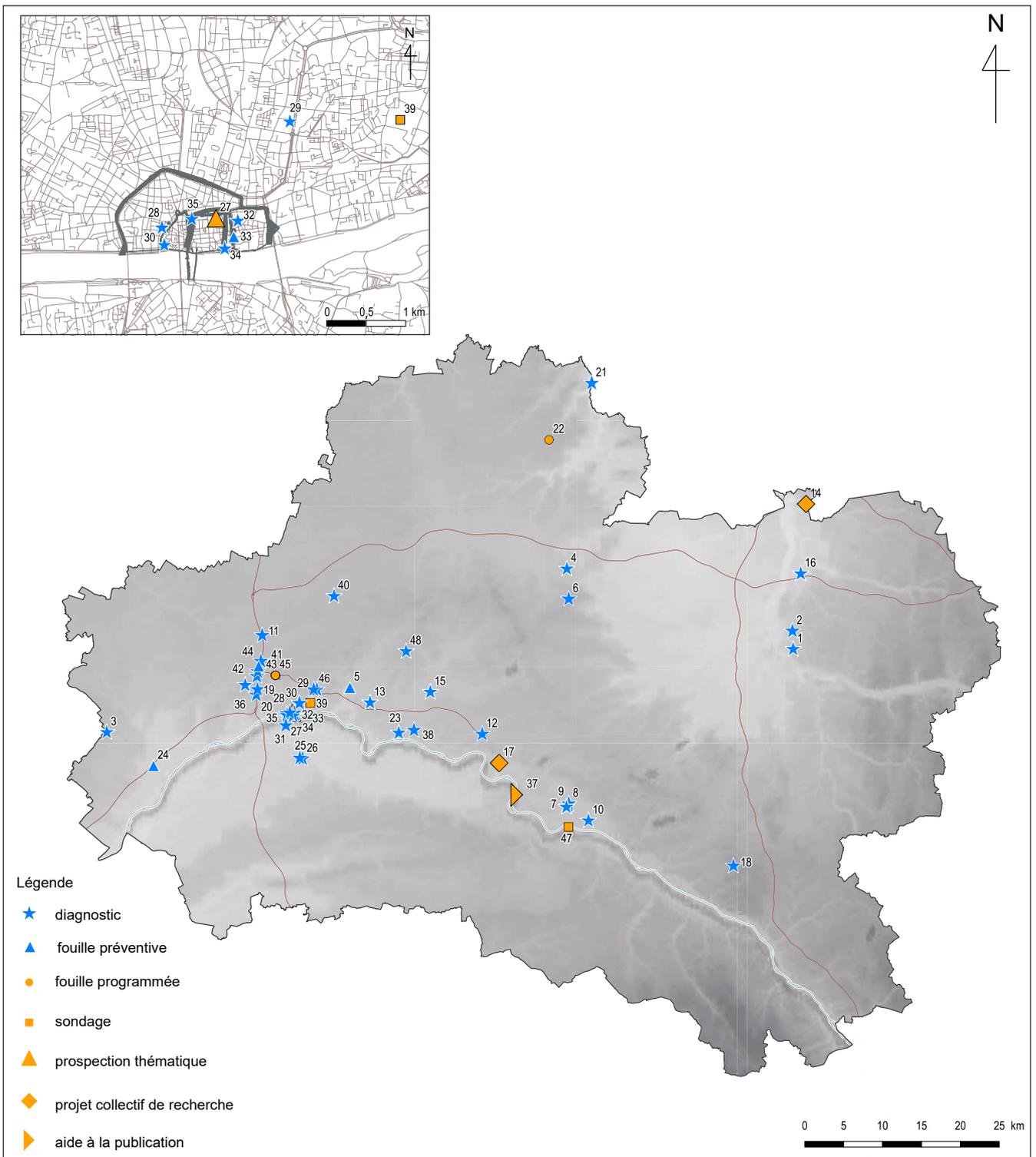
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	Prospection massif de Lorris, Les Bordes, Lorris, Ouzouer-sur-Loire	RIOU Agathe (BEN)	PRD	PRO MA MOD	0612241	
45	Cantons de Bellegarde et Beaune-la-Rolande	CHESSNOY Dominique (BEN)	PRD	FER GAL	0612319	
45	Prospection-inventaire arrondissement Pithiviers	DEVILLIERS Christophe (BEN)	PRD	BRO FER	0612320	
45004	Amilly, rue de Coulevreux	HAMEL Aurélien (COL)	OPD	CON	0612285	1
45004	Amilly, 79 rue de Paucourt	HAMON Tony (Inrap)	OPD	NRE	0612365	2
45019	Baccon, carrière Les Grands Réages, Bois Carré	FRENEE Eric (Inrap)	OPD	NEO FER GAL	0612448	3
45022	Batilly-en-Gâtinais, Centre Bourg	CAPRON François (Inrap)	OPD	MA MOD	0612261	4
45034	Boigny-sur-Bionne, ZAC de la Clairière	BESSON Jérôme (PRIV)	OSE	GAL MA	0612463	5
45035	Boiscommun, église Notre-Dame	MATAOUCHEK Victorine (Inrap)	OPD	MA MOD	0612335	6
45039	Bonnée, route d'Ouzouer	CAPRON François (Inrap)	OSE	MA	0611794	7
45039	Bonnée, route des Bordes	FABIEN Laure (Inrap)	OPD	GAL MA	0612351	8
45039	Bonnée, rue du Clos du Mont	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	GAL	0612403	9
45039	Bonnée, carrière La Plaine aux Lièvres (extension phase 1)	CREUSILLET Marie-France (Inrap)	OPD	CON	0612472	10
45062 45154	Cercottes Gidy, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 03)	PAYET-GAY Karine (COL)	OPD	GAL	0612440	11
45082	Châteauneuf-sur-Loire, Le Marigny	MORIN Jean-Michel (COL)	OPD		0612260	12 ON
45089	Checny, la Malécotière	LARDE Sophie (Inrap)	OPD	GAL	0612447	13
45127	Dordives, Château de Mez-le-Maréchal	PIECHACZYK Michel (AUT)	PRT	MA	0612318	14
45142	Fay-aux-Loges, rocade des Carriers	LUBERNE Alexis (Inrap)	OPD	CON	0612478	15
45145	Ferrières-en-Gâtinais, ZAC du Mardeleux	FOURNIER Laurent (Inrap)	OPD	GAL	0612496	16
45153	Germigny-des-Prés, abords de l'église carolingienne	VAN WERSCH Line (SUP)	PRT	MA	0612349	17
45155	Gien, la Métairie	FOURNIER Laurent (Inrap)	OPD	GAL	0612324	18
45169	Ingré, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 08)	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD	IND	0612437	19
45169	Ingré, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 09)	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD	FER GAL	0612439	20
45191	Le Malesherbois, route de Puiseaux	MUSCH Johannes (Inrap)	OPD	MES	0612269	21
45192	Manchecourt, la Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	FICHTL Stephan (SUP)	FP	PRO GAL	0612348	22
45194	Mardié, RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 5)	de SOURIS Laure (COL)	OPD	GAL	0612409	23 ON
45203	Meung-sur-Loire, les Grands-Champs	TELLIER Alice (Inrap)	OSE	FER	0612273	24
45232	Olivet, ZAC du Moulin	GAY Jean-Philippe (Inrap)	OPD	IND	0612280	25
45232	Olivet, rue de Châteauroux	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD		0612379	26 ON

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45234	Orléans, cathédrale Sainte-Croix	MARTIN Pierre (SUP)	PCR	GAL MA MOD	0612082	27
45234	Orléans, rue Notre Dame-de-Recouvrance (espace Canopé)	PARISOT Maryse (COL)	OPD	MOD	0612302	28
45234	Orléans, 27 boulevard Marie-Stuart	MORIN Jean-Michel (COL)	OPD		0612385	29 ON
45234	Orléans, 5 rue du Pont de Cé	PARISOT Maryse (COL)	OPD	MA CON	0612388	30
45234	Orléans, 51 rue de la Cigogne	LARDE Sophie (Inrap)	OPD	MES MA	0612401	31
45234	Orléans, rue des Pensées	LADAM Amandine (COL)	OPD	GAL MA	0612408	32
45234	Orléans, 15 bis rue de la Tour Neuve	ROUX Emilie (COL)	OSE	GAL MA REC	0612412	33
45234	Orléans, rues des Bouchers, des Tanneurs, de la Tour et Saint-Flou	COURTOIS Julien (COL)	OPD	MA	0612458	34
45234	Orléans, 24 rue Jeanne d'Arc, ancien collège Anatole Bailly	CINCON Laureline (COL)	OPD	MA MOD CON	0612497	35
45235	Ormes, les Abrès	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD	REC	0612286	36
45270	Saint-Benoît-sur-Loire, ancienne église Saint-Denis	AUMARD Sylvain (SUP)	APP	GAL MA	0612350	37
45273	RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel (tranche 4)	de SOURIS Laure (COL)	OPD	PRO MA	0612178	38 ON
45284	Saint-Jean-de-Braye, Parc d'activité Archimède, site d'Ambert	MORIN Jean-Michel (COL)	SD		0612281	39 ON
45289	Saint-Lyé-la-Forêt, impasse du Paradis	FABIEN Laure (Inrap)	OPD	GAL MOD	0612315	40
45302	Saran, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04)	de SOURIS Laure (COL)	OPD	MA	0611997	41
45302	Saran, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 07)	HAMEL Aurélien (COL)	OPD	FER	0612314	42
45302	Saran, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 05)	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	OPD		0612438	43 ON
45302	Saran, Le Grand-Sarry (A10, tranche 1, zone SRA 04)	BOUILLON Jérôme (Inrap)	OSE	MA	0612489	44
45302	Saran, ZAC Portes du Loiret Sud (zone C et E) 2011 2014	LAURENT-DEHECQ Amélie (COL)	SP	FER		45
45308	Semoy, ZAC du Champ-Prieur	HAMEL Aurélien (COL)	OPD		0612380	46 ON
45315	Sully-sur-Loire, digues de Sully-sur-Loire	DUMONT Annie (MC)	SD	MA	0612410	47
45327	Trainou, rue du Stade	CHAMPAULT Eric (Inrap)	OPD	GAL MA	0612417	48

Carte des opérations autorisées





## Massif forestier de LORRIS-LES BORDES

Le massif de Lorris-Les Bordes, situé sur la rive droite de la Loire s'étend sur 15 km d'ouest en est, de Bouzy-la-Forêt à Dampierre-en-Burly et sur 8 km du nord au sud, de Lorris aux Bordes. Couvrant une surface totale de 8673 ha, il est le quatrième massif domanial de la forêt d'Orléans. Son peuplement forestier est constitué à 48 % de feuillus, plutôt localisés en bordure de la forêt et de 49 % de pins, principalement implantés au cœur de celle-ci. Dès le XIX<sup>e</sup> s, il a fait l'objet de plusieurs études (Domet 1892). Depuis lors, il est connu pour abriter de nombreux tertres funéraires de la fin de l'âge du Bronze au début de l'âge du Fer. À partir du XX<sup>e</sup> s, des inventaires précis de ce type de structures ont été initiés (Noel 1952, 1964). Plus récemment, une équipe de prospecteurs amateurs a dressé un inventaire précis des buttes sur l'ensemble de la forêt (Simonin et al. 2013). En 2017, la totalité du massif a fait l'objet d'un relevé LiDAR, dans le cadre du réaménagement de l'espace forestier et de l'étude de peuplements par l'Office national des Forêts. Les modèles numériques de terrain ainsi produits ont alors fait l'objet d'une première interprétation archéologique, au sein de l'ONF (Dardignac et David 2018). Pour compléter leur exploitation dans le cadre d'un master 2 en archéologie sous la direction de Laure Laüt, avec le concours d'Anne Nissen, une convention a été signée entre l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et l'ONF (agence Centre-Val de Loire). Une opération de prospection-inventaire a pu être lancée pour procéder à des vérifications sur le terrain (Riou 2019).

Lors de ces premières interventions, 58 parcelles sur 476 ont pu être évaluées (fig.1). Nous avons ciblé en priorité les parcelles les plus propices à la prospection (futaies de chênes à sous-étage clair) et au potentiel archéologique fort (densité et variété des anomalies détectées). Les prospections ont été menées par une équipe de bénévoles, regroupant certains membres de la société des Amis de la Forêt d'Orléans, de la fédération Archéologique du Loiret, de l'Inrap ou encore de l'Université de Tours. Au total, 245 anomalies ponctuelles (positives et/ou négatives) sur 1451 ont été vérifiées. Elles correspondent à des tertres funéraires (40), des buttes indéterminées (32), des charbonnières (7), des loges de forestier

(42) ainsi que 1163 limites de vente. Sur 407 anomalies surfaciques, 72 ont été vérifiées dont la plupart sont rattachées à des carrières d'extraction de sable ou d'argile. Les limites de trois anciens établissements religieux (l'abbaye de Chaumontois, la métairie du Bouchet et le prieuré de Chappes-en-Bois) ont pu être restituées, matérialisées au sol par des fossés et/ou des talus de délimitation parfois de grande dimension. Des enclos ont pu être mis en évidence, dont au moins quatre inédits. Enfin, des tronçons de voies et de parcellaire ont pu être observés. Ces derniers ont fait l'objet de traitements informatiques afin d'en comprendre l'organisation et la répartition. La majeure partie de la forêt semble révéler un réseau parcellaire taluté structuré (fig. 2). Aussi, un réseau de fossés, concentré à l'ouest du massif, se dessine. Une zone vide de vestiges linéaires apparaît au centre du massif. Elle devra faire l'objet d'une attention particulière au cours des prochaines analyses. Des tronçons de voies ou de chemins coupent le massif du nord au sud.

À partir des différentes informations recueillies, a pu être proposé un bilan renouvelé des traces d'occupation abritées sous le massif de Lorris Les Bordes. Pour la Préhistoire, les données Lidar et les prospections qui ont suivi n'ont pas permis de compléter les menus indices déjà connus en lisière de forêt. Il en va de même pour le Néolithique, toujours caractérisé par la seule présence d'un menhir, fouillé en 2018 (Laroche 2018). En revanche, la connaissance a progressé concernant l'occupation protohistorique. En effet, la période est représentée par des tertres funéraires, installés sur la terrasse alluviale de la Loire en petits groupes homogènes. Ils sont datés de la fin de l'âge du Bronze et du début de l'âge du Fer. Les images Lidar ont permis de repérer des buttes du même type, inédites mais indéterminées. Les relevés ont aussi permis de visualiser l'ampleur des pillages que certaines ont subi... Les indices pour la période antique se révèlent ténus. Il semble probable que les deux voies antiques connues aient déjà été présentes sous la forme de chemins, malheureusement non identifiables sur le Lidar. Les prospections au sol ont permis de mettre en évidence deux enclos qui pourraient avoir été aménagés à partir du I<sup>er</sup> s. jusqu'au XIX<sup>e</sup> s. En revanche, le Moyen Âge est

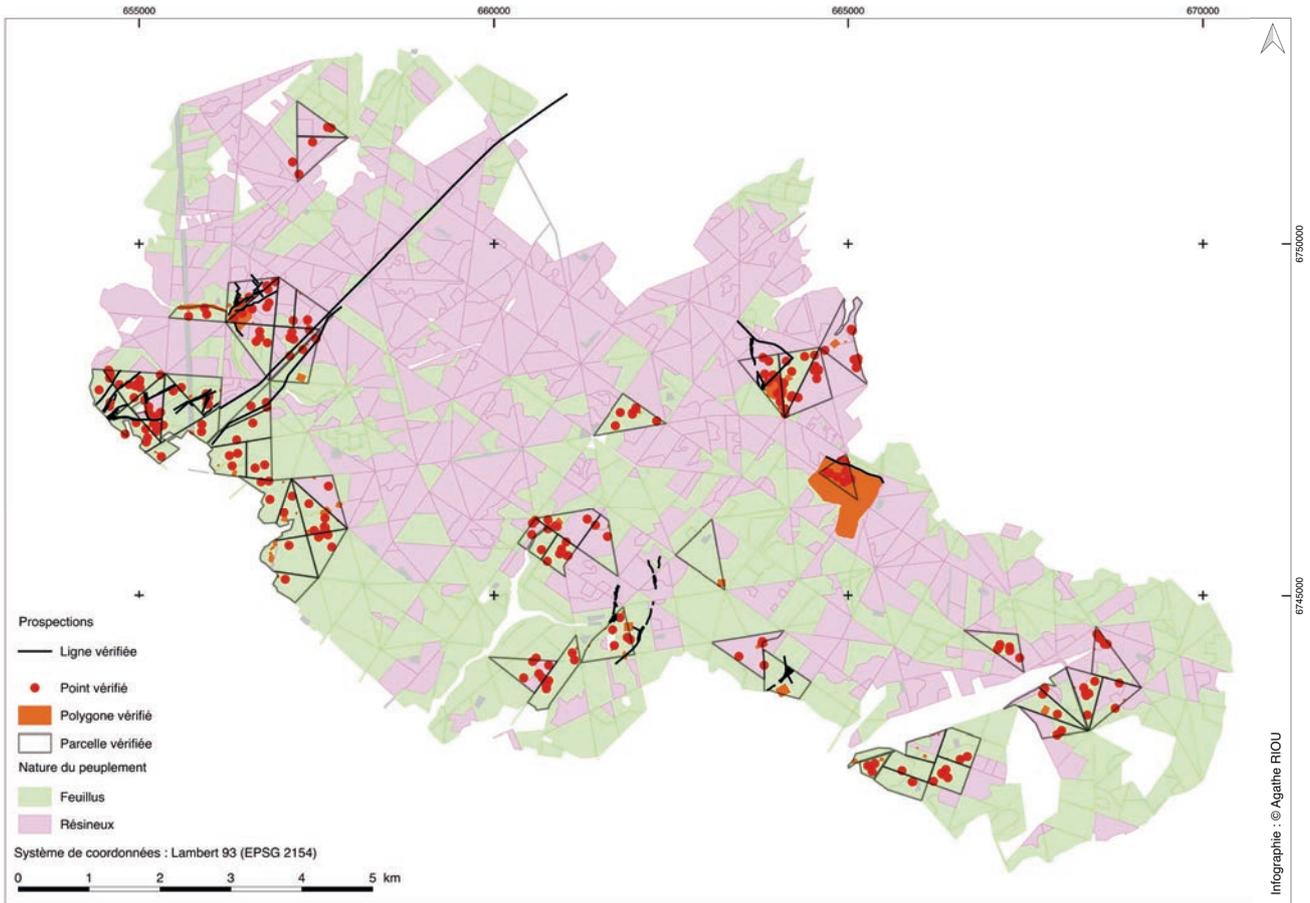


Fig. 1 : Massif de Lorris Les Bordes (Loiret) : carte de localisation des parcelles prospectées du massif de Lorris-Les Bordes (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne)

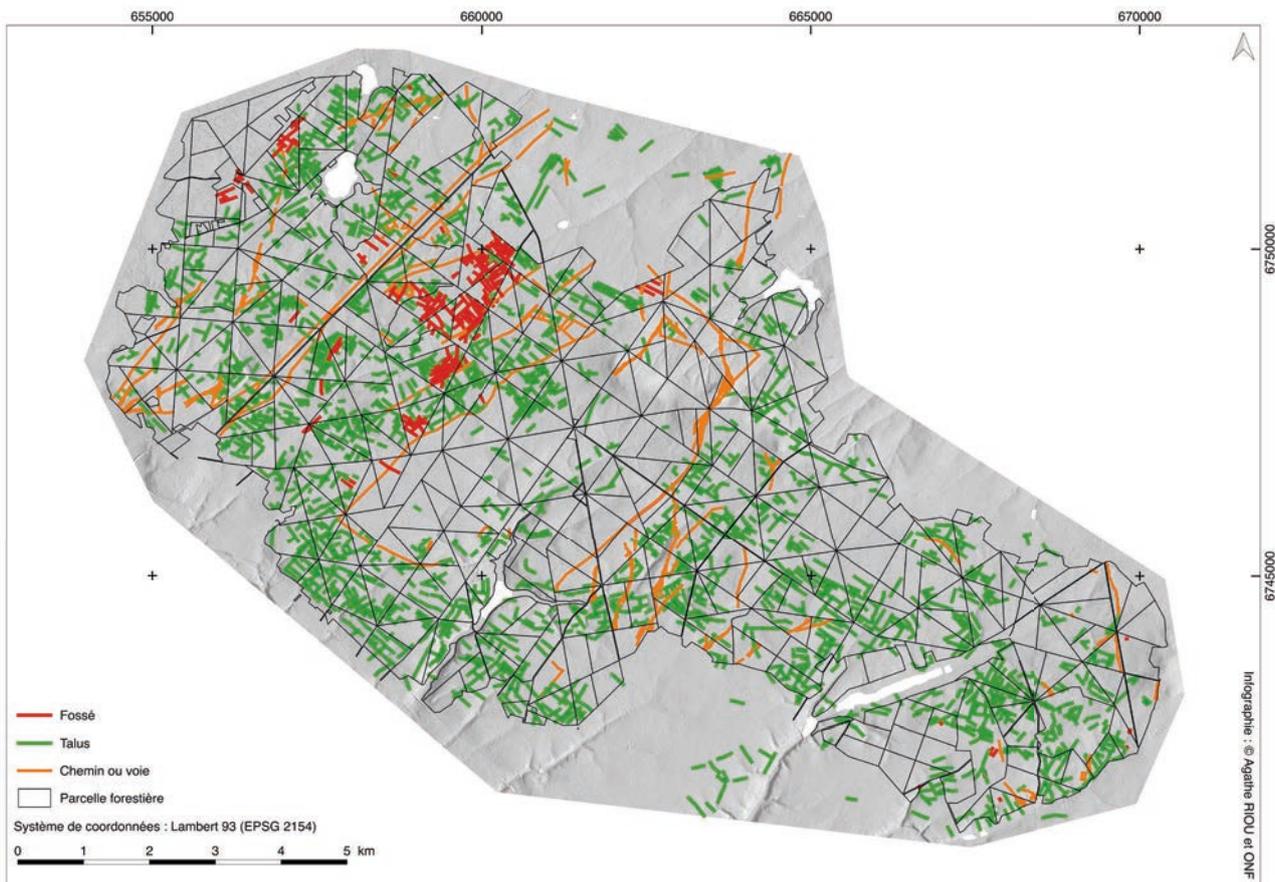


Fig. 2 : Massif de Lorris Les Bordes (Loiret) : carte de répartition des anomalies linéaires à partir du relevé LiDAR (Agathe Riou, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ONF)

illustré par la présence des trois occupations ecclésiales dont une appartient à l'ordre bénédictin (le prieuré de Chappes-en-Bois) et les deux autres à l'ordre fontevriste (l'abbaye de Chaumontois et sa métairie). Déjà connues par les textes d'archives, ces implantations perdurent jusqu'à la Révolution française où elles sont démolies et démantelées. C'est précisément en 1787 que le découpage du massif du Chaumontois (massif de Lorris-Les Bordes), alors matérialisé par les limites de ventes, est modifié pour donner naissance aux tracés actuels. C'est dans ce nouveau maillage que des loges de forestier semblent s'intégrer, sans qu'il soit possible de les dater.

Ces recherches complètent donc la connaissance du patrimoine archéologique du massif de Lorris-Les Bordes. Protégées et préservées par la forêt, plusieurs types de structures archéologiques ont pu être observées, dénombrées, identifiées et parfois datées. Ces vestiges, variés, sont un élément essentiel à la restitution de paysages anciens et des dynamiques d'implantations. Cependant, le bilan dressé ici est provisoire : seul un huitième de la surface totale de la forêt a fait l'objet de vérifications au sol, après l'acquisition Lidar. Des analyses complémentaires (recherches historiques, analyse des sols) et de nouvelles prospections devront enrichir et compléter les premiers résultats présentés ici.

### Agathe Riou

Dardignac, David 2018 : DARDIGNAC C., DAVID S., *Rapport d'analyses et d'interprétation de données Lidar – Forêt domaniale d'Orléans – Massif des Bordes (Loiret)* : rapport d'analyses, Fontainebleau : Office National des Forêts.

Domet 1892 : DOMET P., *Histoire de la forêt d'Orléans*, Orléans : H. Herluison.

Laroche 2018 : LAROCHE M., « Redécouverte d'un menhir oublié la "Pierre du Débard" à Ouzouer-sur-Loire (Loiret) », *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*, 39, pp. 11-22.

Nouel 1952 : NOUEL A., « Les Tumulus et les Antiquités de la Forêt d'Orléans (Inspection de Lorris) (Loiret) », *Bulletin de la Société pré-historique française*, 49, 7, pp. 330-341.

Nouel 1964 : NOUEL A., « Les travaux archéologiques de synthèse concernant la Préhistoire et l'époque gallo-romaine, pour la région Sud du Bassin parisien (Beauce, Gâtinais, Courbe de la Loire, Forêt d'Orléans et Sologne) », *Revue archéologique du Centre de la France*, 3, 3, pp. 217-229.

Riou 2019 : RIOU A., *Les paysages anciens de la forêt d'Orléans : l'exploitation des données LiDAR du massif de Lorris-Les Bordes (Loiret)*, mémoire de Master 2 (Paris, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne).

Simonin et al. 2013 : SIMONIN D., BARONI P., CAILLARD L., DUPUY G., DUFOUR Y., LAPETITE J.-P., *Inventaire provisoire des tumulus de la forêt d'Orléans et des tertres situés en périphérie de la forêt domaniale*, bilan documentaire, Orléans.

Âge du Fer

## Cantons de BELLEGARDE et BEAUNE-LA-ROLANDE

Moyen Âge

Les prospections aériennes engagées depuis plusieurs années dans le cadre de l'inventaire archéologique se poursuivent sur les cantons de Beaune-la-Rolande, Bellegarde et les communes limitrophes. Pour l'année 2019, la relative sécheresse du printemps a favorisé l'apparition des sites à substructions. Plusieurs sites à fossés comblés, habituellement très peu marqués, sont également apparus, notamment ceux qui révèlent la présence de *tumulus*. La période de fortes chaleurs du mois de juin a malheureusement, une nouvelle fois, effacé un bon nombre de traces. Les fenêtres d'observation de la plupart des structures se sont donc avérées très courtes, et les sites se sont révélés à des moments différents, selon la nature du sol.

### Des structures circulaires à fossés comblés inédites révélant des nécropoles de l'âge du Bronze

Plusieurs sites où la présence d'anciens *tumuli* est à noter :

- Sur la commune d'Auxy, au lieu-dit Pré-l'Abbé. Cette nécropole se situe dans l'environnement de deux sites gallo-romains.
- Sur la commune de Beaune-la-Rolande au lieu-dit Le Bois de la Leu.

- Sur la commune de Corbeilles au lieu-dit La Vallonnerie.
- Sur la commune de Fréville au lieu-dit Montlimont où deux structures circulaires sont reliées par un fossé, ce qui est inédit pour la région (fig. 1).
- Sur la commune de Nancray au lieu-dit la Grande Planche en bordure de la Rimarde et à proximité de la voie romaine Nancray/Pithiviers-le-Viel.



Fig.1 : Fréville (Loiret) Montlimont (Dominique Chesnoy)

Tous ces sites se trouvent dans l'environnement de fermes protohistoriques gauloises (structures caractéristiques de La Tène finale) et d'occupations gallo-romaines.

### Structures fossoyées révélant des fermes protohistoriques probablement de La Tène finale

- Commune de Boësses au lieu-dit La pointe de l'Ormeau, présence à proximité immédiate d'une structure circulaire.
- Commune de Boynes au lieu-dit La Croix Blanche, vue partielle d'une structure fossoyée, avec à proximité un enclos carré, probablement funéraire.
- Commune d'Estouy au lieu-dit Les Quarante-Huit. À la ferme protohistorique succède une villa (fig.2). À proximité, un grand enclos quadrangulaire.
- Commune de Juranville au lieu-dit La Basse Jarry.
- Commune de Sceaux-du-Gâtinais aux lieux-dits Les Ormeaux (déjà repéré antérieurement) et La Queue du Rai.
- Commune de Yèvre-la-Ville au lieu-dit Moncharville – La République.
- Commune de Bouilly-en-Gâtinais, vue partielle d'une ferme protohistorique et de deux enclos carrés, probablement funéraires.

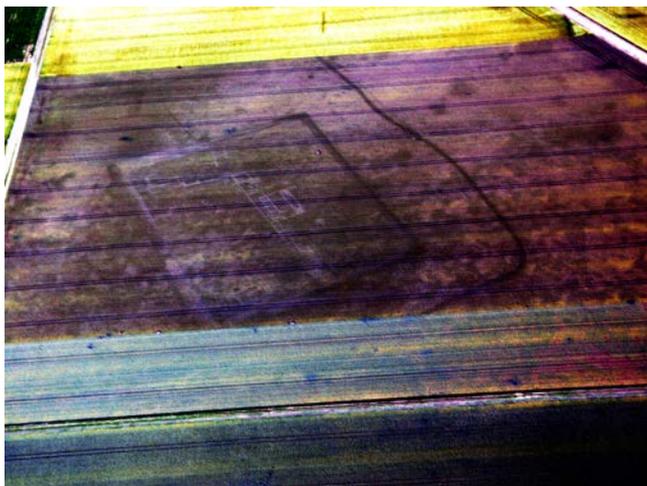


Fig. 2 : Estouy (Loiret) Les Quarante-Huit (Dominique Chesnoy)

### Des sites à substructions révélant des villae gallo-romaines

- Commune de Beaumont au lieu-dit Le Gué d'Yard vue partielle d'une villa inédite.
- Commune de Beaune-la-Rolande, nouvelles structures visibles sur la villa de Nienville, et sur le sanctuaire de Montvilliers qui révèle probablement un deuxième *fanum*.
- Commune de Corbeilles au lieu-dit Breuilly – Croix de Roux, une villa inédite.
- Commune d'Estouy Les Quarante-Huit, la villa est implantée au centre d'une ferme gauloise.
- Commune de Juranville au lieu-dit La Rue Franche. La villa est partiellement masquée par un hangar agricole.
- Commune de Pithiviers-le-Viel, la villa de Melleret déjà repérée antérieurement est presque entièrement visible sur les clichés 2019 (fig.3).

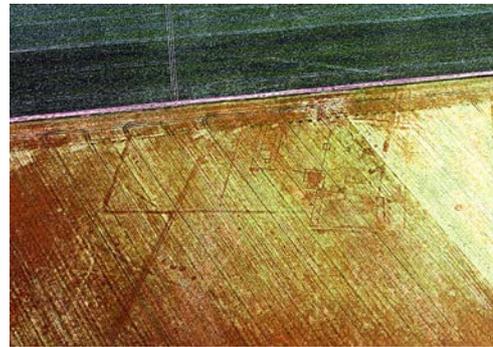


Fig.3 : Pithiviers-le-Viel (Loiret) Melleret (Dominique Chesnoy)

Pour la période gallo-romaine à noter également, la voie transversale au sud de Bouilly-en-Gâtinais. Elle rejoint, plus à l'est, la voie de Nancray à Pithiviers-le-Viel. (fig.4 et 5)

Pour la période médiévale à noter la structure circulaire de Villemoutiers au sud/est du bourg qui pourrait bien être une motte castrale (fig.6), et sur la commune de Boiscommun – Chemault, à proximité immédiate de l'ancien château, sont apparues les traces probables de l'ancienne chapelle avec son abside.

Dominique Chesnoy

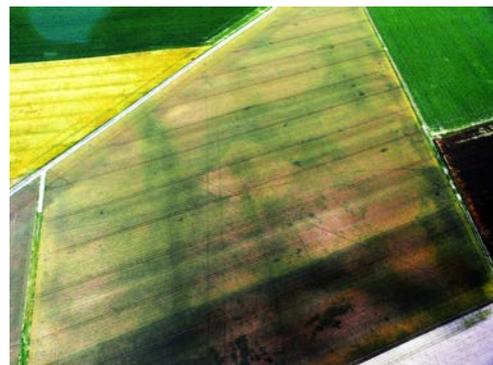


Fig.4 : Bouilly-en-Gâtinais (Loiret) : voie (Dominique Chesnoy)

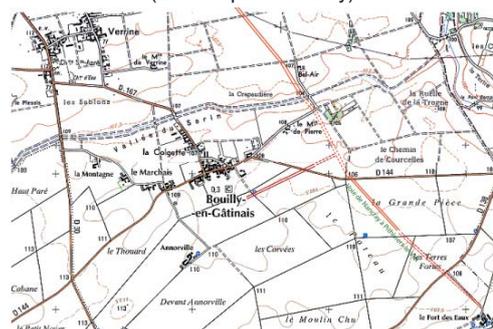


Fig. 5 : Bouilly (Loiret) : tracé des voies (Dominique Chesnoy)



Fig.6 : Villemoutiers (Loiret) : motte castrale (Dominique Chesnoy)

Les prospections aériennes ont concerné le nord du Loiret où 77 nouveaux sites ont pu être identifiés. Il s'agit principalement de sites à structures fossoyées. Trois enclos circulaires (24 et 26 m de diamètre) de l'âge du Bronze ont été identifiés à Échilleuses Clos des Rosiers 1 et 2 et le Trou aux Vaches (45 m de diamètre), un autre à Puisseaux le Parc Gauthier 14.

Parmi les nouveaux sites vraisemblablement datés de La Tène, on peut signaler, comme exemple, les enclos de

Césarville-Dossainville le Petit Canton 1 et 2, Erceville Terre d'Aulmont, Estouy Bois de Charrette, Marsainvilles la Mésinière, Outarville le Buisson d'Outarville, Devant Acquebouille et Vers Erceville, Sceaux-du-Gâtinais la Champagne 1 et 2, les Vignes de Pierres 1 et 2.

Seulement trois substructions ont été observés : Coudray le Paradis 4, Manchecourt Plaine de Villiers Martin 3, et Nangeville le Ravoir 2.

**Christophe Devilliers**

## DARVOY JARGEAU MARDIÉ Déviation de Jargeau RD921

Le diagnostic de la tranche 6 de la future déviation de Jargeau (RD921) s'est déroulé en grande partie pendant l'hiver 2019-2020. Il a concerné une surface de 36 ha située à Darvoy et Jargeau, de part et d'autre de la levée de la Loire et dans le lit mineur. Il s'est achevé le 02 octobre 2020 par une intervention sur l'île des Baffaits (fig. 1), accessible à cette période de l'année. Cette opération a permis la mise au jour de 176 structures archéologiques et de nombreux lots de mobilier « isolé », répartis sur l'ensemble de l'emprise. Leur fourchette chronologique très étendue, puisqu'elle s'échelonne du Néolithique jusqu'à la période actuelle, démontre une longue fréquentation de cette partie du Val de Loire.



Fig.1 : Jargeau (Loiret) déviation de Jargeau : intervention sur l'île des Baffaits (Yannick Mazeau, CD45)

Quelques pièces lithiques et deux fragments de céramique, trouvés en position « isolée », datent du Néolithique, peut-être du Néolithique moyen.

La période protohistorique regroupe des vestiges assez ténus, datés de l'âge du Bronze final jusqu'à La Tène finale/Gallo-romain précoce. Cette longue période est matérialisée par quelques fossés et fosses, ainsi que par une quantité assez importante de tessons de céramique « isolés ». Un seul fossé, possiblement de l'âge du Bronze/Hallstatt, a été enregistré. Trois fosses pourraient être attribuées à La Tène. L'une d'elles est une fosse



Fig.2 : Darvoy (Loiret) déviation de Jargeau : vue zénithale d'une partie du drain gallo-romain (Yannick Mazeau, CD45).

« polylobée » ayant pu servir à l'extraction des alluvions. Un fossé et une fosse datés de La Tène finale/gallo-romain précoce ont aussi été rencontrés.

Les structures archéologiques se densifient très légèrement à la période gallo-romaine (sept structures). La présence d'un drain aménagé en terre cuite architecturale (fig. 2), dont des tegulae sans encoches, suggère une vocation agricole à cet ensemble mais en l'état actuel il est difficile de se prononcer plus. Le mobilier « isolé », retrouvé en relative grande quantité, est réparti sur l'ensemble de l'emprise de diagnostic mais de manière inégale. Quelques lots sont situés au nord de la levée de Loire, dont une possible armature de pied de lit. Ces objets ont vraisemblablement été transportés par les crues du fleuve, mais la grande majorité d'entre eux demeure au sud de la levée, à l'emplacement des objets protohistoriques.

Le haut Moyen Âge est la période la mieux structurée et la plus claire à identifier. Hormis quelques tessons erratiques, elle est concentrée dans trois tranchées, sur une surface de 1 ha. Il s'agit d'un ensemble regroupant quatre fours domestiques, une fosse à cendre, sept fosses et six trous de poteau. L'ensemble paraît assez bien conservé.

Cette occupation, installée en zone inondable, est vraisemblablement située en périphérie d'un habitat, non localisé à ce jour. Elle est contemporaine de celle mise au jour au lieu-dit la Croix d'Azon lors de la première tranche de diagnostic en 2010 et située à moins d'1 km au sud. Au haut Moyen Âge, plusieurs sites d'habitat montrent que l'ensemble de la plaine alluviale, en plus des mon-



Fig.3 : Jargeau (Loiret)  
déviation de Jargeau : vue  
des labours anciens, vers l'est  
(Laure de Souris, CD45).

tilles, a été occupée. En effet, cette période est celle des premiers endiguements de la Loire et ce secteur pourrait avoir été protégé par la turcie du paléoméandre de Jargeau.

Dans la partie au nord de la levée de la Loire, de nombreuses traces d'anciens labours (fig. 3), ou billons, ont été mises en évidence. Mal datés en raison de la faible quantité de mobilier, ils pourraient être rattachés à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Ces vestiges té-

moignent de la vocation agricole de ces espaces situés en bordure du fleuve. Il est très probable que cette fonction soit bien antérieure à cette période, mais aucune preuve archéologique n'a été retrouvée lors du diagnostic, hormis l'absence d'occupations. Une datation OSL permettra de caler en chronostratigraphie ces structures très visibles lors du décapage en plan des tranchées.

La période moderne est matérialisée par quelques fossés correspondant à ceux observés sur le cadastre napoléonien et par une fosse.

Enfin, quelques structures sont datées entre les périodes moderne et contemporaine.

**Laure de Souris**

Époque contemporaine

## AMILLY Rue de Coulevreux

Le diagnostic archéologique d'Amilly rue de Coulevreux a mis au jour dix-huit structures : trois fossés (EAS1, 2 et 4), onze fosses (EA 1003, 1006, 1007, 1018, 1022, 1031, 1032, 1036, 1042, 1044 et 1045), trois trous de poteau (EA 1030, 1039 et 1043) et une mare (EAS 3). Les trois fossés, la mare et trois fosses sont attribués au moins à la première moitié du XIX<sup>e</sup> s. – deuxième moitié du XX<sup>e</sup> s. par recoupement documentaire. Les autres structures ne sont pas datées.

Les fossés EAS 1 et 2, orientés selon un axe sud-est – nord-ouest sont parallèles et distants de 8 m. Ils sont la seule trace archéologique d'un chemin rural figuré sur le cadastre napoléonien de 1824 et dénommé Chemin d'Amilly aux Closeaux (ESS 1). Ce chemin disparaît en 1992 avec le remembrement des parcelles agricoles suite à l'aménagement de la route de Coulevreux. Les fossés EAS 4 et EA 1007, relativement perpendiculaire à l'axe du chemin, pourraient correspondre à des limites de parcelles contemporaines du chemin. La période d'utilisation de ce chemin rural ne peut être affinée faute de mobilier céramique datant dans le comblement des fossés bordiers.

Représentée sur la carte de Cassini, la ferme de Coulevreux date au moins du XVIII<sup>e</sup> s. Sur le cadastre napoléonien réalisé au début du XIX<sup>e</sup> s. une mare attenante au bâti est figurée (EAS 3). D'après les photographies aériennes du secteur consultables sur le site de l'IGN, elle est comblée au début des années 1950. Le présent diagnostic a permis de préciser qu'elle l'est par des remblais de démolition. L'absence de mobilier céramique dans ses différents comblements ne permet pas de préciser la date de son utilisation.

Les fosses 1003, 1007 et 1018 de forme oblongue, creusées dans le sens de la pente naturelle du terrain (avant intervention du début des années 1990) et comblées par des cailloux et pierres de silex liés à une matrice argilo-sableuse sont les rares vestiges du passé viticole de la parcelle.

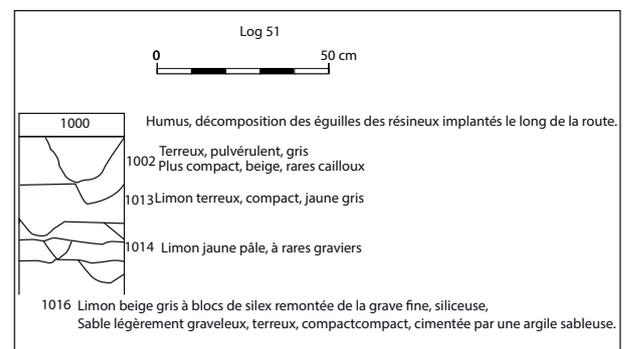
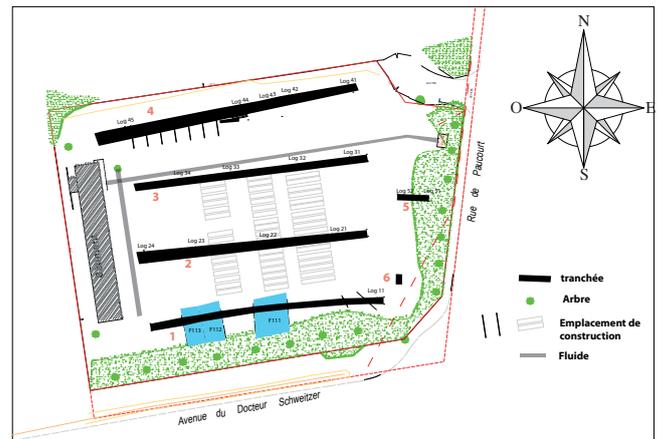
Mis à part la fosse 1045 qui pourrait dater au plus tôt de la période médiévale au vu de l'unique tesson de céramique trouvé dans son comblement, les autres structures ne sont pas datées. Elles ne semblent pas non plus constituer d'ensemble cohérent ni appartenir à une structuration de l'espace bien définie.

**Aurélien Hamel**

## AMILLY 79 rue de Paucourt

Le diagnostic d'Amilly (Loiret) 79 rue Paucourt, a été prescrit en raison de la découverte, à 200 m à l'est, d'un atelier de taille de façonnage de haches daté du Néolithique final (Soressi 2010, Lethrosne et al. 2011) et d'un petit locus de débitage daté du Paléolithique moyen situé à environ 200 m à l'ouest de l'intervention (Mush 2012). Des prospections pédestres avaient également mis en évidence la présence d'un tumulus protohistorique dans le secteur environnant. Enfin, des occupations protohistoriques, antiques et médiévales sont signalées dans un rayon de moins de 700 m autour de la zone des travaux. Le projet de construction porte sur une emprise de près de 1 ha. La parcelle est située à la jonction entre la rue de Paucourt et l'avenue Schweitzer. Elle a été presque entièrement recrusée et bouleversée en 1970, afin d'y installer des serres municipales et des aménagements annexes, tranchées pour les flux, sols béton..., avec des fondations qui descendent parfois jusqu'à 1 m de profondeur. En bordure de l'avenue Schweitzer, des fosses d'extraction de matière première assez fine ont été pratiquées sans doute au début du siècle dernier au vu du rare mobilier présent. Il pourrait s'agir d'extraction de matériaux destinés à la réfection de la route qui borde la parcelle. Des traces agraires ont été remarquées dans l'extrémité nord et le long de la limite est de la parcelle, le long de la rue de Paucourt. Elles semblent modernes, mais celles situées le long de la rue de Paucourt, semblent être les plus anciennes. En effet, 4 horizons de traces agraires successives y ont été mis en évidence, associés à des colluvions. Le dépôt de ces derniers serait actuellement empêché par la rue qui recoupe le terrain en pente, à la perpendiculaire. Un seul éclat de silex a été découvert sur le site. Les tranchées ayant été réalisées en continue tous les 20 m, nous pouvons assurer qu'il n'y avait pas d'atelier de taille dans la parcelle, les niveaux à blocs n'ont en effet pas été exploités. Dans le cas contraire, s'ils avaient été détruits, il y aurait eu des éclats dans les sédiments superficiels remaniés.

Tony Hamon



Amilly (Loiret) 79 rue de Paucourt : plan général de l'intervention et log des horizons de culture (Tony Hamon, Inrap)

Lethrosne et al. 2011 : LETHROSNE H., HAMON T., SORESSI M., « Un site spécialisé dans l'extraction du silex des argiles et la mise en forme de haches dans la vallée du Loing à Amilly (Loiret) », *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, tome 108, pp. 561-578

Musch 2021 : MUSCH J., *Amilly « les Cheminées des Peynault »* (Loiret), rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 49 p.

Soressi 2010 : SORESSI M., HAMON T., *Amilly « les Maupas »* (Loiret), rapport de diagnostic, 2010, Pantin : Inrap CIF, 97 p.

Néolithique  
Gallo-romain

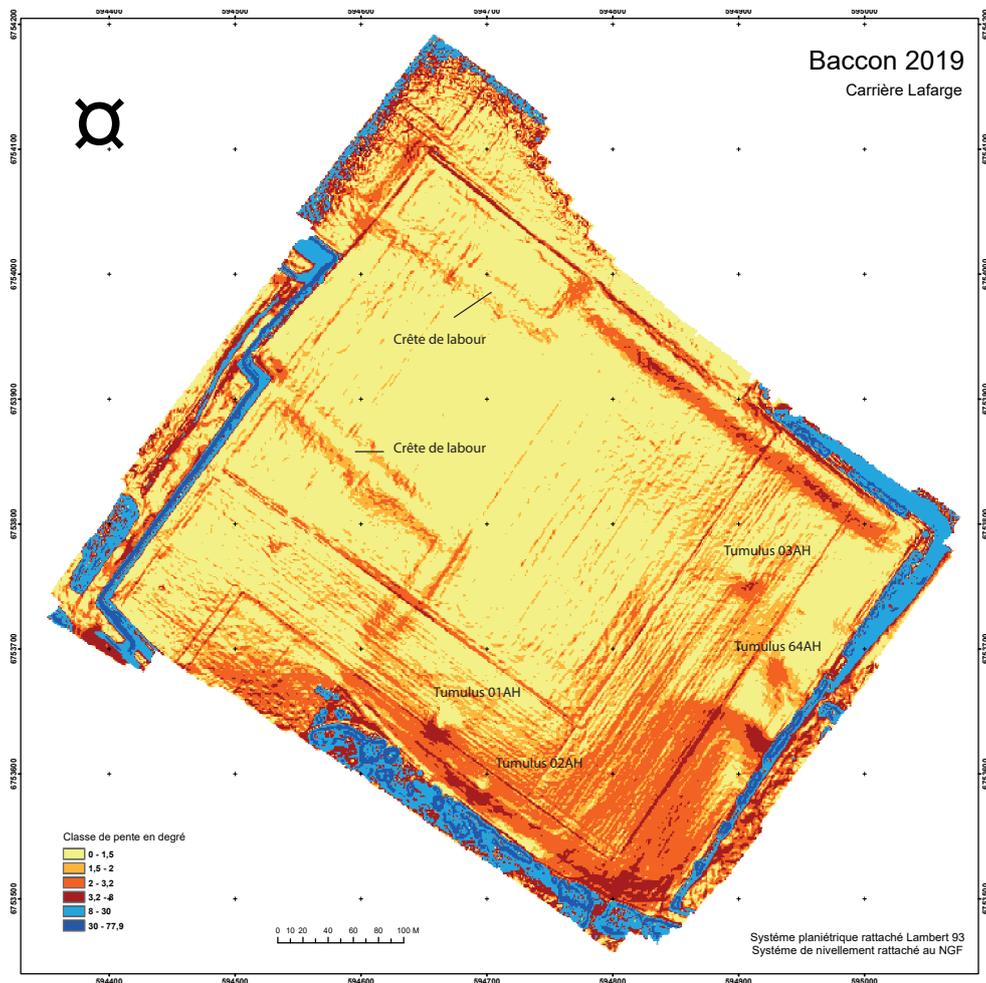
## BACCON Les Grands-Réages, Bois-Carré

Âge du Fer

Ce diagnostic porte sur le projet d'extension de la carrière de l'Espérance/les Grands Réages porté par la société Lafarge-Granulats, au lieu-dit La Vallée de Thorigny à Baccon (Loiret) sur une superficie de 141 490 m<sup>2</sup>. Cette intervention est localisée sur le versant nord de la Vallée de Thorigny, où sont identifiés quatre tertres funéraires, des indices d'occupation du Néolithique et un habitat daté de La Tène D/gallo-romain précoce découvert à l'occasion d'un diagnostic mené en 2018 sur une surface de 4 600 m<sup>2</sup>. Le terrain diagnostiqué d'orientation NO-SE, est situé à une altitude comprise entre 121 m et 119 m sur un plateau

calcaire bordant la partie septentrionale de la Vallée de Thorigny. Hormis au sud de l'emprise où le socle calcaire affleure en surface, la majeure partie de la zone sondée est recouverte par environ 0,30 m de limons des plateaux et le long de la limite nord, par un dépôt de loess formant une crête orientée est-ouest dont l'épaisseur avoisine le mètre. La couverture végétale, quasiment absente au sud de l'emprise, a une épaisseur comprise entre 0,20 et 0,30 m.

En préalable à l'intervention, une couverture photogra-



Baccon (Loiret) Bois Carré : mise en évidence colométrique des anomalies détectées par photographies aériennes. (Pascale Raymond, Inrap)

phique du terrain a été effectuée par drone. Le MNT réalisé à partir de ces clichés souligne clairement les variations ou anomalies topographiques du terrain (crêtes et tertres).

L'occupation la plus ancienne mise en évidence lors du diagnostic appartient au Néolithique.

Bien qu'aucune fosse ou trou de poteau n'ait pu être mis en évidence, 149 tessons de céramique témoignent de la fréquentation du secteur au Néolithique final. Manquant d'élément caractéristique, la datation des 9 pièces lithiques ne peut être précisée. Ces indices apparaissent directement sous l'horizon agricole dont l'épaisseur est voisine de 0,30 m, et sur une épaisseur de limon ne dépassant pas les 0,10 m. Ces vestiges sont, malgré une datation a priori différente, à mettre en relation avec le mobilier découvert lors du diagnostic réalisé à proximité (Lécuyer 2018). En cela, ces vestiges corroborent une importante fréquentation du secteur à partir du Néolithique moyen comme l'attestent les multiples découvertes alentours (dolmens et menhirs, mobilier lithique collecté lors de prospections pédestres et les différents diagnostics réalisés aux abords de la vallée de Thorigny (Fournier, Rivoire 2005, Frénée 2012).

Les indices d'une occupation de l'âge du Bronze final se traduisent par la découverte de quelques tessons de céramique et du charbon de bois piégés dans une dépression géologique.

Un sondage ponctuel révèle la présence d'une couche grisâtre argilo-limoneuse contenant des charbons de bois et 38 tessons de céramique protohistorique dont la datation ne peut être précisée. Ce niveau, d'une épaisseur d'environ 0,20 m, a été mis en évidence sous une couche compacte de limon beige/orangé stérile. La stratigraphie, analysée par le géomorphologue, montre une dépression linéaire où a pu stagner l'eau et qui s'est comblé progressivement. La datation du mobilier céramique repose sur une date radiocarbone réalisée par BetaAnalytic à partir d'un charbon de bois dont la fourchette chronologique est comprise entre 1118 – 929 cal BC ; (3067 – 2878 cal BP), (Beta – 547477, 2860 +/- 30 BP IRMS  $\delta^{13}C$  : -23.1 ‰). Que ce soit en plan ou en coupe, aucune limite de creusement n'a été identifiée. Il n'est pas possible d'exclure l'éventuelle présence d'une fosse de grande dimension aux

limites imperceptibles, mais l'interprétation privilégiée est, qu'à la faveur d'une couche argileuse, du mobilier se serait accumulé dans une dépression linéaire orientée NO-SE.

La carte archéologique fait état de quatre tumulus (01, 2, 3 et 64 AH) présents sur l'emprise du projet et encore visibles dans le paysage. Sur le modèle numérique de terrain (MNT), les tertres sont parfaitement visibles.

Deux des quatre tertres répertoriés ont fait l'objet d'un sondage. Il permet de mettre en évidence la qualité de construction des monuments funéraires avec des appareillages circulaires bien préservés réalisés en pierres sèches. Le tumulus 1 forme une éminence haute de 0,70 m, l'altitude du sommet étant à 117,71 m NGF alors que la base est située à une altitude de 116,66 m NGF pour un diamètre d'environ 16 m. Le quart NO du tumulus 1 a fait l'objet d'un sondage par tranchées. Une fois retiré un amoncellement hétérogène de blocs de pierre de différents modules et de limons orangés obstruant plus ou moins la partie sommitale du tumulus, apparaît un aménagement formé de gros blocs disposés en épis (fig.1) délimitant un espace relativement circulaire. La fouille de la partie centrale, sur une profondeur de 0,60 m à partir de la surface actuelle, n'a livré ni sépulture ni dépôt.

Le second tumulus a également fait l'objet d'un sondage sous la forme de deux tranchées passant par l'axe central du tertre dont le diamètre est d'environ 15 m. Des blocs calcaires de dimensions importantes ont été mis au jour sous

une épaisseur maximale de 5 à 10 cm de terre végétale. Un nettoyage de surface a rapidement mis en évidence des blocs montrant l'amorce d'une construction circulaire formée de pierres calcaires de modules d'environ 0,40 à 0,50 m de côté. Cette observation suggérant le bon état de conservation du tertre, il a été décidé de ne pas entreprendre de sondage invasif et de laisser l'investigation en l'état. Au nord de la couronne de blocs calcaires, ont été



Baccon (Loiret) Bois Carré : tumulus 1 (Éric Frénée, Inrap)

mis au jour trois grandes pierres de 0,60 m sur 0,40 m et une dalle cassée en deux morceaux, supposée correspondre à une dalle de fermeture volontairement déplacée à une époque indéterminée ou lors de travaux agricoles. Le mobilier céramique découvert dans les remblais du tertre ne permet pas de dater précisément leur mise en place. Le sondage réalisé jusqu'au substrat sur le tumulus 01 n'a livré aucune sépulture ou dépôt pouvant y être associé. Leur datation repose sur le contexte de la nécropole où la majorité des sépultures est datée pour une partie du Ha D1-2 et pour l'autre du Ha D3-LT A ancienne.

Le mode de construction des tumulus sondés s'apparente à celui observé sur l'un des tumulus (nommé tumulus 1), découverts lors d'un diagnostic réalisé en 2011 au lieu-dit la vallée de Thorigny (Lardé 2011). Des aménagements circulaires en pierres d'importante dimension sont également mentionnés pour les monuments n° 18 et n° 68 fouillés à la fin des années 1970 (Willaume 1980).

Le diagnostic confirme l'extension de l'occupation laténienne et gallo-romaine initialement mise au jour sur une parcelle limitrophe lors du précédent diagnostic (Lécuyer 2018). Elle est caractérisée par des fossés, les vestiges d'une construction à soubassement de pierres, des fosses, des structures de combustion et un probable niveau d'occupation dont la conservation a pu être favorisée par la présence d'une crête de labours. Les vestiges découverts traduisent une occupation domestique dont l'implantation s'est établie à La Tène D1-D2, se développe jusqu'au début du I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Elle pourrait être abandonnée dans le courant du III<sup>e</sup> s. Il s'agit vraisemblablement d'une occupation continue, sans toutefois pouvoir exclure un court hiatus entre le milieu du I<sup>er</sup> s. et celui du II<sup>e</sup> s.

À la première phase sont attribués des tronçons de fossés qui ont livré du mobilier céramique, métallique et de la faune. La deuxième se traduit par des tronçons de fossés, un trou de poteau, des structures de combustion, un bâti-

ment sur fondation de pierres et un niveau remanié. Après un possible hiatus entre 50 et 150 ap. J.-C., une dernière étape se traduit par un réseau fossoyé et du mobilier épars retrouvé dans un niveau de culture protégé de l'érosion par la présence d'une crête de labour qui a livré un lot céramique dont la datation très hétérogène est comprise entre La Tène et potentiellement la fin du III<sup>e</sup>.

Un empiérement linéaire orienté est-ouest long de 85 m et large de 8 m, est interprété comme un chemin. Des fragments de TCA attribués à la période romaine proviennent de sa charge de pierres. La datation reste imprécise, mais une attribution à l'Antiquité paraît plausible même s'il n'est pas impossible d'écarter la position résiduelle de ces fragments de tuile.

Deux merlons orientés est-ouest sont interprétés comme des crêtes de labours. Nettement visibles sur les photographies aériennes et mises en valeur par un MNT elles ne sont pas datées avec précision. L'une d'elles recouvre des niveaux attribués à la période romaine et a livré un mobilier céramique hétérogène formé de productions laténiennes et romaines allant jusqu'au IV<sup>e</sup> s., ce qui donne un terminus *post quem* à la mise en place des crêtes de labour.

Ce diagnostic a permis de mettre au jour ou de compléter des vestiges appartenant pour l'essentiel au Néolithique final, au Bronze final, à La Tène finale et à la période romaine. Outre les 4 *tumulus* déjà répertoriés, aucun tertre supplémentaire n'a été mis au jour. Malgré l'absence de sépulture ou de dépôt, l'intervention menée sur les tertres funéraires témoigne d'une architecture élaborée en bon état de conservation. Seuls deux d'entre eux ont été diagnostiqués, mais on peut supposer que les deux autres puissent révéler des aménagements internes comparables.

Les restes de l'habitat de transition La Tène et la période romaine attestent l'extension vers l'est de l'habitat antique sur une superficie d'environ 2 ha. Les crêtes de labour ont permis de conserver, ne serait-ce que partiellement, des niveaux agricoles antiques. Ces vestiges montrent une occupation structurée à la fois érodée et paradoxalement bien conservée par endroits.

**Éric Frénée**

Lardé 2011 : LARDÉ S., Baccon, « La Vallée de Thorigny », *Des tumulus en pierres au sein d'une vaste nécropole protohistorique, phases 5* : rapport final d'opération préventive de fouille d'évaluation archéologique, Orléans : Inrap.

Lécuyer 2018 : LÉCUYER S. COUSSOT C., Centre-Val de Loire, Loiret, Baccon, « La Vallée de Thorigny » : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 163 p.

Willaume 1980 : WILLAUME M., *Rapport sur les fouilles archéologiques de Baccon (Loiret)* : campagne 1980, ms dactylographié 183 p.

Les apports de ce diagnostic en lien avec les travaux de réfection du bourg de Batilly-en-Gâtinais sont significatifs. Ils livrent une occupation continue du haut Moyen Âge à nos jours.

Pour la période antique, on retiendra l'absence dans les tranchées de la voie d'origine antique reliant Orléans à Sens. Celle-ci est probablement détruite par les terrassements d'époque moderne dans le centre bourg.

Sur la place de la Mairie, la découverte d'une unique fosse, attribuée au IX<sup>e</sup> s., permet de poser l'hypothèse de la localisation du bourg de *Baldiliacum* (mentionné entre 823 et 828) sous le bourg actuel.

Les défunts associés à cette occupation ne sont pas localisés en l'état de la recherche. Les plus anciennes sépultures mises au jour sont attribuables au XI<sup>e</sup> s. Elles sont situées au pied de l'église actuelle dont les maçonneries anciennes sont datées des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. Cette découverte permet de s'interroger sur l'existence d'un édifice antérieur dont les morts mis au jour intégreraient le cimetière paroissial.

Au cours des troubles de la Guerre de Cent ans, et plus certainement au milieu du XIV<sup>e</sup> s., un fossé défensif est implanté autour de l'église. Son utilisation est de courte durée et son comblement est achevé à la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> s.

La première moitié du XVI<sup>e</sup> s. voit la mise en place d'un fossé ceinturant le village, doublé d'un mur d'escarpe. Le fossé entourant l'église étant comblé, il laisse place à la construction d'une tour (inachevée) à l'ouest de l'église. Un second fossé est creusé pour englober l'espace de l'église et du cimetière. Plusieurs structures, fossés, fosses et sols témoignent d'un regain d'activité au centre bourg au cours de la période moderne.

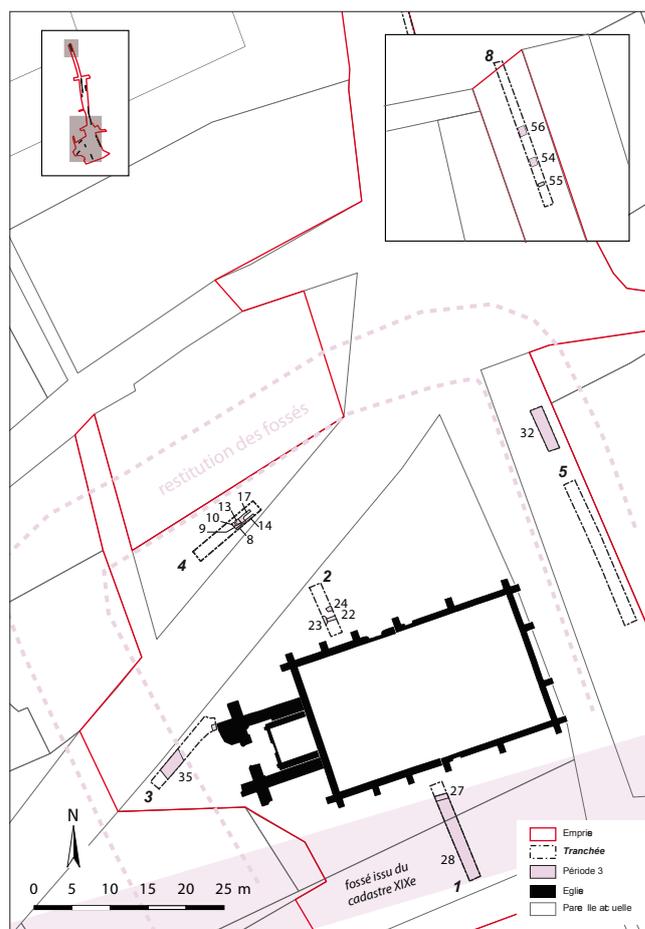
Huit sépultures de cette période attestent de l'utilisation du cimetière entre le début du XVI<sup>e</sup> s. et la fin du XVII<sup>e</sup> s. Treize autres sépultures renvoient à la dernière utilisation du cimetière au XIX<sup>e</sup> s. jusqu'à son déplacement avant 1872.

La période comprise entre la fin du XIX<sup>e</sup> s. et nos jours voit d'importantes phases de travaux : décaissement au-

tour de l'église et sur la place de la Mairie, comblement des fossés et percement de la rue du Château-d'eau.

Certains de ces vestiges étaient totalement inattendus et sont riches d'enseignements. Tout ceci montre la nécessité d'intervenir dans les centres bourgs où chaque aménagement est une formidable opportunité d'acquérir de nouvelles connaissances.

**François Capron**



Batilly-en-Gâtinais (Loiret) centre bourg : plan des vestiges attribuables aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. (Florence Tane, Inrap)

La fouille archéologique sur le site de la ZAC de la Clairière à Boigny-sur-Bionne (Loiret) s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une zone destinée à accueillir 140 logements. Le diagnostic archéologique réalisé, en octobre 2018, par le service de l'Archéologie préventive du département du Loiret, sous la responsabilité de Karine Payet-Gay, a permis d'identifier de nombreuses structures matérialisant une occupation longue, depuis La Tène finale jusqu'à l'époque contemporaine, avec en point d'orgue la découverte d'une villa antique.

La fouille correspond à une première tranche dont l'emprise est localisée à l'ouest de la rue du Vieux-Bourg. L'emprise se divise en deux secteurs de part et d'autre du

chemin de la Poellerie. Après un décapage d'une superficie de plus de 1,24 ha, de nombreuses structures en creux sont apparues ainsi que le plan d'un vaste bâtiment.

La zone concernée par cette première tranche opérationnelle est occupée du début de la période antique au Moyen Âge. Aucune structure clairement protohistorique n'a été détectée. L'occupation la plus ancienne correspond à l'installation d'un grand bâtiment, mesurant à *minima* 14 m sur 58 m. L'absence de niveau de sol, à l'exception des pièces semi-excavées, rend difficile l'interprétation des différents espaces. De plus, des phases de récupération de matériaux ont considérablement bouleversé ou supprimé les maçonneries, rendant particuliè-



rement difficile l'établissement d'un phasage. L'observation des maçonneries conservées (parfois uniquement en fond de tranchée de fondation) et du plan général du bâtiment permet néanmoins de proposer une évolution lors de quatre phases principales, dont le calage chronologique est particulièrement fragile du fait de l'indigence du mobilier.

Le bâtiment semble être érigé à l'époque tibérienne. Dès cette première phase, il s'étend sur ses dimensions maximales et s'apparente à un grand corps de logis doté d'une petite pièce aménagée dans l'axe de la construction côté est, et d'une probable galerie à l'ouest. Lors des états postérieurs, le bâtiment va faire l'objet de travaux de réfection et de cloisonnements. Des pièces semi-excavées sont également progressivement aménagées. Au sud, certaines d'entre elles accueilleront un petit balnéaire lors de l'état 4. Ce petit ensemble thermal est chauffé au moyen d'un *prae-furnium* abrité par une pièce accolée à la façade méridionale du bâtiment. Il est doté d'une grande pièce quadrangulaire et d'une pièce en abside dont la *suspensura* s'est effondrée. Le mur de cette ab-



Fig. 2 - Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière : cave maçonnée de la *pars urbana*. (Julian Castelbou, Archeodunum)

side est percé par une petite canalisation en terre cuite qui permettait l'évacuation des eaux qui provenaient de bains chauffés. Un peu plus au nord, un grand bassin, de 3,50 m sur 5 m, est creusé dans le substrat. Il est conforté par des parois maçonnées et doté d'un sol en béton de tuileau. Là encore, l'évacuation s'opère vers le sud au moyen d'une canalisation disposant de piédroits et d'une voûte maçonnée. Si les deux exutoires ont bien été identifiés, aucun dispositif d'amenée d'eau n'a été découvert. Ces éléments de confort couplés aux dimensions importantes de la construction permettent de suggérer que le bâtiment constitue la *pars urbana* de la *villa* supposée depuis le diagnostic. D'un point de vue chronologique, il n'est pas aisé de proposer de façon ferme une attribution chronologique à chacune des phases. Toutefois, le mobilier collecté sur l'ensemble du secteur permet d'esquisser une période d'occupation de la période tibérienne au début du III<sup>e</sup> s. avec une apogée au milieu du II<sup>e</sup> s.

Cette *pars urbana* s'inscrit au sein d'un vaste enclos maçonné, doublé par un fossé dont le lien de contemporanéité n'est pas formellement établi. En projetant les découvertes réalisées dans le cadre du diagnostic archéologique, l'enclos pourrait fermer une superficie supérieure à 3 ha. Aucun dispositif d'entrée n'a été observé

sur l'emprise fouillée. À proximité de cet enclos, d'autres fossés obéissant aux mêmes axes structurants pourraient matérialiser des états antérieurs ou postérieurs. Là encore, le mobilier fait souvent défaut pour affiner la chronologie de ces aménagements.



Fig. 3 - Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière : vue du bassin localisé au nord du balnéaire. (Elsa Dias, Archeodunum)

Outre ces vestiges antiques, la fouille a révélé un nombre important de structures en creux (trous de poteau, fosses, fossés, silos) qu'il est bien souvent difficile de dater. La cartographie du mobilier céramique montre un caractère épars et une certaine hétérogénéité. À titre d'exemple, plusieurs aires d'ensilage sont composées de silos enterrés dont le mobilier évoque plusieurs périodes distinctes, du Haut-Empire au haut Moyen Âge. Leur similitude et la cohérence de leur implantation permet néanmoins de supposer qu'ils sont contemporains. La récurrence d'éléments de céramique tardo-antiques et le fait que certains silos recoupent des maçonneries antiques permet de proposer une datation à partir du Bas-Empire. Cette occupation tardo-antique et/ou mérovingienne est par ailleurs perceptible au travers du mobilier céramique (près de 6 % du NR) et du numéraire découvert sur le site (avec 7 monnaies sur 9 frappées après 271).

Si une fréquentation du site au Bas-Empire doit être envisagée, il est probable que l'essentiel des structures en creux ait été aménagé durant le haut Moyen Âge. Par analogie avec d'autres sites ruraux découverts en Gaule, l'utilisation de silos enterrés et de bâtiments sur poteaux semblent par ailleurs plus en adéquation avec les usages alto-médiévaux. Cette hypothèse peut également être corroborée par la présence de plusieurs sépultures dont les caractéristiques sont proches d'inhumations du haut Moyen Âge. Dans ces sépultures, là encore, le mobilier est particulièrement rare. Toutefois, une structure singulière vient étayer cette attribution chronologique. Il s'agit d'une sépulture plurielle aménagée dans les ruines de la *pars urbana*. Une fosse est creusée dans l'angle d'une grande pièce et du comblement sommital d'une pièce semi-excavée. Elle accueille sept individus, dont un immature, disposés côte à côte, les têtes appuyées contre les restes d'un mur. Dans un second temps, probablement à situer au Moyen Âge au sens large, le mur est récupéré et les crânes de quatre individus sont perturbés. La présence d'une fibule zoomorphe datée de la fin de la période mérovingienne et disposée en position primaire sur le corps de l'immature permet de confirmer une attribution chronologique au haut Moyen Âge. Il est probable



Fig. 4 - Boigny-sur-Bionne (Loiret) ZAC de la Clairière : sépulture plurielle alto-médiévale installée dans les ruines de la villa. (Lisa Guichard-Kobal, Archeodunum)

que la majorité des sépultures découvertes sur l'emprise correspondent à cette période. Seule une sépulture, présente dans l'angle SE de la fouille face à l'actuelle église, peut être datée du bas Moyen Âge.

Cette nécropole peut probablement être mise en lien avec les nombreux trous de poteau identifiés sur le site. Certains d'entre eux ont livré des éléments tardo-antique ou alto-médiévaux qui suggèrent un habitat en matériaux légers postérieur à la *villa* gallo-romaine. Quatre *loci* principaux ont été identifiés, au sein desquels des plans de bâtiments semblent se dessiner. Le mauvais état de conservation des structures et la rareté du mobilier empêche toute affirmation.

Enfin, la fouille a révélé un réseau de fossés d'orientations générales Nord-Sud et Est-Ouest qui semble correspondre au parcellaire moderne du Clos de la Poellerie, cartographié dans le cadastre dit napoléonien de 1833. Le chemin qui divise l'emprise de fouille en deux est également représenté sur ce document. À ses abords, des fossés curvilignes témoignent de ces états les plus anciens.

En guise de conclusion provisoire et dans l'attente de la réalisation de la seconde tranche opérationnelle, le site est occupé sur le temps long, depuis l'époque romaine jusqu'au Moyen Âge. Cela permet d'établir une connexion avec l'histoire déjà connue de Boigny, et de lever le voile sur ses origines lointaines. Avec ces découvertes, l'ancrage remonte un millénaire plus loin dans le temps que la création de l'église paroissiale, et renvoie à un passé prestigieux basé sur la présence d'un grand domaine agricole sous l'égide d'une élite locale. À cet égard, il est intéressant de noter que l'église Saint-Pierre est située à l'intérieur du domaine antique tel qu'on le restitue. Il est séduisant de penser que l'église doit justement son emplacement à l'existence d'un vaste site antique, qui était peut-être déjà doté d'un lieu de culte, tel qu'on en connaît dans les cours des grandes *villae* gallo-romaines.

**Jérôme Besson**

Gallo-romain

## BONNÉE Route des Bordes

Moyen Âge

Le diagnostic se situe dans le bourg de Bonnée (Loiret), au nord de l'actuelle RD 961. Il a permis de compléter les données sur un secteur de l'agglomération antique déjà connu par de précédentes interventions, ainsi que la présence d'une occupation médiévale, en revanche très peu représentée.

Les résultats ont montré une occupation gallo-romaine qui semble se situer entre les II<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. Quatre bâtiments en maçonnerie de mortier de chaux ou sèche ont été détectés dans la moitié nord du terrain, ainsi que des niveaux de circulation empierrés. Certains murs ont fait l'objet de récupération. Quelques structures isolées ont également été découvertes, ainsi que des grandes zones de remblais correspondant à l'abandon du site autour du IV<sup>e</sup> s.

La moitié sud-est du terrain est occupée par des fossés dont l'implantation présente la même orientation que les bâtiments, mais l'absence de mobilier datant ne permet pas de les rattacher de façon certaine à la période antique.

On note enfin deux zones de trous de poteau. Au sud-ouest, seulement trois ont été détectés, dont l'un a livré du matériel daté des XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Ces structures sont plus nombreuses au sud-est mais aucune organisation spatiale n'a pu être identifiée, ni aucun élément de datation recueilli.

Un hiatus chronologique a donc été repéré entre le V<sup>e</sup> s. et les XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s. Mais l'indigence du matériel et la vision réduite de l'exercice du diagnostic ne permet pas d'en infirmer pour autant un réel abandon du secteur durant ce laps de temps.

Les découvertes faites lors de ce diagnostic s'inscrivent dans la continuité de celles observées lors des précédents diagnostics, à savoir une occupation d'un secteur de l'agglomération antique à la fin du Haut-Empire qui s'achève autour du IV<sup>e</sup> s.

**Laure Fabien**

## BONNÉE

### Route du Clos-du-Mont

Les résultats attendus pour cette opération de diagnostic archéologique concernaient la période antique et potentiellement la période médiévale. En effet, le terrain est situé à moins de 100 m au sud-ouest du théâtre antique repéré dès 1829 dans le bourg de Bonnée.

Les tranchées de diagnostic n'ont révélé aucune structure archéologique. Seul un fragment de *tegula* et 14 tessons manifestement antiques ont été recueillis, dispersés dans une strate épaisse environ 30 cm composée de sables et limons bruns, alluvions fines qui proviennent vraisemblablement des crues de la Loire. Un fragment de céramique attribué à la Protohistoire a été trouvé dans le même contexte que la céramique antique.

Cette strate est surmontée par une couche de terre arable épaisse d'environ 25 cm qui indique que la parcelle a été mise en culture.

Une couche de graviers d'épaisseur variable a d'abord été prise pour un sol potentiel. Mais son aspect trop morcelé et l'absence d'une couche d'occupation à sa surface font plutôt opter pour une couche d'alluvions grossières naturelle.

Cette opération n'a pas permis de confirmer la présence de vestiges d'habitat ou d'aménagements antiques en lien avec le théâtre, ni de vestiges d'occupation de périodes antérieures ou postérieures. Toutefois, rien n'interdit de supposer l'existence d'aménagements de surface en lien avec l'édifice de spectacle qui auraient disparu lors des périodes plus récentes.

**Alexis Luberne**

## BONNÉE

### La Plaine aux lièvres

Le diagnostic de Bonnée la Plaine aux Lièvres a été réalisé dans le cadre de l'extension de la carrière Cemex, installée dans la plaine alluviale du Val d'Orléans. Les tranchées ont permis de mettre en évidence une fosse datée de l'époque contemporaine sous 0.70 m de sédiments alluviaux ainsi que deux petits fossés témoignant de la présence d'un chemin maintenant disparu.

Les sondages profonds ont livré un unique silex frais dans une lentille limoneuse à 3 m de profondeur dans les alluvions. Une datation OSL est en cours afin de dater la couche immédiatement inférieure dans laquelle il a été

possible de faire un prélèvement. Cette datation permettra de corroborer ou non les datations à l'Alleröd obtenues dans les couches profondes de la montille du Climat de la Grande Visure à proximité de l'emprise du diagnostic réalisé. Dans tous les cas, pour avoir une chance de percevoir d'éventuels niveaux pléistocènes et de pouvoir les caractériser, il semble nécessaire d'envisager une méthodologie plus invasive du terrain avec un premier décapage des niveaux superficiels très récents.

**Marie-France Creusillet**

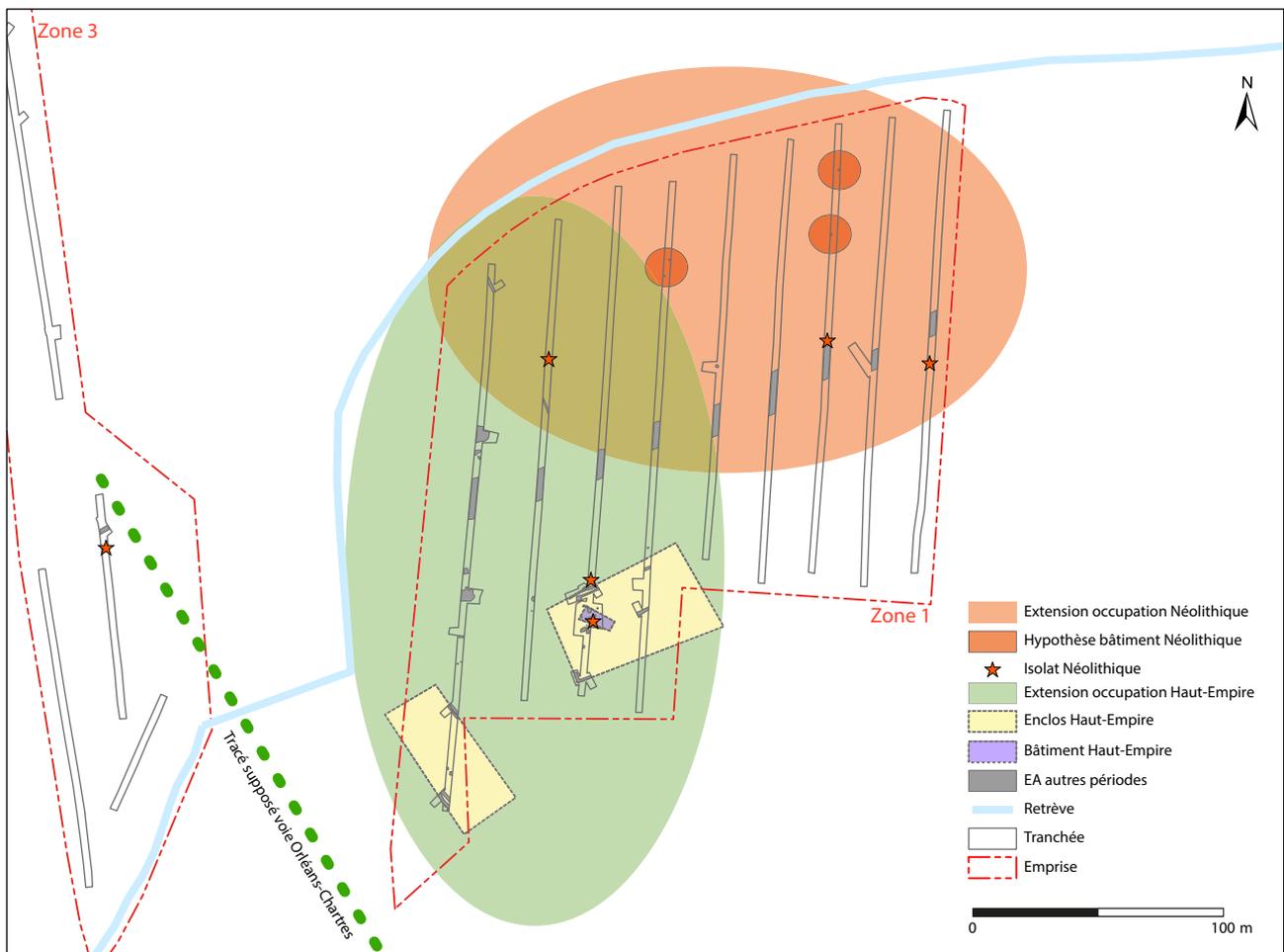
## CERCOTTES GIDY

### les Cent Mines, le Pont à Chicane, Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA 03)

Le diagnostic archéologique de Gidy et Cercottes, les Cent Mines, le Pont à Chicane, a été prescrit dans le cadre du projet d'élargissement de l'autoroute A10, au nord d'Orléans entre les autoroutes A19 et l'A71. L'emprise se divise en trois zones, situées de part et d'autre de l'autoroute (deux à l'est et une à l'ouest), pour une surface totale de 74 343 m<sup>2</sup>. Les seize tranchées ouvertes ont permis l'étude de 11,5 % de la surface accessible. Au total 66 faits ont été mis au jour. Si des vestiges ont été découverts dans les trois secteurs prescrits, la concentration de structures la plus importante se situe à Cercottes (zone 1). Les données du diagnostic indiquent que ces espaces sont occupés depuis le Néolithique jusqu'à la période moderne avec d'importants hiatus. Les deux occupations principales étant attribuables au Néolithique et au Haut-Empire. La fréquentation du site au Néolithique est attestée par la présence d'une fosse et d'isolats lithiques et céramiques en bordure de rivière,

à 20 m du cours actuel de la Retrève, attribués à la fin du Villeneuve-Saint-Germain ou au début Cerny. La nature de l'occupation n'a pas pu être mise en évidence. Néanmoins, la présence d'un habitat est largement suspectée et pourrait s'étendre sur environ un hectare. L'occupation la mieux documentée correspond à un établissement rural daté du Haut-Empire. Il se compose de deux systèmes d'enclos emboîtés, fossoyés, qui abritent une zone domestique et une zone funéraire. La présence d'un fossé parcellaire et d'une grande fosse (mare ou extraction) également attribués au I<sup>er</sup> s., montre un développement du site au-delà des limites encloses. Son extension, dans l'emprise prescrite, peut être estimée à environ 1,5 ha. Sa durée d'occupation relativement courte pose, entre autres, la question de son statut et de son intégration dans un réseau d'établissements ruraux.

**Karine Payet-Gay**

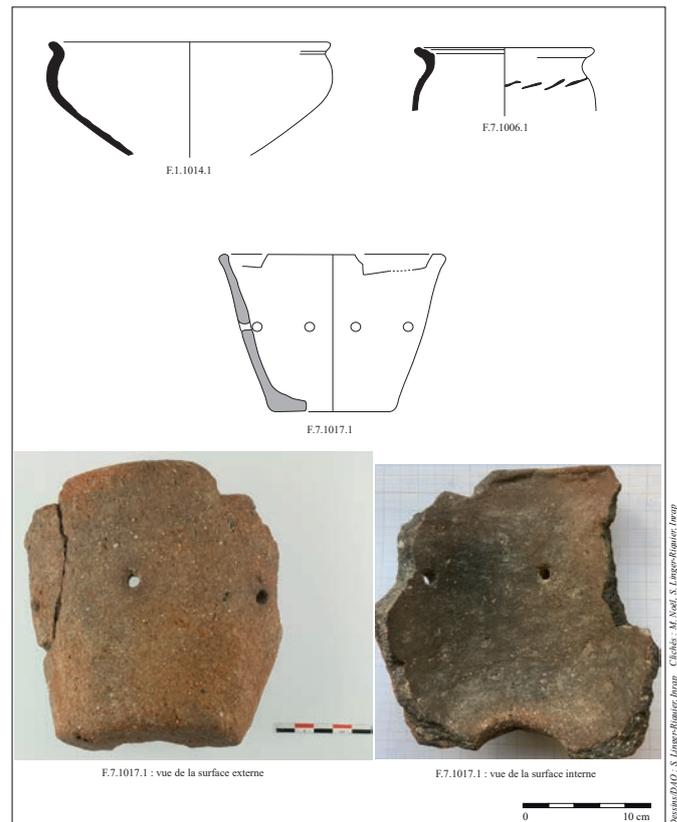


Gidy, Cercottes (Loiret) les Cent Mines, le Pont à Chicane : plan synthétique de l'organisation des vestiges  
(Karine Payet-Gay, Service d'Archéologie préventive du Loiret)

## CHÉCY La Malécotière

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée en septembre 2019 à Chécy la Malécotière (parcelle ZD 136), en limite nord-est de la commune, en amont de l'aménagement d'un bassin d'orage projeté par Orléans Métropole, a permis d'explorer un terrain de 2,2 ha, dans un secteur où le contexte archéologique est peu connu. Les découvertes témoignent d'occupations au début de l'Antiquité, puis, après un hiatus important, à la période moderne, et finalement, contemporaine. Un enclos fossoyé quadrangulaire de l'époque augusto-tibérienne occupe partiellement le sommet d'un thalweg et se poursuit dans la parcelle voisine, hors projet. Orienté plus ou moins selon les axes cardinaux, il a une largeur externe connue de 37 m (côté nord) et une longueur supérieure à 40 m. Aucune structure en lien avec l'enclos n'a été détectée, et l'occupation a été caractérisée grâce au mobilier contenu dans les fossés : elle aurait une vocation domestique, assez cossue et très romanisée, d'après les nombreuses importations méditerranéennes. En particulier, l'usage d'un pot horticole soulève la question de l'apport et de la mise en terre de plant(s), peut-être d'origine exotique. Durant de nombreux siècles, les sols ont sans doute connu des périodes d'exploitation agricole, puis, au XVII<sup>e</sup> s., le site est investi de nouveau, pour y établir un modeste habitat, dont les constructions, en pierre, torchis et terres cuites architecturales, possédaient de petites caves. Il était peut-être desservi par une voie d'axe est-ouest qui passe à proximité, dont la mise en place n'est pas connue, mais qui a existé au moins entre 1834 et 1968.

Sophie Lardé



Chécy (Loiret) la Malécotière ; mobilier céramique de l'enclos F.1, F.7, F.8 (Sandrine Linger-Riquier, Mathilde Noël, Inrap).

## DORDIVES Château de Mez-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval composite au sein de son domaine naturel, le château de Mez-Le-Maréchal s'implante le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII<sup>e</sup> s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction fut inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Aucun chercheur n'a pu mener d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant aujourd'hui. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne) (fig.1).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII<sup>e</sup> s. L'enceinte carrée, du début du XIII<sup>e</sup> s., contemporaine de celle du château du Louvre, est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste.

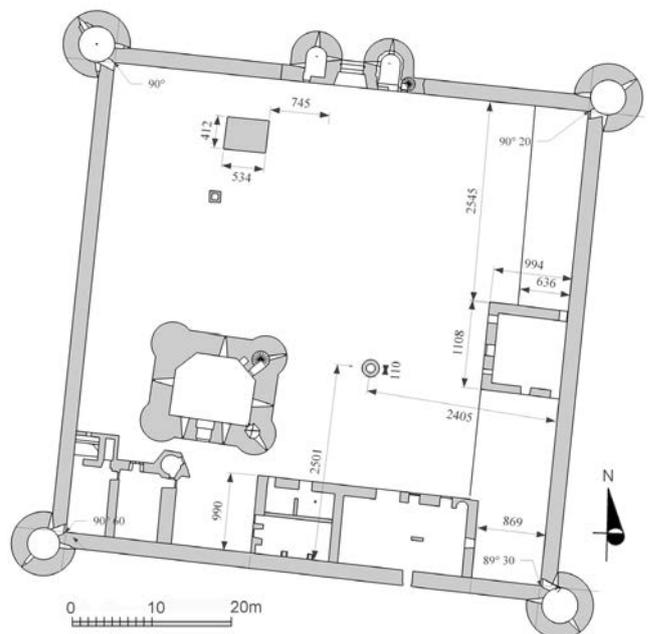


Fig 1 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : plan général (Les Amis du Mez)



Fig 2 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : vue générale (Les Amis du Mez)

Elle est parfaitement conservée sur tout son périmètre. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau. La totalité des percements d'archères sur les deux niveaux est encore présente.

Les deux tours T5 et T6, encadrant la porte d'entrée P1, ont conservé toute leur hauteur (fig.3). Si l'appareil extérieur de celles-ci est remarquable par l'homogénéité des moellons de calcaire de Souppes (moyens et petits modules) assisés par séquences horizontales marquant les phases du chantier et le placement des archères, il n'en est pas de même pour le parement côté cour. En effet, celui-ci est formé d'éléments plus petits et de nature variée et locale : calcaire de Souppes, craie, silex et poudingue. Le troisième niveau, disparu, devait être planchéié, couronné de créneaux et coiffé d'une toiture en pavillonnaire.

Tours et courtines reposent sur une fondation talutée formée de gros modules taillés présentant un fruit de huit degrés.

Le volume du deuxième niveau des tours ne fait qu'un avec la chambre de herse desservant aussi l'assommoir. La montée à cet étage sur plancher se fait par un unique escalier en vis situé dans l'épaisseur du mur de la tour T6. La porte d'accès à la vis présente une structure très intriquée à celle-ci. Les vestiges du passage de l'escalier vers le chemin de ronde à l'est (courtine C1) ont disparu. En revanche, dans la tour T5, au niveau 2, la porte d'accès



Fig 3 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : orthophotographie de la porte à deux tours - façade nord (Les Amis du Mez)

vers le chemin de ronde ouest a été mis au jour durant cette campagne.

La porte centrale est surmontée de deux arcs brisés, finement taillés, séparés par l'assommoir et la rainure de la herse.

La première tranche de relevés des micros reliefs, au sud-est du château, permet de constituer une première étape d'un modèle numérique de terrain (MNT) imageant les aménagements des douves, de la contrescarpe et les traces de l'ancien lit de la rivière des Ardouses.

L'étude des blocs lapidaires hors contexte révèle les techniques de taille des XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. et permet une première approche de l'architecture disparue.

**Michel Piechaczyk**

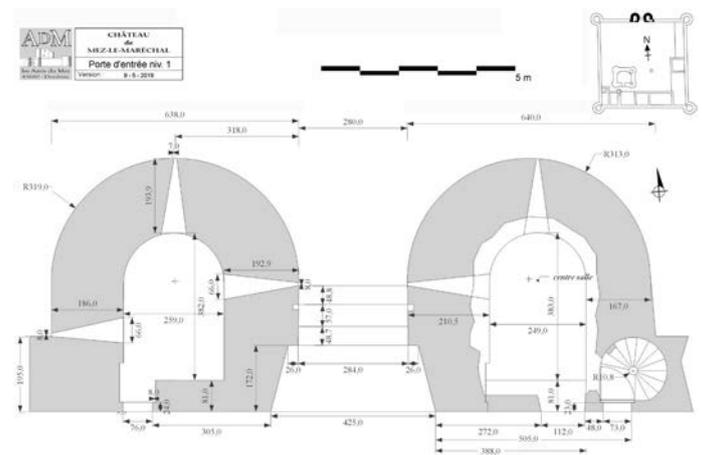


Fig 4 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : plan de la porte et des deux tours T5 et T6 - niveau 1 (Les Amis du Mez)

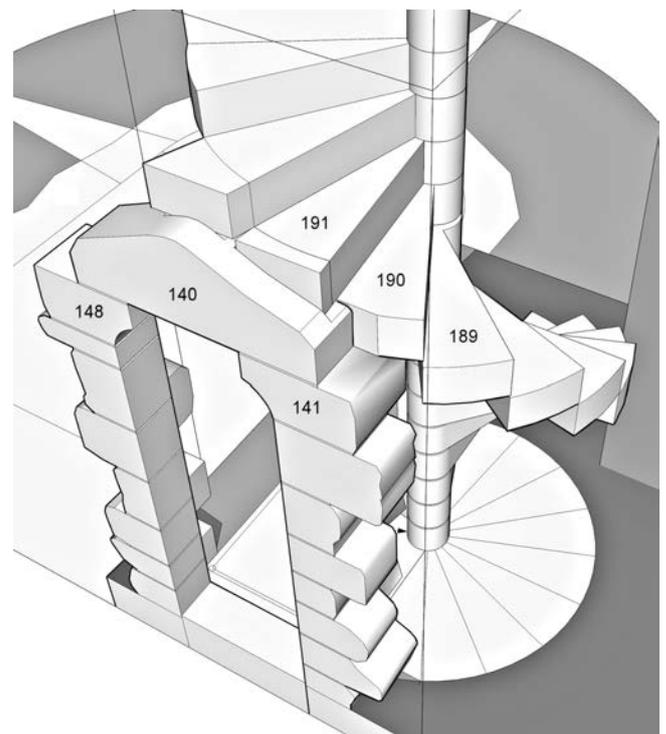


Fig 5 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : Modélisation du départ de la vis d'escalier et de son intrication avec le bâti de la porte (Les Amis du Mez)

## FAY-AUX-LOGES

### Rocade des Carriers

Ce diagnostic, en amont de la construction d'un EHPAD, est destiné à reconnaître le sous-sol dans un secteur parsemé de carrières ouvertes à différentes périodes. En effet, le territoire de Fay-aux-Loges est connu pour accueillir des carrières d'extraction de pierre depuis au moins le XI<sup>e</sup> s.

Les travaux de préparation de l'opération avaient permis, en collectant les données établies depuis le début du XIX<sup>e</sup> s., d'établir une cartographie des différentes carrières ouvertes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. Ainsi, la parcelle étudiée se trouvait entourée de carrières sans qu'il soit possible d'établir si elle en accueillait ou pas. L'opération de terrain consistait donc surtout à démontrer la présence ou l'absence d'excavations et, dans la positive, de tenter de leur attribuer une datation.

Après avoir pratiqué sept tranchées et six sondages profonds, il est avéré que le sous-sol de l'ensemble de la parcelle est composé de remblais massifs épais de 3,7 m à plus de 4,5 m. Ces remblais, essentiellement composés de rejets de carrières (limons, argiles, déchets de tailles et déchets inexploitable), reposent directement sur le banc calcaire. Aucun sol en place n'a été identifié. Aucun

élément de datation n'a été trouvé à l'exception d'un fragment de tuile mécanique.

Au regard des sondages effectués, et comme aucun élément de datation n'a été trouvé, il semble impossible de dater les creusements eux-mêmes, à moins de pratiquer une intervention plus lourde. Toutefois, il est possible de proposer une datation des remblais. En effet, ces derniers sont très massifs, rapportés en grandes quantités, ce qui évoque un transport mécanique et pas une noria de charrettes déversées ponctuellement. Ceci plaide pour une datation récente. De plus, une photographie verticale de l'IGN, datée de 1973, montre des anomalies qui ressemblent fort à des tas de terre en cours d'épandage, peut-être avec des engins sur place (pelle, camions). Le début des années 1970, qui voit le rachat de ces terrains par la ville de Fay-aux-Loges, semble d'ailleurs coïncider avec la mise en place d'un projet d'aménagement de ce secteur de la commune avec notamment, quelques années plus tard (vers 1980) la création de la rocade des carriers (rue qui borde la limite occidentale de la parcelle étudiée) et des lotissements qu'elle dessert.

**Alexis Luberne**

## FERRIÈRES-EN-GÂTINAIS

### La Plaine du Mardeleux

Cette intervention a été réalisée au lieu-dit la Plaine de Mardeleux en novembre et décembre 2019 à Ferrières-en-Gâtinais, sur une surface de 281 432 m<sup>2</sup>. Elle est située immédiatement au nord du tracé de l'autoroute A19 et au nord-est de l'échangeur autoroutier avec la route départementale 2007. Le sous-sol est constitué de formations d'argile à silex de la terrasse alluviale du Loing, dans un secteur qui a livré des sites de la période préhistorique. Le château de Vaugouard et le monastère de Moncochon sont également situés dans l'environnement du diagnostic.

L'emprise, se trouve à un peu moins de 3 km au sud du village de Ferrières-en-Gâtinais. Elle est bordée au sud par l'autoroute A19. Elle est longée à l'ouest par la route de Mirebeau, à l'est par un chemin forestier et au nord par un chemin d'exploitation agricole.

Cette intervention a permis de mettre au jour un nombre réduit de vestiges consistant principalement en un parcellaire agricole attribuable à la période romaine (fig.1). Seule la découverte de quelques pièces lithiques à l'interface d'une couche labourée anciennement et du terrain naturel est à signaler. La nature anthropique des autres faits identifiés – en particulier des « fosses » en nombre limité et réparties sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée – reste incertaine.

Les fossés parcellaires romains, ordonnés selon un plan régulier, délimitent des surfaces importantes mais incomplètes (8,3, 7,4 et 4 ha). Au centre de l'emprise, des interruptions des fossés délimitant les parcelles signalent un système de passage entre ces différentes aires. À proximité de cette zone de convergence des fossés parcellaires, une probable sépulture d'enfant a été mise au jour. Elle s'inscrit dans le prolongement de l'extrémité de l'un d'entre eux. Des témoignages d'un bornage, matérialisé par des dépôts de céramiques ou des concentrations de pierres, ont été mis au jour aux extrémités et aux angles des fossés parcellaires (fig. 2a et 2b). Les dépôts ont été effectués alors que les fossés étaient déjà partiellement comblés. L'emplacement des céramiques était vraisemblablement signalé à la surface des fossés par des pierres dont certaines ont été découvertes dans les complements des vases. Ces vases sont attribués aux II<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. ap. J.-C. (fig. 3). Cette pratique, déjà reconnue sur le site de Pannes « Zac Arboria » reste, à l'heure actuelle, attestée pour la seule partie sénone du département du Loiret. Toutefois, une fouille récente réalisée à Meung-sur-Loire tendrait à indiquer l'existence de pratiques similaires en territoire carnute.

**Laurent Fournier**

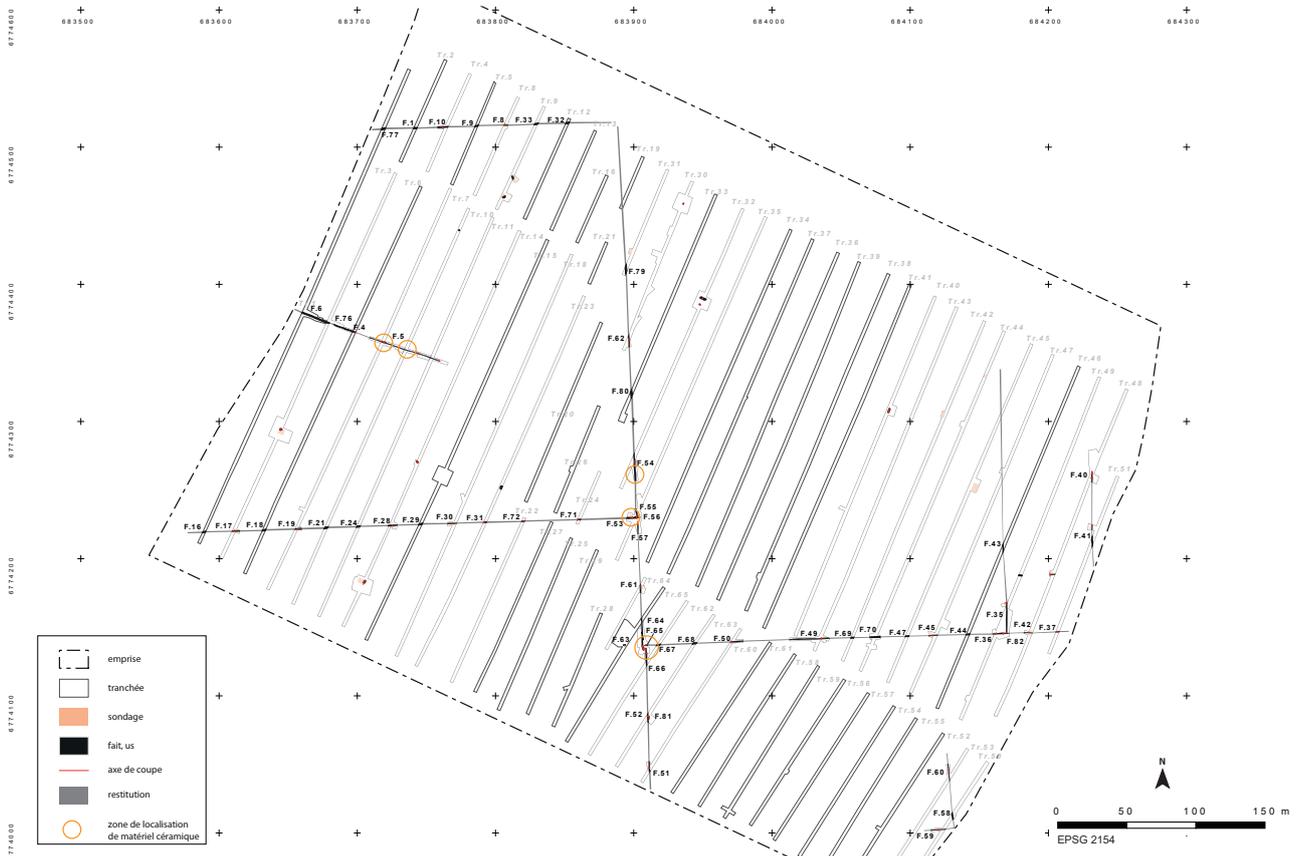


Fig. 1 : Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) la Plaine du Mardeleux : plan de localisation des vases mis au jour dans le comblement des fossés parcelaires gallo-romains. (Thomas Guillemard, Armelle Prévost, Inrap)



Fig. 2 a et 2b : Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) la Plaine du Mardeleux : vues verticales de deux céramiques déposées dans l'un des fossés parcelaires gallo-romains. (Laurent Fournier, Inrap)

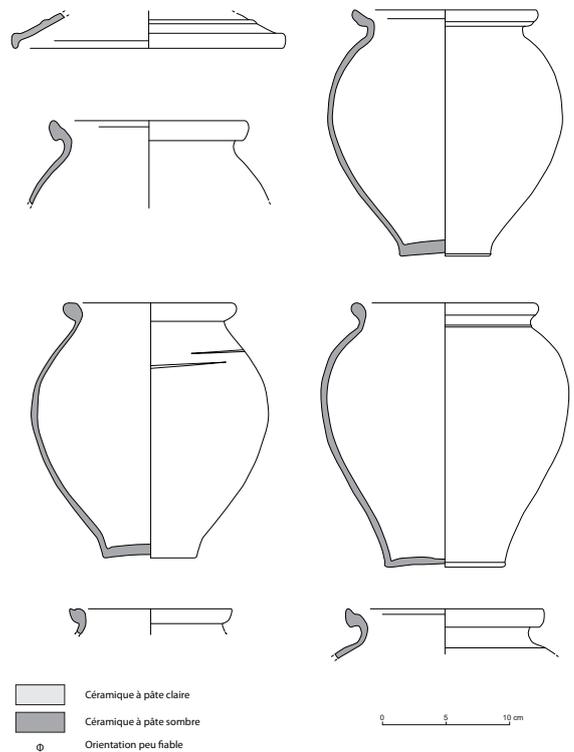


Fig. 3 : Ferrières-en-Gâtinais (Loiret) la Plaine du Mardeleux : céramiques découvertes dans le comblement des fossés parcelaires gallo-romains. (Laurent Fournier, Inrap)

## GERMIGNY-DES-PRÉS

### Abords de l'église carolingienne

Germigny-des-Prés (Loiret) abrite une église considérée comme une des plus anciennes de France. Elle aurait été bâtie par Théodulfe, proche conseiller de l'Empereur Charlemagne, abbé de Fleury et évêque d'Orléans. L'oratoire faisait alors partie d'une villa dont aucune autre trace ne subsiste à l'heure actuelle. Suite aux travaux entamés sur le site depuis 2015, à la publication des actes du colloque de 2016 (Sapin 2019) et dans le cadre d'un projet de recherches FRS-FNRS dirigés par les Professeurs D. Strivay (Uliege) et L. Verlyspe (UCL), en 2019, les recherches ont été orientées en trois axes : un sondage archéologique au nord-est du chevet de l'église, des forages géo-archéologiques et des analyses supplémentaires sur les matériaux des mosaïques.

En 1930, Léon Masson, architecte des Monuments historiques, fait ouvrir un sondage à l'intérieur de l'église et deux autres au chevet oriental. À l'extérieur du bâtiment, les murs des absidioles entourant l'abside orientale sont mis au jour, de même que les fondations de contreforts et un massif correspondant à la sacristie (Hubert 1931). Les informations fournies en 1930 manquant de précisions et les relevés étant sommaires, un nouveau sondage a été ouvert à l'emplacement des anciennes fouilles, au nord de l'abside orientale (fig. 1).

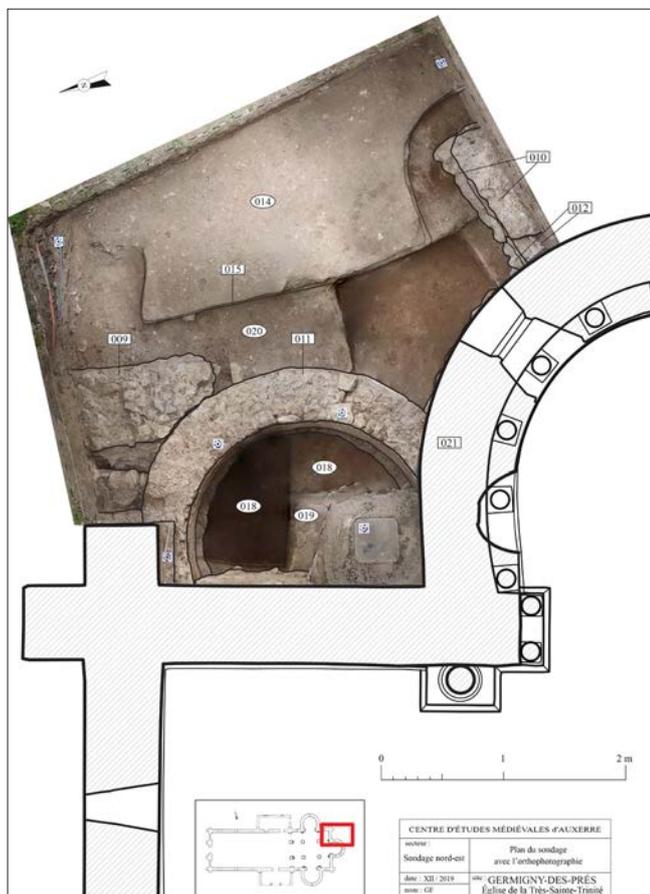
Sous la terre végétale et les remblais remaniés sous-jacents, apparaît le comblement de la fouille de 1930, duquel émerge l'arase de la sacristie et celle de l'absidiole

détruites lors des restaurations. La maçonnerie de l'absidiole, large de 0,44 m et conservée sur près de 0,70 m de haut, est mise en œuvre avec des moellons de petits modules scellés au mortier de chaux orangé à beige. Si son parement intérieur est enduit, avec un simple badigeon monochrome, le parement extérieur présente des vestiges de joints beurrés, qu'on ne trouve pas sur l'abside dont les joints ont été largement purgés et repris au XIX<sup>e</sup> s. Entre l'abside principale et l'absidiole, aucune réelle cohérence n'a été observée, la première semblant venir se coller à la seconde fondée plus profondément. Dans l'absidiole, la fouille ancienne a laissé un témoin de la stratigraphie, amputée de ses relations directes avec la maçonnerie. Un sol d'occupation de mortier de chaux est posé sur sa forme, ou ragréage. Il succède à un premier sol de terre battue à la surface duquel on perçoit des lambeaux de mortier pulvérulent et la présence d'un fin ragréage en mortier de tuileau. La surface du premier sol correspond à l'arrêt de l'enduit préservé sur l'élévation. Des charbons de bois prélevés dans le mortier de l'absidiole, de même que dans les deux sols ont été datés par <sup>14</sup>C au laboratoire Radiocarbon de Poznan (Pologne). La structure bâtie est datée de 663AD (92.3 %) 778AD, le premier sol de 662AD (95.4 %) 774AD et le second de 686AD (95.4 %) 880AD. Si l'ensemble des datations est homogène, le faible liaisonnement entre l'abside orientale et l'absidiole nous permet néanmoins de nous interroger sur la stricte contemporanéité des deux structures.

Au sud du sondage, un mur présente une mise en œuvre proche de celle de l'absidiole et faiblement liaisonné avec l'abside. Ses fondations sont également plus hautes que celles de l'abside et de l'absidiole. Ce mur correspond à un contrefort, identifié comme tel en 1930. Entre les structures bâties, la fouille s'est limitée à d'enlever les remblais de 1930 et s'est arrêtée sur une terre sombre ressemblant au premier sol de l'absidiole mais beaucoup plus riche en mobilier.

Même si la majorité des terres cuites architecturales a été trouvée dans le remblai de 1930, les fragments antiques et alto-médiévaux indiquent leur utilisation, voire leur réutilisation, sur le site. Celles du haut Moyen Âge sont identifiées comme des productions de Saran (Jeset 2014). Associées aux fragments de modillons et au chapiteau mis au jour en 2019, les tuiles sont un élément supplémentaire pour nous aider à restituer l'apparence de l'édifice religieux. De même, la présence de plombs et de fragments de verre plat, certes peu nombreux, nous indique que des vitraux ont dû exister durant au moins une phase de l'édifice. Le fragment de sarcophage du haut Moyen Âge nous pousse quant à lui à nous interroger sur la nature de l'occupation et sur l'identité de ses utilisateurs. Des tessons de poterie du haut Moyen Âge avec des restes carbonisés sembleraient indiquer une occupation de type domestique dans les environs. Les tessons modelés pourraient quant à eux se rattacher à des périodes plus anciennes. En revanche, l'absence de céramique antique pose question.

Vu l'homogénéité des sédiments du sondage ouvert en



Germigny-des-Prés (Loiret) abords de l'église carolingienne : plan du sondage et orthophotographie des vestiges (CEM)



Germigny-des-Prés (Loiret) abords de l'église carolingienne : localisation des sondages, forages radar et réseaux divers (CEM)

2018, des prélèvements par carottage ont été réalisés sur le terrain en différents emplacements (fig. 2). Ils ont été répartis sur l'ensemble des zones accessibles autour de l'oratoire, en fonction des éléments repérés en prospection par radar-sol (Camerlynck et al. 2019) et des indices phytologiques.

L'interprétation des logs de forages réalisée in situ par Geoffrey Poulain (société gefotec), met en évidence la présence de l'eau de la nappe à 3 m de profondeur sous la surface du sol actuel. Au-dessus se trouve le terrain naturel surmonté de trois différents types de remblais. Uniquement présent à l'est de l'oratoire, dans l'ancien jardin du presbytère, le premier correspond à de la terre arable ajoutée suite au placement d'un drain. Le second remblai est présent à l'est, au nord et au sud du bâtiment et peut être interprété comme des dépôts alluvionnaires de la Bonnée, mélangés avec des éléments anthropiques (briques, tessons de poterie, charbons, os,...), soit le terrain naturel remanié au cours des diverses occupations au sein duquel aucune couche particulière n'a pu être repérée à partir des observations macroscopiques. Le dernier type de remblai, attesté principalement au sud et au nord, correspond à d'anciennes fondations ou constructions. Au sud, dans le forage 2, il est identifié vers 2 m de profondeur, à l'endroit où, en prospection géophysique, apparaissent les traces d'une structure quadrangulaire orientée sur l'oratoire (fig. 2).

Parallèlement, nous avons poursuivi l'étude des matériaux des mosaïques. Pour les tesselles carolingiennes conservées, il a été prouvé que diverses recettes avaient été mises en œuvre afin d'obtenir du verre coloré (Van Wersch et al. 2019). Certaines recettes pourraient être localisées en des endroits spécifiques du décor et permettraient de déterminer un schéma de placement ainsi qu'une organisation du travail des mosaïstes ayant œuvré dans l'oratoire de Germigny-des-Prés. Avec François-Philippe Hocquet, chercheur en physique à l'université de Liège, des points ont donc été sélectionnés sur les tesselles turquoise, jaunes, blanches, oranges et rouges, de même que sur quelques bleues. Des analyses en PXRf ont aussi été réalisées sur des objets et structures mises au jour dans le sondage archéologique.

Les compositions chimiques obtenues ont mis en évidence plusieurs recettes pour chaque type de verre. Elles reflètent l'utilisation de matériaux et de processus de fabrication différents pour la réalisation des cubes d'une même teinte et donc un approvisionnement dans plusieurs ateliers, contemporains ou non. Ainsi, les mosaïstes de Germigny-des-Prés seraient arrivés sur le site avec des tesselles colorées de provenances diverses. Certains de ces cubes pourraient d'ailleurs être issus du recyclage et avoir été récupérés sur des mosaïques antiques comme les montrent les recettes caractéristiques des verres romains.

Lors des fouilles, deux tesselles turquoise ont été mises au jour. Leurs compositions correspondent à celles de cubes découpés dans des scories de haut fourneau et utilisées lors de la restauration. Les mortiers des murs découverts ainsi que l'enduit intérieur de l'absidiole et le mortier entre les tesselles de la mosaïque du cul-de-four ont également été analysés en PXRf. Seul le dernier se distingue par la présence de plomb.

Même si à ce stade de développement du set up PXRf, l'analyse des mortiers n'a pas permis de distinction entre les murs, nous espérons pouvoir poursuivre ces recherches. Nous espérons aussi travailler sur les autres matériaux des mosaïques et implémenter des méthodes analytiques complémentaires de la PXRf. Afin de poursuivre les investigations archéologiques, guidés par les forages, les prospections géophysiques et les fouilles de 2018 et 2019, il est prévu ouvrir un sondage au nord de l'église et un autre au sud.

**Line Van Wersch, F. Henrion**

Camerlynck et al. 2019 : CAMERLYNCK C., SAPIN C., VAN WERSCH L., « Prospection géophysique sur le site de Germigny-des-Prés », in Sapin, C., Germigny, un nouveau regard, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, Hors-série n° 11, <https://journals.openedition.org/cem/16087>.

Hubert 1931 : HUBERT J., « Germigny-des-Prés », *Congrès archéologique de France*, Orléans, 1930, Paris, p. 534-568.

Jeset 2014 : JESSET S., « La production de terre cuite architecturale durant le haut Moyen Âge à Saran (Loiret) : entre tradition et modernité », *Société Française d'Etude de la Céramique en Gaule*, Chartres, p.177-196.

Sapin 2019 : SAPIN, C., Germigny, un nouveau regard, *BUCEMA*, Hors-série n° 11, <http://journals.openedition.org/cem/16134>.

Van Wersch et al. 2019 : VAN WERSCH, L., KRONZ, A., SIMON, K., HOCQUET F.-Ph, STRIVAY, D., « Matériaux des mosaïques de Germigny-des-Prés ». Dans Sapin, C. : Germigny, un nouveau regard, *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)*, Hors-série n° 11, <https://journals.openedition.org/cem/16134>.

## GIEN

### La Métairie

L'emprise du projet de construction d'une centrale solaire photovoltaïque est situé à Gien, au nord de l'agglomération en bordure orientale de l'axe Gien-Auxerre (RS 940) aux lieux-dits la Masure et la Métairie Neuve, porte sur une surface totale de 76 ha. Seuls 60,68 ha étaient accessibles, divisés en 7 zones. Les informations recueillies sont relativement réduites. À l'exception de quelques fossés parcellaires et d'un petit établissement clos de fossés en lien avec la métallurgie du fer – l'ensemble appartenant à la période romaine – les structures archéologiques sont rares, dispersées et, le plus souvent, n'ont livré aucun élément de datation. On note quelques témoignages d'une fréquentation du site aux périodes pré – et protohistoriques, la présence de quelques fossés d'enclos – dont certains attribuables à la période romaine (en zones 4 et 6 en particulier) – fosses et puits d'extraction mal datés qui constituent l'essentiel des autres éléments identifiés.

Malgré ce bilan général relativement limité, la décou-

verte d'un petit établissement en lien avec l'exploitation du minerai de fer constitue à elle seule une information intéressante. Les faibles indices permettant d'envisager la réalisation d'activité de réduction du minerai sur le site et la nature des foyers identifiés et du mobilier métallurgique mis au jour orientent plutôt vers des activités en lien avec la transformation en produit semi-fini du fer contenu dans les massifs issus des fours de réduction. La position de cet établissement aux abords de ce qui semble être l'extension occidentale maximale du site des Ferrys à La Bussière (45 060 013 AH) est également une information importante. En effet, elle permet de documenter les processus successifs engendrés par la chaîne opératoire de la métallurgie du fer gallo-romaine. L'existence de fabriques spécialisées dans la production de demi-produits, soupçonnée pour les périodes laténienne et médiévale, semble désormais plus assurée pour la période romaine en Gaule.

**Laurent Fournier**

## INGRÉ

### Les Terres Noires, Dinetard, les Cros Valettes, Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 08)

Le diagnostic réalisé aux lieux-dits les Terres Noires, Dinetard, les Cros-Valettes dans le cadre de l'élargissement de l'A10 a mis au jour quatre faits non datés (2 fossés et 2 trous de poteau). Deux espaces ont été sondés, au nord et au sud de l'ancien tracé de la rue Passe-Debout. Les vestiges sont localisés à l'extrémité nord du secteur nord. Le diagnostic a révélé que le secteur sud a été arasé puis recouvert de remblais lors des travaux de construction de l'autoroute A10 durant les années 1970.

Les fossés se rejoignent pour former un probable enclos dont l'emprise se développe vers le nord-ouest hors emprise. Les trous de poteaux sont compris dans cette emprise mais leur lien chronologique ne peut être déterminé. Un tesson de céramique daté de la période antique

et un fragment de terre cuite architecturale indéterminé ont été mis au jour dans un des fossés.

La localisation de ces structures à proximité du site de la ZAC des Varannes, l'examen des orientations parcellaires et la rareté du mobilier sont des indices qui permettent de poser l'hypothèse que cet enclos est comblé au plus tôt durant l'Antiquité et au plus tard durant la période moderne.

La nature des vestiges et la rareté du mobilier témoignent d'une faible fréquentation de l'espace étudié. D'après le contexte archéologique, le site se situe à près de 500 m d'un enclos laténien, d'une occupation antique et carolingienne détectée sur la ZAC des Varannes les Prés.

**Amélie Laurent-Dehecq**

## INGRÉ

### Autoroute A10 (tranche 3, zone SRA A09)

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élargissement de l'A10, entre la RD 2157 et le chemin de la Folie à Ingré a mis au jour 26 vestiges dont la majorité n'est pas datée (20 EA) et les autres attribuées aux périodes de La Tène finale / gallo-romaine précoce (5 EA) et contemporaine (1 EA). Très peu de mobilier a été collecté dans les structures et dans les niveaux de terre végétale (céramique, amphore, faune, terre cuite architecturale).

Les vestiges anciens sont localisés dans la moitié sud de la tranchée n°3, située à l'ouest de l'autoroute. Il s'agit d'une occupation matérialisée essentiellement par des

fosses d'extraction d'argile au sud de 3 fossés parallèles, axés est-ouest. Au nord de ces fossés, se présentent deux fosses d'extraction de marne calcaire, dont une très profonde. L'ensemble apparaît sous 0,25 à 0,45 m du niveau actuel. La rareté du mobilier témoigne d'une faible fréquentation du site à cette période en périphérie des enclos laténien et augustéen fouillés sur la ZAC des Rousses situé à 500 m au nord-ouest.

La fosse contemporaine est localisée à l'est de l'A10, au milieu des taillis.

**Amélie Laurent-Dehecq**

L'opération est située sur la commune du Malesherbois (anciennement commune de Malesherbes), à environ 600 m au sud du centre bourg, en bordure de la RD948. Le projet d'aménagement concerne l'extension du cimetière à la transition entre la vallée de l'Essonne et le plateau de Beauce. Le diagnostic a été motivé par la présence d'abris sous roche à proximité, ayant livré du mobilier archéologique et des gravures rupestres.

Il a mis en évidence la présence de gravures sur deux ensembles de dalles en grès de Fontainebleau. Sur la dalle la plus à l'est, on peut reconnaître les contours de ce qui semble être un poisson. Le regroupement de dalles le plus à l'ouest montre des ensembles de gravures aux

formes abstraites. Du mobilier archéologique a également été retrouvé à proximité des dalles gravées sous forme de silex taillés. Leur faible nombre (< 10 pièces) et leur position stratigraphique au sein de dépôts colluvionnés ne permet pas d'attribution stratigraphique précise. Toutefois, l'analyse  $^{14}\text{C}$  d'un fragment d'os de bovidé trouvé au sein des mêmes dépôts colluvionnés donnant une date de 7440 +/- 30 BP fournit un repère chronologique non négligeable, étant donné que ce sont ces mêmes dépôts qui recouvrent les dalles gravées, sans toutefois permettre de déterminer l'ancienneté des gravures.

**Johannes Musch**

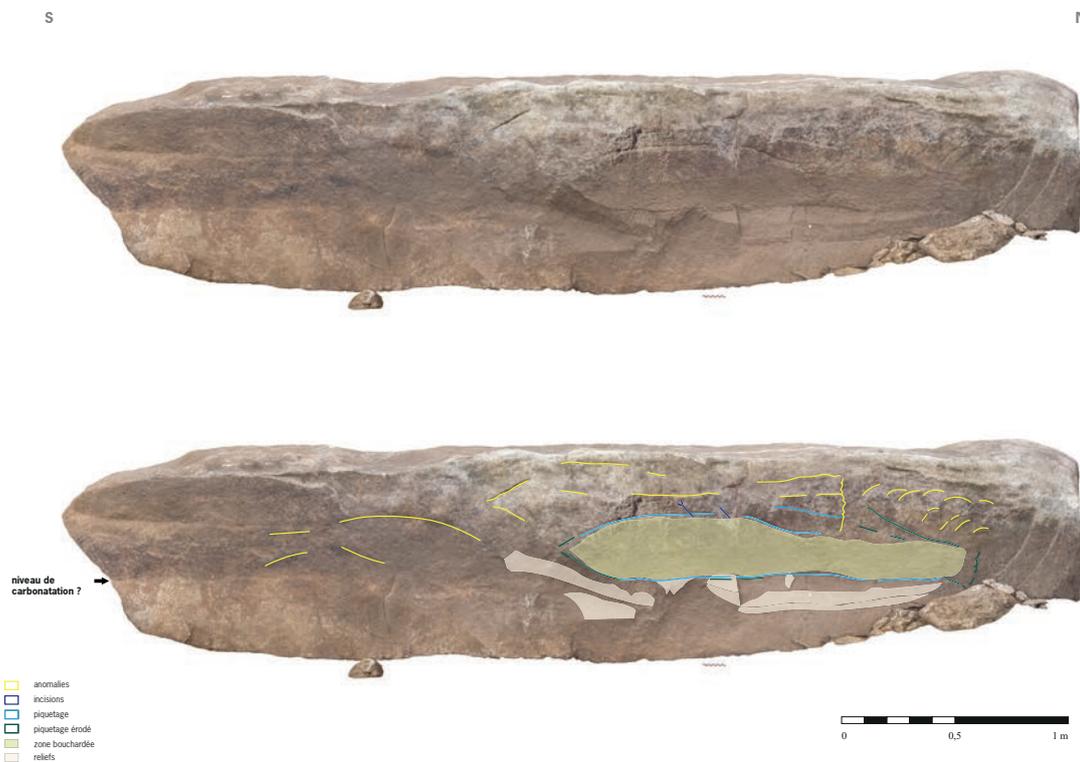


Fig 1 : Le Malesherbois (Loiret) route de Puisieux : ortho-image de la face 3 de la dalle 1 et hypothèses de restitution des motifs (interprétation Sandrine Deschamps, restitution photogrammétrique Armelle Prévot, Inrap)



Fig 2 : Le Malesherbois (Loiret) route de Puisieux : Vue de détail du panneau au poisson sur la face 3 de la dalle 1, après traitement de l'image avec le plugin Dstretch utilisé dans ImageJ. (Sandrine Deschamps, Inrap)

La fouille réalisée à Meung-sur-Loire au lieu-dit Les Grands Champs fait suite aux découvertes effectuées lors d'un diagnostic archéologique en 2010 (Creusillet 2010). Réalisé dans le cadre de l'extension de la ZAC Synergie-Val-de-Loire, d'une superficie de 20 ha, il a permis la découverte de plusieurs occupations datées du Néolithique ancien à la période gallo-romaine. Deux zones de fouilles ayant livré des vestiges attribuables à la Protohistoire ont été prescrites. Une première, située au sud-ouest de l'emprise diagnostiquée, a fait l'objet d'une fouille en fin d'année 2011 sous la direction de Florent Mercey (Mercey 2012) ; la seconde, au nord-ouest du diagnostic, a été fouillée en 2019 et couvre une surface de 8 600 m<sup>2</sup>. 109 faits archéologiques ont été mis au jour.

Les informations recueillies sur le terrain et les données issues des études du mobilier céramique ont permis de documenter cinq périodes (du Néolithique à la période médiévale / moderne).



Meung-sur-Loire (Loiret) Les Grands Champs : vue d'un ensemble de fosses du secteur nord-ouest, vue vers l'est (Pascal Juge, Inrap)

Les traces d'occupations les plus anciennes identifiées correspondent à un petit lot de céramique datée du Néolithique ancien mis au jour sous une crête de labour située au sud-ouest de l'emprise.

Des indices d'occupation de l'âge du Bronze sont caractérisés par la présence de quatre fosses. Elles sont dispersées et aucune organisation n'a pu être observée. Il s'agit de creusements circulaires peu profonds et peu larges dont la fonction n'a pas pu être déterminée. Le mobilier céramique issu des comblements correspond à des formes caractéristiques du Bronze final IIb/IIIa.

L'occupation du premier âge du Fer (Hallstatt D2/D3) est la mieux documentée. Plus de la moitié des faits peut être rattachée chronologiquement à cette période. Ces vestiges se concentrent principalement dans le secteur nord-ouest du décapage. Cette petite occupation est caractérisée par une fosse polylobée, des fosses peu profondes regroupées en petits ensembles et quelques



Meung-sur-Loire (Loiret) Les Grands Champs : vue des vases archéologiquement complets mis au jour dans le comblement de la fosse F.89, vue vers le nord-ouest (Alice Tellier, Inrap)

trous de poteau. Un bâtiment, dont la datation demeure imprécise, pourrait être rattaché à cette occupation. Le mobilier associé à ces creusements est assez abondant. La fosse polylobée a livré une trentaine de vases attestant de son utilisation en dépotoir. Leur présence traduit la proximité d'un habitat. Un lot de quinze fusaioles a également été mis au jour. Elles proviennent majoritairement de cette fosse d'extraction. Trois fragments de bracelets en lignite et quelques fragments de meule attestent de la nature domestique de cette occupation. Du mobilier lithique a également été mis au jour.

La présence possible de deux vases à incinération au sein d'une fosse (F.89) est également à noter. En l'absence de restes osseux dans le comblement de ces vases, ce sont les analyses physico-chimiques réalisées sur les prélèvements de sédiments qui permettent d'étayer cette hypothèse.

L'ensemble de ces découvertes constitue des indices d'une occupation du premier âge du Fer qui semble se situer à la périphérie d'un site d'habitat et qui pourrait se développer à l'ouest. Il convient de replacer ce site dans un contexte plus général et de l'associer aux découvertes réalisées ces dernières années sur le plateau de Meung-sur-Loire. On peut ainsi citer le site de la Maison Neuve, à moins de 400 m au nord-est, où des fosses du Hallstatt D2/D3 ont également été mises au jour au sein des occupations laténiennes et antiques (Gay *et al.*, à paraître), ou encore les indices de sites Hallstatt révélés par le diagnostic aux lieux-dits les Tertres et le Champ aux Porcs en 2011 (Rivoire et Tellier 2011).

La période romaine est matérialisée par un réseau de fossés parcelaires. Peuvent être associés à cette période trois fosses et un trou de poteau. L'attribution chronologique du mobilier céramique concerne les I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> s. ap. J.-C. Ce parcellaire pourrait être mis en relation avec l'établissement agricole antique du site de La Maison Neuve précédemment citée.

La dernière occupation identifiée correspond à une fosse dont le mobilier est rattaché aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> s.

Une possible fosse d'extraction, située au sud de l'emprise, ainsi que quelques fosses et deux fossés localisés au nord du décapage n'ont pu être datés. Ils pourraient cependant intégrer cette période ou matérialiser une occupation plus récente.

**Alice Tellier**

Creusillet 2010 : CREUSILLET M.-F., FOURRE A., FROQUET-UZEL H., IRRIBARRIA R., LIARD M., RIQUIER S., *Des occupations du Néolithique à l'époque moderne sur le diagnostic de l'Herbaudière* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap

Mercey 2012 : MERCEY F., CREUSILLET M.-F., DETANTE M., FOURNIER L., LIARD M., MILLET S., *Traces d'occupation du Néolithique ancien à l'époque moderne* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap

Rivoire, Tellier 2011 : RIVOIRE E., TELLIER A., *Des établissements ruraux de l'âge du bronze à La Tène finale* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap

Indéterminé

## OLIVET Zac du Moulin

Le diagnostic lié à l'extension du parc d'activités du Moulin à Olivet (Loiret) a été réalisé en zone boisée au cœur du tissu urbain. La ligne de tramway, le boulevard Duhamel-du-Monceau ainsi que la multiplicité des végétaux à conserver et des tas d'ordures sauvages ont contraint l'implantation des tranchées qui ont cependant permis de couvrir les 3 ha prescrits.

Les formations sédimentaires de ce secteur du Val d'Orléans ont été caractérisées au moyen d'un sondage profond. La stratigraphie est similaire pour chacune des 27 tranchées. Elle se compose d'une couche de terre arable de 0,20 à 0,40 m, qui porte parfois la trace de pratiques agricoles. En limite sud-ouest de l'emprise, elle est recouverte de remblais récents probablement issus de travaux à proximité. En dessous se trouvent des sables brunifiés à graviers et cailloux, dont l'épaisseur peut atteindre 0,70 m. Il s'agit d'un niveau sédimentaire d'origine colluviale, hérité de l'érosion superficielle des sols de surface, redistribués sur la parcelle en fonction de la

topographie et des pratiques anthropiques. Ces dernières renvoient à des rejets d'apports divers et une mise en culture potentielle, accompagnée d'amendements, bien que l'absence de petits éléments émoussés d'origine anthropique n'encourage pas cette hypothèse. L'âge de la mise place de cette formation colluviale n'est pas connue, cependant elle contient à sa base et au contact des alluvions en place quelques éléments lithiques taillés épars. Cette couche présente une limite très nette avec la partie supérieure gravelo-sableuse des alluvions anciennes, datées entre  $450 \pm 54$  Ka et  $471 \pm 71$  Ka.

Malgré quelques découvertes éparses aux abords immédiats de l'emprise du diagnostic, aucun vestige archéologique n'a été mis au jour. Seuls quatre silex taillés (éclats et lame à encoche) et un fragment d'amphore ont été découverts de manière isolée à la base de la séquence colluviale, au contact des alluvions.

**Jean-Philippe Gay**

Gallo-romain

Époque moderne

## ORLÉANS Rue Notre-Dame-de-Recouvrance

Moyen Âge

La surveillance des travaux de requalification de l'espace Canopé a permis, sur près de 8 % de la surface prescrite, d'observer la présence de vestiges permettant d'envisager l'évolution de l'occupation du site de l'Antiquité à nos jours. Le contexte d'intervention n'a cependant pas permis de caractériser de façon satisfaisante l'ensemble des vestiges mis au jour du fait d'ouvertures dont la localisation et la profondeur ont été contraintes par la maîtrise d'ouvrage, impliquant la réalisation d'observations parfois superficielles, et interdisant toute ouverture complémentaire. Le diagnostic a toutefois permis de mettre en évidence quatre périodes, sachant que le rythme et la nature d'occupation se distingue selon qu'on envisage la place Canopé et la rue du Cloître-Saint-Paul.

Ainsi, la première période d'occupation renvoie à une fourchette chronologique large allant de l'Antiquité au XV<sup>e</sup> s. Elle se caractérise par un espace rural vraisemblablement plus fréquenté qu'occupé, marqué par la conservation d'un paléosol recoupé par de rares struc-

tures excavées de type trous de poteaux ou fosses. Plus au nord, on relève la présence de terres noires potentiellement antiques à médiévales qui pourraient indiquer la limite de l'espace urbanisé du quartier suburbain auquel la place De Gaulle appartient.

La période 2 renvoie aux traces d'occupation de la rue du Cloître-Saint-Paul à l'époque où le bourg dunois se développe. Elles se caractérisent, en marge du bourg, par la présence d'une dizaine d'inhumations qui témoignent du développement d'un espace funéraire depuis le VIII<sup>e</sup> s., à rattacher à celui mis au jour lors des fouilles du parking du Cheval Rouge plus à l'est. Les datations radiocarbone des ossements et l'étude des mobiliers (rares, de nature intrusive et résiduelle) documentent sa perdurance jusqu'au XIV<sup>e</sup> s., suggérant l'annexion de cet espace à l'église Saint-Paul à partir du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., date de sa création.

La découverte (difficile d'interprétation) de deux éléments

fossoyés remblayés respectivement au début du XV<sup>e</sup> s. et à la charnière du XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> s. pourrait, sans certitude, permettre de restituer le tracé du fossé primitif du bourg dunois daté lors des fouilles de la place Charles-De-Gaulle des XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. À l'extérieur dudit fossé, côté ouest, les quelques sépultures envisagées ne sont pas postérieures au X<sup>e</sup> s. tandis qu'à l'est, on en documente de façon avérée jusqu'au XII<sup>e</sup> s. La présence d'un élément céramique du XIV<sup>e</sup> s. dans une inhumation non datée au radiocarbone pourrait suggérer une continuité d'occupation du cimetière jusqu'à cette date. L'impact direct de l'aménagement de la première accrue au XIV<sup>e</sup> s. est difficile à définir tant les données manquent de clarté : leur état lacunaire permet toutefois d'émettre l'hypothèse de quelques aménagements spécifiques au-devant du secteur Saint-Paul dont on n'exclut pas que la courtine ait pu être aménagée d'une poterne. La configuration de cet aménagement de nature fossoyée nous échappe, mais sa présence pourrait être mise en relation avec la vocation funéraire de l'espace qu'il ceint, dont il n'est pas exclu non plus qu'il puisse encore accueillir des inhumations aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s.

La période 3 marque une rupture dans la nature de l'occupation du site, à nuancer selon le secteur abordé. Elle correspond à la phase d'urbanisation qui débute à la fin du XV<sup>e</sup> s. sur la place Canopé, et sans discontinuité se poursuit jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> s. Cette urbanisation est consécutive à l'abandon de la première accrue et au remblai des fossés. Rue du Cloître-Saint-Paul, elle se matérialise par l'agrandissement du cloître à galerie de l'église Saint-Paul (jusqu'alors limité à l'espace laissé libre entre l'église et le mur de ville) à vocation de cimetière paroissial (aucune inhumation d'époque moderne n'a toutefois été identifiée au sein de l'emprise). Abandonné en 1776, cet espace est rendu au domaine public.

La période 4 renvoie à la refonte du quartier de la Seconde Guerre mondiale à nos jours qui voit un renouvellement urbanistique majeur avec la destruction de l'habitat de la place Canopé rendue à son tour au domaine public.

**Maryse Parisot**

Mésolithique

## ORLÉANS 51 rue de la Cigogne

Moyen Âge

Le diagnostic, réalisé 51 rue de la Cigogne, à Orléans (Loiret), a permis principalement de mettre en évidence une occupation du premier Mésolithique sur l'ensemble de la parcelle de près de 3 300 m<sup>2</sup>, avec la découverte de 1279 pièces lithiques, comprenant des armatures, des micro-burins et une production lamellaire. La présence également d'éléments laminaires de grandes dimensions pose la question de leur attribution.

Positionné dans le lit majeur de la Loire, en rive gauche du fleuve, entre Loire et Loiret, où passent plusieurs paléochenaux, le site s'inscrit dans un contexte mésolithique déjà documenté par plusieurs opérations de diagnostic : au 26, rue de la Cigogne, au 38-40, avenue de la Mouillère et à la ZAC du Val Ouest. Une datation OSL sur des

alluvions à la base de l'unité sédimentaire ayant livré du matériel bien conservé, en cours, permettra de préciser la chronologie de l'occupation mésolithique, et s'intégrera dans la chronostratigraphie générale du secteur, établie à partir de plusieurs datations <sup>14</sup>C réalisées, entre autre, sur des sédiments contenant de l'industrie mésolithique.

Entre huit et neuf millénaires plus tard, le site est réoccupé au X<sup>e</sup> s., avec la présence d'une fosse vers l'angle nord-est de la parcelle. Au XIII<sup>e</sup> s., à proximité de cette fosse, un fossé ou vaste fosse a servi de dépotoir domestique. Ces vestiges sont particulièrement intéressants dans un contexte où les indices de la période médiévale sont rares.

**Sophie Lardé**

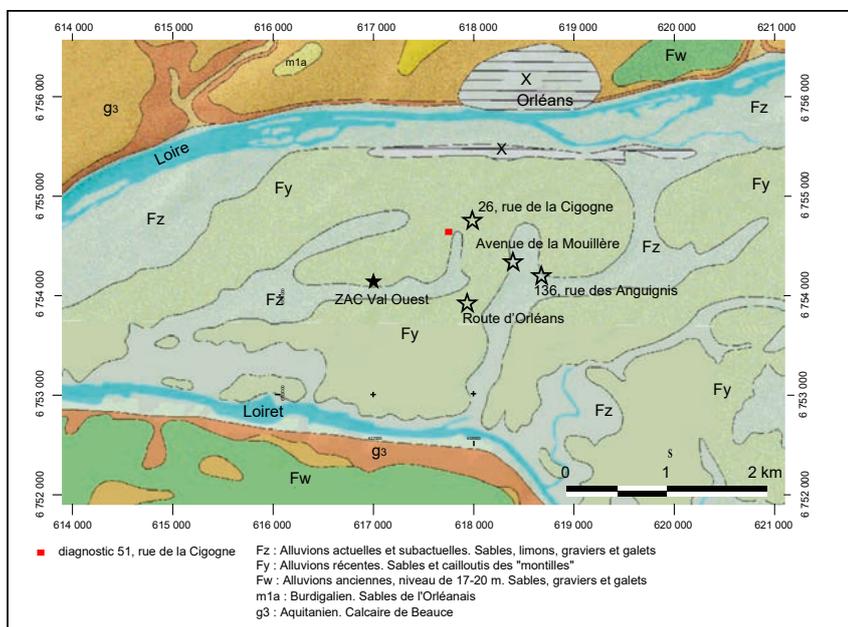


Figure : Orléans (Loiret) 51 rue de la Cigogne : localisation des sites mésolithiques de la rue de la Cigogne, avenue de la Mouillère et ZAC du Val Ouest sur la carte géologique au 1/50000 d'Orléans. (Johannes Musch, Inrap)

Le diagnostic archéologique de la rue des Pensées à Orléans s'est déroulé de manière ponctuelle entre le 15 juillet et le 27 novembre 2019. Plusieurs tranchées et sondages ont été ouverts le long du tracé allant de la rue de Bourgogne à la rue Saint-Euverte. La rue des Pensées se situe sur le rebord du plateau qui surplombe la rive nord de la Loire, dont la rue de Bourgogne marque probablement la rupture de pente. D'axe nord/sud, elle borde le quart nord-est du centre-ville.

L'occupation la plus ancienne mise au jour apparaît au sud à moins de 0.50 m sous la voirie actuelle, soit une altitude d'environ 106.85 m NGF. Les différents pendages de la rue ont permis de conserver une puissance stratigraphique plus importante vers le nord. Entre le I<sup>er</sup> et le III<sup>e</sup> s., des couches de démolition témoignent d'un secteur bâti dès l'Antiquité, à proximité du decumanus (actuelle rue de Bourgogne), mettant en lumière au moins deux phases de construction. Ces données corroborent les résultats observés lors d'opérations archéologiques au nord comme au sud de l'emprise.

À partir de la seconde moitié du IV<sup>e</sup> s., l'enceinte du castrum placera cette zone hors-les-murs. Aucun vestige découvert lors de l'opération ne témoigne de l'évolution du secteur ensuite.

Des remaniements semblent finalement s'opérer entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> s., période durant laquelle les anciens bâtiments sont récupérés afin de laisser la place à de nouvelles constructions.

La période la mieux documentée concerne le Moyen Âge, entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> s. Le secteur semble occupé de manière pérenne et traduit la présence d'un quartier de faubourg à vocation domestique (fig.1) et artisanale dont l'essor est probablement lié à la présence de l'église Saint-Victor (aujourd'hui disparue) au sud de l'emprise.

Enfin, la période moderne voit la structuration de la rue, probablement en lien avec la construction de la deuxième accrue de l'enceinte qui rattache désormais le quartier à la ville à la fin du XV<sup>e</sup> s.

Amandine Ladam



Fig 1 : Orléans (Loiret) rue des Pensées : restitution du bâtiment Ens.1 (Amandine Ladam, Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans)

Rues des Bouchers, des Tanneurs,  
de la Tour et Saint-Flou

Entre juillet 2019 et février 2020, le Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans a réalisé un diagnostic dans le cadre de la requalification des rues des Bouchers, des Tanneurs, de la Tour et Saint-Flou, dans le centre-ville d'Orléans (Loiret). Cette opération a pris la forme d'un suivi des terrassements de reprise des réseaux existants ou de création de quelques nouveaux réseaux ou aménagements. Les sondages et tranchées se situant presque intégralement dans l'emprise des réseaux existants, les observations archéologiques ont été fortement limitées, la stratigraphie n'ayant pas été préservée ou n'étant pas visible dans la plupart de ces ouvertures. Certaines observations ponctuelles ont néanmoins permis de compléter nos connaissances sur l'évolution du quartier et de sa trame viaire.

Ainsi, au moins deux niveaux de voirie médiévale ont été mis au jour dans la rue de la Tour, juste au sud de l'église Saint-Pierre-le-Puellier. Ces niveaux correspondent à des cailloutis de petits galets de Loire, dont le sommet du plus récent se situe à environ 0,60 m sous la voirie actuelle. Le mobilier céramique mis au jour permet de les dater des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. au plus tôt.

Plus au sud, rue des Tanneurs, quelques maçonneries médiévales ont été dégagées, sans que leur identification ne permette d'interprétation claire. Dans cette même rue et dans la rue des Bouchers plus à l'ouest, aucun vestige de l'enceinte de la fin de l'Antiquité et du Moyen Âge n'a été mis au jour, contrairement à ce qui était attendu : il paraît clair que cette absence est due aux terrassements récents liés à l'installation des multiples réseaux enterrés. Il n'a donc pas été possible d'affiner la localisation précise de ces tronçons d'enceinte, par ailleurs bien connus dans des parcelles limitrophes.

Dans la rue des Tanneurs, au niveau de l'intersection avec la rue de la Tour et en bord de voirie actuelle, une cave a été identifiée sur une surface inférieure à 1 m<sup>2</sup>. Celle-ci pourrait appartenir à un bâtiment qui a subi un recul de façade, à moins qu'il ne s'agisse d'une maison située à l'emplacement d'un passage couvert mentionné sur les plans anciens du quartier.

Julien Courtois

24 rue Jeanne-d'Arc, ancien  
collège Anatole Bailly

Le projet de construction d'une cage d'ascenseur et d'un escalier dans le cadre de la restructuration du collège Anatole Bailly situé au cœur du centre historique d'Orléans, a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Réalisée à l'intérieur du bâtiment actuel sur une surface d'environ 32 m<sup>2</sup> jusqu'à 3 m et 4,15 m de profondeur à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur (environ 4 m<sup>2</sup>), cette opération a permis de compléter les informations sur la parcelle dont le précédent diagnostic effectué en 2015 avait cerné le fort potentiel.

A l'exception de la partie centrale de l'emprise où les niveaux archéologiques sont très arasés suite à la construction d'une descente d'escalier en béton durant la seconde moitié du XX<sup>e</sup> s., la stratigraphie anthropique est bien conservée et a été observée sur une puissance de 4,15 m soit entre 105,50 m NGF (limite de fouille) et 109,65 m NGF (fig. 1). Hors anomalie topographique, l'épaisseur estimée des niveaux archéologiques dans cette zone est comprise entre 5,50 m et 6,20 m. Les observations ont permis de constater une dynamique stratigraphique différente entre l'espace public (place Saint-Samson) et le cœur de l'îlot où est située l'opération. Il s'agit sans doute d'une des conséquences du comblement progressif de la dépression marquée par le passage du fossé du rempart gaulois de 40 m de large et dont la base a été atteinte à 96 m NGF lors du diagnostic réalisé en 2015.



Orléans (Loiret) 24 rue Jeanne d'Arc : vue vers l'ouest de la cage d'escalier (secteur 1 ; cl. 013) (Laureline Cinçon, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Le sondage effectué à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur a permis d'atteindre au plus bas des niveaux stratifiés attribués au haut Moyen Âge (VII<sup>e</sup> – X<sup>e</sup> s.) entre 105,50 m NGF et 106,50 m NGF. Ces derniers sont compatibles avec un espace ouvert de type cour. L'analyse des coupes a, par la suite, mis en évidence une stratification importante entre les X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s. entre 106,50 m NGF et 108,20 m NGF, entrecoupée de maçonneries qui percent des niveaux datés des X<sup>e</sup> – XI<sup>e</sup> s. puis du XIII<sup>e</sup> s. Il pourrait s'agir des premiers aménagements liés au prieuré Saint-Samson. D'après les sources écrites disponibles et les plans de restitution déduits à partir des XIII<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., l'emprise prescrite semble située au milieu d'un espace ouvert de type cour. L'apparition de ces niveaux est, par ailleurs, compatible avec l'altitude de la tablette de la baie de la chapelle basse de l'église Saint-Samson repérée à 106,70 m NGF.

Au cours du XVII<sup>e</sup> s., les différents plans dressés après l'installation des jésuites et la transformation du site en collège permettent de positionner l'emprise de l'opération au niveau de la basse-cour, dans le prolongement de l'église Saint-Samson à environ 5 m à l'est du chevet. En

effet, plusieurs niveaux de circulation notamment des sols pavés se succèdent entre 108,20 m NGF et 109 m NGF et corroborent cette fonction. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> s., les plans, relevés et gravures indiquent que cet espace perdue et voit se succéder plusieurs bâtiments sur son pourtour. Une cave moderne observable dans l'emprise pourrait correspondre à un niveau excavé d'un de ces bâtiments, l'arase de la voûte apparaissant vers 108,50 m NGF et le sol de la pièce à 105,55 m NGF.

Après le départ des Jésuites en 1762, le collège devient Royal à partir de 1764, puis lycée. Au milieu du XIX<sup>e</sup> s., les travaux d'agrandissement et de rénovation du lycée impérial impactent l'emprise du diagnostic qui est désormais située à l'intérieur du bâtiment (fig. 2). Depuis, ce dernier étant devenu à nouveau un collège qui ferma ses portes en 2008, a connu plusieurs phases de réfections et de remaniements attestées par les observations archéologiques et la documentation historique disponible.

**Laureline Cinçon**

Époque moderne

## ORMES Les Abrès

Époque contemporaine

Le diagnostic réalisé à Ormes à l'occasion d'un projet de lotissement sur le lieu-dit les Abrès a livré peu de vestiges dont une partie est datée des périodes moderne et contemporaine. Quelques indices des périodes protohistorique, antique et médiévale sont matérialisés par des fragments de céramique isolés dans le niveau de terre végétale ancienne qui recouvre les vestiges.

Les périodes moderne et contemporaine sont représentées par des fosses, des fossés parcellaires, des ornières et un trou de poteau. À défaut de mobilier, des fossés parcellaires ont été attribués aux périodes modernes et/ou contemporaines à partir de la superposition du plan des vestiges avec les cadastres napoléonien et actuel. Le croisement des données cadastrales montre un maintien de la trame parcellaire malgré un regroupement des

parcelles durant la période contemporaine. Des traces liées aux activités agricoles contemporaines ainsi que des fosses de plantation actuelles ont été enregistrées en différents points du site.

Parmi les structures non datées, quelques tronçons de fossés suivent les axes parcellaires observés sur les cadastres napoléoniens et actuels. La fonction des fosses reste difficile à interpréter (fosse de plantation ?).

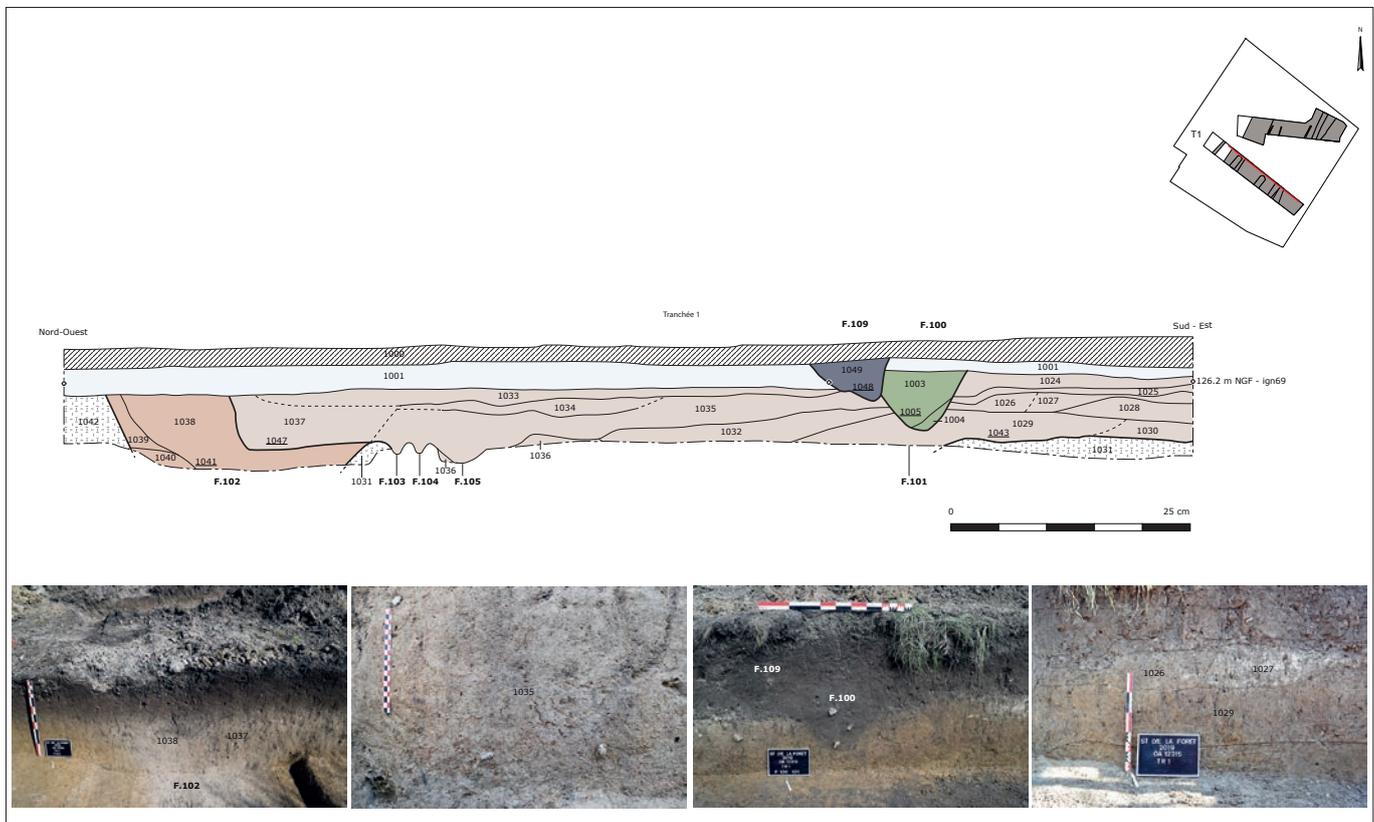
La nature des vestiges et la faible quantité de mobilier témoignent d'une faible fréquentation de l'espace étudié pour lequel la vocation agricole est attestée au moins pour les périodes modernes et contemporaines.

**Amélie Laurent-Dehecq**

Le diagnostic, situé au 45 impasse du Paradis à Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret), se trouve à environ 18 km au nord d'Orléans. La parcelle concernée est localisée en bordure nord de la RD 97. L'intervention a permis de mettre en évidence une partie de l'ancien accotement occidental de la voie reliant Cenabum (Orléans) à Lutetia (Paris), actuellement localisée sous la route D 97. Il a pu être identifié sur la quasi-totalité de la surface ouverte. A l'ouest, un premier fossé bordier est réalisé. La datation de son creusement est inconnue. Il subit probablement un curage à une date également inconnue. En revanche son comblement terminal peut être attribué au II<sup>e</sup> ou III<sup>e</sup> s. Une succession de couches sédimentaires a ensuite été apportée afin d'asseoir les niveaux de circulation de l'accotement. L'indigence du matériel ne permet pas de dater cette

mise en place. En se rapprochant de la chaussée (non observable dans le cadre de l'intervention), un niveau de circulation puis un fossé drainant ont pu être repérés. Ces réaménagements montrent une utilisation qui perdure au moins jusqu'au XVIII<sup>e</sup> s. L'ensemble est arasé par un niveau de labour ancien, moderne ou contemporain. La parcelle a été occupée jusqu'à très récemment, en témoigne l'installation en partie sud de quatre tranchées ou fossés contemporains, dont la fonction n'a pas été clairement identifiée. D'après les différentes opérations archéologiques menées jusqu'alors dans le centre de Saint-Lyé-la-Forêt, l'emplacement du présent diagnostic se situe au sud et en dehors de la limite de l'agglomération antique.

**Laure Fabien**



Saint-Lyé-la-Forêt (Loiret) impasse du Paradis : relevé et photos de détail de la coupe stratigraphique, Tr. 1 (Hervé Herment, Inrap)

## Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04)

Le diagnostic mené sur les parcelles jouxtant l'autoroute A10, sur les terres de la ferme de l'Épineux et de Sary, a permis la découverte de plusieurs occupations datées de la période antique à l'époque actuelle. Cette opération, réalisée avant le projet d'élargissement de l'autoroute, fait suite à une série de diagnostics et de fouilles conduites sur les ZAC du Champ Rouge et des Vergers, à moins de 100 m à l'ouest. Les vestiges les plus pertinents concernent le haut Moyen Âge, le bas Moyen Âge et la période moderne.

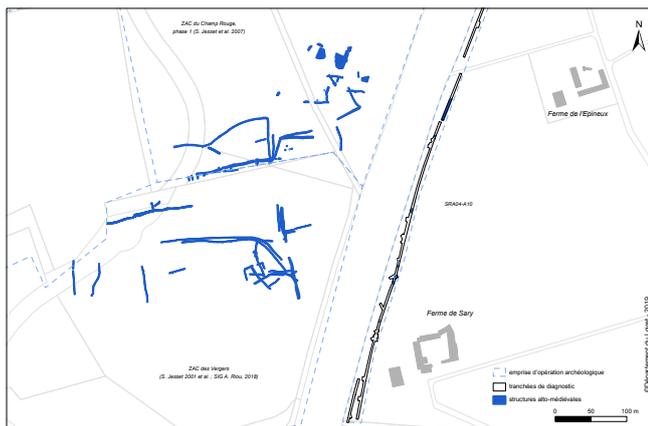


Fig.1 : Saran (Loiret) Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04) : les occupations alto-médiévales sur le diagnostic SRA04, les ZAC des Vergers (seuls les fossés sont représentés) et du Champ Rouge (Laure de Souris, Service d'archéologie préventive du Loiret)

La période antique est matérialisée par la présence très ponctuelle d'artefacts isolés et de quelques objets résiduels dans des entités archéologiques médiévales, suggérant l'absence d'habitats proches.

Au haut Moyen Âge, les structures alto-médiévales découvertes sont peu nombreuses et les arguments reposent sur des petits lots de céramique datés des VI<sup>e</sup> s.-début X<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un chemin, de fossés et de fosses

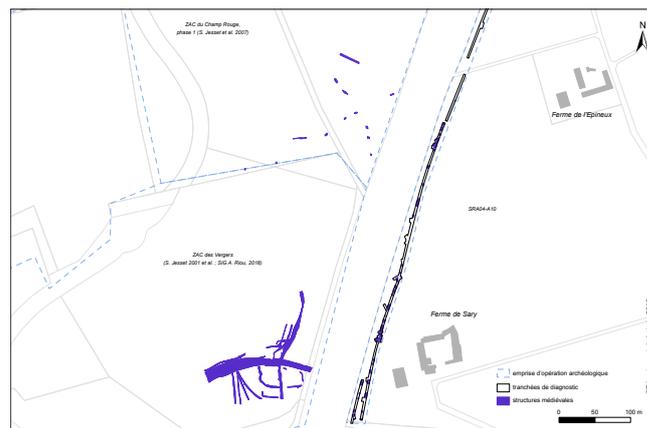


Fig.2 : Saran (Loiret) Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 04) : les occupations médiévales sur le diagnostic SRA04, les ZAC des Vergers (seuls les fossés sont représentés) et du Champ Rouge (Laure de Souris, Service d'archéologie préventive du Loiret)

localisés dans la continuité des éléments mis au jour sur les ZAC des Vergers et du Champ Rouge. Ces entités archéologiques confirment que l'on se situe en périphérie de l'habitat *stricto sensu*.

Au bas Moyen Âge (X<sup>e</sup> s.-début XVI<sup>e</sup> s.), la densité de vestiges augmente : chemin, fossés, fosses et trous de poteau sont les principales entités archéologiques découvertes. Elles sont majoritairement localisées au nord du chemin Sary-Ormes, observé également sur la ZAC des Vergers. Leur appartenance aux pôles d'occupation situés à l'ouest est indéniable.

À la période moderne, plusieurs chemins et une limite de parcelle mis au jour lors du diagnostic figurent sur le cadastre napoléonien. Certains de ces chemins sont encore en activité comme celui de Sary à l'Épineux.

**Laure de Souris**

## Autoroute A10 (tranche 1, zone SRA 07)

Le diagnostic archéologique A10 – SRA07 – Saran a été prescrit en vue de l'élargissement de l'autoroute A10 sur une bande de 10 à 17 m de large et de 980 m de long qui borde l'autoroute A10 à l'est, au niveau du lieu-dit les Brosses et du bois la Vente aux Moines, au sud du péage d'Orléans nord.

Cette bande traverse deux espaces géographiques distincts. Au nord, l'emprise passe dans le bois dénommé la Vente aux Moines. La partie du bois affectée par le projet a été déboisée sur une bande de 6 m de large. Cette zone représente un 1/3 de la surface totale prescrite (zone 1). Au sud, l'emprise passe dans une parcelle agricole attenante à la ferme des Brosses. Dans le cadre du projet autoroutier, une bande de 12 m de large a été

vendue à l'aménageur qui l'a laissée en jachère. Cette zone représente les 2/3 de la surface totale prescrite (zone 2).

L'emprise intègre le merlon est de l'autoroute A10 et l'actuel chemin rural de la Vente aux Moines aux Brosses. Le merlon de l'autoroute ne doit être affecté par aucun terrassement comme le stipule la convention signée entre Cofiroute et le Département du Loiret. L'actuel chemin rural de la Vente aux Moines aux Brosses, quant à lui, a été aménagé dans les années 1970 lors du remembrement des parcelles agricoles suite à la construction de l'autoroute A10. Constitué d'au moins une couche de grave, il recouvre une canalisation d'eau potable. Cette dernière a fait l'objet d'une intervention d'urgence il y a

environ 6 mois conduisant à la réalisation d'un trou d'environ 8 m de profondeur à l'extrémité nord de la canalisation au niveau du coude lui permettant de passer sous l'autoroute.

Au vu de ces éléments, en zone 1, trois tranchées ont été réalisées selon un axe nord-sud. Elles mesurent 2,40 m de large pour une profondeur moyenne de 0,50 m. Traversant un espace déboisé pour l'occasion, elles sont régulièrement interrompues par des souches d'arbres impossibles à déraciner. Les tranchées 1 et 2, parallèles, couvrent la moitié nord de la zone. La tranchée 3 se situe dans le prolongement de la tranchée 2, au-delà de la ligne haute tension qui traverse d'ouest en est l'emprise (et le bois de la Vente aux Moines). La tranchée 3 est immédiatement bordée à l'est par le bois et à l'ouest par le merlon de l'autoroute A10.

En zone 2, la tranchée 4, également orientée selon un axe nord-sud, a été réalisée dans la partie en jachère. Elle est bordée à l'est par la parcelle agricole en culture et à l'ouest par l'actuel chemin rural de la Vente aux Moines aux Brosses. Elle mesure 3 m de large pour une profondeur moyenne de 0,60 m, pour un peu moins de 600 m de long.

Deux fossés et une ornière, non datés, ont été mis au jour en tranchée 3. Les deux fossés, parallèles distants

d'environ 2 m, sont orientés selon un axe nord-ouest – sud-est. L'ornière localisée à 5 m au nord des deux fossés est orientée selon un axe nord-nord-ouest – sud-sud-est. Ces trois structures ont été fouillées par sondage manuel. Elles apparaissent à 0,50 m de la surface actuelle.

Dans la tranchée 4, sept fosses ont été observées ; six ont été fouillées manuellement et par moitié. Elles apparaissent en moyenne à 0,50 m de la surface actuelle. Deux fosses ont livré du mobilier céramique protohistorique, deux autres du mobilier céramique contemporain (postérieur à la fin du XVIII<sup>e</sup> s.). Les trois autres structures ne sont pas datées faute de mobilier. Les deux fosses protohistoriques pourraient potentiellement être dans la continuité de l'occupation protohistorique de la ZAC des Varennes, localisée à environ 200 m à l'ouest.

Sur le fond de la tranchée 4, de nombreuses traces de labour et d'ornières de camion ont été également constatées. Parallèlement, la terre végétale observée dans cette tranchée est très perturbée : elle comprend de très nombreuses inclusions de sédiments provenant des niveaux géologiques. Ces perturbations de la terre végétale sont attribuées aux travaux de l'autoroute A10 dans les années 1970 et aux travaux de réfection de la canalisation d'eau potable réalisés il y a moins de six mois.

**Aurélien Hamel**

Âge du Fer

**SARAN**

Moyen Âge

## ZAC Portes du Loiret, le Mesnil, la Hutte (2011-2014)

Les opérations menées sur les zones C et E du site de la ZAC Portes du Loiret (7,4 ha), sur les lieux-dits le Mesnil, la Hutte ont permis de renouveler en profondeur les connaissances sur ce secteur saranais. Elles complètent les observations issues des fouilles des zones A et B, au sud, et des diagnostics réalisés sur l'emprise de la ZAC, notamment aux lieux-dits le Bois Bouchet et le Grand Cimetière. Elles ont mis au jour des indices d'occupations préhistoriques, deux établissements ruraux laténiens, un petit ensemble gallo-romain précoce, des indices d'une occupation antique et la présence de pôles d'occupations alto-médiévaux.

La présence de silex en position résiduelle permet d'entrevoir un indice de site du Paléolithique moyen, une occupation du Mésolithique sans doute assez brève et un site néolithique en partie remanié et non conservé sur le plateau au nord du vallon. Il n'existe pas d'indices d'occupations de l'âge du Bronze.

Le site est réinvesti au Hallstatt hors-emprise des zones fouillées (deux fosses et un puits) et dans la zone B (une fosse, des rejets domestiques dans des fontis et un tesson isolé). Par ailleurs, des tessons isolés, datés de la Protohistoire, sans plus de précision, ont été retrouvés dans des vestiges médiévaux, en dehors des structures laténiennes identifiées en zone C et E.

Durant la Tène finale, est mis en place un pôle d'occupation constitué de deux enclos fossoyés distants l'un de l'autre de moins de 200 m. Il s'implante à 5,4 km au nord de l'agglomération d'Orléans-Cenabum, le long d'un probable premier état de la voie antique Orléans-Chartres.

La première occupation (La Tène C1) est composée d'un enclos principal d'habitation (ES 26), de segments de fossés parcellaires qui structurent l'espace extérieur et d'un second enclos à vocation probablement pastorale (ES 32). L'accès à la propriété se fait depuis la voie Orléans-Chartres par l'intermédiaire d'un porche amé-



Fig 1 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : section du fossé d'un enclos laténien. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

nagé autour de deux segments de fossés. L'exploitation se développe, ensuite, avec la construction de nouveaux bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur de l'aire enclose (La Tène C2-D1a).

C'est au cours de La Tène D1b qu'une restructuration de l'exploitation est réalisée. L'enclos ES 26 ne semble plus abriter d'habitation. Soit il change de fonction, soit il est partiellement ou totalement abandonné au profit de l'enclos ES 32. Ce dernier devient la structure principale de l'établissement. Il est agrandi et pourvu de larges et profonds fossés ainsi que d'une entrée aménagée d'un porche. Les bâtiments s'organisent autour d'une vaste place centrale et le long des fossés. Comme pour l'enclos précédent, il est probable que la maison d'habitation principale soit hors de l'emprise fouillée.

Durant la période gallo-romaine précoce, l'occupation perdure par l'implantation de trois bâtiments (ES 27, 66 et 67) autour du fossé 4009 de l'enclos laténien (ES 26), qui devait encore, alors, marquer le paysage. L'ensemble est difficile à caractériser compte tenu du très faible nombre d'éléments de mobilier qui lui est attribuable.

Des indices d'occupation antique sont également attestés par la présence de mobilier daté de la période romaine dans des vestiges médiévaux, en position résiduelle. Ainsi, compte tenu du contexte archéologique du secteur étudié, l'hypothèse est posée sur une continuité de l'occupation par la mise en place de fossés parcelaires dès cette période, héritant du paysage laténien.

L'espace est réinvesti à partir de la fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s. avec la fixation du réseau parcellaire et de voirie, rythmée par 3 états jusqu'aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Ce réseau se développe à proximité de la voie Orléans-Chartres, suivant un plan orthogonal. Ainsi, durant le haut Moyen Âge, des pôles d'occupations s'insèrent au sein de ce paysage. Ils se déplacent et se succèdent durant 3 périodes. La structuration de l'espace et la configuration de ces pôles révèlent une organisation communautaire de ce terroir.

Entre la fin du VI<sup>e</sup>-début du VII<sup>e</sup> s. et le début du VIII<sup>e</sup> s., la forme de l'habitat est polynucléaire. Deux pôles d'occupation se mettent en place le long de la voie ES 12, parallèle à l'axe Orléans-Chartres. Le pôle septentrional, à vocation agro-pastorale, est situé à 400 m au sud de la zone artisanale potière et domestique de La Médecinerie. Le pôle méridional de même nature que le premier comprend une aire funéraire et des sépultures isolées. Une partie d'entre elle borde le chemin ES 88, perpendiculaire à la voie ES12. D'après les indices (ratés de cuisson en zone B, four de potier et sépultures sur Le Grand Cimetière), il serait situé en périphérie d'un probable atelier de potier et d'une possible nécropole. Un troisième pôle à vocation funéraire et peut-être domestique est mis en place plus à l'est le long de la voie Orléans-Chartres.

Durant le VIII<sup>e</sup> s., une transformation du paysage est opérée par la bifurcation de la voie ES 12 vers le sud-est et son prolongement vers le sud. Un carrefour de voirie est créé avec la voie ES 13 qui est reliée probablement

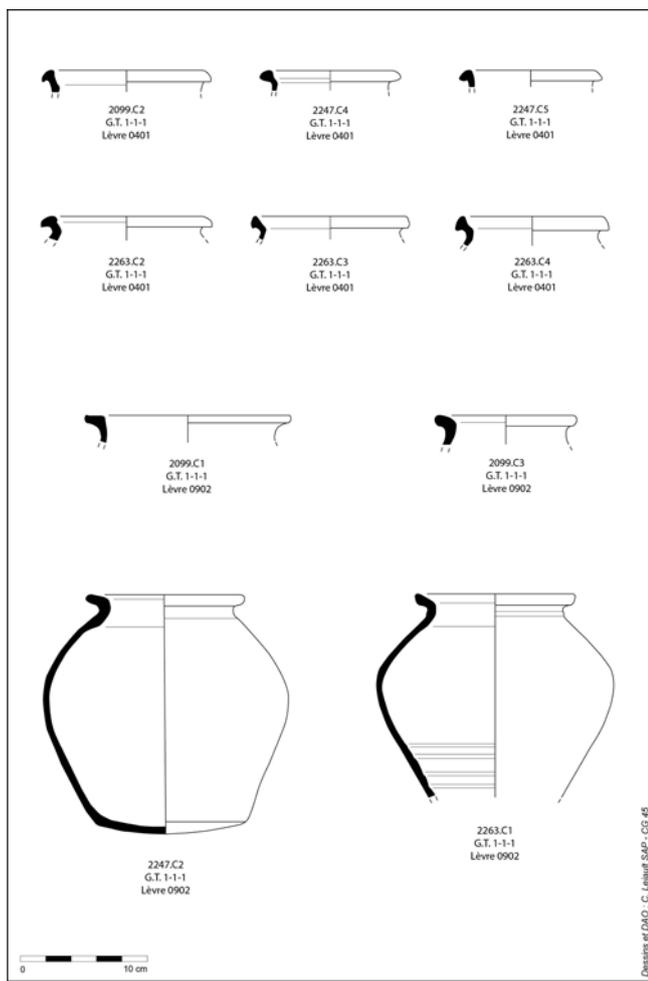


Fig 2 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : pots culinaires de la seconde moitié du VIII<sup>e</sup> – début du X<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

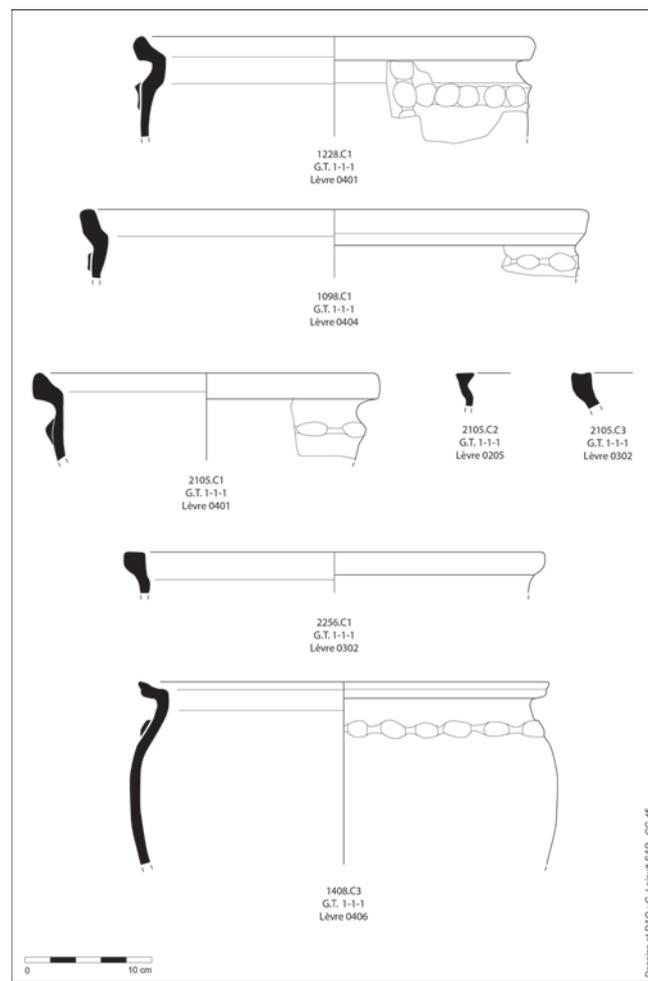


Fig 4 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : vases de stockages des X<sup>e</sup> – première moitié du XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)



Fig 3 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : Pôles d'occupations entre le VIII<sup>e</sup> et le X<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

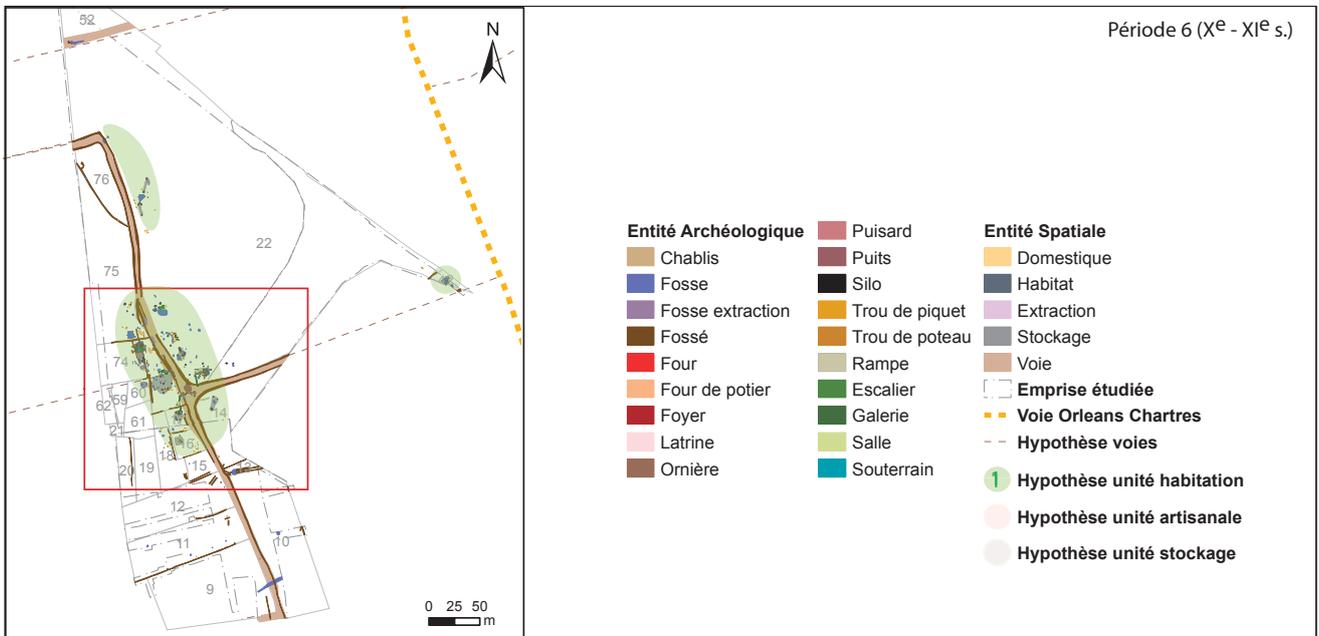


Fig 05 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : pôles d'occupations des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

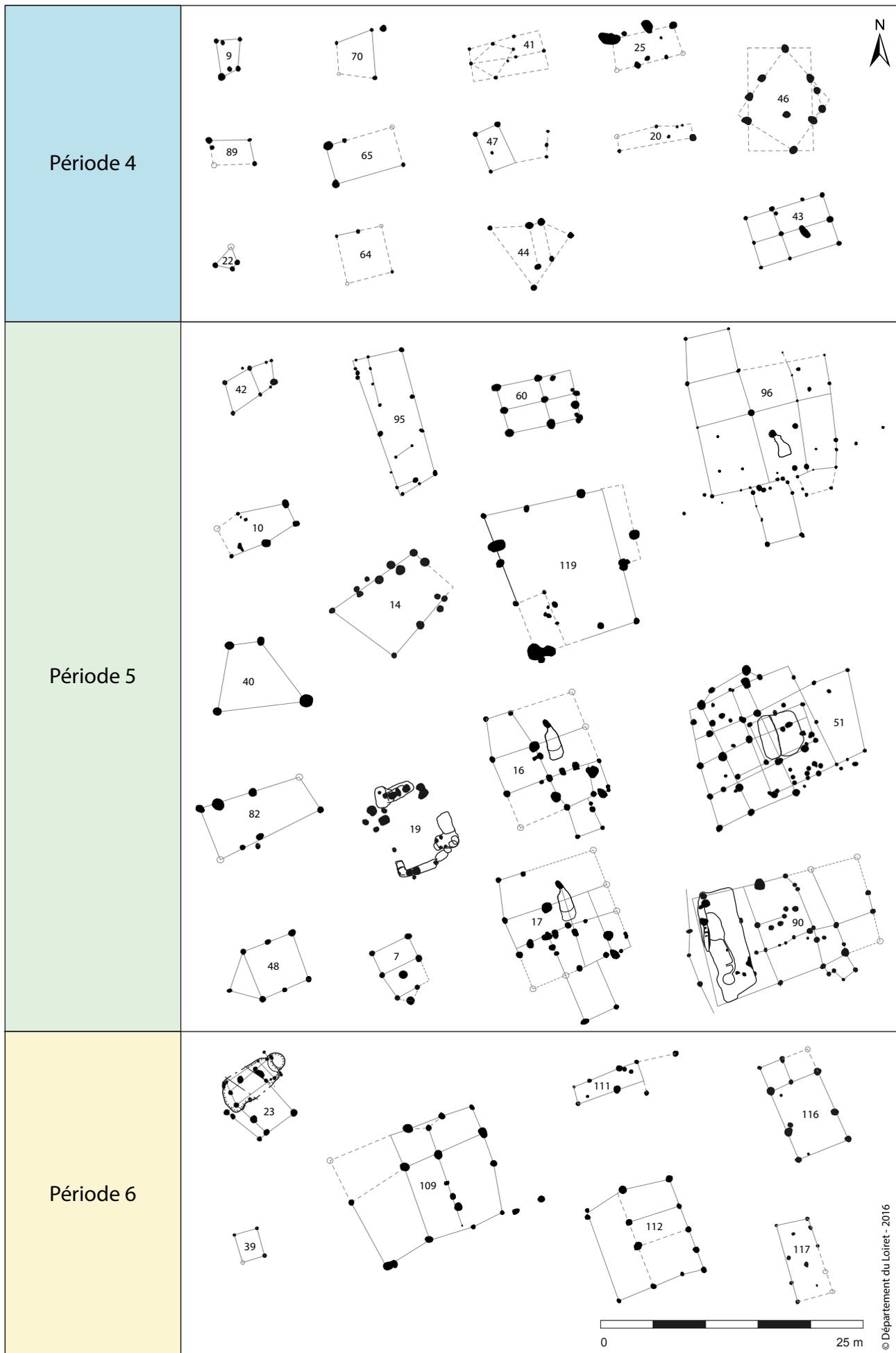


Fig 06 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : synthèse des plans des bâtiments sur poteaux entre la fin du VI<sup>e</sup> s. et les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

à la voie Orléans-Chartres. Les deux premiers pôles d'occupation sont abandonnés au profit d'un village qui s'implante autour du carrefour.

Entre le courant du VIII<sup>e</sup> s. et la transition IX<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> s., le réseau parcellaire semble moins morcelé qu'à la période précédente. Le village comprend 8 unités d'habitations à vocation agropastorales et artisanales (poterie, tissage). L'élevage se tourne vers l'exploitation de caprinés. Les vestiges associés au stockage de denrées sont nombreux et attestent de productions agricoles conséquentes. Les productions issues de l'artisanat potier semblent modérées et complèteraient celles de la zone potière de La Médecinerie. Des zones funéraires sont installées au bord des voies, à proximité des habitations. Plus à l'est, l'aire funéraire située entre la voie ES 13 et la voie Orléans-Chartres perdure jusqu'au début IX<sup>e</sup> s. Au sud, à partir du IX<sup>e</sup> s., une nouvelle zone agropastorale est mise en place.

Durant les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., l'espace semble plus ouvert et marqué par l'abandon de nombreux fossés parcellaires. La configuration du village est légèrement modifiée par la création de deux nouvelles unités habitation et la construction de deux fours de potiers. Deux autres unités occupées à la période précédente ne sont pas réinvesties. Dans les autres unités, les habitations de la période précédente se maintiennent dans le même espace mais sous la forme d'autres états de reconstruction et/ou de réfection. Elles ont alors la particularité d'être équipées de souterrains-refuges. Les pratiques agropastorales et artisanales perdurent. Les productions agricoles se maintiennent voire se densifient. Les productions potières s'intensifient et prennent probablement le relais de celles de la Médecinerie qui sont abandonnées au début du X<sup>e</sup> s.

À cette période, d'autres pôles agropastoraux se forment au nord, le long de la voie ES 12, à l'est, près de la voie Orléans-Chartres. Au sud, le pôle d'occupation se développe. La configuration de ce secteur devient alors polynucléaire.

À la fin de cette période, les espaces occupés sont abandonnés et probablement exploitées pour des pratiques agropastorales.

Quelques structures isolées modernes et contemporaines ont été identifiées. Le cadastre napoléonien révèle un morcellement de l'espace en lots de vignes dont la mise en place n'est pas datée. A priori, suite à l'arrêt des activités artisanales et à la fin de l'occupation des habitats durant les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s., les parcelles ont une vocation agricole et deviennent des vignes jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> s et l'apparition du phylloxéra.

Un aérodrome est construit au début du XX<sup>e</sup> s. et devient un site militaire à partir de 1913. Plusieurs aménagements (construction réseaux enterrés électriques et hydrauliques) et des bâtiments se succèdent jusqu'au rachat des parcelles par le Département en 1967.

En superposant les limites parcellaires protohistoriques et alto-médiévales avec les cadastres napoléonien et actuel, une résilience des orientations parcellaires est observée. Le réseau parcellaire semble donc se fixer dès La Tène finale et se maintenir jusqu'à la transformation de l'espace par la ZAC Portes du Loiret.

**Amélie Laurent-Dehecq**

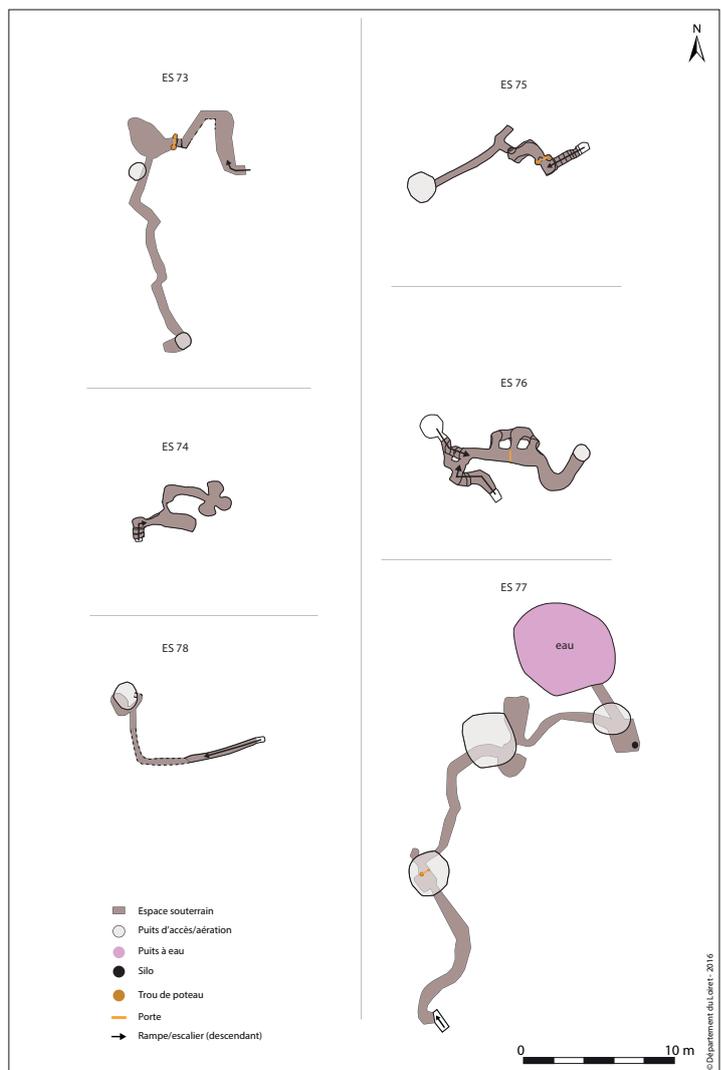


Fig 07 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : Synthèse des plans des souterrains des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

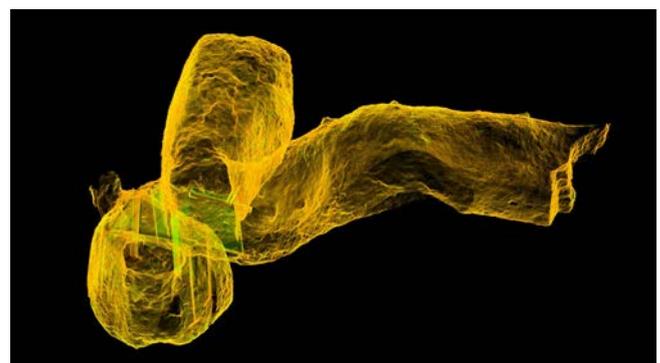


Fig 08 : Saran (Loiret) ZAC Portes du Loiret : scan 3D d'un souterrain-refuge daté des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. (Amélie Laurent-Dehecq, Service archéologie préventive du Loiret)

Le diagnostic réalisé au 45 rue du Stade à Trainou a permis la découverte d'une occupation romaine rurale, d'une occupation de l'antiquité tardive et d'une autre de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> et début du XII<sup>e</sup> s.

L'occupation romaine, située au nord/ouest du site, dans la tranchée 1, semble se structurer par deux fossés (F.12 et F.14). Il est certain qu'elle se développe au nord/ouest et au sud/est de la parcelle, dans la parcelle non accessible. Il est probable que les trous de poteaux non datés F.2, F.3 forment un bâtiment fonctionnant avec F.1 dont la vocation n'est à ce jour pas connu.

Pour l'Antiquité tardive, seules deux structures ont livré du mobilier céramique daté de la deuxième moitié du V<sup>e</sup> s. et de la première moitié du VI<sup>e</sup> s., l'une située dans la tranchée 1 et l'autre en surface du fossé F.26 probablement en position résiduelle. Les autres tronçons qui ont été sondés dans le même axe ont livré du mobilier céramique de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> s.

L'occupation du Moyen Âge est localisée essentiellement au sud/est de la parcelle diagnostiquée. Le fossé, retrouvé dans les tranchées 2, 3, 4 et 5, suggère la présence d'un enclos dont le retour n'a pas été perçu et peut se situer hors parcelle. La présence de la fosse F.43 ayant livré des éléments de paroi de four et de nombreux fragments de céramique de la deuxième moitié du XI<sup>e</sup> s. et de la première moitié du XII<sup>e</sup> s., suggère une vocation artisanale probablement pour la fabrication de poterie. Il est probable qu'un four de potier soit présent non loin de cette fosse. Les nombreuses structures non datées présentes dans les tranchées 6 et 7 peuvent appartenir à cette même période. La présence de trous de poteau dans la tranchée 7, même s'ils ne sont pas datés induit l'existence de bâtiments en matériaux périssables.

**Éric Champault**

**CENTRE-VAL DE LOIRE**  
**OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES**  
**RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES**

**BILAN**  
**SCIENTIFIQUE**

**2019**

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération
06	Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	DELVIGNE Vincent (SUP)	PCR		0612311
06	Du Dernier Maximum Glaciaire à l'optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges	MEVEL Ludovic (CNRS)	PCR		0612317
06	Prospection thématique lit mineur de la Loire	DUMONT Annie (MC)	PRT	MA	0612322
06	Haches polies en métadolérite	SURMELY Frédéric (MC)	PCR		0612323
06	Recherche sur le contenu des récipients AlThéRé Alimentation et thérapeutique en région Centre	RIQUIER Sandrine (Inrap)	PCR	FER	0612339
06	Naufrages et épaves en eau douce Archéologie d'une réalité nautique	SERNA Virginie (MC)	APP	MA MOD CON	0612340
06	La Céramique médiévale et moderne du bassin de la Loire moyenne	HUSI Philippe (CNRS)	PCR	MA MOD	0612341
06	Cher et Indre : prospections aériennes	HOLMGREN JEAN (BEN)	PRD		0612376
06	Prospections aériennes dans le canton d'Auneau (Eure-et-Loir) et dans l'est du Loiret	JEANGENE François (BEN)	PRD		0612420
06	Atelier monétaire gaulois de Cenabum. Production carnute des monnaies en alliage cuivreux	NIETO-PELLETIER Sylvia (SUP)	PCR	FER	0612132
06	Antarc - Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire	FOURNIER Laurent (Inrap)	PCR	GAL	0612363



CENTRE-VAL DE LOIRE

# OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES

## BILAN SCIENTIFIQUE

2019

Travaux et recherches archéologiques de terrain

### Réseau de lithothèques en région Centre-Val-de-Loire

Depuis 2016, le PCR Réseau de lithothèques en région Centre – Val de Loire s'inscrit dans une perspective de recherche sur les modes d'exploitation des ressources lithiques et sur la territorialité des groupes humains pré-historiques. Outre l'étude ou la révision de séries archéologiques de l'espace régional, la caractérisation précise des silicites (silex, chert, silcrète, jaspéroïde) dans leur contexte géologique revêt une importance toute particulière en ce qu'elle permet de dessiner des espaces parcourus (parfois sur de très grandes étendues) et, couplée à la technologie lithique, d'identifier des modes de transport des artefacts. Ces réalités renseignent sur les formes sociales et les régimes de mobilité des groupes humains, permettant de matérialiser des processus d'interaction qui mettent parfois en jeu des entités culturelles perçues comme distinctes.

Si la région Centre-Val de Loire a depuis longtemps servi de moteur aux réflexions sur la diffusion des silicites, les travaux passés n'étaient pourtant plus suffisants au vu des problématiques de la recherche actuelle en pétroarchéologie. En réponse à cet état de fait, le PCR développe depuis 2016 cinq axes de recherche :

#### **Axe 1 : Inventaire, développement et enrichissement de l'outil lithothèque**

Concernant l'axe 1, cette année a permis de finaliser la fiche d'inventaire normalisée pour les travaux de terrain et la révision des lithothèques. Si celle-ci a été élaborée en partenariat avec les trois autres PCR « Réseau de lithothèques » et le GDR (voir infra), le PCR CVDL a joué un rôle pivot dans son élaboration. Il en va de même pour l'application dédiée qui permet l'enregistrement d'un grand nombre de données harmonisées, exploitables rapidement, dans une perspective de science participative. Les premiers résultats sont un succès et la communauté doit maintenant s'emparer pleinement de ce nouvel outil.

D'un point de vue pratique, nous avons pu finaliser l'inventaire de la lithothèque D. Millet conservée au Musée du Grand-Pressigny. Le Musée du Grand-Pressigny a également accueilli la lithothèque J. Vosges, ainsi que le fond de prospection Delvigne – Dépont. Au même titre que le fond D. Millet, toutes les données et les photos macroscopiques sont disponibles sur le serveur du PCR. Enfin, nous avons réalisé des prospections complémentaires dans la vallée de la Claise et de la Creuse afin de compléter le corpus nécessaire au travail de Master ayant trait à l'évolution du Turonien supérieur de la vallée de la Claise (voir infra). La centralisation de toutes ces données au Musée du Grand-Pressigny, fait de cet établissement un pôle important du réseau des lithothèques nationales, au même titre que la lithothèque du Musée national de Préhistoire des Eyzies, du Musée d'Ornac-l'Aven ou de la société Paléotime.

#### **Axe 2 : Caractérisation dynamique des silicites de l'espace régional**

Concernant la mission 2, outre la caractérisation pétrographique de la variabilité des silex du Turonien supérieur et moyen de la vallée de la Claise et du Turonien inférieur de la vallée du Loir, nous avons continué à travailler sur la genèse et la variabilité des silicites lacustres et pédogénétiques de Vicq-Exempt.

L'année 2019 (première année du programme triennal), a également permis de mettre en place un protocole ayant pour objectif de tester la validité de divers outils d'analyse (DRX, LA-ICP-MS, MEB-EDS, RMN, RPE, spectrométrie Raman, XRF) afin de cibler le (ou les) mieux approprié(s) à la problématique « silex ». Ce travail préliminaire sert de base à un Master II de l'Université de Bordeaux-Montaigne et s'appuie sur une série d'échantillons géologiques du Turonien supérieur, bien connus d'un point de vue pétrographique (diagnose méso – et microscopique), mais dont la diagnose physico-chimique reste à effectuer (voir perspectives 2020, axe 2).

### Axe 3 : Cartographie des formations à silicites

À l'inverse de la triennale 2016-2018, la cartographie a fait l'objet d'un axe spécifique. Celui-ci est éminemment dépendant des attendus nationaux (cf. réunion du GDR « Silex » du 25 et 26 avril 2019).

Ainsi, bien que nous n'ayons pas avancé cette année sur la numérisation des formations à silicites, nous avons pleinement participé à la réalisation de la plateforme AGOL pour la visualisation des données (plateforme allant de pair avec l'application d'enregistrement des données, voir supra). Nous avons également travaillé à l'élaboration d'un algorithme permettant de visualiser la géométrie des formations à silicites et le parcours théorique des silicites qu'elles contiennent. Testées à partir de formations à silicites du sud du Massif Central, il s'agit dorénavant d'appliquer ces modélisations à des espaces riches en silicites, comme le sud du Bassin parisien. Pour ce faire, la numérisation des formations est toutefois nécessaire. Ce devoir de numérisation est un problème récurrent rencontré à l'échelle nationale et il semble que seule la réalisation de contrat(s) puisse répondre à nos attentes (voir perspectives 2020, axe 3).

### Axe 4 : Applications archéologiques

Outre les travaux sur les silex des vallées du Loir et du Loing, qui constituent le fil rouge d'une étude transverse dans le cadre cette triennale, deux études archéologiques ont débuté.

La première concerne la cache de poignards de Villeloin-Coulangé et fait le pendant archéologique de l'étude géochimique entreprise dans le cadre du Master II de l'Université de Bordeaux-Montaigne. Il s'agit dès lors de déterminer avec précision le ou les gîtes ayant fourni la matière première utilisée pour la confection de ces poignards.

La seconde concerne la reprise des anciennes collections de Vicq-Exempt pour une meilleure connaissance de ce gîte-atelier, aussi bien d'un point de vue technologique / chronologique que de celui de la compréhension des matériaux et de la place de ce site dans la géographie paléolithique du sud du Massif central.



Vue des alluvions anciennes de la Creuse dans la sablière de Descartes (Vincent Delvigne, Université de Liège).

### Axe 5 : Diffusion et valorisation des connaissances dans et en dehors du PCR

Dans le cadre de la mission 5, nous avons effectué diverses formations tant dans la région Centre (formation à la fiche inventaire au Musée du Grand-Pressigny), qu'à l'extérieur de la région. Dans ce cas, les travaux du PCR sont au cœur des études de cas :

- Formations CNRS à l'Université de Rennes I ;
- Formation à la caractérisation lors de la réunion inaugurale du GDR « Silex » ;
- Formation à la caractérisation dans le cadre du projet UFA à Namur ;
- Cours de Master à l'Université de Clermont-Auvergne et à celles de Nice et de Liège.

### Conclusion

Le PCR CVDL est de mieux en mieux connecté aux autres PCR « Réseaux de lithothèques » (en Nouvelle Aquitaine, en Auvergne-Rhône-Alpes et en Île-de-France), aux projets régionaux comme en PACA (sur les silex bédouliens) avec le CEPAM ou en Bretagne (sur les silex à façonnage marin) avec le CReAHH et au projet national de GDR (coordination C. Bressy-Léandri). Ce montage basé sur une association de programmes régionaux chapotée par un groupe de recherche national, semble en effet le meilleur moyen de faire progresser les connaissances. La démarche à la fois unitaire et ouverte aux autres pratiques doit permettre à toutes les personnes concernées d'utiliser un bagage commun et en cela de participer au développement de la pétroarchéologie. Bien positionné sur une démarche novatrice en interaction forte avec des thématiques portées par plusieurs laboratoires (PACEA, PréTech, CEPAM, LAMPEA, CReAHH, IRAMAT-CRP2A, TRACES, Trajectoires, Institut NEEL, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Université de Liège...), le PCR CVDL présente des qualités désormais reconnues dans les domaines de la recherche fondamentale, de la formation, de la mise en réseau et la mutualisation des bases de connaissance. Grâce à cet investissement et à nos capacités à co-construire des projets avec nos partenaires, la pétroarchéologie bénéficie d'avancées significatives.

**Vincent Delvigne, Raphaël Angevin,  
Paul Fernandes, Harold Lethrosne**

En 2019, les recherches sur les vestiges conservés dans le lit mineur de la Loire se sont déroulées sur le terrain (prospections et sondages), dans les centres de conservation d'archives et en laboratoire (analyses dendrochronologiques de bois prélevés en 2018 et 2019).

## Commune de Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher)

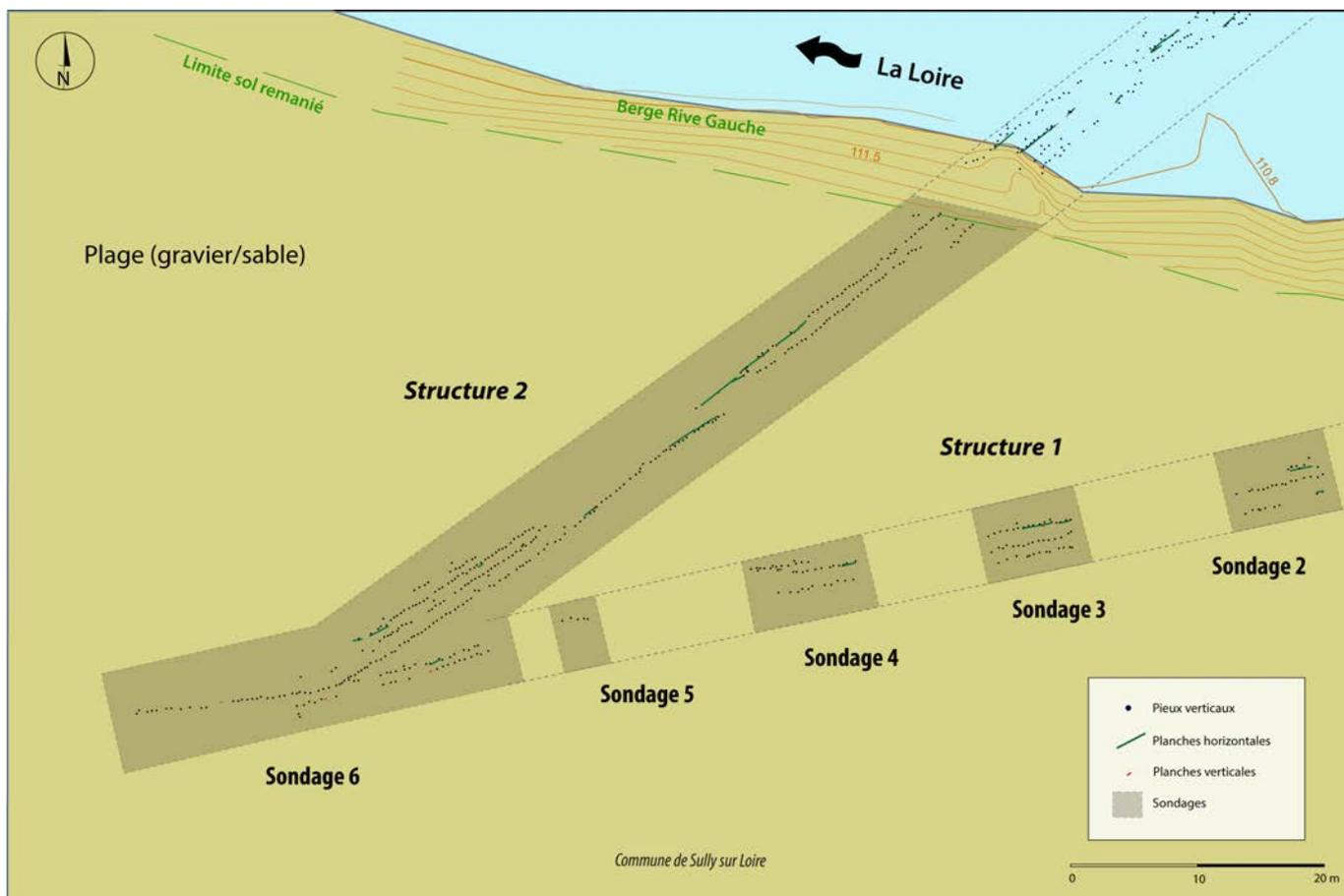
Une pirogue a été signalée par un riverain, dans la Grande Sauldre, affluent du Cher, sur la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre. Probablement en chêne, elle est incomplète, les deux extrémités étant manquantes. Le morceau conservé est très érodé : il mesure 3,47 m par 60 cm de large au maximum. Il comporte encore deux renforts transversaux réservés dans la masse mais il ne reste presque rien des bords. Cette pirogue a dû être exposée à des alternances d'humidité et de sécheresse car le bois présente de nombreuses fentes auxquelles s'ajoutent les dégradations de surfaces liées à l'action des végétaux, moisissures et petites organismes divers. Un relevé photogrammétrique a été réalisé et un échantillon pour datation radiocarbone a été prélevé, le mauvais état de conservation du bois ne permettant pas de tenter une analyse dendrochronologique. Le résultat date ce rare témoin de la batellerie du bassin du Cher de la période carolingienne (Poz-119497 1060 ± 30 BP 897-1024 cal AD à 95.4 % de probabilité).

## Communes de Sully-sur-Loire et de Saint-Père-sur-Loire (Loiret)

Entre Saint-Père-sur-Loire et Sully-sur-Loire, des structures linéaires constituées de pieux et de pierres sont visibles au moment des basses eaux. En 2019, une campagne de prospections complétée par des sondages terrestres a fait suite à une première phase de relevé et d'étude (cf BS 2018).

Les structures 1 et 2 se rejoignent sur la rive gauche pour former un vaste triangle à angle aigu dont les côtés ont été reconnus sur 380 m et 300 m. Des sondages à la pelle mécanique effectués sur la plage ont permis d'observer les détails de leur construction. Elles sont constituées de quatre rangées de pieux parallèles contre lesquelles sont disposées des planches sur chant clouées à des cales en bois verticales, l'ensemble étant renforcé par des pierres. On a compté jusqu'à quatre niveaux de planches superposées, ce qui suppose une hauteur initiale de 1.60 m. Lorsque les plans seront finalisés, on sera en mesure d'évaluer la quantité de chênes qui a été utilisée pour l'édification de ces véritables « murs de bois ». Les analyses dendrochronologiques permettent de dater leur mise en place sur deux années, 1608 et 1609, durée relativement courte si on mesure bien l'ampleur de la tâche. L'hypothèse la plus plausible

Fig. 1 : Sully-sur-Loire (Loiret) digues de Sully-sur-Loire : plan des sondages réalisés dans le prolongement des structures 1 et 2 datées du début du 17<sup>e</sup> s., montrant leur point de rencontre (Philippe Moyat, Annie Dumont)



concernant leur fonction reste celle d'un dispositif destiné à diriger l'eau sur les roues de moulins sur bateaux, notamment en période de basses eaux. Des recherches en archives sont en cours pour tenter de retrouver d'éventuels textes relatifs à la construction de ces digues.

Une troisième structure, localisée entre les deux autres, a été repérée en prospection subaquatique ; un échantillon de bois prélevé sur un pieu a pu faire l'objet d'une analyse dendrochronologique : possédant 71 cerne et très peu d'aubier, on peut estimer sa coupe dans les années 1242/1260. Cet aménagement, dont le relevé reste pour le moment incomplet, n'est donc pas contemporain des structures 1 et 2. Daté du XIII<sup>e</sup> s., il pourrait peut-être appartenir à une ancienne pêcherie. Des sondages seront effectués dans son prolongement, côté rive gauche, en 2020.

### Commune de Saint-Brisson-sur-Loire (Loiret)

La pêcherie de Saint-Brisson se trouve près de la rive gauche, en amont immédiat de l'embouchure de l'Ocre. La structure est constituée de six lignes de pieux formant cinq triangles qui correspondent à des entonnoirs destinés à piéger les poissons à la descente comme à la remontée du courant (cf BS 2018). L'étude des 86 échantillons de bois prélevés sur des pieux de la pêcherie en 2018 a été réalisée dans l'année 2019. Pour 68 d'entre eux, destinés à l'origine à des déterminations d'essence, seules les informations dendrométriques peuvent être données sans possibilité de datation par dendrochronologie. Tous les pieux sont en chêne et sont issus d'arbres de petit diamètre. Les 18 autres bois (prélèvements de tranches complètes) possédaient leur moelle et de l'aubier, et trois d'entre eux avaient encore leur dernier cerne élaboré du vivant de l'arbre. Grâce à l'analyse dendrochronologique, on a pu préciser la date de mise en place de cette pêcherie à la toute fin du XIII<sup>e</sup> s., en 1298/1299. On dispose également d'une durée possible d'utilisation, sur une vingtaine d'années, jusqu'en 1319. Cette donnée concorde parfaitement avec les observations qui avaient été faites en 2018 sur de nombreux pieux ou piquets qui ont manifestement été ajoutés lors de réparations. On note que, pour le moment, la plupart des pêcheries découvertes dans le lit de la Loire sont médiévales et ne sont pas postérieures, ou de très peu, au XIII<sup>e</sup> s. Deux facteurs peuvent être pointés pour expliquer la disparition des pêcheries après le début du XIV<sup>e</sup> s. : d'une part, on peut supposer que la péjoration climatique du Petit Âge Glaciaire, qui débute au XIV<sup>e</sup> s., occasionne des dommages de plus en plus fréquents aux installations de lit mineur ; celles-ci nécessitent un entretien et des réparations fréquentes, jusqu'à un certain point où les constructeurs n'ont peut-être plus réussi à les maintenir. D'autre part, la communauté des marchands de la Loire et de ses affluents n'a eu de cesse de lutter contre les pêcheries fixes, qui constituaient une gêne à la navigation, entraînant leur disparition sans doute plus rapidement que celle des moulins sur bateaux.

### Commune de Herry (Cher)

A Herry, la berge est recouverte de pierres sur 1200 m

de longueur pour sa partie émergée. La prospection subaquatique menée en 2018 avait permis d'observer que l'amas de blocs calcaires se poursuit sur le talus immergé jusqu'à près de 3 m de la rive actuelle, et sur 1.30 m de profondeur ; trois bois travaillés conservés à sa base ont été datés par 14C entre le début du Ve s. et la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. (Poz-119480 1595 ± 30 BP – 68.2 % : 416AD – 534AD – 95.4 % : 401AD – 540AD, Poz-119481 1555 ± 30 BP – 68.2 % : 430AD – 545AD – 95.4 % : 421AD – 570AD, Poz-109907/ 1560 ± 30 BP – 68.2 % : 430AD – 541AD – 95.4 % : 420AD – 565AD.). Sur le sable, au fond du fleuve, un sarcophage et six meules en grès ont été découverts, sans aucune trace d'épave (cf BS 2018). L'ensemble de ces vestiges correspond sans doute à un ancien quai, et témoigne de l'existence d'une zone de transbordement (les « chantiers » décrits par R. Dion) à la croisée d'un axe terrestre avec le fleuve au tout début du Moyen Âge. La cuve de sarcophage monolithe se caractérise par un décor cantonné sur le panneau de tête, qui est divisé en deux champs horizontaux. Le champ supérieur est décoré d'un motif en croisillons, fait de deux croix de Saint André superposées à un quadrillage orthogonal. Le champ inférieur est laissé vierge. Ce type de motifs renvoie à un petit groupe de sarcophages bien identifié, dont la production paraît être originaire du nord de l'Auvergne. Cette découverte constitue un nouveau jalon sur le transport et l'aire de diffusion de ce type de production au haut Moyen Âge. Les témoins archéologiques du transport fluvial (épaves, zones portuaires) restent rares, et plus rares encore sont les indices textuels.

Le plan de répartition et la poursuite de la prospection subaquatique n'ont pas pu être réalisés en 2019 comme cela avait été initialement prévu car un banc de sable a entièrement recouvert la zone, rendant les vestiges immergés inaccessibles. Les recherches se sont donc concentrées sur la portion émergée de la structure.

Les différentes portions d'empierrement observées présentent toutes les mêmes caractéristiques : les blocs correspondent à des pierres de moyen à grand gabarit, sans trace d'outil ni de mise en forme. Cette homogénéité se retrouve également dans la nature de l'approvisionnement, puisqu'un seul faciès calcaire a été identifié sur les divers points d'observation tout au long de la structure : une oobiosparite blanche, massive. Ce calcaire correspond à la formation datée de l'Oxfordien supérieur des *Calcaires de La Charité*, laquelle est largement présente sur les terrains de la rive droite, en face d'Herry (Menot, *et al.* 1997). Les exploitations de carrières anciennes sont nombreuses entre La Charité-sur-Loire, Bulcy et Narcy, et liées localement au port aval de Charenton (AD Nièvre 3E4-162, 3E17/74, 3E17/75 dans Gaulejac 1988).

Le mauvais état de l'aménagement n'a pas permis d'identifier d'agencement clairement lisible des matériaux. Une seule coupe, de dimensions réduites, a pu être réalisée, et malgré l'absence d'élément datant, elle éclaire la mise en place de l'enrochement dans ses niveaux supérieurs : la berge naturelle paraît d'abord avoir été modelée, avant d'être recouverte par un habillage de blocs bruts de carrière liés de terre, éventuellement organisés en paliers successifs, et a priori sans structure interne

en bois dans cette partie de l'élévation. En revanche, à l'extrémité aval de l'enrochement, et à sa base, en limite avec le plan d'eau, quelques pieux plantés verticalement sont conservés et accessibles ; l'un d'entre eux a été daté par analyse radiocarbone et renvoie à la période moderne ou contemporaine. On atteint là les limites de la méthode de datation, qui se situe au début du XVII<sup>e</sup> s. pour les âges les plus récents (<http://carbon14.univ-lyon1.fr/SPIP-v3/spip/spip.php?article116>) avec, dans ce cas, un intervalle de 250 ans (POZ-119492 125+/-30BP – 68.2 % : 1683AD – 1930AD – 95.4 % : 1677AD – 1940AD). Néanmoins, ce résultat atteste qu'une partie de cette structure a été aménagée ou réparée entre la fin du XVII<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> s.

### Commune de Bannay (Cher)

Découverte en 2011, la structure de Bannay est constituée d'un noyau principal formé d'un amas de pierres et de bois verticaux et horizontaux, prolongé au nord et au sud par une ligne de pierres visible sur 2 m de large au maximum, qui disparaît rapidement sous le sable dans sa partie amont, et qui semble partiellement démantelée dans sa partie aval, où on suit ces pierres sur une distance de 120 m environ, en direction de la rive gauche. Un autre empierrement part de la rive gauche, en oblique et en direction de l'amont. L'ensemble pourrait dessiner une ancienne ligne de berge aménagée qui témoignerait d'un tracé du fleuve différent de l'actuel, sans doute moins rectiligne. Dix-sept meules gisent dans le chenal, posées sur le sable, à une vingtaine de mètres de l'extrémité aval de la structure linéaire en pierre. Elles sont de mêmes dimensions que celles découvertes à Herry et sont également en grès. Les deux sites se trouvant à 20 km l'un de l'autre et ayant livré des objets identiques, il apparaissait important de vérifier et, dans la mesure du possible, d'affiner la datation de cette structure.

Quatre pieux ont pu être échantillonnés manuellement par la découpe de tranches complètes dans leur partie

haute. Concernant la date de coupe des arbres, seul le bois 4 dispose de son aubier complet sur une minuscule surface par rapport à l'ensemble du prélèvement, les autres n'ayant qu'un aubier incomplet.

Ce dernier cerne étant très altéré, il n'a pas été possible de définir avec certitude la phase de coupe. L'hypothèse est que les arbres ont pu être coupés soit en fin d'été/début d'automne, soit au début de l'année suivante. Cela sous-entend que leur mise en œuvre donc leur installation a été réalisée à l'une de ces deux périodes : soit en fin d'été/début d'automne de l'année 572, soit au début de l'année 573.

Les deux corpus découverts dans le chenal à proximité immédiate d'aménagements de berge datés de façon certaine entre le début du V<sup>e</sup> et la seconde moitié du VI<sup>e</sup> s. pour Herry, et en 572 ou 573 pour Bannay, témoignent de l'acheminement de produits pondéreux finis et semi-finis, au début du Moyen Âge, depuis la carrière, par voie terrestre, puis par transport fluvial dans la vallée de la Loire. On se trouve sans doute à des points de rupture de charge, ou à des croisements d'axes routiers, relativement importants pour l'époque, avec le fleuve Loire. À partir des données acquises, et en l'absence d'épave, on peut proposer l'hypothèse de zones de chargement ou de débordement, où étaient entreposés ces matériaux, et dont l'ensevelissement ou la destruction pourraient être liés à un épisode de forte crue : Maurice Champion, dans son ouvrage sur les inondations en France, en répertorie dix importantes au VI<sup>e</sup> s. sur la Loire. On sait par ailleurs que la Loire ou le Rhône sont touchés par des crises hydrologiques aux VII<sup>e</sup> et VIII<sup>e</sup> s. La présence de ces deux lots de matériaux perdus serait donc peut-être à mettre en relation avec cette péjoration climatique du début du Moyen Âge.

**Annie Dumont, Philippe Moyat, Marion Foucher,  
Catherine Lavier, Muriel Bordessoulles,  
Philippe Jarret**

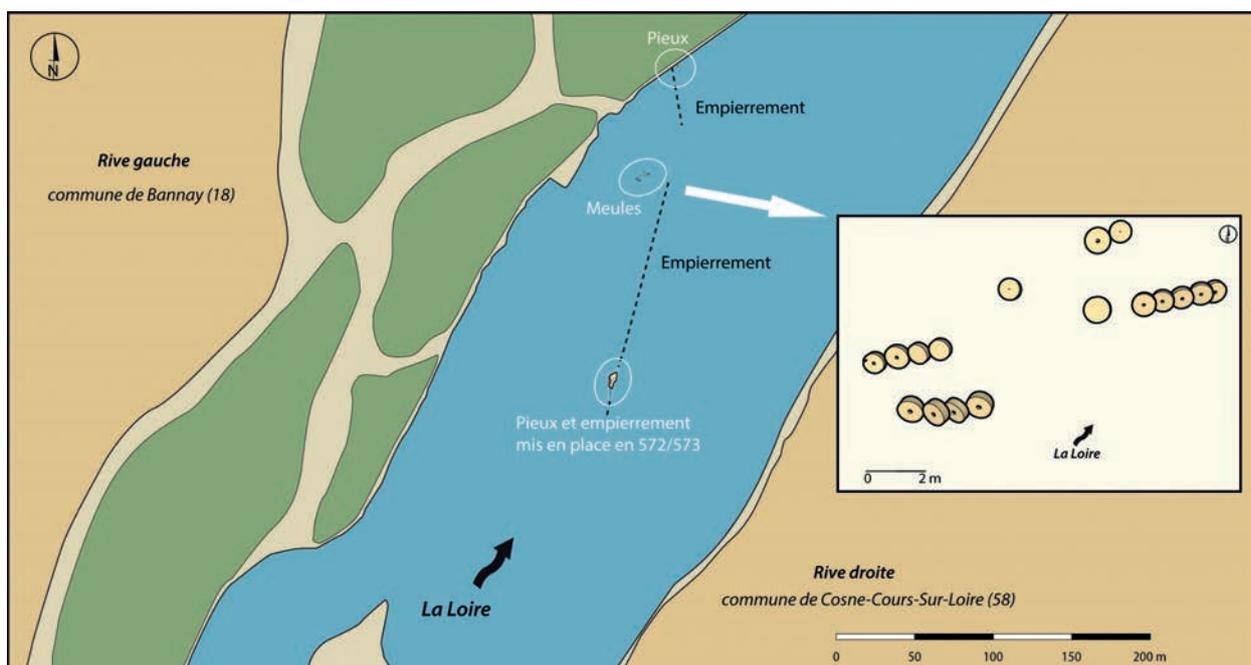


Fig. 2 : Bannay (Cher) : plan des vestiges avec localisation des 17 meules découvertes en 2011 et de la structure datée par analyse dendrochronologique de la fin de l'année 572 ou du début 573 (analyse Catherine Lavier, DAO Philippe Moyat, Annie Dumont).

## La place des métadolérites dans l'outillage des populations préhistoriques de l'actuelle région Centre

En 2019, nous avons poursuivi l'inventaire des corpus de haches dans des secteurs voisins de la région Centre, pour élargir la perspective.

Secteur de Loudun (86) : 165 haches en métadolérite ont été recensées. Les pièces proviennent des environs de Loudun, et surtout de trois communes contiguës, Saint-Léger-de-Montbrillais, Curçay-sur-Dive) et Bournand, qui sont en limite des départements de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, donc à très faible distance de Chinon, ce qui offre des comparaisons instructives entre ces séries et celles du Chinonais (éco-musée de Véron). Elles se caractérisent par une très forte proportion de haches en métadolérite (73 % du corpus), la présence (sur tous les sites) d'ébauches (fig.1) et de sous-produits comme des bouchardes. A quelques km de là, les dolmens de Puyraveau ont livré un riche mobilier funéraire, avec 16 haches polies, dont la moitié en métadolérite (Ard, 2011). Ces traits et notamment les deux derniers sont l'indice d'une provenance très proche, ce qui nous a conduit à nous intéresser aux filons de métadolérite de Vendée et de Thouarsais.



Fig. 1 : Ébauche de hache en métadolérite (CUR 25), découverte à Curçay-sur-Dive (86). Coll. F. Gaury. (Frédéric Surmely, DRAC ARA)

Musée de Beaufort-en-Vallée (49) : 31 haches en métadolérite ont été inventoriées, provenant de localités diverses de la région Centre (Indre-et-Loire ; fig.2) et des alentours de Beaufort (soit à moins de 30 km des limites de la région Centre et non loin de la Loire).

Dans le cadre de la recherche des gîtes d'origine potentiels et de l'enrichissement du référentiel analytique, nous avons poursuivi nos travaux. En 2016, nous avons porté nos efforts sur le Lyonnais et le Beaujolais. En 2017-2018, nous avons principalement examiné les séries hercyniennes du Morvan. Au cours de l'année 2019, nous avons parcouru la partie sud du massif armoricain (Vendée, Thouarsais, secteur de Parthenay, Mauges) et les Vosges. La méthodologie employée est toujours la même : repérage préalable des zones potentiellement



Fig. 2 : Hache en métadolérite (AZAY2) provenant d'Azay-le-Rideau (37). Musée de Beaufort-en-Vallée (49). (Frédéric Surmely, DRAC ARA)

intéressantes sur la base des cartes géologiques, prospection pédestre des secteurs et échantillonnage des gîtes en vue des analyses. Tous les secteurs considérés ont livré de nombreux gîtes de métadolérite exploitables.

La prise en compte des résultats des dernières analyses, qui intègrent les gîtes de Vendée, du Thouarsais, des Mauges et des Vosges, ainsi que le Finistère et le secteur de Laval (données Kerdivel et Bezos, 2016), confirment les conclusions des années précédentes. L'analyse géochimique montre la différenciation des gîtes armoricains (secteur de Plussulien, Mayenne) par rapport aux autres sources. Chaque sous-secteur s'individualise lui-même : Plussulien, Beulin et Laval Sud. À ce groupe semblent se rattacher les haches de Carnac (56) et un gros tiers des haches provenant de région Centre, tout particulièrement celles découvertes dans le Loiret, où elles constituent presque la moitié des pièces analysées. A l'inverse, et de façon apparemment paradoxale, c'est dans le département de l'Indre-et-Loire que leur proportion est la plus faible, où elles ne représentent que 25 % du corpus étudié de l'ensemble des pièces en métadolérite. Une seule hache du Loudunais se trouve dans ce groupe. Mais les trois haches de Beaufort-en-Vallée se rattachent à cet ensemble.

Les gîtes de Vendée sont très dispersés, ce qui traduit la diversité des matériaux, qui ont été pris sur plusieurs filons appartenant à des unités géologiques différentes. Il y a assez peu de rapprochements avec les pièces archéologiques que nous avons étudiées. L'échantillon de Montsireigne est en correspondance presque parfaite avec la hache R782412, qui provient de l'Aube. Les gîtes de Meilleray se rapprochent des haches de Vertaizon (Puy-de-Dôme). Les gîtes de la Châtaigneraie trouvent une correspondance (groupe 2) avec une autre hache du Puy-de-Dôme, une de Châteaudun (hache 1402), mais aussi avec le gîte thouarsais n° 45 (Le Beugnon, 79).

Le Thouarsais est également fortement dispersé, signe d'une hétérogénéité des matériaux. En même temps,

des correspondances parfaites existent avec plusieurs pièces archéologiques et notamment les ébauches provenant du site archéologique très proche de Curçay-sur-Dive (86). Ainsi l'ébauche CUR 24 a la même signature géochimique que l'échantillon provenant de Dixmé (79) et la pièce CUR26 que celle des gîtes du secteur de Thouars même. De même, il y a une très étroite simili-

tude des signatures géochimiques de la hache R76-115, qui provient de Nemours (77) et le gîte thouarsais n° 31.

Un article sur notre recherche a été publié dans les colonnes du Bulletin des Amis du Musée du Grand-Pressigny.

Frédéric Surmely

Âge du Fer

## Althéré Alimentation et thérapeutique en région Centre-Val de Loire

Le nouveau projet collectif de recherche Althéré, Alimentation et Thérapeutique en région Centre-Val de Loire, de la Protohistoire au Moyen Âge, a été initié en 2019 (année probatoire). Il a pour objectif de rechercher le contenu des récipients grâce à des analyses biochimiques en chromatographie en phase gazeuse ou liquide couplée à la spectrométrie de masse (GC/LC-MS). Ce projet oriente ses problématiques selon trois objectifs principaux : identifier le contenu des récipients et préciser leurs usages effectifs en fonction des contextes (domestique, funéraire, cultuel ou artisanal) ; alimenter les référentiels en phytochimie par l'établissement de profils métaboliques d'une vingtaine de plantes ; rechercher la finalité alimentaire, thérapeutique, rituelle, artisanale ou autre des préparations dans les sources textuelles antiques et médiévales et accessoirement identifier les substances importées. Ce projet fait suite à des travaux initiés depuis 2015 (Linger-Riquier et al. 2016).

Soutenu et financé par la DRAC Centre-Val de Loire, le PCR Althéré regroupe différentes institutions, notamment : l'Inrap, porteur du projet (sous la responsabilité de S. Linger-Riquier) ; le Laboratoire Nicolas Garnier ; le laboratoire Biomolécules et Biotechnologie Végétales, EA2106, UFR des Sciences Pharmaceutiques de l'université de Tours, le Laboratoire Archéologie et Territoire UMR7324 Citeres de Tours ; le Centre de Recherches et d'Etudes Supérieures de la Renaissance UMR7323 de Tours ; l'association AFORTIORI-Conservation.

Durant cette année probatoire, les premières analyses ont permis d'identifier le contenu de 25 récipients, pour l'essentiel en céramique (et un petit balsamaire en alliage cuivreux), issus de contextes funéraires, domestiques ou cultuels et datés entre le Hallstatt C et la période gallo-romaine précoce.

Des préparations à base de fruits, de boissons fermentées (à base de raisin ou de Malacées), de produits laitiers, de miel ou de viandes sont attestées, notamment dans le lot des vases du dépôt d'un silo du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. du site de la Chaussée-Saint-Victor (fig. 1). Dans ce contexte, à quelle(s) sorte(s) de préparations avons-nous à faire ? s'agit-il de simples préparations alimentaires ? de différents modes de conservation ? de préparations spécifiques pour ce dépôt ritualisé ?

À ce stade des investigations, il serait prématuré d'aller très loin dans les interprétations des résultats, tant ce type d'exercice manque encore largement d'éléments de comparaisons.

Parmi les récipients analysés, certains trouvent des parallèles intéressants dans les textes, comme ce flacon

tibéro-claudien d'Amboise (Couderc 2019) contenant une recette complexe, à caractère probablement médicinal, intégrant entre autre du soufre natif (nécessairement importé) et de l'huile de Brassicaceae (probablement de radis, *Raphanus sativus* L.), qui serait, selon une recette relatée par Pline l'ancien, destinée à traiter les infections cutanées.

En parallèle, cette année probatoire a été mise à profit pour mettre en place une base de données, afin d'inventorier et de documenter les récipients analysés en région Centre-Val de Loire ; pour dresser un état des lieux des restes fruitiers en région Centre à partir des données carpologiques (B. Pradat, Inrap) et récolter 11 échantillons de plantes fraîches à alcaloïdes, sélectionnées en fonction des sources (mandragore, jusquiame, morelles, belladone...), pour établir leur profilage métabolique (A. Lanoue, BBV) et alimenter les référentiels botaniques afin de les identifier le cas échéant en contexte archéologique.

Sandrine Riquier

Couderc 2019 : COUDERC A., *Fouille d'une parcelle du quartier sud de l'oppidum d'Amboise (II<sup>e</sup> av. – III<sup>e</sup> s. ap. J.-C.), Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire, Amboise, 19 rue du Petit Bonheur, rapport de fouille, Pantin ; Inrap Centre-Ile-de-France, 2019, 494 p.*

Linger-Riquier et al. 2016 : LINGER-RIQUIER S., JAEGGI S., GARNIER N., DODINET E., avec la collaboration de CHIMIER J.-P., FOURRÉ A., « Toubib or not toubib ? À propos des analyses organiques de quelques vases en contexte funéraire en Touraine et en Berry (I<sup>er</sup> s. av. J.-C. – IV<sup>e</sup> s. ap. J.-C.) », SFECAG, Actes du Congrès d'Autun, 2016, p. 315-328.



Fig 1 : La Chaussée-Saint-Victor (Loir-et-Cher), Zac A10 : aperçu des principaux vases analysés déposés au fond d'un silo. Le vase au décor estampé (le plus à gauche) pourrait avoir contenu une sorte d'hydromel aromatisé aux fruits, tandis que la jarre (au fond à droite) a livré les marqueurs de corps gras d'origine animale (ruminant et non-ruminant) et d'une boisson fermentée à base de fruits charnus (Malacées) (Sandrine Linger-Riquier, Inrap)

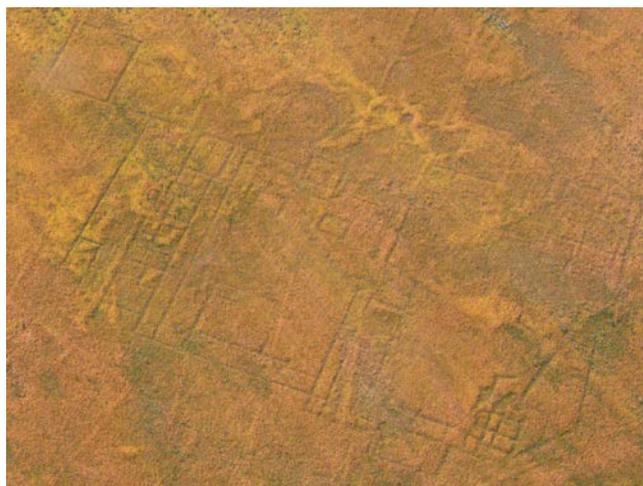
## Prospection aérienne Cher et Indre

L'hiver et le printemps ont été assez secs en Berry, mais le début juin a été froid et pluvieux ce qui a donné, pour archéologie aérienne, des conditions de prospection peu favorables. La sécheresse qui s'est installée à partir de la deuxième moitié du mois de juin a été brutale et rapide ce qui a provoqué un mûrissement accéléré des céréales et donné une durée de prospection de quelques jours seulement. Pour le reste de la campagne de prospection (été, automne), les conditions ont été les mêmes que l'année dernière. Cette année la Champagne berrichonne a donné les meilleurs résultats.

Les vols ont été réalisés en juin, août, septembre et octobre. En juin, sur céréales, les sites sont peu marqués, donnant des photos à faibles contrastes, sauf sur l'orge où des différences de hauteur étaient bien marquées, ce qui est assez exceptionnel. En août et septembre, à cause d'une herbe extrêmement rare, les reliefs très arasés de certaines mottes médiévales sont bien apparus (comme l'année dernière). Les labours profonds étant pratiquement abandonnés, les prospections sur sol nu n'ont donné qu'un faible résultat.

Les découvertes se répartissent dans les grandes catégories suivantes : sites protohistoriques, sites protohistoriques et/ou gallo-romains en majorité de grand enclos, sites gallo-romains le plus souvent, de sites « en dur », sites médiévaux, souvent de mottes médiévales particulièrement détaillées cette année, sites non datés ou non identifiés, en attente d'un contrôle de surface, l'image aérienne ne permettant pas à elle seule un classement.

**Jean Holmgren**



Mosnay (Indre) les Adenets : *pars urbana* d'une grande villa gallo-romaine, vue de détail (Jean Holmgren, 12/09/2019)

HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry. La villa gallo-romaine de Bellevue commune de Thizay (Indre) », *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 46, 2019, pp. 15-24

HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry. Trois grandes fermes fossoyées (La Tène finale, gallo-romain précoce ?) », *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 46, 2019, pp. 25-36

HOLMGREN J., LEDAY A., "L'agglomération gallo-romaine des Champ Marin, commune d'Osméry (Cher) », *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire du Berry*, 221, 2019, pp. 3-14, fig.

Gallo-romain

## AnTaReC Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire

Ces deux dernières années, le programme collectif de Recherche AnTaReC a encore été fortement perturbé par les mesures sanitaires. Toutefois, si aucune réunion des membres n'a été possible, le travail a continué sur un certain nombre de dossiers :

- le travail sur la nécropole de Tavers a fait l'objet d'une présentation sous la forme d'un poster lors des 41e rencontres internationales de l'Association française d'Archéologie Mérovingienne qui se sont tenues à Chartres (29 sept. – 02 oct. 2021) ;
- les deux manuscrits des publications engagées : actes de table ronde d'Orléans sur les modes de construction privées de l'Antiquité tardive (20 oct. 2017) et manuscrit de la 6e rencontre internationale ATEG (Antiquité Tardive en Gaule) qui s'est tenue à Tours (6-8 déc. 2018) ont été transmis à la Revue Archéologique du Centre de la France, le premier dans son état définitif,

le second pour une ultime relecture par un rapporteur de la revue ;

- le travail sur les modes de construction s'est poursuivi, portant désormais sur les bâtiments de surface (constructions en pierre et en matériaux périssables). Face à l'ampleur des données collectées (près de 300 fiches ont été rédigées à ce jour), la nécessité de mettre en place une base de données s'est imposée. Réalisée à l'aide du logiciel FileMaker, elle permet de disposer d'un fichier unique au sein duquel sont progressivement regroupées les fiches réalisées par les membres du programme. Ce travail a nécessité une harmonisation des descriptions et la mise en place d'une charte graphique. Le regroupement des fiches permettra de faciliter leur publication en ligne via la plateforme Huma-Num (<https://www.huma-num.fr/>).

**Laurent Fournier**

Gestion partagée SRA/INRAP au CCE  
de Saint-Jean-de-la-Ruelle : un premier bilan

Afin de faire face aux besoins croissants de la conservation pérenne des données scientifiques et de leur exploitation, le ministère de la Culture a décidé de mettre en place dans plusieurs centres de conservation et d'étude (CCE) gérés par l'État des missions d'expérimentations de gestion des biens archéologiques mobiliers (BAM) et de la documentation scientifique, en partenariat avec l'institut national des recherches archéologiques préventives (Inrap). La logique suivie pour la mise en œuvre des expérimentations a été de définir des missions répondant à des besoins et problématiques locaux, sur la base de cahiers des charges définis par les services de l'État. L'enjeu était de déterminer dans quelle mesure les équipes de l'Inrap pouvaient apporter leur concours à la prise en charge de ces situations spécifiques, aux côtés et sous la supervision des services régionaux de l'archéologie (SRA).

Le CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle, ouvert en 2008, a fait l'objet depuis 2012 de différents travaux de mise aux normes et d'aménagements intérieurs visant à accroître sa capacité de stockage et à optimiser les conditions d'accès aux données scientifiques. Ces travaux ont impliqué le développement et la mise en œuvre d'une nouvelle stratégie de conditionnement, de stockage et de gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation. En région Centre-Val de Loire, l'expérimentation a donc eu pour objectif de définir et de quantifier les actions nécessaires pour rendre le CCE de nouveau opérationnel. Plus précisément, elle a consisté à développer un protocole de traitement des biens

archéologiques mobiliers généralisable à l'ensemble des collections et impliquant le reconditionnement des collections, leur stockage et leur inventaire. Ce nouveau protocole devait permettre d'optimiser les capacités de stockage du CCE et d'assurer une conservation pérenne des biens archéologiques mobiliers, tout en facilitant leur manutention. Sa mise en place s'est accompagnée d'une nouvelle solution d'étiquetage et de géolocalisation des biens archéologiques mobiliers et de la mise en place d'une nouvelle base de données (Ishtar), dont l'adéquation a été testée dans le cadre de l'expérimentation.

La mission expérimentale a donc débuté en 2018 avec une équipe permanente de 2 à 3 agents de l'Inrap (Pascal Pautrat, Hassan Farmaghi, Jean-François Coulon), 2 agents du SRA (Pascale Araujo, Joël Kerbaol) et deux référents, Jenny Kaurin puis Christine Farnié pour le SRA et Marie-Pierre Chambon pour l'Inrap, nommés de façon à maintenir une bonne coordination et instaurer une communication fluide entre les agents. Pour cela, plusieurs outils informatiques ont été mis en place et disposés sur le réseau de la Drac (tableau résumant les problèmes méthodologiques et techniques rencontrés dans le traitement des collections et les solutions apportées, document de suivi des collections traitées, planning des agents Inrap sur place...). De plus et afin d'optimiser les conditions d'accueil de l'équipe Inrap, un espace de travail dédié au traitement des BAM a été aménagé sous barnum. Ce dernier a été installé à l'entrée du CCE, à proximité d'un bungalow de chantier doté de deux bureaux, également affectés à la mission. Le premier a été aménagé en salle de traitement du mobilier sensible, le second en laboratoire photographique. En 2021, la mission de gestion partagée des BAM ayant été prolongée pour une durée de cinq ans (2020-2024), une salle de travail « en dur » adaptée au traitement des collections a été apprêtée et mise à disposition des agents de l'Inrap dans l'ancienne salle de réunion du CCE.

La stratégie adoptée par la Drac Centre-Val de Loire pour atteindre ses objectifs a consisté à mettre en place une série de tests destinée à traiter différentes collections de plus en plus complexes en termes de volume ou du nombre de paramètres que leur traitement impliquait. Ainsi, l'expérimentation a débuté avec le traitement des collections issues d'opérations préventives antérieures aux lois relatives à l'archéologie préventive de 2001 et 2003 et dépourvues d'inventaires normalisés et informati-



Fig. 1 : Vue du barnum (Inrap)



Fig. 2 : Meules conditionnées selon l'ancien protocole (Inrap)



Fig. 3 : Meules reconditionnées selon le protocole élaboré lors de l'expérimentation (Inrap)

sés. Elle s'est élargie ensuite notamment aux collections anciennes (années 60, 70 et 80), plus complexes, souvent mal renseignées et très lacunaires en termes d'identification des sites ou du mobilier. Enfin, il a été également décidé de traiter des collections postérieures à 2003 ainsi que des collections issues d'autres opérateurs que l'Inrap afin de tester différents scénarios possible et de mettre en lumière les problèmes qui pouvaient en découler et les solutions apportées. De la même façon, dans un premier temps il a été décidé de se focaliser sur le traitement du mobilier céramique, l'une des catégories de mobilier les mieux représentées au sein du CCE. Puis, progressivement, d'autres matériaux comme la faune, les ossements humains, le mobilier lithique ou le fer, ont pu être traités de façon plus spécifique. Ceci a permis de mettre en place et de tester différents protocoles de reconditionnement adaptés aux différentes catégories de mobilier, ainsi qu'aux ossements humains et au mobilier sensible. Au total plus d'une vingtaine d'ensembles de données scientifiques a été traitée depuis le début de la mission.

Pour chaque collection, le mobilier a été traité, inventorié et reconditionné suivant les normes de conditionnement en vigueur. Pour la réalisation de l'inventaire des mobiliers, il a été décidé d'utiliser le fichier d'import le plus complet dans Ishtar. Ce dernier permet d'ajouter les données relatives à l'unité d'enregistrement dans laquelle le mobilier a été trouvé. Le modèle comprend 36 champs permettant de décrire chaque BAM, entendu comme un lot ou un objet. Il aborde notamment la localisation de l'objet (au moment de sa découverte et dans son lieu de conservation), l'identification du BAM par le responsable

de l'opération, son état sanitaire et son intérêt scientifique et patrimonial. Une sélection des données indispensables à la gestion a toutefois été faite pour limiter le nombre de colonnes du fichier et faciliter le travail. Les thésaurus de certains champs ont été repris des données minimales d'échanges élaborées par la SDA ; seul le champ « type d'objet » a vocation à évoluer au fur et à mesure de la réalisation des inventaires et l'apparition de nouveaux types d'objets.

La base de données Ishtar retenue pour la gestion des BAM et de la documentation s'est révélée dès le début de la mission comme étant un outil efficace et parfaitement adapté à nos besoins. Il a donc été décidé de l'adopter sous le nom de BAMARCH CVL (Biens Archéologiques Mobiliers et ARCHives Centre-Val de Loire). Il s'agit d'une base de données en ligne visant à gérer le mobilier archéologique et la documentation provenant des opérations archéologiques, en abordant l'historique complet du mobilier, de la gestion des propriétés, de l'étiquetage, des inventaires et des dépôts. Le logiciel qui est évolutif, se veut un outil de gestion complet des mobiliers et des données associées, s'appuyant sur le cadre réglementaire actuel, ainsi que sur les normes minimales d'échanges des données numériques. Ishtar est centrée sur la notion d'opération, au sens large, permettant d'acquérir des données archéologiques sous la responsabilité d'une personne et dans un lieu défini. L'opération est considérée comme l'information permettant de regrouper au mieux un corpus documentaire cohérent mettant en relation des documents (plans, rapports, photos...) et du mobilier. Au sein d'une opération, chaque mobilier est associé à une unité d'enregistrement, elle-même

associée à une parcelle cadastrale. La documentation peut être associée à un mobilier (par exemple : une photo), une UE (par exemple : un relevé) ou un traitement, entendu ici comme une action (du conditionnement au mouvement, en passant par une restauration) portée sur le mobilier (par exemple : rapport d'analyse). Outre la saisie des opérations, unités d'enregistrement et mobiliers archéologiques, Ishtar permet la production automatique d'inventaires conformes, de documents formatés et de fiches types pour chacun des modules. Le module administratif permet également l'ajout, la gestion et la production d'actes administratifs (constat d'états, courriers, arrêtés...). Ainsi la base de données Ishtar s'est révélée être un outil de gestion optimal pour la fonction régie et devrait permettre dès 2022 de réaliser par exemple les constats d'états sur du mobilier partant pour exposition directement depuis la base.



Fig. 4 : Reconditionnement de collections anciennes (Inrap)

Parallèlement et en lien avec la base de données BAMARCH CVL, un nouveau système de géolocalisation du mobilier a pu être implanté. Ce dernier s'appuie sur l'utilisation d'un logiciel d'étiquetage (Nicelabel Designer 2017) permettant de générer et d'imprimer des étiquettes (code QR pour les sacs et code-barre pour les bacs et les palettiers). Le suivi des mouvements de BAM se fait alors à travers une zapette qui permet de faire le lien entre le logiciel de géolocalisation et la base Ishtar. L'adoption de ce nouvel outil a été l'occasion de revoir et d'acter une nouvelle logique de rangement au sein du CCE, avec notamment la renumérotation des palettiers ou la redéfinition de certains espaces tels ceux dédiés aux restes humains, au mobilier remarquable sollicité régulièrement dans le cadre de prêts pour exposition ou aux dépôts temporaires pour étude. Un important travail de rangement du dépôt a également été entrepris, libérant ainsi d'importants espaces.

En lien avec la mission expérimentation, les données sur la documentation scientifique des opérations conservée au CCE ont été migrées dans BAMARCH CVL par le SRA. Ces données décrivent les archives scientifiques au niveau de l'opération, d'un dossier ou à la pièce, selon la description opérée dans la base antérieure Sysda. Des tests d'intégration des données des inventaires de la section III du rapport d'opération ont été faits, cependant la normalisation prévue des inventaires permettra d'intégrer les descriptions à la pièce selon un modèle d'importation unique contrairement à la situation actuelle où chaque opération doit faire l'objet d'un paramétrage. Le travail sur la documentation scientifique a ensuite consisté à l'intégration des photographies des BAM réalisées par l'Inrap dans BAMARCH. Chaque fiche « mobilier » est ainsi complétée de photographies de l'objet en question.

Enfin, tout au long de la mission, les agents de l'Inrap autant que du SRA ont pu bénéficier de différentes formations en lien avec la conservation préventive (manipulation des BAM, gestion des climats...), mais également avec la base de donnée Ishtar ou la santé au travail. Elles ont permis notamment aux agents de l'Inrap d'acquies progressivement l'autonomie nécessaire à la réalisation de leur mission.

À l'issue de ces quatre premières années de gestion partagée entre les services de l'État et l'Inrap, le bilan est très positif. Les protocoles de reconditionnement mis en place pour les différents types de mobilier se sont révélés efficaces et ont d'ores et déjà permis une optimisation importante des capacités de stockage de la structure avec un gain de place significatif. Le traitement des collections pour certaines très anciennes, avec la mise aux normes des conditionnements, la reprise d'inventaires souvent incomplets ou l'intégration d'une documentation parfois dispersée, contribue non seulement à une meilleure conservation à long terme des mobiliers et des archives, mais également et ce de façon indéniable, à la connaissance scientifique des collections dans le cadre de futures recherches.

**Christine Farnié, Pascale Araujo**



## Bibliographie régionale

- BSAT** *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*
- RACF** *Revue archéologique du Centre de la France*
- RAL** *Revue archéologique du Loiret et de l'axe ligérien*
- CAHB** *Cahiers d'archéologie et d'histoire du Berry*
- BSAHO** *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*
- BUCEMA** *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre*
- ALIX C., DEMONET M.-L., RIVAUD D., VENDRIX P., *Orléans : ville de la Renaissance*, Tours : PUFR.
- ANDRIEUX B., COULON G., « Un fragment de statue gallo-romaine d'Hercule à Étretchet (Indre) », *Revue de l'Académie du Centre*, 135<sup>e</sup> année, pp. 82-90.
- AUBRY T., WALTER B., PEYROUSE J.-B., ALMEIDA M., TEURQUETY G., « Le phénomène des grandes feuilles de laurier de la catégorie de celles de Volgu au solutréen », in THÉVENOT J.-P. (dir.) - *Les silex solutréens de Volgu (Rigny-sur-Arroux, Saône-et-Loire, France) : un sommet dans l'art de la « pierre taillée »*, Dijon : Revue Archéologique de l'Est, coll. « Supplément à la Revue Archéologique de l'Est », 48, p. 119-140.
- AUGIER L., « Le camp de César à Bourges : un mythe ou une réalité ? », *CAHB*, 223, pp. 3-6.
- BARTHOLOME S., LIARD M., « Mise en évidence d'une fosse à fumure du Haut-Empire au Pont-Chrétien-Chabenet (Indre) », *RACF* [en ligne], Tome 58, URL : <https://journals.openedition.org/racf/3231> [lien valide au 20 septembre 2021].
- BÉAL J.-C., FERDIÈRE A., « Une plaquette d'ivoire sculpté de l'Antiquité tardive dans la grande villa périurbaine de "Lazenay" à Bourges (Cher) », *RACF* [en ligne], Tome 58, URL : <https://journals.openedition.org/racf/3708> [lien valide au 20 septembre 2021].
- BERTHOLON B., « Le décor de stucs à Germigny-des-Prés : une étude technique des vestiges », *BUCEMA* [en ligne], Hors-série, 11, URL : <https://doi.org/10.4000/cem.16111> [lien valide au 20 septembre 2021].
- BIZRI M., MARCHANT S., PERRAULT C., « Gien, un château royal entre rupture et continuité avec l'œuvre de Louis XI », *BUCEMA* [en ligne], 23.1, URL : <http://journals.openedition.org/cem/16408> [lien valide au 3 septembre 2019].
- BONJOUR A., « L'archéomusicologie et l'instrumentarium de Chartres 2e partie "Les vents" », *RAL*, 40, pp. 47-74.
- BORDERIE Q., CHAMAUX G., KREUTZER S., AHMED-DELACROIX É., « Occupations humaines et chronostratigraphie du gisement pléistocène d'Illiers-Combray (Eure-et-Loir, France), de nouveaux éléments pour le SIM 5b », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 116, 1, pp. 7-28.
- BOUCHER T., COUVIN F., LEPAON T., *Le balnéaire antique de Cinais (Indre-et-Loire)*, Tours : Editions FERACF, coll. « Supplément à la RACF », 72.
- CAMERLYNCK C., SAPIN C., VAN WERSCH L., « Prospection géophysique sur le site de Germigny-des-Prés », *BUCEMA* [en ligne], Hors-série n° 11, URL : <http://journals.openedition.org/cem/16087> [lien valide au 23 octobre 2019].
- CHIMIER J.-P., FOUILLET N., MARLET O., SIMARD M., « Les caves domestiques du village d'Esvres-sur-Indre », in *Caves et celliers dans l'Europe médiévale et moderne*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives historiques », pp. 210-213.
- COURTOIS J., JOYEUX P., « L'enceinte d'Orléans : état des recherches et découvertes récentes », in *Villes et fortifications de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, vol. 26, Villeneuve d'Ascq : Revue du Nord, coll. « Collection archéologie », pp. 315-328.
- COURTOIS J., ZIEGLER L., « Orléans (Loiret), fouille du lycée Saint-Euverte. Évolution d'un quartier d'habitat du Haut-Empire vers une nécropole tardo-Antique et un cimetière du haut Moyen Âge », *BSAHO*, 180, pp. 5-16.
- COUSSOT C., LIARD M., KREUTZER S., MERCIER N., « Séquence de comblement d'un paléovallon en contexte de plateau beauceron (290-10 ka) : la coupe de Courville-sur-Eure (Eure-et-Loir, France) », *Quaternaire*, 30, 2, pp. 167-183.

- DENNECÉ D., « Observation d'une voie romaine à Gaubertin (Loiret) d'après des documents inédits de l'abbé Moufflet », *RAL*, 40, pp. 37-42.
- DESPRIÉE J., COURCIMAULT G., CRÉPIN L., PUAUD S., VOINCHET P., « Un exemple d'enregistrement sédimentaire de phénomènes périglaciaires pléistocènes en Petite Beauce : le site du Buisson-Sabotier à Landes-le-Gaulois (Loir-et-Cher) », *Bulletin de la Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois*, Année 2019, pp. 21-46.
- DEVILLIERS C., « Le Petit Secval ou la mésaventure d'un site archéologique Dadonville (Loiret) », *RAL*, 40, pp. 19-23.
- DUBUIS B., JOSSET D., « Un étonnant "peson" décoré en calcaire à Ymonville "Les hyèbles" (Eure-et-Loir) », in *L'objet rare ou inédit dans les corpus de fouilles*, 4<sup>e</sup> table ronde « CORPUS-Métal et Instrumentum », Toulouse, 17-18 octobre 2013, vol. HS, Chauvigny : Association des publications chauvignaises, coll. « Instrumentum », pp. 13-18.
- DUFAY B., « Les technologies numériques au service du patrimoine dans une collectivité », *In Situ*, 39, pp. 13-16.
- FONDRILLON M., MOULIÈRES S., « Les recherches archéologiques sur le site de Séraucourt : des données de terrain à la restitution 3D », *CAHB*, 223, pp. 7-38.
- FOURNIER L., RIVOIRE E., « La place de construction en pierre dans les habitat ruraux du début de la période mérovingienne », in *Du royaume Goth au midi mérovingien*, Bordeaux : Ausonius éditions, p. p.531-535.
- GAY J.-P., BARTHÉLEMY-SYLVAND C., LINGER-RIQUIER S., VILLENAVE C., BAYLE G., CANNY D., CHAMBON M.-P., PRADAT B., « Traditions culturelles gauloises et romaines dans un enclos funéraire à Epieds-en-Beauce (Loiret, France). », in *De la Gaule à l'Orient méditerranéen : fonctions et statuts des mobiliers archéologiques dans leur contexte. Actes du colloque de Poitiers 2014*, vol. 53, Rennes : PUR, coll. « Archéologie & Culture », pp. 215-223.
- GENTY P., « Deuxième partie. Centre-Val de Loire VII. Sologne », in MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51, pp. 218-223.
- GENTY P., RICHARD G., « Deuxième partie. Centre-Val de Loire I. Beauce », in MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51, pp. 141-158.
- GIRAULT J.-L., COULON G., « Polissoirs néolithiques de la vallée de l'Indre », *Bulletin du Groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, 46, pp. 9-13.
- GOUDE G., SALAZAR GARCÍA D. C., POWER R. C., TERROM J., RIVOLLAT M., DEGUILLOUX M.-F., PEMONGE M.-H., LE BAILLY M., ANDRÉ G., COUTELAS A., HAUZEUR A., « A multidisciplinary approach to Neolithic life reconstruction », *Journal of Archaeological Method Theory*, 26, 2, pp. 537-560.
- HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry : la villa gallo-romaine de Bellevue commune de Thizay (Indre) », *BULLETIN DU GROUPE D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BUZANÇAIS*, 46, pp. 15-24.
- HOLMGREN J., « Prospection aérienne en Bas-Berry : trois grandes fermes fossoyées (La Tène finale-gallo-romain précoce ?) », *Bulletin du Groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, 46, pp. 25-36.
- HOLMGREN J., LEDAY A., « L'agglomération gallo-romaine des Champs Marin, commune d'Osmerly (Cher) », *CAHB*, 221, pp. 3-14.
- KRAUSZ S., MILLEREUX C., « Les fortifications celtiques de l'oppidum biturige de Châteaumeillant-Mediolanum (Cher) », *Bulletin de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 37, pp. 47-50.
- LAPLAIGE C., RODIER X., « Des champs sous les forêts : apports de la télédétection LIDAR à l'étude de la fabrique des paysages entre Blois et Chambord », in *Géohistoire de l'environnement et des paysages*, Paris : CNRS Éditions.
- LECROERE T., « L'étude des données "grises" issues de la détection illégale de métaux : sauvegarde du patrimoine ou cercle vicieux du pillage? », *Revue canadienne de bioéthique*, 2, 3, pp. 149-157 [en ligne : <https://cjb-rcb.ca/index.php/cjb-rcb/article/view/156>]
- LEFEBVRE B., *La formation d'un tissu urbain à Tours : de l'amphithéâtre antique au quartier canonial*, Tours : FERACF, coll. « Recherches sur Tours », 11.
- MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien : la diffusion des poignards et autres silex taillés du Grand-Pressigny en Europe occidentale au Néolithique*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51.
- MALLETT N., CHAUVIN J. (collab.), « Introduction. Le phénomène pressignien et la question de la diffusion », in MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51, pp. 21-32.
- MALLETT N., « Première partie. Étude pétrographique et détermination du silex de la région du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire) », in MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51, pp. 45-52.
- MALLETT N., « Deuxième partie. Centre-Val de Loire II. Berry », in MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51, pp. 159-172.
- MALLETT N., « Deuxième partie. Centre-Val de Loire III. Le camp du Fort-Harrouard à Sorel-Moussel (Eure-et-Loir) », in MALLETT N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvignaises, coll. « Mémoire », 51, pp. 173-185.

MALLET N., BASTIEN G. (collab.), « Deuxième partie. Centre-Val de Loire IV. Touraine », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 186-203.

MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C., WEISSER S., « Deuxième partie. Conclusion - La diffusion des pièces en silex du Turonien supérieur du Grand-Pressigny au Néolithique : nature, modalités et cartographie », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 620-657.

MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C., IHUEL E., « Conclusion générale. Essai de synthèse sur la diffusion des silex du Grand-Pressigny en Europe occidentale », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 823-842.

MARLET O., ZADORA-RIO E., BUARD P.-Y., MARKHOFF B., RODIER X., « The Archaeological Excavation Report of Rigny : an Example of an Interoperable Logician Publication », *Heritage*, Special Issue, 2 (1), p. 761.

MARQUET J., MACAIRE J., BAYLE G., PEYROUSE J., GUILLAUD É., AUBRY T., LIARD M., BRÉHÉRET J., JØRKOV THOMSEN K., FREIESLEBEN T. H., THAMONÉ-BOZSO É., GUÉRIN G., MURRAY A. S., « Le site préhistorique de la Roche-Cotard IV (Indre-et-Loire, France) : une séquence du pléistocène moyen et supérieur, référence pour le val de Loire tourangeau », *Quaternaire*, 30, 2, pp. 185-209.

MERCEY F., DI NAPOLI F., BAYLE G., PRADAT B., PRÉVOT A., « Une occupation continue du Hallstatt D2 à La Tène A1 entre Beauce et Gâtinais. Escrennes, ZAC Saint Eutrope (Loiret) », *RACF* [en ligne], Tome 58, URL : <https://journals.openedition.org/racf/3593> [lien valide au 20 septembre 2021].

MICLON V., GAULTIER M., GENIES C., COTTÉ O., YVERNAULT F., HERRSCHER E., « Caractérisation sociale de la population médiévale et moderne de Joué-lès-Tours (France) : apports de l'état sanitaire bucco-dentaire et de l'alimentation », *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 31, 1-2, p. 77.

MILLET-RICHARD L.-A., « Première partie. Les habitats de la région pressignienne à la fin du Néolithique », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 71-90.

MILLET-RICHARD L.-A., PELEGRIN J., VERJUX C., « Première partie. Premières recherches sur les ateliers de taille », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 53-56.

MORLEGHEM D., « Les carrières de sarcophages des vallées de Courtineau et de la Manse (Saint-Epain et Sainte-Maure-de-Touraine, Indre-et-Loire) », *Bulletin de la Société Les Amis du Patrimoine de Sainte-Maure-de-Touraine et de sa région*, pp. 13-23.

MORLEGHEM D., « Typo-chronologie des sarcophages de pierres de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans le Sud du Bassin parisien », in [en ligne], Rencontre autour des typo-chronologie, 11<sup>e</sup> colloque du GAAF, s.l. : s.n., URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02146388> [lien valide au 20 septembre 2021].

NAPOLI F. D., KILDEA F., GARDÈRE P., BRAGUIER S., LUSSON D., ROBERT G., ROBIN B., « Les occupations du second âge du Fer à Villedieu-sur-Indre « Le Grand Saint Bonnet » (Indre) », *Bulletin de l'association française pour l'étude de l'âge du Fer*, 37, pp. 47-50.

ONFRAY M., « Revisiter le paradigme du "sol néolithique disparu" : géoarchéologie des modes d'occupation de la fin du Néolithique dans le sud-ouest du Bassin parisien : le cas du site "les Grands Noyers" à Gas (Eure-et-Loir) », *Bulletin de la Société préhistorique française*, t. 116, 1, pp. 41-72.

PAPIN P., « La "tour neuve" du château de Loches, une construction originale de Charles VII en Touraine », *Revue de l'Académie du Centre*, 135<sup>e</sup> année, pp. 64-79.

PELEGRIN J., « Première partie. Les deux dépôts de La Creusette et des Ayez à Barrou (Indre-et-Loire) », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 91-98.

PELEGRIN J., IHUEL E., « Première partie. Chronologie des productions pressigniennes », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 99-123.

PELEGRIN J., VERJUX C., « Première partie. Les différents ateliers : exploitation et production », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 57-70.

PEYNE N., BELINGARD C., BIDAULT E., BRENOT J., MAZA G., ROUX E., SARRESTE F., TROUBADY M., WERMUTH E., *Une agglomération artisanale gauloise à Blois (Loir-et-Cher) : le site de la Croupe*, Tours : Editions FERACF, coll. « Supplément à la RACF », 73.

PÔLE D'ARCHÉOLOGIE DE LA VILLE D'ORLÉANS, « Retour sur 18 mois d'activité opérationnelle du pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans (2017-2018) », *BSAHO*, 181, pp. 5-14.

REY M., « Gravures rupestres du Malesherbois (Loiret) », *RAL*, 40, pp. 25-36.

RICHARD G., GENTY P., BASTIEN G. (collab.), « Deuxième partie. Centre-Val de Loire V. Le Val de Loire dans son bassin moyen », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 204-211.

RICHARD G., MALLET N., « Deuxième partie. Centre-Val de Loire VI. Gâtinais », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 212-217.

RIFFAUD-LONGUESPÉ P., *Apis mellifera, les produits de la ruche et leurs usages en Gaule romaine [exposition au Musée d'Argentomagus du 29 mai au 3 octobre 2019]*, Saint-Marcel : Musée d'Argentomagus.

RIOU A., « L'exploitation archéologique des données LIDAR du massif de Lorris – Les Bordes (Loiret) », *RAL*, 40, pp. 13-18.

SEGARD M., « Saint-Germain-du-Puy/Les Boubards (Cher) : une villa en périphérie du chef-lieu de cité Avericum/Bourges », in *Établissements ruraux de Gaule romaine*, Gollion (Suisse) : Infolio éditions, pp. 49-63.

SERVAIN S., RODIER X., ANDRIEU D., « Tours, la Loire et le Cher », in *Villes et rivières de France*, Paris : CNRS Éditions, pp. 268-275.

SURMELY F., LAROCHE M., GUIAVARCH M., QUERRE G., MOYEN J.-F., Les haches polies en métadolérite des musées du Grand-Pressigny et de Bossay-sur-Claise, *Bull. De l'As-soc. Des Amis du Gd Pressigny*, 70, pp. 23-33.

TROTIGNON F., « Faux vrai ou vrai faux ? La petite gravure animale badegoulienne de l'arbri Fritsch, commune de Pouligny-Saint-Pierre (Indre) dans son contexte archéologique », *CAHB*, 220, pp. 3-10.

TROUBADY M., « Les monnaies burinées ou limées : une pratique sacrificielle ? Étude de cas des sanctuaires communautaires turons », in *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41<sup>e</sup> colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017)*, vol. 1, s.l. : AFEAF, coll. « Collection AFEAF », pp. 411-413.

TROUBADY M., CHIMIER J.-P., DI NAPOLI F., GAULTIER M., LARUAZ J.-M., LUSSON D., BOUCHER T., NUVIALA P., « Première approche sur les sanctuaires laténiens et les pratiques culturelles en territoire turon », in BARRAL P., THIVET M. (éd.), *Sanctuaires de l'âge du Fer. Actes du 41<sup>e</sup> colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Dole, 25-28 mai 2017)*, vol. 1, s.l. : AFEAF, coll. « Collection AFEAF », pp. 271-290.

VAN WERSCH L., KRONZ A., SIMON K., HOCQUET F.-P., STRIVAY D., « Les matériaux des mosaïques de Germigny-des-Prés », *BUCEMA* [en ligne], Hors-série n° 11, URL : <http://journals.openedition.org/cem/16134> [lien valide au 23 octobre 2019].

VERJUX C., WEISSER S., « Annexe 1 : Enregistrement et traitement des données sur la diffusion du silex du Grand-Pressigny », in MALLET N., PELEGRIN J., VERJUX C. (dir.), *Le phénomène pressignien*, Chauvigny : Association des Publications chauvinoises, coll. « Mémoire », 51, pp. 868-879.

VINTROU J., « Haches polies cassées et retailées (Loiret) », *RAL*, 40, pp. 43-45.

VIVAS M., « Les "Pendoirs" de Château-la-Vallière (Couesmes, Indre-et-Loire). Des archives aux sondages archéologiques, étude d'un lieu d'exécution de Touraine médiévale et moderne », *BSAT*, tome LXV, pp. 39-50.

### Thèses soutenues en 2019

FORGET C., *L'occupation du territoire de la Loire moyenne à l'âge du Fer (VIII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J-C) : l'exemple du département du Loiret*, thèse de doctorat (Tours, Université François Rabelais deTours).

POUYET T., *Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (8<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles)*, thèse de doctorat (Tours, Université François Rabelais deTours).

### Liste des abréviations

#### Chronologie

PAL	: Paléolithique
MES	: Mésolithique
NEO	: Néolithique
BRO	: âge du Bronze
FER	: âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
MA	: Moyen Âge
MOD	: époque moderne
CON	: époque contemporaine

#### Type d'opération

OPD	: Opération préventive de diagnostic
OSE	: Opération de sauvegarde par l'étude
SP	: Fouille préventive
FP	: Fouille programmée
PCR	: Projet collectif de recherches
PRT	: Prospection thématique
PRD	: Prospection inventaire
SU	: Fouille préventive d'urgence
SD	: Sondage
APP	: Aide à la préparation de publication

#### Organisme de rattachement des responsables d'opération

ASS	: association
AUT	: autre
BEN	: bénévole
COL	: service d'archéologie de collectivité territoriale
INRAP	: institut national de recherches d'archéologiques préventives
MCC	: ministère de la Culture et de la Communication
MCT	: musée de collectivité territoriale
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
PRIV	: opérateur privé d'archéologie préventive
SRA	: service régional de l'archéologie
SUP	: enseignement supérieur

#### Tableau général des opérations autorisées

ON	: Opération négative
NR	: Notice non reçue

## Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
<b>Révillion Stéphane</b>	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	<b>Conservateur régional de l'archéologie</b>
<b>Verjux Christian</b>	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	<b>Conservateur régional de l'archéologie adjoint</b>
<b>Cabanillas de la Torre Gadea</b> (départ en juin)	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Eure-et-Loir CCE
<b>Bryant Simon</b> MAD Inrap	Moyen Âge époque moderne Archéologie du bâti Ingénieur d'Études	Gestion de l'Eure-et-Loir
<b>Kaurin Jenny</b> (départ 30juin)	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Cher MH/SRA
<b>Farnié Christine</b> (arrivée 1 <sup>er</sup> juillet)	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Cher CCE
<b>Lorho Thierry</b> (arrivée 1 <sup>er</sup> juillet)	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Indre-et-Loire
<b>Traon-Maingaud Audrey</b>	Néolithique Conservateur du Patrimoine	Gestion du Loiret Secrétariat scientifique CTRA
<b>Alilaire Pascal</b>	Paléolithique Ingénieur d'Études	Gestion et carte archéologique de l'Indre
<b>Aubourg-Josset Viviane</b>	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Gestion ville de Blois Carte archéologique d'Indre-et-Loire
<b>Barbé Hervé</b>	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Gestion du Loir-et-Cher et des villes de Tours et d'Orléans
<b>Kerbaol Joël</b>	Ingénieur d'Études	Régie des collections régionales
<b>Lauzanne Solange</b>	Antiquité Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Secrétariat scientifique CIRA Ville de Chartres Carte archéologique d'Eure-et-Loir
<b>Schemmama Valérie</b>	Moyen Âge Époque moderne Ingénieur d'Études	Carte archéologique Cher et Loir-et-Cher Patrimoine en milieu forestier Étude topographie historique
<b>Vilpoux Jocelyne</b>	Gallo-romain Ingénieur d'Études	Gestion et carte archéologique du Loiret Réfèrent ARP

## Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
<b>Araujo</b> Pascale	Chargée d'Études Documentaires	Bibliothèque et documentation scientifique, Bilans, AdFI, séminaires archéo
<b>Brunet</b> Philippe	Urbain Technicien de Recherches	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle Réception et gestion des mobiliers
<b>Reyne</b> Sébastien	Secrétaire administratif	Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP Veille juridique et actions pénales
<b>Jupilliat</b> Nathalie	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CTRA et valorisation
<b>Silly</b> Dominique	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
<b>Cook-Benaouda</b> Annie	Adjoint administratif	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée

